

**CONGO**  
**AMBITIONS ET DÉSENCHEANCEMENTS,**  
**1880-1960**

Cet ouvrage a été publié avec le soutien de l'Académie royale des Sciences d'Outre-mer de Belgique (ARSOM), du Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren, Belgique) et de la Fondation Louvain de l'Université catholique de Louvain (Belgique).

Visitez notre site :  
**[www.karthala.com](http://www.karthala.com)**  
 Paiement sécurisé

© Éditions KARTHALA, 2017  
ISBN : 978-2-8111-1799-3

**Jean-Luc Vellut**

# **Congo**

**Ambitions et désenchantements,  
1880-1960**

**Carrefours du passé  
au centre de l'Afrique**

**Éditions KARTHALA  
22-24, bd Arago  
75013 Paris**

# **Présentation des travaux de Jean-Luc Vellut**

Anne CORNET, Patricia VAN SCHUYLENBERGH  
et Guy VANTHEMSCHE

En cette époque submergée par l'information, on peut s'interroger sur l'utilité d'un recueil d'articles tel que celui-ci : pourquoi republier des études dont certaines ont plus de trente ans d'âge ? Dans le cas présent, la réponse ne fait aucun doute : cette initiative n'est pas seulement nécessaire, elle est même urgente. L'histoire de l'Afrique contemporaine (et du Congo-Kinshasa en particulier) est bien trop souvent appréhendée par le biais de clichés et de jugements à l'emporte-pièce ; les analyses nuancées et solidement documentées sont par contre nettement plus rares. La réédition de quelques travaux marquants d'un grand connaisseur de cette partie agitée du monde représente donc une véritable « œuvre de salubrité intellectuelle ». Jean-Luc Vellut publia ses premiers textes vers le début des années 1970 ; depuis lors, il a semé aux quatre vents nombre d'études qui sont autant de modèles du genre. Mais qui – à l'âge de la réponse-seconde – prend encore la peine d'exhumer telle ou telle revue portugaise, italienne ou allemande, ou les actes de tel ou tel discret colloque ayant accueilli ses travaux ? L'ouvrage que voici facilitera donc l'accès à ces textes dispersés et leur apportera le regain d'attention qu'ils méritent.

Lorsque Vellut entama sa carrière d'historien, l'africanistique acquérait peu à peu ses lettres de noblesse ; l'histoire du « continent noir », quant à elle, devenait une spécialité à part entière. Telle était, du moins, la situation dans la plupart des pays occidentaux et, évidemment, dans les jeunes nations africaines. En Belgique, par contre, les milieux scientifiques – à l'exception de quelques brillantes exceptions – se désintéressaient de l'histoire de l'Afrique, qu'elle soit précoloniale, coloniale ou contemporaine. La décolo-



nisation dramatique du Congo belge y était évidemment pour quelque chose. Les institutions de recherche spécialisées, créées sous le régime colonial, étaient soit dissoutes, soit victimes de l'indifférence des pouvoirs publics. Dans le courant des années 1960, seule une poignée de chercheurs s'intéressait à l'histoire de la colonisation belge. Parmi eux, se dégage avant tout la figure de Jean Stengers, professeur à l'Université libre de Bruxelles. Toutefois, ses travaux étaient axés essentiellement sur les ressorts politiques et diplomatiques de la création de l'État indépendant du Congo et sur la figure – cruciale, bien évidemment – du roi Léopold II qui forgea cette singulière possession d'outre-mer. Par contre, l'histoire de la colonisation « sur le terrain », la façon dont cet immense territoire s'insérait dans le milieu plus vaste encore de l'Afrique centrale, la répercussion de la colonisation sur les populations africaines, les réactions de ces dernières – et tant d'autres questions – demeuraient inexplorées.

C'est dans ce contexte que Jean-Luc Vellut (1936) joua un rôle pionnier. Ses premières curiosités l'avaient dirigé vers « l'outre-mer », encouragées par le milieu familial et, plus tard, après une licence à l'Université catholique de Louvain, par une bourse d'études australienne. Son séjour à l'Australian National University l'ouvrit au monde de langue anglaise et l'introduisit aux sciences sociales : il lui en fut toujours reconnaissant. Auparavant, au cours de ses années d'apprentissage louvaniste, il avait également été marqué par les travaux d'érudition du chanoine Louis Jadin, grand spécialiste des sources de l'histoire atlantique précoloniale (essentiellement portugaise), ainsi que des archives missionnaires. Mais le tournant décisif dans sa carrière se produisit en 1964 avec l'obtention d'un poste d'enseignant à l'université Lovanium à Léopoldville (bientôt rebaptisée Kinshasa). Lors de la fondation de l'Université nationale du Zaïre (UNAZA) en 1971, son port d'attache devint Lubumbashi, qu'il quitta en 1976 pour rejoindre son alma mater, l'Université catholique de Louvain, à laquelle il demeura attaché en tant que professeur ordinaire jusqu'à son éméritat en 1997<sup>1</sup>.

Les années passées au Congo furent évidemment cruciales dans la formation de son œuvre scientifique. Chargé, avec quelques collègues (et, en particulier, Bogumil Jewsiewicki, à Lovanium d'abord, Lubumbashi ensuite), de créer un département d'histoire dans ce pays africain fraîchement indépendant, Jean-Luc Vellut adopta une démarche scientifique résolument en

---

1. Jean-Luc Vellut a relaté son parcours professionnel et scientifique dans un essai autobiographique publié en 2012 (« Itinéraires d'un rêveur », in F. Rosart et G. Zelis [éd.], *Dans l'atelier de l'historien contemporainiste. Parcours d'historiens de l'Université catholique de Louvain*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2012, p. 137-160). Notons toutefois que ce texte comporte un appareil de notes et une introduction qui n'ont pas été établis ni approuvés par l'auteur.

rupture avec l'eurocentrisme qui, à cette époque, dominait encore largement la recherche historique. Cette nouvelle vision considérait l'Afrique centrale comme un acteur à part entière de l'histoire mondiale. Son rôle sur la scène globale ne débuta nullement avec l'irruption coloniale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; et les frontières tracées à cette époque n'ont pas effacé d'un coup les courants et les mécanismes séculaires qui existaient bien avant l'intrusion européenne. L'immense Congo (Kinshasa) était donc (et demeure toujours) un véritable *carrefour* où se croisent et se mêlent les multiples courants économiques, sociaux et culturels qui sous-tendent toute la région. Le sous-titre du présent ouvrage met précisément en exergue cette dimension cruciale. Son titre indique certes que l'analyse se focalise sur le Congo ; mais ce territoire s'insère dans un espace géographique plus large qui englobe le Congo-Brazzaville et l'Angola à l'ouest, et les territoires jadis sous domination allemande et britannique à l'est. Les études republiées ici constituent donc bel et bien une contribution importante à l'analyse de l'Afrique centrale *en général*. Elles témoignent en outre de la sensibilité précoce de notre auteur à l'histoire « connectée », qui était devenue le moteur de sa recherche bien avant que cette notion ne perce véritablement.

Sans nier les changements profonds et souvent brutaux occasionnés par la colonisation léopoldienne puis belge, Vellut s'est également efforcé d'identifier et de comprendre les mécanismes qui opèrent sur le « temps long » et qui précéderent donc les évolutions déclenchées à partir des années 1880. D'où, notamment, la grande attention prêtée aux recherches d'anthropologie et d'histoire précoloniale qui étaient menées, vers la même époque, par des chercheurs éminents comme Jan Vansina, le grand africaniste belge, pionnier de l'histoire orale, qui exerça d'ailleurs une grande influence sur l'orientation des travaux de Jean-Luc Vellut lorsqu'il le rencontra à Léopoldville, avant de poursuivre sa carrière aux États-Unis. Dans les publications de Vellut, les populations africaines n'occupent évidemment plus la position purement passive que leur assignait l'historiographie (ou plutôt : l'apologétique) pro-coloniale. Ces hommes et ces femmes devenus par la force des choses des « Congolais » étaient bel et bien des agents actifs et conscients, qui cherchaient à maîtriser leur sort à l'intérieur ou à l'extérieur des marges imposées par l'ordre colonial – cela ressort parfaitement de plusieurs études republiées dans ce volume.

En lisant les travaux de Jean-Luc Vellut – et pas seulement ceux qui sont rassemblés ici –, on est essentiellement frappé par les caractéristiques suivantes.

*Primo* : leur étendue thématique. Notre auteur prend le risque de se mouvoir à la fois dans l'histoire économique (voir par exemple son étude sur le « bloc colonial » belge) ; dans l'histoire diplomatique (notamment l'analyse

du Congo au début de la Deuxième Guerre mondiale) ; dans l'histoire sociale (cf. la contribution sur la pauvreté de masse) ; dans l'histoire des missions et des mouvements populaires religieux (voir l'étude sur Kimbangu) ; et ainsi de suite. À plusieurs reprises, il part d'un élément bien particulier et à première vue « limité » (par exemple l'exécution publique d'un Congolais en 1922 ; ou la parution d'une bande dessinée, consacrée à la vie du prophète Simon Kimbangu ; ou encore la présence de la communauté portugaise au Congo belge) pour broser, petit à petit, un tableau plus général. En consultant la bibliographie de Vellut, reproduite en fin de volume, le lecteur sera frappé par l'absence d'une grande synthèse de l'histoire du Congo. L'intéressé lui-même est pleinement conscient de cette lacune et est le premier à la regretter. En effet, Vellut est avant tout un tailleur de pierres précieuses, un ciseleur qui travaille dans la minutie – il se présenterait sans doute comme « un simple artisan ». Toutefois, en mettant bout à bout plusieurs de ses études, on obtient bel et bien un véritable panorama de la société congolaise sous la domination coloniale. Ce panorama ne ressemble évidemment en rien à un « manuel » classique, avec le caractère parfois pesamment pédagogique propre à ce genre de publications ; il n'en demeure pas moins que ces différents tableaux, lus l'un à la suite de l'autre, éclairent bel et bien les différents pans de l'histoire coloniale du Congo (et, rappelons-le, des régions avoisinantes). Là réside l'intérêt essentiel du présent livre : ce recueil d'études (mises à jour et complétées – voir plus loin) constitue en fin de compte une synthèse inédite, parfois à « contre-courant » d'autres écrits plus accessibles ou plus largement répandus, car notre auteur a toujours eu du mal à faire entendre sa voix dans les débats publics dominés davantage par les simplifications que par les nuances.

Cette absence de synthèse en bonne et due forme n'a pourtant pas empêché Vellut de rédiger quelques aperçus globaux, toujours originaux, vigoureux et bien charpentés ; notamment lorsque ses collègues étrangers lui demandèrent de participer à tel ou tel ouvrage de synthèse (voir, par exemple, sa participation à l'*Histoire générale de l'Afrique*, à la *Longman History of Central Africa* dirigée par D. Birmingham et Ph. Martin, ou encore à l'*Algemene Geschiedenis der Nederlanden*). Longtemps quelque peu isolé dans son propre pays, Vellut a en effet toujours occupé une place en vue dans les réseaux de recherche internationaux. Ses liens avec des chercheurs anglo-saxons, en particulier, ont toujours été très étroits ; en témoignent notamment ses amitiés de longue date avec des figures scientifiques marquantes telles que Roland Oliver<sup>2</sup>, Richard Gray et Andrew D. Roberts (de la SOAS) ; mais

---

2. À cette figure pionnière de l'historiographie de l'Afrique noire et connaissance de longue date, il a consacré un *in memoriam* tout empreint de reconnaissance et

tout aussi soutenus sont ses liens avec le monde de la recherche au Portugal, aux États-Unis, en Allemagne (notamment Beatrix Heintze, du Frobenius-Institut, spécialiste de l'histoire de l'Angola), en France, en particulier pour l'histoire religieuse, etc. En outre, il va de soi que Jean-Luc Vellut a toujours maintenu des rapports étroits avec les nombreux historiens congolais qu'il a aidé à former<sup>3</sup>, d'abord en tant que cheville ouvrière du département d'Histoire de l'Université de Lubumbashi, puis en tant que promoteur de thèses de licence ou de doctorat à Louvain-la-Neuve. Mettant à profit ses réseaux et son ouverture à la recherche internationale, il a joué un rôle pionnier en mettant en place, au sein du département d'Histoire de l'Université de Louvain (UCL), des échanges Erasmus qui permettent aux étudiants de s'ouvrir à de nouveaux horizons et en y organisant des rencontres entre chercheurs et étudiants venant de divers pays européens.

*Secundo.* Bien souvent, Jean-Luc Vellut aborda ces thématiques, diverses et variées, en véritable précurseur : ce défricheur les explora avant qu'elles ne deviennent « à la mode ». Nous l'avons vu déjà en ce qui concerne l'histoire « connectée ». On peut évoquer aussi son étude sur la violence dans l'État indépendant du Congo, qui date de 1984 – devançant ainsi les ouvrages de Jules Marchal (pseudonyme A.M. Delathuy) et de Daniel Vangroenweghe, qui dévoilèrent, de façon spectaculaire, ce trait fondamental de la colonisation léopoldienne, et qui parurent en 1985 et 1986. Le texte de Vellut sur les « Résistances et espaces de liberté dans l'histoire coloniale du Zaïre » (1987) comporte des accents qui rappellent ceux qui rendirent célèbre James C. Scott et son *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts*, publié en 1990, soit trois ans plus tard. L'analyse, par notre auteur, des « Matériaux pour une image du Blanc dans la société coloniale du Congo belge » a été publiée en 1982, donc bien avant les études sur les perceptions et les représentations qui se multiplièrent vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle. D'autres exemples pourraient être cités.

*Tertio.* Jean-Luc Vellut a toujours été à l'écoute des grands débats théoriques qui ont sous-tendu la production historiographique depuis les années 1960. Sa réflexion est également nourrie par de grands auteurs, bien au-delà des horizons de l'africanisme. Mais cette réceptivité n'a jamais abouti, chez lui, à l'application servile de tel ou tel schéma d'analyse « dans le vent » (il n'a recours qu'avec circonspection aux concepts généraux, « sous-développement », « impérialisme », « lieux de mémoire », etc.). Au contraire,

---

d'admiration (« Roland Oliver [1923-2014] », dans *Bulletin des Séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*, 60, 1 [2014], p. 91-99).

3. Auxquels il faut ajouter, toujours au Congo, la figure du père Frans Bontinck, grand érudit de l'histoire du Congo.

il a toujours été allergique au caractère anhistorique, simplificateur, voire outrancier de grandes notions passe-partout quand elles sont employées de façon irréfléchie. Combien de fois ne lit-on pas, sous sa plume, des termes comme « complexité », « négociations », « croisements », « continuités et ruptures », et ainsi de suite : des notions qui révèlent sa sensibilité au contexte historique et aux nombreuses nuances dont est faite l'histoire.

On ne sera donc pas surpris d'apprendre son malaise et même son irritation face aux courants historiographiques qui mettent, pour ainsi dire, le passé au service du présent et qui ont pour but d'exprimer des jugements moraux, sans trop se soucier de cette complexité historique. Tel est le cas, par exemple, des travaux sous-tendus par un désir de « repentance » (face à l'esclavage, face aux crimes du colonialisme) ; il a pu et su dégager ses propres travaux des schémas moralisateurs qui trop souvent envahissent le débat public. Vellut s'exprimait ainsi dans une note autobiographique :

« (...) autant je crois au devoir moral d'informer correctement sur les contextes du passé, autant je crois au devoir moral de l'historien vis-à-vis du passé, autant je suis allergique à la dénonciation du passé au nom de jugements moraux qui viennent de notre temps. (...) je ne pense pas que notre époque se trouve au sommet de l'histoire et qu'elle soit qualifiée pour porter de sa hauteur une sorte de jugement dernier sur les époques révolues »<sup>4</sup>.

Dans la même optique, il s'est évidemment toujours démarqué des écrits issus des milieux d'ex-coloniaux qui, des décennies après l'indépendance du Congo, continuaient (et continuent toujours) à se complaire dans une nostalgie décidément bien tenace.

*Quarto.* Les travaux de Jean-Luc Vellut se distinguent également par une heuristique hors du commun. Le riche appareil critique qui sous-tend ses textes témoigne de l'ampleur de l'information mobilisée au service de la réflexion et de l'analyse. Une gamme étendue de sources publiées est mise à contribution : journaux coloniaux, mémoires d'acteurs de l'époque, annales parlementaires, travaux publiés par des commissions officielles, etc. Plus frappante encore est la richesse des sources archivistiques. Jeune responsable du département d'Histoire nouvellement créé de Lubumbashi, Jean-Luc a sillonné les chemins du Katanga pour recueillir et sauver des archives laissées à l'abandon ; ces archives, microfilmées, sont maintenant accessibles à la Bibliothèque des arts et des lettres de Louvain-la-Neuve. Depuis son retour en Belgique, il est évidemment un familier des Archives africaines conservées à

---

4. Citation extraite de l'essai autobiographique mentionné en note 1, « Itinéraires d'un rêveur », p. 156.

Bruxelles, mais il a également largement exploré de nombreux dépôts d'archives publiques et religieuses dans plusieurs pays. Les riches moissons qu'il y a engrangées ont abondamment nourri ses travaux, comme en témoignent les nombreuses notes. Sa grande sensibilité heuristique l'a également amené à rédiger ou à diriger plusieurs ouvrages à caractère méthodologique. Dès 1974, il publia un *Guide de l'étudiant en Histoire du Zaïre* ; en 1996 parut la *Bibliographie historique du Zaïre à l'époque coloniale (1880-1960). Travaux publiés en 1960-1996*, outil indispensable pour quiconque se penche sur l'histoire de ce pays. Au Congo, puis en Belgique, il a été le maître d'œuvre de deux séries de travaux, écrits par des chercheurs congolais et belges, et parus respectivement sous le titre d'*Études d'Histoire africaine*, puis d'*Enquêtes et Documents d'Histoire africaine*. En outre, ses importantes publications de sources – tout récemment les volumes consacrés au kimbanguisme – témoignent elles aussi du rôle capital accordé à l'observation patiente et minutieuse des *petits faits vrais* – seul moyen d'éviter les jugements à l'emporte-pièce concernant le Congo (... ou tout autre sujet !). Ceux qui ont eu l'opportunité de le fréquenter personnellement savent combien de tels jugements l'ont toujours irrité...

L'ampleur de cette quête documentaire a évidemment exigé un grand investissement en temps et en énergie ; mais à long terme, cet investissement a indubitablement porté ses fruits. Comme nous l'indiquions au début de cette préface, certaines études publiées ici datent du début des années 1980. En les relisant aujourd'hui, on s'aperçoit que le temps n'a pas vraiment réussi à y imprimer sa marque. Jean-Luc Vellut a sans doute longtemps fait figure de solitaire au sein du monde historique belge, même s'il a toujours entretenu des rapports amicaux et d'entente scientifique avec Jean Stengers, grande figure de l'historiographie coloniale belge (c'est d'ailleurs ce dernier qui l'a fait entrer à l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer) ; toutefois, vers les années 1990-2000, une nouvelle génération de chercheurs a commencé à s'intéresser à l'histoire du Congo. Ce regain d'intérêt a évidemment (et heureusement) produit plusieurs publications solides ; mais celles-ci n'ont pas démenti ou rendu obsolètes les résultats engrangés par cet aîné – bien au contraire, plus d'un travail a pris comme point de départ et comme source d'inspiration les publications de la génération précédente. Il fallait donc procéder à des mises à jour bibliographiques avant de les livrer, à nouveau, à l'imprimeur. Jean-Luc Vellut lui-même a pris en charge ce travail de révision. Dans certains cas, les articles retenus ici ont toutefois subi des remaniements, et l'un des essais est même complètement inédit ; mais cette initiative découle bien davantage d'une réflexion poussée plus avant par leur auteur, plutôt que d'une nécessité de remettre les versions antérieures au diapason de la recherche actuelle.

Ce livre paraît l'année même où son auteur fête ses quatre-vingts ans. Pour les rédacteurs de cette introduction<sup>5</sup>, qui ont également pris l'initiative de mettre en chantier ce recueil, cette coïncidence n'était toutefois qu'un prétexte commode pour lui témoigner leur estime et leur amitié ; elle n'en constituait pas la raison fondamentale. Car l'essentiel, à leurs yeux, est bel et bien qu'un public plus large puisse prendre connaissance de ce travail d'historien. Ils se félicitent que l'intéressé ait accepté leur proposition et le remercient chaleureusement d'y avoir apporté son appui, malgré son sens de la perfection qui, normalement, l'aurait incité à retravailler de fond en comble toutes ses études avant leur réimpression. Un remerciement tout aussi spécial va à son épouse, Hélène Vellut-Abraham, romaniste de formation, lectrice et correctrice exceptionnelle et discrète de la plupart de ses travaux, qui a contribué de façon efficace à la réalisation de cet ouvrage. Toute notre gratitude va également aux éditions Karthala, qui ont accepté ce livre avec enthousiasme, grâce à l'appui de MM. Jean-Pierre Chrétien, Robert Ageneau et Xavier Audrain ; au service Histoire et Politique du Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren, à l'origine de l'idée de ce projet et qui y a apporté son soutien intellectuel et financier ; à l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer (en particulier en la personne de son secrétaire perpétuel, M. Philippe Goyens), qui a accepté de participer au financement de la publication que voici ; et enfin à la Fondation Louvain qui y a également apporté son soutien financier.

---

5. D'une part, Anne Cornet, qui a été doctorante et assistante chez Jean-Luc Vellut, et Patricia Van Schuylenbergh, qui a été son étudiante (toutes deux sont actuellement attachées au Musée royal de l'Afrique centrale) ; de l'autre, Guy Vanthemsche, un collègue puîné qui, tout en appartenant à une autre génération, une autre université et à un autre « rôle linguistique » (la *Vrije Universiteit Brussel*), lui a témoigné son estime dès ses premiers pas dans le métier.

## Avant-propos

Le présent recueil est dû à l'amicale initiative de Anne Cornet et Patricia Van Schuylenbergh, toutes deux actives au sein de la section Histoire et Politique du Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren, l'une et l'autre comptant parmi mes anciennes étudiantes, l'une et l'autre efficacement relayées par mon collègue et ami Guy Vanthemsche, professeur à la Vrije Universiteit de Bruxelles. Sans leur intervention, leur patience, leur concours moral et scientifique, je n'aurais pas entrepris ce travail. Mon amicale gratitude leur est acquise. C'est à eux que je dois aussi que ce livre a bénéficié de précieux concours matériels, combien rares à octroyer de nos jours. Il en est fait état dans l'introduction et je me contente ici d'assurer ces donateurs de ma profonde reconnaissance.

Le présent volume a été constitué à partir de travaux publiés au fil des années dans des versions qui se trouvent dispersées dans des publications inégalement accessibles. Ce n'est pas pour autant qu'ils aient été reproduits ici tels qu'ils avaient été publiés : le plus souvent, ils ont été revisités parfois en profondeur. J'avais déjà pu entamer ce travail au cours d'un bénéfique séjour, en 1996-1997, au NIAS (Netherlands Institute of Advanced Studies), alors à Wassenaar, Pays-Bas. J'ai poursuivi cette mise au point en vue de la présente publication. Aujourd'hui, l'ensemble comporte en outre des inédits. En tête de chaque essai, j'ai brièvement indiqué son statut.

Le fil conducteur qui unit ces essais est celui de l'insertion du Congo dans l'ordre international qui a progressivement pris forme, d'abord sous hégémonie européenne. L'étape coloniale qui nous retient ici s'est inscrite au fil d'une rencontre pluriséculaire et souvent embrouillée entre différentes « histoires », celles du centre de l'Afrique et celles des amorces d'ordre global, dans le cadre du monde atlantique et, plus marginalement, aux marges occidentales de l'océan Indien.

Ce fil conducteur ne s'est pas déroulé dans un champ immobile. Au cours de plus de cinquante ans, j'ai travaillé dans l'ombre des révisions souvent renouvelées d'une appréhension historique du passé de l'Afrique. Dans mon



cas, l'apprentissage se fit, dans les années 1965 et suivantes, sous les auspices intellectuels de la School of Oriental and African Studies de Londres. Pour le travail de l'historien, cette période fut riche en enthousiasmes. En particulier, dans cette région de l'Afrique où j'ai pu travailler, les accès aux archives et aux témoignages se sont libéralisés, tandis que les vagues intellectuelles se succédaient les unes aux autres : recherche des constructions politiques africaines anciennes (et en particulier de l'ancien Kongo et de l'Angola), versions marxisantes du « sous-développement », entrée du domaine colonial dans l'horizon des chercheurs, histoire des « initiatives africaines » (à ne pas confondre avec l'épisode distinct et bruyant des *subaltern studies* qui vint plus tard), histoire culturelle, histoire des émotions, exercices de sémiologie interculturelle, d'autres encore ?

On ne traverse pas indemne ces courants contrastés, encore que certains d'entre eux aient suscité (et suscitent) mon scepticisme. En effet, le Congo est une construction qui a fortement sollicité les imaginations. Au fil de ce fleuve qui n'était pas toujours tranquille, il m'est toutefois resté une conviction, celle de la pertinence en Afrique aussi des modèles de connaissance historique développés dans la longue tradition de l'Occident européen. Certains ont vu dans cette démarche un « vol de l'histoire » des autres parties du monde (la formule fut lancée par Jack Goody). J'y vois pour ma part un reflet de la conviction qu'il est possible de partager l'histoire : cette conviction mutuelle jeta, à travers les siècles, des ponts entre les univers africains et européens. Après tout, une première *Histoire du royaume du Congo* était déjà publiée en 1624, sur la base de sources à la fois africaines et européennes. À cette époque, le facteur spirituel figurait comme un lien entre les expériences d'univers distincts. Cette balise a continué à me guider et on en verra les traces dans les essais qui suivent.

Marc Bloch a observé que « sans se pencher sur le présent, il est impossible de comprendre le passé ». Le présent dans lequel les pages qui suivent ont pris forme est celui d'une érosion accélérée des modèles européens d'institutions et d'entreprises qui avaient été jetés sur l'Afrique, tels de vastes filets, dans un climat fait d'illusions, de vues intéressées, de générosité, et, souvent, d'autosatisfaction. Aujourd'hui, la période coloniale apparaît mieux comme ayant été une époque de grandes transformations mais aussi comme un temps très passager, celui de l'ombre jetée sur une vaste région par un géant dont les pieds étaient d'argile.

Cette lente prise de conscience m'est venue dans l'atmosphère stimulante d'une vaste table virtuelle, celle de discussions et conversations qui, à partir de la fin des années 1960, se sont échangées à l'échelle tant du Congo que d'autres pays du monde. Au Congo même, l'excellent climat intellectuel que j'y ai connu a été nourri par les relations confiantes et enrichissantes avec une

première génération d'historiens congolais, « historiens » dans le sens qu'on donne aujourd'hui à ce terme, car ils avaient eu leurs prédécesseurs dans un passé parfois lointain. Cette nouvelle génération s'est distinguée : je ne suis pas seul à penser qu'elle a brillé par ses qualités dans le Congo universitaire de la post colonie. Mais il s'est aussi agi de l'expérience d'une génération à l'échelle internationale. J'ai retenu leurs noms dans les références aux nombreux travaux que j'ai évoqués dans le présent recueil.

Quelques riches personnalités m'ont particulièrement inspiré et accompagné. Il est difficile et injuste de retenir certains noms plutôt que d'autres, mais je voudrais évoquer une petite cohorte, des plus hétérogène, de ceux à qui va ma reconnaissance particulière : Roger Aubert, esprit internationaliste et libéral dans un monde qui l'était moins, Louis Jadin, pionnier hardi et peu conventionnel de l'histoire de l'ancien Kongo et qui fut mon premier cornac dans le domaine portugais, Jan Vansina, visionnaire et éveilleur, Frans Bontinck, généreux érudit, Bogumil Jewsiewicki, explorateur enthousiaste, Roland Oliver, grand bâtisseur, Jean Stengers, qui m'a amicalement encouragé à chaque pas sur le terrain glissant du Congo en Belgique. Tous, d'une manière ou d'une autre, m'ont aidé à me risquer dans le domaine du passé de l'Afrique ou, tout simplement, ont été des compagnons de route au cours de ces explorations.

D'autres noms ont suivi. Je les citerai dans le plus joyeux des désordres, dissimulé sous l'ordre trompeur de l'alphabet : Deogratias Bimanyu Kamanzi, David Birmingham, Paule Brasseur, Jean-Pierre Chrétien, Léon de Saint Moulin, Harry De Wilde, Michel Dumoulin, Hubert Durt, Mathieu Zana Etambala, Guido Gryseels, Jean-Marie Hannick, Nancy Rose Hunt, George Modelski, Jérôme Mumbanza, Jean-Marie Mutamba, Isidore Ndaywel, Philippe Marechal, Andrew D. Roberts, Jacob Sabakinu Kivilu, Maria Emília Madeira Santos, Charles Sikitele, Léon Verbeek, Henk L. Wesseling.

Au fil des dernières étapes, j'ai bénéficié du soutien moral et intellectuel de Rosario Giordano et de Giacomo Macola. Jean-Pierre Chrétien a généreusement soutenu l'entreprise auprès des Éditions Karthala. Je retiens à part mes exigeants lecteurs et réviseurs, Gauthier de Villers, fasciné par les « systèmes » et censeur tenace, Hélène Vellut-Abraham qui, de Canberra à Bruxelles, en passant par Kinshasa et Lubumbashi, a toujours encadré avec affection et compétence mes travaux trop brouillons et enfin, dernier en date, Guy Vanthemsche, un grand professionnel du fond et de la forme. Anne Welschen, assistante de la section « Archives et gestion des collections » du Musée de Tervuren, m'a aidé dans la constitution d'un dossier iconographique. Hélène Vellut-Abraham et Guy Vanthemsche ont vérifié et soigneusement assuré le travail d'édition. Les fautes qui restent me sont dues.

J'ai longtemps eu conscience de mes difficultés à m'intégrer efficacement dans les institutions. J'en apprécie d'autant plus l'appui qu'ont apporté à cette publication les trois institutions de Belgique au sein desquelles j'ai pu poursuivre mon travail, l'Université catholique de Louvain, au travers de la Fondation Louvain, le Musée royal d'Afrique centrale, et l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer. À toutes trois et leurs responsables va ma reconnaissance.

# Sigles

|                    |                                                                                                                      |
|--------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AA :</b>        | Archives africaines du Service public fédéral des Affaires étrangères, Bruxelles                                     |
| <b>AAM :</b>       | Archives de l'archevêché de Malines                                                                                  |
| <b>ABAKO :</b>     | Association des Bakongo pour l'unification, la conservation, le perfectionnement et l'expansion de la langue kikongo |
| <b>ABFMS :</b>     | American Baptist Foreign Mission Society                                                                             |
| <b>ACICM :</b>     | Archives de la Congrégation du Cœur immaculé de Marie (Scheut), KADOC, Leuven                                        |
| <b>AEB :</b>       | Archives du Service public fédéral des Affaires étrangères, Bruxelles                                                |
| <b>AGR :</b>       | Archives de l'État [anciennement : Archives générales du Royaume], Bruxelles                                         |
| <b>AMNE :</b>      | Arquivo do Ministério dos Negócios Estrangeiros, Lisbonne                                                            |
| <b>ANOM :</b>      | Archives nationales d'Outre-mer, Aix-en-Provence                                                                     |
| <b>APK :</b>       | Archives provinciales du Katanga, Lubumbashi (consultées en 1971-1976)                                               |
| <b>APR :</b>       | Archives du Palais royal, Bruxelles                                                                                  |
| <b>ARSC :</b>      | voir ARSOM                                                                                                           |
| <b>ARSOM :</b>     | Académie royale des Sciences d'Outre-mer, Bruxelles                                                                  |
| <b>ASGL :</b>      | Arquivo, Sociedade de Geografia, Lisbonne                                                                            |
| <b>AST :</b>       | Archives Stanley, Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren                                                        |
| <b>ASV, DACB :</b> | Archivio Segreto Vaticano, fonds <i>Delegatio apostolica Congo Belgi</i> , Rome                                      |
| <b>AVJ :</b>       | Archief Vlaamse Jezuïeten, KADOC, Leuven                                                                             |
| <b>BMS :</b>       | Baptist Missionary Society                                                                                           |
| <b>CEGESOMA :</b>  | Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines [anciennement : CEGES], Bruxelles              |
| <b>EJCSK :</b>     | Église de Jésus-Christ sur la Terre par le Prophète Simon Kimbangu                                                   |
| <b>FO :</b>        | voir PRO                                                                                                             |

|                  |                                                                                            |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>HMC :</b>     | Lord Hailey. Miscellaneous correspondence, MSS British Empire, s.342, Rhodes House, Oxford |
| <b>IRCB :</b>    | voir ARSOM                                                                                 |
| <b>KADOC :</b>   | KU Leuven, Documentatie- en Onderzoekscentrum voor Religie, Cultuur en Samenleving         |
| <b>MP :</b>      | E.D. Morel Papers, London School of Economics                                              |
| <b>MRAC :</b>    | Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren                                                |
| <b>OPM :</b>     | Archives des Œuvres pontificales missionnaires, Lyon                                       |
| <b>PHC :</b>     | Presbyterian Heritage Center, Montreat, North Carolina                                     |
| <b>PRO, FO :</b> | Public Record Office, fonds Foreign Office, Kew                                            |
| <b>RA :</b>      | Riksarkivet, Stockholm                                                                     |
| <b>SMF :</b>     | Svenska Missionsförbundet (Alliance missionnaire suédoise)                                 |

PREMIÈRE PARTIE

**ÉTAT DU CONGO. ÉTAT CONQUÉRANT,  
ÉTAT DE TRANSITION**

# 1

## **L'État indépendant du Congo dans l'histoire des géopolitiques du centre de l'Afrique<sup>1</sup>**

**Le centre de l'Afrique aux marges des économies mondiales.  
Antennes du capital marchand et amorces géopolitiques**

Le processus d'ancrage du centre occidental de l'Afrique sur un segment de l'économie atlantique fut enclenché par les navigations portugaises des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Au cours des deux siècles suivants, la région fut bientôt prise dans les filets de l'économie esclavagiste de l'hémisphère occidental. Ce n'est qu'à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle que l'horizon parut s'éclaircir. Au fur et à mesure que les plantations esclavagistes perdaient leur prépondérance dans les économies occidentales d'outre-mer, l'Europe voyait se dessiner un nouvel ordre mondial, accompagné de renouveaux religieux. Différents courants chrétiens caressaient en effet l'idée d'une régénération de la société moderne sous les auspices d'un christianisme universel. Entre-temps, le capitalisme libéral triomphait. Lui aussi, au-delà de ses tares, était porteur de vues optimistes sur l'avenir. Suivant le cri d'espoir souvent cité de Victor Hugo, « il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées ».

Cette foi dans le progrès trouva des échos en Algérie, avec les premières conquêtes françaises et le mouvement saint-simonien, et en Égypte sous l'inspiration de Méhémet Ali (1769-1849), désireux d'ouvrir à la modernité

---

1. Essai inédit.

son pays et son hinterland africain. Que ce fût en Algérie ou au Caire, l'ouverture de voies de communication modernes figurait en tête des priorités : on retrouvera des traces de cette confiance dans les débuts de l'entreprise de Léopold II et de Stanley au Congo.

Dans l'Afrique continentale, le changement s'étala lentement dans le temps, mais avant tout il se manifesta dans le sillage des avancées du monde musulman. L'image alors répandue en Europe d'un « Orient » miné par le déclin fut en effet contredite par les faits. À partir des années 1820, en provenance de Turquie, d'Égypte, du Maghreb, d'Arabie, de Zanzibar, ce fut l'*Orient* esclavagiste et non « l'Occident » libéral qui avançait ses pions. À Khartoum, le financement du commerce était assuré par des postes avancés contrôlés en dernière instance par quelques maisons cosmopolites du Caire, tandis qu'en Afrique orientale, l'activité commerciale arabe était alimentée par le capital indien, musulman ou non (*bania*). Gérant les douanes de Zanzibar, finançant à la fois le marché de l'Inde pour le compte des plantations arabes, tout comme les expéditions au long cours dans l'intérieur de l'Afrique, c'est le capital indien qui fut prépondérant dans la région, et ceci jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans cet essai, nous recourons indifféremment aux termes de « frontière » ou de « zone pionnière » pour désigner un contexte fait de destructions mais qui annonçait aussi les reconstructions à venir. En Afrique équatoriale, l'avancée des frontières musulmanes et, dans une moindre mesure, luso-africaines débouchait sur différentes formes d'économie esclavagiste. Cet élan fut brisé par les conquêtes sous direction européenne qui entendirent structurer la région en territoires stables, destinés à permettre à diverses variantes du capitalisme colonial d'opérer à l'abri de lois, de réglementations, de tribunaux internationalement reconnus, etc.<sup>2</sup>.

- 
2. Une abondante littérature traite de l'histoire économique, sociale et religieuse des « frontières », parfois dans une optique comparatiste, à partir d'exemples en Amérique du Nord, au Brésil et en Afrique du Sud, mais aussi dans le monde méditerranéen. Pour la périphérie de l'économie maghrébine au centre de l'Afrique des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, D.D. CORDELL, *Dar al-Kuti and the Last Years of the Trans-Saharan Slave Trade*, Madison, University of Wisconsin Press, 1984, parle d'une « frontière islamique » (p. 12-14), mais insiste sur l'influence de facteurs locaux. J'ai eu recours à la notion de « frontière » pour étudier l'*hinterland* (*sertão*) de l'Angola atlantique : « Le Lunda et la frontière luso-africaine, 1700-1900 », *Études d'Histoire africaine*, III (1972), p. 61-166. Dans *Tristes tropiques*, C. Lévi-Strauss a parlé de « zones pionnières » pour décrire les régions du Brésil où, à la périphérie du monde industriel, des modes de vie se côtoient, dans le plus grand désordre. Il en résultait une situation composite faite d'emprunts à des univers différents, lointains aussi bien que locaux : objets, armements, types d'habitats, croyances, etc.



*Les dynamiques du centre*

En attendant, une situation complexe naquit de l'appui que, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, de multiples ressources européennes avaient apporté à l'avance égyptienne. Sous le régime du khédivé, c'était en fait la domination de l'Occident qui s'annonçait. Elle se manifestait par un équipement scientifique, technique, idéologique, des ressources politiques et militaires, des efforts plus ou moins réussis pour adapter dans des milieux nouveaux les concepts occidentaux d'État et bientôt de structuration territoriale, géopolitique. L'équipement moral et idéologique assuré par l'abolitionnisme permettait de mobiliser les forces nécessaires pour porter un coup d'arrêt à la grande marche en avant des zones pionnières, à la fois sociales et économiques, qui redessinaient la carte de l'Afrique.

En arrière-plan, on sent la crainte diffuse en Europe que les sociétés de « frontière » entraînent l'Afrique dans une direction qui éloignerait celle-ci de l'*Occident*. En 1885, la chute de Khartoum devant le mouvement mahdiste fut correctement interprétée comme un coup d'arrêt aux influences occidentales. En Europe, certaines voix autorisées y virent la manifestation d'un processus de grande ampleur et elles trouvèrent un large écho dans le contexte occidental. Ce fut le cas du large mouvement d'enthousiasme populaire qui salua l'appel de Lavigerie en faveur d'une « nouvelle croisade ».

Entre-temps, dans les Balkans, la question d'Orient avait pris place au centre de la scène diplomatique. Les grandes références des affrontements qui l'accompagnèrent étaient géopolitiques mais aussi religieuses. Ces dernières avaient figuré au premier plan, comme l'avaient montré le soulèvement de la Grèce ou, plus tard, la question des chrétiens d'Orient au Liban ou encore des minorités chrétiennes dans les Balkans.

Ce dernier cas connut un grand retentissement lorsque, en Angleterre, sous l'autorité morale de Gladstone, un mouvement humanitaire libéral prit la défense des populations chrétiennes de Bulgarie soumises au régime ottoman. La campagne d'opinion publique menée à cette occasion fut, à l'époque, combattue, en Angleterre même, par les courants conservateurs. Elle est aujourd'hui dénoncée par l'historiographie turque comme une manifestation précoce d'« islamophobie ». Dans le cadre du présent travail, nous préférons y voir un signe avant-coureur de l'organisation de mouvements humanitaires de masse. *L'agitation bulgare* annonça le mouvement qui, dans les années 1900, rallia chrétiens et libéraux contre le régime léopoldien du Congo<sup>3</sup>.

---

3. L'étude classique des atrocités en Bulgarie est due à R.T. SHANNON, *Gladstone and the Bulgarian Agitation 1876*, Londres, Thomas Nelson and Sons, 1963.

Ces grandes mobilisations n'ont pas échappé aux luttes partisans. À ce stade, retenons l'existence en Europe de courants opposés concernant la coexistence avec les sociétés esclavagistes de l'*Orient*. La question se posa en Afrique. Certes, il ne manqua pas de témoins et acteurs européens du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont estimé que l'esclavage musulman constituait une sorte de promotion pour les Africains : typiquement, l'argument développé était que les esclaves noirs auraient été généralement bien traités et que leur sort ne devrait pas être comparé avec celui, plus rigoureux, enduré par les esclaves des plantations en Amérique du Nord ou au Brésil. Contentons-nous ici de noter que ces comparaisons à gros traits, souvent basées sur l'ignorance, ont été scrutées de plus près par les historiens d'aujourd'hui<sup>4</sup>.

À l'époque même, on n'aurait pas eu de mal à trouver des jugements moins complaisants vis-à-vis de l'esclavage, en Égypte notamment. Un observateur anglais du Caire des années 1840 donnait un tableau bien différent et rapportait que les esclaves, omniprésents dans l'économie, étaient victimes d'une mortalité effrayante par suite de maladies, épidémies, etc. : il évoquait un terme de cinq ou six ans pour qu'une génération d'esclaves fût emportée et dût être remplacée. Entre-temps, en avançant dans le siècle, le recours, millénaire, de l'Égypte à des soldats-esclaves noirs, devint plus marqué avec l'avance au Soudan, tandis que la recherche de main-d'œuvre servile ne faisait qu'augmenter, en même temps que croissaient les besoins de l'agriculture égyptienne (plantations de coton, travaux d'irrigation, etc.).

D'une part, l'antiesclavagisme réactiva les courants d'hostilité religieuse qui, au fil des temps, ont coexisté en Europe avec des appels à la coexistence pacifique entre christianisme et islam. Un sentiment de rupture se renforça toutefois avec l'expansion du mahdisme au Soudan. Celle-ci fut en effet étroitement associée à la fois au *jihad*, guerre sainte, et à l'esclavage<sup>5</sup>. Parmi les grandes voix qui se firent entendre en Europe, retenons ici celle de l'économiste P. Leroy-Beaulieu, référence obligée des avocats du mouvement colonial. En Afrique, au-delà des intérêts économiques qui nourrissaient le mouvement colonial, ce prolifique auteur avança qu'une lutte plus décisive était engagée.

---

4. Un court inventaire de positions tolérantes rencontrées au XIX<sup>e</sup> siècle vis-à-vis de l'esclavage musulman est proposé par B. LEWIS, *Islam*, Paris, Gallimard, Quarto, 2005, p. 364-367. Mise au point comparative entre les esclavagismes de plantation sur la côte d'Afrique orientale et en Amérique du Nord : F. COOPER, *Plantation Slavery on the East Coast of Africa*, New Haven, Yale University Press, 1977.

5. Les juristes et théologiens musulmans contemporains maintiennent l'existence d'un lien structurel entre *jihad* et esclavage, deux principes théoriquement considérés comme indépassables dans l'islam. R. BOTTE, *Esclavages et abolitions en terre d'islam*, Bruxelles, André Versaille éditeur, 2010, p. 55-58.

Le principal danger est la recrudescence de l'islam [...], exalté et victorieux, qui a repris possession de toutes ces contrées que les khédives d'Égypte avaient couvertes d'un fragile vernis de demi-civilisation. C'est là pour l'humanité et le progrès un des plus pitoyables échecs qu'ils aient subis dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle et il faut toute la frivolité occidentale pour n'en être pas ému. Le centre de l'Afrique recèle donc aujourd'hui des forces nouvelles, hostiles à l'Europe, plus confiantes et plus unies qu'autrefois<sup>6</sup>.

Quel que fût le jugement porté, l'islam africain était alors en phase d'expansion. L'attestaient le succès grandissant au sud du Sahara de la confrérie libyenne de la *sanusiyya*, tout comme, au Soudan des années 1880, les progrès rapides du mahdi. Ayant reçu une révélation lui ordonnant d'établir le régime rigoureux de la *sharia*, il rassemblait les mécontents du régime « turc » d'oppression, les taxations iniques, les bandes d'irréguliers armés, les raids esclavagistes, et il électrisait les foules en proclamant : « je détruis le monde et je construis le monde à venir »<sup>7</sup>.

L'histoire des débuts du Congo de Léopold II montre que l'attitude envers l'islam évolua entre différents pôles. Les alliances dangereuses avec grands traitants en marquèrent les débuts, Léopold II y prit une part active, tandis que, sur le terrain, il régna durant quelque temps un climat de complicité entre Grandes Traditions du Livre face au « paganisme » africain : nombre de clichés photographiques illustrent les sympathies « orientalistes » affichées par des officiers européens, drapés dans des djellabas aux côtés de traitants arabes. Les ruines d'une mosquée à Isangi au confluent du Lomami et du Congo marquèrent dans les années 1890 le point extrême de l'avance arabe sur le fleuve<sup>8</sup>.

Mais ces affinités sombrèrent bientôt sous le poids des rivalités commerciales, stratégiques et idéologiques autour de la question de l'esclavage. Nous reviendrons plus loin sur ces affrontements (1<sup>re</sup> partie, chap. 2). La lutte pour l'accès au Nil constitua le haut point d'une rupture que le restant de l'histoire coloniale devait entériner. Le déclenchement des hostilités de l'État avec les traitants swahili fut le signe d'un tournant qui se répercuta vers le Nord. Remontant l'Uele comme un « boulevard », les forces de l'État amorcèrent

---

6. P. LEROY-BEAULIEU, *De la colonisation chez les peuples modernes*, 6<sup>e</sup> éd., Paris, Félix Alcan, 1908, p. 348. Leroy-Beaulieu a publié ce passage, sans le modifier, à partir d'une édition antérieure (1885) de son ouvrage.

7. F. NICOLL, *The Mahdi of Sudan and the Death of General Gordon*, Thrupp, Sutton Publishing, 2004, p. 177. Cet ouvrage utilise les nombreuses sources écrites arabes laissées par le mouvement mahdiste.

8. Cliché des ruines de cette mosquée dans le *Mouvement géographique*, 11.10.1896, col. 491.

dès lors une avancée vers le Bahr el-Ghazal. Le Soudan du Sud était alors devenu un champ de bataille confus entre différentes constellations où le facteur religieux n'était pas le seul en cause. Dans cette mêlée, influences européennes, égypto-turques, mahdistes, dinka autochtones, étaient tour à tour à l'avant-plan.

Les vues prospectives sur le cours de l'histoire n'apparaissaient sans doute qu'avec une clarté inégale aux principaux décideurs qui, dans l'Europe du temps, réfléchissaient à l'avenir de l'Afrique. Entre-temps, les zones pionnières étaient elles-mêmes animées par leurs dynamiques propres, et il convient d'en dessiner quelques grands traits.

### *Les dynamiques des périphéries*

On se contentera ici de situer schématiquement les principaux foyers qui, en Afrique même, remodelèrent la carte économique et sociale des régions aux proches alentours du centre de l'Afrique.

Nous partons du Caire et de l'Égypte de Méhémet Ali (1769-1849). Celui-ci fut à l'origine d'une politique du Nil qui devait connaître son apogée sous le gouvernement d'un de ses successeurs, Ismaïl (1863-1879). Le système égyptien de positions établies le long du fleuve, égrenant des stations militaires et commerciales, la politique d'avancée grâce aux recrutements militaires sur place, grâce à l'autofinancement, grâce à un monopole d'État sur l'ivoire, grâce enfin à une manipulation du mouvement antiesclavagiste ne furent pas sans inspirer des précédents à la politique suivie plus tard par Léopold II. Sous le gouvernement d'Ismaïl, à la fois vilipendé et admiré, les richesses (l'ivoire, les esclaves) extraites du Soudan servirent à urbaniser Le Caire et à raffermir la situation de l'Égypte sur la scène internationale. Ce message non plus ne fut pas perdu. À bien des égards, le Soudan d'Ismaïl fut la matrice du Congo de Léopold<sup>9</sup>.

Attardons-nous ici à la poussée d'une zone pionnière, celle des trafiquants, avant-garde informelle de l'avance égyptienne<sup>10</sup>. Il s'agit en réalité d'une économie de pillages qui envahit graduellement le Bahr el-Ghazal, financée au Caire et à Khartoum par des maisons de commerce en gros d'origines

---

9. J. Stengers a parlé du « mirage soudanais » qui hanta Léopold II, c'est-à-dire des richesses que le roi pensait trouver au Soudan. Nous pensons ici à l'influence exercée sur Léopold II par les méthodes semi-coloniales inaugurées par le régime égyptien au Soudan.

10. Un phénomène socialement comparable mais à moindre capitalisation se développa simultanément à partir du Maghreb et de Tripoli. Lui aussi s'étendit en zone pionnière vers les bassins du Chari et de l'Uele. D. CORDELL, *op. cit.*

diverses, turques, égyptiennes, chrétiennes. Les grands trafiquants de l'époque établirent quelques bases d'opération, plus permanentes que les camps volants des razzieurs. Leur avance vers le sud se déroula en parallèle avec celle de trafiquants plus à l'ouest, autour du lac Tchad. Dans cette région, soutenus en dernier ressort par des crédits provenant du Maghreb, et avec leur cortège de ravages, le trafic et les razzias provoquèrent de nouveaux et importants regroupements politiques et sociaux dans la région Uele-Bomu.

De composition cosmopolite, regroupant des populations émietées, fournisseurs d'ivoire et d'esclaves, les dynasties banda et zande opposèrent aux trafiquants et aventuriers un mur suffisamment souple pour adopter des éléments de l'islam, de l'écriture et de la langue arabes, des armes modernes enfin. C'est en poussant leurs reconnaissances dans cette zone frontière que, venus d'Europe, des cadres au service du khédivé, des commerçants à l'aventure, quelques religieux chrétiens, et bientôt des savants poursuivirent le rêve ancien de repérer les sources du Nil. Ceci amena à donner un sens politique à la notion de bassin hydrographique : situer les lignes de faite des affluents du Haut-Nil s'inscrivait dans un dessein politique d'unifier territorialement cette région sous l'autorité ultime du Caire. Cette avancée de l'*Orient* vers le centre de l'Afrique n'alla d'ailleurs pas sans éveiller des doutes parmi les cadres chrétiens du gouvernement du khédivé.

Les armes à feu, les références à une économie esclavagiste, des éléments de l'islam furent autant de caractéristiques que l'on retrouve dans une autre avant-garde des trafics d'ivoire et d'esclaves, et dont ici aussi les centres d'impulsion étaient basés en Afrique. Cette fois encore, la « frontière » était caractérisée par des hiérarchies, économique, ethnique et sociale. Sur la côte, une économie de plantation esclavagiste développée à Zanzibar par une élite arabe en provenance d'Oman. Financés par le capital indien implanté à Zanzibar, des commerçants arabes ou afro-arabes (swahili) lançaient de grandes expéditions conçues comme des entreprises mixtes, réunissant petits et plus grands crédits commerciaux, et s'appuyant sur des classes déracinées d'Africains libres ou esclaves pour de grandes opérations à l'intérieur, vers les Grands Lacs et bientôt au-delà. À proximité du Lualaba, ils y établirent, à Kasongo, Nyangwe, Kabambaré, des centres stables, entourés d'importantes plantations esclavagistes, et servant de base à des expéditions de reconnaissance et de traite de l'ivoire et des esclaves.

C'est dans ces centres que mûrissait une connaissance géographique du centre de l'Afrique. Durant son séjour à Nyangwe, Livingstone se vit proposer d'être mis en relation avec les Bashilange, maîtres du Lubucu : il sera encore question plus loin de cette zone de marché aux confins de l'Angola. Bien introduit dans la culture swahili, Cameron entendit, lui aussi, discuter à Ujiji et à Nyangwe de la géographie économique de la grande région, de

l'avance des « Turcs » à partir du nord et des perspectives ouvertes par des traversées individuelles effectuées par des voyageurs arabes jusqu'à la côte occidentale<sup>11</sup>. Dans le style accrocheur qui était le sien, Stanley évoqua une sorte de Royal Geographical Society informelle qui fonctionnait à l'époque entre voyageurs arabes et africains :

*The 'Great River' has been the subject of as many hot disputes under the eaves of the mud houses of Nyangwe and the cane huts of the river fishermen as it was under the classic roof at Burlington House [siège de la Royal Geographical Society de Londres]<sup>12</sup>.*

Ainsi que nous l'avons relevé dans le bassin de l'Uele et du Bomu, la « frontière » commerciale de l'Est avançait grâce à l'incorporation de forces cosmopolites – les « Maniema » dans la zone pionnière afro-arabe – et elle provoqua à ses marges la création de regroupements politiques nouveaux. Dans des centres regroupant des milliers d'habitants, une élite ethnique imposa une domination de fer et de feu à des populations d'origines diverses, sans possibilité de résistance. Les alliances conclues avec les trafiquants assuraient l'afflux d'armes à feu, clés du pouvoir, l'adoption de bribes de culture arabe, et rassemblaient en échange l'ivoire et le gibier humain raziés dans des régions de plus en plus étendues.

La constitution de groupes sociaux cosmopolites conscients de leur pouvoir ; le rôle clé des armes modernes et l'usage répandu de la terreur ; les échos de traditions religieuses universalistes ; l'incorporation de régions entières dans des circuits commerciaux plus ou moins fragilement connectés avec des économies mondiales ; des modes de production esclavagiste comme horizon, autant de caractéristiques communes d'un monde musulman en expansion, entrouvert sur l'Occident, mais en même temps décalé par rapport aux différents ressorts d'un nouvel ordre mondial qui s'affirmait incompatible avec l'esclavage. Le prix à payer fut lourd, on va y revenir.

Les frontières de l'Ouest tissèrent la plus ancienne et aussi la plus légère des toiles transcontinentales. L'une fut tissée au XVII<sup>e</sup> siècle entre la côte, le royaume de Kongo, et le relais du Pool, vaste et ancien centre de marchés

---

11. F. BONTINCK, « La double traversée de l'Afrique par trois "Arabes" de Zanzibar (1845-1860) », *Études d'Histoire africaine*, VI (1974), p. 5-53.

12. *Stanley's Despatches to the New York Herald, 1871-1872, 1874-1877*, Boston University Press, 1970, p. 359. X. LUFFIN, « Les premières explorations arabes du Congo d'après une source omanaise [Said bin Ali al-Mugiri] », *Annales Équatoria*, 29 (2008), p. 425-445 : l'auteur fait le point à partir de témoignages oraux recueillis dans les années 1930 par un auteur omanais et il les compare aux sources publiées d'origines diverses.

entre la côte atlantique et le commerce du fleuve et qui héritait en fait d'un nœud d'échanges plus anciens. Une autre direction, terrestre celle-ci, visa les *feiras*, zones de marchés cosmopolites établis sur la rive gauche du Kwango et qui, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, reliaient la côte atlantique au *commonwealth* lunda, lui-même indirectement connecté aux établissements swahili et portugais sur la côte africaine de l'océan Indien.

L'existence de ces réseaux Ouest-Est fut essentiellement nourrie par la traite des esclaves, et ses itinéraires sont attestés depuis que nous disposons de documents écrits sur cette partie de l'Afrique. Ce n'est pas le lieu de s'attarder à la vision ambitieuse poursuivie dans la première partie du XVI<sup>e</sup> siècle et à laquelle s'associa Mvemba a Nzinga, Afonso, « roi de Kongo » (1506 ?-1542), figure de géant qui accompagna l'entrée de l'Afrique dans un système mondial. Ce visionnaire trouva sa place dans le vaste projet d'une géopolitique transcontinentale qui anima les premiers navigateurs portugais le long de la côte occidentale de l'Afrique<sup>13</sup>. Lors de son entrée dans l'estuaire du Congo, Diogo Cão crut en effet y trouver une voie d'accès au Nil et à l'Abyssinie. Il est important de garder à l'esprit que les voyages portugais le long de la côte occidentale de l'Afrique comportaient, certes, une dimension commerciale, mais qu'ils témoignaient aussi d'un vaste projet millénariste qui visait à prendre en tenaille les bastions musulmans de la mer Rouge *via* un accès à l'océan Indien d'une part, mais aussi par le biais d'une alliance avec le royaume africain du « Prêtre Jean »<sup>14</sup>.

Sous le règne d'Afonso, contemporain de Manuel, le grand roi millénariste du Portugal, cet objectif fut rapidement compris au Kongo et, au fil du siècle, il resta un grand thème des relations de Mbanza Kongo avec Lisbonne et Rome<sup>15</sup>. Les circonstances étaient favorables à un moment où, à Rome, se profilait un nouveau rôle international pour la papauté : nous verrons une conjoncture semblable se répéter à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Vers 1530, le roi de Kongo prétendit encore détenir le monopole des communications avec le Nil : il refusa à un jésuite de tenter cette liaison transcontinentale en vain poursuivie depuis les premiers navigateurs portugais. Peu d'années auparavant, un religieux portugais avait ramené de ses voyages en Éthiopie les rumeurs qui situaient les sources du Nil dans de grands lacs, et

---

13. Formellement, le concept de géopolitique date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Je ne vois cependant pas d'inconvénient à le projeter dans le passé pour désigner les conceptions politiques faisant appel à des facteurs de territoires géographiquement définis. Y. LACOSTE (dir.), *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion, 1993.

14. Je renvoie ici au beau travail de S. SUBRAHMANYAM, *L'empire portugais d'Asie, 1500-1700*, Paris, Éditions du Seuil, (coll. « Points »), 2013.

15. Les travaux de J. Aubin, L. Jadin et T. Filesì sont essentiels pour l'étude de ce tissu de relations internationales.

d'autres qui assuraient que, dans ces régions du Haut-Nil, un autre fleuve se dirigeait vers l'ouest, « sans doute vers Manicongo ». À une époque qui ignorait encore le calcul précis des longitudes, le rêve d'une alliance étatique et religieuse qui fût transcontinentale alimentait toutes les rumeurs en Europe<sup>16</sup>.

Entre-temps, il est vrai, les trafics de l'intérieur dessinaient une géopolitique africaine informelle, non écrite, où s'échelonnaient des ports de commerce sur le Haut-Congo et d'autres qui, au sud de la grande forêt, mettaient en relations, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, la côte atlantique d'Afrique centrale avec les centres commerciaux de la côte orientale, sur l'océan Indien. En 1590, D. de Abreu e Brito, dépêché en Angola par la Couronne, fit état des récits d'esclaves *soasos*, « brigands errants », qu'il avait interrogés et suivant lesquels l'itinéraire de Luanda *via* Lucala aux mines d'or de Monomotapa comptait 205 lieues, à quoi il fallait encore ajouter 200 lieues pour atteindre Mozambique, soit un total de 20 jours de voyage, pour ces marcheurs intrépides sans charge<sup>17</sup>. Dans les années 1640, durant leur séjour à Luanda, les Hollandais recueillirent encore des rumeurs sur les communications avec la côte Est et des hommes aux cheveux noirs non crépus. On ne saura jamais si le contenu de ces témoignages fut, oui ou non, suggéré par les interrogateurs.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une nouvelle voie de communication transcontinentale s'ouvrit à partir du plateau du Bié, vers le Haut-Zambèze et de là vers les Grands Lacs, alors que le cycle des esclaves prenait un nouvel essor. C'est sur ce dernier que se branchèrent le cycle de l'ivoire et, plus tard, celui du caoutchouc, dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. En Occident, durant

- 
16. Fr. ÁLVARES, *Verdadeira informação das terras do Preste João das Índias* (1520), Lisbonne, Publicações Europa-América, 1989, p. 252. Sollicité au XVI<sup>e</sup> siècle par Pigafetta qui baignait alors dans la culture romaine et les rumeurs qui y circulaient, Duarte Lopes, un témoin bien informé, lui livra des informations recueillies au cours de son séjour au Kongo. Il évoqua des contacts commerçants entre les voisins « anziques » (tio) à l'est de Kongo et un peuple connaissant l'écriture, les poids et les mesures, dans une région de grands lacs intérieurs. La rumeur de la proximité avec l'Abyssinie accompagna encore le voyage pionnier au Pool de deux capucins, au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle.
  17. Le rapport recommandait que le roi prenne le contrôle de cette voie de communication avec l'Inde, pour « le bénéfice de la sainte foi catholique et du trésor royal ». On retiendra comme bel exemple de rêverie géopolitique la requête introduite en 1617 auprès de la Cour de Lisbonne par un gouverneur qui assurait pouvoir conquérir les terres depuis l'Angola jusqu'au Monomotapa avec 1 000 soldats et 200 chevaux. Les travaux de B. Heintze sont essentiels pour cette époque.
  18. M.E. MADEIRA SANTOS, *Viagens e apontamentos de um português em África*, Coimbra, Biblioteca geral da universidade de Coimbra, 1986. F. BONTINCK, art. cité. G. MACOLA fait le point sur la frontière luso-africaine dans la région Haut-Zambèze - Haut-Lualaba et montre le rôle qu'a joué le commerce des armes dans les sociétés de frontière : *The Gun in Central Africa. A History of Technology and Politics*, Athens, Ohio, Ohio University Press, 2016.



plusieurs siècles, la traite des esclaves avait bien provoqué une sorte de gêne, mais elle n'avait pas soulevé d'opposition de principe, y compris au sein des Églises chrétiennes.

Les trafics caravaniers du Bié échappèrent longtemps aux efforts coloniaux de supplanter le grand commerce africain : au début du XX<sup>e</sup> siècle encore, leurs entreprises s'étendaient jusqu'au lac Tanganyika. Contrairement à la frontière orientale, celle de l'Ouest ne développa pas d'économie fixe esclavagiste à la périphérie de ses trafics. Tout au plus, des communautés de commerçants s'établirent-elles auprès de cours anciennes. Ce fut le cas aux abords de la capitale lunda, la *mussumba*. Ce fut aussi le cas du Lubucu, le complexe de marchés de l'ivoire et des esclaves, qui se constitua dans les années 1870 parmi les populations luba de la vallée de la Lulua.

Arrêtons-nous ici un moment au tragique bilan humain des « frontières ». Sans doute le thème fut-il exploité à satiété par la propagande humanitaire qui entoura les partages coloniaux. Mais ce qu'on a voulu faire croire n'efface pas ce qui s'est effectivement déroulé. Nous en voulons pour exemple un document iconographique publié bien avant qu'il fût question d'intervention européenne contre le commerce des esclaves en Afrique. Nous l'empruntons à la publication du récit de la reconnaissance effectuée par Frédéric Chailliaud à Méroé et au Nil Blanc (1818-1822). Son ouvrage inclut deux gravures résumant de manière visuelle l'impitoyable œuvre de destruction des sociétés anciennes que fut celle des « frontières » derrière lesquelles se profilaient les sociétés modernes. La première de ces deux illustrations représente un village dongola avant la conquête par Ismaïl Pacha, fils de Méhémet Ali. Des femmes « indigènes » dansent sur le fond d'un paisible paysage villageois. La deuxième illustre un village en flammes, sous le feu d'une batterie de canons. Du bétail tué gît sur le sol. Des captifs sont emmenés à coups de fouet, tandis que d'autres ont déjà le cou emprisonné dans la sinistre fourche de bois, la cangue, qui, au cours du siècle, fut inséparable de la chasse aux esclaves. « Quand l'armée arriva à Berber, tous se faisaient une fête de tuer, couper des oreilles, piller, violer », écrit Chailliaud. Le sentiment humain n'était toutefois pas absent à l'époque : après avoir reçu une lettre de son fils, accompagnée d'oreilles coupées, Méhémet Ali regretta qu'Ismaïl n'eût pas plutôt cherché à gagner les populations par les ménagements et la douceur, le tact, la justice, l'esprit politique étant indispensables pour servir toute grande cause. Cruelle ironie de l'Histoire, plus tard dans le siècle, les razzieurs d'esclaves dans le

Haut-Nil et le Bahr el-Ghazal comptèrent de nombreux trafiquants dongola dans leurs rangs<sup>19</sup>.

Dans ces contextes, soulignons l'ambiguïté de nombreux témoins européens qui, dans cet âge de reconnaissance et d'exploration, ne poursuivaient leurs voyages qu'insérés dans des expéditions marchandes au long cours, qu'elles fussent afro-arabes ou luso-africaines. Un sentiment de résignation fataliste l'emportait souvent devant une situation de fait sur laquelle, de toute manière, personne n'avait prise. Ce sentiment d'impuissance fut partagé par les premières générations de voyageurs. Livingstone, partisan résolu de la fin de l'esclavage, n'y échappa pas : longtemps, pour lui, seul un désenclavement matériel et spirituel de l'Afrique pouvait, à terme, éteindre le commerce des esclaves. À la fin de sa vie, il perdit cependant confiance dans cette vision du long terme, et il décida de rompre ses liens avec les commerçants arabes et afro-arabes avec lesquels, au fil des années, il avait partagé tant de marches et d'itinéraires. C'est la perversité qui imprégnait la destruction venue de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur même des sociétés anciennes – on peut parler d'autodestruction – qui le poussa à bout. Un moment crucial dans son expérience advint en 1871, à Nyangwe, sur le Lualaba, lorsqu'il fut le témoin horrifié d'une grande tuerie déclenchée par des bandes d'auxiliaires des traitants afro-arabes sur la place du grand marché. Des centaines de femmes en furent victimes. Ensuite, durant de longues heures des foules dépouillèrent les morts. La destruction s'étendit à d'autres villages, provoquée cette fois par des règlements de comptes entre groupes « indigènes » locaux qui tirèrent parti de l'occasion : une dette due pour trois esclaves provoqua l'incendie de plusieurs villages.

Livingstone jugea les auteurs de cet enchaînement indignes de la qualité d'êtres humains. « Ô Dieu, que Ton règne vienne. Personne ne connaîtra jamais le nombre des victimes par cette belle matinée ensoleillée qui me donna l'impression d'être en enfer »<sup>20</sup>. Au terme de sa vie d'infatigable arpenteur des pistes d'Afrique, Livingstone était revenu à un point de départ lorsque, à ses débuts en Afrique australe, il avait été indigné par la brutalité des métis<sup>21</sup>. Peu de temps après le tragique épisode de Nyangwe, il mourut,

19. H. DEHÉRAIN, « Le Soudan égyptien de Mohamed Ali à Ismaïl Pacha », in G. HANOTAUX (dir.), *Histoire de la nation égyptienne*, t. VI, Paris, Plon, 1936, p. 447-448.

20. D. LIVINGSTONE, *The Last Journals*, Londres, Chatto & Windus, 1963, vol. II, p. 135.

21. M.E. PAGE, « Livingstone, the Arabs and the Slave Trade », B. PACHAI (éd.), *Livingstone Man of Africa. Memorial Essays, 1873-1973*, Londres, Longman, 1973, p. 131-151 (p. 143). Dans ses notes, Livingstone a fait état de strictes hiérarchies dans les comportements, depuis l'aristocratie d'Oman à Zanzibar, en passant par les commerçants de l'intérieur, leurs auxiliaires, et enfin, au bas de

convaincu que seul un pouvoir européen (il pensait évidemment à l'Empire britannique) serait à même de mettre un terme aux brutalités du commerce des esclaves à l'intérieur de l'Afrique.

Peu après Livingstone, Cameron, porteur de lettres de recommandation du khédive Ismaïl et d'un pieux musulman de Zanzibar, séjourna aussi à Nyangwe. Il y parvint au terme de semaines de voyage en compagnie d'une expédition afro-arabe, traversant des régions dévastées où régnaient l'anarchie et les barbaries commises de tout côté : il est difficile, écrit-il dans son journal, de ne pas développer une haine puissante contre le système esclavagiste. Comme Livingstone, il voyait les esclaves « libérés » comme les pires responsables d'atrocités contre des captifs considérés comme des choses et non pas des hommes<sup>22</sup>.

Il importe de garder à l'esprit ces destructions à grande échelle. Entraînées par des mouvements d'ensemble extérieurs au continent, elles n'ont jamais manqué de concours locaux : ces deux niveaux d'analyse ont chacun leur pertinence. Tandis qu'un grand désordre marquait de son sceau tragique les années de désenclavement de l'Afrique équatoriale, sur le terrain, son avancée ne se déroula pas de façon uniforme. La région offrait une grande variété d'organisations sociales. Dans le bassin du Congo, notamment, les sociétés anciennes s'étaient développées suivant des modèles variés : villes-États, capitales de cours imposant leurs tributs, chefs-lieux de bandes d'aventuriers. Certaines seulement de ces constructions furent en mesure de résister à l'avance des « frontières » esclavagistes : les dynasties zande en furent un exemple dans la vallée du Bomou. Mais ce fut au prix d'alliances avec de nouveaux pouvoirs qui, eux aussi, entraînaient la destruction à terme des pouvoirs anciens. Hobsbawm juge que ces destructions sont *modest in scale by modern standards*, c'est-à-dire lorsqu'elles sont mesurées aux catastrophes entraînées dans le monde par l'Âge des empires et, ajoutons, à l'âge qui suivit<sup>23</sup>. Elles sont moins « modestes » lorsqu'elles sont confrontées à l'échelle des sociétés concernées. Cette fois, elles apparaissent massives, destructions menées à la fois de l'extérieur et de l'intérieur. Massives, elles le sont aussi par leur durée dans le temps : au Congo, au Soudan, en Centrafrique, ailleurs encore, la destruction violente des vestiges des

---

l'échelle, les esclaves incorporés dans des bandes armées, soit sous impulsion extérieure, soit issues des sociétés africaines elles-mêmes. L'importance accordée aux critères raciaux et culturels était d'ailleurs la règle de l'époque.

22. M. LUWEL, « Verney Lovett Cameron », dans *La Conférence de Géographie de 1876. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1976, p. 57-169 (p. 104). Cet essai commente le journal inédit de Cameron et en publie de larges extraits.
23. E. HOBBSAWM, *The Age of Empire, 1875-1914*, Londres, Weidenfeld et Nicolson, 1987, p. 329.

anciennes sociétés, remodelées tant par la colonisation que la décolonisation, a repris avec force. Elle est encore en cours aujourd'hui, dans un climat de violences exacerbées<sup>24</sup>.

Au cours des années 1870-1880, dans le contexte mouvant des « frontières », un concept géographique nouveau fit son apparition. Alors que les « frontières » semblaient à l'avant-garde d'un monde musulman en expansion ou, à l'ouest, d'une économie mixte africaine-européenne, un concept nouveau signala l'apparition de nouveaux projets de découpage transcontinental.

### **Une « boîte à outils » pour un formatage géopolitique nouveau. Léopold II s'insinue dans l'histoire de l'Afrique**

Au centre de l'Afrique, la fascination pour les « bassins fluviaux » dérivait du regain d'intérêt pour l'identification du cours du Niger et pour la recherche des sources du Nil. Pour s'en tenir à celui-ci, on sait que la recherche de ses affluents les plus méridionaux amena à l'identification du Lualaba-Congo et bientôt d'un système fluvial drainant un bassin autonome par rapport à celui du Nil.

Cette notion de bassin fut utilisée comme un concept géopolitique lors de la période de conception de frontières politiques à dessiner en Afrique. On y reviendra. On s'arrêtera ici au concept même d'Afrique centrale. Ce concept, tout comme ceux d'Asie centrale ou d'Extrême-Orient, est lié à des divisions régionales conçues en Occident pour des besoins particuliers aux grandes puissances occidentales. Ce fut le cas en 1846 lorsque l'Église catholique décida de créer un « vicariat apostolique d'Afrique centrale ». L'objectif était de prendre de court les musulmans et les protestants, d'encourager et d'encadrer un mouvement catholique d'évangélisation à l'intérieur du continent africain. Les limites de cette circonscription ecclésiastique restèrent dans le vague, laissant la possibilité ouverte d'une extension *ad infinitum* au sud du Sahara. Le siège en fut toutefois établi à Khartoum, indiquant ainsi la route du Nil comme celle à suivre pour l'accès de missionnaires chrétiens à l'intérieur du continent. Dans la pratique d'ailleurs, sous l'égide du nouveau vicariat,

---

24. G. DE VILLERS en établit le bilan dans son *Histoire du politique au Congo-Kinshasa*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2016, p. 267 et sv., et *pass.* Au moment où j'écrivais ces lignes (12.03.2016), le Haut-Commissariat des Nations unies pour les Droits de l'Homme (UNHCHR) venait de publier un rapport, après d'autres, sur la poursuite sans relâche des barbaries de masse commises au Sud-Soudan et, d'ailleurs, dans l'ensemble de la région du Haut-Nil.

cette avance se limita à la vallée du Nil et au Kordofan. Daniel Comboni en inspira la philosophie : former et appuyer des Africains afin de leur confier la tâche de convertir l'Afrique au christianisme<sup>25</sup>. En réalité, les premiers noyaux chrétiens de cette mission pionnière furent cosmopolites, rassemblant non seulement des « Africains rachetés », mais des coptes, des Levantins, des sujets de différentes régions de l'Empire austro-hongrois.

Vu depuis l'Égypte et la Méditerranée, on pensait, il est vrai, en fonction du Nil en se contentant du terme générique égyptien de « Bilad es-Soudan », pays des Noirs, pour désigner les pays du Sud. L'expression d'Afrique centrale survécut, reprise par les voyageurs européens qui abordèrent les lignes de crête méridionales et sud-occidentales du bassin du Nil Blanc. En témoignent les cartes accompagnant leurs récits<sup>26</sup>. L'expression fut retenue pour désigner la région des Grands Lacs. C'est ainsi que Cameron évoque le *Lake System of Central Africa*. Cette appellation fut aussi utilisée par les voyageurs anglais décrivant la région du lac Nyassa. En 1876, à la suite du voyage transcontinental de Cameroun, et alors que Stanley avait entamé sa propre traversée, le géographe allemand August Petermann fit le point sur les reconnaissances européennes de la région. Il choisit le titre de *Central- und Süd-Afrika* pour sa grande carte au 12 500 000<sup>e</sup>.

Le concept d'Afrique centrale était destiné à faire fortune. Jusqu'alors, abordé par l'ouest, le centre de l'Afrique avait été connu en Europe sous d'autres noms. L'usage des voyageurs dans l'hinterland de la côte atlantique était éclairant. Dans les années 1860, au terme de ses reconnaissances dans l'intérieur du Gabon et de la Guinée équatoriale, P. du Chaillu publia ses souvenirs dans plusieurs langues : en anglais (1861) et en français (1863), les titres de son travail retinrent respectivement *Equatorial Africa*, *Afrique équatoriale*. L'édition allemande, par contre, les publia sous le titre d'*Afrique centrale* (1862).

Ne poursuivons pas cet inventaire des usages. Nous en retiendrons de grandes tendances. En anglais, le terme *Central Africa* fut courant pour désigner les Grands Lacs. Stanley lui-même eut recours au terme, mais il se situait dans la suite des explorateurs du Nil et, tout comme Cameron peu auparavant, il visait la région des Grands Lacs<sup>27</sup>. L'extension de l'expression

25. G. ROMANATO, *L'Africa Nera fra Cristianesimo e Islam. L'esperienza di Daniele Comboni (1831-1881)*, Milan, Corbaccio, 2003, p. 50 et sv. Le caractère vague de la géopolitique de l'Afrique vue depuis Rome apparut encore en 1868, lorsque Lavigerie, évêque d'Alger, obtint du pape l'autorité sur une « Délégation apostolique du Sahara et du Soudan », non autrement définie, mais visant le Sahara et le Sahel jusqu'au Sénégal.

26. On peut citer Richard Burton, Georg Schweinfurth, Wilhelm Junker.

27. *How I found Livingstone. Travels, Adventures and Discoveries in Central Africa*, Londres, Sampson Low, etc., 1872.

au bassin du Congo ne vint que plus tard. En 1878 encore, Stanley accompagna la publication de ses deux volumes *Through the Dark Continent* par une carte intitulée *Western Half of Equatorial Africa*. Quant à la région abordée par l'Atlantique, les termes *occidental* ou *équatorial* étaient d'usage courant. Brazza, par exemple, se targuait d'avoir permis une « révolution dans le commerce de l'Afrique occidentale ». Fixé en 1875, l'objectif de sa première mission avait d'ailleurs été de reconnaître l'Ogooué supérieur et l'accès qu'il permettrait « dans l'intérieur de l'Afrique occidentale ». Ses correspondances et rapports des années suivantes évoquèrent l'Afrique équatoriale, et ce fut là le terme souvent retenu en France. La règle n'était pas absolue : dans sa *Géographie universelle* (1888), Élisée Reclus situait toutefois Congo et Angola dans la section « Afrique méridionale »<sup>28</sup>.

Entre-temps, dessinant des limites à travers une région qui, dans l'histoire africaine, était sans limites culturelles clairement dessinées, de nouveaux concepts géographiques venaient au jour. Ils portaient le signe de la construction d'un ordre mondial nouveau. Le phénomène fut en effet connu à l'échelle du monde entier et, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il fut popularisé par le développement de la géopolitique. On sait qu'un de ses théoriciens, Harold Mackinder, fit du contrôle de l'Asie centrale l'enjeu de la politique mondiale des années 1900. Vers la même époque, le problème s'est posé de la portée politique de la notion d'Europe centrale, soit qu'on y voie une Europe d'entre-les-deux, soit encore une *Mitteleuropa*, formule vague couvrant en réalité le projet d'une Europe sous influence allemande. En Afrique, comme en Asie ou en Europe, le lien avec un projet politique précis fut aussi à la source du sens nouveau donné à la notion d'Afrique centrale. Cette interprétation nouvelle invita à une lecture de la carte de l'Afrique qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, n'allait pas de soi et qui, au surplus – on le sait mieux maintenant –, n'avait pour elle aucune légitimité historique africaine.

Le milieu actif autour du roi des Belges était de ceux qui ont contribué à penser en termes d'« Afrique centrale »<sup>29</sup>. Léopold II lui-même eut tôt recours à l'expression. S'adressant à la conférence géographique qu'il avait réunie à Bruxelles, il avança qu'il était opportun que la Belgique, qu'il présenta comme « État central et neutre », prenne des initiatives en vue de « planter définitivement l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique centrale ». Ce fut l'objectif retenu par l'Association internationale africaine (AIA) issue

28. H. NICOLAI, « Élisée Reclus et l'Afrique », *Revue belge de Géographie*, 110, 1 (1986), p. 95-108.

29. Un travail récent a renouvelé l'étude des milieux, particulièrement géographiques, qui ont entouré l'élaboration de projets coloniaux par Léopold II : J. VANDERSMISSSEN, *Koningen van de wereld. Leopold II en de aardrijkskundige beweging*, Louvain-La Haye, Acco, 2009.

de la conférence. Les esprits étaient encore pénétrés d'une vision transcontinentale, telle qu'elle venait d'être inaugurée par Cameron : on parla d'une vaste région entre les deux océans et du Nil au Zambèze. Pour des points d'appui à l'intérieur, il fut question d'Ujiji, de Nyangwe et du « principal chef de l'Afrique centrale, Muata-Yamvo »<sup>30</sup>. L'arrivée de Stanley à l'estuaire du Congo, désormais promu *highway to civilization*, donna bientôt à *Afrique centrale* le sens de la voie d'accès occidentale à l'Afrique centrale telle que comprise jusque-là, c'est-à-dire l'Afrique des Grands Lacs.

Pour suivre l'évolution des concepts géopolitiques qui accompagnèrent les débuts des projets léopoldiens, plusieurs guides s'offrent à nous. Issus des courants internationalistes de l'époque, ils ont parfois des accents qui annoncent les temps actuels. On pense en particulier à l'économiste libéral Émile de Laveleye qui, au lendemain de la réunion de Bruxelles, faisait appel à la fraternité des peuples européens, une Union européenne avant la lettre, pour apporter à l'Afrique, en commun, « l'ordre, la sécurité, la liberté, la suppression de la traite, et tous les bienfaits de la civilisation moderne »<sup>31</sup>.

Proche de Laveleye, apparaît aussi le nom d'un conseiller du Léopold II de la première heure, Émile Banning. Homme de conviction, libéral chrétien et internationaliste, il crut, un temps, pouvoir accompagner et alimenter les rêveries mondiales du roi. Alors que celui-ci commençait à rassembler des informations sur l'Afrique, il concourut à la transposition concrète d'un futur découpage géopolitique de l'Afrique équatoriale. En effet, au début de 1876, quelques mois avant que germe l'idée d'une conférence géographique, Banning publiait ses réflexions sur les progrès enregistrés par les grands voyageurs de l'époque et, en particulier, les reconnaissances de G. Schweinfurth dans le Haut-Uele, de Stanley dans les Grands Lacs, et enfin du projet d'établissement missionnaire anglais « au cœur de l'Afrique centrale » (il entendait par là le Buganda). En conclusion, « le grand mystère de l'Afrique intérieure se révélait de jour en jour ».

- 
30. É. BANNING, *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles, Librairie européenne C. Murquardt, 1877, p. 98, 124 et *pass*. La carte qui accompagna cette publication était relativement ancienne, empruntée à un cartographe allemand, F. Von Stülpnagel († 1865). Elle désigne comme *Hochafrika* la région entre Darfur et Zambèze. Au comité belge de l'AIA, le roi assigna de contribuer à « déchirer le voile de ténèbres qui pèse encore sur l'Afrique centrale ».
31. É. DE LAVELEYE, *L'Afrique centrale et la conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles, Librairie européenne C. Murquardt, 1878, p. 86. Écrivant à la suite du voyage transcontinental de Cameron, de Laveleye évoquait avec enthousiasme les ressources humaines et matérielles sur lesquelles pourrait s'appuyer la « conquête pacifique » qu'aurait déclenchée une chaîne de stations européennes entre le lac Tanganyika et la côte atlantique, suivant l'exemple de l'avancée « presque entièrement pacifique » (?) de l'Égypte, à la tête désormais « d'un des grands empires du monde », s'étendant d'Alexandrie au lac Albert, dans l'*Afrique équatoriale*.

*Afrique intérieure*, écrivait Banning. À ce moment, la notion d'Afrique centrale restait encore bien confinée aux Grands Lacs. Notons ici que, observateur lucide, Banning était conscient de la destruction inévitable de l'organisation politique et économique des sociétés africaines. Il affirmait cependant sa foi que « les Nègres ne disparaîtraient pas comme les Indiens, au contact d'une civilisation supérieure ; ils seront plutôt entraînés par elle. Les progrès qu'ils ont réalisés déjà dans les conditions les moins favorables, sont une garantie pour l'avenir »<sup>32</sup>. Un avenir qu'il voyait triomphant, dans l'esprit des saint-simoniens : pour soutenir les premiers projets africains de Léopold II, il évoquait en effet l'appui de Ferdinand de Lesseps, membre en vue du courant saint-simonien et... « la bannière d'une croisade qui vaudra bien devant l'avenir celle de Godefroid de Bouillon »<sup>33</sup>.

C'est par des publications de Banning que les grands desseins de Léopold furent connus de Lavigerie. Elles amenèrent l'archevêque d'Alger à soumettre à Rome un vaste plan d'action antiesclavagiste à mettre en œuvre, sous direction catholique, dans ce qu'il appela l'*Afrique équatoriale*, visant par là la région des Grands Lacs. Il prévoyait de possibles extensions vers l'ouest, à partir de deux points d'appui, respectivement à Ujiji sur le lac Tanganyika, et, au centre du continent, la capitale lunda du Mwant Yav (Mwata-Yamvo, dans le langage du temps). Il obtint bientôt satisfaction de Léon XIII qui, peu après son intronisation en 1878, lui confia la responsabilité des missions à venir en *Afrique équatoriale*. Les modalités pratiques vinrent deux ans plus tard.

Dans la démarche de Lavigerie, entrait la volonté de prendre les devants sur des projets protestants. Et en effet des sociétés missionnaires d'Angleterre et de Suède, empreintes d'un esprit de réveil religieux, établissaient leurs premières stations dans la région du Bas-Congo. En parallèle, mais moins bien appuyé à Rome, Duparquet, supérieur de la mission spiritaine, rêvait d'une tout autre géopolitique religieuse. L'évangélisation dont il rêvait aurait été menée sous le signe d'une réactivation de l'ancienne chrétienté du Kongo. L'objectif territorial visait le vaste *hinterland* de la côte atlantique, du bas-fleuve Congo au nord, jusqu'au sud de l'Angola actuel.

En 1878, le recrutement de Stanley par Léopold II mit à l'honneur la notion de *bassin du Congo*, un rappel implicite de la quête du *bassin du Nil*, et un glissement à partir de la notion qui avait été celle de Stanley, c'est-à-

32. À l'appui de ses dires, il évoquait l'invention de l'alphabet syllabique vaï au Liberia. É. BANNING, *op. cit.*, p. 84.

33. J. STENGERS, *Textes inédits d'Émile Banning*, Bruxelles, ARSC, 1955, p. 55. Godefroid (ou Godefroy) de Bouillon occupait une place importante dans l'historiographie romantique de la Belgique du XIX<sup>e</sup> siècle où il était présenté comme un héros militaire mais aussi comme un homme pieux, refusant de participer aux massacres qui accompagnèrent l'entrée des croisés à Jérusalem.



dire, du Congo-Lualaba perçu comme voie d'accès occidentale à l'Afrique des Grands Lacs. Ce découpage sur base de bassins géographiques se précisa à partir du recrutement de Stanley par Léopold II. Sans être énoncé clairement, l'objectif était de créer une entreprise commerciale qui, à partir de stations et de chefs qui leur seraient alliés, rayonnerait sur les territoires avoisinants. Sous le nom d'Association internationale du Congo (AIC), l'entreprise exercerait des privilèges, voire des monopoles. On retrouve le modèle développé au Soudan de stations gouvernementales, recrutant des forces locales, percevant des revenus grâce à l'ivoire et pratiquant une politique antiesclavagiste plus ou moins engagée.

L'idée du roi avait toujours été de chercher un « domaine rémunérateur », mais l'ampleur des objectifs dans une région qui ne jouissait d'aucun statut reconnu dans le système international du temps imposa de donner à l'entreprise une façade qui la protégerait sur la scène diplomatique. On a vu que l'appropriation de concepts géographiques contribua à dessiner les grands traits d'un vaste territoire. Plusieurs outils juridiques furent testés, en cherchant l'inspiration dans l'histoire politique européenne : nous parlerons d'une « boîte à outils », concepts géographiques, institutionnels, idéologiques qui servirent à recouvrir la nouvelle entreprise d'une couverture accessible à la culture internationale sous inspiration européenne. La dimension du politique en termes occidentaux entra dans la région. La notion d'État commença à apparaître. Vers la fin 1879, un mémorandum anonyme de l'entreprise du roi, alors connue sous le nom de Comité d'Études du Haut-Congo, passa en revue à l'intention de Stanley les possibilités pratiques d'une façade juridique étatique. Mêlant commerce et politique, l'auteur invoquait le précédent de Gordon Pacha :

*Gordon-Pacha has created new provinces which at the end of a very short time have given a revenue considerably superior to their expenses. It is perfectly certain that if Gordon-Pacha had been so ordered, he could have constituted an independent and self-supporting state, and what Gordon-Pacha could accomplish could not be an impossibility for such a man as Stanley*<sup>34</sup>.

C'est ainsi qu'autour de l'entreprise de Léopold II, il fut successivement question d'une réédition de l'expérience de colonies de Noirs américains au Liberia ou d'une confédération libre de stations et de chefs (sous la haute direction d'une commission internationale siégeant à Bruxelles !). Stanley

---

34. Strauch (?) à Stanley, 31.12.1879 (?), AST. Il y a quelques années, avant que les archives Stanley soient ouvertes au public, j'avais obtenu une copie partielle de ce document qui m'avait alors été communiqué sans identification précise.

parla de chaque station susceptible de devenir *a little sovereign commonwealth* : les traités qu'il fit signer à des chefs laissés dans l'ignorance évoquaient une *Nouvelle Confédération*, nous dit A.-J. Wauters, bon guide de l'époque et que nous rencontrerons encore. Il importe toutefois de reconnaître à Stanley qu'il fit remarquer que la formule de confédération n'était sans doute pas accessible aux chefs et qu'un préalable serait la formation d'Africains aux usages européens. Ceci ne pouvait freiner Léopold II et il fut successivement question de proclamer des villes libres, sur le modèle des cités hanséatiques, d'*États libres du Congo* : plus tard, les auteurs de langue anglaise retinrent d'ailleurs l'expression *Congo Free State* pour désigner l'État de Léopold II.

En avril 1884, Léopold assignait à l'AIC le programme ultime de fusionner les États libres en un *État indépendant d'Afrique centrale* qui assurerait la liberté commerciale « dans la plus riche vallée de l'Afrique centrale ». On retrouve dans cette formule les différentes ressources offertes par la « boîte à outils » : le nouveau sens donné au concept géographique avec, en prime, la notion d'État, un concept de valeur assurée sur la scène internationale<sup>35</sup>.

C'était le moment où le roi obtenait des États-Unis la reconnaissance du pavillon de l'Association, à l'égal d'un « Gouvernement ami ». Quelques mois plus tard, une étape importante : la convention que l'Allemagne signa avec l'AIC et qui reconnaissait à celle-ci un territoire. Sur la carte que Bismarck joignit à cet accord, les limites reconnues par l'Allemagne à l'AIC suivaient les lignes de faite du bassin du Congo, amputé toutefois de ses limites méridionales jusqu'alors mal connues, et elles s'étendaient jusqu'à l'ouest du lac Tanganyika. Celui-ci ainsi que la zone pionnière afro-arabe (le Maniema et Nyangwe) restaient ainsi attachés à l'hinterland de la côte orientale, destinée à devenir une sphère d'influence allemande. Il s'agissait pour le roi d'une marche arrière, car, dans un premier temps, il avait présenté l'AIC comme une entreprise provisoire, projetant de fonder une chaîne de stations qui s'étendraient jusqu'à l'océan Indien. Suivant ce projet, et dans un futur laissé imprécis, les stations auraient fusionné dans un « État indépendant de l'Afrique équatoriale ». La formulation avait évolué au cours des négociations. Celles-ci restèrent longtemps secrètes, selon les vœux du roi. C'est par la publication de documents sous l'occupation allemande de la Belgique

---

35. J. STENGERS, *Congo. Mythes et réalités*, Paris - Louvain-la-Neuve, Duculot, 1989, p. 76, n. 71. L'évolution des formules institutionnelles envisagée par Léopold II a été reconstituée en détail par le même auteur, « King Leopold and Anglo-French Rivalry, 1882-1884 », in P. GIFFORD et W.R. LOUIS (éds), *France and Britain in Africa. Imperial Rivalry and Colonial Rule*, New Haven-Londres, Yale University Press, 1971, p. 121-166.

en 1914-1918 qu'il apparut que le concept d'un futur État avait été avancé par le roi à chaque étape de la négociation<sup>36</sup>.

À Berlin, le 15 novembre 1884, une carte due au cartographe allemand Ludwig Friederichsen orna les murs de la salle où se tint la première réunion de la conférence convoquée par Bismarck pour régler la « question du Congo ». Cette carte figura plus tard dans la gravure qui représente une séance de la conférence et qui fut reproduite en guise de frontispice à la publication des Actes officiels de la conférence. Friederichsen y laissait le champ ouvert en attirant les regards sur le grand espace du bassin du Congo, laissé vide au cœur d'une vue d'ensemble des deux tiers septentrionaux du continent africain, l'Afrique australe étant laissée hors limites. Ce fut le même cartographe qui dessina la *Karte von Central-Afrika* annexée aux protocoles de la conférence de Berlin<sup>37</sup>. Celle-ci évoqua au cours de ses travaux le bassin du Congo, le versant occidental du continent, et, d'un point de vue purement commercial, la région située à l'est de ce bassin hydrographique. Officiellement, le terme d'État ne fut pas utilisé : c'est l'Association internationale du Congo qui fut autorisée à signer l'Acte final. Il ne fut pas question non plus d'Afrique centrale. Les *Blue Books* publiés par divers gouvernements participants évoquèrent respectivement la *Kongo-Frage* (Berlin), les *Affaires du Congo et de l'Afrique occidentale* (Paris), la *West African Conference* (Londres). Cependant Banning cite Bismarck qui, à la fin de la conférence, salua « le nouvel État du Congo appelé à devenir un des principaux gardiens de l'œuvre que nous avons en vue »<sup>38</sup>.

Au cours de l'année 1884, le géographe belge A.-J. Wauters, vulgarisateur de qualité, et alors proche du milieu qui entourait Léopold II, se fit remarquer par un article désignant la région du « Congo entre l'Équateur et l'Océan »

- 
36. Durant la phase de préparation de ses négociations avec Bismarck, Léopold avait présenté l'AIC comme temporaire, assurant qu'elle disparaîtrait, une fois fondé « dans l'intérieur de l'Afrique, un État indépendant qui serait le gardien de la liberté sur le grand fleuve ». R.S. THOMSON, *Fondation de l'État indépendant du Congo*, Bruxelles, Office de Publicité, 1933, p. 175-176. Cet exposé reste fondamental.
  37. La conférence de Berlin fut l'occasion de mettre à jour la cartographie du centre de l'Afrique. On retient en particulier la *Carte du Bassin du Congo*, Berlin, Dietrich Reimer, 1885, publiée au lendemain de la conférence. L'auteur, Richard Kiepert, était le fils de Heinrich Kiepert, considéré comme un précurseur de la géopolitique et qui fut un conseiller de Bismarck. La publication des Actes retint toutefois la carte antérieure, moins exacte, due à L. Friederichsen. C'est elle qui figure dans le recueil de E. HERTSLET, *The Map of Africa by Treaty*, vol. II, éd. 1909, rééd. Londres, Frank Cass, 1967, p. 605. W. BODENSTEIN, « Richard Kiepert. Mapping Central Africa at the Time of the Berlin Conference », *Journal of the International Map Collectors' Society*, 143 (2015), p. 24-34.
  38. É. BANNING, *Mémoires politiques et diplomatiques*, Paris-Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1927, p. 62.

comme le terrain par excellence d'une action internationale qui serait à la fois glorieuse et utile. Wauters réfléchissait encore sous l'influence du courant libéral évoqué plus haut. Alors que se déroulait la conférence de Berlin, et à nouveau peu de temps après sa clôture, il publia une carte qui, cette fois, était consacrée au nouvel État du Congo. Cette appellation était désormais ouvertement donnée par le roi à l'entreprise qui, sous le nom d'Association internationale du Congo, fut autorisée à signer l'Acte de Berlin.

La formule facilita l'accord du Parlement belge pour qu'il autorise le roi à régner sur une entité étrangère à la Belgique. Cet État nouveau venu occupait le plus clair d'un espace intitulé sur une carte publiée par Wauters au cours de la conférence de Berlin : *Carte politique de l'Afrique centrale*. Bientôt, la carte officielle de l'État indépendant du Congo, due à J. Du Fief, sanctionna le terme sous le titre : *Carte de l'État indépendant du Congo et de l'Afrique centrale* (Bruxelles, 1890). La terminologie utilisée par Wauters et Du Fief fut désormais retenue par les géographes belges et, dans la foulée, de nombreux auteurs projetèrent ce concept dans le passé, comme s'il avait été d'usage courant dans le milieu géographique de l'époque<sup>39</sup>.

En Angleterre, la diplomatie et l'habitude persistèrent à donner d'autres sens à *Central Africa*, l'expression restant souvent perçue dans les milieux conquérants de l'Empire britannique comme une étape sur un bloc continental, du Cap au Caire. Quelques années plus tard, le concept d'*Afrique centrale* était destiné à revenir sur l'avant de la scène lorsque la Grande-Bretagne et l'Allemagne échangèrent des vues sur un éventuel nouveau partage à partir de la dissolution des colonies de la Belgique et du Portugal, au profit d'une *Zentralafrika* rebaptisée *Mittelafrika* : un glissement de sens qui rappelait celui de *Zentral-* à *Mitteleuropa*, et à l'horizon, un projet de domination économique allemande sur le centre de l'Europe. Ce fut aussi le terme retenu par E.D. Morel lorsque, en 1912, au terme de sa campagne contre le régime léopoldien au Congo, il évoqua un redécoupage qui aboutirait à un grand État d'Afrique centrale (*a great central African State*) qui aurait absorbé l'Angola et le Congo belge, sous régime de neutralité, mais faisant bloc avec l'Afrique orientale allemande<sup>40</sup>.

39. Notons que, aux Pays-Bas, l'usage néerlandais retient l'expression « Centraal-Afrika », tandis que, en Belgique, on parle de « Midden-Afrika ».

40. P. GIFFORD et W.R. LOUIS (éds), *Britain and Germany in Africa. Imperial rivalry and Colonial Rule*, New York, Yale University Press, 1967, p. 35. Voir aussi l'étude classique de J. WILLEQUET, *Le Congo belge et la Weltpolitik (1894-1914)*, Presses universitaires de Bruxelles-Presses universitaires de France, 1962. Le rêve d'un lien transcontinental réunissant l'Afrique orientale allemande au Togo et au Cameroun remonte à la période de course aux partages de l'Afrique.

Faisons le point. La captation de concepts géographiques, tel celui d'Afrique centrale, le recours progressif à la notion d'État comme « emballage » pour l'entreprise du roi, sont autant de signaux que Léopold II et son entourage ont puisé, suivant les exigences du moment, dans une sorte de « boîte à outils ». Celle-ci leur permet de couler leur entreprise dans des formes familières au système international européen. C'est ainsi que le nouvel « État » prit soin de multiplier les couvertures. Les promesses solennelles furent prodiguées sous le sceau international de la conférence de Berlin, et en particulier l'assurance du libre-échange. Au lendemain de la conférence, Banning l'annonçait triomphalement : on entrait dans une ère de développement pacifique.

Le bassin du Congo est celui d'un fleuve méditerranéen, avec des issues vers les deux océans, Atlantique et Indien. C'est le vaste domaine de la liberté commerciale dans la région équatoriale de l'Afrique. Là règnera le *free trade* à peu près absolu. Il ne sera perçu aucun droit d'entrée pendant vingt ans dans toute l'étendue du bassin, à perpétuité dans les possessions de l'Association [AIC]. Il n'y aura jamais ni taxe de transit, ni régime différentiel à aucun titre<sup>41</sup>.

Les éléments de forme se multiplieront bientôt : publication de réglementation dans un *Bulletin officiel*, adhésion aux organismes internationaux, quelques éléments bureaucratiques divers. L'organisation administrative devait d'ailleurs être rudimentaire : un gouverneur général « secondé par un état-major d'élite », « quelques juges, une force armée capable d'assurer la sécurité, éventuellement un conseil de quelques représentants d'intérêts commerciaux européens, il n'en fallait pas plus », annonçait Banning.

Derrière un État en trompe-l'œil, véritable « village Potemkine », la réalité était celle d'une entreprise privée dont les agents sur place devaient assurer le rendement financier. En fait, on verra que ce fut un rouleau compresseur qui se mit en marche contre les entreprises africaines et les concurrents européens de l'entreprise léopoldienne.

Alors, État indépendant du Congo : un pseudo-État ? C'est la ligne très répandue aujourd'hui dans le monde de la médiatisation et du regard radicalement simplifié porté sur le passé<sup>42</sup>. Pas entièrement. Avec le temps en effet,

41. É. BANNING, « La conférence africaine de Berlin et l'Association internationale du Congo », *Revue de Belgique*, XVI (15.04.1885), p. 341-362 (p. 345-346). « Fleuve méditerranéen » : dans sa *Géographie universelle* (1888), É. Reclus retint l'hypothèse que la Cuvette équatoriale était le vestige d'une ancienne mer intérieure.

42. La publication à succès de A. HOCHSCHILD a répandu, en particulier dans le monde de langue anglaise et en Belgique, l'image de l'État indépendant du Congo comme l'émanation de la volonté individuelle d'un homme, *deus ex machina*, mené par la cupidité, mais aussi éclairé des crimes du XX<sup>e</sup> siècle : *Les fantômes du roi Léopold II. Un holocauste oublié*, Paris, Belfond, 1998. On y reviendra.

le contenant en forme d'État déteignit progressivement sur le contenu, et de véritables bribes d'État prirent forme, en particulier dans l'armée et dans le département de la Justice<sup>43</sup>. Au point de départ, ce fut avec un mélange de duplicité, de brutalité et, tout simplement, de naïveté que le nouvel État se plongea dans une histoire africaine qui, on l'a vu, était en marche.

## Enthousiasmes et désenchantements de la génération Stanley

On cite volontiers l'expression de E.P. Thompson lorsqu'il évoque *the enormous condescension of posterity*. Je retiens la mise en garde adressée par ce grand historien de la classe ouvrière anglaise. Pour ma part, je ne me donnerai pas bonne conscience en n'abordant l'histoire du Congo de Léopold II que sous l'angle d'épisodes scandaleux. Les rêves de l'époque méritent mieux que la condescendance moralisatrice du présent sur le passé que dénonce Thompson.

Stanley partagea en effet ses enthousiasmes avec une génération, même si celle-ci connut bientôt ses premiers désenchantements. L'ombre du grand voyageur se profila sur ces années. Elle fut riche en contrastes violents<sup>44</sup>. D'une part, il répandit une vision de l'Afrique qui regorgeait d'images tantôt lugubres, tantôt sensationnelles, et qui ne reculait pas devant le grand-guignolesque. Son propre tempérament se reflète dans les mises en scène qu'il affectionnait du triomphe de la volonté et de la force. Il en a abusé dans ses premiers récits et ceux-ci nuisirent durablement à sa réputation dans le milieu libéral : ils lui valurent de ne pas être inhumé à Westminster. Aujourd'hui, le jugement est plus nuancé et on fait la part des hâbleries d'un raconteur qui avait un côté bateleur. On fait aussi la part d'images forgées pour les besoins de causes particulières et, notamment, en vue d'ériger une image opposée à celle de Brazza.

L'historien Jean Stengers attribue à Stanley la véritable paternité de l'entreprise Congo conçue comme un syndicat commercial et non pas encore

---

43. P.-L. PLASMAN élabore ces points dans ses récentes communications à partir de sa thèse de doctorat : *L'État indépendant du Congo et Léopold II (1876-1906)*, Université catholique de Louvain-la-Neuve, 2015.

44. Au moment de rédiger cet essai, je n'avais pas eu connaissance du grand et beau travail de F. ANDERSEN, *The Dark Continent ? Images of Africa in European Narratives about the Congo*, Aarhus Universitetsforlag, 2016. Ce travail de premier ordre éclaire l'imaginaire européen dans lequel se sont inscrits les débuts du Congo comme unité politique.

comme un projet géopolitique. Lorsqu'il fit la rencontre de Léopold II en juin 1878, Stanley avait en effet en poche un projet qui conquiert le roi : il s'agissait de travailler à la création d'une grande compagnie à la fois de commerce et de chemins de fer, rassemblant les capitaux pour éviter les cataractes du Bas-Congo<sup>45</sup>. Et cette fois, c'est à une autre image de l'Afrique intérieure qu'il renvoyait : elle ne manquait pas de peuples pacifiques, recevant cordialement l'étranger. Il devait rester fidèle à cette image toute en promesses d'avenir lorsqu'il évoqua plus tard les résultats de sa mission pour le compte du roi :

La plaine du Stanley-Pool est plus fertile que la vallée du Mississippi. Le Haut-Congo redonne santé et vigueur aux Européens qui se lancent dans l'aventure : le sol du Haut-Congo, merveilleusement fertile, semblait avoir communiqué une partie de sa prolifique vigueur aux âmes des jeunes Européens établis aux stations de l'Équateur, de Kinshasa, de Léopoldville, de Msouata<sup>46</sup>.

Ces images nourrirent le mythe répandu des « Indes africaines ». Les possibilités théoriquement ouvertes au commerce en faisaient partie. Mais, sur le moment, en Belgique, un grand attrait du discours de Stanley fut celui des possibilités qu'ouvrait aux industriels et ingénieurs la perspective de tracer des voies de communication modernes, chemins de fer et navigation à vapeur, d'introduire au Congo une technologie moderne des transports. On a relevé plus haut que les saint-simoniens en avaient rêvé en Égypte et en Algérie. Une génération plus tard, ce fut le Congo qui enflamma les imaginations. Le projet était cher à Stanley. Lorsqu'il ramena à Zanzibar les survivants de ses compagnons de voyage, il voulut les épater par les merveilles de la civilisation européenne en Afrique, et il leur offrit une excursion sur le chemin de fer du Cap à Stellenbosch. Quelques mois plus tard, lors de sa première visite en Belgique pour y rencontrer Léopold, Stanley se rendit d'ailleurs aux ateliers Cockerill. Il s'intéressait en effet à d'éventuelles constructions de steamers pour la navigation fluviale, ce qui justifiait cette visite, mais la question du matériel de chemin de fer figurait tout autant à son agenda : lorsque le rail atteindra le Pool, annonçait-il, c'est l'entièreté de l'intérieur de l'Afrique qui s'ouvrira devant la civilisation.

---

45. J. STENGERS, dans P. GIFFORD et W.R. LOUIS (éds), *France and Britain, op. cit.*, p. 126.

46. D'après H. NICOLAI, dans les pages qu'il a consacrées aux « Indes africaines » : « L'image de l'Afrique centrale au moment de la création de l'État indépendant du Congo », dans *Le Centenaire de l'État indépendant du Congo. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1988, p. 13-39 (p. 23).

La dimension « chemin de fer » était dans l'air du temps<sup>47</sup>. Elle ne conquiert pas immédiatement l'esprit du roi qui rêvait encore d'accorder la priorité à une communication transcontinentale entre la côte Est et le Haut-Congo, mais Stanley tint bon et réussit à le convaincre<sup>48</sup>. L'intérêt pour le rail fut l'étincelle qui, en Belgique, éveilla la sympathie pour l'entreprise Congo. Le projet de chemin de fer fut aussi le théâtre de la première lutte déclenchée à l'échelle internationale pour le contrôle de « l'entreprise Congo ». Alors qu'un syndicat anglais était sur les rangs, la victoire d'un consortium belge rassemblé par Thys offrit à l'État du Congo son premier ancrage économique en Belgique. Bien en vue, le nom de Jules Urban, figure marquante de l'expansion en Belgique et à l'étranger de l'industrie belge des chemins de fer, assura au projet congolais l'appui d'un important réseau d'influence<sup>49</sup>.

Plus tard, d'autres secteurs de l'économie belge s'intéressèrent au Congo. En attendant, le thème ferroviaire fut un grand atout du roi, et il le resta jusqu'à la fin de son règne. En 1908 encore, à la veille de la fin du régime, il rêvait d'une jonction ferroviaire Congo-Nil qui se brancherait sur un vaste réseau de rail transsaharien. Entre-temps, il avait investi dans les chemins de fer en Chine une partie du capital qu'il s'était constitué au Congo au cours du cycle du caoutchouc.

Les intérêts de l'industrie métallurgique et plus tard ceux du commerce d'Anvers assurèrent au projet de Léopold II quelques solides fondations dans les milieux d'affaires. On verra que, dans le milieu catholique, l'enthousiasme populaire pour les causes missionnaire et antiesclavagiste offrit bientôt d'autres points d'ancrage.

Cette dimension religieuse avait d'ailleurs été présente dans l'esprit de Stanley qui, au moment de sa traversée, avait vu l'avenir de l'Afrique dans les termes d'une combinaison entre base matérielle, industrielle, et inspiration

---

47. Variante nouvelle de l'ancien rêve transcontinental, une compagnie fut formée en 1886 à Lisbonne pour construire une voie à travers l'Afrique, « une main de fer puissante qui soutienne notre domination [portugaise] et qui capte le commerce de l'Afrique tout entière ». Sous-capitalisé, le projet fut interrompu avant d'atteindre la région lunda. A. GUIMARÃES, « Le chemin de fer de Luanda à Ambaca », *African Economic History*, 12 (1983), p. 109-184.

48. T. JEAL, *Stanley. The Impossible Life of Africa's Greatest Explorer*, Londres, Faber and Faber, 2007, p. 236.

49. Notice « Urban, famille », dans G. KURGAN-VAN HENTENRYCK *et al.*, *Dictionnaire des patrons en Belgique*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 1996, p. 589-591. Les grandes lignes de l'entrée du Congo léopoldien dans l'économie belge sont présentées par G. VANTHEMSCHE, *Belgium and the Congo, 1885-1980*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 147 et sv. L'histoire économique et financière des entreprises capitalistes dans le Congo colonial a fait l'objet d'une étude détaillée par F. BUELENS, *Congo, 1885-1960. Een financieel-economische geschiedenis*, Berchem (Belgique), EPO, 2007.



chrétienne. Le climat d'enthousiasme qui émanait de sa personne emporta Léopold II et ceux de ses proches collaborateurs qui partagèrent sa ferveur. Mais l'entreprise à laquelle il se joignit eut un écho qui dépassa largement la Belgique. Retenons l'hommage du lord-maire de Londres, de ses *aldermen* et *sheriffs*, précédés de leurs massiers et porte-glaives, qui, en 1885, se rendirent en cortège au Palais de Bruxelles, pour remercier le fondateur de l'État « des efforts éclairés, philanthropiques et désintéressés qui avaient abouti à un triomphe plus éclatant que les plus belles conquêtes obtenues par l'épée ». On doit la scène à A.-J. Wauters qui ajoutait : « qui eût pu imaginer que les mêmes magistrats présideraient vingt ans plus tard un meeting de protestation dénonçant l'État du Congo »<sup>50</sup> ?

L'enthousiasme fut aussi celui d'une génération qui fit ses premiers pas en Afrique sous le signe de *Boula Matari*. Se voyant comme les hommes de Stanley, ils furent les premiers bâtisseurs de stations de l'État ou de missions chrétiennes, les premiers arpenteurs, mécaniciens, contremaîtres, etc. Non sans tensions ethniques ou nationales, leur monde était cosmopolite et, dans un premier temps, la langue anglaise y était fortement représentée, avec ses composantes européennes, nord-américaines, ouest-africaines. Pas de bateaux à vapeur sur les fleuves sans des pilotes ou mécaniciens scandinaves ; pas de détachement militaire sans des cadres belges, italiens, scandinaves, et gradés ouest-africains, zanzibarites, abyssins, et bientôt congolais ; pas de maisons de commerce sans ses agents hollandais, français, portugais, belges ; pas de chantiers sans ses contremaîtres belges, italiens, ouest-africains. Et aucune activité sans la mobilisation d'indigènes qui, eux aussi, se trouvaient projetés dans un monde cosmopolite pan-congolais.

Quelques chapitres particuliers se détachent dans une histoire des enthousiasmes de l'époque. Celui des grandes visions stratégiques, et en particulier celle de reconnaître les pourtours de ce qui faisait alors figure, géographiquement, d'une mer intérieure et, économiquement, d'un espace à conquérir : avec qui et contre qui ?

Dans un âge qui venait de connaître l'inauguration du canal de Suez, l'ouverture de voies de communication exerçait une fascination, et il n'est pas surprenant que les imaginations fussent enflammées par l'ouverture d'un grand chantier, celui du chemin de fer Matadi-Léopoldville. Une légende noire accompagna ces travaux qui, dans leurs premières étapes, à la sortie de Matadi, firent à juste titre figure d'exploit<sup>51</sup>.

50. A.-J. WAUTERS, *Histoire politique du Congo belge*, Bruxelles, P. Van Fleteren, 1911, p. 57-58.

51. La légende évoqua « un mort par traverse », un chiffre fantaisiste quand on pense aux 400 000 traverses de la ligne. Durant les excavations de l'escarpement de Matadi, en janvier-mai 1892, la mortalité atteignit 20 % de la main-d'œuvre

L'établissement de la navigation fut sans doute moins spectaculaire, mais il prit aussi la dimension d'un grand défi à relever. En 1880, le projet du roi avait été d'amener des steamers sur « le magnifique Congo, l'Amazone de l'Afrique, de l'océan au Lomami et jusque Nyangwe »<sup>52</sup>. On ne peut s'arrêter ici aux problèmes techniques que posait la navigation sur un réseau fluvial mal connu, riche en hauts-fonds, rapides, etc. : l'expérience de la navigation sur le Rhin, sur le Mississippi ou les grands fleuves d'Amérique du Sud ne s'avéra pas transmissible telle quelle au réseau congolais et, pour les machines, les tonnages, les coques, il fallut multiplier les expériences, les échecs, les réussites. Lancé à Léopoldville en 1881, un ancêtre, le *En Avant*, avait une machine de 6 CV, des roues latérales et jaugeait 9 tonnes. La rumeur voulut que des esclaves cachés dans les cales auraient actionné les roues ! En 1884 déjà, on en était au *Stanley*, un bateau jaugeant de 25 à 30 tonnes. Un outil passe-partout de la première navigation fut le modèle *Délivrance*, du nom d'un petit steamer (20 tonnes) destiné à la société antiesclavagiste et qui pouvait circuler sur l'ensemble du réseau navigable. Les premières versions étaient entourées de grillages de protection contre d'éventuelles flèches décochées contre le bateau !

Il fallut aussi improviser des éléments d'infrastructure : chantiers et slips pour le montage, le lancement et les réparations (constantes) des bateaux, réserves de combustible, quais et dépôts de marchandises, ressources en vivres, imposition de multiples et pesantes prestations en travail, etc. Ces éléments sont abordés par les publications du temps. Ils sont présents dans les récits de voyage, mais ils acquièrent célébrité avec la magistrale évocation du capitaine Marlowe dans *The Heart of Darkness*, *Au cœur des ténèbres*.

En fait, la batellerie « indigène » garda son importance pour les échanges locaux, mais, comme le reste de l'économie informelle, elle a été peu prise en compte par les histoires économiques du Congo colonial. Dès les débuts, les peuples riverains fournirent les équipages indispensables, les pilotes, chauffeurs, aides-mécaniciens, ainsi que la première main-d'œuvre des chantiers, y compris des tâches plus spécialisées de travail du métal (chaudronniers, riveurs, etc.). Une vie nouvelle se développa dans les escales, elle mériterait d'être étudiée : j'en retiens ici l'importation informelle dans le Haut-Congo de clairons à piston venant de Boma. Les campagnes militaires furent aussi des foyers de diffusion musicale : au cours de la campagne de Dhanis dans le

---

africaine. La main-d'œuvre européenne subit une perte de 22,5 % pour l'ensemble de la même année. Le reste du chantier, en terrain plus facile, ne connut plus de lourdes pertes.

52. *Document Notte : Stanley au Congo, 1879-1884*, Bruxelles, Ministère du Congo belge et du Ruanda-Urundi, 1960, p. 51.

Maniema, la musique militaire, grosse caisse comprise, faisait, le soir, les délices des soldats et de leurs femmes<sup>53</sup>.

Sur le fleuve, accompagnant l'augmentation des tonnages transportés et les nouvelles escales de la navigation, des centres se développèrent et des commerçants africains y trouvèrent leur place, aux côtés des ouvriers ou des petits cadres qui servirent de fondation au peuplement nouveau d'escales comme Kinshasa et Brazzaville. Au reste, jusque dans les années 1920, ces deux centres restèrent majoritairement peuplés de « gens du Haut » (« Bangala »), par opposition aux immigrants tardifs, kongo ou lari, venant du « Bas ». Ces distinctions restèrent longtemps bien ancrées dans la vie urbaine du Pool.

### *Les premiers enthousiasmes pris en défaut*

Le 13 mai 1891, Antoon Greshoff, commerçant hollandais établi à Brazzaville, envoyait au ministre néerlandais des Affaires étrangères un exemplaire du *Congo Mirror*<sup>54</sup>. Daté du 22 avril précédent, ce « numéro un », ancêtre rustique de la presse congolaise, se présentait sous la forme de quatre feuilles format folio, manuscrites sur deux colonnes, et reproduites par le procédé de fac-similé (autographe) utilisé à l'époque. Ces pages étaient rédigées et signées par R.E. Dennett, alors connu depuis plus de dix ans dans le commerce du Bas-Congo et qui était destiné à se faire un nom respecté comme ethnologue de la région côtière. Dans ces colonnes, Dennett dénonçait les activités commerciales monopolistes menées par l'État indépendant du Congo (EIC) au mépris de ses engagements internationaux. Il s'étendait en outre sur la brutalité et l'immoralité dont faisaient preuve les agents de l'État.

Inconnu des bibliographies, texte pionnier dans l'histoire de la presse sur les deux rives du Congo, *The Congo Mirror* compta parmi les signes avant-coureurs des campagnes à venir menées contre le régime léopoldien. Au moment de sa parution, l'entreprise de Léopold II au Congo paraissait avoir triomphé du scepticisme qui avait entouré ses débuts et être désormais assurée du succès. Ce fut le moment où l'État était acclamé pour avoir réussi à éviter tout affrontement international, un exploit qui lui valait d'être salué comme

53. La Force publique encouragea, dès ses débuts, la musique militaire. *Mouvement géographique*, 1896, p. 64. L'article évoque un détachement de la Force publique se rendant à l'exercice au son de la marche d'*Aïda*. Celle-ci, après tout, avait eu ses débuts en Afrique : elle avait été commandée à Verdi, par le khédive Ismaïl pour l'ouverture du canal de Suez.

54. L'exemplaire que j'ai consulté est conservé au Nationaal Archief de La Haye, Buitenlandse Zaken 2.05.1 (doos 2006).

« une conquête pacifique sans précédent dans l'histoire ». La relation avec la Belgique se renforçait comme l'indiquaient sa participation au capital de la société chargée de construire le chemin de fer de Matadi au Pool et bientôt le prêt consenti au Congo, dans la perspective d'une annexion future : le royaume faisait de plus en plus figure de mère-patrie. Tandis que les premières ventes d'ivoire se réalisaient à Anvers, Stanley faisait l'objet d'une réception enthousiaste, *garden party* à Laeken, autorités communales, bal de la Croix-Rouge congolaise. Pour sa visite, la Bourse de Bruxelles fut décorée d'un panorama de Léopoldville et de « deux pyramides d'ivoire hautes de 20 mètres et constituées chacune de 100 défenses d'éléphant ». Surprenant hommage au même homme que le *Mouvement antiesclavagiste* belge citait pour avoir dénoncé la chasse à l'ivoire : « chaque dent d'ivoire arrivant à la côte orientale est teintée du sang de deux infortunés indigènes ; cinq défenses représentent un village anéanti ; pour dix défenses, les Arabes ont détruit un district entier »<sup>55</sup>.

La même année, la respectabilité internationale du Congo était consacrée par la demande anglaise de tenir à Bruxelles une conférence antiesclavagiste où l'EIC occuperait évidemment une place importante. Le pape lui-même bénissait l'entreprise en consacrant le Congo à la Vierge. La diaspora africaine joignait, elle aussi, sa voix au chœur d'un projet qui, après tout, avait eu dès ses débuts l'ambition d'y associer les Noirs des États-Unis. Le projet antiesclavagiste lancé par Mgr Lavigerie avait en effet transcendé les barrières religieuses et politiques et rallié à « l'œuvre du Congo » les couches, tant dirigeantes que populaires, qui, en Occident et dans la diaspora noire, étaient sensibles aux problèmes sociaux, que ce fût en Europe ou ailleurs. Retenons à titre d'exemple l'intervention enthousiaste d'un intellectuel haïtien, Bénito Sylvain, à une « conférence antiesclavagiste libre » réunie à Bruxelles en 1891, dans le sillage de l'appel à la croisade antiesclavagiste lancé par Mgr Lavigerie. Fondateur à Paris d'un hebdomadaire, *Fraternité. Organe des intérêts d'Haïti et de la race noire* (1890-1897), partisan d'une politique d'assimilation, il crut que son idéal était aussi celui de l'entreprise léopoldienne au Congo. Sa contribution à la conférence évoqua toutefois les brutalités perpétrées dans les colonies d'Afrique<sup>56</sup>. Mettant par là indirectement en garde l'État du Congo contre de tels errements, il ne fut pas le seul à intervenir dans ce sens. Le parcours de ce précurseur n'a pas retenu l'attention de la littérature de langue anglaise, au contraire de celui de Shanu.

55. « Stanley à Bruxelles », *Mouvement antiesclavagiste*, 1890, p. 135.

56. Bénito Sylvain est connu pour le voyage qu'il effectua en Éthiopie en 1897, au lendemain de la bataille d'Adoua. Il peut être rangé parmi les pionniers du mouvement noir. Sa participation à la conférence de 1891 est évoquée par le *Mouvement antiesclavagiste*, 1891, p. 162-163.

Shanu Herzekiah, grand commerçant nigérian, était établi à Boma. Membre d'une loge maçonnique ouest-africaine, préoccupé par la crise humanitaire des années 1900 qui devait le conduire au suicide, Shanu évoquait alors avec nostalgie auprès de Morel les « magnifiques résultats » dont il avait été témoin et acteur dans les années qui avaient précédé les monopoles léopoldiens. Ce sont ceux-ci qu'il mettait à la source de la « décadence morale » du Congo<sup>57</sup>.

Parmi les premières sources d'une information transgressant la barrière des chœurs louangeurs, figurèrent les compagnies commerciales établies de longue date dans la région du Bas-Fleuve Congo et des côtes avoisinantes. Une de ces entreprises, l'AHV (Afrikaansche Handelsvereniging), joua un rôle important dans la mise en cause de l'État. L'histoire de cette compagnie hollandaise est révélatrice de l'écheveau inextricable d'intérêts et d'idéaux qui caractérisa une époque de transition.

L'AHV se trouve en effet à la charnière des principales étapes de l'entrée de l'Afrique centrale dans une nouvelle phase de son histoire. Maison d'import-export installée sur la côte en 1857, elle fut témoin des derniers feux du commerce désormais illégitime des esclaves dans une région définie comme « côte neutre » et qui s'étendait entre l'établissement français au Gabon, au nord, et Ambriz (Angola), au sud. Basée à Rotterdam, l'AHV acquit une position de premier plan dans le développement du commerce aux alentours de l'embouchure du Congo. Important des biens de consommation, armes, poudre, alcools, elle exportait les produits des petites entreprises commerciales africaines qui transportaient à la côte les produits des économies villageoises de plantation et de cueillette (huile, caoutchouc, ivoire, etc.). Dans les années 1870, elle devint la principale maison de la côte. En 1878, lorsque Léopold II lança le projet d'un Comité d'Études du Haut-Congo (CEHC), présenté comme une compagnie commerciale qui étendrait son activité au Haut-Congo, l'AHV figura parmi les principaux actionnaires d'une entreprise dont les statuts écartaient spécifiquement toute visée politique.

Durant l'espace de quelques mois, l'AHV put espérer fusionner avec le CEHC, mais cette ambition masquait une situation financière difficile. En 1879, la faillite frauduleuse de l'AHV éclata comme un coup de tonnerre. Bientôt cependant, avec de nouveaux dirigeants, une nouvelle compagnie, la Nieuwe Afrikaansche Handels-Vennootschap (NAHV), reprit les actifs de l'AHV et elle poursuivit avec succès un ambitieux programme d'expansion. En particulier, elle fut parmi les premières à établir des connections dans le bassin du Congo avec le grand commerce africain qui drainait l'hinterland du fleuve. La stratégie était d'établir des factoreries en marge des principaux

---

57. Correspondance Shanu-Morel, MP.

cours d'eau, sortes de *ports of trade* ou comptoirs, qui seraient alimentés par la navigation à vapeur sous contrôle des sociétés européennes et qui traiteraient avec les prospères commerçants africains, bobangi, swahili, kongo, etc. Ceux-ci, en dehors de toute participation européenne, rassemblaient l'ivoire et le livraient à ces comptoirs par pirogues ou caravanes. Jadis livrées à la côte seulement, les marchandises importées d'Europe seraient désormais échangées dans les factoreries de l'intérieur. La navigation à vapeur sur le fleuve et la multiplication des expéditions commerciales africaines dans l'arrière-pays du Congo nourrirent ainsi le cycle de l'ivoire qui imposa sa marque à l'ensemble de la région au tournant des années 1890.

Familier de la région où il s'était installé avant même d'avoir fêté ses vingt ans, Antoon Greshoff (1855-1905) fut à cette époque l'agent responsable du redéploiement du commerce de la NAHV à partir de la côte et vers l'intérieur, en rivalité à la fois avec les Afro-Arabs et les agents de l'État (il préférait les premiers). Chez ce protestant éclairé que l'histoire retient comme ayant été étranger à tout sectarisme religieux, la transition entre commerce côtier et commerce intérieur permettait de combiner un intérêt bien compris avec la confiance largement répandue à l'époque dans les vertus du marché pour une émancipation pacifique de l'Afrique<sup>58</sup>.

Ce fut cette conception qui l'amena très tôt à prendre ses distances vis-à-vis des agents du nouvel État du Congo qu'il jugeait peu qualifiés et enclins à des brutalités gratuites. Un récit du voyage qu'il fit au Pool en 1887 fit grincer des dents à Bruxelles par sa description de Léopoldville où, écrivait-il, les travaux de Stanley étaient déjà en ruine et où « une vache hollandaise n'aurait pas voulu pour étable des maisons de la station » qu'il jugeait d'ailleurs inférieures à bon nombre de cases indigènes.

Les observations critiques de Greshoff ne restèrent pas isolées. Très tôt en effet, des rumeurs sur l'état des choses au Congo se répandirent au-delà des nouvelles uniformément positives que diffusaient alors des organes comme le *Mouvement géographique*. Ce fut le cas des récits qui commencèrent à circuler, mettant en scène des épisodes de barbarie. Rumeurs, correspondances privées, confidences récoltées sur les bateaux faisaient la matière d'un corpus hétérogène, témoignant tantôt d'un sentiment d'indignation huma-

---

58. La bibliographie de A. Greshoff est répertoriée par H. L. WESSELING dans *Nieuw Letterkundig Magazijn*, Leiden, XXVI, 2 (déc. 2008), p. 51-59. H. OBEDIJN, « The New African Trading Company and the Struggle for Import Duties in the Congo Free State, 1886-1894 », *African Economic History*, 12 (1983), p. 195-212. Cet article examine les enjeux économiques du conflit de la NAHV avec l'État du Congo, à un moment où Amsterdam absorbait l'essentiel des exportations congolaises (6 M sur 8 M de florins), mais il n'évoque pas la dimension humanitaire soulevée par A. Greshoff.

niste, tantôt d'un goût pour le morbide, tantôt encore d'une faiblesse pour l'humour noir. En Occident ou ailleurs, ce dernier facteur occupe une place de choix dans l'histoire des fascinations pour les barbaries exotiques. Il fut et reste trop souvent négligé par les observateurs du Congo de l'époque. Le cannibalisme en particulier fut l'objet d'inépuisables jeux de mots ou d'anecdotes plus ou moins apocryphes. L'histoire de l'empreinte de l'Afrique sur la mentalité européenne retiendra d'ailleurs que plusieurs personnages éminents de la période ont été accusés, dans des publications du temps, d'avoir organisé, par voyeurisme, des festins de cannibales : un officier irlandais, J. Jameson, mais aussi E. Barttelot, officier anglais sorti de Sandhurst, et enfin H. Ward. Cet artiste, éternel rebelle, avait publié des souvenirs sous un titre qui, d'entrée de jeu, annonçait la couleur : *Five Years with the Congo Cannibals* (Londres, 1890)<sup>59</sup>.

Les atrocités dont les échos parvenaient hors du Congo combinaient en fait divers héritages rassemblés au sein d'une sorte de complexe multiculturel de la barbarie. Aux crimes commis par des officiers anglais dans le camp d'arrière-garde de l'Emin Pasha Relief Expedition et dont la rumeur se répandit Europe dans le courant de 1890, s'ajoutèrent bientôt de sinistres récits sur la colonne Vankerkhoven qui, pour le compte de l'État, ouvrait sa voie vers le Nil<sup>60</sup>.

Dans le même temps, la meilleure connaissance du fleuve et de ses populations révélait que le cycle de l'ivoire se doublait d'un cycle des esclaves, exportés par le grand commerce africain à partir de la boucle du Congo vers l'Ubangi. Ce dernier marché alimentait à son tour de petites plantations esclavagistes, mais aussi de véritables marchés de chair humaine. Il ne fallut pas longtemps pour que, avides de peupler leurs stations, l'État et les missions prissent part à cette traite d'un nouveau genre, déguisée sous la forme d'un

---

59. J. Jameson : sa veuve fit le voyage de Zanzibar pour apprendre « la vérité », F. BONTINCK, *Autobiographie...*, *op. cit.*, note 515, et surtout J.M. JADOT, « À propos d'un texte du baron Charles Liebrechts », *Bulletin des séances, IRCB*, 19, 2 (1948), p. 307-349. E. Barttelot : accusé par le *New York Times* du 23 septembre 1890, cité par J.J. MAYOUX, *J. Conrad*, Paris, 1980, p. 79. H. Ward : intéressant article biographique par J.M. JADOT, *Biographie coloniale belge*, 1, Bruxelles, 1948, p. 956-961 (p. 959).

60. Par un curieux retour, la fascination pour le macabre et la culpabilité refont surface aujourd'hui dans l'historiographie du Congo colonial. À titre d'exemple, je retiens le livre de Allen F. ROBERTS consacré à un épisode sanglant des années 1880 impliquant un poste belge et une fraction tabwa du lac Tanganyika : *A Dance of Assassins. Performing Early Colonial Hegemony in the Congo*, Bloomington, Indiana University Press, 2013. Cette étude érudite s'inspire d'une réflexion d'inspiration psychanalytique sur les décapitations (Julia Kristeva, *Visions capitales*). Je laisse à d'autres le soin d'évaluer la portée pour la recherche historique des exercices de sémiologie interculturelle.

rachat ou capture d'esclaves, alors proclamés « libérés » et sources de primes pour les officiers. Transportés sur des steamers, contre une prime de 5 francs par tête aux capitaines, répartis entre Force publique, postes d'État ou missionnaires, etc. Bien informé et sans illusions, A. Greshoff pensait que bon nombre d'entre eux devaient regretter leur ancienne condition chez « les Arabes ou autres ». Humoriste à froid, il distinguait quatre débouchés pour les 500 enfants « libérés » de la colonie scolaire de Boma : les hypocrites resteraient chez les Pères, les voleurs entreraient au service d'officiers de l'État, les commerçants deviendraient « libérateurs d'esclaves », les plus grands menteurs serviraient le tribunal de Boma<sup>61</sup>.

Rumeurs, accusations, dénis, rendirent inconfortable la dénonciation par le mouvement antiesclavagiste du cortège d'atrocités qui accompagnait les raids du grand commerce afro-arabe. Le Congo, « conquête pacifique » ? Ou bien le Congo s'engageait-il sur le sanglant itinéraire qu'était celui du Soudan ? Concernant le Congo, il faut prendre en compte que certaines divulgations témoignaient d'une grande confusion. Les questions de moralité privée (par exemple, les réquisitions de très jeunes filles par des agents européens) n'étaient pas toujours clairement distinguées des tueries ou autres cruautés. Nombre de correspondances, de racontars, etc. adoptaient en outre le ton de l'exotisme ou de l'ironie, plutôt que celui de la protestation.

C'est à un autre niveau que se plaça Joseph Conrad. À la fin de ces années 1880, antérieures à l'âge du caoutchouc, il séjourna au Congo, au service de la Société anonyme belge (SAB), alors la première compagnie commerciale belge à s'être engagée dans la course à l'ivoire. Conrad traduisit dans son *Outpost of Progress* l'angoisse des confrontations entre factoriens européens et aventuriers africains du commerce de l'ivoire, ainsi que le sentiment de solitude qui accablait les étrangers au monde de la grande forêt. Sur un mode fantastique, il approfondit dans *Heart of Darkness* l'analyse de la rencontre destructrice entre cultures au cours du cycle de l'ivoire : la civilisation débouchait sur la mort et l'extermination. On ne peut s'empêcher de reconnaître l'étrange parenté qui unit le Kurtz de cette nouvelle au lugubre épisode évoqué par Hinck, officier belge et volontaire antiesclavagiste ; il faisait état d'une factorerie établie par Hodister sur le Lomami, pour le compte de la SAB : « le poste est entouré de cinquante-deux têtes humaines plantées au bout de perches (...). Et dire que deux blancs doivent y séjourner ! Ce poste appartient à Mounié-Mouhara, c'est un repaire de bandits »<sup>62</sup>.

61. A. Greshoff à H.M. Stanley, 14.02.1893, AST.

62. Lieutenant HINCK, « Notre courrier d'Afrique », *Mouvement antiesclavagiste*, 1892, p. 304.



Derrière le voile de ces échos contradictoires entre dithyrambes et réquisitoires, de ces incertitudes entre ambitions et désenchantements, on devinait l'affrontement de conflits d'intérêt, d'ailleurs imparfaitement connus de l'extérieur. Tensions politiques en germe dès lors que, dans la plus grande discrétion, Léopold II eût cultivé des alliances africaines pour s'engager dans le Grand Jeu diplomatique mené par les puissances européennes dans le centre de l'Afrique. Tensions économiques, alors que le roi cherchait à faire de l'État le plus grand commerçant d'ivoire de la région, aux dépens à la fois des sociétés commerciales européennes et du grand commerce africain. Les instructions qu'il donnait en juin 1890 à Van Eetvelde, son collaborateur le plus proche, ne laissent pas place au doute : « l'État doit ruiner et tuer le commerce des Hollandais par tous les moyens »<sup>63</sup>.

Il en allait de même du commerce africain, bien que cette dimension fût rarement évoquée par les auteurs européens. En réalité, des commerçants « congolais » avaient vite fait d'établir leurs comptoirs dans les nouvelles escales fondées à l'initiative de l'État. Parmi les premiers, ils souffrirent de la politique des monopoles léopoldiens et des entraves imposées par la force des armes à la navigation africaine sur le fleuve. Il s'ensuivit un exode du commerce bobangi vers la rive française, complétant désormais ses revenus provenant de la vente d'ivoire avec la production et la vente de vivres. C'est ainsi que Greshoff annonça à Stanley le départ de « vos amis de Kinshasa, les grands commerçants teke, Bankwa de Ndolo, Ngaliema (devenu aveugle), Gangobila : tout le commerce des Bayanzi vient chez nous [sur la rive droite, à Brazzaville] »<sup>64</sup>.

En 1890, sous prétexte de financer la campagne antiesclavagiste, l'État chercha à obtenir un accord international l'autorisant à lever des droits d'entrée, à l'encontre donc des prescriptions libre-échangistes de l'Acte de Berlin<sup>65</sup>. Principaux acteurs lésés, la SAB, plus sourdement et, plus ouverte-

---

63. D'après le fonds van Eetvelde aux AGR, cité par J. MARCHAL, *L'État libre du Congo : paradis perdu*, Éditions Paula Bellings, Borgloon (Belgique), 1996, vol. 1, p. 143. Cet ouvrage retrace la chronique de la répression du commerce libre par l'État léopoldien.

64. A. Greshoff à H.M. Stanley, 13.03.1893, AST. En 1904, Dhanis confirmait cette observation en parlant de l'Equateur : la rive gauche est vide, les gens ont fui les pressions diverses. Bolobo qu'il avait connue avec 18 000 habitants n'en comptait plus que 1 500, mais les mauvaises conditions sanitaires en étaient partiellement responsables. On reviendra sur le témoignage de Dhanis.

65. Très tôt, Banning fut parmi les critiques les plus avertis des prétentions de l'État à la propriété des forêts congolaises d'où provenaient l'ivoire et le caoutchouc : « [08.08.1892] Depuis le 15 juillet 1892, l'État du Congo est entré dans une crise redoutable (...) suivant l'exécution d'un plan connu : ruiner les compagnies anciennes pour leur en substituer de nouvelles, opérant non en vertu du commerce libre mais de concessions privilégiées, fondées sur la théorie du domaine de

ment, la NAHV néerlandaise, cherchèrent à mobiliser les oppositions à ces mesures. Forte de son passé, fière de sa réputation de professionnalisme et de gestion intelligente, ayant participé même à la création d'une entreprise qui avait été détournée de ses objectifs affichés, la NAHV chercha l'appui du gouvernement hollandais. Celui-ci refusa effectivement pendant plusieurs mois de signer la convention autorisant l'EIC à lever des droits d'entrée et il dépêcha même à titre d'enquête un navire de guerre patrouiller dans l'embouchure du Congo. Ce ne fut pour les Pays-Bas qu'un baroud d'honneur : les pressions anglaises eurent raison de leur résistance.

Au cours de sa campagne, la NAHV s'était prévalu d'arguments d'ordre humanitaire, susceptibles de mieux retenir l'attention des médias du temps. Un de ses premiers succès, inattendu, fut d'obtenir l'appui moral de Mgr P. Augouard, récemment consacré évêque du Haut-Congo français. À l'occasion d'une réunion tenue à Londres de commerçants intéressés, il adressa à la NAHV une lettre ouverte qui dénonçait un régime douanier nuisible à l'œuvre missionnaire, et ceci au profit d'un État qui multipliait les accroc à sa « mission civilisatrice ». Cette lettre entraîna une brève polémique avec le *Journal de Bruxelles*, quotidien catholique rallié à la cause de l'État léopoldien. Polémiste redoutable, Mgr Augouard se contenta de dénoncer l'immoralité d'une administration qu'il disait « dominée par les francs-maçons », mais laissa entendre que « le terrain était glissant » et qu'il aurait fort à dire sur ce qui se passait au Congo, « à l'insu sans doute de l'administration de Bruxelles ». Pendant de longues années, et auprès de Léopold II lui-même, il eut plus d'une fois l'occasion de recourir à cette discrète forme de chantage.

Un autre succès rencontré par la NAHV fut celui d'avoir « retourné » George W. Williams. Après Bénito Sylvain et Shanu, Williams est la troisième personnalité en vue de la diaspora noire qui entre dans notre récit. Volontiers retenu par la littérature de langue anglaise, sans doute à cause de son origine africaine-américaine, Williams s'était intéressé à l'entreprise du Congo en offrant d'y introduire un courant d'immigration noire à partir des États-Unis. En 1890, on le retrouve essayant de jouer les intermédiaires pour intéresser au projet de rail congolais un magnat américain des chemins de fer. Arrivé au Congo, il se présenta comme enthousiaste de Léopold II, rassemblant des matériaux pour une histoire de l'État, et il fut reçu par R.E. Dennett, le commerçant-anthropologue mentionné plus haut. Celui-ci l'introduisit dans le petit monde colonial du Bas-Congo. Dennett avait perdu toutes ses

---

l'État ». J. STENGERS, *Textes inédits (...), op. cit.*, p. 84. Au programme de l'État, Banning aurait pu ajouter : confisquer le capital foncier africain des forêts et ruiner les trafics africains anciens.

illusions à l'égard des entreprises européennes dans les deux Congo, « français » et « belge ». Il résolut d'ouvrir les yeux du visiteur, voyagea avec lui dans le Bas-Fleuve et l'aïda à gagner le poste des Falls, en « zone arabe », et à découvrir en cours de route, par lui-même, les stations de l'État échelonnées le long du fleuve.

Ce voyage fut une révélation. Il inspira à Williams la rédaction de deux pamphlets, réquisitoires où il exposa la plaie des barbaries sévissant au Congo. Il n'y épargnait pas l'administration de l'État, et sa condamnation était sans appel. Nous le citons : « *against the deceit, fraud, robberies, arson, murder, slaveraiding, and general policy of cruelty of your Majesty's Government to the natives, stands their record of unexampled patience, long-suffering and forgiving spirit* ».

Williams accusait l'État d'ajouter son propre lot d'iniquités à celles d'un monde qui, lui aussi, était sans pitié :

*Cruelties of the most astounding character are practised by the natives, such as burying slaves alive in the grave of a dead chief, cutting off the heads of captured warriors in native combats, and no effort is put forth by your Majesty's Government to prevent them. Between 800 and 1 000 slaves are sold to be eaten by the natives of the Congo State annually; and slave raids, accomplished by the most cruel and murderous agencies, are carried on within the territorial limits of your Majesty's Government which is impotent*<sup>66</sup>.

Dès novembre 1890, de bonnes feuilles du texte de Williams furent rendues publiques lors de la conférence des commerçants à Londres. Elles y furent lues par R.C. Phillips, lui-même commerçant en vue du Bas-Congo – et auteur d'une publication scientifique sur les sociétés de la côte. Il est toutefois significatif que la réputation philanthropique de Léopold II fût encore assez forte à l'époque pour dissuader l'Aborigines Protection Society d'ajouter foi à des témoignages discordants. Lorsque les brochures de Williams furent connues en Belgique, elles causèrent une vive émotion et, en juin 1891, elles furent censurées par le Parlement<sup>67</sup>. Le débat montra que, comme cela serait le cas dans les années à venir, les susceptibilités politiques, les intérêts sous-jacents, les tensions idéologiques empoisonnaient la question humanitaire, freinant ainsi le développement d'une société civile des empires coloniaux.

66. Correspondance R.E. Dennett-E.D. Morel, MP.

67. Le ministre des États-Unis à Bruxelles, Farwell, le décrivit comme « *that kind of character known as a "blackguard"* ». L.K. Wilson à Stanley, 02.01.1891, AST. Le terme *blackguard* est fortement péjoratif. Aujourd'hui, Williams passe pour un héros africain-américain du mouvement humanitaire.

C'est dans ce contexte contrasté que parut *The Congo Mirror*. Dans un courrier adressé à Morel, Dennett lui-même en évoqua plus tard la composition<sup>68</sup>. On y retrouve les principaux thèmes transmis par les critiques dispersées évoquées plus haut, mais mis en forme au moyen d'une analyse plus générale. Nous les résumons comme suit : les problèmes du Congo sont dus au caractère monopoliste et militaire de l'entreprise, s'appuyant sur une force indisciplinée composée de soldats locaux ou de *kruboy*s incorporés de force. Nombre de témoignages ont été recueillis, faisant état de l'achat d'esclaves par l'État ainsi que de « *various acts of murderous barbarism on the part of certain officials* ». Des photographies ont circulé de la pendaison d'un *nganga* (« sorcier »). Un commissaire de district reçoit une toute jeune fille pour rançon d'un prisonnier. Dénonciation d'un chef de poste coupable de deux assassinats et condamné à une modeste amende. Appel à une commission d'enquête internationale chargée d'examiner une forme de gouvernement que nous considérons comme « immorale, barbare, despotique et injuste ».

Au mieux de nos connaissances, la parution du *Congo Mirror* resta sans écho. Nous ne savons d'ailleurs rien de son tirage. Par la correspondance de Dennett, nous savons qu'il y eut au moins un N° 2, tout aussi accusateur, et lui aussi daté de Kafumbila sur la rive angolaise du Bas-Fleuve. Tout comme Greshoff qui avait quitté Kinshasa pour Brazzaville, Dennett s'était en effet mis à l'abri de l'administration de l'EIC.

En adoptant une perspective plus large, il est permis de s'interroger sur la portée de ces critiques « libérales » adressées au cortège de brutalités qui accompagna l'histoire du bassin du Congo de cette époque. Émanant de milieux commerçants, elles furent fréquemment écartées au prétexte que les préoccupations humanitaires ne représentaient qu'un jeu de communication, masquant des intérêts plus concrets. Il est un fait que les critiques proférées par Augouard ou par Greshoff étaient sélectives. À leurs auteurs, il put être reproché d'avoir mis une sourdine à leurs attaques lorsque l'exigèrent les intérêts du commerce ou de l'Église. Plus tard, Greshoff en effet fut partie prenante au système des concessions dans l'Ubangi français et au Kasai belge, et dès ce moment il hésita à prendre part aux campagnes humanitaires. Il en fut de même d'Augouard, connu pour avoir lui-même eu recours à des procédés de « chevalier teutonique ».

Ces compromissions ne peuvent être niées. En même temps, il nous paraît arbitraire de refuser leur force de conviction à l'humanisme libéral, imbu

---

68. R. E. Dennett dans sa correspondance avec E. D. Morel, Morel Papers, London School of Economics. La même correspondance nous éclaire sur le « retournement » de G. Williams effectué par la NAHV au Congo.

d'esprit des Lumières et voyant le marché comme un élément de progrès, tout comme aux mouvements chrétiens d'émancipation religieuse et sociale. Tous soucieux de « régénérer » l'Afrique, de même qu'il s'agissait en Europe de « régénérer » les classes populaires, les uns et les autres firent entendre leurs voix, appuyés par des relais africains, qu'ils fussent locaux ou de la diaspora.

Dans l'immédiat, ces grands scénarios sombrèrent sous les chocs combinés de la spéculation et de la cupidité et sous les brutalités déchaînées dans une Afrique indocile. Ce ne fut ni la première ni la dernière fois que l'Occident dut revoir ses ambitions dans la région. Baudelaire l'avait observé, qui veut voir clair dans l'histoire doit éteindre la lumière perfide jetée par de trop simples idées du progrès. Les grands désordres de l'Afrique des années 1890 en fournirent la tragique démonstration.

## 2

# Épisodes d'un « grand désordre », 1880-1910<sup>1</sup>

Riches en promesses et en espérances, les premières années de fondation coloniale partagèrent un trait commun, celui du profil bas. Sur place, l'entreprise fit figure de réseau commercial armé, se greffant sur des réseaux africains semblables, tels qu'ils fonctionnaient dans le Bas-Fleuve, le pays kongo, au Pool, le long du Fleuve lui-même, jusqu'aux abords de la zone swahili. L'influence déterminante du soubassement politique et économique africain reste en effet visible dans le choix des premiers points d'appui de l'État. Le pays kongo, peuplé, zone ancienne de passage, avec ses mailles serrées de marchés et d'itinéraires qui reliaient le Pool et le Haut-Fleuve, servit d'appui logistique aux expéditions européennes de toute provenance qui cherchaient à relier l'ancienne zone des factoreries du Bas-Fleuve aux biefs navigables du « Haut-Congo ». Le réseau bobangi sur le Congo subit la concurrence des firmes européennes qui s'en inspirèrent pour construire leur réseau parallèle et chercher à capter ainsi le grand commerce du Fleuve. Dans la savane de l'ouest, au sud de la Forêt, la zone du Lubucu était depuis peu la tête de ligne du commerce luso-africain en provenance de Luanda et Malanje. Ce fut aussi le site retenu par Wissmann pour la fondation de « Luluabourg-Malangen » (1884). Passé au service temporaire de Léopold II, cet officier vit avec inquiétude le commerce des *Ambaquistas* de Malanje et des Tshokwe et Ovimbundu (Biéno) de l'Angola introduisant des armes modernes dans toutes les savanes du sud. C'est cependant l'appui des Angolais qui lui permit de lancer une reconnaissance au cœur de l'immense zone des trafics afro-

---

1. Une première version de cet essai, ici fortement revisitée, a été publiée dans *Cultures et développement* (Louvain-la-Neuve), XVI, 3-4 (1984), p. 671-707. La publication de cette revue a été interrompue en 1985.

arabes alors en cours d'expansion rapide : Wissmann y vit bientôt la principale force concurrente des avancées européennes à partir du fleuve Congo et de ses affluents.

Durant cette première période, Stanley se présente pour ce qu'il est, un commerçant d'ivoire : « je suis venu pour de l'ivoire, le commerce, et fraterniser », dit-il aux commerçants africains du Pool, en décembre 1881<sup>2</sup>. Aux yeux des populations, les premières stations du Congo nouveau prirent tout naturellement place aux côtés d'autres avant-postes étrangers à la région, ceux des Tio (Teke), par exemple, établis sur le Fleuve, au Pool et dans ses abords au Bas-Congo.

À partir de ces points d'appui et sur les axes de communication qui les unissaient, un régime colonial embryonnaire se mit en place, au prix d'alliances sans cesse remises en question, au gré de compromis, de manipulations, d'affrontements divers. Les premiers établissements surent tirer parti des temps qui étaient marqués par de continuels bouleversements sociaux. Tel grand commerçant africain est ruiné par les nouveaux venus, tel autre leur fournit ce qu'ils cherchent (des esclaves, des produits), tel esclave devient chef, tel homme libre et puissant joue et perd sa liberté au jeu avec son esclave<sup>3</sup>.

Aux yeux de l'Europe même, la situation reste longtemps confuse. En décembre 1884 encore, la Grande-Bretagne propose de reconnaître l'Association internationale du Congo (AIC) comme une chaîne d'États libres (*Free States*), associés à des chefs africains, libres eux aussi.

Certes, tout n'est pas aussi pacifique qu'on l'a dit. Dans la tradition des factoreries du Bas-Fleuve et de la côte, les stations de l'AIC étaient peuplées d'esclaves durement traités, voire torturés (chicotte). Les mercenaires de toute origine, Africains, Européens, se conduisaient souvent en pays conquis. Les stations furent entraînées dans un engrenage d'incidents violents qui se succèdent, en 1882, en 1884, 1885. Peut-être s'agit-il d'un mouvement qui entraîna malgré eux les responsables de l'entreprise ? Stanley affiche en effet ses intentions pacifiques. Le voici au Pool en 1881. Il est en territoire hostile, sa troupe de Zanzibarites est équipée de fusils à répétition. Mais il garde l'arme au pied. Il s'en vante : « pas un coup de fusil n'a été tiré ». Un

---

2. Rapport de Stanley, 27.12.1881, *Document Notte : Stanley au Congo, 1879-1884*, Bruxelles, Ministère du Congo belge et du Ruanda-Urundi, 1960, p. 102.

3. Un exemple représentatif des hauts et des bas d'un grand commerçant kongo des années 1880-1890 : F. BONTINCK, « Makitu, commerçant et chef des Besi Ngombe (vers 1857-1899) », *Le Centenaire de l'État indépendant du Congo. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1988, p. 351-422. L'épisode du grand commerçant du Fleuve qui perd sa liberté au jeu est raconté par E.J. GLAVE, *Six Years of Adventure in Congo-Land*, Londres, Sampson & Co., 1893, p. 127-133.

religieux français le félicite pour sa conduite pacifique, et quelques semaines plus tard, Stanley affirme encore : « *a trial of force by the natives would be our ruin [...]. Blood once shed is a bar to future peace and commerce.* »<sup>4</sup>

Ces images sont réconfortantes. Mais qui était cet homme qui avait livré, s'il faut l'en croire, « *28 desperate combats with the insensate forces of savageland* », lorsqu'il avait descendu le Lualaba-Congo en 1876-1877 ? À Ujiji, en 1871, Livingstone, qui n'était pas le premier venu en Afrique, avait jugé Stanley au premier coup d'œil : un homme affichant l'assurance du luxe et non quelqu'un « comme moi, ne sachant pas de quoi demain est fait »<sup>5</sup>. Mais le plus assuré des deux était-il vraiment Stanley ? De toute manière, le sombre génie de cet homme imprima sa marque sur les débuts de l'entreprise du Congo. Solitaire, dominateur, lisant la Bible et Shakespeare entre deux exploits, il veut toucher le public européen avide d'exotisme. Pour ce faire, il recourt aux couleurs vives et ne recule pas devant le morbide et le grand-guignolesque. S'il s'agit de présenter concrètement au lecteur les désastres de la traite des esclaves, il avance qu'un traitant arabe et ses esclaves du Maniema avaient versé 13 000 litres de sang au cours d'un raid dans le Lomami<sup>6</sup>. L'Afrique est d'ailleurs pour lui un lieu de ténèbres (*Through the Dark Continent, In Darkest Africa...*). La vie elle-même n'est-elle pas monstrueuse ? Dans le programme qu'il s'est fixé et qu'il présente lui-même à l'extérieur, Stanley entend « marcher la tête haute et le regard assuré à la rencontre du monstre, le saisir à la gorge, et l'étreindre de toute sa vigueur [...] »<sup>7</sup>.

Le rôle de la personnalité de Stanley doit être souligné. Il importe de rappeler qu'il suscita des attachements durables parmi ceux, Européens ou Africains, qui se virent comme ses « enfants »<sup>8</sup>.

- 
4. « Pas un coup de fusil... », cité par J. STENGERS, « Quelques observations sur la correspondance de Stanley », *Zaire* (Louvain), novembre 1955, p. 899-926 (p. 913). Témoin français : Mgr AUGOUARD, « Voyage à Stanley-Pool », *Missions catholiques*, 14 (1882), p. 125-128 (p. 127). « *Trial of force...* » : 14 janvier 1882, cité par J. STENGERS, art. cité.
  5. *The Last Journals of David Livingstone (...)*, vol. II, Londres, John Murray, 1880, p. 156.
  6. « [...] sufficient to fill a tank measurement of 460 cubic feet, quite large enough to have drowned him and all his kin » : H.M. STANLEY, *The Congo and the Founding of Its Free State*, 2 vol., Londres, 1885, vol. II, p. 151.
  7. Comme relevé par Eugène DE VOGÜÉ qui a brossé un portrait pénétrant de Stanley dans « Les Indes Noires », *La Revue des Deux Mondes*, 112 (01-11-1890), p. 49-92. Le personnage n'a pas fini de captiver : je retiens en particulier la brillante interprétation par T. JEAL, *Stanley. The Impossible Life of Africa's Greatest Explorer*, Londres, Faber & Faber, 2007.
  8. « *We are friends, the children of Stanley, going to Bangala; we are peaceable. I told them we were the children of Stanley, for his native name, Bula Matadi, "The Stone-Breaker", acts as a talisman throughout the Congo country* » (1888).



Il est possible que ce furent les bureaux de Bruxelles qui contribuèrent le plus à militariser l'entreprise. En 1882, deux mitrailleuses sont envoyées à Vivi, et douze canons l'année suivante « pour mettre les stations à l'abri de quelque soulèvement des nègres ». En 1882 déjà, il était question de créer une armée, et on parlait d'une « force publique » – le terme était utilisé – de 2 000 à 3 000 hommes<sup>9</sup>.

Mais il fallait sans doute compter par centaines de mille le nombre d'armes à feu de tout modèle qui circulaient dans le bassin du Congo. Plus peut-être que par l'armement, l'entreprise de Léopold II se distinguait par une vue stratégique à long terme. Dès 1881, les traités concoctés à Bruxelles pour être proposés aux chefs kongo portaient en germe le régime des confiscations à venir : on y parlait déjà de réserver à l'État le produit des terres non cultivées et d'introduire un impôt en travail.

Léopold II n'était cependant pas seul à mûrir des plans pour une recomposition de l'Afrique centrale. À l'est et au nord-est du bassin du Congo, d'autres réseaux conquérants étaient en voie de s'étendre, amalgamant, eux aussi, les organisations politiques et commerciales plus anciennes, les incorporant ou les brisant au hasard des alliances et des hostilités. Depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en effet, l'essor de l'économie de traite accélérât les processus de changement en Afrique centrale. À partir des marchés côtiers à l'ouest et à l'est, dans la vallée du Nil au nord, le cycle de l'ivoire et des esclaves dessinait de grands espaces commerciaux, entraînant des vagues de changements sociaux. Des hégémonies militaires se constituaient, d'autres semblaient menacées par la vague de changement. Ce ne sont pas des régions figées dans des traditions immuables que découvrirent les diverses reconnaissances financées par les Églises, les sociétés scientifiques ou commerciales, les armées ou les gouvernements d'Europe. En réalité, la pénétration militaire européenne ne fit qu'ajouter un facteur nouveau, impérial, aux partages en cours dans le bassin du Congo<sup>10</sup>. Il ne sera pas aisé de démêler le fil des « résistances » et des « alliances » dans un écheveau aussi embrouillé.

---

H. WARD, *Five Years with the Congo Cannibals*, Londres, Chatto & Windus, 1890, p. 239.

9. Instructions du Comité d'études, 27.03.1882 et 02.03.1883, Document Notte, *loc. cit.*, p. 141 et 177.

10. J. VANSINA, « L'Afrique centrale vers 1875 », dans *La Conférence de Géographie de 1876. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1976, p. 1-32.

## Guerres africaines dans l'État du Congo

Face aux grandes conquêtes des seigneurs de la guerre africains, arabes, ou swahili, les nouveaux venus hésitèrent sur la stratégie à suivre. Dans un premier temps, des expéditions menées à partir des postes du Fleuve ou du Lubuku dans le Haut-Kasaï partirent reconnaître les limites du bassin du Congo. Depuis 1890, un camp fortifié, à l'est de Luluabourg, Lusambo, surveille les abords de la « zone arabe » à l'est. Sur le Fleuve, le poste des Falls, dont la situation est incertaine : en 1886, les Afro-Arabes en expulsèrent la garnison de l'État, mais l'année suivante, Stanley y installe Tippu Tip, résident pour le compte de l'État indépendant du Congo (EIC). Son aide est indispensable au succès de l'expédition que Stanley prépare pour rejoindre Emin Pacha, dans la province soudanaise de l'Equatoria.

À ce moment, il est impossible de savoir si les « Arabes » sont alliés ou adversaires. À Bruxelles, la vue géopolitique l'emporte encore. Léopold ne peut se passer de l'appui des Afro-Arabes dans sa marche vers le Nil. Car déjà ce grand dessein occupe l'imagination du roi : atteindre le Nil. Il s'agit d'aller vite, de concevoir le bassin du Congo comme une mer intérieure à partir de laquelle lancer quelques grandes expéditions de conquête dans toutes les directions, « après l'année prochaine, il n'y aura plus rien à acquérir en Afrique », écrit-il en mai 1888<sup>11</sup>.

D'autres projets mûrissent, nés sur le terrain, au contact des conquérants de l'est. On pense à s'inspirer de l'organisation proto-étatique des Afro-Arabes, avec leurs hiérarchies de stations, de postes, de villages alliés et de bases stables à l'arrière. On pense aussi à capturer les esclaves, l'ivoire, qui sont les véritables richesses de la région. C'est l'opportunité qui décide des sentiments. Un Wissmann est arabophile lors de ses traversées de l'Afrique en 1880-1883, et même encore en 1886-1887, mais cette dernière année, il élabore à l'intention de Léopold II un plan d'extirpation (*Ausrottung*) des Afro-Arabes. L'arme principale serait une flottille de canonnières sillonnant les voies navigables. Deux ans plus tard, il est au service de Berlin et il jette les bases d'une politique d'alliance avec les Afro-Arabes<sup>12</sup>.

La puissance militaire de ceux-ci imposait, il est vrai, des accommodements. Au même moment, en 1888, Van Kerkhoven, au retour d'un voyage aux Falls, entrevoyait un affrontement inévitable dans le long terme, mais en

11. P. CEULEMANS, *La Question arabe et le Congo (1883-1892)*, Bruxelles, ARSC, 1959, p. 131.

12. M. LUWEL, « Un plan d'action contre les esclavagistes, dressé par l'explorateur Hermann Von Wissmann », *Africa-Tervuren*, XVI, 3-4 (1970), p. 1-22 (p. 9-11, 19).

attendant, la puissance afro-arabe est trop redoutable, et il proposa un *modus vivendi* : offrir aux Afro-Arabs la région entre Uele et Ubangi pour qu'ils tiennent du même coup les Français à distance. L'État doit entre-temps adopter leur système de gouvernement et occuper le pays en aval du confluent de l'Aruwimi par un réseau de petits postes confiés à des hommes armés ou à des chefs alliés. Une petite force de mercenaires permettrait « de soumettre les villages rebelles et d'exiger d'eux un tribut de guerre et l'acceptation de corvées [...] »<sup>13</sup>.

En fin de compte, ce fut Van Kerkhoven lui-même qui fut chargé de mener à bien le plan qu'il avait envisagé pour les Afro-Arabs : nous reviendrons plus loin sur son expédition au nord de l'Uele.

Dans tout ceci, il y a un aspect de chasse au trésor. En 1888, période des décisions, Tippu Tip est fasciné par l'ivoire en aval des Falls, les maisons commerciales du Bas-Fleuve cherchent à s'établir dans le Haut-Congo, Léopold veut l'ivoire, mais il est aussi saisi par le mirage de l'or<sup>14</sup>. C'est que la pénurie de moyens financiers entrave les débuts de cet État personnel, et ce facteur à lui seul permet de mieux comprendre les errements des débuts. Faute de ressources, l'encadrement est réduit au minimum (peu d'officiers, beaucoup de sous-officiers<sup>15</sup>), l'administration de la justice reste longtemps embryonnaire, et surtout l'expansion doit s'alimenter elle-même, c'est-à-dire que les armées doivent vivre sur le pays : la violence fut donc structurelle.

C'est une combinaison de grands desseins et de circonstances accidentelles qui fit basculer le destin de l'État et qui lui donna le caractère d'un État conquérant. L'expédition au secours d'Emin, les premières reconnaissances aux limites du bassin du Congo, constituèrent autant de répétitions, la « sale guerre » se répandit, les grandes alliances africaines permirent de brûler les étapes et de prendre tous les concurrents de vitesse.

L'*Emin Pasha Relief Expedition* fut organisée en 1887. Léopold II était parvenu à obtenir que, sous la direction de Stanley, l'expédition partît du Congo et il ne désespérait pas de rallier Emin au service de l'État. Dès le départ de Matadi vers le Pool, l'entreprise déçut les espoirs de quelques volontaires étrangers, abaissés au rang de *slavedrivers*, tandis que le com-

---

13. P. SALMON, *Le Voyage de Van Kerkhoven aux Stanley-Falls et au camp de Yambuya (1888)*, Bruxelles, ARSOM, 1978, p. 82.

14. J. STENGERS, « Le Katanga et le mirage de l'or », dans *Études africaines offertes à Henri Brunschwig*, Paris, Éditions de l'École des hautes Études en Sciences sociales, 1982, p. 149-175.

15. L.H. GANN et P. DUGNAN, *Rulers of Belgian Africa, 1884-1914*, Princeton, Princeton University Press, 1979.

mandant de l'expédition humiliait ses officiers, attisait les discordes, et menait un train de vie princier : le transport de sa tente exigeait 40 porteurs<sup>16</sup>.

Lorsque l'expédition se mit finalement en marche à travers la Forêt, avec ses officiers anglais, ses Zanzibarites bien armés, ses porteurs prévus pour ramener les 75 tonnes d'ivoire que la rumeur attribuait à Emin, avec sa mitrailleuse, ses lourds bagages, la colonne préfigurait ces grandes colonnes qui jouèrent un rôle décisif dans les conquêtes coloniales de l'époque.

Tandis que l'expédition de Stanley progressait difficilement vers l'Ituri, ce sont les razzias lancées par les Kusu du Maniema qui prirent le contrôle des limites au nord-est de la grande Forêt équatoriale. L'environnement leur était familier, là où les Zanzibarites, hommes des savanes, étaient perdus. Pour leurs avancées dans cette zone frontière, les « Maniema » eux aussi étaient organisés en colonnes de fusiliers, de lanciers, d'auxiliaires, d'esclaves. Une des plus célèbres, celle de Kilonga Longa, précéda de peu l'expédition de Stanley entre l'Aruwimi et l'Ituri. Son chef organisa un réseau de récolte de l'ivoire qui annonça les futurs régimes de récolte forcée du caoutchouc. Ce sont d'ailleurs d'autres Kusu (Tetela) qui prendront plus tard possession du sud de la Forêt au Kasaï, et qui y organiseront la récolte du caoutchouc. Nous y reviendrons.

Les grandes colonnes de l'État ne s'écartèrent guère de ces modèles. Commandées par des officiers ou des sous-officiers européens, parfois par des Africains, accompagnées de chefs alliés et de leurs troupes, elles étaient composées d'une foule hétéroclite de prétoirien, de mercenaires, d'auxiliaires, d'esclaves incorporés de force, de femmes, d'enfants. La fidélité au seigneur de la guerre qui la commandait était un important élément de la cohésion d'une colonne du temps.

Ces troupes armées vivaient sur le pays, et leur principale préoccupation était le ravitaillement : seule la faim faisait reculer Tippu Tip, disait-on<sup>17</sup>, et c'était vrai aussi pour d'autres *condottieri* du temps. Leur itinéraire était jalonné de défections, de recrutements, d'incorporations, de rivalités sanglantes.

Les travaux d'histoire militaire dont nous disposons pour retracer les conquêtes coloniales dans le bassin du Congo ne font pas toujours clairement ressortir les traits fondamentaux de la période. Sans doute, on retient les « campagnes arabes », les affrontements sur le Nil, les mutineries comme

16. R. JONES, *The Rescue of Emin Pasha. The Story of H.M. Stanley and the Emin Pasha Relief Expedition, 1887-1889*, Londres, Allison & Busby, 1972, p. 100-103.

17. Dans la région de la Lufira, « le nom de Tippu Tip était mort ; ils m'appelaient Mkangwanzara, ce qui signifie : qui n'a peur de rien, si ce n'est de la famine peut-être [...] », dans *L'Autobiographie de Hamed ben Mohammed el-Murjebi Tippu Tip (ca. 1840-1905)*, traduite et annotée par F. BONTINCK, Bruxelles, ARSOM, 1974, p. 134 ; au sujet de *Mkangwa Nzala*, voir *ibid.*, note 412.

points de repère des guerres menées par l'État. Ce sont les notes parfois décousues d'humblés acteurs-témoins de cette « période héroïque » qui sont les plus révélatrices du climat de guerres confuses, toujours présentes.

Ces guerres étaient dures : on songe aux pages que Schumpeter a consacrées aux survivances de l'esprit de rapine et d'aventure dans l'histoire de l'impérialisme moderne<sup>18</sup>. Quelques évocations suffiront. Dès 1885-1886, à partir de reconnaissances comme celle de Vangele, on est renseigné sur les méthodes impitoyables adoptées par les adversaires en présence. En 1886, voici un poste de l'État décimé dans la Ngiri. Seul le caporal parvient à se sauver, des autres on ne retrouve que les os<sup>19</sup>.

À la même époque, dans l'Aruwimi, voici les raids de soldats-traitants afro-arabes : Vangele ici encore est une bonne source, mais aussi un des autres grands acteurs du temps, Tippu Tip, qui plaide d'ailleurs la légitime défense contre l'agressivité des *washenzi*, les « païens ». Quoiqu'il en soit, de multiples témoignages subsistent du recours systématique à la terreur dans les zones de la « frontière » afro-arabe. Parmi les horreurs de l'époque, figurait en bonne place le rapt des femmes d'une collectivité, enchaînées et affamées jusqu'à ce que rançon soit payée. Ce procédé fit école, et les troupes de l'État ou des sociétés commerciales y eurent recours durant le cycle du caoutchouc. Les mutilations firent aussi systématiquement partie de l'arsenal terroriste. Témoin peu suspect, Tippu Tip avait gardé le souvenir de ce qu'était l'Urua (la région luba du Katanga) au moment de ses premiers voyages à l'ouest du lac Tanganyika :

[Ilunga Kabale] fut un véritable tyran, et les territoires d'Urua [Luba], Irande [Belande], Manyema, et l'autre rive du Rumami [Lomami] avaient été constamment ravagés par lui [...]. Chaque fois qu'il allait au combat, il envoyait devant lui tous ceux auxquels on avait coupé les bras, le nez, les oreilles, et ainsi il terrorisait ses adversaires<sup>20</sup>.

- 
18. Suivant Schumpeter, dans la société capitaliste, les intérêts économiques liés à l'impérialisme ne peuvent effectivement entraîner des guerres de conquête qu'en utilisant ce qui survit d'esprit d'aventure, de rapine, etc. L'impérialisme moderne illustre, selon lui, la persistance d'atavismes anciens, et « illustre cette vérité que les morts règnent toujours sur les vivants ». J. SCHUMPETER, *Contribution à une sociologie des impérialismes*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1984, p. 109-153.
  19. J.P. CUYPERS, *Alphonse Vangele (1848-1939). D'après des documents inédits*, Bruxelles, ARSOM, 1960, p. 38-39.
  20. F. BONTINCK, *L'Autobiographie....*, op. cit., p. 135.

L'étude historique de ces brutalités soulève des problèmes critiques qui, dans un domaine chargé d'émotions, exigent la plus grande prudence. Tantôt les auteurs pratiquent l'autocensure, tantôt ils sont prompts à exagérer.

La question du cannibalisme est représentative de ces problèmes de critique historique. Trop volontiers, des auteurs se présentent comme « témoins », pour évoquer des scènes d'horreur qui, à l'examen, prêtent à caution. Il faut se rappeler que, de tout temps, de bons conteurs africains ont répandu les pires accusations contre leurs voisins, afin de décourager des voyageurs, des commerçants, des curieux. Dès le début des relations entre Européens et Africains, sur la côte de l'Angola, d'horribles récits ont circulé sur les « cannibales », réels ou supposés, de l'intérieur. De tout temps aussi, des voyageurs européens ont manifesté une complaisance morbide pour ces récits. E.E. Evans-Pritchard a montré la part de fascination qui entraînait dans les accusations de cannibalisme portées contre le groupe minoritaire « zande », à la différence des bandes cosmopolites qui l'accompagnaient<sup>21</sup>.

Il n'est pas jusqu'aux documents photographiques qui ne doivent être utilisés avec précaution. Il est arrivé qu'un même document soit publié accompagné de légendes contradictoires<sup>22</sup> ! Bref, le goût du sensationnel imprègne bon nombre de sources écrites, et il arrive qu'elles soient aussi révélatrices des préoccupations européennes que de la réalité africaine.

À l'inverse aussi, les sources d'origine européenne peuvent atténuer la vérité pour des motifs politiques. Ainsi, il était délicat de révéler que l'État civilisateur (une sorte d'entreprise de la Croix-Rouge, à entendre Léopold II<sup>23</sup>) empruntait largement aux méthodes de guerre de ses

- 
21. E.E. EVANS-PRITCHARD, « Zande Cannibalism », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 90 (1960), p. 238-258. Les récits de cannibalisme figurent en bonne place dans les fantasmes de l'époque. Ce fut particulièrement le cas du Bénin et du Dahomey.
  22. E. Boelaert donne l'exemple d'une même photo représentant une vingtaine d'Africains nonchalants, dont quelques femmes et enfants, publiée à diverses reprises entre 1890 et 1897, accompagnée de légendes différentes : « groupe de guerriers qui, par leur attitude, les belles proportions de leur physionomie, évoquent le souvenir des Primitifs italiens », « indigènes Bulolo au retour d'une razzia [...] s'en allant à l'Ubangi vendre un troupeau humain », « enfants capturés dans la Lulonga par les cannibales Bulolas » : E. BOELAERT, « Les expéditions commerciales à l'Équateur », *Bulletin des séances, ARSC*, 2-2 (1956), p. 191-211 (p. 194). Signalons ici que le professeur J. Stengers dut mener un difficile combat pour que l'Académie coloniale accepte de publier les travaux du P. Boelaert.
  23. Le roi lui-même, sous la signature « a Belgian correspondent », évoquait la société de la Croix-Rouge comme modèle pour l'Association internationale du Congo, l'organisation et les buts étant identiques, « rendering lasting and disinterested services to the cause of progress », *The Times*, 28 mars 1883, cité par J. STENGERS, « King Leopold's Imperialism », in R. OWEN et B. SUTCLIFFE, *Studies in the Theory of Imperialism*, Londres, Longman, 1972, p. 248-276 (p. 260).

adversaires. E. Boelaert a montré la part d'idéologie véhiculée par certaines des sources européennes qui documentent les ravages causés par la traite dans l'Équateur. Par un tour de passe-passe plus ou moins conscient, des raids menés par les alliés africains de l'État (les « auxiliaires ») ont été attribués aux « Arabes »<sup>24</sup>.

Le camouflage est devenu transparent lorsque des rivalités entre pouvoirs européens ont provoqué des enquêtes, des échanges de correspondance, et partant, lorsqu'il reste des traces écrites. Ainsi dans le Kasai, où les raids entrepris sous le couvert de l'État sont bien connus, grâce aux échanges d'accusations entre officiers et missionnaires de Scheut, alors même qu'il existait une entente tacite entre cette congrégation et l'État pour éviter, dans la mesure du possible, des accrochages entre agents de l'État et religieux<sup>25</sup>. Dans d'autres cas encore, des sources privées, comme des carnets de campagne, révèlent non sans candeur le véritable visage des guerres de l'État<sup>26</sup>. On en retiendra le recours habituel à la terreur. Le cannibalisme joua un grand rôle dans ces campagnes où l'élément psychologique était souvent décisif. Bien après ces événements tragiques, un fonctionnaire averti, bon connaisseur du Kasai, montra combien, dans cette région, le cannibalisme avait fait partie de l'appareil de la terreur exercée par les alliés « tetela », « songye », etc., tant des Swahili que de l'État. D'après les témoignages recueillis sur place, il détailla la méthode de guerre des « Bakalanga », chefs investis par les Afro-Arabes, et ensuite par l'État. Leur tactique visait à rompre la résistance sourde des notables, des possédants, en attaquant des villages, en les pillant, les incendiant, en tuant des hommes, en capturant des femmes et des enfants, en organisant des festins d'anthropophagie pour inspirer l'horreur aux populations et les frapper de terreur<sup>27</sup>.

Est-il possible de dépasser cette impression de mêlée générale ? Au risque de simplifier, nous nous arrêterons ici à l'organisation de deux grandes poussées stratégiques à partir du Congo léopoldien, reposant l'une et l'autre sur

24. E. BOELAERT, « Charles Lemaire, premier commissaire du district de l'Équateur », *Bulletin des séances*, IRCB, 24- 2 (1953), p. 506-535.

25. M. STORME, *Konflikt in de Kasai-Missie*, Bruxelles, ARSOM, 1965, p. 72-101 et *passim*. Nous y revenons plus loin dans ce chapitre.

26. Les publications de P. SALMON ont mis au jour cette littérature d'histoire populaire. *Les Carnets de campagne de Georges Bricusse (1894-1896)*, Bruxelles, CEMUBAC, 76 (1966) ; « Les carnets de campagne de Louis Leclercq », *Revue de l'Université de Bruxelles* (février-avril 1970), p. 1-70 ; « Un agent commercial belge au Congo français (1892-1894). Léon Donckier de Donceel », *Bulletin des séances*, ARSOM, 6 (1974), p. 618-682 ; *La Révolte des Batetela de l'expédition du Haut-Ituri (1897). Témoignages inédits*, Bruxelles, ARSOM, 1977 ; *Le Voyage de Van Kerkhoven aux Stanley-Falls et au camp de Yambuya (1888)*, Bruxelles, ARSOM, 1978. Renvoyons aussi aux papiers L. Laplume, MRAC, Tervuren.

27. AA, C.B. 177, « Rapport de la mission du Cdd Jensen » (1924).

des alliances africaines qui permirent de pulvériser les résistances à la conquête.

## Deux grandes offensives : de l'Uele au Nil, et du Lomami aux Grands Lacs

La première opération naquit de l'obsession de Léopold II : marcher en direction du Nil. La tactique, la logistique furent mises au point par Van Kerkhoven, Vangele, Roget, etc. En s'inspirant du modèle soudanais développé par les Turcs et les Égyptiens, il s'agissait essentiellement de s'allier aux chefs des dynasties Bandia ou Vungara, et de suivre d'ouest en est le front d'avance zande, depuis le Bas-Uele jusqu'au Nil, en bordure de la région forestière, et à travers la région peuplée du 3<sup>e</sup> parallèle nord. L'Uele devint alors le « boulevard » de la pénétration belge vers le Nil<sup>28</sup>. Bien plus tard, en 1912, l'ancien gouverneur général de l'État du Congo, C. Janssen, laissa un témoignage autorisé sur les dévastations causées par l'expédition Van Kerkhoven. Insuffisamment soutenue par une logistique défailante, elle devait vivre sur le pays, entraînant la désolation :

[...] si ces excès ne se sont pas présentés dans le pays des Azande, c'est probablement parce que l'expédition voulait se concilier la sympathie de certains chefs. [...] On a même, assure-t-on, donné des armes à ces populations qui n'ont pas manqué de s'en servir pour assujettir leurs voisins [...]. L'expédition Van Kerkhoven a été un ouragan qui a passé dans le pays ne laissant que des ravages derrière elle [...]. Il en est arrivé de même lors de l'expédition de Stanley au secours d'Emin Pacha. Tout a été ravagé sur son passage<sup>29</sup>.

- 
28. « L'Uele sert de boulevard à l'État du Congo », avec des postes échelonnés de Djabir à l'ouest à Dungu à l'est : *Mouvement géographique*, 22 mars 1896, p. 145-151. L'étude des alliances bandia et zande doit s'appuyer sur trois approches géographiques et donc trois corps de sources et travaux : à partir du Soudan au nord, du Congo et de l'Ubangi et le Bomu français à l'ouest, et du Congo-Bomu léopoldien au sud-ouest. Pour cette dernière perspective, voir A. THURIAUX-HENNEBERT, *Les Zande dans l'histoire du Bahr el-Ghazal et de l'Equatoria*, Université libre de Bruxelles, 1964, et, plus récent, l'essai de B. DE ROO, « The Blurred Lines of Legality. Customs and Contraband in the Congolese M'Bomu Region, 1889-1908 », *Journal of Belgian History*, 44, 4 (2014), p. 112-141.
  29. Intervention de C. Janssen, dans A. DE CALONNE-BEAUFAICT, « La pénétration de la civilisation au Congo belge et les bases d'une politique coloniale », *Bulletin de*



Arrivée au Nil, la colonne Van Kerkhoven incorpora des lambeaux de milices soudanaises, elles-mêmes harcelées par les mahdistes ou les Dinka, peuple de pasteurs du Nil qui se soulevèrent contre les vestiges du pouvoir égyptien. L'avance de l'État du Congo vers le Nil en fut facilitée, encore que les Dinka offraient le profil d'une résistance contre tout envahisseur :

Les Dinka sont demeurés hostiles à tout nouvel arrivant, qu'il soit Européen, Égyptien, ou Arabe [...]. À l'heure actuelle, cette nation vaillante, qui n'a jamais subi aucun joug sans protestation, a recouvré son ancienne indépendance<sup>30</sup>.

Au cours des années suivantes, après la mort accidentelle du chef de l'expédition, la colonne Van Kerkhoven se prolongea par d'autres expéditions de moindre envergure, rayonnant autour des axes principaux. Elles aussi couvrirent leurs propres dépenses en razziant l'ivoire des commerçants africains ou arabes. Plus d'une fois, elles se heurtèrent à des chefs zande, alliés incertains, et des régiments zande infligèrent quelques défaites cuisantes aux troupes de l'État. En 1896, par exemple, une colonne zande (Bandia), opérant dans la vallée de la Lulu, près de Basoko, infligea à la Force publique une défaite qui resta longtemps légendaire<sup>31</sup>. Un sous-officier de Basoko a raconté comment, en janvier 1896, le commandant Fiévez (Ntange, le bourreau de l'Équateur<sup>32</sup>) avait voulu « donner une bonne leçon à ces sauvages », et en même temps montrer à ceux de Basoko comment il s'y prenait « chez lui », à l'Équateur. Il avait divisé ses forces (300 soldats) en deux détachements, et était parti avec le sergent Wattecamps et un détachement par la Lulu. Dans le district de l'Équateur, les indigènes ne combattent pas en forêt, mais attendent dans leurs villages. Et l'on en fait des hécatombes. Quelques jours après, le commandant Fiévez rentrait avec son détachement. Attaqué par un millier de lances, il avait eu une trentaine d'hommes

---

la Société belge d'Études coloniales (1912), p. 569-607, 681-720 (p. 716-717). Le gouverneur général Janssen démissionna en 1890, en désaccord avec la politique de Léopold II au Congo.

30. *Mouvement géographique*, 29 mars 1896, p. 158. W. JUNKER note que le bétail des Dinka avait été pillé par les différents envahisseurs, et que ce peuple était dès lors réduit à la misère : *Reisen in Afrika, 1875-1886*, 3 vol., Vienne, Hölzel, 1889, vol. I, p. 488.

31. A. DE CALONNE-BEAUFAICT, « Les Ababua », *Mouvement sociologique international* (juin 1909), p. 285-431 (p. 301).

32. Sur « Ntange », cf. « Documents africains sur la pénétration européenne dans l'Équateur », traduction et notes de G. HULSTAERT, *Enquêtes et Documents d'Histoire africaine*, 2 (1977), p. 51-66 (et la bibliographie citée dans cet article).

tués, 25 avaient jeté leurs fusils pour mieux se sauver, et Watecamp avait été tué et découpé sous ses yeux<sup>33</sup>.

Ces accrochages ne mirent cependant pas en question l'ensemble de la politique d'alliance entre l'État et les Zande. Pour l'État, cette alliance était indispensable, et l'amour-propre devait passer au second rang. La culture politique et militaire des Vungara exerçait d'ailleurs une véritable fascination sur les Européens : un ancien agent de l'administration parlait de « la sympathie qu'éprouvent tous les Européens pour les chefs zande : intellectuellement on est près l'un de l'autre ». Mais c'était le même qui déplorait que, jusque vers 1903, l'État avait voulu ignorer de la part de ses alliés des abus qu'il n'aurait pas tolérés ailleurs. Même les échecs subis par les troupes de l'État n'étaient pas vengés<sup>34</sup> ! Les raisons n'étaient sans doute pas seulement politiques. C'est que la science militaire et la fougue des Zande étaient légendaires. Pour Evans-Pritchard, « *Zande history is a history of battles* », et vingt ans après les événements, il avait pu constater combien les souvenirs militaires des grandes campagnes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle étaient encore vivants. De nombreux documents, oraux ou écrits, ont conservé la mémoire de ces lanciers intrépides. En 1898, un officier belge évoquait une bataille engagée par Ndoruma : « Nous avons vu notre carré assailli par des rangs de lanciers s'avancant en ordre parfait, en dépit de nombreux vides que nos albinis créaient parmi eux. » Au soir de la bataille, le 5 avril 1896, il avait compté 600 à 700 cadavres zande, tandis que la Force publique avait perdu 6 tués et 21 blessés<sup>35</sup>.

De leur côté, les grands chefs zande, eux aussi, jouaient une partie délicate. Avant de devenir, en 1891, capitaine de la Force publique, Djabir avait été allié des Nubiens, des Turcs, des Soudanais. Plus tard, en 1905, il rompit avec l'État du Congo. Ce cas n'était pas unique. Chaltin nous a laissé le portrait d'un chef vungara, Renzi : « la figure intelligente, l'œil interrogateur [...], homme décidé et aventureux qui a été au service de tous les conquérants dont

---

33. P. SALMON, « Les carnets de (...) Leclercq », art. cité, p. 36-37. *Ibid.*, p. 33, pour une évocation d'une autre défaite de la Force publique devant les mêmes Zande, le 4 janvier 1896.

34. A. BERTRAND, « La fin de la puissance azande », *Bulletin des séances*, IRCB, 14-2 (1943), p. 264-283 (p. 265). L. LOTAR a souligné le prix que l'État accordait au concours zande, dont les charges à la lance remplissaient les « Nubiens » d'une terreur insurmontable : *La Grande Chronique de l'Uele*, Bruxelles, IRCB, 1946, p. 254.

35. R. DUBREUCQ, *Des opérations militaires en Afrique*, Bruxelles, Van Campenhout, 1928, p. 170, 186. E.E. EVANS-PRITCHARD a étudié la culture guerrière des Zande : « Zande Warfare », *Anthropos*, 52, 1-2 (1957), p. 239-262 : il y dresse un relevé des principaux affrontements et des pertes subies dans les « guerres zande » du Soudan au Congo (p. 260-261).

son pays a reçu la visite »<sup>36</sup>. C'était le fusil qui commandait l'alliance : dans cette région d'ailleurs, les nations étrangères, Turcs, Égyptiens, « Congolais » (eux-mêmes un groupe cosmopolite), étaient identifiées par leur armement.

La colonne Van Kerkhoven avait été une des grandes pensées du règne de Léopold II. Pour sa part, la colonne Dhanis fut le fruit d'initiatives prises sur place, en défiance des instructions de Boma. Au début des années 1890, Dhanis, officier de l'État, réussit à se concilier les principaux *condottieri* africains qui contrôlaient les marches de la « zone arabe », à l'ouest du Lomami, ainsi Pania Mutombo ou Lumpungu. Le prix était invariablement le même. À ces seigneurs de la guerre, l'État offrait des régions à piller, avec à la clé un partage des esclaves et du butin. Ainsi Dhanis offrit-il les Bakwa Kalonji à Pania, « un don royal », estimait un officier belge<sup>37</sup>.

Au cours de ces années, la malheureuse région luba du Kasaï fut razzinée de tous côtés, non sans que des communautés décidées ne réussissent, à plus d'une reprise, à repousser les envahisseurs. Ce fut le cas, en 1894, d'une chrétienté dirigée par des religieux scheutistes, sur les bords de la Mbuji Mayi, qui obligea Pania Mutombo à rebrousser chemin.

Mieux armés, répandant la terreur, les « auxiliaires » capturaient des hommes pour les incorporer ou les revendre, l'État faisait de même, les Églises veillaient à avoir leur part. Dans la riche documentation qui a survécu, les transactions réglées en esclaves passent sous des termes bénins – recrutements, libérations, etc. –, mais c'est toujours bel et bien de traite qu'il s'agit. Non sans candeur, un officier s'en explique à un missionnaire : « quand on parle de libérations, on parle de jeunes gens forts qui peuvent être soldats ; c'est même votre devoir de racheter malades et enfants. À Lusambo, cela ne souffrira aucune difficulté : je vous en donnerai tant que vous voudrez. » « Vous voyez que M. le Commissaire [Gillain] s'est montré très aimable et très accommodant », commente le Père Cambier<sup>38</sup>.

L'alliance décisive fut celle que Dhanis conclut en 1892 avec Ngongo Leteta. Jusqu'alors, la Force publique ne comptait, face au Lomami-Lualaba, que 300 soldats ! Ngongo était un grand aventurier, ancien esclave d'origine incertaine, Songye ou Kusu, que signifie l'étiquette à cette époque ? Allié d'abord aux postes commerçants swahili, il s'était déjà heurté aux colonnes de l'État qui opéraient à l'ouest du Lomami, mais son alliance inespérée avec l'État permit à Dhanis de faire fi de ses instructions, toutes de conciliation à l'égard des « Arabes ». Il marcha sur les bases du commerce afro-zanzibarite, passant le Lomami et bientôt le Lualaba. En 1893, H. Lothaire, autre grand

36. Cité par L. LOTAR, *La Grande Chronique...*, *op. cit.*, p. 255.

37. M. STORME, *Konflikt...*, *op. cit.*, p. 73 (30 mai 1895).

38. Rapport Cambier à Van Ronslé, 18 janvier 1895, *ibid.*, p. 338-340.

*condottiere* du temps, alla, lui aussi, contre les ordres et il quitta son poste d'Upoto sur le Fleuve pour rejoindre la colonne Dhanis à l'est.

En deux ans, l'État avait brisé la puissance « arabe », grâce en partie aux divisions et trahisons dans le camp adverse. Par ses rafles massives d'esclaves incorporés dans les troupes ou les postes de l'État ou des missions, par son immense butin en ivoire, la colonne Dhanis fut « *self-supporting* », elle aussi. C'est par plusieurs milliers que Dhanis et Lothaire envoyèrent des captifs peupler les stations à travers l'immense territoire de l'État. Umangi seul comptait 1 250 prisonniers. À Irebu, grand centre de formation de la Force publique, l'année 1894 se passe à « développer les cultures de rapport, sans que le dressage des recrues qui leur arrivaient de toutes parts en soit négligé »<sup>39</sup>. Dhanis parlait avec orgueil de ses « récoltes de captifs » (« sans qu'il en coûte rien à l'État »), de l'organisation des dépôts pour les acheminer. Il estimait les « déchets » en cours de route à 20 % environ<sup>40</sup>.

En agissant ainsi, Dhanis et ses émules ne faisaient d'ailleurs que répondre aux souhaits du Roi-Souverain, hanté par le précédent soudanais : « lever une grande armée nègre [...], nous serions les maîtres dans l'Afrique centrale et autres régions [...] ». Et ailleurs : « Emploi à notre solde de chefs arabes pour nous lever du monde. »<sup>41</sup> Parallèlement, les « campagnes arabes » raflèrent l'ivoire de la région. Ce n'est pas une coïncidence que, de 1891 à 1895, les importations d'ivoire à Anvers aient sextuplé, passant de 60 à 362 tonnes.

Une réflexion s'impose ici. Les déplacements massifs de population, le flot des réfugiés, libérés, captifs, esclaves, porteurs enchaînés, les pics de mortalité par manque de soins, d'alimentation, etc. : la misère humaine sous toutes ses formes s'inscrit sur une page sombre de l'histoire. Le drame des déplacements de population s'étendit en fait sur plusieurs années, au-delà du cycle de l'ivoire. En 1895, stationné sur le Fleuve à Berghe-Ste-Marie, C. Van Ronslé, religieux belge, se confie à son supérieur :

39. E. JANSSENS et A. CATEAUX (éds), *Les Belges au Congo. Notes biographiques*, Anvers, 3 vol., 1908-1912 (vol. II, p. 757).

40. Les grandes levées – ou plus exactement les grandes rafles – de la Force publique datent des années 1890-1903 : 6 000 recrues furent incorporées en 1896, par exemple : E. BUJAC, *L'État indépendant du Congo. Esquisse militaire et politique*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1905, p. 60. La Force publique n'a jamais publié d'estimation des pertes de son personnel africain en dehors de données ponctuelles, valant pour tel ou tel engagement. Nous connaissons cependant les pertes pour 1900 : 16 % de décès dans les camps, 7,5 % dans les compagnies actives, sur un effectif total de 14 749, soit 3 477 décès, à quoi il faut ajouter les décès avant incorporation. *La Force publique de sa naissance à 1914*, Bruxelles, IRCB, 1952, p. 63 et annexe 6.

41. Correspondances et notes de Léopold II, 1888-1889, citées par P. CEULEMANS, *op. cit.*, p. 226.

Les troubles produits par le commerce du caoutchouc sont loin d'être finis à Basoko et environs. On tue les hommes en masse, on en emmène en masse par chaque vapeur et les trois-quarts meurent. [...] Les steamers ne font que descendre des squelettes qui s'en vont mourir sur les pierres qui bordent les rives du camp de Kinshasa. Ça va trop loin. Le bon Dieu, je le crains, pourrait bien ne pas bénir l'État<sup>42</sup>.

Ce cri du cœur resta sans écho : le religieux se vit rappeler l'existence d'un *modus vivendi* entre sa congrégation et l'État. Les subventions entraînaient en effet une obligation de réserve de la part des missionnaires.

À Lukolela, non loin de Berghe et à quelques semaines de distance de Van Ronslé, Edward Glave, courageux militant de l'antiesclavagisme au Nyasaland, connaisseur expérimenté du Congo « vu d'en-bas », âme généreuse, a lui aussi assisté au révoltant spectacle des jeunes « libérés » :

*Very few people came on the beach to-day ; in old times crowds thronged the place. Of the 'libérés' brought down the river, many die. They are badly cared for : no clothes to wear in the rainy season, sleep where there is no shelter, and no attention when sick. The 100 youngsters on board are mostly quite naked, with no covering for the night. They make small fires and huddle round those for warmth. Many are getting the germs of disease sown in their little bodies. Their offense is that their fathers and brothers fought for a little independence. Most white officers out on the Congo are averse to the india-rubber policy of the state but the laws command it. [...] All the children 'libérés' are handed over to the Jesuit mission at Kinoninza (Kimwenza). The mission has not yet been established two years and they have already 300 graves, near all of 'libérés' <sup>43</sup>.*

---

42. M. STORME, *Een Eeuwfeest Missie Berghe* [KADOC, Leuven], cité par J. MARCHAL, *L'État libre du Congo : paradis perdu*, Borgloon, Paula Bellings, 1996, vol. II, p. 175.

43. E.J. GLAVE, « Cruelty in the Congo Free State », *Century Magazine* (New York), septembre 1897, p. 699-714 (p. 708). La publication de ces notes fut posthume, Glave étant mort à Matadi, au terme de son voyage. Remarquer que son témoignage précède de plusieurs années la campagne humanitaire contre le régime léopoldien.

## Ngongo Leteta, Francis Dhanis : seigneurs de la guerre

Ngongo et Dhanis apparaissent sans conteste comme deux parmi les plus grands *condottieri* de cette époque troublée. Le premier resta le symbole de cette « tribu » composite que constituaient les « Tetela », terme passe-partout qui, au sens large, désignait des peuples rangés sous la bannière des seigneurs de la guerre, à l'est comme à l'ouest du Lomami, de part et d'autre des limites de la savane et de la forêt. E. Boelaert a ainsi évoqué les Mongo réfugiés devant les « auxiliaires », vers le Lubefu-Momami, et « devenant Batetela par la grâce d'un coup de crayon sur le parallèle d'une carte vierge »<sup>44</sup>.

Les visiteurs de la redoute de Ngongo, à Ngandu, ont laissé des témoignages où l'épouvante le dispute à l'admiration. L'un d'entre eux, Paul Briart, séjourna à Ngandu en 1891 et il y fut reçu avec la plus grande hospitalité. Médecin, il n'a pas assez d'éloges pour la salubrité de cette ville et son hygiène qui tranche, dit-il, sur celle de nombreux villages européens. Comme les autres visiteurs, il est dûment impressionné par le faste barbare des espaces publics de cette ville de 3 000 à 4 000 habitants :

En avant du fossé à l'entrée de la ville, on voit quelques douzaines de crânes enfoncés sur plusieurs lignes. En avant de la porte fortifiée qui fait partie d'un boma entourant toute la ville se trouve un véritable pavage de crânes, dont un bel assortiment se trouve accroché aux branchages du boma.

Tel était le spectacle qui accueillait les convois d'esclaves enchaînés, quelque 1 000 par mois, chargés comme des mules, d'une maigreur effrayante, maltraités, et enfin dispersés sur ce grand marché d'esclaves<sup>45</sup>. Les profonds antagonismes sociaux au sein de la population de la ville éclatèrent au grand jour lorsque, à la mort de Ngongo, elle se divisa aussitôt en camps hostiles.

44. E. BOELAERT, « Charles Lemaire... », art. cité, p. 512. Sur la signification changeante de l'identité ethnique Tetela, voir T.E. TURNER, *Ethnogenèse et nationalisme en Afrique centrale. Aux racines de Patrice Lumumba*, Paris, L'Harmattan, 2000.

45. « Le Lomami de Bena Kamba à N'Gandou », rapport du Dr Briart, APR, Archives Albert-Élisabeth, AE 495-500. Le journal du médecin a été publié par D. RYELANDT, *Docteur Paul Briart. Aux sources du fleuve Congo. Carnets du Katanga (1890-1893)*, Paris, L'Harmattan, 2003. Ngandu : p. 110 et sv. D'autres témoins ont laissé les mêmes appréciations élogieuses sur la qualité urbanistique de la capitale de Pania Mutombo, autre grand seigneur des guerres du temps.

Ngongo : résistant ? collaborateur ? En tout cas, razzieur des « Baluba », une identification qui à l'époque devenait, elle aussi, réductrice<sup>46</sup>. Allié des Afro-Arabes d'abord, de l'État ensuite, ce sont les *washenzi*, les malheureux villageois que Ngongo traquait comme du gibier<sup>47</sup>. Après tout, c'est peut-être parmi eux et parmi tous ceux qui affrontèrent Ngongo ou d'autres *war-lords* blancs ou noirs, qu'il conviendrait de chercher des « résistants ». Ce sont aussi eux qui subirent le plus de pertes humaines et matérielles.

Dans une société où les traitants d'esclaves avaient tout détruit, des hommes ambitieux, audacieux, comme Ngongo mais aussi comme Lumpungu ou Pania Mutombo, d'autres encore, cherchèrent à reconstruire un ordre et ils reprirent des armes du passé, qu'il fût proche ou lointain. Là se trouve sans doute une réponse à l'énigme des grandes violences de ces *condottieri* issus de la « frontière » esclavagiste. Le souvenir de ces crimes fut perpétué longtemps après leur mort : « le travail de Ngongo, c'était de tuer, avec des armes à feu, et nous ne connaissons rien d'autre sur son histoire »<sup>48</sup>.

Ngongo connut une fin tragique, dans sa capitale, Ngandu. C'est là que, à l'insu de Dhanis, il fut victime d'un complot ourdi par des officiers belges et un chef africain. Les conjurés réussirent un *putsch*, mettant la main sur les biens et les femmes de Ngongo et le condamnant à mort au terme d'une procédure expéditive. Dhanis dépêcha le Dr Hinde qui gagna Ngandu à marche forcée, trop tard cependant pour sauver Ngongo. Hinde a laissé le souvenir du supplice infligé au vaincu :

*When after the court-martial, poor Gongo was told that he would be shot the following morning at 8 o'clock, he appointed Lupungu his successor, and when left in his cell hanged himself with a rope [...] to avoid the disgrace of a*

---

46. En mai 1892, les troupes de Ngongo se heurtent à une colonne de la Force publique alliée à Pania Mutombo : elles croient avoir affaire à des Luba, et on entend crier : « ne tirez pas, ce sont des *Washenzi*, faites-les prisonniers, enchaînez-les », A. LEJEUNE-CHOQUET, *Histoire militaire du Congo*, Bruxelles, Castaigne, 1906, p. 79. Tout comme le terme « Batetela », les Européens ont utilisé « Baluba » dans un esprit simplificateur, désignant divers groupes ethniques, dont les Luba, victimes des razzias, et regroupés autour des postes européens, civils, militaires ou religieux. M.W. HILTON-SIMPSON, *Land and Peoples of the Kasai*, Londres, Constable and Co., 1911, p. 72. Plus tard, le tribalisme s'est nourri de ces généralisations. Nous y reviendrons.

47. Pour la bibliographie consacrée à Ngongo Leteta, voir F. BONTINCK (éd.), *L'Autobiographie...*, *op. cit.*, note 409 et P. MARECHAL, *De « Arabische » campagne in het Maniema-Gebied*, Tervuren, MRAC, 1992. À compléter par T. TURNER, *op. cit.*

48. T. TURNER, citant une enquête orale de 1970 effectuée auprès d'anciens esclaves dans la région de la mission protestante américaine de Wembo-Nyama, *op. cit.*, p. 99 et sv.

*public execution. Unfortunately he was discovered before life was extinct, and was cut down and resuscitated, and, as soon as he was sufficiently recovered, marched out and shot.*

Hinde précise que, quelque temps avant ces événements, Ngongo avait envoyé son fils aîné, N'Zigi, étudier en Belgique<sup>49</sup>. « L'admirable force auxiliaire qui nous a permis d'entreprendre et de mener jusqu'à bonne fin la campagne arabe a été détruite par l'acte inqualifiable », écrivit Dhanis, qui fit restituer aux héritiers les biens volés au grand capitaine<sup>50</sup>.

Il est instructif que, dans les récits oraux recueillis vers 1970 au Kasai-Oriental, l'exécution ait été accompagnée de phénomènes surnaturels :

Les Blancs ont tiré des cartouches sur lui mais sans résultat. Mais un serviteur luba qui lui administrait des remèdes luba pour le protéger, a trahi Ngongo. Il est allé dire aux Blancs : si vous voulez vraiment tuer Ngongo, il faut lui voler ses amulettes et ensuite vous tirerez dans son oreille et ce sera la fin. C'est ainsi qu'il a été tué. Des oiseaux sont sortis de sa bouche, de ses oreilles et de son nez, à cause des remèdes luba qui l'avaient protégé jusque-là<sup>51</sup>.

Aujourd'hui, il existe à Kinshasa une avenue Gongo Lutete. Une fois disparue la génération des derniers témoins survivants de l'époque de Ngongo, l'historiographie nationaliste en fit en effet un héros anticolonial. Bruxelles, pour sa part, possède sa rue Baron Dhanis, lequel fait figure de héros dans l'imaginaire colonial belge<sup>52</sup>. Mais au-delà de l'hagiographie et des écrits de circonstance, nous disposons heureusement de portraits plus réalistes de ce chef de guerre, entouré, lui aussi, d'une splendeur barbare. Voici un officier de l'expédition du Haut-Ituri, en 1897, qui découvre avec ébahissement le train de Dhanis : celui-ci entretenait quinze femmes, belles, « toisant insolemment les Européens ». L'une d'elles était enveloppée d'étoffes rouges, portée dans un hamac, entourée de musiciens qui soufflent dans des trompes, frappent des tambours :

49. S.L. HINDE, *The Fall of the Congo Arabs*, Londres, Methuen, 1897, p. 212-213.

50. A. VERBEKEN, « À propos de l'exécution du chef Gongo Lutete en 1893 », *Bulletin des séances*, ARSC, 2-6 (1956), p. 938-950 (p. 941). Un monument érigé à Jodoigne (Belgique) perpétue le souvenir de J. Duchesne, l'officier responsable de l'exécution de Ngongo, *Biographie coloniale belge*, III, p. 303-305.

51. T. TURNER, *op. cit.*, p. 101.

52. L. VINTS, *Kongo Made in Belgium. Beeld van een kolonie in film en propaganda*, Louvain, Kritak, 1984, p. 40. Il existe une abondante bibliographie coloniale consacrée à Dhanis.



Dans le cortège de cette nouvelle reine de Saba, je remarquai cinq colosses [...]. Ils étaient originaires du pays compris entre Ibembo et Bumba ; excellents soldats d'une fidélité et d'un courage éprouvés, ces géants étaient spécialement attachés pendant les marches au service de la noble personne que je venais de voir. Après la litière suivait le défilé des charges personnelles de la grande dame [...], ses porteurs de paniers de riz, de poules, etc.

Une heure plus tard, c'était Dhanis lui-même, « suivi par des femmes et beaucoup d'auxiliaires, ceux-ci tirant force coups de fusils, les femmes jetant des poignées de riz ». Il passe les troupes en revue et autorise ensuite de piller à discrétion les champs des villages voisins<sup>53</sup>.

Dhanis fut le grand organisateur des campagnes de la zone est. Avec lui, les colonnes se gonflèrent d'un nombre élevé de suivants, de dépendants divers. Lui-même s'entourait d'enfants, reçus ou capturés, qui, grandissant, formaient une garde personnelle d'une fidélité à toute épreuve : on y verra encore un emprunt de Dhanis aux usages des conquérants musulmans. Ceux-ci avaient en effet introduit en Afrique et notamment au Soudan l'antique institution des janissaires de l'Empire ottoman<sup>54</sup>.

De nombreux détails attachants ont été rapportés par ceux qui ont approché Dhanis, et notamment, au temps des guerres, par un acteur-témoin, le Dr Meyers. À titre d'exemple, retenons que Dhanis abolit dans son district la cruelle pratique des officiers de l'État qui condamnaient les captifs à vivre – et souvent à mourir – en groupes enchaînés<sup>55</sup>. Les notes personnelles, inédites, de Dhanis confirment ce jugement. Elles révèlent sa haine de l'esclavage qui le poussa à briser avec la politique de compromis honteux menée jusque-là au sommet de l'État.

Cette indépendance d'esprit se manifesta plus tard encore lorsqu'il fit part de son désenchantement quand aucun gouvernement juste et éclairé ne prit la suite du régime plus ou moins anarchique des traitants. En 1904, au cours du cycle du caoutchouc, Dhanis fut l'auteur d'un rapport sur la situation dans la concession de l'ABIR, une des principales sociétés concessionnaires<sup>56</sup>. Ce texte analyse correctement la responsabilité du régime des monopoles d'État

53. P. SALMON, *La Révolte des Batetela*, *op. cit.*, p. 27-28. Les harems ont constitué une marque de prestige des principaux *condottieri* de la « zone arabe ».

54. Les enfants étaient considérés comme formant les meilleurs soldats. À l'Équateur, vers 1890, Ch. Lemaire les recrutait à l'âge de 12-13 ans. Dans les levées de 1890-1903, les jeunes recrutés de la Force publique avaient 14 ans. Relevons que les levées d'enfants chrétiens par les Turcs se sont pratiquées du XIV<sup>e</sup> siècle à 1826. Ils formaient le corps des janissaires : V. MONTEIL, « Les janissaires », *L'Histoire* (janvier 1979), p. 22-30.

55. S.L. HINDE, *The Fall...*, *op. cit.*, p. 46.

56. Papiers Dhanis, MRAC, Tervuren.

ou des compagnies dans la situation de misère économique et sociale qui succéda aux « guerres arabes ». Il démonte aussi avec perspicacité les ressorts de la société africaine post-esclavagiste qui permirent à ce régime de fonctionner.

### **Sentinelles, auxiliaires, « mutins » : chefs locaux**

Les noms de Ngongo et de Dhanis sont attachés à la zone « arabe » et, pour ce dernier, à la marche vers le Nil. En dehors de ces deux grandes offensives qui englobèrent toute la région à l'ouest des Grands Lacs, on peut suivre d'autres offensives qui complétèrent les premières. Ainsi, les raids longtemps indécis lancés contre les Luba de la Lulua du chef Kalamba et les petits avant-postes de la zone luso-africaine dans le Haut-Kasaï, alimentés par les commerçants tshokwe, ovimbundu, etc. La périphérie la plus lointaine fut sans doute le sud-est du bassin du Congo, dans le Katanga actuel, où l'État était essentiellement représenté par des mercenaires africains. Ces « sentinelles » menaient grand train en alliance avec les chefs yeke qui avaient survécu à la mort de Msiri, tué par un officier belge, le 19 décembre 1892. Dans cette région, un missionnaire, D. Campbell, fut témoin et dénonciateur du régime des sentinelles dans le Haut-Katanga, « *the Mayanga or Sentry system* », qui perpétuait et multipliait les atrocités commises du temps de Msiri, grand maître du vaste « Garenganze ». Campbell voyait un caractère « autochtone » dans ce pouvoir, ce qui ne le rendait pas plus indulgent pour le régime du Comité spécial du Katanga (CSK), compagnie à charte, où, depuis les terribles expéditions de Brasseur, le but était, par tous les moyens, de récolter l'ivoire et d'établir les signes de la présence de l'État, routes, bâtiments, cultures. Quant aux sentinelles, dit-il,

*I have met them on the road on plundering expeditions, travelling in hammocks with from 20 to 30 carriers [...] besides other carriers who carried their pots, cloth, provisions, and guns wherever they went, and helped them in raiding, sometimes sharing their spoils*<sup>57</sup>.

---

57. Rapport D. Campbell, Johnstone Falls, 14 mai 1904, PRO, FO 10/811.

Un magistrat respecté, Martin Rutten, confirma l'essentiel de ces accusations dans les rapports consciencieux mais, au total, accablants, qu'il déposa auprès de la Commission d'Enquête constituée en 1905<sup>58</sup>.

Les violences des détachements armés ont culminé dans les affrontements qui les ont jetés les uns contre les autres. Dans le Haut-Nil, en 1893-1894, ce sont les auxiliaires Makraka (il s'agissait de Zande orientaux, plus exactement appelés Adyo) qui rompent avec les troupes « régulières » de l'État et de ses alliés, et les forcent à la retraite, « Congolais », « Turcs », « Hausa » confondus. Dans cette fuite précipitée, l'État abandonne des armes, de l'ivoire, avant d'évacuer les postes du Nil et de la Haute-Dungu<sup>59</sup>.

En 1895, c'est une garnison « tetela » qui se soulève à Luluabourg, et qui occasionne de lourdes pertes à l'État avant d'être écrasée. Mais c'est en 1897 qu'eut lieu le soulèvement le plus lourd de conséquences, celui d'une partie des « Tetela » de la colonne Dhanis, la plus grande expédition mise sur pied jusqu'alors. Les mutins forcèrent à une retraite précipitée cette colonne qui avait été l'orgueil de l'État. Les « irréguliers » parcoururent ensuite l'est du bassin du Congo, et certains d'entre eux battirent la brousse au Katanga occidental jusque dans les années 1900. Une troupe régulière en vint à bout à coups de canon et de mitrailleuse<sup>60</sup>.

L'héritage de la violence pesa lourdement sur les années qui suivirent. Parmi les facteurs qui y ont contribué, nous avons déjà retenu l'absence d'armée régulière, le manque de contrôle efficace, la latitude excessive laissée à des hommes que les circonstances transformaient en petits potentats. En 1898, Stanley lui-même préfaça un livre qui dénonçait les brutalités de l'État. Il est vrai que son indignation provenait avant tout de l'exécution sommaire d'un commerçant « anglais » (il était irlandais), Charles Stokes,

58. Martin Rutten fit partie des magistrats issus du milieu démocrate chrétien qui s'impliquèrent dans la lutte contre les atrocités perpétrées sous le régime léopoldien. Il devint gouverneur général du Congo en 1923. Ses rapports de 1905 ont été publiés (traduits en néerlandais !) par A.M. Delathuy (*alias* J. Marchal) dans son édition des documents secrets de la Commission d'Enquête de l'État du Congo : *De geheime documentatie [...]*, Berchem, EPO, 1988.

59. Makraka ou Makrakra : Junker les identifiait comme des Zande orientaux, établis dans une région où avait reflué une mosaïque de peuples réfugiés devant les colonnes zande, soudanaises, etc. W. JUNKER, *Reisen in Afrika, op. cit.*, vol. 1, p. 352, 416, 454.

60. L'Afrique centrale servit de terrain de démonstration pour la mitrailleuse. Stanley y voyait un « excellent auxiliaire » (« *a wonderful weapon* »), mais susceptible de défaillances. C'était le même jugement qu'il portait sur Tippu Tip : « *I regard Tippu Tip somewhat as I do that (Maxim gun)* », *In Darkest Africa*, vol. 1, Londres, 1890, p. 38, 121. La mitrailleuse joua un rôle décisif au massacre d'Omdurman où, en 1898, les Anglo-Égyptiens tuèrent 11 000 madhistes, en perdant eux-mêmes 48 hommes. D.R. HEADRICK, « The Tools of Imperialism », *Journal of Modern History*, 11 (1979), p. 231-263 (p. 257).

pendu à la branche d'un arbre de la grande Forêt au terme d'une procédure des plus expéditive<sup>61</sup>.

Au cours des années 1890 en effet, la violence était devenue plus systématique. Les mêmes hommes qui avaient battu le pays dans tous les sens à la tête de leurs colonnes armées furent ceux qui mirent en œuvre le système du caoutchouc, soit au service de l'État, soit qu'ils aient été recrutés par des compagnies privées, concessionnaires. À titre d'exemple, retenons H. Lothaire, un des plus fameux conquérants des années 1892-1895, qui devint directeur, à Mobeka, de la Société Anversoise. S'inspirant des modèles éprouvés de l'économie de traite de l'ivoire et des esclaves, ces hommes cherchèrent à couvrir les régions forestières d'un réseau de postes principaux et secondaires.

L'histoire de ces postes de l'Équateur est la mieux connue, à la suite des enquêtes du temps et des souvenirs qui y furent récoltés vers la fin de l'époque coloniale. On y voit fonctionner une sorte de démocratie militaire : pour un sous-officier ou un agent commercial, africain ou européen, il s'agit de se faire accepter par la petite garnison de « gardes forestiers », petits potentats multipliant les exactions<sup>62</sup>. Dans ces régions perdues, on rencontrait à chaque pas des personnages hors du commun. Ainsi ce sergent-major, Bodomondoko, qui dirige un poste sur un affluent de la Haute-Tshuapa, vers 1903 : le voici qui poursuit des assaillants dans la Forêt,

emmitouflé dans deux vestes européennes, un gros châle et un chapeau à la Stanley, il se croyait ainsi protégé par la plus sûre armure. Revenu seul, longtemps après ses soldats, il dit : ils n'oublieront pas si facilement cette journée, ces *basenji*, ils se souviendront de moi et de mes hommes<sup>63</sup>.

Certains postes menaient une vie précaire, la population des environs ayant fui. D'autres, au contraire, étaient entourés de plantations soignées : c'étaient les « bons postes ». Certains débordaient d'un luxe tapageur. Ainsi Basankusu où, en 1899, les agents de l'ABIR menaient grand train<sup>64</sup>. Dès avant le cycle du caoutchouc et l'arrivée d'un régime de réquisitions et de

---

61. Préface de Stanley à L. DECLE, *Three Years in Savage Africa*, Londres, 1898. Grâce notamment à des sources jusque-là inédites, l'affaire Stokes a été revisitée par D. VANGROENWEGHE, *Voor Rubber in Ivoir. Leopold II en de ophanging van Stokes*, Louvain, Van Haelewyck, 2005.

62. Après une tournée d'inspection en 1905, Dhanis évoque les origines historiques de ce système et les mécanismes sociaux qui lui permirent de fonctionner.

63. G. HULSTAERT, « Le voyage au Congo d'un officier danois. Notes et commentaires sur les séjours à l'Équateur de Knud Jespersen (1898-1908) », *Enquêtes et Documents d'Histoire africaine* (Louvain-la-Neuve), 4 (1980), p. 1-100 (cité dorénavant : K. JESPERSEN) (p. 58).

64. *Ibid.*, p. 10-11.

rapines, Joseph Conrad fut l'inoubliable interprète de ces *Outposts of Progress*, avant-postes de la civilisation qui trop souvent furent des lieux de dégradation et de pathologie mentale. Jespersen parlait de « la rage tropicale » : nombre d'Européens et d'Africains y succombèrent. Près de vingt ans après Conrad, au terme d'un long séjour au Kasai, L. Frobenius pesait ses mots en dressant le tableau d'un État où la justice ne s'exerçait qu'à partir de quelques rares postes établis le long des cours d'eau, tandis qu'à l'intérieur régnaient l'arbitraire et les dérèglements de petits potentats, agents de sociétés, factoriens, chefs africains, etc., commettant des crimes en toute impunité<sup>65</sup>.

Le cycle du caoutchouc a dominé l'histoire de la région forestière dès les années 1890. Les zones dévolues à l'exploitation par des monopoles coloniaux sont les mieux connues, qu'il s'agisse du domaine de l'Anversoise sur la rive droite du Fleuve, ou, sur la rive gauche et son hinterland, l'ABIR et le vaste Domaine de la Couronne, centré sur le lac Mai-Ndombe. Mais le tableau n'est pas complet si on n'y ajoute, aux confins de la Lukenye et de la Haute-Tshuapa, une zone tetela qui possédait de nombreuses caractéristiques en commun avec les précédentes. Le personnel dirigeant était cette fois africain, mais lui aussi avait trempé dans les campagnes « arabes ».

De rares témoignages écrits évoquent ce domaine mal connu qui fonctionnait de manière décentralisée. Son chef le plus important était sans conteste Lupaka, successeur à Ngandu de Ngongo, qui possédait une petite armée de 600 hommes, encadrés par d'anciens gradés de la Force publique.

Un autre nom important est celui de Kandolo, ancien caporal, devenu potentat de la région entre Lodja, Kole et Loto. La mission E. Torday fit sa connaissance en 1908 et nous en a laissé une excellente photographie : Kandolo y apparaît, vêtu d'un complet de drap blanc, à l'européenne. Interrogé en 1924, cet ancien *war-lord* évoquait à cette occasion ce qui avait été son domaine et la production de caoutchouc et d'ivoire qu'il envoyait jadis à Lusambo, en même temps d'ailleurs que 100 esclaves par mois, les hommes pour les travaux de la station, les femmes pour les soldats<sup>66</sup>.

Ces renseignements recourent ceux de Jespersen qui visita la région entre Haut-Lomela et Haute-Tshuapa vers 1902-1903. Les différentes sources décrivent la capture d'esclaves dans la région mongo, leur organisation en postes ou en chefferies créées de toutes pièces par les Tetela. Jespersen signale toutefois que, lorsque l'État obtint des Tetela de la Tshuapa qu'ils limitent leur zone à 2° de latitude sud, ceux d'entre eux qui avaient établi des

65. L. FROBENIUS a dressé un répertoire des crimes dont il a eu connaissance durant son séjour au Kasai, *Im Schatten des Kongostaates*, Berlin, Reimer, 1907, p. 452-456. Les crimes passionnels occupaient une place importante (p. 457).

66. Rapport de la mission du Sankuru, CdD Jensen, 15-24.05.1924, 77 p., AA, C.B. 177.

postes au nord de cette limite durent se replier vers le sud, mais qu'ils furent suivis de plein gré par bon nombre de leurs captifs. Les souvenirs de Jespersen et le rapport de 1924 ont conservé les noms de nombreux postes et agents ou « capitas » tetela de cette période<sup>67</sup>.

Le régime du caoutchouc ne fonctionna jamais que sur fond de guérillas continuelles. Dans le bassin de la Tshuapa, Jespersen jugeait les Lalia (Mongo) parmi les moins intelligents des Africains, et il en voulait pour preuve leurs tentatives réitérées de révoltes, toujours vouées à l'échec. Les postes à caoutchouc, comme les colonnes du temps des conquêtes, faisaient largement appel aux « auxiliaires ». Ainsi, les Topoke (Eso) dans le Lomami, terreur de la région, avaient lutté d'abord contre les Afro-Arabs, et puis contre les Européens, dont ils tuèrent un bon nombre. En fin de compte, au début des années 1900, certains d'entre eux étaient passés au service d'une compagnie concessionnaire, la Société du Lomami, sans s'adoucir pour autant. Les postes se maintenaient en bonne partie grâce à ces rivalités multiples, parfois attisées ou du moins manipulées. Lorsque Jespersen fonde le poste de Bondombe sur la Tshuapa, en 1902, un chef l'y accueille volontiers, car il veut se protéger des raids tetela ou topoke (« rien qu'à les voir, nous tremblons comme des antilopes »). Mais bientôt Jespersen concluait un accord avec les Topoke qu'il installait à proximité de son poste, comme contrepoids dans la région<sup>68</sup>.

Au sud de la boucle du Fleuve, le quadrillage fut sans doute plus efficace que sur la rive droite où les Budja infligèrent de sanglantes défaites aux troupes qui s'aventuraient sur leur territoire. Nous possédons de nombreux témoignages de la terreur qu'infligeaient ces guerriers indomptables qui surgissaient en silence pour tailler en pièces des détachements entiers de la Force publique<sup>69</sup>.

Ce fut aussi le régime des prestations obligatoires de caoutchouc, des réquisitions de vivres, de main-d'œuvre pour des travaux divers qui fut à

67. T. TURNER, *op. cit.*, évoque cette zone de production forcée du caoutchouc, mais il n'a pas eu connaissance des sources utilisées ici.

68. « [Les Lalia] manquent de personnalité et leur cerveau ne fonctionne que très lentement, comme le prouvent les tentatives réitérées de révolte dont ils auraient dû comprendre l'inutilité », K. JESPERSEN, *op. cit.*, p. 62, et p. 49, 67-68.

69. Les attaques en silence ont toujours démoralisé les officiers européens. En 1888, Vangele évoquait le combat de Yakoma, à proximité du confluent Uele-Ubangi : « pendant ce combat qui dura près de trois heures, les Yakoma n'ont poussé aucun cri. Leur silence et leur froide résolution avaient quelque chose de terrifiant », J.P. CUYPERS, *Alphonse Vangele...*, *op. cit.*, p. 50. Le régime léopoldien dans la région entre Congo et Ubangi a été étudié par MUMBANZA MWA BAWELE, *Histoire des peuples riverains de l'entre-Zaïre-Ubangi : évolution sociale et économique (ca. 1700-1930)*, 2 vol., Lubumbashi, Université nationale du Zaïre, 1980, vol. II, p. 505-678 (thèse de doctorat, inédite).

l'origine de la grande révolte des Babua, au sud de l'Uele. Ce soulèvement débuta en 1900, faisant tache d'huile, avec à son actif des postes pillés, des soldats tués, etc. Il fallut plusieurs années pour que la région retrouve le calme<sup>70</sup>. À l'occasion de cette révolte, la correspondance privée d'un officier cantonné dans la région, E. Tilkens, trouva son chemin jusqu'au Parlement belge, où lecture fut faite de lettres relatant l'expérience d'un homme épuisé, bataillant sans cesse, bouleversé par les tortures infligées, les exactions commises « sur ordre ». « C'est un honneur de dénoncer la France pour l'affaire Dreyfus, la Grande-Bretagne pour le Transvaal, la Belgique pour l'État du Congo », déclara le député socialiste Émile Vandervelde<sup>71</sup>.

C'est d'ailleurs vers cette époque que les efforts en vue d'organiser une armée plus régulière commencèrent à porter leurs fruits. En 1912 encore, des désordres furent néanmoins constatés au cours de campagnes mal contrôlées dans l'Uele et dans le Sankuru. Malgré les tentatives répétées pour renforcer la discipline, la Force publique garda, durant l'essentiel de la période coloniale, des caractéristiques fort différentes d'une armée européenne. Une grande partie des effectifs, étant disséminée dans le pays, servait en pratique de garde prétorienne aux administrateurs des territoires<sup>72</sup>.

Il importe certes de prendre en compte que, dans le contexte de l'époque, le régime de groupes d'hommes armés recourant occasionnellement à la terreur n'est pas spécifique à l'État du Congo. Les « abus » perpétrés par des « sentinelles » sont à l'origine de la révolte du « Matabeleland » de 1896. En Afrique occidentale, à la même époque, les « villages de liberté » ont aussi laissé de tristes souvenirs. Sur la côte orientale, en 1905, c'est encore un régime de sentinelles qui provoqua le grand soulèvement Maji Maji. Celui-ci allait entraîner une réforme profonde, mais tardive, de la politique coloniale allemande. Il n'en reste pas moins que le régime léopoldien fit figure de victime expiatoire, qu'il déçut d'autant plus que tant d'espoirs avaient été mis en lui, à grands cris, que, sur place, il fut englouti dans les grands désordres qui accompagnèrent les affrontements entre les « frontières » afro-arabe et européenne, l'une et l'autre en expansion, et qu'enfin on se trouvait devant le

70. A. DEREINE, « Le soulèvement des Babua (1900-1901) », *Africa-Tervuren*, x, 2 (1964), p. 29-48.

71. Une large publicité fut assurée à ce débat, reproduit dans le *Mouvement géographique*, 05.07.1903, p. 340-366. Objet de poursuites judiciaires, E. Tilkens passa au service de sociétés privées au Congo : *Biographie coloniale belge*, III, p. 846-847.

72. M. GILLES, « La Force publique », dans *Cinquante années d'activité coloniale au Congo, 1885-1935*, Anvers, 1935, p. 39-56 (p. 42). F. VANDERSTRAETEN, *De la Force publique à l'Armée nationale congolaise. Histoire d'une mutinerie*, Bruxelles-Paris-Gembloux, Académie royale de Belgique-Éditions Duculot, 1985, 616 p.

modèle inédit d'un État qui ne se cachait pas de fonctionner comme une entreprise visant le profit.

## **Violence et construction : le double visage de l'Histoire**

Au terme de cet exposé sommaire, il apparaît combien l'histoire de cette période ne peut cependant être réduite à une dimension seulement. Les conflits frappent en effet par leur caractère hétérogène. Certes, il existe de nombreux cas de « résistances tous azimuts ». On les trouve chez les *washenzi*, pour reprendre l'expression du temps, par exemple chez les Dinka, les Budja, les Nkutshu, opposés à tout envahisseur. Le cas des Nkutshu est typique. Ils furent razzisés par les Tetela-Sambala, mais résistent aux Européens aussi. En 1898, une brève reconnaissance de la Force publique n'avait guère pu s'éloigner des rives de la Lukenye, et dix ans plus tard, le poste de Kole était perpétuellement assiégé :

le dégoût profond des étrangers les a amenés [les Kutshu] en conflit constant avec les blancs et ils forment maintenant, pour ainsi dire, le seul peuple de tout le bassin du Kasai qui essaie encore de se défendre contre l'influence européenne<sup>73</sup>.

Le plus souvent cependant, les guerres du temps mettent aux prises des groupes sociaux si différents qu'ils défient toute réduction à un schéma simpliste. Tout sépare les systèmes politiques en présence. Quoi de commun entre les aristocraties vungara luttant pour étendre leur hégémonie, les bandes d'aventuriers du Lomami, ou l'embryon d'armée à l'européenne développé par l'État du Congo ? Dans l'échelle des résistances, la marge est grande entre le conflit local, la fuite d'un village, ou les soulèvements de régions entières. Plus que les aristocraties guerrières, ce sont ces alliances imprévues qui ont posé de graves difficultés à l'État. L'existence de communications entre ethnies différentes prit toujours par surprise les Européens trop souvent portés à miser sur la désunion entre « tribus ». Un agent américain de la Société Anversoise s'étonne ainsi que les Mogwandi aient emprunté un charme de

---

73. E. TORDAY, *Notes ethnographiques sur les populations habitant les bassins du Kasai et du Kwango oriental (...)*, Tervuren, Annales du Musée du Congo belge, 1922, p. 169.



guerre aux Budja, peuple dont tout les séparait, disait-il<sup>74</sup>. Un observateur averti, A. de Calonne-Beaufaict, notait pour sa part que les membres d'une « société secrète » (le *nebeli*) se trouvaient dispersés à travers une immense région, du Nil à l'Uele et au fleuve Congo<sup>75</sup>. En réalité, par ces temps troublés, chacun empruntait de tous côtés les armes, les tactiques, les charmes, tout ce qui pouvait offrir une chance de survie.

En définitive, l'unité et les qualités tactiques ont été la clef des succès marqués par les « résistances » : unité des Babua en 1900-1901, tactiques redoutables des Budja, des Topoke, des Nkutshu, pour la guérilla et le coup de main en forêt, des Zande aussi bien pour les embuscades que pour les batailles rangées. Dans certaines régions, l'absence d'armes modernes a cependant lourdement pesé sur les révoltes villageoises. En juillet 1893, un officier cantonné à Laboré, sur le Nil, note dans son carnet : « Hoffmann est rentré avec un butin sérieux et des prisonniers, car il a été reçu à coups de flèches, ce qui a facilité la razzia. »<sup>76</sup>

À la différence des *washenzi*, les colonnes armées de mutins ont disposé d'un armement moderne, et elles ont longtemps tenu la campagne. Mais s'agit-il de « résistances », ou de luttes intestines entre conquérants ? De toute manière, on était loin des espoirs de ceux qui avaient cru que la conquête de l'Afrique par la civilisation moderne ferait la grandeur du XIX<sup>e</sup> siècle, parce qu'elle serait pacifique et qu'il n'y aurait pas une répétition des tragiques dévastations qui avaient accompagné la « découverte » de l'Amérique au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup>.

Et cependant, le régime qui se mettait en place au cours de cette « guerre de Trente Ans » avait un double visage. C'était le capitalisme qui se greffait sur fond d'économie de traite, et celle-ci allait être entraînée dans un mouvement qui la dépassait. Dans les anciens régimes esclavagistes, c'était le *statu quo* qui se profilait à l'horizon. Le régime léopoldien, en revanche, était transitoire par essence, il portait en lui les germes de sa destruction. État conquérant par certains aspects, l'État du Congo annonçait aussi l'introduction en Afrique des formes d'organisation économique et des aspirations de l'Europe libérale. De là, le paradoxe que ce fut le même État qui entraîna

74. E. Canisius, dans G. BURROWS, *The Curse of Central Africa*, Londres, R.A. Everett and Co., p. 120-121.

75. A. DE CALONNE-BEAUFAICT, « Les Ababua », art. cité, p. 395.

76. Lire : razzia d'ivoire et d'esclaves menée pour le compte de l'État. Carnets Delanghe, cités par E. MULLER, *Ouelle. Terre d'héroïsme*, Paris-Bruxelles, éditions L'Essor, 1941, p. 128.

77. E. DE VOGÜÉ, « Les Indes Noires », art. cité. Voir aussi : H. JOHNSTON, dans le *Times*, 22-8-1888 : « *What America had been to Europe in the 16<sup>th</sup> Century, Africa had now become* », cité par R. OLIVER, *Sir Harry Johnston and the Scramble for Africa*, Londres, Chatto and Windus, 1957, p. 141.

tant de violations des droits de l'homme, et qui fut aussi le premier État de la région à les considérer comme des crimes devant être condamnés.

Ce paradoxe fut vécu sur place. Tandis que des postes de l'État ou des sociétés concessionnaires ont vécu sous un régime de terreur, d'autres ont servi de refuges à des populations victimes des exactions des bandes armées qui écumaient des régions entières. Stanley avait longtemps rêvé de parsemer le pays de stations où des soldats-travailleurs transformeraient profondément le mode de vie des populations africaines. En 1883, il visitait la station de l'Équateur, « *my favourite ideal of a Congo station. Here was a well-governed station of soldiers-labourers [...]* ». Chacun y avait construit sa maison, entourée de plantations, de petit bétail, etc. La discipline régnait, les prix des marchés, les travaux publics, chaque chose était réglée dans la concorde et la bonhomie, et Stanley concluait en comparant cette station à une Arcadie moderne<sup>78</sup>.

Chez les Anciens, l'Arcadie était supposée avoir été le séjour de l'innocence et du bonheur. Comme elle, la vision de Stanley ne fut jamais qu'une utopie pour le pays dans son ensemble, mais il reste que des villages pacifiques d'un type nouveau ont réellement existé, villages de chrétiens, villages d'anciens soldats (*Likwangula*)<sup>79</sup>, répandant des rudiments d'écriture, de christianisme, transformant la vie matérielle<sup>80</sup>. De semblables petits centres étaient aussi caractéristiques de la zone tetela, de la Haute-Tshuapa à la Lukenye. Pour l'ensemble du pays, en 1912, on estimait à 120 000 le nombre de catéchumènes dans les missions, et à 50 000 les habitants des villages de *Likwangula*.

Un nouveau clivage social se dessinait. Les habitants de ces nouveaux centres cherchaient à prendre leurs distances vis-à-vis des villageois. En 1908, au Kasaï, Hilton-Simpson décrivait le comportement de ces « Baluba » : « ils se pavanent dans les villages, traitent les habitants de sauvages (*Basenshi*), et menacent de les dénoncer à la colère des Blancs si leurs caprices ne sont pas

78. H.M. STANLEY, *The Congo and the Founding...*, op. cit., vol. II, p. 70-74.

79. Likwangula était un petit chef de la Lulu, rallié à Van Kerkhoven. Celui-ci donna ce nom aux Africains venus de toutes parts (et en particulier aux anciens de la Force publique), formant des villages « extra-coutumiers » : L. LOTAR, *La Grande Chronique...*, op. cit., p. 22-23. Ami des traditions, A. DE CALONNE-BEAUFAICT jugeait qu'« il n'est pas d'endroits aussi dangereux que les agglomérations de Likwangula » : « La pénétration... », art. cité, p. 591.

80. En 1904, Mountmorres, témoin à décharge de l'État du Congo, lié à Sir Alfred Jones, l'allié de Léopold II en Angleterre, visita des villages d'anciens soldats, construits et entretenus suivant les normes de l'hygiène moderne, et il en parla comme autant de foyers de la civilisation nouvelle : Viscount MOUNTMORRES, *The Congo Independent State. A Report on a Voyage of Enquiry*, Londres, 1906, p. 31, 64.

satisfaits »<sup>81</sup>. Mais ailleurs, il donnait une vue plus souriante du monde nouveau qui naissait. Décrivant Mokunji, village tetela moderne proche du Lubefu, il montrait l'habitat en pisé, les cultures diversifiées et soignées, les débuts même d'une culture populaire, avec des peintures murales décrivant la vie moderne, les batailles à coups de fusil, les Blancs étendus sur leurs chaises longues et vidant de grandes bouteilles, etc. Jespersen aussi a laissé le témoignage de la qualité de la vie matérielle dans la zone tetela vers la même époque avec ses postes bien construits, le réseau de pistes larges et bien entretenues, les gîtes à intervalles réguliers.

En même temps, on ne peut écrire l'histoire de l'époque sans rencontrer à chaque pas le prix qui fut payé. Je reste hanté par le spectacle auquel, en 1894, assista Glave, voyageur à la dure *backpacker* s'il en fut, vivant de sa chasse, peu suspect de sympathie pour la société esclavagiste afro-arabe des années passées. Traversant la région entre le lac Tanganyika et le Lomami, il vit tout : des postes bien tenus (mais sous une main de fer et, dans plus d'un cas, un gibet maintenu en place en cas de besoin pour les pendaïsons), ailleurs, des soldats indisciplinés et pillards, l'appauvrissement général qui avait suivi les « guerres arabes ». Et puis, soudain, une image nous saisit : au poste de Kabambaré, les groupes de femmes, la corde autour du cou, de tous âges, pratiquement nues, certaines avec un bébé, travaillant de 6 h à midi et de 2 h 30 à 6 h. Amaigries, certaines de véritables squelettes, elles ont été saisies au cours d'expéditions de guerre. Elles ne sont jamais libérées de leurs liens, sont frappées par des soldats sans pitié. Et soudain, une brève note dans le journal :

*December 21 (1894). To-day I saw an old woman prisoner who had died ; being dragged to burial by her fellow-prisoners in the rope gang.*<sup>82</sup>

En 1906, Frobenius annonçait la nécessité de sortir de la première étape dans l'histoire de la colonisation du Congo, une étape qui avait été marquée non par le droit, mais par le pouvoir et la puissance : « *Macht und Kraft* ». L'heure était venue, disait-il, d'entrer dans une deuxième étape, celle de la

---

81. W. HILTON-SIMPSON, *Land and Peoples...*, *op. cit.*, p. 74. Nombreux témoignages dans le même sens. Cf., par exemple, E. TORDAY, « *The Baluba are apt to give themselves airs and to speak of the indigenous population among whom they are as Basenshi (bushmen)* », dans *Camp and Tramp in African Wilds*, Londres, 1913, p. 219.

82. E.J. GLAVE, « New conditions in Central Africa. The Dawn of Civilization between Lake Tanganyika and the Congo », *Century Magazine* (New York), avril 1897, p. 900-915 (p. 913).

Société et du Droit, il s'agissait dorénavant de « bâtir une société, de consolider une société, de faire progresser une société »<sup>83</sup>.

Quelques années plus tard, en effet, le doute n'était plus permis. Sur les souffrances de générations martyrisées, un État prenait forme, un ordre nouveau s'annonçait.

---

83. L. FROBENIUS, *Im Schatten...*, *op. cit.*, p. 456-457.

DEUXIÈME PARTIE

**CONGO, COLONIE BELGE :  
VOLETS D'UN ORDRE COLONIAL**

### 3

## Hégémonies en construction

### Articulations entre État et entreprises dans un « bloc colonial »<sup>1</sup>

L'essai qui suit présente quelques caractéristiques des articulations qui ont uni les entreprises privées au pouvoir d'État du Congo belge (1908-1960). Nous appellerons *bloc colonial* cette conjonction qui réunissait pouvoirs publics et privés, en métropole et à l'échelon local. Ses caractéristiques ont évolué avec le temps, en même temps que changeaient l'État et les entreprises, en même temps aussi qu'évoluait l'Église catholique. Celle-ci fut en effet associée à l'hégémonie exercée sur le Congo colonial, mais l'étude de son rôle nous ferait sortir de l'objet limité de cet essai.

La période discutée ici n'inclut pas l'État du Congo (1885-1908), État conquérant, fondé presque exclusivement sur l'économie de cueillette en régime de monopole. Le régime léopoldien présente plutôt les traits d'une compagnie à charte d'Ancien Régime, soutenue par des intérêts commerciaux et des banques particulières. À partir des premières années du XX<sup>e</sup> siècle, avec l'expansion au Congo des principaux intérêts financiers et industriels de Belgique, le fait impérialiste a pris en charge le fait colonial, suivant l'expression de C. Coquery<sup>2</sup>.

Le changement fut symbolisé par l'annexion du Congo à la Belgique en 1908, mais dans les années qui suivirent, le nouvel édifice colonial

- 
1. Une première version de cet essai a été publiée dans : *Canadian Journal of African Studies* (Toronto), XVI, 2 (1982), p. 313-330. Avec remerciements pour l'autorisation.
  2. C. COQUERY-VIDROVITCH, « La mise en dépendance de l'Afrique noire », *Cahiers d'études africaines*, 61-62 (1976), p. 7-58 (p. 39).

conserva certains traits de la période léopoldienne. C'est ainsi que, sous le nouveau régime comme sous l'ancien, l'État détenait des participations dans le capital des entreprises coloniales, soit en contrepartie d'un actif qu'il y apportait, soit en échange de la concession de droits miniers. Dans plusieurs entreprises en outre, le capital privé n'a d'ailleurs joui que d'une participation minoritaire. Ce fut le cas de la Forminière, par exemple, société qui possédait de nombreuses filiales minières ou agricoles, et où l'État disposait d'une participation majoritaire.

D'autres héritages du passé ont pesé sur le développement d'un bloc colonial belge, et d'abord la réserve et la méfiance de la part du pouvoir politique en métropole. Ici se trouve une des principales originalités du bloc colonial belge.

### **L'autonomie du bloc colonial belge dans le contexte politique de la métropole**

Le divorce entre politique belge et colonisation est d'abord lié aux circonstances historiques qui ont présidé à l'annexion de 1908. La majorité catholique du Parlement ne se rallia en effet à l'annexion de l'État du Congo qu'à condition que l'administration de la colonie soit indépendante des finances publiques belges. Certes, organe essentiel du pouvoir d'État, le Parlement se réservait des prérogatives étendues. En pratique cependant, l'indépendance financière de la colonie explique en bonne part que les deux assemblées législatives de la métropole ne jouèrent qu'un rôle effacé dans les questions coloniales. Malgré quelques grands débats (problème de la concentration financière au Congo, ou questions ponctuelles, tels les abus du recrutement de la main-d'œuvre en 1928, ou la cruelle répression de la révolte du Kwilu en 1931), ce fut l'indifférence qui prévalut. J. Stengers en donne un exemple révélateur : la Charte coloniale disposait que « des lois régleront, à bref délai, en ce qui concerne les indigènes, les droits réels et la liberté individuelle ». Jamais le Parlement n'honora cette promesse<sup>3</sup>. Cette indifférence était partiellement voulue, le ministère des Colonies s'abstenant de fournir les informations nécessaires. Ainsi se vérifia l'espoir exprimé en 1908 par le

---

3. J. STENGERS, « Note sur trois aspects de l'exercice des pouvoirs au Congo belge (1908-1960) », *Bulletin des séances*, ARSOM, 7 (1961), p. 559-580 (p. 561).

premier ministre des Colonies : « nous espérons que les Chambres s'abstiendront de s'ingérer trop dans les affaires de la colonie »<sup>4</sup>.

Au Congo même, le régime colonial fonctionna sans assemblée élue, même partiellement, et ceci jusque peu avant l'indépendance. Dans cette colonie sans presse vraiment libre, sans mouvements politiques, sans organisations de masse (ni dans la paysannerie ni dans le monde ouvrier), il n'existait guère de contrôle du pouvoir :

En définitive, ce sont le ministre des Colonies et les fonctionnaires de la Colonie et du ministère des Colonies *qui disent que l'administration du Congo est bien faite* [...], mais personne ne contrôle ces dires, ni en Belgique, ni en Afrique<sup>5</sup>.

Cette réflexion désabusée date de 1933, mais elle s'applique à l'ensemble de la période coloniale. En Belgique, le problème des articulations entre État et capital ne doit donc pas être analysé à partir des débats des assemblées officielles, mais bien dans la pratique d'une administration qui bénéficiait de la durée et qui, avec le temps, devint plus lourde et plus complexe.

Les circonstances historiques favorisèrent cette indifférence du milieu politique belge. Le climat conservateur des années 1920 permit au bloc colonial de s'établir solidement au Congo, sans ingérence politique. Les entreprises belges trouvèrent alors au Congo et dans d'autres colonies d'Afrique des zones protégées qui leur permettraient de reconstituer leur capital après les pertes de la guerre, et dans un climat social échappant aux réformes profondes qui transformaient la Belgique au sortir de la Première Guerre mondiale. En même temps, la gauche était soucieuse de protéger ses acquis, et elle se tint à l'écart des affaires congolaises. En fin de compte, ce ne fut qu'à la fin des années 1920 et durant les années de crise que le Congo fut largement évoqué au Parlement, par le biais du débat qui, en Belgique même, posait la question du renforcement de l'État vis-à-vis de la puissance grandissante des trusts. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, et surtout au début des années 1950, le climat général d'optimisme matériel et la rentrée en force des courants conservateurs ne furent guère favorables à une mise en question du bloc colonial. Lorsque les planificateurs du « Plan décennal » (1949-1958) s'orientèrent vers une « modernisation » accélérée de la société et de l'économie congolaises, le rôle de l'État changea, et il eut l'ambition de

---

4. *Ibid.*, p. 560.

5. *Documents parlementaires, Sénat*, Bruxelles, session 1932-1933, n° 70, p. 16.



partager certaines caractéristiques avec le *Welfare State* qui se construisait alors en Belgique et dans d'autres pays de la région<sup>6</sup>.

Cette transformation alla de pair avec l'introduction au Congo du modèle belge de concertations permanentes et de compromis politiques et sociaux. La politique belge fit alors irruption dans l'administration de la colonie. Cette évolution marque d'ailleurs la fin de la cohérence du bloc colonial classique, et elle ouvrit la voie à la prise du pouvoir par les couches africaines de la bureaucratie coloniale.

L'absence de « politique » donne un cachet particulier à l'histoire du bloc colonial belge. La constante perceptible à travers l'ensemble de la période fut d'abord les problèmes sur le plan technique, et d'en gommer les aspects politiques. L'observation de K. Mannheim se vérifie : la tendance fondamentale de toute pensée bureaucratique est de transformer les problèmes politiques en problèmes d'administration<sup>7</sup>.

Il existe un danger d'utiliser les concepts d'État, de capital, de bloc colonial, sans autre précision, et comme des concepts homogènes et passe-partout. En réalité, durant la plus grande partie de la période qui nous intéresse, le terme *État* n'a désigné au Congo qu'une institution en voie de construction, suivant une formule que j'emprunte à S. Marks et S. Trapido<sup>8</sup>. La composition du capital, elle aussi, a évolué, suivant les conjonctures, suivant l'évolution des techniques et des marchés. Les articulations entre État et entreprises doivent donc être abordées d'une manière dynamique. Dans un premier temps, on présentera quelques traits structurels du bloc colonial : ce sont eux qui fixent les limites de l'autonomie de chacune de ses composantes. Dans un deuxième temps, on indiquera les circonstances historiques particulières (le rôle des conjonctures et surtout des hommes) qui permettent de suivre le fonctionnement effectif des articulations entre État et entreprises. Le thème conducteur qui nous guidera est celui de l'autonomie réelle, mais limitée, dont ont joui les acteurs au sein du bloc colonial belge.

---

6. G. VANTHEMSCHE, *Genèse et portée du « Plan décennal » du Congo belge (1949-1959)*, Bruxelles, ARSOM, 1994.

7. Cité par R. MILIBAND, *The State in Capitalist Society*, Londres, 1978, p. 47-48.

8. S. MARKS et S. TRAPIDO, « Lord Milner and the South African State », *History Workshop*, 8 (1979), p. 50-80.

## La structure du bloc colonial, en Belgique et au Congo belge

Bruxelles, pour l'État comme pour les sociétés, était le véritable lieu du pouvoir. En théorie, le pouvoir d'État était exercé par un ministre des Colonies, par un embryon de chambre de réflexion et de contrôle (le Conseil colonial), et par l'administration du ministère des Colonies. Dans la pratique, l'importance de cette administration fut considérable. Un journaliste des années 1930 parlait de la « majestueuse façade, aux côtés d'un ministre impuissant par tradition, derrière laquelle œuvraient des fonctionnaires »<sup>9</sup>, les vrais détenteurs du pouvoir de l'État. En 1952 encore, un des meilleurs connaisseurs du monde colonial belge observait que le Congo était gouverné, sans contrôle, par le ministère, « dans le mystère d'un petit cercle restreint composé de fonctionnaires et d'hommes d'affaires »<sup>10</sup>.

Les fonctionnaires du ministère étaient jaloux de leurs prérogatives, et des privilèges que leur assurait la proximité des centres de décision financiers. Ancien gouverneur général, ancien ministre des Colonies, L. Pétillon a même attribué la croissance du ministère à l'influence des « milieux d'affaires qui travaillaient matériellement en Afrique, mais se manifestaient politiquement en Europe où se trouvaient concentrés les mécanismes financiers, la matière grise, et les conseils d'administration. Il leur fallait des interlocuteurs valables à portée de voix »<sup>11</sup>.

Institutionnellement, on peut distinguer plusieurs chenaux distincts par lesquels l'administration était en rapport avec les entreprises coloniales. Retenons en premier lieu le biais des participations de l'État dans le capital des sociétés privées. Ceci était particulièrement le cas de l'économie minière et des transports.

### *Grands secteurs : mines et transports*

Ces deux secteurs étaient caractérisés à la fois par une participation importante de l'État et par une forte implantation des principaux groupes financiers belges. En 1954, les mines et les transports représentaient plus de 60 % de l'ensemble des participations de l'État dans les entreprises privées.

9. *Mines coloniales* (Bruxelles), juillet 1936, p. 2. Il s'agissait d'un organe d'actionnaires mécontents de la politique des grandes sociétés minières.

10. Rapport A. MARZORATI, Institut de sociologie Solvay, *Journées interuniversitaires d'Études coloniales*, Université libre de Bruxelles, 29-30 décembre 1952, p. 20.

11. L. PÉTILLON, *Courts métrages africains*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1979, p. 126.

Dans le cas des transports, il s'agit d'une participation en échange d'apports de capitaux. Entre 1899 et 1958, les capitaux publics ont représenté 45 % des investissements dans les grandes entreprises de transport du Congo. Dans le cas des participations minières, il s'agit de blocs d'actions obtenus en échange de droits de prospection et d'exploitation, suivant la pratique léopoldienne. Les cas les plus spectaculaires furent ceux des droits concessionnaires qui avaient été reconnus par Léopold II à la Compagnie du Katanga et au Groupe Empain, et qui furent reconduits par la colonie belge. Ce n'est qu'en 1937 que la législation minière fut définitivement codifiée, d'ailleurs sans intervention du Parlement. Cette législation poursuivit dans la voie inaugurée sous le régime de l'État du Congo, en favorisant les intérêts *belges*, et en assurant une participation de l'État au capital de toute nouvelle société minière. À l'occasion de la nouvelle législation, le ministre des Colonies se fit rassurant, et promit que « la Colonie ne songe pas à s'immiscer à tort et à travers dans la gestion d'une affaire sociale »<sup>12</sup>.

Paradoxalement en effet, la possession de fortes participations de l'État dans les affaires coloniales n'entraîna aucun contrôle public sur la politique des sociétés. Se tenant à l'écart de la politique minière, l'État colonial n'avait d'ailleurs pas les moyens d'intervenir sur le terrain. Il fallut attendre la fin 1939 (la « drôle de guerre ») pour que l'administration coloniale surmonte l'opposition des grandes sociétés minières et fonde un Service des Mines. Pendant la Deuxième Guerre, il s'avéra que le gouvernement ne disposait pas d'informations suffisantes pour les programmes des sociétés minières, et il éprouva donc les plus grandes difficultés à organiser l'application des accords signés avec la Grande-Bretagne et les États-Unis pour la livraison de métaux non ferreux. Une Direction de la Production minière de guerre fut créée, mais ses premiers dirigeants se heurtèrent à l'hostilité active des principales sociétés minières<sup>13</sup>.

Tandis que l'abstention de l'État était une caractéristique du secteur minier, les transports présentaient, à première vue, une image différente. Le programme officiel de travaux publics lancé au début des années 1920 au Congo belge fut considéré comme un cas exemplaire d'investissement public par le ministre français Sarraut. Après la Deuxième Guerre, le Plan décennal fut encore marqué par de gros investissements publics dans les routes, les

---

12. « Le Portefeuille du Congo belge et du Ruanda-Urundi », *Bulletin de la Banque centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, décembre 1954, p. 485-497.

13. L. CAHEN, « Maurice Sluys a 80 ans », *Africa-Tervuren*, XIII, 2 (1967), p. 55-57, et du même auteur, « Contribution à l'histoire du rôle des pouvoirs publics dans l'effort minier de guerre du Congo belge (1940-1945) », dans *Le Congo belge durant la Deuxième Guerre mondiale. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1983. L. Cahen m'avait autorisé à consulter cet article avant sa publication.

ports, la navigation intérieure, etc. Les intérêts privés avaient cependant reçu des avantages considérables en échange de leurs propres apports, bénéficiant de vastes concessions minières, et d'une répartition exceptionnellement avantageuse des profits entre secteurs privé et public. La gestion des réseaux, surtout ferroviaires, fut en bonne part abandonnée par l'État aux représentants du secteur privé. La rentabilité des chemins de fer ayant été garantie par l'État, les groupes financiers compensèrent de faibles résultats dans leurs sociétés de transport par des profits élevés dans leurs autres filiales, minières, commerciales, etc.

### *Grands secteurs : agriculture*

Avec le capital souscrit dans l'agriculture, les relations étaient plus étroites. À la différence de sa pratique dans le secteur minier, l'administration centrale prit une part plus active à la politique des sociétés agricoles, soit qu'il se soit agi de prendre en commun des décisions générales sur l'implantation de ces sociétés dans le milieu rural africain, soit qu'il ait été question d'octroyer des crédits, de négocier le régime des prix au producteur, etc. Jusque dans les années 1930 au moins, la Direction de l'Agriculture au ministère des Colonies à Bruxelles fut le lieu où administrateurs de sociétés agricoles et fonctionnaires se concertèrent sans discontinuer sur des problèmes essentiels de la vie des entreprises, le prix de revient des produits, les coûts de transport, etc.

Le rôle actif de l'administration s'explique par la mise en place progressive dans les années 1920-1940 d'un système de production agricole géré à la fois par l'État et les entreprises. Le responsable du Service de l'Agriculture au ministère des Colonies, E. Leplae, joua un rôle important dans l'élaboration et l'application de ce système agricole. Il disait s'inspirer de programmes de culture obligatoire observés à Java, en Uganda, au Mozambique<sup>14</sup>, encore que, dans le cas des Indes néerlandaises, le système d'obligation était précisément remis en question à l'heure où Leplae mûrissait son « décret cotonnier ». L'exemple ugandais n'était guère plus probant, Leplae lui reprochant de favoriser une « invasion » de commerçants indiens et de ne pas encourager les firmes anglaises. En effet, ici tout comme dans le domaine minier, la préoccupation *nationale*, belge, fut très marquée. Leplae

---

14. E. LEPLAE a décrit à plusieurs occasions les conditions de l'introduction du coton en Afrique orientale et au Congo. Sa bibliographie fut publiée dans le *Bulletin des séances*, IRCB, 17-1 (1946), p. 153-165. En Uganda, le travail obligatoire (*kasenvu*) fut supprimé en 1923.

resta plus évasif sur une autre différence fondamentale qui distingua les débuts du régime cotonnier au Congo et en Uganda : sous le régime de protectorat britannique, le coton permit à quelque 2 000 riches propriétaires africains d'amorcer un début de formation de capital. Sous le régime belge, en revanche, l'accumulation fut monopolisée par les sociétés belges de transformation, de commercialisation, et de transport, tandis que le travail des producteurs de coton était le moins rémunéré du Congo, et probablement parmi les plus mal payés et les plus lourdement imposés d'Afrique centrale<sup>15</sup>.

### *Marge d'autonomie de l'État et des entreprises privées : en Belgique*

Malgré la présence de représentants de l'État à leurs conseils d'administration, les entreprises minières, on l'a vu, affirmaient hautement l'autonomie de leur stratégie. Les entreprises agricoles, en revanche, étaient étroitement dépendantes d'orientations dictées par l'administration centrale aux fonctionnaires locaux, européens et africains. Les discussions tenues au ministère ou dans les conseils d'administration en 1930-1932, à l'occasion de la crise, montrèrent combien l'État et les sociétés avaient besoin de leur appui réciproque. En 1930 notamment, pour maintenir la paix sociale au Congo, l'État avançait aux sociétés cotonnières les fonds nécessaires à l'achat de la récolte. À la même époque, c'est en commun que le ministère et la Cotonco, la principale société cotonnière, préparèrent un dossier sur le travail obligatoire à soumettre à Leplae, au Bureau international du Travail à Genève. L'intervention de l'État ne s'étendit cependant jamais à l'utilisation des ressources générées par les monopoles agricoles. Ceci explique que, en 1930 par exemple, la Cotonco ait fait appel au gouvernement : elle n'avait pas utilisé les profits exceptionnels des années précédentes pour se constituer un fonds de réserve en cas de baisse des cours. En 1958, il existait bien une Caisse de réserve cotonnière, où l'État était majoritaire, mais elle gelait une réserve de 2 milliards de francs, alors que 400 millions auraient suffi pour garantir

---

15. Après déduction de l'impôt (entre 25 et 35 % de ses revenus), un producteur de coton gagnait 100 à 200 F par an en 1933, contre 600-1 200 pour un ouvrier de plantation (« un Crésus », suivant Leplae), et de 1 050 à 9 000 F pour un ouvrier industriel au Katanga. E. LEPLAE, « Histoire et développement des cultures obligatoires de coton et de riz au Congo belge de 1917 à 1933 », *Congo*, mai 1933, p. 645-753 (p. 725-727). Les chiffres pour le coton semblent gonflés, d'après des données figurant ailleurs dans ce même article (p. 692). En 1930, la rémunération du planteur de coton en Uganda était 2-3 fois plus élevée qu'au Congo. E. LEPLAE, « Méthode suivie pour le développement de l'agriculture au Congo belge », *Revue des Questions scientifiques*, numéro spécial, *Le Congo belge et les Sciences* (1930), p. 325-360 (p. 327).

l'égalisation des cours du coton. Cette somme doit être mise en regard des 1 792 millions effectivement investis dans l'agriculture africaine par le Plan décennal entre 1950 et 1957<sup>16</sup>.

### *Marge d'autonomie : au Congo*

À Bruxelles, l'administration du ministère constituait une machine lourde, lente, permanente. Ces caractéristiques mêmes permettaient l'intervention efficace de groupes de pression. Au Congo, en revanche, et surtout à l'échelon local, l'administration fit longtemps figure d'institution manquant de permanence, saupoudrée sur un immense territoire. Institutionnellement, l'administration du Congo était entièrement distincte de celle du ministère. Malgré des velléités de réforme, il n'y eut pas d'échange de fonctionnaires entre les deux corps : le manque de permanence caractérisait les fonctions exercées au Congo, à la différence de celles exercées en Belgique.

« Sur le terrain », les fonctionnaires coloniaux étaient conduits à coudoyer en permanence les représentants des intérêts privés. Ici encore, la collaboration prit des formes différentes suivant les secteurs d'activité. Dans le cas des sociétés minières, l'administration apporta un concours qui fut longtemps indispensable au recrutement de main-d'œuvre et à la fourniture de vivres à bas prix. On parla de la « double servitude » qui pesait sur l'hinterland des régions minières. Le gouverneur général P. Ryckmans se félicitait d'ailleurs de cette division du travail entre État et entreprises minières. Dans une des rares allusions aux questions minières que l'on trouve dans les séances du Conseil de gouvernement à Léopoldville, il fit remarquer :

L'initiative privée qui a su en pleine crise reconnaître, prospector, et mettre en exploitation le riche bassin du Maniema [...] nous demande seulement d'assurer le ravitaillement vivrier, et d'orienter ses recrutements de main-d'œuvre. Elle se chargera du reste<sup>17</sup>.

Au niveau local, il importait en effet aux sociétés d'obtenir la coopération étroite de l'administration, et celle-ci se montra parfois prête à entrer très loin

---

16. « La promotion des milieux ruraux au Congo belge et Ruanda-Urundi », *Congrès colonial national, 13<sup>e</sup> session, 1958*, Bruxelles, 1958, p. 182, 243-245, 248.

17. Conseil de gouvernement, Léopoldville, 1935. Pour garantir à l'ensemble du secteur minier du Congo une main-d'œuvre de 100 000 travailleurs, on estimait à cette époque qu'il était nécessaire de mobiliser une population d'un million de personnes, pour le recrutement, la production des vivres, et la reproduction de cette force de travail. *Ibid.*, 1934.

dans cette voie. En 1934, par exemple, le Conseil de gouvernement annonçait que l'administration allait « organiser des plantations africaines là où les sociétés européennes le souhaitent ». La question des ententes sur le terrain entre fonctionnaires et agents des grandes sociétés (notamment aux dépens des colons indépendants) a terni durablement la réputation de l'administration d'Afrique. Aussi est-ce sur le terrain, plus qu'à Bruxelles, que l'on assista à un effort constant pour jeter les bases d'un État autonome, dégagé des influences particulières. On peut voir dans les doctrines de colonialisme « éthique » répandues dans l'entre-deux-guerres l'expression idéologique de cette volonté de moraliser l'exercice du pouvoir d'État.

Pour affirmer son autonomie, l'administration disposait d'une carte essentielle : c'était elle, et elle seule, qui contrôlait la structure politique africaine, par le biais des chefs reconnus, des tribunaux, des mobilisations de main-d'œuvre, etc. Comme l'a montré B. Jewsiewicki, cette « politique indigène » a constitué un aspect essentiel du pouvoir d'État<sup>18</sup>. Dans le « colonialisme éthique », tout comme dans les structures du pouvoir coutumier modelé par l'État, se trouvaient les éléments d'une résistance au triomphe de l'économie capitaliste, du salariat généralisé, de la formation de classes sociales, etc.

En définitive, chacun des partenaires, l'État et les sociétés, disposait d'une marge de manœuvre. Et cependant, dans le long terme, la survie et le développement de l'État reposaient sur la croissance de l'activité des entreprises, source essentielle des revenus fiscaux. Les entreprises privées ont joué le rôle d'entraînement dans le bloc colonial, et les efforts de développer une « raison d'État » se sont toujours heurtés à cette contrainte fondamentale. Ce sont d'ailleurs les complaisances, les formes indirectes de concussion que l'on s'efforça d'éliminer, mais le caractère confiant des relations entre État et sociétés ne fut pas mis en cause. La pratique coloniale reproduisait sur ce point les habitudes prévalant en Belgique : « à vrai dire, il n'y a pas en Belgique de réel antagonisme entre les holdings et les pouvoirs publics ; on pourrait même parler d'une certaine conformité de vues »<sup>19</sup>. Cette observation qui s'applique aux années 1960 se vérifie *a fortiori* pour des périodes où l'État n'intervenait guère dans les décisions économiques. Entre une solide cohésion sur le fond et les compromissions personnelles, la marge était cependant étroite, et la pratique fut souvent ambiguë.

---

18. B. JEWSIEWICKI, « La raison d'État ou la raison du capital : accumulation primitive au Congo belge », Colloque *Business Empires in West Central Africa*, Université de Londres (SOAS), 21-22 mai 1982.

19. Structures économiques de la Belgique, *Morphologie des groupes financiers*, Bruxelles, CRISP, 1962, p. 420.

## La pratique de l'hégémonie coloniale : la conjoncture et les hommes

Les articulations entre État et entreprises ont présenté des formes différentes suivant la composition du capital, et celle-ci a varié suivant les conjonctures économiques. La dépendance de l'État colonial fut surtout prononcée dans les années 1920, période où le déséquilibre des finances publiques permit aux banques de disposer d'un puissant moyen de pression. À la même époque, une succession de cycles agricoles (coton, huile, café) et miniers (cuivre, or, étain) a diversifié les liens de l'administration avec les sociétés et les a rendus plus étroits. À cette époque, et jusqu'au cours de la Deuxième Guerre, l'État ne tira guère parti des fluctuations de la conjoncture pour exercer un pouvoir de décision économique. Ce n'est qu'au cours des années 1950 que la part de l'État dans l'utilisation des ressources du pays s'accrut considérablement, tandis que la machine administrative devenait de plus en plus lourde.

Dans un aussi petit pays que la Belgique, les relations personnelles ont également constitué un facteur où sont intervenus le provisoire et le contingent. Les leçons à en tirer ne sont pas toujours évidentes : elles illustrent tantôt la confusion entre secteurs public et privé, et tantôt la recherche d'un pouvoir d'État plus autonome.

### *Relations personnelles : à Bruxelles*

La remarque de J. Stengers est souvent citée : il est possible d'illustrer géographiquement les dimensions réduites de l'*establishment* colonial belge. Tous les organes qui décidaient de la politique congolaise se trouvaient concentrés sur un espace restreint, ministère, Chambres, sièges des grandes sociétés coloniales : « avec un peu de chance, un promeneur pouvait croiser en une journée, dans le Parc de Bruxelles, tous les hommes qui dirigeaient le Congo »<sup>20</sup>.

Au sein même des grandes entreprises, les relations étaient aussi étroites. L'« empire » de la Société Générale fut construit par une poignée d'hommes, tous ingénieurs, provenant tous du milieu catholique, et souvent apparentés (on a parlé du « clan » Jadot-Cousin-Gillet). L'osmose entre grandes sociétés

---

20. J. STENGERS, « La Belgique et le Congo. Politique coloniale et décolonisation », dans *Histoire de la Belgique contemporaine*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1974, p. 391-440 (p. 392).



et monde de la politique frappait un économiste américain chargé d'établir, pendant la Deuxième Guerre, un rapport sur la Société Générale.

Il est symptomatique à cet égard que, en 1959-1960, à la veille de l'indépendance, fût créé un poste de « ministre chargé des affaires économiques et financières du Congo belge et du Ruanda-Urundi » et qu'il eût été confié à Raymond Scheyven. Homme politique en vue, Scheyven était aussi une figure connue des entreprises coloniales : il avait servi comme administrateur de plusieurs sociétés coloniales dépendant du groupe Allard (Cominière) et de filiales de l'Union minière du Haut-Katanga (Sogelec, Sogefor et Elakat)<sup>21</sup>. Ce fut lui qui conduisit les négociations de la conférence économique réunie avec des délégués congolais en avril-mai 1960.

Par ailleurs, les sociétés faisaient largement appel, au Congo, mais aussi en Belgique, à d'anciens fonctionnaires coloniaux. Dans le cas des hauts fonctionnaires en particulier, tout se passait comme si les frais étaient partagés entre l'État et les sociétés. Au premier, la tâche de former ses grands commis, aux entreprises, de leur assurer des retraites confortables, alors qu'ils étaient encore dans la force de l'âge et à même d'assurer de longues années de service.

L'administration du ministère des Colonies constituait un rouage essentiel dans ce monde incestueux, et nous en parlerons plus longuement, car, reconnaissons-le, nous sommes moins mal renseignés sur ce qui concerne l'État que sur ce qui touche à la vie intérieure des entreprises. Dans un premier temps, à partir des débuts du ministère et jusqu'à la Première Guerre, la politique suivie par le ministre Renkin avait été favorable à un désengagement de l'État, et à une privatisation des activités économiques qui, sous le régime précédent, avaient été exercées sous le contrôle de l'État. Dans les années 1920 cependant, le système de concertations et de collusions entre État et sociétés fut poussé plus loin que jamais et, en 1929, Renkin s'exclamait : « je n'aime pas la confusion de l'intérêt public et des intérêts privés mise à la mode depuis dix ans dans la colonie, sous prétexte d'industrialisation »<sup>22</sup>. Lui-même avait toutefois inauguré en 1908 le tout nouveau poste de ministre des Colonies alors qu'il avait des liens avec le groupe Empain.

---

21. P. JOYE et R. LEWIN, *Les Trusts au Congo*, Bruxelles, Société Populaire d'Éditions, 1961, p. 285.

22. *Annales parlementaires, Chambre*, Bruxelles, 7 mars 1929, p. 926. P. JOYE et R. LEWIN, *op. cit.*, passent en revue quelques carrières chevauchant les secteurs public et privé. Il s'agit du seul travail sérieux que les communistes belges, et en réalité « la gauche », aient consacré, avant l'indépendance, à l'économie du Congo colonial. Pour les positions socialistes, voir : « Congo 1947 », *Les Cahiers socialistes*, 16-17 (1947), p. 89 et sv.

Durant la Première Guerre mondiale, il poussa d'ailleurs les intérêts des Chemins de fer des Grands Lacs, filiale de ce groupe.

Jusqu'à la fin du régime, le ministère resta le lieu « où se font les démarches, et où s'exercent les influences des groupes de pression »<sup>23</sup>. On ne dispose pas d'étude sur le fonctionnement effectif du régime d'octroi des concessions minières. Pour le domaine agricole, un premier sondage rapide montre le ministère soucieux de ne rien négliger pour que des sociétés belges créent des plantations ou des réseaux de commercialisation de produits agricoles pour l'exportation. C'est le cas des années 1920, pour le coton d'abord, ensuite pour l'huile, le riz, et le café. Le cas du coton est d'ailleurs exemplaire. C'est le même homme qui, en tant que commissaire de district, introduisit le coton dans l'Uele, le futur grenier du coton congolais, et qui, plus tard, en tant qu'homme d'affaires cette fois, dirigea la Cotonco, la plus importante des sociétés cotonnières du Congo. Les archives officielles des années 1923-1930 le montrent familier du ministère à travers la période de consolidation du domaine cotonnier<sup>24</sup>.

Il n'est pas exceptionnel que des membres du Parlement aient dénoncé les passages du service public au service privé, et ces critiques eurent des échos dans la presse, les périodiques coloniaux, etc. Le premier réquisitoire d'ampleur eut lieu à la Chambre, en 1928, dans le sillage de la fusion entre les deux principaux holdings coloniaux, la Société Générale et la Banque d'Outremer. L'attaque fut lancée par le député G. Sap, personnage ambigu, aux marges des mouvements de la droite flamande<sup>25</sup>. Son rapport prit le ministère par surprise, comme ce fut le cas des rapports déposés au Sénat, au début des années 1930, par Leyniers<sup>26</sup>. La presse coloniale se répandit en allusions malveillantes sur le compte de ce sénateur catholique, le ministère le fit suivre, mais il fallut se rendre à l'évidence que Leyniers agissait en franc-

23. L.A. PÉTILLON, *Témoignages et réflexions*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1967, p. 28.

24. C'est un ancien gouverneur de la Province-Orientale qui fut chargé de rédiger l'article consacré à ce bâtisseur d'empire dans la *Biographie coloniale belge* : « [...] de 1919 à 1922, [A. Landeghem] fut le collaborateur efficace du gouverneur de Meulemeester dans l'exécution du programme [cotonnier] qui devait donner aux populations de l'Uele les ressources qu'elles ne pouvaient trouver dans d'autres activités [...]. Rentré au pays en 1923, il fut nommé directeur général puis administrateur délégué de la Cotonco. Fondateur et président du Comité Cotonnier Congolais qui devait coordonner les activités des diverses entreprises [cotonnières] et assurer aux services gouvernementaux une collaboration qui ne s'est pas démentie. » *Biographie coloniale belge*, vol. V, Bruxelles, IRCB, 1958, cols 529-530.

25. *Documents parlementaires, Chambre*, Bruxelles, session 1927-1928, n° 236.

26. *Documents parlementaires, Sénat*, Bruxelles, session 1932-1933, n° 69-70, et session 1933-1934, n° 84-85.

tireur, en isolé. C'est à la même époque qu'un ancien ministre des Colonies, P. Crokaert, dénonça l'emprise exercée par la haute finance sur la politique belge, et tout particulièrement au Congo<sup>27</sup>.

D'une littérature souvent polémique, il reste bien établi qu'une atmosphère de complaisance a régné au ministère des Colonies. Ceci apparaissait clairement dans le régime d'attribution des mandats détenus par l'État au sein des diverses sociétés coloniales. Dans le cas du conseil d'administration des anciennes sociétés héritées du régime de l'État du Congo de Léopold II, les mandats revenant à l'État étaient généralement confiés à des particuliers qui, bien souvent, s'assimilaient aux sociétés auprès desquelles ils étaient délégués, et qui ne venaient au ministère que pour plaider la cause de « leur » société. Dans le cas des sociétés minières où l'État s'était réservé le droit d'avoir des délégués assistant aux séances des conseils d'administration (mais sans en faire partie), on avait généralement recours à des fonctionnaires du ministère qui percevaient des indemnités payées par les sociétés. Le cas des hommes d'affaires prêtant leurs services au gouvernement ne fut que superficiellement évoqué dans les rapports Sap ou Leyniers. Il mériterait cependant d'être étudié.

Jusqu'à la fin du régime, le problème des cumuls exercés par les fonctionnaires du ministère des Colonies ne fut jamais efficacement réprimé : en 1959, les tentatives du ministre M. Van Hemelrijck lui valurent de solides oppositions, sans pour autant être couronnées de succès.

Dans le contexte de la société belge, et surtout avant la Deuxième Guerre, ces liens dorés ont servi davantage les entreprises que l'État. Leyniers le notait en 1933, le manque d'autonomie de l'État à l'égard des sociétés s'expliquait en partie par le sentiment d'infériorité des fonctionnaires devant les dirigeants du grand capital. Nombre de délégués de l'État, observait-il, sont « sans compétence et sans prestige suffisant pour affronter des gens rompus aux affaires ou les magnats de la finance avec lesquels ils doivent traiter »<sup>28</sup>.

Il serait illusoire de vouloir évaluer plus précisément l'incidence du facteur personnel à Bruxelles. Retenons pour conclure le témoignage de cet ancien ministre des Colonies, P. Crokaert, qui évoquait plus tard les

---

27. Cf., par exemple, P. CROKAERT, *Le Mur d'argent*, Louvain, Éditions Rex, 1933, p. 17-18. Le contexte politique belge est évoqué dans : H. SCHOETERS et D. WALLEF, « Les collusions politico-financières en Belgique entre 1930 et 1940 », *Revue belge d'Histoire contemporaine*, VII, 3-4 (1976), p. 425-472.

28. *Documents parlementaires, Sénat*, Bruxelles, session 1932-1933, n° 70. Un journal catholique commentait vers la même époque : « Les représentants de l'État au sein des sociétés coloniales ne sont ordinairement que de bien inertes personnages à côté des grands manitous de la finance », *La Libre Belgique* (Bruxelles), 3.12.1933.

« rapports trop fréquents » noués par des fonctionnaires avec la Société Générale. « Si l'on n'y prend pas des ordres, n'y prend-on pas parfois des inspirations ? »<sup>29</sup> Tout ceci fit jurer à son successeur, Paul Tschoffen, que tant qu'il y serait, le ministère de la place Royale serait une « maison de verre ».

Bruxelles n'en resta pas moins le lieu des ententes stratégiques discrètes. La vie sociale en Belgique ne se prêtait d'ailleurs pas à des collusions ouvertes : « personne au ministère des Colonies ne choquait le soir un verre de whisky avec des colons. On voyait le problème d'une manière plus abstraite, plus doctrinale. »<sup>30</sup> Au Congo, en effet, les rapports étaient plus directs, et c'est là que l'administration chercha progressivement à traquer les abus et qu'elle se montra le plus sourcilleuse.

### *Relations personnelles : au Congo*

L'État du Congo, sous le régime de Léopold II, avait érigé en système la confusion, « sur le terrain », entre administration et sociétés privées. Lors de l'annexion du Congo par la Belgique, la nouvelle métropole ne disposait pas d'un corps de fonctionnaires coloniaux à utiliser en Afrique, tandis que les bases économiques et sociales du régime ne changeaient que lentement. Il en résulta que nombre d'anciennes pratiques se poursuivirent jusqu'au lendemain de la Première Guerre. Ce n'est d'ailleurs qu'à cette époque qu'une École coloniale supérieure fut mise sur pied à Anvers. C'est aussi au cours des années 1920 que l'administration du Congo connut une période affairiste, symbolisée par la nomination comme gouverneur général de M. Lippens, administrateur de sociétés du groupe de la Banque d'Outremer. Au terme de son mandat au Congo, il retourna d'ailleurs au monde des affaires coloniales, tout en se mêlant aux mouvements politiques de droite. Durant les années qui suivirent son passage dans la colonie, ses successeurs furent choisis parmi des personnalités plus autonomes vis-à-vis des groupes d'intérêts privés. Il semble que la dynastie ne fut pas étrangère à ces choix.

Au niveau local, la politique des zones protégées entraînait, on l'a vu, le danger d'ententes entre fonctionnaires et agents de sociétés. Dans les années 1920, le ministère rassembla d'ailleurs une documentation consacrée au problème du recrutement de fonctionnaires territoriaux par des sociétés privées, cotonnières par exemple, qui les affectaient ensuite dans les régions

---

29. *Annales parlementaires, Sénat*, Bruxelles, session 1933-1934, 30 novembre 1933, p. 143. C'est à Crockaert, encore ministre des Colonies, qu'un dirigeant de la Société Générale avait reproché : « on vous voit peu ». Crockaert rapporta le mot à A. Marzorati. Je dois l'anecdote à J. Stengers.

30. J. STENGERS, « La Belgique et le Congo... », art. cité, p. 393.

mêmes que ces anciens agents de l'État connaissaient le mieux. D'autres abandonnaient le service de l'État, peu rémunérateur dans le long terme, et préféraient s'installer à leur compte. Dans les années 1920, l'essentiel des dirigeants des petites entreprises qui étendirent la culture du café robusta dans la forêt équatoriale provenait du milieu des fonctionnaires et des agents de sociétés<sup>31</sup>. Depuis 1924 d'ailleurs, les fonctionnaires bénéficiaient de conditions particulières pour favoriser leur installation comme colons agricoles.

En 1931, la révolte du Kwilu fournit l'occasion d'une purge de l'administration territoriale. Un magistrat, dépêché sur place, exposa dans le détail le fonctionnement des collusions entre agents européens et africains du pouvoir d'État, et agents des sociétés huilières, eux aussi blancs ou noirs. Les agents du pouvoir d'Église n'étaient pas oubliés dans cet exposé implacable. En 1932, suite à cette enquête, une commission administrative fut créée pour enquêter sur la moralité professionnelle du corps administratif du Congo. Accablant pour la situation qui prévalait dans une région isolée de la colonie, le rapport de 1931 témoignait aussi de la liberté d'esprit dont pouvait faire preuve un magistrat. Partie intégrante du pouvoir d'État, le pouvoir judiciaire représenta à plusieurs reprises une voix discordante dans le concert autosatistfait des coryphées du monde colonial. La magistrature, considérée comme trop indépendante, eut d'ailleurs mauvaise presse tant auprès des firmes privées que de l'administration coloniale.

Par un paradoxe qui n'est pas exceptionnel, l'auteur du rapport pur et dur de 1931 laissa une réputation d'affairiste. C'est qu'il n'existe pas de « véritable » image de l'administration belge au Congo qui ne tienne compte de ses contradictions. L'État colonial en construction fut incarné par de jeunes idéalistes nourris de l'idée de service. Il fut aussi incarné par ces agents en plein désarroi moral dont le *Gangreen* de J. Geeraerts a tracé un portrait inoubliable<sup>32</sup>.

---

31. Au début des années 1930, près de la moitié des colons agricoles belges du Congo s'étaient installés dans la région équatoriale pour y cultiver le café robusta. E. LEPLAE, « Le développement de l'agriculture au Congo belge depuis 1908 jusque 1932 », *Journées d'Agronomie coloniale*, Gembloux, 1933, p. 85-96 (p. 92).

32. Traduction anglaise : J. GEERAERTS, *Gangrene*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1975.

## **Conclusion. Un itinéraire de l'autosatisfaction technocratique au doute existentiel**

Au terme de cette note sur le bloc colonial belge, on peut se demander ce que fut l'articulation entre État et entreprises, et ce qu'elle ne fut pas.

Ce qu'elle fut. Structurellement, par ses nombreuses participations au capital de sociétés privées, l'État colonial fut un État-holding. Au niveau central, à Bruxelles, la représentation de l'État au sein des sociétés fut tout aussi bien la représentation des sociétés au sein de l'État. Ceci créa un climat de complaisances discrètes, rendu plus étouffant par l'étroitesse des relations personnelles. Cette concertation entre pouvoirs publics et privés visait en dernière instance à partager le Congo en espaces économiques réservés, et à y assurer la prépondérance du capital belge. L'attrait de la sécurité fut sans doute déterminant dans cet impérialisme prudent, très éloigné dans ses caractéristiques profondes des coups de dés affairistes de Léopold II<sup>33</sup>.

Dans les années 1930, une collection d'études consacrées au rôle économique de l'État colonial belge présentait les domaines où l'intervention des pouvoirs publics était souhaitable : l'État devait tirer parti de ses pouvoirs étendus en matière minière pour soutenir les grandes sociétés, seules capables d'organiser une exploitation systématique. Il devait privilégier les intérêts belges au sein de ces sociétés. Il devait favoriser la spécialisation économique des différentes régions du Congo, et en particulier l'hinterland des bassins miniers, grâce notamment à la manipulation des tarifs de transport. Pour l'essentiel, ce programme fut réalisé par l'État colonial.

Ce que l'articulation entre État et sociétés ne fut pas. Bien que le profil des liens entre État et entreprises ait varié suivant les secteurs de l'activité économique, il est resté constant que les pouvoirs publics n'ont pas cherché à intervenir dans la politique des conseils d'administration comme ils en avaient théoriquement les moyens. Afin de prévenir – croyait-on – toute éventualité de ce genre, les grandes compagnies concessionnaires furent d'ailleurs dissoutes à la veille de l'indépendance du Congo. La faiblesse de l'État prévalut jusqu'à la fin de la période coloniale. En 1957 encore, un des principaux juristes belges observait en termes mesurés que le système de

---

33. Le rôle du rendement *sûr* dans l'histoire du capitalisme colonial est souligné par A.G. HOPKINS, « Imperial Business in Africa. Part II: Interpretations », *Journal of African History*, XVII, 2 (1976), p. 267-290 (p. 283). La thèse du rôle déterminant de la baisse tendancielle du profit dans les économies avancées est maintenue par J.P. PEEMANS, « Capital Accumulation in the Congo under Colonialism: the Role of the State », in P. DUIGNAN et L.H. GANN (éds), *Colonialism in Africa*, vol. 4, *The Economics of Colonialism*, Cambridge University Press, 1975, p. 165-212.

représentation de l'État auprès des sociétés coloniales n'offrait pas de « réelles garanties pour les intérêts du Congo »<sup>34</sup>.

Si l'hégémonie de l'État ne fut jamais assurée dans le bloc colonial, les sociétés elles-mêmes ne régnèrent pas sans partage, et ceci d'abord à cause du monopole de l'administration en matière de « politique indigène », mais aussi à cause de leurs divisions, et de leur manque de perspective à long terme. Ceci est apparu au moment où les revendications nationalistes congolaises devenaient plus pressantes, en 1958-1959. Les études consacrées à l'intervention des grandes sociétés dans le processus des décisions politiques belges à ce moment critique ont conclu qu'il n'y avait pas eu de démarche des représentants du grand capital auprès des comités politiques qui, en Belgique, avaient décidé de s'engager dans la voie d'une décolonisation politique accélérée. Le président du « groupe de travail » qui, à la fin de 1958, annonça le grand tournant, déclarait : « je ne veux pas voir ces personnes », en parlant des représentants des milieux d'affaires<sup>35</sup>.

L'explication a été avancée que la décolonisation répondait en réalité aux intérêts des grandes sociétés, et que là se trouvait le motif de leur abstention : le Congo aurait commencé bientôt à coûter cher à la Belgique. Une version plus sophistiquée avance l'hypothèse que les sociétés auraient reculé devant une restructuration profonde de l'économie congolaise qui aurait mis en cause le modèle colonial, et qu'elles se seraient donc résignées à l'indépendance, quitte à chercher à affaiblir le nouvel État congolais<sup>36</sup>.

Il est illusoire de chercher à vérifier ou à infirmer ces hypothèses. On reste cependant en terrain sûr en constatant l'absence d'alternative plausible à la politique de décolonisation suivie par les comités d'exception fonctionnant à Bruxelles. Ceci fut démontré par l'inanité de l'opposition du colonat, la seule force qui, au Congo, fût clairement opposée à la domination des grandes entre-

---

34. W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, *Pouvoir de fait et règle de droit dans le fonctionnement des institutions politiques*, Bruxelles, Éd. de la Librairie Encyclopédique, 1957, p. 80.

35. L'ancien ministre L. Pétillon, qui se souvenait des échecs de P. Crokaert contre le « mur d'argent », reprochait d'ailleurs au ministre Van Hemelrijck de tout décider sans consultation avec les sociétés. L. PÉTILLON, *Courts métrages...*, op. cit., p. 79.

36. Rapport publié par J. MARRES et Y. VERMAST, *Le Congo assassiné*, Bruxelles, M. Arnold, 1974, commenté par L. PÉTILLON, *Courts métrages...*, op. cit., p. 409-410. Cf. aussi J. MEYNAUD, J. LADRIÈRE, F. PERIN (dir.), *La Décision politique en Belgique*, Paris, A. Colin, 1965, p. 348, et J. STENGERS, « Une décolonisation précipitée : le cas du Congo belge », *Cultures et développement* (Louvain), x, 4 (1978), p. 521-556. Une version, plus théorique, d'une décolonisation voulue par les sociétés dans : J.P. PEEMANS, « Imperial Hangovers: Belgium - The Economics of Decolonization », *Journal of Contemporary History*, 15, 2 (1980), p. 257-286 (p. 272-273).

prises. L'isolement des colons fut complet, au Congo, comme en Belgique, à gauche, comme à droite.

La décolonisation se fit sans plan précis pour l'avenir, ce qui laisse supposer que les grandes sociétés avaient escompté que l'essentiel de leurs intérêts serait sauvegardé durant la période de construction d'un État congolais indépendant. Il ne fallut cependant que quelques semaines après l'indépendance du Congo, pour que la Société Générale, dans un mémorandum interne, envisage la « perte » totale de son domaine congolais<sup>37</sup>. La nécessité d'une restructuration majeure de l'économie belge se profilait à l'horizon.

Au Congo même, la contradiction est cruellement apparue en 1960 entre l'optimisme matériel, le culte de la production et du rendement, l'idéal technocratique enfin qui avait marqué les années 1950, et, d'autre part, la fragilité, le doute, la panique, qui se firent jour au lendemain de l'indépendance. Le quadrillage minutieux de la société colonisée au service des différentes branches des pouvoirs coloniaux avait longtemps fait illusion. Les années 1956-1960 montrèrent combien l'État colonial dépendait en réalité de sa bureaucratie africaine, et de l'efficacité de sa « politique indigène ». Lorsque cet appui africain vint à faire défaut, l'État colonial fut rapidement renversé et détruit. Au Congo comme ailleurs en Afrique, les années 1960 virent de nouvelles coalitions politiques, sociales, et économiques reprendre la construction, un temps interrompue, d'hégémonies qui soient efficaces, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Cette histoire se poursuit sous nos yeux et, aujourd'hui comme hier, son issue reste incertaine. La foi dans le progrès matériel a été balayée, mais aujourd'hui encore, le roulement de discours triomphants exorcise tant bien que mal les doutes qu'inspirent les lendemains.

---

37. « L'incidence d'une rupture complète des relations économiques entre la Belgique et le Congo », 27 septembre 1960, p. 24. Document établi par un bureau d'études de la Société Générale, et dont une copie est conservée au CEDAF, Bruxelles.



## 4

# Matériaux d'Europe et d'Afrique pour une image du Blanc en colonie<sup>1</sup>

L'étude des stéréotypes et des représentations collectives dans les sociétés coloniales soulève des problèmes particuliers. Ces sociétés sont en effet d'abord des sociétés à privilèges. La « race », la « civilisation » servent de critères pour la définition de ces privilèges, ou même d'*ordres*, dans le sens où l'on emploierait le terme dans une société d'Ancien Régime. Au XX<sup>e</sup> siècle, les sociétés coloniales étaient en contradiction profonde avec les idéologies égalitaires qui prévalaient en Europe, et le discours colonial a donc toujours trahi un certain malaise. A. Memmi l'avait observé, « le colonialiste plaide coupable sans jamais l'admettre ouvertement ». Dans la société coloniale, les stéréotypes raciaux ont un accent de plaidoyer, ou de réquisitoire.

Outre leur caractère inégalitaire, les sociétés coloniales se distinguent par la diversité des héritages historiques qu'elles rassemblent tant bien que mal au sein d'une même formation sociale. Les stéréotypes, les idéologies, les images collectives s'alimentent donc à des traditions historiques, à des symboliques, à des formes d'expression profondément différentes.

Dans les pages qui suivent, on évoquera quelques matériaux qui permettent de reconstituer l'image du groupe dominant blanc dans une société coloniale du XX<sup>e</sup> siècle, celle du Congo belge. Nous chercherons l'image qu'il donne de lui-même, dans le discours qu'il tient lui-même. C'est aussi l'image qu'il souhaite lire dans le regard que les Africains portent sur lui, colonisateur. Il existe une autre image du Blanc, celle que les groupes dominés

---

1. Cet essai est la version retravaillée d'une contribution au recueil dirigé par J. PIROTTE (dir.), *Stéréotypes nationaux et préjugés raciaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Louvain-la-Neuve, Faculté de philosophie et lettres, 1982, p. 91-116. Avec remerciements pour l'autorisation.

ont perçue et transmise. Cette image est née dans la situation coloniale, elle a été nourrie par l'observation quotidienne, mais elle s'inscrit aussi dans l'univers des anciens mythes et légendes d'Afrique centrale.

Le Blanc, vu par les maîtres, ou vu par les sujets. Dans l'un et l'autre cas, le terme « stéréotype » est sans doute trop spécifique. Nous serons plutôt à la recherche d'attitudes, de sensibilités, qu'il s'agira de dégager des sources les plus variées. Certaines de celles-ci ont déjà été utilisées : sources littéraires, certaines sources de la culture populaire, premiers travaux sur l'iconographie coloniale. Les sources sont abondantes, tant pour la société européenne que pour la société africaine. La colonisation belge s'est abondamment exprimée sur elle-même. Dans cette métropole sans traditions coloniales, une idéologie de la colonisation a été forgée de toutes pièces. Au début des années 1920 en particulier, un décor colonial fut délibérément mis en place, avec ses héros, ses hauts faits, son folklore. Les sources africaines sont aussi variées, les plus riches provenant sans doute de la culture populaire. De part et d'autre, les actions en disent souvent plus long que les discours, et elles aussi fournissent des sources à l'historien des images collectives.

Les matériaux que nous utiliserons<sup>2</sup> renvoient, à plus d'une reprise, aux thèmes de la relation coloniale tels qu'ils ont été abordés dans quelques travaux fondamentaux<sup>3</sup>. Le problème des stéréotypes n'est cependant qu'inégalement exploré. Il existe des études consacrées à l'image du Noir dans l'histoire de la culture européenne<sup>4</sup>, mais la situation coloniale, et surtout l'image du Blanc, ont moins retenu l'attention<sup>5</sup>. L'exposé qui suit est donc provisoire. À plus d'un moment, il se présentera comme un montage des images qui ont paru les plus révélatrices de la civilisation coloniale du Congo belge.

- 
2. Le relevé de ces sources figure en annexe, à la fin du présent essai.
  3. Reste indispensable : F. FANON, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952. Malgré une vision historique dépassée, le livre d'O. MANNONI, *Psychologie de la colonisation*, Paris, Seuil, 1950, reste précieux. Voir aussi A. MEMMI, *Portrait du colonisé, précédé du Portrait du colonisateur*, Paris, Buchet-Chastel, 1966.
  4. Dans une littérature assez abondante, on retiendra : P.D. CURTIN, *The Image of Africa. British Images and Action, 1780-1850*, Londres, Macmillan, 1965. L. FANOUDH-SIEFER, *Le Mythe du nègre et de l'Afrique noire dans la littérature française (de 1800 à la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale)*, Paris, Klincksieck, 1968. L. HOFFMANN, *Le Nègre romantique, personnage littéraire et obsession collective*, Paris, Payot, 1973 (couvre le XVIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle). W.B. COHEN, *The French Encounter with Africans. White Responses to Blacks, 1530-1880*, Bloomington, Indiana University Press, 1980. Iconographie et histoire des mentalités : J.M. COURTES, J. DEVISSE et M. MOLLAT, *L'Image du Noir dans l'art occidental. Des premiers siècles chrétiens aux grandes découvertes*, Fribourg, Office du Livre, 1979, 2 vol.
  5. M.C. CAIRNS, « The African Colonial Society in French Colonial Novels », *Cahiers d'études africaines*, t. XXXIV (1969), p. 175-193.

## Le peuplement européen au Congo belge

Contentons-nous d'indiquer quelques points de repère. L'immigration européenne au Congo s'est produite en suivant quelques grandes vagues. À la fin du régime léopoldien, en 1908, la population européenne du Congo comptait 3 000 personnes. Les principaux afflux se sont produits plus tard, dans les années 1920 (le peuplement blanc passe de 10 000 à 25 000 en 1922-1930), et surtout après la Deuxième Guerre mondiale (de 25 000 à 88 000 Belges en 1947-1959).

Dans l'ensemble de cette période, la structure sociale de la population des colons européens s'est profondément modifiée. Dans un premier temps, avant 1910, les militaires, les commerçants et les religieux ont constitué l'essentiel du peuplement. Durant la période belge, et surtout après la Première Guerre, cette répartition s'est modifiée. L'élément missionnaire a crû régulièrement, sans interruption jusqu'en 1960. Surtout, son implantation fut précoce, si bien que dès les années 1930, le groupe des religieux et religieuses avait atteint un niveau assez proche de celui de 1960. La croissance des autres catégories sociales fut plus tardive, et elle fut interrompue par la crise qui marqua un recul entre 1930 et 1935. L'immigration ne reprit vraiment qu'avec la Deuxième Guerre, et durant cette dernière période les catégories des fonctionnaires et des colons indépendants s'accrurent plus rapidement que le groupe des agents de sociétés. Ceux-ci continuèrent cependant à constituer la catégorie professionnelle de loin la plus nombreuse<sup>6</sup>. La part occupée par les immigrants belges fut toujours majoritaire, avec une nette tendance à la « belgicisation » dans les années 1950. L'origine sociale du groupe belge fut surtout petite-bourgeoise, et francophone, à l'exception des religieux, originaires en grande majorité des régions flamandes du pays. Les immigrants étrangers étaient d'origine modeste lorsqu'ils provenaient du Portugal ou de Grèce, mais il n'en allait pas de même pour les Italiens ou pour les Juifs de la Méditerranée.

La politique du « bloc colonial » belge (grandes sociétés – État) fut hostile à l'enracinement de Belges sur place. Secteur par secteur, les dirigeants coloniaux ont cherché à maintenir au Congo un élément belge, lié à la métropole, mais qui ne passerait en Afrique que des séjours de « transit » plus ou moins longs, avant de regagner définitivement l'Europe. Ce groupe belge n'était pas homogène, et une étude plus détaillée de l'image du Blanc devra

---

6. J.-L. VELLUT, « Les Belges au Congo (1885-1960) », in A. D'HAENENS (dir.), *La Belgique. Sociétés et cultures depuis 150 ans, 1830-1980*, Bruxelles, Ministère des Affaires étrangères, 1980, p. 260-265.

tenir compte des différences entre milieux sociaux. Il est évident que la vision du colon agricole n'était pas celle de l'ingénieur des mines ou de l'administrateur territorial. À ce stade de l'enquête, nous nous limiterons cependant à dégager quelques grandes tendances communes.

## **L'image du Blanc au Congo : le point de vue des conquérants**

Le pouvoir belge au Congo a son héros éponyme : *Boula Matari*. Ce sobriquet (« briseur de rocs ») aurait été donné à Stanley, et il servit désormais à désigner l'État colonial et ses agents<sup>7</sup>. Quelques sondages effectués dans des sources littéraires, souvenirs de voyage, articles de circonstance, etc., permettent de dégager certains traits de *Boula Matari*. Toujours, le terme est utilisé dans un contexte qui souligne à la fois la force de *Boula Matari*, la terreur qu'il peut répandre, mais aussi sa richesse. Il possède des biens matériels, et il peut donc récompenser la soumission, tout en étant toujours à même de s'imposer par la violence en cas de besoin.

Retenons quelques illustrations de la double image de ce héros viril, à la fois admiré et redouté, et remarquons qu'il court souvent en filigrane une image de l'Africain facile à dominer, crédule, cupide. *Boula Matari* a un côté roublard, et il s'entend à tirer parti de ces faiblesses. En fabriquant une image du colonisateur, la situation coloniale a fabriqué une image du colonisé, les deux sont indissociables. Les rapports de *Boula Matari* avec le monde noir sont d'ailleurs complexes, car ce héros veut être adopté. Après tout, le recours à un sobriquet africain lui confère une légitimité, un cachet d'authenticité.

Dis-leur qu'il leur est défendu à l'avenir de venir dans ce pays faire le commerce d'esclaves sous peine de se voir attaqués, pris et pendus par les troupes de Boula Matari dont je suis ici le représentant (A. Delcommune, 1891, p. XLVI).

Dûment lestés de matabiches rémunérateurs à l'effigie du Boula Matari, les braves vieux s'en retournent clopin-clopant, toujours sérieux comme des papes (H. Segaert, 1919).

La Force Publique apprivoise les Noirs, soigne et fortifie leur corps, défriche leur esprit, bride leurs mauvais instincts, oriente les bons, leur inspire

---

7. F. BONTINCK, « Les deux Bula Matari », *Études congolaises* (Kinshasa), juillet-septembre 1969, p. 83-97.

non seulement le respect et la crainte du Boula Matari, mais une confiance admirative (P.-Ch. Ermens, 1929, p. 223).

Il y a au Congo belge toute une hiérarchie de « Boula-Matari » dont l'autorité et le prestige aux yeux des indigènes sont inégaux. Tous, ils représentent, dans sa forme humaine, la puissance de l'Europe, la suprématie de notre civilisation occidentale, la supériorité de la race blanche. « Boula Matari » a, au cœur de l'Afrique, une forte et hautaine signification (J. Crokaert, 1929, p. 10).

Je tiens à Pero un discours persuasif, vantant la puissance de Boula Matari. Je lui explique que le chef qui travaille de concert avec l'autorité européenne verra son influence accrue qui, sinon, pourrait bien être compromise (H. De Langhe, 1947, p. 117).

Des sources nombreuses et variées ont véhiculé le stéréotype du colonial, homme d'action, chef énergique, adoré par ses sujets. Pour devenir colonial, suivant un manuel de carrières, il faut une capacité « de sacrifice, d'abnégation, de maîtrise incessante de soi », il faut être un missionnaire de la civilisation (« Carrières coloniales », 1924, p. 6). Le vrai colonial ? « L'appétit d'action le distingue au premier chef. Ce qu'il veut ? Produire. Ce qu'il recherche ? Des résultats » (L. Lejeune, oct. 1937, p. 2). Des récits mythologiques entretiennent cette vision du chef colonial. En 1930, une revue d'étudiants coloniaux évoque une « révolte en brousse », matée par la « volonté de fer » d'un Européen :

Matés par le ton du Blanc en qui confusément ils sentaient un Chef, les Noirs s'alignèrent. Face à eux, F.M., sa badine sous le bras, les fouilla de son regard d'acier. [...] Sur les visages, il lut l'obéissance complète, la soumission aveugle à une volonté inébranlable mais très juste. Et satisfait autant que calme, F.M. que ces hommes allaient bientôt appeler « le terrible » commença l'appel (G. Margis, 1930, p. 12-13).

L'élément affectif est souvent présent. En 1921, un monument est inauguré à Bruxelles, à la mémoire des Belges morts pour « l'Œuvre coloniale » : on y voit l'Afrique venant implorer la Belgique, il s'agit de répondre à un appel. Le colonial aimait en effet se croire accepté par la société africaine. Ils furent innombrables à signer des articles, des lettres aux journaux, etc., d'un sobriquet africain, qu'il leur arrivait d'ailleurs de forger de toutes pièces<sup>8</sup>. L'image de la domination matérielle n'était cependant pas entièrement

---

8. H. HEDO, *Mosselmans, « Ombre blanche »*. Impressions et souvenirs du Congo, Bruxelles, Éditions de la Gaule, 1930, p. 21.

satisfaisante si elle ne s'accompagnait pas de l'idée d'un service. Avec l'essor d'une morale de la colonisation, d'un « colonialisme éthique », le ton devint plus moralisateur. On parla de *Dominer pour Servir*, et, dans cette perspective, la richesse devint une arme permettant de faire le bien. La conjonction de la richesse matérielle et de la religion au sein d'un idéal technocratique est d'ailleurs typique du discours moralisateur qui donne le ton à partir des années 1930. C'est ainsi qu'en 1935, P. Ryckmans, gouverneur général de la Colonie, louait le Ciel d'avoir donné des ressources minières au Congo. Il ajoutait : « trois kilos d'or nous paient en impôts de quoi couvrir le traitement d'une infirmière religieuse »<sup>9</sup>.

Le besoin de se justifier trahit bien le malaise qui imprègne l'image du colonisateur telle que lui-même la construit. Toujours il est question de prestige à défendre, et dans ce monde apparemment si satisfait, on découvre que tout devient occasion à affirmer son prestige. Le travail manuel ne convient pas aux Blancs dans les colonies, c'est une question de prestige. Un Européen se suicide à Élisabethville en 1932 ; Mgr Sak fait remarquer « qu'il vaut mieux que cela se passe en Europe pour sauvegarder le prestige des Européens »<sup>10</sup>. La religion elle-même est appelée à la rescousse : « s'il veut jouir devant les Noirs d'un véritable prestige de chef et de civilisé, le colonial doit se montrer religieux » (J. Roussel, 1949, p. 219). Le message est répété inlassablement : « nous devons continuellement affirmer notre force, notre puissance » (Maj. Engels, 1921-1922, p. 13). Ou encore :

Les Blancs doivent rétablir leur prestige en affectant une solidarité de race et une dignité morale qui seules peuvent leur conserver la puissance et la direction de l'avenir (H. Hedo, 1930, p. 155).

Cette insistance s'explique par les doutes qui rongent les coloniaux. Dans leur propre pays, ils le savent bien, on ne leur accorde guère d'estime. Avant la Deuxième Guerre surtout, les ingénieurs qui portaient étaient les moins bons, les meilleurs éléments dans les entreprises coloniales siégeaient dans les directions, à Bruxelles, et non pas au Congo<sup>11</sup>. Quant aux femmes de bonne famille, elles évitaient jusque dans les années 1940 de s'exiler dans ce lieu de

9. Conseil de Gouvernement, Léopoldville, 1935.

10. Comité régional du Katanga, Élisabethville, 13<sup>e</sup> session, 1932, p. 78.

11. Avant la Deuxième Guerre, le niveau des rémunérations, l'absence de garantie pour les pensions, et l'éloignement des sources du progrès technique, étaient cités comme les principaux facteurs dissuadant les meilleurs ingénieurs de travailler au Congo. Cf. Centenaire de l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège, *Congrès de 1947. Section coloniale*, Liège, 1947. Dans le même sens, voir « Enquête. Recrutement colonial », dans *Action Catholique pour Européens au Kivu* (Costermansville), 15 février 1945, p. 40 et sv.

perdition. La soif de prestige trahit donc la recherche d'une respectabilité sociale. De ce point de vue, l'ouvrier européen est considéré comme un élément compromettant, car il a tendance à se montrer trop familier : « nous avons ici une nombreuse population manuelle qui n'est pas toujours capable d'inspirer le respect », se lamente le Procureur général à Elisabethville, en 1921<sup>12</sup>. Un de ses collègues magistrats commentait d'ailleurs :

L'excessive familiarité de beaucoup de blancs vis-à-vis des indigènes se rencontre surtout chez les artisans belges et les Sud-Africains de race boer. Des blancs vivent sur le pied d'égalité et même de promiscuité avec les noirs. J'ai entendu mes interprètes appeler certains par leurs prénoms et les tutoyer. Récemment, un Belge racontait au Parquet que sa jeune fille empruntait la bicyclette d'une négresse, ménagère de leur ami. Naturellement l'idée d'une certaine égalité entre races pénètre l'âme noire. À cet égard, il serait urgent que l'éducation coloniale des ouvriers belges soit faite avant leur arrivée sur le territoire (A. Sohier, 1921).

Pour les maîtres à penser de l'éthique coloniale, les Belges n'étaient que trop enclins au relâchement, au débraillé. Déjà Renkin, le premier ministre des Colonies, en faisait le serment à la Chambre :

Je ne permettrai pas que des blancs mal inspirés donnent à la population le spectacle scandaleux de leurs débordements, qu'ils étalent leur ménagère sous leur véranda, d'une manière qui ne serait pas tolérée un instant dans les pays civilisés (J. Renkin, 1911, p. 534).

C'est ce souci de dignité qui aboutit à faire de Boma, la première capitale coloniale du Congo, le lieu d'une mise en scène gourmée. Jusqu'à la fin de la période coloniale, les hiérarques du régime se parèrent d'un extraordinaire fatras de décorations, d'uniformes, de casques à plumes, etc. On s'efforçait ainsi de compenser l'absence de sens colonial chez les Belges.

En principe, tous les coloniaux reconnaissent qu'il importe de maintenir, vis-à-vis des Noirs, le prestige et la solidarité des Blancs. Dans la pratique, il arrive que quelques-uns poussent jusqu'au vertige le sentiment de l'autorité que leur couleur doit leur assurer vis-à-vis de l'indigène.

D'autres, au contraire, exagérant le côté accommodant et bonhomme du caractère belge, se laissent aller, vis-à-vis de l'indigène, à une condescendance

---

12. Comité régional du Katanga, Elisabethville, III<sup>e</sup> session, 1921.

trop grande. La patience et la fermeté sont nécessaires, mais la familiarité et la dureté sont également nuisibles (Cte Carton de Wiart, 1923, p. 91).

Un des publicistes coloniaux les plus en vue, L. Lejeune, ne se consolait pas de ce manque de vocation impériale :

Le Colonial est un peu le poilu d'à présent. Celui qui nous grandit dans le monde [...]. Dans un an, comme dit M. Hitler, les conditions générales auront probablement subi une évolution dans le sens de la grandeur. Peut-être qu'une mentalité impériale nous sera venue pour lors (L. Lejeune, 25 novembre 1937, p. 3).

C'est encore la soif de prestige qui imposait de ne laisser filtrer qu'une information très orientée sur les sociétés d'Europe. Au début des années 1930, le succès du cinéma provoqua d'ailleurs de vives inquiétudes à travers les empires coloniaux. On commenta au Congo le livre d'un médecin français consacré aux dangers de la situation en Asie. Un chapitre était consacré au cinéma, à la violence et à l'érotisme qui s'y étalaient :

L'Asiatique tiendra en profond mépris ces femmes blanches qu'il considérait autrefois comme planant au-dessus de lui [...]. Le cinéma porte à notre race, à son prestige, le coup le plus rude puisqu'il a ouvert la voie aux envoyés de Moscou (A.F. Legendre, 1932, p. 288-290).

Au Congo, depuis 1917, un arsenal législatif sans cesse renforcé interdisait l'accès des cinémas européens aux Africains, « pour défendre nos pupilles de couleur de toute contamination intellectuelle »<sup>13</sup>. Certains souhaitaient cependant des mesures encore plus strictes. En 1931, l'Institut royal colonial belge passa un vœu recommandant « l'interdiction de la représentation aux colonies de certains films qui mettent en péril le prestige des Blancs ». Pour combattre une production toute d'« abjections et de turpitudes » (et « souvent dirigée par des Juifs »)<sup>14</sup>, des missionnaires organisèrent, dès les années 1930, une production cinématographique qui devait devenir l'une des plus importantes d'Afrique noire.

Pour sauvegarder une certaine image de l'Europe, il fallait aussi éviter autant que possible que des Africains soient autorisés à y séjourner. Les

13. J.M. JADOT, « Le cinéma au Congo belge », *Bulletin des séances*, IRCB, (1949), p. 407-437 (p. 428).

14. Chan. BROHÉE, « Le cinéma et les missions », dans *XII<sup>e</sup> Semaine de Missiologie*, Louvain, 1934, p. 245-275 (p. 251).



publications coloniales contiennent ainsi de nombreuses allusions au danger que représentent les quelques centaines de marins congolais qui, à bord des navires de la Compagnie maritime belge, fréquentaient Anvers.

Quant aux Noirs qui vont en Europe, quelles impressions rapportent-ils ? Qu'ont-ils vu ? Ce qu'il y a de plus bas : des bars interlopes et des prostituées. Et l'on en arrive à émettre le vœu suivant : ou bien que les indigènes qui vont à « M'Poutou » [l'Europe] soient obligés d'y rester ; ou bien que ceux qui travaillent à bord des paquebots ne soient pas autorisés à quitter les docks ou le navire pendant les dix jours qu'ils passent à Anvers (Chalux, 1925, p. 126).

En multipliant les occasions offertes à des Noirs de profiter d'un séjour de quelque durée dans la Métropole, on organise à la vérité la diffusion de ferments destructifs de notre prestige. Celui d'entre nos sujets d'outre-mer qui, le premier, a senti bouillonner en son cœur la jalousie envers le Blanc et l'envie d'être son égal lui monter à la tête, débarquait à Matadi du paquebot venu d'Anvers. Boy de pont, aide cuisinier ou soutier, il rapportait des souvenirs et hélas ! des comparaisons, des jugements, des rêves démesurés d'avenir facile et fastueux (H. Hedo, 1930, p. 157).

En 1932, un home pour marins (*Ndako ya biso*, Notre Maison) fut ouvert à l'intention des Congolais à Anvers, dans le but de les protéger du double danger de la « subversion » et de la « perversion ». On comptait à ce moment de 800 à 900 membres d'équipages africains employés par la Compagnie maritime belge (CMB). Certains, marins déserteurs, dockers, etc., réussissaient à s'installer en Belgique. Ceci déchaînait la colère des périodiques coloniaux. En 1932, l'*Expansion Coloniale* consacra un article au problème des « sales nègres » entretenus par des femmes blanches. « Il ne faut pas oublier que tout Noir a dans le cœur un maquereau qui sommeille. » L'article se terminait sur une anecdote : deux « sales nègres » avaient été « consciencieusement » passés à tabac près de Charleroi, pour manque de respect envers les Blancs : « ces deux-là regarderont à deux fois avant de récidiver » (« Les bons Noirs », p. 1).

À plus d'une reprise, on l'a vu, les allusions sexuelles sont présentes. Familiarité avec les « ménagères » africaines, manque de respect pour la femme blanche, etc. Cette question va nous amener au cœur des contradictions de *Boula Matari*. Elles se traduisent par un mélange plus ou moins avoué de craintes, d'attirances, et de répulsions, et elles concernent les femmes blanches tout comme les femmes noires.

L'image de la femme blanche mériterait bien une étude approfondie, car elle est le lieu où se cristallise l'image rayonnante de l'Européen dans les colonies<sup>15</sup>. Femme exaltée, femme intangible aussi. En étudiant les rêveries associées en France aux relations entre hommes noirs et femmes blanches, William B. Cohen a montré que, dans leurs créations romanesques, Hugo et Dumas n'ont laissé toucher les femmes blanches que par des Nègres blancs. Cette question fait bien apparaître les malaises qu'inspire l'Afrique profonde, au XX<sup>e</sup> siècle encore. L'Afrique est dangereuse : son climat rend les femmes blanches stériles, il les empêche d'avoir leurs règles. Elle est attirante aussi : la femme blanche peut chercher à séduire des Nègres, et cette crainte hante l'Afrique blanche, au Congo comme en Afrique du Sud.

*As a contributory factor to crime [...], ladies in South Africa habitually allow their Native 'boys' to attend on them in their bedroom when they themselves are either in bed or very slightly clothed* (F. Hoggan, 1911, p. 366).

Trop souvent, oubliant que son serviteur est un homme et non pas un animal familier, la femme blanche se conduit inconsciemment devant lui, s'exhibant par exemple dans des toilettes négligées (*Commission permanente pour la Protection des Indigènes*, 1923-1924, p. 322).

ÉVITEZ TOUTE FAMILIARITÉ. Ne soyez ni hautaine, ni trop distante, c'est entendu ; mais évitez les plaisanteries – les Noirs ne les comprennent pas – et une certaine coquetterie qui pourrait faire penser à du libertinage et serait dangereuse pour vous-même comme pour vos filles (*La femme au Congo*, 1956, p. 82).

À la moindre menace de désordre, il se trouvait toujours des Européens pour agiter le spectre du viol des femmes blanches<sup>16</sup>, et il n'est d'ailleurs pas indifférent que cette question ait figuré au cœur des émotions soulevées en Belgique par les premiers troubles du Congo indépendant.

Si l'Afrique fait peur, elle exerce aussi de profondes attirances. Derrière l'image triomphaliste de *Boula Matari* domptant l'Afrique, il y a l'empire qu'exerce sur lui la femme africaine. Sans doute ne se trouve-t-on pas au

---

15. Au moment de la rédaction de cet essai, je n'avais pas eu connaissance des travaux, alors en cours, de Valérie Piette et, tout particulièrement, de A. LAURO dont une étude est annoncée : *Sexe, races et politiques coloniales*, Francfort/Main, etc., Peter Lang, 2016.

16. La rumeur du viol d'une femme blanche et des menaces pesant sur les femmes courut au Katanga en 1944, cf. J.-L. VELLUT, « Le Katanga industriel en 1944 : malaises et anxiétés dans la société coloniale », dans *Le Congo belge durant la Deuxième Guerre mondiale. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1983, p. 495-523.

Congo dans une société où une empreinte coloniale profonde se traduit par un métissage important de la population, comme en Afrique du Sud, en Indonésie, au Brésil. Dans la pratique cependant, le concubinage entre Européens et Africaines a été largement répandu au Congo. L'initiation avait lieu avant même l'arrivée dans la colonie. É. Vandervelde ne cache pas sa réprobation lorsque des passagers blancs « affirment la supériorité de leur race et de la civilisation » en malmenant les passagères africaines qui empruntent à Freetown le paquebot du Congo<sup>17</sup>. Au Congo même, il exista dans les premiers centres urbains une traite des femmes (notamment à Cabinda), et surtout une pratique de « droit du vainqueur » qui faisait que, vers 1920 encore, un magistrat du Katanga pouvait écrire que, dans la région luba, les femmes les plus attirantes fuyaient le village à l'approche d'Européens. Un moraliste chrétien, le Père A. Vermeersch, consacra d'ailleurs une étude empreinte de dignité à ce qu'il appelait le « tribut » payé par l'Afrique aux conquérants blancs<sup>18</sup>.

Dans la période des débuts, la concubine noire, la « ménagère », suivant un euphémisme révélateur, était affichée au grand jour. Les ouvrages contemporains de l'État indépendant du Congo n'hésitaient pas à reproduire des photographies de « femmes de Blancs »<sup>19</sup>. Au début des années 1920 encore, un visiteur américain s'étonnait que le concubinage était plus ouvertement pratiqué au Congo belge qu'ailleurs en Afrique colonisée. Voici comment un ancien agent de l'administration évoque ses souvenirs des « années héroïques ». Au départ en congé, on laissait au remplaçant « poules, chèvres, canards, la ménagère. Cela se faisait amicalement, sans marchandages, sauf quelques recommandations pour la ménagère » (L. Van de Velde, 1952, p. 40). Et écoutons Simenon :

Vous êtes resté cinq ans seul au Congo sans tromper votre fiancée ? Vous n'avez pas fait la cour à une seule négresse ? Il avait répondu simplement : j'ai une ménagère, comme tout le monde (G. Simenon, 1937, p. 44).

- 
17. É. VANDERVELDE, *Les derniers Jours de l'État du Congo, Journal de voyage (juillet-octobre 1908)*, Paris-Mons, Société nouvelle, 1909, p. 36-37.
  18. C. LEMAIRE, *Africaines. Contribution à l'histoire de la femme en Afrique*, Bruxelles, Charles Bulens, 1897, p. 208. A. VERMEERSCH, *La femme congolaise. Ménagère de Blanc, Femme de polygame, Chrétienne*, Bruxelles, Dewit, 1914. P. SALKIN, *Études africaines*, Bruxelles-Paris, Larcier, 1920, p. 89.
  19. J. BOILLLOT-ROBERT, *Léopold II et le Congo. Nos fils au Continent noir*, Neufchâtel, Attinger Frères, (1903 ?), p. 110, 139.

Progressivement cependant, l'exigence de prestige imposa plus de discrétion. Lorsque « Chalux », publiciste d'extrême droite, visite Léopoldville en 1923, il ne mâche pas ses mots :

J'ai vu « de mes yeux vu, ce qui s'appelle vu » [...] trois Blancs en compagnie de trois Nègresses faisant une promenade dans une automobile conduite par un Noir (en plein jour) ; un Blanc dans un pousse, dans l'avenue des Baobabs, ayant une beauté sombre sur ses genoux hospitaliers (également en plein jour) [...] deux « dames » blanches causant avec un Blanc et une « dame » à peau d'ébène, sur une barza (véranda) (Chalux, 1925, p. 128).

Chalux parlait de ces épisodes « avec colère et dégoût », et il est un fait que, dans les centres surtout, le concubinage apparut progressivement comme une entorse au décorum colonial. Pour effacer cette tache, incompatible avec l'image immaculée du Blanc, il apparut nécessaire de diminuer la femme africaine. Suivant un processus démonté par A. Memmi, les portraits des amies des Européens du Congo sont souvent peu flatteurs. Le ton est sarcastique à l'égard de ces « demi-civilisées », ou tout simplement c'est le mépris qui perce :

Les femmes, ici, sont rarement belles, celles qui s'attifent à l'européenne sont simiesques. Elles sont en général absolument inintéressantes : ne font rien et se livrent volontiers à la prostitution (L.J. Lens, 1929, p. 58).

Surtout, on nia que tout sentiment puisse être partagé entre personnes séparées par la barrière de la « civilisation ». P. Ryckmans se fait l'interprète d'un sentiment répandu lorsqu'il met en garde les jeunes fonctionnaires :

La domination presque sans frein sur un entourage d'êtres inférieurs, soumis, serviles, [...] favorise des manifestations de mégalomanie [...]. Le manque absolu de distractions sociales, l'ennui des longues soirées désœuvrées, exposent aux tentations de l'alcool et de la femme noire (P. Ryckmans, 1930, p. 307).

L'ambiguïté vis-à-vis de femmes à la fois désirées et méprisées transparaît dans les discussions interminables qui ont abordé le problème des métis au Congo. En soi, il s'agissait d'un « non-problème ». Il y avait en effet peu de métis dans la colonie belge : moins de 300 en 1919, 5 000 en 1939, un maximum de 6 000 en 1962<sup>20</sup>. « Au Congo belge, le mulâtre est un

20. Voir contributions au Congrès international pour l'Étude des problèmes résultant du mélange des races, Bruxelles, 11-12 octobre 1935, *Compte rendu*, Bruxelles,

accident », écrivait le Dr Dryepondt, qui se félicitait que les unions entre Blancs et Noirs fussent souvent stériles (G. Dryepondt, 1923, p. 122). Mais alors que personne ne s'étonnait que, aux Indes néerlandaises, des dizaines de milliers de métis occupaient les fonctions les plus diverses, au Congo quelques centaines d'individus posèrent des « problèmes de conscience » qui furent longuement et gravement discutés. Pour une fois, la colonie hollandaise ne servit pas de modèle de référence.

Dans cette attitude de rejet si répandue au Congo, on peut voir un reflet du refus d'enracinement qui, on l'a vu, a inspiré l'économie politique de la colonisation belge. Au mieux, le métis apparaissait comme un être déchu, les esprits éclairés niant toutefois qu'il combinait les vices des deux races. Parfois, le préjugé raciste se camouflait sous des protestations de « pitié » pour le sort des métis, comme s'il s'agissait d'êtres « malheureux » par définition.

Si l'on n'y prend garde, le Congo sera un jour rongé, comme les États-Unis d'Amérique, par cette plaie des mulâtres (J. Leclercq, 1909, p. 4).

Un agent européen qui épouse une mulâtresse est en quelque sorte exclu de la société européenne (*Conseil de Gouvernement*, Léopoldville, 17 juillet 1929, discussion sur les mulâtres. On cite le cas d'un Administrateur de Territoire marié à une mulâtresse des Indes néerlandaises : on ne peut lui confier que l'administration de Territoires éloignés des grands centres. Au cours de la discussion, les mulâtres dont on évoque le cas ne sont jamais appelés « Monsieur N. », mais bien « Le nommé N. »).

En rue, on évite de parler à un mulâtre, comme on évite de parler à un Noir [...]. Il est considéré comme un Noir vulgaire [...]. Pitié pour ces plus déshérités entre les déshérités (A. Cruyen, 1935, p. 34, 39).

Parmi les misérables de ce monde, les mulâtres sont peut-être les plus malheureux qui soient [...]. On les dit inconstants, ombrageux, mais cependant ils vouent une reconnaissance durable à ceux qui se montrent affectueux à leur égard, et ils leur obéissent avec une complète soumission (J. Vanhove, 1943, p. 181).

Le mulâtre est un sujet né d'un Nègre et d'une Blanche, ou d'une Négrresse et d'un Blanc. La première catégorie est, grâce à Dieu, extrêmement rare en Afrique. La deuxième catégorie est malheureusement beaucoup plus nombreuse [...]. Je n'oserais dire que le mulâtre hérite des vices de son père et de sa mère sans hériter de leurs qualités (L. Vermeire, 1945, p. 190).

---

1935. Voir aussi P. COPPENS, « Le problème des mulâtres en Belgique », *Bulletin des séances*, ARSOM (1962), p. 154-169.

Différentes pratiques ont prévalu à l'endroit des métis du Congo. Jusque vers la fin des années 1920, un premier courant a prévalu. Il favorisait l'éducation à part de quelques-uns d'entre eux qui étaient remis par leurs parents à une institution religieuse. L'intention était alors de maintenir les filles au couvent jusqu'à ce qu'un mariage pût être arrangé avec un métis ou un Européen « de condition modeste ». L'expérience fut tentée à Moanda, et à Kindu, mais elle échoua, notamment à cause de l'opposition des élèves qui, de mille manières, refusèrent de rester confinées au couvent jusqu'à ce qu'on leur trouve un mari<sup>21</sup>. Quant aux garçons, l'instruction séparée devait aboutir à en faire des collaborateurs utiles de la colonisation, et à bien moindres frais que des agents européens : c'est le sens d'un débat qui se poursuit en 1924 dans les colonnes de l'*Essor colonial et maritime* : « le mulâtre est un être essentiellement intelligent, et on a tout intérêt à profiter de ses dons naturels »<sup>22</sup>.

À la suite de longs débats, ce fut cependant un autre courant qui l'emporta à partir des années 1930. Les institutions séparées furent fermées, et on mit les enfants métis au même régime que les petits Africains. C'était d'ailleurs une préparation plus réaliste au sort qui les attendait à l'âge adulte où ils seraient mis au régime « indigène », soumis aux mêmes réglementations pour les logements, pour les transports, au même régime pénitentiaire (chaîne et fouet), aux mêmes restrictions pour leurs funérailles<sup>23</sup>. À travers la période, l'État légiféra imperturbablement sur l'égalité des droits des mulâtres avec les Européens, mais ceci ne concernait que les métis *reconnus*. Dans *les faits*, seuls quelques pères portugais ou asiatiques reconnaissaient leurs enfants métis, les Belges pratiquement jamais<sup>24</sup>. Ceci n'empêchait pas des coloniaux de tout rang de rôder inlassablement autour des jeunes métisses<sup>25</sup>, au point que les institutions religieuses qui avaient accueilli ces enfants durent fuir les centres et s'établir en pleine brousse. La « protection des mulâtresses » était

21. Contributions d'A. Cruyen et de Sœur Thérèse, au cours du Congrès pour l'Étude des problèmes..., *op. cit.*

22. *Essor colonial et maritime*, 27.07.1924, p. 1.

23. Circulaire du 15 octobre 1919 : seuls les mulâtres reconnus peuvent être inhumés dans les cimetières réservés aux personnes de race blanche (*Recueil mensuel*, 1919, p. 140). Congrès pour l'Étude des problèmes..., *op. cit.*, p. 71.

24. En 1932, on relevait au Congo 1 307 métis, dont 117 reconnus. Parmi ceux-ci, 92 avaient été reconnus par des pères portugais ou asiatiques. Rapport Vindevoghel, Congrès pour l'Étude des problèmes..., *op. cit.*

25. La fascination érotique exercée par les mulâtresses est un thème connu de l'histoire coloniale, au Brésil par exemple. En 1932, un des principaux publicistes coloniaux belges, P. Daye, publie un recueil de nouvelles exotiques, *Dainah la Métisse et autres contes des tropiques* (Bruxelles, la Renaissance du Livre). Une belle mulâtresse brésilienne est victime d'un « sursaut de sauvagerie », provenant de quelque « lointain ancêtre d'Afrique ».

d'ailleurs un thème favori des notables ou des publicistes coloniaux. Protection contre « l'infâme promiscuité » des Africains (*Essor*, 27 juillet 1924, p. 1), mais aussi protection contre les convoitises des Européens :

Sans en arriver aux rigueurs édictées par le législateur italien, lorsqu'il proscriit radicalement à tout citoyen italien se trouvant sur le territoire du royaume ou de ses colonies d'avoir des relations de nature conjugale avec des personnes de couleur, la loi pourrait protéger plus efficacement les jeunes mulâtresses, exposées si fâcheusement à céder aux sollicitations qui leur sont faites par des Européens. Voir *Commission permanente pour la Protection des Indigènes*, 1938, p. 551. [La Commission recommanda des peines de prison pour tout Européen ayant une relation extraconjugale avec une femme métisse.]

Le sort des métis au Congo illustra cruellement l'envers du *Dominer pour Servir*. *Boula Matari* recherchait le prestige, la domination, et il cultivait minutieusement une image de petit chef. Derrière ce décor, on sent les contradictions de ceux qui aspiraient au prestige sans jamais l'obtenir, de ceux qui dominaient l'Afrique et qui pourtant la craignaient, de ceux qui désiraient les femmes africaines et les rabaissaient à la fois. Cette image disloquée est celle qui inspira un romancier flamand, ancien agent de l'État colonial, au lendemain de l'Indépendance du Congo : en écrivant *Gangreen*, Jef Geeraerts faisait la chronique impitoyable de la maladie qui rongait *Boula Matari*.

### **L'image du Blanc au Congo : la vision des vaincus**

Il serait illusoire d'accepter littéralement l'image du Blanc telle que la transmettent les sources écrites africaines datant de la période coloniale. Souvent il s'agit de textes rédigés dans une « langue de bois » qui reproduit fidèlement les clichés du discours officiel tel qu'il était répandu par l'État, l'Église, ou généralement les pouvoirs coloniaux. Plusieurs de ces écrits dont les auteurs sont africains furent en fait suscités d'« en haut », ils furent écrits sans spontanéité, et leur langue paraît servile et empruntée. Ce n'est qu'à coup de précautions oratoires ou de déclarations conformistes que les « évolués » réussirent à franchir le mur du silence et à voir leurs textes acceptés pour publication. Jusqu'à la veille de l'Indépendance, le discours des

évolués a renforcé le stéréotype du « Noir, homme-enfant »<sup>26</sup>. Citons à titre d'exemple quelques lignes provenant de lettres ouvertes adressées par des évolués soucieux de réforme sociale :

Ne disons pas que les Blancs nous insultent en nous conseillant ce que nous devons faire pour travailler et améliorer nos travaux. Un père montre à ses enfants comment devoir être sincères et polis, ceux-ci peuvent-ils se fâcher pour ces conseils donnés par leur père ? Non, au contraire, ils doivent toujours questionner leur père pour bien comprendre ce qu'il leur dit. Nous ne sommes plus comme des autres indigènes qui ne connaissent presque rien (*Ngonga*, 13 avril 1935, p. 1 [le journal fut interdit par la Sûreté pour avoir publié des « lettres de lecteur » comme celle-ci]).

Au nom de tous les évolués du centre de Luluabourg, je tiens au premier abord à vous remercier très sincèrement de la grande œuvre civilisatrice que vous avez accomplie dans notre grand pays. À vous nous devons tout [...]. Mais à côté de toutes ces belles choses, existent cependant les petites erreurs que le Gouvernement pourrait facilement arranger (« Mémoire présenté par les évolués noirs... », 1944, p. 105).

Il existe heureusement des sources plus spontanées qui nous permettent de reconstituer une image plus fidèle. Cette image s'alimente en premier lieu dans l'expérience quotidienne de la vie coloniale. Dès les tout débuts de la colonisation, les Africains ont porté un regard satirique sur les étrangers. Dans les années 1890 déjà, un missionnaire anglais observait les enfants imitant les Européens à la promenade, se saluant gravement du chapeau (J.H. Weeks, p. 150). Adultes, les Africains avaient le même regard moqueur et ils ont caricaturé leurs conquérants de mille manières.

Jusque dans l'entre-deux-guerres, chaque Européen était affublé d'un sobriquet, allusion à un détail physique, à un tic de langage, au souvenir d'un épisode marquant. Certains de ces surnoms se retrouvent à travers le pays, quand ils sont empruntés à une des *linguae francae* répandues par la colonisation, comme le swahili, ou le lingala :

Swahili : *Mandevu* (grande barbe), *Polepole* (tout doucement), *Talatala* (regarde intensivement, lunettes), *Ndege* (oiseau : mais quelle signification symbolique ?).

Lingala : *Moto* (le feu), *Mafuta mingi* (très gras), *Alingi mama* (aime les femmes), *Itumba bilo* (aime les bureaux, « son champ de bataille est un

---

26. ELOKO A NONGO OTSHUDIEMA, « Les structures inconscientes de *La Voix du Congolais* », *Cahiers du CEDAF* (Bruxelles), 1975, 2, p. 80.



bureau »), *Ndeke lifumba* (« jamais sur place », provient d'un proverbe), *Komakoma* (l'étrangleur).

Bemba : *Chakundia* (qui peut me manger), *Kimbwi* (hyène).

Français : *Atoso* (attention, menaces), *Toli* (théories, conseils), *Bajunu* (genoux : à genoux, punitions)<sup>27</sup>.

D'autres surnoms sont empruntés à des dialectes locaux et leur signification est parfois obscure. Par exemple, il arrive fréquemment qu'un Européen ait été appelé du nom de quelqu'un de connu dans la région et qu'il évoquait d'une manière ou d'une autre. Il arriva plus d'une fois que des sobriquets déplaisaient aux colonisateurs, et qu'ils aient essayé d'imposer leur propre version de ce qu'était un « bon » surnom. Un cas exemplaire est celui de V.L. Fievez, agent qui fut responsable de l'installation du régime de la société ABIR dans l'Équateur à partir de 1893. Les renseignements recueillis sur son compte par le R.P. Boelaert, dans les années 1930, en font un « bourreau de l'Équateur », connu sous le sobriquet *Ntange*. La *Biographie coloniale belge* (t. III, col. 306) lui consacre un article, et parle de « l'exquise bonté avec laquelle il avait accompli son œuvre au Congo [...]. Les Noirs l'avaient surnommé "Tata", "père" »<sup>28</sup>.

Ce cas est extrême, mais il est fréquent que les publicistes coloniaux aient réduit la portée des sobriquets au niveau d'une satire individuelle, ou d'un commentaire flatteur, alors qu'ils eurent souvent un élément de critique sociale. *Boula Matari* change de sens quand on en parle chez les colonisés :

*Boula Matari has become disliked among the people of the Upper Congo and is called Ipanda Ngunda, which means "Destroys the country"* (G. Grenfell, 1890, cité par H. Johnston, vol. I, 1908, p. 445).

« Boula Matari, tu veux qu'on t'apporte du caoutchouc, mais comment faire ? Nous n'avons plus de mains. » Et ils montrent leurs moignons (K. Jespersen, 1899, p. 22. [Ceci évoque la pratique des « sentinelles » des compagnies concessionnaires de l'État indépendant du Congo, qui mutilaient cruellement les villageois.]

*The natives knew that the coming of the Bula Matari meant work, taxes, control. And violation of their women* (H. Norden, 1924, p. 216).

27. Je remercie le Professeur J. Vansina et le P. L. Verbeek de m'avoir fourni des relevés de surnoms, provenant, respectivement, de l'Équateur et de la région de Sakania, au début du XX<sup>e</sup> siècle. Merci aussi à M. Faïk-Nzuji, Fr. Bontinck, et Kitani Mitwa pour leur aide dans les traductions.

28. Voir présentation de : « Documents africains sur la pénétration européenne dans l'Équateur. Traduction et notes de G. Hulstaert », *Enquêtes et Documents d'Histoire africaine* (Louvain), t. II (1977), p. 51-66 (p. 51).

Les arts traditionnels ont incorporé des images d'Européens. Ainsi, les sculpteurs de l'aire tshokwe ont reproduit des types sociaux tels que l'intérieur de l'Angola en a connu au XX<sup>e</sup> siècle, le commerçant ambulant (*sertanejo*), par exemple<sup>29</sup>. Plus tard, ce sont les arts populaires qui sont une des meilleures sources pour reconstituer l'image du Blanc vu par les Africains du Congo. Dans les années 1920, des sculptures naïves kongo, ou yombe, reproduisent des types particuliers, le missionnaire, l'administrateur, l'Européen en voiture. La peinture naïve s'est développée très tôt. On connaît des décorations de portes ou de murs représentant des Européens dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Un art populaire de la peinture naïve sur toile existe au plus tard dans les années 1930, et il est aujourd'hui très vivant, véhiculant des clichés qui évoquent de manière stéréotypée la situation coloniale.

Parmi les thèmes des peintures naïves, on peut citer les scènes de flagellation dans les prisons, souvenir honni de la colonisation. Toujours un Européen surveille, la pipe à la bouche, tandis qu'un auxiliaire africain administre le fouet, sous le drapeau belge. Certains clichés rappellent des événements précis, telle l'exécution du chef Lumpungu à Kabinda dans les années 1920, événement qui a profondément marqué la mémoire collective des Songye de Kabinda, nombreux dans le milieu urbain du Shaba (Katanga) industriel où ces peintures sont très répandues. Le prêtre qui bénit et l'Administrateur qui salue sont des Européens qui, à la manière des mal-fauteurs de la tradition, s'immunisent par leurs gestes de propitiation contre toute possibilité de vengeance de la part de la victime. L'exécuteur des basses œuvres est encore ici un Africain, et il en va de même pour l'ogre qui est blanc, mais dont le double est noir, chargé de capturer des hommes afin de les engraisser, et de les livrer à un sort horrible. C'est le *mutumbula* au Kasai, *mundele wa mwinda* (le Blanc à la lanterne) dans le pays kongo, le *simba ya Bulaya* (lion d'Europe) dans le sud-est. Toujours l'Européen s'abrite derrière un auxiliaire noir qu'il paie pour commettre des méfaits, mais sans vouloir connaître les détails, il paie le Noir par-dessus l'épaule (« ce que tu as fait te regarde, toi »)<sup>30</sup>.

Pendant la période coloniale, le *mutumbula* fut longtemps ignoré par les Européens, mais à la fin de la Deuxième Guerre l'administration prit cons-

29. Une reproduction provenant du Musée de Dundo (Angola), dans J.-L. VELLUT, « Notes sur le Lunda et la frontière luso-africaine (1700-1900) », *Études d'Histoire africaine*, t. III (1972), p. 61-166 (p. 118). Les meilleurs travaux sur l'art angolais du XIX<sup>e</sup> siècle sont dus à M.L. BASTIN, *Art décoratif tshokwe*, Lisbonne, Diamang, 2 vol., 1961, et « Arts of the Angolan People », *African Arts*, t. II (1969), 4, p. 30-37, 77-81. Ces travaux contiennent plusieurs représentations « traditionnelles ».

30. Cité dans l'important article de R. CEYSSENS, « Mutumbula, mythe de l'opprimé », *Cultures et développement*, t. VII (1975), 3-4, p. 483-550 (p. 492).

ciences du phénomène, le considérant inconfortablement, et sans moyen de riposte efficace. La question inquiéta les pouvoirs coloniaux en 1944, lorsque plusieurs incidents montrèrent à Élisabethville, Jadotville et Luluabourg combien les accusations les plus graves portées contre des Européens étaient acceptées avec la plus grande facilité. En fait, l'anxiété était toujours proche, et un incident venait parfois le rappeler. En septembre 1944, Mgr de Hemptinne et le gouverneur de la province d'Élisabethville ont provoqué une panique dans une église, les fidèles ayant cru qu'ils venaient pour ordonner un massacre des Noirs<sup>31</sup>.

Jusqu'à aujourd'hui, l'existence du *mutumbula* n'est jamais mise en doute. Ce personnage troublant renvoie à un univers imaginaire qui, comme l'ensemble de l'histoire intellectuelle africaine, reste un territoire mal connu<sup>32</sup>. En fait, le *mutumbula* apparaît tôt dans l'histoire de l'Afrique centrale. Suivant le mythe de fondation du pouvoir luba, Kalala Ilunga, le héros fondateur, utilise les émissaires (*batumbula*) pour capturer des hommes, afin de les tuer, ou de les utiliser :

Kalala Ilunga vit passer une colonne de fourmis noires qui venait de piller une termitière. Chaque bestiole portait dans ses crocs une ennemie tuée. Il se dit : quoi, ces petits insectes sont assez courageux pour attaquer, tuer, et capturer d'autres insectes, et moi, Kalala Ilunga, je n'en pourrais faire autant ? Non, j'irai tuer et capturer des hommes<sup>33</sup>.

C'est sur ce récit modèle que l'on a aligné, encore dans les années 1930, des épisodes de disparitions mystérieuses dans la région luba. En 1942, un escroc est arrêté au Kasai et il donne dans ses dépositions une bonne définition du *mutumbula*. Il raconte en effet comment il se présentait à ses victimes en leur annonçant : « je suis un homme des Bena Mitumbula, envoyé par mon chef pour vous enlever et vous tuer »<sup>34</sup>.

Comme les chefs de ces régions, les Blancs envoyaient des émissaires pour tuer. L'irruption et le pouvoir des Blancs furent ainsi interprétés en

31. J.-L. VELLUT, « Le Katanga industriel... », art. cité.

32. Voir cependant, pour l'Afrique centrale, les travaux importants de W. MCGAFFEY, « The West in Congolese Experience », in P.D. CURTIN (éd.), *Africa and the West. Intellectual Responses to European Culture*, Madison, University of Wisconsin Press, 1971, p. 50-74, et G. PRINS, *The Hidden Hippopotamus. Reappraisals in African History: the Early Colonial Experience in Western Zambia*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980.

33. F. VERBEKE, « Crimes et superstitions indigènes. Le Bulopwe et le Kutomboka par le sang humain chez les Baluba-Shankaji », *Bulletin des Juridictions indigènes et du Droit coutumier congolais* (Élisabethville), 5, 2 (mars-avril 1937), p. 52-61.

34. R. CEYSSENS, « Mutumbula... », art. cité, p. 490.

fonction de thèmes bien connus dans les différentes cultures locales, et notamment en fonction d'une mythologie et d'un folklore riches en monstres. G. Hulstaert a relevé près d'une centaine de contes d'ogres chez les Mongo<sup>35</sup>. Mais il s'agit là de personnages imaginaires, tandis que, dans la mentalité populaire, les activités criminelles de certains Européens appartenaient bel et bien au monde réel.

Interrogés il y a quelques années sur l'image du Blanc, des écoliers de Brazzaville le décrivaient comme un être parfait, heureux, un chef et non un ami, mais aussi un être méchant et anthropophage, « un être qui mange des hommes et qui s'est brûlé la peau ». Un demi-siècle plus tôt, à l'autre bout de l'Afrique centrale, des enfants rwandais étaient envoyés, les premiers de la région, à l'internat d'une des premières missions catholiques du pays. Ils croyaient que les Pères Blancs allaient les engraisser pour les livrer à *Nyirarupfu*, la femme-mort, qui était la mère des Blancs. Dans la région interlacustre, le côté sauvage des Blancs a surtout frappé l'imagination populaire lors des premiers contacts avec des explorateurs ou des missionnaires ; au Burundi, on les appelait *ibikomorano* (ceux qui mordent), *ibisuka* (êtres chevelus), etc.<sup>36</sup>.

Dans l'ouest de l'Afrique centrale, depuis des siècles, les noms donnés aux Européens ont évoqué les défunts, les revenants. Leur richesse même est d'origine suspecte, car on croit que les Européens capturent et utilisent des corps et des âmes de nègres pour leur faire produire des biens matériels grâce à des procédés occultes, qu'ils gardent secrets. Les légendes kongo contiennent de nombreuses allusions au sombre commerce des Blancs avec le monde des morts et de l'invisible<sup>37</sup>.

Sous un langage imagé, ces récits contiennent certaines critiques perspicaces de la colonisation : ainsi, le rôle des auxiliaires africains, la dépendance totale des Noirs vis-à-vis des biens produits par l'étranger, à l'étranger. Ces récits révèlent aussi une ambiguïté à l'égard des Blancs. Êtres heureux qui ne connaissent pas les tribulations, la pénurie, qui sont le lot des Noirs. Êtres maléfiques aussi, qui s'enrichissent en dissimulant aux Africains le secret de la production des richesses. Dans cette histoire de l'imaginaire, le monde

35. G. HULSTAERT, *Contes d'ogres Mongo*, Bruxelles, ARSOM, 1971.

36. G. MBONIMANA, *Le Royaume chrétien du Rwanda*, thèse de doctorat en Histoire, Louvain-la-Neuve, 1981 (inédit). J.-P. CHRÉTIEN, « Le passage de l'expédition d'Oscar Baumann au Burundi », cité par R. CEYSSENS, « Mutumbula... », art. cité, p. 536-537.

37. W. MCGAFFEY, « Kongo and the King of the Americans », *Journal of Modern African Studies*, t. VI (1968), p. 171-181, et Id., « The West... », art. cité. L'image du Blanc détournant des biens est fortement présente dans le mouvement religieux qui anime la révolte pende de 1931. Voir C. SIKITELE GIZE, « Les racines de la révolte pende de 1931 », *Études d'Histoire africaine*, t. V (1973), p. 99-153.

blanc possède en réalité des caractéristiques à la fois inquiétantes et attirantes. Une représentation symbolise bien le mélange de fascination et d'horreur qu'inspire le Blanc au Congo, et il s'agit d'un fantasme érotique qui fait écho aux représentations ambiguës de la femme africaine dans l'imaginaire blanc aux colonies. C'est le cliché reproduit à d'innombrables exemplaires dans la peinture naïve : une femme mi-femme mi-poisson sort de l'eau, couverte de bijoux et de montres. Elle séduit et détruit à la fois celui qui s'approche d'elle. Mais il y a en elle aussi une promesse de richesse pour celui qui réussit à lui dérober un objet. Au Congo, elle porte des noms différents suivant les régions, *mammy wata*, *mamba muntu*. Cette sirène renvoie à une des principales divinités (orixas) du panthéon yoruba-ewe, adoptée par les Bantous du Brésil, où elle est devenue déesse des eaux salées et de l'amour chaste<sup>38</sup>. Par quel itinéraire est-elle parvenue au Congo, et comment a-t-elle pris le sens que transmettent les peintures naïves d'aujourd'hui ? Face à son grand regard vide qui annonce la mort ou la félicité, on pense au cri de Fanon : « j'épouse la culture blanche, la beauté blanche, la blancheur blanche ».

### Liste des sources citées

- « Les bons Noirs », *Expansion coloniale*, 15 avril 1932.  
 « Carrières coloniales officielles et privées », *Société belge d'Études et d'Expansion*, mars 1924.  
 Cte CARTON DE WIART, *Mes vacances au Congo*, Bruxelles, 1923.  
 CHALUX, *Un an au Congo belge*, Bruxelles, 1925.  
*Commission permanente pour la Protection des Indigènes au Congo belge* (Sous-Commission d'Élisabethville, 1923-1924, et Septième Session, 1938), L. GUEBELS (éd.), Élisabethville, s.d. (1951 ?).  
*Conseil de Gouvernement*, séance du 17 juillet 1929.  
 J. CROKAERT, *Boula-Matari ou le Congo belge*, Bruxelles, 1929.  
 A. CRUYEN, « Le problème des enfants mulâtres au Congo », *Congrès international pour l'Étude des problèmes résultant du mélange des races*, Bruxelles, 1935, p. 29-44.  
 P. DAYE, *Dainah la métisse et autres contes des tropiques*, Bruxelles, 1932.

---

38. Il s'agit de *Yémanjá*, « *mae d'agua* », étudiée par E. CARNEIRO, *Negros Bantus. Notas de etnografia religiosa e de folklore*, Rio, 1937, p. 69-75. Voir aussi R. BASTIDE, *Les Amériques Noires. Les civilisations africaines dans le Nouveau Monde*, Paris, Payot, 1967, et J. FABIAN et I. SZOMBATY, « Popular Culture in Africa: Findings and Conjectures », *Africa*, t. XLVIII, 4 (1978), p. 315-334.

- H. DE LANGHE, « Contes de la Lukenye et du Kasaï. Le Congo anecdotique », tome II, 1947, cité dans *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (A-B), Équipe du projet Ifa, Liège, 1980 (Édition AUPELF), p. 117.
- A. DELCOMMUNE, document de l'expédition Delcommune de 1891, cité dans : ID., *L'Avenir du Congo belge menacé*, Bruxelles, 1919, p. XLVI.
- G. DRYEPONDT, « La question des métis au Congo belge », Institut colonial international, *Compte rendu de la session de Bruxelles, 1923*, t. II, p. 120-123.
- Maj. ENGELS, « La sincérité chez le fonctionnaire colonial », *Bulletin des Étudiants de l'École coloniale supérieure de Belgique*, 1921-1922, p. 5-18.
- P.-Ch. ERMENS, « La Force Publique au Congo », *Le Matériel colonial*, juillet 1929, p. 201-227.
- Essor colonial et maritime*, « Débat sur la question des mulâtres », 27 juillet, 3, 10, 24 août 1924.
- La femme au Congo. Conseils aux partantes*, Bruxelles, Union des Femmes du Congo belge et du Ruanda Burundi, 1956.
- H. HEDO, Mosselmans, « Ombre blanche ». *Impressions et souvenirs du Congo*, Bruxelles, Éditions de la Gaule, 1930.
- F. HOGGAN, « The Negro Problem in Relation to White Women », in G. SPILLER (éd.), *Papers on Inter-Racial Problems*, Londres, P.S. King and Son, 1911, p. 364-367.
- K. JESPERSEN, « Dans la concession de l'ABIR » (1899), in G. HULSTAERT, « Le voyage au Congo d'un officier danois. Notes et commentaires sur les séjours à l'Équateur de Knud Jespersen (1898-1908) », *Enquêtes et Documents d'Histoire africaine* (Louvain-la-Neuve), t. IV (1980), p. 1-100.
- H. JOHNSTON, *George Grenfell and the Congo*, Londres, Hutchinson, 1908, 2 vol.
- J. LECLERCQ, « La femme blanche au Congo », *Revue générale*, décembre 1909.
- A.F. LEGENDRE, *La Crise mondiale : l'Asie contre l'Europe*, Paris, Plon, 1932.
- L. LEJEUNE, « Le vrai colonial », *Expansion coloniale*, 25 octobre 1937.
- ID., « Projet d'anthologie », *Expansion coloniale*, 25 novembre 1937.
- L.J. LENS, *Mon village « Élisabethville »*, Bruxelles, Imprimerie Labor, 1929.
- G. MARGIS, « Révolte en Brousse », *Universitaire colonial*, mars 1930, p. 12-13.
- « Mémoire présenté par les évolués noirs de Luluabourg à M. le Commissaire de District S., en mars 1944 (...) », *Cahiers socialistes*, n° 16-17, Congo 1947, p. 105-110.
- NGONGA, Élisabethville, 13 avril 1935, p. 1.
- H. NORDEN, *Fresh Tracks in the Belgian Congo*, Londres, Witherby, 1924.

- J. RENKIN, *Annales parlementaires, Chambre*, 1<sup>er</sup> février 1911, p. 534.
- J. ROUSSEL, *Déontologie coloniale : consignes de vie et d'action coloniales pour l'élite des Blancs et l'élite des Noirs* (Préface de Pierre Ryckmans), Louvain, Universitas, 1949.
- P. RYCKMANS, « Les carrières administratives coloniales », in P. CAPART, *Manuel des carrières : aux éducateurs et aux jeunes gens*, Louvain, Rex, 1930.
- H. SEGAERT, *Un terme au Congo belge : notes sur la vie coloniale (1916-1918)*, Bruxelles, Van Assche, 1919.
- G. SIMENON, *Le Blanc à lunettes*, Paris, Gallimard, 1937.
- A. SOHIER, dans *Comité régional du Katanga*, 3<sup>e</sup> session, 1921, annexe 8.
- L. VAN DE VELDE, *Cinquante ans de brousse congolaise, 1896-1951. Recueil de souvenirs d'un Belge dans sa nouvelle patrie*, Léopoldville, Imprimerie du 'Pourquoi Pas', 1952.
- J. VANHOVE, *Regards sur notre Congo*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1943.
- L. VERMEIRE, « Le problème des mulâtres à la colonie », *Bulletin de l'Action catholique au Kivu*, 15 août 1945, p. 190-203.
- J.H. WEEKS, *Among Congo Cannibals*, Londres, Seeley, 1914.

# La communauté portugaise du Congo belge

## Une minorité ethnique<sup>1</sup>

### À l'aube de l'entreprise léopoldienne : présences portugaises dans le bas-fleuve Congo

Le premier peuplement portugais en Afrique centrale fut lié au cycle des esclaves : jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les esclaves constituèrent en effet la principale ressource avec laquelle l'Angola côtier et ses proches périphéries, dont la zone kongo, purent régler leurs importations de biens de consommation en provenance du Portugal, du Brésil, voire de l'Inde. La croisière anti-esclavagiste animée par l'Angleterre et la fermeture graduelle des derniers débouchés encore ouverts dans le Nouveau Monde obligèrent les factoreries portugaises de la côte à se reconvertir au moins partiellement. Une institution de base allait toutefois résister au changement. En effet, c'est toujours la factorerie qui, au travers d'un système de crédits en cascade, avançait aux commerçants de l'intérieur les biens de consommation recherchés par la population : étoffes, ustensiles divers, armes, etc. En retour, ces avances étaient réglées en productions agricoles ou produits de cueillette qui avaient détrôné les esclaves comme principal « produit » d'exportation. À partir des années 1860, un mouvement de concentration du capital commercial caractérisa cette nouvelle phase. Progressivement en effet, les maisons commerciales les plus importantes absorbèrent les établissements qui dépendaient d'elles pour le crédit et les approvisionnements. C'est ainsi que d'anciens traitants

---

1. Cet essai a été publié dans un recueil dirigé par E. STOLS et J. EVERAERT, *Flandre et Portugal. Au confluent de deux cultures*, Anvers, Mercator, 1991, p. 315-345. Avec remerciements au Fonds Mercator pour autorisation.



portugais passèrent au service de l'AHV (Afrikaansche Handels-Vereeniging) de Rotterdam, de Hatton & Cookson de Liverpool, ou encore de Regis de Marseille<sup>2</sup>.

Le mouvement de concentration de la propriété des factoreries était en bonne voie lorsque, en 1877, l'arrivée de Stanley à Boma annonça l'aurore d'un âge nouveau. On sait que, parvenu à quelques heures de Boma, Stanley envoya un messenger porteur d'une lettre demandant du secours. La version qu'il donna de cette correspondance (« *To any Gentleman who speaks English at Embomma* ») est restée célèbre, bien que peu exacte dans les détails. La réponse qu'il reçut était signée par A. da Motta Veiga, gérant de la factorerie Hatton & Cookson, et par son adjoint, J. W. Harrison. La lettre était accompagnée d'un peu de réconfort matériel, dont du sherry, du porto, du champagne et trois bouteilles de *pale ale*. Un signe de bienvenue qui nous éclaire en passant sur le mode de vie des factoriens de la Boma précoloniale<sup>3</sup>.

Il y avait à ce moment huit factoreries à Boma, dont quatre contrôlées directement ou indirectement par la maison hollandaise (AHV), une anglaise, une française, et deux maisons portugaises plus petites, parmi lesquelles Valle e Azevedo qui devait garder sa notoriété dans les années à venir. Tandis que les factoreries dépendaient de sociétés de nationalités diverses, les gérants, pour la plupart, étaient portugais et il en allait de même du personnel européen subalterne<sup>4</sup>. À l'arrivée de Stanley à Boma, et suivant le témoignage de Motta Veiga, on y comptait en effet douze Portugais sur une population de seize Européens, en y incluant un métis de Sainte-Hélène. La prépondérance de ce personnel dans les factoreries et centres d'échange fit d'ailleurs que le

- 
2. Pour le commerce côtier : J.-L. VELLUT, « L'économie internationale des côtes de Guinée Inférieure au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *I Reunião Internacional de História de África. Relação Europa-Africa no 3º quartel do Séc. XIX. Actas*, M.E. Madeira Santos (dir.), Lisbonne, Instituto de Investigação Científica Tropical, 1989, p. 135-206. Un essai publié après la rédaction du présent travail étudie l'entrée de la firme John Holt de Liverpool dans le commerce côtier, et surtout du caoutchouc, à partir des années 1900. J. VOS, « Of Stocks and Barter : John Holt and the Kongo Rubber Trade », *Portuguese Studies Review*, 19, 1/2 (2011), p. 153-175.
  3. Stanley a donné une version haute en couleur de l'arrivée de sa caravane à Boma : « *115 souls, men, women, and children, in a state of imminent starvation [...]* ». Il reproduisit une partie de la correspondance échangée à cette occasion : H.M. STANLEY, *Through the Dark Continent*, vol. II, Londres, 1878, p. 447-460. Le texte authentique fut publié par E. DE VASCONCELLOS, « Dois Autographos de H.M. Stanley », *Boletim da Sociedade de Geografia de Lisboa*, (1904), p. 217-220.
  4. On en trouve un relevé dans : A. DELCOMMUNE, *Vingt années de vie africaine (...), 1874-1893*, vol. I, Bruxelles, 1922, p. 60-61. Dans les années 1870, l'auteur gérait la factorerie française. F. Bontinck a consacré une série de courtes monographies à la vie des postes commerciaux du bas-fleuve à la veille de la colonisation. Voir, par exemple, F. BONTINCK, « Boma sous les Tshinus », *Zaire-Afrique* (Kinshasa), 135 (1979), p. 295-314.

portugais resta la principale langue commerciale de la côte jusque dans les années 1880.

On ne suivra pas aveuglément Serpa Pinto lorsqu'il assure avoir recueilli de la bouche de Stanley que « tous les peuples de l'intérieur lui ont dit qu'ils étaient portugais »<sup>5</sup>. Il reste que, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les modestes coureurs de brousse, portugais ou métis, eurent toujours une longueur d'avance sur les « explorateurs » qui constituèrent l'avant-garde de l'entrée en force de l'Europe en Afrique. Lorsque Livingstone « découvre » le Zambèze, il rencontre Silva Porto dont le camp est dressé sur place. Quelques années plus tard, lorsque Cameron passe le Lomami, il est confronté aux Alves, Coimbra da Sousa, « Kendele », etc., qui viennent des avant-postes portugais du Bié ou de Cassange. Vingt ans plus tard, lorsqu'il inaugura sa mission au Kasai, le P. Cambier avait pris soin de se munir de quelques mots de portugais. C'était en effet une des langues véhiculaires de la région.

Durant l'ère coloniale, disséminée sur de vastes régions, l'immigration portugaise à travers les « trois Congo », tant belge que français et portugais, garda le caractère informel de ses origines. L'autonomie de cette émigration vis-à-vis tout aussi bien de l'État d'origine que des colonies d'accueil fit qu'elle resta ignorée par des historiographies coloniales d'Afrique centrale, cadrées par la problématique des relations bilatérales entre colonies et métropoles. Nous consacrons les pages suivantes à cette communauté peu connue.

### **L'immigration portugaise au Congo belge : quelques points de repère (1885-1940)**

On peut distinguer entre deux courants d'immigration portugaise au Congo belge. Le premier s'inscrivait dans la dynamique de la frontière luso-africaine<sup>6</sup>, et il s'inséra de manière informelle dans des régions frontières inoccupées par les administrations belge et portugaise. Il s'agit de traitants établis en territoire congolais à l'est des comptoirs portugais de Malanje, ou

- 
5. « *Todos os povos até à contra costa lhe disserão que erão portugueses.* » Rapport de Serpa Pinto sur ses entretiens avec Stanley, Cabinda, 20 août 1877. Archives de la Sociedade de Geografia de Lisboa, fonds Serpa Pinto. On sait que, en Afrique équatoriale, le terme *Putu*, dérivé de *Portugal*, désignait communément « l'Europe », ou plus exactement l'Outre-Mer.
  6. J.-L. VELLUT, « Notes sur le Lunda et la frontière luso-africaine (1700-1900) », *Études d'Histoire africaine* (Louvain-Paris), III (1972), p. 61-166.

encore dans la vallée du Shiloango, à partir de Cabinda. Le groupe le plus important est toutefois entré au Congo par la voie du bas-fleuve, dans le sillage de l'entreprise léopoldienne. De là, il participa à l'occupation commerciale du Mayombe et du Bas-Congo jusqu'à Léopoldville. Ce mouvement s'accéléra lorsque le Congo devint colonie belge et que, à partir de 1910, l'ancien régime concessionnaire fut démantelé. L'immigration portugaise participa alors à la dernière phase du cycle du caoutchouc et elle pénétra dans des régions, notamment du Kwango et du Kasai, qui jusqu'alors lui avaient été interdites par les monopoles léopoldiens.

Paradoxalement en effet, le passage du Congo au régime de colonie belge favorisa les entrées d'immigrants européens non belges. En effet, l'effondrement des cours du caoutchouc en 1913 ne provoqua pas un recul de l'immigration portugaise, car bientôt un nouveau cycle vint au contraire l'encourager. Jusque dans les années 1920, en effet, on peut suivre le mouvement ascendant parallèle de deux courbes, celle de la population portugaise du Congo, et celle de la production commercialisée d'huile de palme et de palmistes. Dans ces années, le peuplement portugais du Congo crût d'ailleurs plus vite que celui d'origine belge : sur la base de l'indice 100 en 1908, le nombre de ressortissants belges atteignit l'indice 207 en 1913, contre 374 pour les immigrants d'origine portugaise.

Tandis que les communautés portugaises se renforçaient dans leur terrain traditionnel du Bas-Congo et à Léopoldville-Kinshasa, les nouveaux venus exploraient les régions à palmeraies naturelles, au nord et au sud du fleuve, ignorant d'ailleurs les frontières politiques. Le réseau portugais s'étendait en effet aux colonies françaises de l'AEF, aussi bien qu'au Congo portugais, dans l'enclave de Cabinda et au Nord de l'Angola. Dans le cas du Congo belge, on les trouve particulièrement nombreux dans la région Kwango-Kwilu. Le commerce indépendant, portugais en majorité, ouvrit à cette époque des régions éloignées, inconnues de l'administration coloniale, et hors du rayon d'action des grandes sociétés. La crise entraîna la fermeture de nombreux comptoirs et une amorce de recul, mais dès la reprise, l'immigration reprit. La population portugaise se maintint toujours au deuxième rang de l'immigration européenne au Congo.

### **Réseaux portugais au Congo (env. 1910-1940)**

Ce n'est qu'exceptionnellement que de grandes sociétés portugaises ont établi des filiales au Congo belge. Le tour en est vite fait. Ainsi, en 1935, au

Mayombe, des comptoirs relèvent d'une des principales sociétés industrielles portugaises, la Companhia União Fabril. Par ailleurs, le Banco Ultramarino et le Banco de Angola ont eu des sièges à Léopoldville et Boma, destinés à offrir des services financiers au commerce portugais. Dans l'ensemble toutefois, la composante portugaise du Congo colonial nous confronte avec un monde comptant plusieurs centaines de petites et moyennes entreprises, un domaine pour lequel la documentation est forcément dispersée. Les sources existantes nous permettent néanmoins de retracer certains des réseaux qui ont sous-tendu la communauté portugaise et de dégager certains parcours, qu'il s'agisse d'individus ou d'entreprises<sup>7</sup>. Nous n'avons aucun renseignement concernant la composante féminine.

Les renseignements de type biographique dont nous disposons pour la génération arrivée au Congo dans les années 1910-1940 décrivent un monde marqué par une grande mobilité. À grands traits, on peut esquisser quelques éléments d'une biographie collective. Le point de départ de l'immigration au Congo était généralement celui d'une situation sociale modeste, si on en juge par le niveau des études, souvent limitées au certificat élémentaire<sup>8</sup>. Le départ se fit le plus souvent directement du Portugal vers le Congo. Il pouvait s'agir de recrutements effectués par une firme ancienne déjà établie sur place, mais les itinéraires variaient à l'extrême. Les étapes professionnelles en Angola ou dans le Congo français ne sont pas rares, la première fonction exercée étant souvent celle d'employé, le plus souvent au sein d'une firme portugaise. L'itinéraire du succès passe ensuite par le rang de partenaire dans une firme commerciale, ou d'indépendant (commerçant, garagiste, tailleur, plus rarement entrepreneur), avec occasionnellement des allers et retours d'un emploi à l'autre.

---

7. Plusieurs centaines de notices biographiques concernant des « coloniaux » originaires d'Europe ou du Nouveau Monde établis au Congo belge ont été rassemblées au début des années 1950 et publiées dans *Le Congo belge et ses Coloniaux. Livre d'Or*, (bilingue, français-néerlandais), illustré, Léopoldville, 1953. 258 notices concernent des résidents portugais au Congo à l'époque de l'enquête et qui avaient immigré dans la colonie avant 1940. Une enquête plus récente, menée par Vasco Guerreiro, a relevé plusieurs dizaines de noms d'anciens résidents portugais du Congo et a reconstitué le parcours biographique de certains d'entre eux : V. GUERREIRO, *Os Portugueses no Zaire*, Cascais, Impression Eurolec-Artes Gráficas, 1988. Les instruments biographiques belges n'ont consacré que de rares notices à des membres de la communauté portugaise du Congo contemporain. Cf. cependant A. ENGELS, « A. Nogueira (1886-1943) », dans *Biographie belge d'Outre-Mer*, Bruxelles, ARSOM, VI (1967), cols. 780-782. Cette notice est reproduite par V. GUERREIRO, *op. cit.*

8. Frutuoso da Silva Neto, qui devint en 1936 le principal associé et le directeur général de la firme Madail, avait fait des études d'ingénieur à l'université de Lausanne. Il est le seul universitaire que nous ayons repéré dans la communauté portugaise du Congo avant la Deuxième Guerre.

Le commerce a représenté le débouché le plus recherché par tous ceux qui se sont décrits comme agent commercial, gérant, etc., tout comme par la minorité initiée à la comptabilité. Les mécaniciens ou métiers du métal constituent une minorité non négligeable. Ils deviennent plus nombreux à la fin des années 1930 et dans la décennie des années 1940, établis notamment au Katanga. C'est dans ce groupe que l'on trouve des résidents portugais attachés au service de grandes entreprises coloniales belges ou étrangères, en dehors de la communauté portugaise. Ici aussi les indépendants forment toutefois le grand nombre, ainsi ceux qui ouvrent un garage dans un centre urbain.

À titre d'exemples, retenons quelques parcours significatifs, recueillis au début des années 1950, et présentés ici par ordre d'arrivée au Congo<sup>9</sup>.

MARIO CORREA, né à Macedo de Cavaleiros, Bragança, le 5 juillet 1887.

« Vétéran colonial ». En 1906, il arrive au Congo pour faire le commerce d'ivoire, de caoutchouc et de cire d'abeille. En 1909, il part pour Élisabethville et participe à la fondation de la ville comme entrepreneur et fournisseur de main-d'œuvre [...]. « Ces ouvriers indigènes, il parvient à les recruter comme volontaires dans des régions jusqu'alors hostiles aux Européens. » Participe à la construction des chemins de fer de Kambove-Bukama et ensuite Bukama-Port Francqui. « Pendant les deux guerres, il soutient activement la cause de la Belgique et du Congo belge. » Fin 1940, s'installe comme agent d'affaires dans le Kasai « où il continue à participer à l'effort de guerre ». Se retire au Ruanda pour y terminer ses jours.

EURICO CORDEIRO, né le 14 mars 1895 à Cagido, Santa Comba Dão, Viseu, dans une région qui donna de nombreux émigrants vers le Congo. À l'âge de 17 ans [1912], il part au Congo belge par ses propres moyens pour rejoindre son frère commerçant, installé à Léopoldville et dans le Kasai où il devient son associé. De 1922 à 1928, il travaille à son propre compte. En 1929, après un « terme » de 17 ans, il rentre en Europe. Fin 1930, il retourne à Léopoldville jusqu'en 1934 où il s'installe à Lusambo pour la firme de son frère. Il y crée un « commerce général » et des plantations de café.

JOSÉ DE SOUZA MATOSO, né à Alte, Loulé, Faro, le 3 janvier 1891. Il commence à travailler chez un commerçant à l'âge de 11 ans et demi. Il arrive en 1930 à Léopoldville au service de la firme Martins & Cie. En 1936, il s'engage à la maison J. Xavier à Kikwit. De 1938 à 1948, il est employé successivement à Mwalu, Dibaya, Mangai, Feshi, et Idiofa, par

---

9. *Le Congo belge (...), op. cit.*, p. 90, 92, 165.

diverses entreprises. En janvier 1948, il fonde pour son compte une maison de « commerce général » à Idiofa.

ALFREDO CARVALHO, né à Lisbonne, le 29 mars 1904, mécanicien. Après des études primaires, il « travaille dans la mécanique » jusqu'en 1928, date à laquelle il quitte le Portugal pour l'Angola, où il est mécanicien jusqu'en 1938. Il se rend alors au Katanga, employé comme mécanicien par la Sogefor, et puis par Congomotor et Sogelec. En 1943-1947, il est établi à son compte, et enfin entre à nouveau au service d'une société, Amato Frères, à Élisabethville.

MAURA DOS REIS DOMINGOS, né à Silva Porto-Belmonte, Bié, Angola, cœur historique du grand commerce de l'intérieur, et « capitale » de Silva Porto. Il apprend son métier de garagiste à Vila Luso et, par ses propres moyens, il se rend au Congo belge en 1939. Il s'installe à Mweka et y ouvre un garage à son compte. Il figure parmi les quelques mulâtres portugais dont les noms sont repris dans le *Livre d'Or*.

On l'a dit, le commerce représente la principale branche d'activité des Portugais du Congo, pour autant que l'on garde à l'esprit qu'au modèle de base de la factorerie vinrent fréquemment s'adjoindre des activités plus diversifiées. Un instrument juridique souple a facilité l'essor de ces entreprises, généralement constituées en *société à responsabilité limitée sans actions*, à partir d'une association entre partenaires, et sans appel à des capitaux extérieurs. Il s'agissait d'une forme juridique simplifiée, inconnue en Belgique, mais qui avait été adoptée au Congo dès 1887. Ses caractéristiques semblaient bien convenir à des entreprises qui souvent n'étaient pas exemptes d'aléas. Les risques étaient en effet limités, car les associés n'étaient responsables que jusqu'à concurrence de leur part. En outre, une part ne pouvait être cédée que moyennant l'accord des associés<sup>10</sup>. Il s'agissait le plus souvent de quelques agents, parfois unis par des liens de parenté, et qui réunissaient leurs apports. Il n'est pas rare que l'employé d'une firme y entre après quelques années comme associé, ou se joigne à son employeur pour créer une firme nouvelle. Les associations se dissolvaient aisément, dans un monde marqué par une grande fluidité.

Dans les années 1920, un témoin averti résumait en quelques lignes le mouvement d'immigration portugaise au Congo :

---

10. « Des règles particulières aux sociétés sans actions », in J. VAN DAMME, « Les sociétés coloniales », *Les Nouvelles. Corpus Juris Belgici. Droit colonial*, Bruxelles, Ed. Edmond Picard, s.d. (1932 ?), p. 799-805.

[...] le petit gars quitte ses montagnes ou ses champs natals, et il apparaît, un beau jour, chez nous comme agent commercial, gérant de factorerie ou chose semblable. Et du premier jour, il poursuit opiniâtrement le but qu'il s'est fixé, « de faire du commerce pour son compte ». Il y arrive bien vite : dans les brousses les plus éloignées et les plus dangereuses, là où l'on ne s'attend pas à rencontrer un blanc, s'il y en a un, c'est le plus souvent un Portugais [...]. Dans les villes, c'est encore à peu près la même chose : quand il a gagné quelques sous, il pense à plaquer le patron et si, mon Dieu, il n'est pas assez riche, il n'est guère embarrassé pour trouver un, deux, ou trois associés<sup>11</sup>.

Plusieurs itinéraires s'offraient aux partenaires. Les entreprises les plus modestes n'ouvraient qu'un comptoir. C'était le cas de 317 traitants de toutes nationalités sur un total de 439 (dont un tiers de Portugais) recensés en 1917 dans le Haut-Congo, c'est-à-dire en amont de Léopoldville<sup>12</sup>. Il semble toutefois que le commerce portugais de cette époque ait fonctionné à plus grande échelle que les établissements concurrents, ouest-africains, congolais, indiens, etc.

En effet, il ne manque pas de trajectoires brillantes parmi les commerçants portugais. Contrairement à des stéréotypes tenaces, longtemps répandus par les adversaires du petit commerce, nombre de firmes portugaises ont nourri un phénomène de concentration. La concentration horizontale est caractéristique de la spécialisation territoriale, fort répandue dans ce milieu. Un siège est ouvert dans une région, il est destiné à servir de support et de débouché à trois ou quatre factoreries qui s'établissent dans un rayon de quelques centaines de kilomètres. Ainsi vers 1920, deux firmes portugaises du Haut-Congo, Gomes, Vianna e Silva, et Ribeiro e Azevedo, contrôlaient respectivement dix et quatorze comptoirs. D'autres modèles correspondent au schéma classique de la concentration verticale, soit vers l'aval en étendant les activités à une première transformation de produits agricoles (ainsi, par exemple, la production d'huile à partir des fruits livrés par les producteurs, le traitement du maïs, la production de farine, etc.). D'autres extensions possibles touchaient à la fois l'amont et l'aval, *via* la production (par exemple, établissement d'une plantation de riz ou de café), les transports routiers, ou une entreprise de construction. Citons l'exemple de Silvades (Silva e Andrades), actifs dans la région de l'Itimbiri à partir de 1923. La firme comptait parmi ses trois principaux associés Manuel Alfredo da Silva, jadis entré au Congo pour y tra-

11. H.F. GRIMAUTY, « Les Portugais au Congo », *Avenir colonial belge* (Léopoldville), 20.10.1922, article reproduit par V. GUERREIRO, *op. cit.*, p. 114.

12. A. DELCOMMUNE, *Notre voyage au Congo en 1920. Notre Colonie restera-t-elle belge ou deviendra-t-elle internationale ?*, Bruxelles, 1921, p. 27-30.

vailler à l'âge de 14 ans. En 1928, elle avait essaimé dans l'Itimbiri et en amont sur le fleuve Zaïre, à Yanonge. Elle possédait un total de six comptoirs, en plus d'une rizerie à Bumba<sup>13</sup>.

La commercialisation ouvrait d'autres perspectives au mouvement de concentration. Léopoldville-Kinshasa se présentait comme un centre tout indiqué pour l'établissement de commerces de gros pour l'importation de biens de consommation et la vente des produits agricoles ou de cueillette. Certains réseaux plus importants établirent d'ailleurs leur propre antenne en Europe pour la vente des produits congolais et pour l'achat de produits d'importation destinés au Congo, ou encore pour gérer des accords de représentation. Ce fut le cas de Mampeza (Pereira, Margado e Ferreira), qui ouvrit en 1920 une représentation à Bruxelles. Ce fut aussi le cas de Nogueira & Cie, on y reviendra. La capitale du Congo offrait aussi une bonne localisation pour le secteur des services et on trouve des noms portugais dans l'hôtellerie, les garages, la confection. En 1928, la communauté portugaise se sentit à l'honneur lorsque Alves & Cie ouvrit le *Ciné-Palace* de Kinshasa.

Parmi les points marquants de l'entreprise portugaise au Congo, quelques itinéraires se détachent, ceux de succès dans l'histoire de la concentration, ou encore des itinéraires régionaux particuliers. Parmi les premiers, retenons le cas de la famille Nogueira, dont des membres sont signalés depuis le deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle dans le bas-fleuve et dans la région côtière avoisinante. Lorsque António Martins Nogueira (São Romão, 1866 - Lisbonne, 1943) s'établit à Kinshasa en 1904, il suivait l'exemple de cinq oncles déjà installés depuis de longues années en Afrique centrale. En 1907, António reçut l'aide de son frère Evaristo, alors âgé de 15 ans. Ces deux frères furent à l'origine de Nogueira & Cie, fondée à Kinshasa en 1912. La première cible de leurs entreprises fut l'Ubangui, à la fois sur les rives française et belge. Dans les années 1920 cependant, la firme cède ses intérêts en territoire français et se concentre dorénavant sur le Congo belge. Vers la fin des années 1930, elle était active en particulier dans les régions d'Aketi, dans le district de l'Uele, et de Bumba, en Congo-Ubangui, et elle s'était étendue à plusieurs secteurs d'activité dans l'est du Kasai : rizeries, plantations de café, commerce. À partir de 1922, elle ouvrit un siège à Bruxelles où séjourna dorénavant António, vendant les produits africains sur le marché d'Anvers et approvisionnant les maisons du Congo restées sous la direction d'Evaristo. Nogueira & Cie comptait parmi les principales firmes d'import-export et agro-industrielles actives au Congo belge, jouissant d'une solide réputation et d'un vaste réseau d'amitiés dans le milieu colonial.

---

13. Annonce commerciale publiée dans : *A Pátria* (Kinshasa), 05.05.1928. Esquisse biographique présentée par V. GUERREIRO, *op. cit.*, p. 17-18.



Certaines régions furent particulièrement marquées par l'entreprise portugaise. Ce fut le cas du Kwilu, qui figure parmi les foyers de l'économie huilière du Congo. Celle-ci est généralement associée à l'activité de grandes sociétés, en tête desquelles les Huileries du Congo belge, filiale du groupe international Lever. Favorisées par le ministère et par l'administration locale, les HCB furent un des fleurons du grand capital au Congo.

Ce phénomène de concentration ne doit pas faire perdre de vue l'importante part de la production qui, dans l'entre-deux-guerres, fut assurée par l'économie villageoise, ainsi que par les entreprises européennes de plus petite taille. Au Kwilu, ce fut le cas de firmes portugaises, qui figurent parmi les pionnières de l'économie huilière. À titre d'exemple, relevons la société Sampedro & Irmão. Fondée en 1928 par les frères Amaro et António Sampedro, elle comptait dix ans plus tard cinq postes et installations répertoriées. Dans la région des fleuves Kwenge-Yambeshi, ces pionniers construisirent 200 kilomètres de routes pour alimenter leurs petites huileries et factoreries. Ces activités ouvrirent la voie aux missionnaires catholiques qui ne pénétrèrent que tard dans cette région restée longtemps peu contrôlée. Nous reviendrons plus loin sur les aspects moins pacifiques de la période.

### **Le poids de l'entreprise portugaise dans le Congo colonial**

Le parallèle que nous venons d'évoquer entre grandes entreprises et petites sociétés amène à poser la question d'une estimation du petit capital dans l'économie politique de la colonisation. Les données quantitatives sont malheureusement soit globales, soit centrées sur les activités de quelques grandes entreprises orientées vers les marchés extérieurs. Rien de plus opaque que les commerces d'Afrique, observait-on déjà au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. Cette observation garde sa valeur à l'époque qui nous intéresse. À titre d'exemple, le marché intérieur des vivres et de l'huile a toujours été mal connu, alors qu'il a représenté une part non négligeable dans les comptes économiques du pays, comme nous l'indiquent quelques chiffres isolés<sup>15</sup>. Les petites entreprises,

---

14. « Rien n'est certain dans le commerce d'Afrique, et il y a même un voile de mystère qui recouvre les relations des pays civilisés avec cette partie du monde. » *Tijdschrift van het Aardrijkskundig Genootschap* (Amsterdam), 1876, p. 131-132.

15. C'est le cas pour la commercialisation de l'huile en 1933, partagée entre 10 800 tonnes d'huile de palme pour le marché intérieur, et 45 000 tonnes pour l'exportation. Le montant de la production autoconsommée est inconnu. Calculé d'après les données fournies par G. VANDEWALLE, *De conjoncturele evolutie in*

africaines et européennes, occupaient une part prépondérante sur ces marchés. Et que connaît-on de la part des petites entreprises dans le commerce des biens d'importation ? Quelle fut la part de celles-ci dans la construction d'une infrastructure de base ? Quel fut leur rôle dans l'introduction d'une économie monétarisée ? Dans le maillage serré de petites et moyennes entreprises, il faudra d'ailleurs tenir compte des activités missionnaires<sup>16</sup>. Autant de questions de base pour l'histoire économique du Congo belge et qui devraient recevoir, n'en doutons pas, des réponses différentes selon les régions de ce vaste pays. Mais aussi autant de problèmes qui n'ont pas bénéficié jusqu'à présent de l'attention qu'ils méritaient. On se contentera ici de joindre au dossier quelques notes comptables, parfois reconstituées du dehors, mais qui éclairent néanmoins l'activité des factoreries dans les années 1910. Il s'agit d'un secteur où, on l'a vu, l'économie portugaise du Congo était fortement représentée, surtout dans l'ouest du pays.

Les évaluations dont nous disposons datent de la crise du caoutchouc en 1913. Nous les devons au consul allemand à Boma, au négoce de Hambourg, cheville ouvrière du commerce congolais, et aux estimations d'une grande société, la Compagnie du Kasai, qui contrôlait un important réseau de factoreries dans l'ouest du Congo belge<sup>17</sup>. Ces estimations nous éclairent à la fois sur la gestion des factoreries et sur leur poids dans l'économie coloniale du temps.

La crise du caoutchouc frappa durement l'économie congolaise, victime de la concurrence de plus en plus aiguë des plantations d'Asie du Sud-Est. En 1911 encore, l'exportation du caoutchouc congolais avait représenté près de 64 % en valeur de l'exportation totale du pays, et 12,5 % des revenus de l'État. L'effondrement des cours fit passer le prix de vente à Anvers de 10,47 F en 1910 à 3,36 F en 1913. Les résultats ne se firent pas attendre. Une

---

*Kongo en Ruanda-Urundi, van 1920 tot 1939 en van 1949 tot 1958*, Gand, Rijksuniversiteit te Gent, 1966, p. 265. Une étude de synthèse a été récemment consacrée à l'économie huilière du Congo, particulièrement dans la région du Kwilu : H. NICOLAI, « Le Congo et l'huile de palme. Un siècle, un cycle ? », *Belgeo. Revue belge de Géographie*, 4 (2013).

16. En 1935, dans la province de Léopoldville, les missions de Scheut se livraient à la culture du café et du cacao, et à l'élevage. Elles possédaient des huileries mécaniques, des installations de traitement à bras du cacao, des menuiseries mécaniques. *Congo*, (1935-II), p. 611.
17. « Folgen der Kautschukbaisse für den belgischen Kongo » : rapport confidentiel du consul allemand à Boma, Dr Asmis, s.d. [situation début septembre 1913]. Réponse de la Chambre de commerce de Hambourg, 05.02.1914. Staatarchiv Hamburg, fonds Senatskommission für die Reichs- und auswärtigen Angelegenheiten, C I d 137. Compagnie du Kasai : « comptabilité réelle » d'une factorerie de la Compagnie (1913), publiée par H. WALTZ, *Das Konzessionswesen im belgischen Kongo*, vol. 1, Iéna, Gustav Fischer Verlag, 1917, p. 248-250.

grosse entreprise comme la Compagnie du Kasai avait déclaré 4,9 millions de bénéfice net en 1910, mais elle dut reconnaître une perte de 1,17 million en 1913.

La situation des grands organismes n'était pas seule en cause. Depuis les années 1910-1912 en effet, la libéralisation du régime économique de la colonie avait permis au petit commerce de participer à l'achat du caoutchouc. Ce fut le cas, on l'a vu, du commerce portugais. Travaillant avec un capital très restreint, ces firmes avaient toutefois une excellente réputation auprès de leurs créanciers et avaient obtenu des crédits considérables s'élevant à 260, voire 350 % du capital déclaré. Le consul allemand à Boma, Asmis, citait le cas d'une firme, Lemos e Irmão, qui, sur un capital déclaré de 0,45 million, disposait de crédits permanents s'élevant à 1,2 million contractés auprès de quatre maisons d'exportation. La valeur des biens immobiliers de la firme ne se montait qu'à 250 000 F, le chiffre d'affaires s'élevait à 1 million. Asmis retenait Lemos parmi les huit établissements portugais les plus fiables<sup>18</sup>.

L'endettement global du commerce portugais au Congo atteignait, selon lui, au début septembre 1913, des marchandises pour une valeur de 7,3 millions auprès de créanciers allemands, surtout de Hambourg, 1 million auprès de maisons de Manchester et Liverpool, et enfin 70 000 F avancés à Lisbonne et Porto. Il fallait ajouter pour mémoire les crédits en marchandises de 20 000 F avancés par une maison française<sup>19</sup>. L'importance des capitaux en cause peut être jugée par rapport aux comptes du pays. Les 7,37 millions de créances sur le petit commerce portugais représentaient en 1913 un montant équivalant à plus de 18 % du budget de la colonie.

L'absence du négoce belge ressort de ce relevé qui illustre les voies de la pénétration économique allemande au Congo belge. Le soupçon que les maisons portugaises servaient d'écran au commerce allemand alimenta d'ailleurs à plus d'une reprise la rumeur du monde colonial belge. En 1908, par exemple, le bruit se répandit que la firme Woermann de Hambourg allait

---

18. À comparer avec la maison Santana e Pinto plus lourdement endettée, avec des dettes se montant à 750 000 F pour un capital déclaré inférieur de moitié à celui de Lemos e Irmão. Ici encore, il s'agissait d'une société placée par le consul Asmis au rang des firmes les plus fiables. Le rapport retient Nogueira parmi les firmes mises en danger par leur trop grande implication dans le commerce du caoutchouc. On a vu que Nogueira était promis aux destinées les plus brillantes.

19. Au moins deux des firmes britanniques reprises parmi les principaux créanciers, Gooding, Ferreira & Co., de Manchester, et Pinto, Leite & Nephews, de Liverpool, possédaient des participations portugaises. Les firmes portugaises étaient au nombre de trois : A.J. Araújo de Lisbonne, et, dans une moindre mesure, Andresen, et Santos Jr, toutes deux de Porto.

reprendre la vénérable Valle e Azevedo de Boma<sup>20</sup>. La guerre de 1914-1918 interrompit-elle ces liens privilégiés ? La question n'a pas été étudiée.

L'ampleur du crédit consenti aux maisons portugaises doit être mise en rapport avec la rentabilité de ce secteur. Les observateurs étaient d'accord sur la compétitivité d'une factorerie indépendante en regard des factoreries des grandes sociétés dont la rentabilité était affaiblie par les rentes accordées aux intermédiaires. La Compagnie du Kasai estimait que, lorsqu'une de ses factoreries déclarait officiellement un prix d'achat de 2 500 F par tonne de caoutchouc, 1 100 F parvenaient réellement au producteur, tandis que le reste passait en faux frais : 400 F étaient détournés ou ristournés au *capita*, le fondé de pouvoir africain, sans lequel le factorien était impuissant, 300 F passaient en cadeaux aux chefs, 200 F étaient détournés par le factorien, souvent au profit de sa concubine africaine (qui, elle, travaillait pour sa famille), et 500 F étaient prévus pour l'amortissement d'avances non honorées. Cette petite accumulation du côté africain est généralement ignorée par les travaux consacrés à l'économie des grands produits coloniaux. En revanche, les partenaires associés dans une petite entreprise portugaise étaient directement intéressés à la surveiller de près, et ils pratiquaient une gestion plus rigoureuse. Les gérants souffraient toutefois d'un manque de connaissances comptables qui les amenait à prendre le risque d'avancer un prix d'achat trop élevé pour les produits, en comptant se rattraper sur le prix de vente des produits importés. Leur succès auprès des producteurs provenait en effet du prix élevé offert pour le produit et qui se montait en moyenne à 2,50 F le kilo de caoutchouc en 1913, soit dix fois les prix payés au temps de la récolte forcée au profit des sociétés à monopole du régime léopoldien. Les progrès de la consommation africaine sont d'ailleurs rapides à cette époque. Au bout du compte, on estimait qu'une petite entreprise portugaise pouvait clôturer ses comptes sans perte avec un prix de vente entre 4 et 4,50 F à Anvers, alors que, pour une grande société, le point d'équilibre ne pouvait descendre en dessous de la barre des 5,50 F.

Les cours du caoutchouc ne devaient pas se redresser. Il fallut des produits de remplacement pour sauver les grandes compagnies, mais aussi à terme les petites entreprises sur le modèle de la factorerie portugaise. L'ivoire et le copal remplirent partiellement cette fonction, et surtout le cycle de l'huile et des palmistes qui relança l'essor du marché intérieur. Dans les années 1920, les plaintes des grandes entreprises et des fonctionnaires ou journalistes belges qui se sont fait l'écho de leur point de vue démontrèrent à suffisance

---

20. « *The German consul professes a marked ignorance of these negociations (...).* » J.P. Armstrong, consul britannique, à Sir Edward Grey, Boma, 2 avril 1908, PRO, Kew, FO 403/399.

que rien n'était changé dans la concurrence inégale entre les deux types d'entreprises, chacune disposant en réalité d'avantages particuliers. Grandes entreprises, État, commerce indépendant, sensibilités nationales : autant de lieux d'affrontement. Dans les paragraphes qui suivent, nous nous efforcerons d'esquisser les contours des principaux clivages, économiques, sociaux, politiques même, qui accompagnèrent l'entrée de l'entreprise portugaise sur la scène coloniale du Congo belge.

## Clivages

Les oppositions que rencontrèrent les firmes portugaises dans leur période de pénétration au Congo belge s'inscrivent dans un contexte plus large qui est celui de la constitution d'un bloc hégémonique belge au Congo. La période léopoldienne de l'histoire du pays s'était terminée sur un goût amer de mise en question de la colonisation telle qu'elle avait été menée, non sous la responsabilité directe de la Belgique, mais du moins avec la participation de nombreux Belges. Aussi, après l'annexion du Congo en 1908, la Belgique entreprit-elle un effort de réorganisation en profondeur de la colonie. Parmi les principales étapes, nous retiendrons le démantèlement des concessions et des monopoles, une politique de renforcement des intérêts belges dans la région minière du Katanga, une réforme graduelle de l'administration et des contrôles à exercer sur celle-ci, enfin la consolidation de l'implantation missionnaire belge. La stratégie suivie fit sa part à une mosaïque d'intérêts étrangers. L'objectif poursuivi était d'attirer dans le pays quelques grandes sociétés étrangères qui veilleraient à maintenir un équilibre entre les ambitions étrangères. Un jalon de cette politique fut l'octroi au trust Lever de concessions qui devaient lui assurer une part prépondérante dans le secteur huilier. L'opinion libérale anglaise, qui avait été fort critique à l'égard du système de concessions durant le régime léopoldien, accepta sans difficulté qu'une société britannique bénéficie elle-même de privilèges étendus.

Le succès de cette politique coloniale était loin d'être assuré à la veille de la Première Guerre. En Belgique même, la colonisation restait un phénomène assez marginal. L'intérêt de quelques grandes sociétés pour la rationalisation des investissements coloniaux tout comme l'existence d'un lobby missionnaire ne doivent pas faire perdre de vue qu'il y avait, en 1913, six fois plus de Belges actifs en Russie qu'au Congo. Dans les années 1910, l'anglais restait la langue usuelle au Katanga. À Kinshasa, à Élisabethville, la communauté belge constituait une minorité parmi les autres, les magistrats et les médecins

de la colonie étaient souvent italiens, les consuls anglais et américains poursuivaient leurs voyages d'inspection, distribuant d'autorité les bons et les mauvais points. De vastes régions s'inscrivaient d'ailleurs dans des espaces économiques étrangers. Vers 1910-1912, c'était encore le cas des parties occidentales du Katanga et du Kwango qui, dans les faits, étaient rattachés à une économie angolaise de la traite qui ignorait les frontières politiques et qui fonctionnait loin de tout contrôle étatique, fût-il belge ou portugais. Du Mayombe à la région Ubangui-Uele et le long des affluents de la rive gauche du Congo, les comptoirs portugais, forts de l'appui hambourgeois, s'installaient à la faveur de la libéralisation du commerce. Dans le nord-est du pays, à proximité des chantiers miniers, les *stores* sud-africains, le commerce indien, la concurrence des voies de communication sous contrôle anglais, autant d'éléments qui fragilisaient l'emprise belge.

L'équilibre n'était cependant pas rompu à sens unique, et il serait plus juste de reconnaître que, sur le plan économique, les partages de l'Afrique centrale étaient toujours en cours. Dans le même temps en effet, la partie nord de l'Angola, le district du Congo, échappait économiquement à l'influence de Luanda. Le petit commerce portugais qui y était installé avait pour unique débouché et voie d'approvisionnement le chemin de fer de Matadi à Léopoldville, inauguré en 1898. L'influence économique du Bas-Congo « belge » se faisait aussi sentir au plan social. Les centres urbains le long du rail ainsi que l'agriculture commerciale provoquèrent un mouvement notable d'émigration des Kongo de l'Angola en direction de la région culturellement apparentée du Bas-Congo. Les Angolais constituèrent rapidement une minorité de taille dans l'économie coloniale de la région Léopoldville - Bas-Congo. En 1914, le soulèvement de San Salvador entraîna le repli du commerce portugais, et ceci ne fit qu'accentuer l'évolution de la région dans l'orbite du Congo belge. Au lendemain de la Première Guerre, le haut-commissaire de l'Angola, Norton de Matos, considéra d'ailleurs que la « reconquête » du Nord de l'Angola devait figurer comme une tâche prioritaire de son administration.

La construction de grands espaces économiques constitue donc un enjeu qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'on analyse les tensions du lendemain de la victoire de 1918. À ce moment, le ton était au nationalisme. C'était le cas en Angola sous la houlette de Norton, c'était le cas avec Antonetti au Congo français, qui lance la construction d'un chemin de fer qui doit arracher Brazzaville à la dépendance du rail belge. C'est le cas aussi au Congo où les intérêts belges s'affirment avec vigueur. L'offensive contre les petites entreprises « étrangères » est sans doute menée par les grandes sociétés, souvent belges, mais elle bénéficie de la sympathie du nouveau peuplement belge de petits colons indépendants, de fonctionnaires. Enfin, ne perdons pas de vue la

dimension raciale. Elle n'est jamais loin dans un temps où s'affirme la préoccupation de renforcer le pouvoir blanc.

La communauté portugaise du Congo fut inévitablement entraînée dans ces divisions. Prise entre plusieurs feux, elle-même connut d'ailleurs aussi ses propres clivages. Passons brièvement en revue quelques-unes de ces lignes de fracture si caractéristiques de l'époque.

À partir de 1913, la débâcle du caoutchouc imposa de sauvegarder le marché des produits de consommation, en pleine expansion, en procurant de nouvelles ressources aux producteurs africains<sup>21</sup>. Dans les régions forestières, le copal et surtout l'huile de palme et les palmistes constituèrent effectivement des produits de substitution au caoutchouc de cueillette. L'afflux de petits commerçants posa toutefois un défi de taille aux principales sociétés commerciales. La menace se précisa dans les années 1913-1917 au cours desquelles, dans le Haut-Congo, le nombre de petits commerçants, ne disposant souvent que d'un comptoir, passa de 162 à 439.

Face à cette situation, les grandes sociétés hésitèrent entre deux marches à suivre, chaque parti s'efforçant de se ménager des appuis en Belgique, dans le monde politique, dans la presse, etc. Une première stratégie se fondait sur la conviction que l'essor du commerce, petit ou grand, était favorable à tous, et que les sociétés belges devaient se résigner à une division du travail avec le petit commerce étranger, quitte à se limiter à l'occupation du créneau du commerce de gros.

La stratégie rivale refusait d'abandonner à des étrangers le monopole des relations avec le marché africain. Les arguments avancés étaient d'ordre économique, les grandes sociétés se voyaient mieux à même d'accroître les flux, à la fois pour les produits et pour le marché de la consommation, à la différence du petit commerce accusé de chercher des bénéfices élevés sur des quantités restreintes. Le petit commerce était accusé de ne rien laisser de durable derrière lui, alors que la grande société améliorait les infrastructures, elle payait des salaires, elle amorçait le marché des vivres, elle constituait une alternative moderne au commerce de traite. D'un côté, la grande compagnie avec sa recherche de la productivité et sa gestion bureaucratique ; de l'autre, le petit commerçant sénégalais qui, dans le Kasai, en 1920, achetait encore des esclaves pour se procurer de l'ivoire<sup>22</sup>. L'argument était aussi politique : l'ensemble de l'économie coloniale devait être sous contrôle belge. Les premiers temps forts de cette campagne furent marqués par les interventions

---

21. A. DELCOMMUNE, *Il faut exporter du Congo des produits nouveaux*, Bruxelles, 1914.

22. Lettre d'un agent de la Compagnie du Kasai, publiée par A. DELCOMMUNE, *Notre voyage au Congo (...), op. cit.*, p. 49-51.

d'Alexandre Delcommune, figure emblématique de la transition coloniale. Vétéran par excellence (il avait accueilli Stanley à Boma en 1877), il occupait des postes dirigeants dans plusieurs filiales de la Banque d'Outremer, le principal trust colonial belge du moment. Pionnier de l'entrée du capital belge en Amérique du Sud comme dans les colonies proches du Congo, Delcommune ne s'en montra pas moins intraitable lorsqu'il s'agit de défendre le principe de la « chasse gardée » des intérêts belges au Congo.

Dénonçant les effets pervers de l'emprise du petit négoce sur le commerce de l'intérieur, Delcommune s'en prenait avant tout aux traitants qui ne possédaient qu'un seul comptoir. Le commerce portugais n'était donc pas le plus visé. Il n'empêche qu'il fut éclaboussé par une campagne qui prit des accents xénophobes. On reprocha aux Portugais leur prépondérance dans certaines régions, ainsi le Mayombe qui, dans les faits, fut parfois orienté davantage vers Cabinda que vers Boma. Le journaliste franco-belge de Chateaux, dit Chalux, parla de « trafiquants », n'investissant rien sur place mais envoyant leurs bénéfices « au pays »<sup>23</sup>. Le reproche était classique, sinon exact. On le trouve aussi sous la plume de P. Daye qui, un an plus tôt, avait parcouru le Congo et l'Angola.

Dans l'un et l'autre cas, il s'agit de voyageurs venus d'Europe, et qui, à peine débarqués, proféraient des vérités définitives et affichaient un nationalisme sourcilieux. Sur place, cependant, la solidarité entre petits entrepreneurs l'emportait généralement sur les différences nationales et la communauté portugaise avait généralement bonne presse, malgré des polémiques occasionnelles, en particulier à partir de la rumeur tenace que, derrière le Portugais, se cachait l'Allemand. En 1928, la presse coloniale belge relança l'accusation, en la dirigeant contre Sousa Valles, le propriétaire de *A Pátria*, le journal portugais de Kinshasa. Il s'avéra bientôt qu'un journaliste peu scrupuleux avait plaidé le faux pour connaître le vrai. Pour les années 1920, nous ne disposons d'ailleurs pas de renseignements sur les filières du crédit commercial avancé aux firmes portugaises du Congo. La publicité ne nous éclaire guère sur le sujet. Seule la firme Herz u. Schaberg de Berlin apparaît en 1928 dans les colonnes publicitaires de *A Pátria*. Cette société était une des principales créancières du commerce portugais en 1913, mais qu'en était-il en 1928 ? Relevons qu'on lui doit l'organisation, à l'époque, d'un long

---

23. CHALUX [R. DE CHATEAUX], *Un an au Congo belge*, Bruxelles, 1925, p. 44-45 : « Commerce et troc », notes sur le commerce portugais dans le Mayombe. L'histoire devait démentir ces jugements à l'emporte-pièce : dans les années 1950, l'investissement portugais au Congo atteignait des valeurs considérables. E. UGEUX, « La colonie portugaise du Congo », *Courrier d'Afrique* (Léopoldville), 31.10.1951. Relevons que de Chateaux, nationaliste belge, servait à l'occasion des intérêts français dans la région.



voyage d'exploration commerciale au Congo belge et en AEF. Elle fut confiée à un représentant portugais, Aníbal Callado. Cette figure du *caixeiro volante*, le Portugais voyageur de commerce au long cours, a d'ailleurs trouvé sa place dans l'imaginaire belge sous les traits chaleureux et pittoresques d'un héros des aventures de *Tintin*, le « Senhor Oliveira da Figueira ».

Les polémiques entre grand et petit capital n'aboutirent pas, sinon sans doute dans le cas du commerce ouest-africain qui fut progressivement étouffé par une réglementation tatillonne visant les « trafiquants de couleur ». Il est d'ailleurs frappant qu'une étude publiée pendant la Deuxième Guerre et consacrée à la communauté portugaise du Congo n'ait plus considéré que comme un avantage le rôle d'intermédiaires des petites firmes portugaises. À ce moment d'ailleurs, toute généralisation était devenue impossible, car on trouvait des noms portugais parmi les plus grosses firmes d'import-export<sup>24</sup>.

Les affrontements des années 1920 permirent pourtant de clarifier la position des fonctionnaires qui, sur le terrain, apportèrent généralement leur soutien aux grandes sociétés. Celles-ci avaient pour elles une certaine rationalité économique, elles étaient à même de faciliter l'administration d'un territoire et elles disposaient de moyens de persuasion morale et matérielle auprès des représentants de l'autorité de l'État. C'est ainsi que dans le secteur huilier, les petites entreprises portugaises ne purent se développer qu'en dehors du rayon d'action des grandes sociétés<sup>25</sup>. Il serait illusoire de penser que les entreprises portugaises ont abordé ces problèmes en constituant un front commun. Par définition, ce monde de petites entreprises cultivait l'individualisme le plus farouche et il marchait à la bataille en ordre dispersé. La communauté connaissait, elle aussi, des clivages. Et s'agissant d'une émigration sans lien avec l'État d'origine, elle ne pouvait compter sur un appui diplomatique. Ces deux points méritent que nous nous y arrêtions brièvement.

Le principal clivage social dont l'écho nous soit parvenu est celui qui oppose les « agents » (*empregados*) aux propriétaires d'une firme. Suivant les fluctuations de la conjoncture, l'agent risque le licenciement. Il souffre le plus souvent du manque d'instruction et notamment de connaissances comptables, et il souhaite se qualifier. En 1928, on trouve un reflet de ces clivages dans les élections au sein de l'association des Portugais de Kinshasa, le *Gremio Portugalia*. Devait-il continuer à fonctionner comme club mondain, organisateur de fêtes brillantes, permettant l'exhibition de « belles américaines » ? ou devait-il porter une aide efficace aux couches modestes de la population

---

24. C. MONHEIM, « La situation des Portugais au Congo belge », *Boletim da Sociedade de Geografia de Lisboa*, sér. 62.a, 9-10 (1944), p. 575-584.

25. Nous sommes toutefois insuffisamment renseignés sur l'impact qu'eurent sur les firmes portugaises les réglementations encourageant la mécanisation, par exemple dans les secteurs du riz et de l'huile de palme.

portugaise du Bas-Congo ? La réponse fut une dissidence, et la création d'un syndicat d'entraide et de formation à l'intention des agents des firmes portugaises<sup>26</sup>. La nouvelle association s'engageait à organiser des cours de comptabilité, à offrir des consultations juridiques, à faire venir un instituteur ou une institutrice qui enseignerait aux enfants la langue portugaise.

Une autre direction à explorer est celle des clivages politiques. Certes, il ne s'agit pas de trouver au Congo une communauté portugaise politisée. Le niveau d'instruction et les problèmes matériels d'immigrants qui, parfois à peine adolescents, ont fui la misère et l'isolement de leurs campagnes ou de leurs montagnes, ne le permettent pas. Ajoutons que rien n'encourage la conscience politique dans le climat du Congo belge des années qui précèdent la Deuxième Guerre. Il reste que la période que nous étudions fut marquée par deux événements majeurs dans l'histoire portugaise, la révolution du 5 octobre 1910 qui entraîna l'instauration de la république, et enfin le passage en 1928-1932 de la *Dictature* au régime dit d'*État Nouveau*. Quel fut l'accueil réservé dans le Bas-Congo à l'acte de proclamation de la république, lu en public à Matadi le 13 octobre, « *Anno do nascimento de Nosso Senhor Jesus Christo de 1910* » ? Est-ce un courant politique structuré qui, à Boma, en 1912, organise la commémoration de la « *gloriosa data da implantação da nossa muito amada república* »<sup>27</sup> ? Que déduire des nostalgies monarchistes affichées par Sousa Valles dans *A Pátria* ? Y eut-il une maçonnerie active parmi la communauté portugaise du Congo ? Quel fut l'écho à Léopoldville des remous politiques en Angola jusqu'à la consolidation de la dictature de Salazar ? Autant de questions qui doivent rester momentanément sans réponse.

Nous y avons déjà fait allusion à plus d'une reprise, la communauté portugaise du Congo s'est constituée sans intervention et sans appui de l'État portugais. Celui-ci a été le gardien jaloux de la souveraineté portugaise en Angola, mais il ne s'est pas occupé de la colonie portugaise en dehors des frontières de la « province » angolaise. Malgré de multiples rapprochements sur le terrain, malgré l'importance de l'investissement belge en Angola, les deux colonies constituaient de plus en plus des espaces tournés dos à dos. Chacune s'était construite en centrant ses activités économiques et sociales sur des axes rivaux. En Angola d'ailleurs, le puissant voisin inquiète, et dès le régime léopoldien, il était apparu que les progrès des voies de communication dans le Bas-Congo et sur le réseau fluvial du Kasaï ont mordu largement sur les marchés de l'intérieur angolais. Au lendemain de la guerre, il est même

---

26. Formation, le 16.03.1928, à Kinshasa, de l'União dos Empregados de Comércio e Indústria, siège à Léopoldville-Est (Kinshasa), et prétendant recruter aussi bien au Congo belge qu'en AEF. *A Pátria* (Kinshasa), 24.03.1928.

27. Documents publiés par V. GUERREIRO, *op. cit.*, p. 104 et 115.

apparu que la Belgique cherchait à obtenir une sorte de tutelle économique et politique sur le Nord de l'Angola. Dans les années 1920, c'était plutôt les appétits du grand capital belge qui inquiétaient. Le ministre du Portugal à Bruxelles évoquait les appétits des « trois ou quatre grands capitaines » qui, depuis la fusion de la Générale avec la Banque d'Outremer, étaient à la tête de cette « nouvelle Compagnie des Indes » et qui dirigeaient le Congo avec plus de pouvoirs que le roi Albert<sup>28</sup>. En attendant, le haut-commissaire Norton de Matos recevait fastueusement les visiteurs belges qui se succédaient à Luanda, responsables de trusts, journalistes, etc. Autant ces derniers se montraient condescendants vis-à-vis des « petits Portugais » du Congo, autant en Angola, la bouche en cœur, ils exaltaient le « génie de la race ». La question raciale figure d'ailleurs en bonne place parmi les barrières que dut affronter la communauté portugaise du Congo.

Le terme prêtait cependant à confusion. Lorsqu'il était question de *raça* dans l'Angola républicain des années 1920, l'aspect biologique restait à l'arrière-plan. C'était avant tout l'idée d'un héritage national portugais qui était évoqué et que l'on disait marqué par un pouvoir d'assimilation sur la base de valeurs partagées : sur ce point, les uns en soulignaient la filiation chrétienne, tandis que d'autres préféraient les rattacher aux Lumières. La couleur importait moins que l'adhésion intime. C'est elle qui décidait de l'ouverture de la *raça* aux sujets de l'Empire.

En Afrique, seule une élite peu nombreuse avait accès à ce statut de « civilisé », et le racisme quotidien n'épargna pas les colonies portugaises. Les attitudes vis-à-vis de la couleur y ont été cependant notoirement moins tranchées qu'au Congo belge. La communauté portugaise se démarquait sur ce point. L'institution même de la factorerie, héritage créole, l'implantation « en brousse », amena nombre de commerçants portugais à établir des relations d'étroite proximité avec les sociétés villageoises.

Les alliances matrimoniales constituent un aspect important de ces épisodes de quasi-symbiose. Les unions entre Portugais et femmes africaines furent en effet nombreuses, et les enfants nés de ces unions furent souvent mieux acceptés et plus souvent reconnus que dans la société belge<sup>29</sup>. Celle-ci

28. Rapport du ministre du Portugal à Bruxelles, A. d'Oliveira, le 16.02.1928. Arquivo do Ministério dos Negócios Estrangeiros, Lisbonne, 3º Piso, Arm.º 9, Maço 9, « Relação de Portugal com a Bélgica (...) 1927/1929 ».

29. MBAMBI PUNA, « La présence portugaise et la question des mulâtres au Congo belge », communication au *Colloque international. L'Afrique et le Portugal. 500 ans de rencontres et d'échanges, Lubumbashi, 9-12 janvier 1983* (ronéoté). L'auteur y fait mention de statistiques des années 1950, relevant 84 mulâtres dans le Territoire du Bas-Fleuve, dont 32, soit 38 %, portaient le nom d'un père portugais, et 26 portaient un nom africain. Parmi ceux-ci, plusieurs avaient « très probablement » un père portugais. En 1958, 20 % des 847 mulâtres reconnus du

s'empêtrait dans des distinguos juridiques byzantins qui, en fin de compte, aboutissaient à rejeter les métis vers le monde « indigène », quitte à remettre le sort de certains aux soins de « bonnes œuvres ». Le métis dans cette société fut toujours un « cas malheureux ». Il n'en allait pas de même dans les factoreries portugaises, dont certaines se développèrent comme autant de versions modestes de la *casa grande* brésilienne, rassemblant des dépendants de toute couleur sous l'autorité d'un « patriarche ». Quel modèle pouvait-il d'ailleurs mieux se couler dans l'organisation sociale des peuples de la forêt ?

Cette capacité d'adaptation a impressionné des observateurs africains et européens, et elle a laissé ses traces dans la mémoire populaire africaine. À la veille de l'indépendance du Congo, un religieux belge proposait ses réflexions sur l'ambiguïté de la position portugaise face au monde africain. « Membre de la famille » d'une certaine manière, le Portugais en brousse est toujours au courant des rumeurs avant tout autre Européen. Comme « membre de la famille » encore, ses conflits avec des Africains sont réglés à l'abri du regard de la justice. Mais en même temps, il est plus exposé, ses affaires sont plus incertaines. Plus proche, il n'est pas nécessairement mieux aimé, et les conflits auxquels il doit faire face sont plus amers que ceux que connaissent d'autres Européens<sup>30</sup>.

La relation, on le voit, était à double tranchant du côté africain, mais il en allait de même du côté belge. Cette culture si ouverte au métissage et à la créolisation fut retenue comme un argument de plus avec lequel accabler le petit commerce, accusé de nuire au « prestige de la race blanche ». C'est en fait pour répondre à ces préjugés, et par souci de respectabilité, que le journal *A Pátria* de Kinshasa publia des articles visant à affirmer hautement les exigences à maintenir vis-à-vis de « nègres » indociles, paresseux, irrespectueux. Il convenait en premier lieu d'imposer la connaissance du français et que le Blanc ne s'abaisse plus à baragouiner des dialectes « cafres ». Et de donner l'exemple de colonies portugaises où les « indigènes » n'étaient pas admis à certaines promenades publiques. Dans une colonie, il y a la tête, et il y a les bras, qu'on y pense. Il n'est jusqu'à un anthropologue de service qui ne vint témoigner que les caractéristiques anthropologiques du Portugais en faisaient une des races les plus équilibrées, « avec cependant un indice particulièrement élevé au plan moral »<sup>31</sup>.

---

Congo belge portaient un nom portugais, la population portugaise ne représentant que 10 % de la population européenne totale.

30. P. ROUSSEAU, « Inlandse en Portugese handelaars in Beneden-Kongo », *Economisch en Sociaal Tijdschrift*, XII, 4 (1959), p. 265-268.
31. « A indisciplina negral », éditorial, *A Pátria* (Kinshasa), 28.04.1928. CALVET PINTO DE MAGALHÃES, « O problema português no Congo », *ibid.*, 28.06.1928.

## **L'affirmation d'une identité**

Ce sont des itinéraires variés qui permettent de faire l'inventaire de l'identité d'une communauté, et la communauté portugaise du Congo ne fait pas exception. La vitalité de la culture portugaise peut être suivie dans la vie quotidienne, dans le maintien de la langue, dans des manifestations sociales, des plus simples aux plus éclatantes : nous avons rencontré celles qui étaient organisées par le *Gremio Portugalia*. La culture populaire s'est manifestée dans des activités sportives. Après la Première Guerre, à une époque où, au Congo belge, le football était encore un sport blanc, seuls les Portugais ont aligné des équipes « nationales » à Thysville et à Kinshasa. Dans cette dernière ville, l'*Amical Sportiva* disputait la coupe aux clubs rivaux, l'*Étoile* et les *Nomades*. L'identité se cultivait aussi dans une presse locale de langue portugaise. Au cours de la période coloniale, des titres sont connus à Kinshasa, à Stanleyville, mais les collections ont généralement disparu. Quelques sources occasionnelles manifestent toutefois l'existence d'une culture coloniale, distincte de la culture métropolitaine, distincte aussi de la culture coloniale portugaise telle qu'elle se développait en Angola. Le Congo belge a servi de creuset à de nombreuses nationalités et un lien s'est formé dans l'expérience commune. Nous en voyons une manifestation dans la participation de la communauté portugaise à des fêtes « congolaises », tel l'accueil réservé à la famille royale belge lors de sa visite en 1928. Encore que s'il n'eût tenu qu'aux Portugais, l'accueil eût été plus bruyant et plus exubérant ! Nous en voyons aussi une indication dans l'installation en Belgique d'anciens « coloniaux » portugais. Il est cependant prématuré d'esquisser le portrait de cette culture. On se contentera d'un coup de phare sur un épisode symbolique du souhait des Portugais du Congo de briser le stéréotype de boutiquiers, de « petits Portugais », qui s'attachait à leur communauté. De briser aussi le stéréotype du culte morbide des gloires révolues. En 1935-1936, le raid transafricain d'une escadrille portugaise rencontra cette attente.

On sait combien les propagandes impériales des années 1920-1930 firent appel à l'image de l'aviation pour exalter l'entrée des colonies dans la modernité. La technologie moderne des transports prit figure de symbole de la consolidation des liens entre les colonies et la métropole, et ceci, à une époque où il fallait resserrer les rangs dans une situation internationale incertaine. Les audacieux pionniers de l'aviation furent dépeints sous les couleurs de la jeunesse, de l'aventure pure et idéaliste, ils firent figure de héros d'un âge nouveau, ils furent célébrés dans le cinéma, dans la presse.

La mise sur pied d'un réseau aérien intérieur aux colonies et de communications régulières avec l'Europe exigeait toutefois que quantité d'obscur

tâches préalables soient menées à bien. Le principe était d'établir une ligne axiale, parsemée d'escalas et de pistes de secours, et d'ouvrir à partir de cet axe des dérivations secondaires. Le Congo belge fut pionnier dans l'histoire de l'aviation civile intérieure : en 1927, la Sabena exploitait une ligne Boma-Léopoldville-Luluabourg-Élisabethville qui ne comptait pas moins de 90 pistes d'appoint sur les 1 800 kilomètres qui séparaient les deux têtes de la ligne.

L'organisation de liaisons extérieures fut retardée par la crise, mais depuis 1935, une ligne belge reliait Bruxelles à Léopoldville. Passant par Oran, elle rejoignait l'itinéraire français à Gao. *Via* Juba, le nord-est du Congo fut relié à la même époque à l'axe britannique Londres-Le Cap, inauguré par Imperial Airways. Cette ligne alimentait aussi le Katanga, *via* Broken Hill où une ligne régionale amenait les passagers à Élisabethville. South African Airways bâtissait à la même époque un vaste réseau régional visant à couvrir l'Afrique australe et orientale. Les rivalités politiques et stratégiques semblaient exiger de chaque puissance coloniale qu'elle prît sa part dans un secteur en plein essor<sup>32</sup>. C'est dans cette période charnière, moins d'un an après l'inauguration du service hebdomadaire entre Léopoldville-Brazzaville et l'Europe, que se situe le grand raid transafricain de l'aviation militaire portugaise.

Les transports aériens se développèrent avec un certain retard dans l'empire colonial portugais. Il ne pouvait être question d'organiser un réseau indépendant qui reliait toutes les colonies, de Timor et Macao et Lourenço-Marques à Luanda et aux îles de l'Atlantique. Mais il était possible de tirer parti des nouveaux réseaux existants et de brancher des voies d'accès. C'est dans cet esprit qu'une escadrille de neuf appareils militaires quitta Lisbonne en décembre 1935, sous le commandement du colonel Cifka Duarte. Celui-ci était chargé de convoyer les appareils en Angola et au Mozambique, et d'explorer les conditions d'une connexion avec les axes français, belges et britanniques. Au début janvier 1936, les huit appareils marqués de la Croix du Christ atterrirent à Kinshasa-N'Dolo, en provenance de Bangui-Coquilhatville : un *Junker W34* avait été perdu en cours de route, en AOF, quelques jours auparavant.

L'arrivée de cette escadrille à Léopoldville connut un vif succès. Succès pour la société blanche : ce fut l'occasion pour la communauté portugaise d'affirmer son identité, et ceci, dans un contexte qui n'était pas celui du petit

---

32. J.J. DE CONINCK, « La liaison aérienne Belgique-Congo », *Cinquante années d'activité coloniale au Congo, 1885-1935*, Anvers, L'Avenir Belge, 1935, p. 223-224. R.L. MCCORMACK, « Man with a Mission: Oswald Pirow and South African Airways, 1933-1939 », *Journal of African History*, xx, 4 (1980), p. 543-557.

commerce, si souvent décrié, mais bien dans le monde exaltant des techniques modernes. Parmi les spectateurs, un homme discret, en complet noir : Orlando da Cunha Balsamão, entré en 1878 au service de l'AHV, la maison hollandaise. Il se présentait comme ayant figuré « en 1883 parmi les résidents de Banana heureux de recevoir Stanley après son invraisemblable odyssée à travers l'Afrique centrale ». Il avait plus tard « mangé à la même table que lui »<sup>33</sup>.

Le raid fut un succès également pour la nombreuse minorité angolaise de Kinshasa. Massée à l'arrivée des aviateurs, agitant drapelets et fanions aux couleurs portugaises, elle aussi affirmait son identité<sup>34</sup>. L'escadrille poursuivit alors son vol, suivant l'itinéraire balisé de Boma, et puis longeant la côte vers Luanda. Le Mozambique devait être atteint *via* les hauts plateaux de l'Angola et du Katanga, rejoignant alors l'axe britannique. La réussite du raid encouragea à aller de l'avant, mais le vieux rêve d'une liaison avec le Mozambique *via* le sud de l'Angola et le Katanga fut remis à plus tard. Dans l'immédiat, on se contenterait de relier les capitales coloniales aux axes étrangers : Luanda serait reliée à Léopoldville et Brazzaville, Lourenço-Marques serait relié à Johannesburg, et Bissau à Dakar<sup>35</sup>.

En réalité, au XX<sup>e</sup> siècle, le problème se posait encore comme au XVI<sup>e</sup> : comment maintenir un lien entre les différentes terres du Portugal d'outre-mer ? Au XX<sup>e</sup> comme déjà au XVI<sup>e</sup>, au large des routes officielles, plus ou moins ténues, un monde portugais d'outre-mer suivait ses itinéraires informels. Le chapitre congolais que nous venons d'esquisser appartient à cette histoire comme à celle de l'Afrique<sup>36</sup>.

---

33. Il est possible qu'il y ait ici une légère confusion dans la mémoire du témoin. En effet, Stanley ne s'arrêta pas à Banana lors de son arrivée dans le bas-fleuve en 1877, mais bien lors de son retour en Afrique, en 1879, pour le compte cette fois de Léopold II et du Comité d'Études du Haut-Congo. L'explorateur rapporte dans ses souvenirs l'hospitalité qui lui fut offerte à cette époque et les grandes tables ployant sous les victuailles où se restaurait le personnel de la société hollandaise.

34. *Avenir colonial belge*, et *Courrier d'Afrique*, éditions des 08 et 13.01.1936.

35. A. DOS SANTOS SINTRA, « A Ligação Aérea entre a Metrópole e as Colónias », *Ministério das Colónias, Primeira Conferência Económica do Império colonial português*, vol. II [Lisbonne], 1936, p. 217-218. Le vol inaugural, Lisbonne-Lourenço Marques, avec escale à Léopoldville, fut assuré par la TAP le 31.12.1946.

36. Depuis la rédaction de cet essai, d'autres communautés européennes du Congo colonial ont été étudiées, respectivement par G. Antippas (grecque) et R. Giordano (italienne).

TROISIÈME PARTIE

**MALAISES COLONIAUX**



## 6

# Résistances et espaces de liberté dans l'histoire coloniale du Congo (env. 1876-1945)<sup>1</sup>

L'histoire des résistances occupe une place centrale dans l'étude des dominations coloniales. Le terme même suggère que l'histoire des sociétés colonisées n'a pas été passive, mais qu'elle a été parsemée de conflits ouverts ou latents. Il n'est cependant pas sans inconvénients d'emprunter un concept à un contexte historique entièrement différent. Le concept de résistance provient de l'histoire européenne au cours de la Deuxième Guerre mondiale. À certains égards, il s'avère simplificateur et réducteur dans un contexte aussi précis et limité que celui de l'occupation nazie. Que dire alors des problèmes presque insolubles qui se posent lorsque la notion de résistance est transplantée dans une histoire aussi longue et variée que celle de la colonisation ?

L'historiographie des résistances anticoloniales reflète cette diversité. Plusieurs versions de l'histoire des résistances en Afrique se sont en effet succédées, souvent au gré des conjonctures politiques. À la période de transition entre États coloniaux et postcoloniaux a correspondu une version élitiste des résistances. Il s'agissait alors de suivre la naissance et le développement des premières élites nationalistes, des premiers porte-parole de l'idée nationale.

Sous l'inspiration du climat populiste des années de la décolonisation politique, certains historiens ont cherché à recruter des couches plus larges dans l'histoire des résistances. Il s'agissait cette fois de montrer comment les têtes de file des mouvements nationalistes avaient réussi à entraîner de larges

---

1. Cet essai est la version retravaillée et modifiée d'une contribution au recueil dirigé par C. COQUERY-VIDROVITCH, A. FOREST, H. WEISS, *Rébellions-révolutions au Zaïre, 1963-1965*, t. 1, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 24-73.

couches populaires en faisant appel aux mêmes procédés de mobilisation qui, au moment des conquêtes, avaient permis à des groupes dispersés de remédier à des problèmes d'échelle, et d'opposer un front commun face aux conquérants. Cette vue romantique des « résistances primaires » ne remplit pas toutes ses promesses et elle fit bientôt place à une version radicale, qui privilégiait cette fois les couches populaires dans leur résistance au capitalisme, et à ses agents, étrangers ou autochtones. Le contexte des « guerres de libération » au Mozambique, au Zimbabwe, explique cet intérêt pour l'étude de la *people's resistance*<sup>2</sup>.

Ces différents courants historiographiques portent les caractéristiques de l'histoire engagée, avec les forces et les faiblesses du genre. Créatifs, ils élargissent sans cesse le questionnaire de l'histoire. Opportunistes, ils se modèlent sur les sensibilités politiques de leurs auteurs, et, trop souvent, ils organisent le passé suivant les nécessités de scénarios « métahistoriques » qui échappent à toute vérification.

Et cependant, malgré les pièges qu'il dissimule, le concept de résistance est sans doute non seulement irremplaçable, mais il peut être fécond. Une condition est de ne pas renoncer à rendre compte des confusions et contradictions qui se cachent derrière une notion aussi unificatrice que celle de résistance. Les travaux de Brunschwig et de Lonsdale ont montré combien il est important de tenir compte de l'évolution constante des contextes sociaux et culturels qui servent d'horizon aux résistances. Celles-ci sont très variées, par leurs formes, leur esprit, leurs perspectives. Ce sont différentes générations qui, chacune avec ses traits propres, marquent l'histoire des résistances : générations successives, qui ne s'effacent pas l'une après l'autre, mais coexistent et se recouvrent en partie<sup>3</sup>.

## Les résistances dans l'histoire de l'État conquérant (env. 1876-1910)

Nous sommes mieux documentés sur les motivations et la diplomatie de Léopold II que sur les soubassements africains de son œuvre, si bien qu'il

- 
2. Cf. T. RANGER, « The People in African Resistance », *Journal of Southern African Studies*, 4, 1 (1977), p. 125-146. R. ROSS, « African Resistance to the Imposition of Colonialism. A Historiographical Review », *Itinerario* (Leiden), III, 2 (1979), p. 89-96.
  3. Sur cette notion de « génération » voir E. STOKES, « Traditional Resistance Movements and Afro-Asian Nationalism (...) », *Past and Present*, vol. 48 (August 1970), p. 100-106.

semble parfois que la création d'une colonie européenne en Afrique ait été un projet de construction sur une *tabula rasa*. En réalité, ce sont les circonstances locales qui ont déterminé l'évolution de l'État du Congo. Ce sont elles qu'il faut éclairer pour reconstituer le contexte des résistances que l'État a rencontrées.

Retenons le 24 novembre 1876 comme point de départ des conquêtes et des résistances : ce jour-là, l'expédition de Stanley tire ses premiers coups de feu sur le Lualaba, au cours d'un combat avec les Bakusu, à hauteur du confluent de la Lueki. Il faudra ensuite une « guerre de Trente Ans » pour que l'État conquérant des débuts s'organise en un État colonial classique.

Cette longue période de violences fut imprévue. À ses débuts, l'entreprise de Léopold II, l'Association internationale du Congo, faisait figure d'entreprise commerciale, insérée dans la zone des échanges dominés par les grands commerçants kongo. Dans les années 1879-1884, l'AIC s'est implantée dans cette région où les résistances qu'elle a rencontrées sont essentiellement celles de commerçants rivaux, africains ou européens. D'autres liaient leur sort à celui de l'Association. Nous notons comme jalon symbolique dans l'histoire des résistances le refus des commerçants africains de Boma d'assister à une proclamation de l'avènement de l'État indépendant du Congo, le 22 juillet 1885 : F. de Winton, administrateur de l'État, dut renoncer à son projet, et il quitta Boma sans avoir pu organiser la cérémonie d'inauguration<sup>4</sup>.

Un élément de rêve inspirait cependant les fondateurs de l'AIC. Leur objectif était les richesses, d'ailleurs très mal connues et que l'on croyait abonder à l'intérieur du bassin du Congo, le « Haut-Congo », dans le vocabulaire de l'époque. C'est le rêve de l'ivoire qui anime ces nouveaux conquitateurs.

Dans un premier temps, l'entreprise ne peut établir que quelques avant-postes sur les rives des principaux fleuves de l'intérieur. La concurrence du grand commerce fluvial africain fut combattue, par la guerre des prix, mais aussi par des affrontements armés. Au Kasaï, le Lubucu, tête de ligne du commerce avec l'Angola, fut un autre point d'appui de l'État à ses débuts.

Au fur et à mesure que se précisait leur connaissance de l'intérieur, les dirigeants de l'État indépendant découvraient des sociétés en pleine transformation. Dans la région forestière, tout comme dans les savanes du nord et du sud, la destruction des ordres sociaux anciens était déjà bien en cours. Dans le nord-est, les royaumes zande ne survivaient que par l'expansion : ce sont les hégémonies bandia et avungara. À l'est, des seigneuries commerçantes se développaient entre le Tanganyika et le Lualaba. Au nord, des entités

---

4. M. LUWEL, *Sir Francis de Winton, Administrateur général du Congo, 1884-1886*, Tervuren, 1964, p. 145.

semblables, alliées aux Zande, s'étaient implantées au sud de l'Uele. Dans plusieurs parties du bassin du Congo, des entreprises africaines développaient le commerce à longue distance, par voie fluviale, comme pour les Bobangui du Fleuve, ou par les itinéraires de la savane, comme pour les Ovimbundu de l'Angola qui atteignaient à cette époque la région entre Kasai et Sankuru. Ailleurs encore, on trouvait des aristocraties militaires et commerciales, parfois d'origine assez ancienne (comme chez les Luba du Shaba ou les Lunda), d'autres plus récentes, ainsi les Yeke de Msiri, toutes impliquées dans les ramifications sans cesse plus étendues de l'économie des échanges.

D'origines très diverses, ces pouvoirs économiques sont aussi militaires. Des bandes armées qui se renouvellent sans cesse au gré des recrutements ou des razzias alimentent les capitales et les marchés. Nous pouvons comparer ces bandes aux grandes colonnes armées que l'Europe a connues durant sa guerre de Trente Ans, avec leurs grands aventuriers (des *condottieri*), leurs pratiques de guerre, vivant sur le pays, razziant les villages d'agriculteurs, de pêcheurs ou de récolteurs.

La rencontre avec ces grandes bandes donna un caractère nouveau à l'expansion de l'État. Déjà, il est vrai, certains traits de l'Association révélaient une prédisposition à la violence. Des contemporains et collaborateurs de Stanley l'ont expliquée par sa personnalité trouble, par son expérience aux frontières du monde swahili, par le choix de ses auxiliaires. On a dit qu'il recrutait « sur le pavé de Londres »<sup>5</sup> : il faudrait ajouter, de Zanzibar, de Freetown, de Monrovia. À bien des égards, l'expédition lancée par Stanley en 1887 pour rejoindre Emin Pacha fut une grande répétition pour les conquêtes à venir.

Le caractère de cet homme inquiétant n'est évidemment qu'un élément d'explication. Parmi des raisons plus structurelles, on peut songer à l'absence de tout corps d'armée européen au service de l'État. Après tout, celui-ci était une colonie sans métropole officielle. La nécessité d'improviser une armée sur place a-t-elle donné un tour plus violent aux campagnes de l'État indépendant ? Il n'est pas certain que les colonnes françaises du Soudan ou l'armée portugaise dans le Cuamato aient mené des campagnes plus « propres »<sup>6</sup>. En revanche, il est certain que les alliances locales furent une

---

5. Correspondance de Strauch à Léopold II, 07.09.1884, cf. J. STENGERS, « Rapport sur le dossier "Correspondance Léopold II - Strauch" », *Bulletin des séances*, IRCB, 24-4 (1953), p. 1197.

6. Les atrocités de la colonne Voulet-Chanoine n'étaient pas exceptionnelles en elles-mêmes, mais elles ont été mieux connues que d'autres : F. FUGLESTAD, « À propos de travaux récents sur la mission Voulet-Chanoine », *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, LXVIII, 246-247 (1980), p. 73-87.

impérieuse nécessité pour l'État du Congo, et ceci joua un rôle important dans la transformation de l'État en un État conquérant à la Samori.

À l'est, les alliances avec certaines grandes bandes africaines entraînèrent des conséquences décisives. Ce sont les aventuriers songye et tetela, jusque-là alliés aux Swahilis, qui permirent à l'État de mettre à bas les seigneuries afro-arabes et d'occuper le terrain, avec des conséquences durables. Pris entre deux feux, les Luba du Kasai s'appuyèrent sur les domaines chrétiens en formation autour de quelques grandes missions. À l'ouest du Kasai, les Bimbadi « angolais » ont joué le rôle d'alliés ; de même au sud-est, les Yeke après la mort de Msiri. Au nord et à l'est, ce furent les alliances zande qui permirent la marche vers le Nil, un des rêves les plus insistants de Léopold II<sup>7</sup>.

Le concept de résistance ne nous offre qu'un fil conducteur assez ténu pour nous repérer dans cette histoire marquée par de continuels retournements dans les alliances. Le cas de Gongo Leteta est un des plus spectaculaires. Adversaire de l'État, puis son allié, et enfin victime d'un complot ourdi par des officiers belges, Gongo Leteta est avant tout un des principaux *condottieri* du temps. On sait combien le souvenir de Gongo Leteta est resté vivace dans la mémoire collective tetela<sup>8</sup>.

Des conflits armés déchiraient sans cesse le front des conquérants. Ainsi, en 1895, et encore en 1897, de grandes colonnes de l'État sont-elles entrées en dissidence. Il fallut des années et la mitrailleuse pour en venir à bout. Au début des années 1920 encore, certains anciens « mutins » étaient établis à Kole, dans le Sankuru, et s'appelaient toujours fièrement « Bahoni », leur appellation dans la rébellion<sup>9</sup>. Dans les alliances zande aussi, les retournements étaient fréquents. Au-delà de ces confusions, il est cependant possible de dégager certaines constantes.

---

7. Durant une grande partie de la période coloniale, l'historiographie militaire de l'État indépendant du Congo est généralement conventionnelle et du genre épique. L'histoire officielle de la Force publique est factuelle et est un indispensable outil de travail mais il s'agit bien d'une histoire officielle avec les limites du genre : *La Force publique de sa naissance à 1914 : participation des militaires à l'histoire des premières années du Congo*, Bruxelles, ARSC, 1952. Un travail important sur les guerres du Maniema : P. MARECHAL, *De « Arabische » campagne in het Maniema-Gebied (1892-1894)*, Tervuren, MRAC, 1992, est paru après la rédaction de mon essai. J'ai abordé ce sujet dans le chapitre plus haut (1<sup>re</sup> partie, chap. 2) consacré au « grand désordre ».

8. J. OKITO, « Notes historiques sur la vie de Ngongo Leteta », *La Communauté* (Luluabourg), numéros du 19.09.1957 au 01.03.1958.

9. Les autochtones de la région disent aux Blancs, en parlant des villages tetela : « ce sont vos gens, vous les avez installés chez nous, et vous les laissez faire ». Rapport Commissaire de district Jensen (1924), AEB-AA, fonds Dimandja L. (C.B. 177), p. 50, 61.

Parmi celles-ci, le jeu des alliances et des ruptures montre les *war lords* du temps comme des politiques habiles, cherchant toujours à utiliser la force de l'État pour satisfaire leurs intérêts immédiats. Il n'est pas toujours possible de décider qui utilise qui dans ce genre de conjoncture. Quant aux résistants, nous les trouverons plutôt dans les collectivités villageoises, les « *païens* » (Washenzi, Basendji) qui sont pillés et ravagés par les conquérants, jusqu'au moment où ils s'intègrent eux-mêmes au mouvement, ou sont soumis à un nouveau système de tributs et de prestations.

Une caractéristique nouvelle qui distingue l'État indépendant des autres hégémonies de la région, c'est la stratégie globale qui l'anime, même s'il est vrai que, sur place, il arrive souvent que ce soit l'improvisation qui règne. Ainsi le déploiement de « sentinelles » armées de fusils et stationnées dans des villages, un système inspiré de l'expérience afro-arabe mais qui, sur le tas, prit une nouvelle extension sous le régime léopoldien. De vastes régions y sont soumises, en premier lieu dans les villages de la Forêt, au nord et au sud du Fleuve, mais aussi à l'ouest du Lomami et jusque dans la Haute-Tshuapa et au lac Mai-Ndombe, le régime tetela qui succède à l'éphémère seigneurie de Gongo, ou encore le régime des sentinelles et des chefs yeke au Katanga. Mais dans toutes ces régions, le régime du caoutchouc pousse plus loin et plus systématiquement ce qui avait été seulement amorcé par les grands traitants du Maniema ou du Lualaba-Lomami. Un réseau de communications s'établit, quelques centres commerciaux ou administratifs plus importants, des domaines religieux, un embryon de Justice.

C'est contre le système des sentinelles que nous trouvons les résistances les plus opiniâtres. Les adversaires en présence sont, d'une part, de petits postes régis par une sorte de démocratie militaire, appuyés sur des alliances locales, et d'autre part, des régions peu contrôlées en opposition sourde ou ouverte. De sanglantes défaites furent infligées aux colonnes de l'État, ainsi au nord du Fleuve, par les Budja, et aux limites de la Forêt au nord, par les Babua. L'histoire des postes est tissée d'attentats individuels, d'évasions, de prises d'otages, etc.

Toujours cependant, les divisions étaient profondes, si bien que chaque groupe qui affrontait une petite garnison de l'État ou d'une société concessionnaire, ou d'un poste tetela au sud de l'Équateur, se heurtait, dans le même temps, à d'autres groupes, alliés des conquérants ou vivant sous leur protection. Il est arrivé cependant que des coalitions se constituent, et qu'elles surmontent toutes les divisions. Le signe visible pouvait être le recours à un charme, à une médecine, et se répandre à travers une vaste région.

Au bout du compte, c'est la violence même des guerres menées par l'État qui précipita son évolution. La violence était celle des guerres coloniales de l'époque, nourrie aussi de la violence des guerres zande, ou afro-arabes : la

Force publique fut à bonne école. Un réseau de postes missionnaires particulièrement dense en Afrique à cette époque s'était développé sur le Fleuve et sur ses affluents de la rive gauche. Il fut la source d'une vague de dénonciations du régime de l'État. Ces campagnes pour les droits de l'homme entraînèrent des amorces de réforme et des interventions plus actives de la justice, surtout sensibles dans la période 1906-1912. Au cours de ces dernières années, marquées par l'annexion du Congo à la Belgique (1908), on assista à un effort de structuration de l'État suivant des normes coloniales plus conventionnelles.

Cette période de transition vit l'éclipse définitive des anciennes aristocraties. Les grands chefs zande voient leur pouvoir rogné de toutes parts, plusieurs se réfugient dans des zones frontières presque inaccessibles. Assis sur des montagnes d'armes inutiles, d'où émerge parfois une mitrailleuse ou un canon, les voici privés des guerres qui faisaient leur pouvoir. Parfois les apparences sont belles encore. Ainsi les cérémonies de deuil à la mort du roi des Bushong en 1916. Un détachement de la Force publique est venu rendre les honneurs. Sa présence a-t-elle effectivement empêché les sacrifices d'esclaves requis par la coutume<sup>10</sup> ?

En même temps, un peu partout dans le pays, des couches sociales nouvelles annoncent l'époque qui s'ouvre. Des chrétiens, d'anciens soldats, d'anciens agents de l'État, peuplent les agglomérations *Likwangula*, peu respectueuses des pouvoirs « traditionnels » locaux. Ailleurs, des grands domaines chrétiens : au Kasaï, ils se sont constitués contre les raids des Afro-Arabes, alliés ou ennemis de l'État, et sont devenus une force militaire avec qui il fallait compter. Le phénomène était irrésistible : il arriva que des missions refusent de jouer ce rôle, mais ce fut en vain. Parmi ces agents africains de l'État, ces missionnaires noirs qui répandent le christianisme bien au-delà du rayonnement des missionnaires européens, se trouvent les germes de la société qui se construit. L'immensité du pays explique cependant que l'histoire ne progressait pas partout du même pas.

---

10. Rapport sur la mort de Lukengo, Mushenge, 28 avril 1916, APR, fonds Albert-Élisabeth, 495-500.

### **Anachronismes : les résistances primaires dans la période de normalisation (env. 1910-1925)**

La période des résistances primaires ne se termine pas d'un même coup dans l'immense Congo. En réalité, dans plusieurs régions, elle se poursuivait bien après les grandes « pacifications », des Babua, des Budja, des aristocraties zande, des derniers mutins tetela, bien après ces années 1910 où le pouvoir colonial commençait à s'organiser suivant les normes d'un État colonial classique.

Le changement qui s'annonçait pour les sociétés africaines est profond, mais il restait des régions où d'anciennes formes de domination et de résistance ont subsisté jusque dans les années 1920. Les signes de la nouvelle société ne sont pas toujours absents de ces affrontements violents, mais c'est pourtant la continuité avec le passé qui semble l'emporter.

Cette continuité est frappante dans les régions où l'économie de traite des produits de cueillette prédominait encore, et où ne se faisait pas encore sentir l'influence des marchés du travail salarié, de l'agriculture commerciale libre, ou des différents régimes de cultures obligatoires. C'est le cas des révoltes dites du Sankuru, qui se succédèrent entre 1904 et 1921.

La première pour laquelle nous sommes renseignés date de 1904-1905<sup>11</sup>. Elle resta connue sous le nom *Tonga-Tonga*, d'après le charme pris par les révoltés. Elle éclata à partir d'avril-mai 1904 dans la région de Bena Dibebe, entre le Sankuru et le Lukenie, et se répandit dans toute l'année qui suivit à travers la région du Lukenie, multipliant les attaques contre les factoreries de la Compagnie du Kasai, les messagers, et même les troupes de l'État. La répression fut violente : vingt ans plus tard, une enquête révélait comment le chef de poste à Bene Dibebe, connu sous le pseudonyme de Tshombe Bululu, avait envoyé une troupe d'une centaine d'auxiliaires tetela et luba soumettre des villages révoltés. Trois villageois avaient été capturés et dévorés pour frapper les révoltés de terreur. Ceux-ci s'étaient soumis<sup>12</sup>.

La révolte de 1919-1920 est, elle aussi, connue sous le nom d'un charme, *Bwambo Ikaya*. Comme celle de 1904, elle s'explique par le système d'administration qui était encore appliqué dans la région. Des « capitas-acheteurs » étaient installés dans les villages, organisant le commerce, avançant l'argent de l'impôt, indispensables en un mot à l'administration et aux compagnies commerciales : les agents européens restaient en effet cantonnés dans leurs

11. « Fétiche indigène de guerre Tonga-Tonga », *Congo*, II (1921), p. 423-428 (extrait d'un rapport officiel, Kole, 1906).

12. Rapport Commissaire de district Jensen, *loc. cit.*



postes, entourés de quelques hommes d'armes, et d'une petite population d'anciens militaires, ouvriers licenciés, etc. Ce régime n'était en réalité que la continuation du système des « auxiliaires », utilisés avec succès pendant les conquêtes, et ensuite pour la récolte du caoutchouc. La révolte de 1919 représenta un point culminant des tensions entre les auxiliaires, dont plusieurs étaient issus de familles cadettes dans la région, et les notables ou patriarches. Ceux-ci, dans cette région sans chefs, représentaient l'ancien pouvoir et les anciennes richesses, et toute leur influence était désormais menacée<sup>13</sup>. La région échappait encore à l'administration au début de 1921, ce qui entraîna de nombreux commentaires dans la presse belge, et bientôt à l'étranger<sup>14</sup>.

Dans d'autres régions de la colonie, le pouvoir colonial ne s'était jamais implanté avant les occupations des années 1920. Vers 1914, par exemple, dans le Territoire de Beni (au nord-ouest du lac Edouard), seuls les proches environs du poste étaient occupés. Toute la région des Mitumba n'avait jamais été soumise : un officier, de Magnée, en avait tenté la traversée en 1902, et il avait été massacré<sup>15</sup>. En 1922, une opération militaire fut organisée. Elle rappelait irrésistiblement les grandes colonnes de jadis, avec ses centaines de soldats et de porteurs, accompagnés de femmes et d'enfants, avec ses auxiliaires armés de fusils à piston. La tactique éprouvée consistait à construire des redoutes et à rafler les vieillards, les femmes, les enfants, le bétail. Les otages n'étaient restitués que lorsque la population se soumettait.

Toujours dans la région des Grands Lacs, à l'ouest du lac Albert (lac Mobutu), l'État multiplia les occupations militaires pour soumettre la région fortement peuplée des éleveurs walendu. Des régions furent tour à tour occupées, puis abandonnées. Une tentative par l'administration de diriger les Walendu par l'intermédiaire de chefs bahema aboutit au massacre de ceux-ci. Fin 1921, le Territoire de Djugu, centre de la population walendu, n'était toujours pas effectivement administré : le commissaire de District proposait une occupation militaire de longue durée pour en venir à bout, et permettre ainsi aux mines de Kilo-Moto, toutes proches, d'y effectuer des recrutements ou des achats de vivres<sup>16</sup>.

Progressivement, le temps des résistances primaires devenait révolu. D'autres formes de résistance se faisaient jour, dans des sociétés que

---

13. *Ibid.* Voir aussi *ibid.*, Rapport Renard, Lodja, 1921.

14. *Le Peuple*, 26.02.1921 (« Que se passe-t-il au Congo ? Une révolte des noirs s'est étendue à plusieurs territoires »). *Le Soir*, 19.03.1921 (« Révolte au Congo ? Une vieille rumeur, nous dit le Ministre des Colonies »).

15. Les responsables furent arrêtés en... 1927 : cf. « Cinquante années du Territoire de Beni, 1889-1939 », AA, Papiers P.E. Joset, 4.587.

16. G. MOULAERT, *Vingt années à Kilo-Moto, 1920-1940*, Bruxelles, 1950, p. 96 et 255-257.

l'économie politique de la colonisation était en voie de façonner suivant ses besoins.

### **En ordre dispersé : résistances dans l'État fragmenté**

Le décret sur la composition des « circonscriptions indigènes » date du 2 mai 1910. Il est fondamental pour l'histoire de l'organisation de l'État colonial. Il visait à jeter sur le pays un filet d'organisation administrative. L'unité de base serait la chefferie. Dans cette décision, outre une lecture de la société, il y avait aussi la recherche d'un principe d'organisation homogène pour l'État, suivant un modèle et une hiérarchie administrative qui seraient applicables sur tout son territoire.

Une autre réforme essentielle de cette époque est l'introduction de l'impôt en argent. Toujours en 1910-1912, le régime concessionnaire est progressivement démantelé. La Force publique perd, en 1912, certaines de ses caractéristiques qui en faisaient un rassemblement assez hétéroclite de bandes armées. Au lendemain de la Première Guerre enfin, des décisions sont prises pour le long terme : les bases sont jetées d'un découpage de la colonie en territoires économiques, en zones réservées en priorité à telle activité, tandis que de grands travaux d'infrastructure sont mis en chantier afin de structurer les transports, l'hinterland des zones industrielles, des centres commerciaux, etc.

Ces transformations profondes de l'État colonial s'accompagnent d'une évolution rapide des sociétés africaines. Le pays est progressivement quadrillé en territoires politiques (chefferies), en zones économiques (agricoles, minières, réservoirs de main-d'œuvre, etc.), en zones culturelles aussi (unification de quelques grandes langues véhiculaires, telles que le kikongo, le lingala, le lomongo, etc.). Ces différents espaces deviennent les horizons coloniaux de la conscience politique et sociale. Cette génération des résistances se développa dans un ordre fragmenté, dans des horizons limités à un groupe ethnique, une catégorie sociale, un groupe culturel. Ces horizons constituent les *médiations* de la société civile qui se développe en même temps que l'État : ce sont elles qui servent de points d'appui et de moyens de contrôle à l'État ou aux pouvoirs coloniaux, mais ce sont elles aussi qui constituent des espaces de liberté pour la société colonisée<sup>17</sup>.

---

17. Hegel appelait « médiations » les intermédiaires sociaux (familles, groupements corporatifs, Églises, etc.) qui s'interposaient entre la société civile et l'État : l'État

Nous passerons successivement en revue trois de ces milieux où se sont développées des résistances à la colonisation.

### *Paysans*

L'histoire des résistances paysannes introduit à un monde foisonnant où apparaissent des mouvements religieux, des sociétés secrètes, des conflits sociaux, des affrontements violents ou des résistances sourdes. Le même phénomène possède bien souvent différentes dimensions. La tentation est forte d'analyser les mouvements paysans en fonction d'une variable déterminante, qu'elle soit sociale ou économique, ou qu'elle privilégie les problèmes de mentalité collective.

La documentation coloniale est évidemment fortement sélective. Pour les auteurs coloniaux, qui avaient une vue stratégique de la colonisation dans son ensemble, les mouvements paysans, les « sectes », les « associations secrètes », les phénomènes de mentalité collective, étaient répertoriés essentiellement en fonction du critère de la menace qu'ils posaient à l'un ou l'autre aspect de l'ordre colonial : à l'autorité des chefs reconnus, à l'influence des missions et des écoles, aux obligations vis-à-vis de l'État, etc. Certes, la qualité des informations dépendait de la disponibilité des informateurs qui renseignaient les fonctionnaires, les magistrats, les religieux. Ces inventaires ne sont pas exhaustifs, ils sont inégalement parvenus jusqu'à nous, et il entre une part de hasard dans les tours d'horizon que l'on effectue aujourd'hui<sup>18</sup>.

Certains points de repère se détachent cependant. Pour le Kasaï, un dossier colonial très riche a permis de proposer une typologie des mouvements religieux dans les savanes du sud durant la période coloniale, détachant les éléments de prophétisme, de purification, d'attente d'un âge d'abondance à venir (*cargo cult*)<sup>19</sup>. L'administration ou les missions étaient évidemment

---

centralisateur, jacobin, avait, suivant Hegel, voulu supprimer toutes les médiations. Application à l'Afrique contemporaine de la théorie des médiations : J.-F. BAYART, « La revanche des sociétés africaines », *Politique africaine*, 11 (1983), p. 95-128. Je ne retiens pas ici la notion de « société coloniale totalitaire » qui est parfois appliquée au Congo belge.

18. Cf. J. VANDEN BOSSCHE, *Sectes et Associations indigènes au Congo belge*, Léopoldville-Kalina, Éditions du Bulletin militaire, Force publique, 1954 (ce répertoire inclut plusieurs centaines de mouvements). J. COMHAIRE, « Sociétés secrètes et mouvements prophétiques au Congo belge », *Africa*, XXV (janvier 1955), p. 54-59.
19. W. DE CRAEMER, J. VANSINA, R.C. FOX, « Religious Movements in Central Africa: A Theoretical Study », *Comparative Studies in Society and History*, 18, 4

promptes à mettre en lumière les éléments de résistance inhérents à ces mouvements. Ainsi, en 1931, un supérieur de mission, à Dilolo, dénonce auprès de l'administration des « bruits alarmants » qui se répandent dans le Territoire : croyance à la résurrection d'ancêtres, Noirs devenant Blancs et réciproquement, nécessité de l'immolation des animaux noirs et de l'*abandon des écoles*. Au même moment, à quelques centaines de kilomètres de là, au nord-ouest de Kapanga, un agent sanitaire signale que « les indigènes étaient persuadés de l'*inutilité de tous travaux agricoles* dans la croyance où ils étaient d'une résurrection prochaine des ancêtres qui les rendraient riches »<sup>20</sup>.

Une enquête est ouverte, avec l'aide de catéchistes des missions : ce sont eux qui rapportent les rumeurs qui circulent, et qui annoncent le départ ou l'asservissement des Blancs, et la *métamorphose de leurs auxiliaires*. En fait, il semble que le mouvement se soit répandu dans la région tshokwe, et que les chefs (principalement lunda) aient été réfractaires aux rumeurs répandues par les « illuminés ». Un de ceux-ci, un jeune homme appelé Chiwaya, « ressuscité », prophétisait l'âge d'or, non loin de la mission de Dilolo, « et pour cette raison a été arrêté »<sup>21</sup>.

Cet épisode, choisi parmi d'autres, peut se prêter à une lecture en fonction de l'histoire des résistances contre diverses manifestations du pouvoir colonial. La célébrité de certains de ces mouvements s'explique par la richesse de leur symbolique, à moins que ce ne soit par le talent de ceux qui en ont rendu compte. L'histoire de « Marie aux Léopards » est particulièrement significative, et on y a vu l'une des premières manifestations de « conscience politique » dans la paysannerie du Congo<sup>22</sup>. Dans une nouvelle, due à J.M. Jadot, le personnage de « Marie aux Léopards » symbolise les humiliations et les aspirations d'une population dominée<sup>23</sup>. Sombe est née dans le pays ekonda, aux environs de 1890, elle a eu l'expérience, dans sa jeunesse, du régime du caoutchouc. Elle a près de trente ans quand elle connaît une expérience mystique, elle reçoit le pouvoir de guérir, distribue un charme, annonce la libération prochaine du pays par les « Germani » (1915). Elle

---

(octobre 1976), p. 458-475. Sur la région au sud-ouest de la Forêt : J. VANSINA, « Les mouvements religieux kuba (Kasaï) à l'époque coloniale », *Études d'Histoire africaine*, II (1971), p. 155-187 ; Id., « Lukoshi/Lupambula : Histoire d'un culte religieux dans les régions du Kasaï et du Kwango (1920-1970) », *ibid.*, V (1973), p. 51-97. SIKITELE GIZE, *Histoire de la révolte pendé de 1931*, thèse en Histoire, Lubumbashi, 1986, 3 vol. (inédit).

20. Parquet de la Lulua, Sandoa, 18 et 31.12.1931, APK, Affaires intérieures.

21. *Ibid.*

22. B. JEWSEWICKI, « Political Consciousness among African Peasants in the Belgian Congo », *Review of African Political Economy*, 19 (1980), p. 27.

23. J.M. JADOT, « Marie aux Léopards », dans *Sous les manguiers en fleurs*, Paris, 1922, p. 179-224.

reçoit alors le nom de Maria N'Koï (Marie aux Léopards) et devient bientôt célèbre jusqu'au nord de la région du Lac, tandis que ses fidèles entrent en conflit avec des chefs et avec l'administration. Victime d'un chef qui la trahit et d'un « commandant » obtus, elle est reléguée, tandis que la répression s'abat sur la région : « de tous leurs pauvres espoirs, les populations châtiées attendent le retour de Sombe, par quelque chemin de merveille »<sup>24</sup>.

Ce récit doit sans doute quelque chose de son inspiration au fameux *Batouala* de René Maran que Jadot cite dans son recueil. Une autre version, plus prosaïque, est due au « commandant » mis en cause. On y voit un administrateur lié à ses auxiliaires, ses messagers, etc., confronté à des chefs « médaillés » incertains, qui eux-mêmes louvoient entre l'État et un mouvement qui provoque une effervescence générale dans la région. Le charme de Maria N'Koï doit protéger des balles, les messagers sont battus, chassés de la région. Le récit se conclut par la reddition de Sombe qui abandonne son personnage de voyante. Elle est promenée (« exhibée ») dans la région par l'administrateur triomphant, et puis déportée avec sa proche famille à près de mille kilomètres de là :

J'ai appris plus tard qu'à l'ombre de la mission de Buta, le ménage déporté était heureux. J'appris aussi que le bateau, au départ d'Ingende, avait été retenu à la rive par une force mystérieuse, et que le capitaine, convaincu de l'impuissance de ses machines, avait dû se résoudre à prier Maria de consentir au départ<sup>25</sup> !

Ce deuxième récit met au jour les fantaisies littéraires du premier, mais il est, lui aussi, chargé de symbolique coloniale. L'un et l'autre nous laissent deviner quelque chose de l'itinéraire des résistances paysannes.

Nous sommes en effet dans un domaine où chacune des cultures en présence manie les symboles. Dans de nombreux cas, les sources coloniales trahissent la fascination qu'exerçait sur les Européens l'Afrique « occulte et mystérieuse ». Au-delà de ce qui appartient au fantasme, il reste que de vastes régions ont été cimentées par des complexes d'associations et d'initiations, fermées aux profanes, menaçantes parfois, et qui ont pu fonctionner comme de véritables pouvoirs cachés.

Faut-il introduire ces associations dans une histoire des résistances ? La documentation européenne les présente volontiers comme étant xénophobes,

---

24. *Ibid.*, p. 224.

25. A. COLLIGNON, *La Véritable Histoire de Marie aux Léopards*, Paris, 1933, p. 50-51.

anticoloniales, et généralement maléfiques. Ainsi, l'une des plus connues d'entre elles, le *Nebeli Mangbetu*, décrite par un auteur comme

une association datant des premières années de l'occupation belge, et – comme cela fut souvent le cas – dirigée contre les Blancs, tout en assurant à ses membres le moyen d'asservir la population à leur envie, à leur haine, à leur orgueil<sup>26</sup>.

Il se peut. Mais, après tout, on connaît peu de l'histoire de ces sociétés à la période coloniale, et rien du tout pour les périodes plus anciennes. Le cas de la société *Anioto*, des hommes-léopards, se détache par sa réputation terroriste, par le cérémonial flamboyant qui l'entourait, par l'impuissance enfin de la justice coloniale à briser son empire.

L'histoire « publique » de l'*Anioto* peut être résumée en quelques lignes. Un long travail d'enquête a commencé vers 1910 sur des crimes commis par des hommes-léopards dans la région des Bali du Haut-Aruwimi. En 1920, ces enquêtes débouchèrent sur plusieurs arrestations. Plus tard, de nouvelles vagues d'assassinats se suivirent dans la même région, en 1929-1930, en 1932, en 1934-1935 : 22 meurtres pour cette dernière période seulement. D'autres régions furent affectées : ainsi, aux environs de Wamba, le pays des Mabudu, ou dans la région des Banande occidentaux, elle aussi en zone forestière.

Tout l'appareil de la justice fut mobilisé pour intimider l'*Anioto*. Ainsi, le 19 février 1921, dix condamnations à mort furent exécutées en public à Bomili, cœur de la région affectée. Un des accusés aurait reconnu plus de vingt meurtres<sup>27</sup> ! Sept accusés furent encore pendus en public à Stanleyville, le 12 avril 1935.

Les interprétations divergent sur les origines et l'extension de l'*Anioto*<sup>28</sup>. Personne ne s'est cependant trompé sur le défi que représentait l'association. Inévitablement, des chefs, représentants de l'autorité coloniale, étaient

26. R. PHILIPPE, « La secte “nebele” chez les Mangbetu », *Africa-Tervuren*, VIII, 4 (1962), p. 98.

27. Le fonctionnaire responsable de la longue enquête préalable au procès mourut peu après les exécutions de Bomili, ce qui parut confirmer des menaces proférées par l'*Anioto*. J. JORISSEN, « A.G. Remy », *Biographie coloniale belge*, III, Bruxelles, 1952, cols 730-731.

28. Discussion des origines par R. BOUCCIN, « Crimes et superstitions indigènes. Les Babali », *Bulletin des Juridictions indigènes et du Droit coutumier congolais* (Élisabethville), IV, 8 (1936), p. 185-192, 221-226, et surtout 252-258. Voir aussi P.E. JOSET, *Les Sociétés secrètes des hommes-léopards en Afrique noire*, Paris, 1955. H. VAN GELUWE, *Les Bali et les peuplades apparentées (...)*, Tervuren, MRAC, 1960, p. 83-88.

impliqués, les équipes de tueurs étant partie prenante aux conflits entre notables, grandes familles, etc. Les sources européennes trahissent le désarroi des magistrats, des religieux, des fonctionnaires devant les marques de sympathie qui entouraient les inculpés, et devant le comportement de ceux-ci jusqu'au moment de l'exécution. Un témoignage précieux est celui du religieux hollandais qui avait reçu la difficile mission de préparer à la mort et, si possible, de convertir les condamnés de Bomili. Le missionnaire réussit dans sa tâche, il baptisa les condamnés, et l'exécution publique prit ainsi le caractère d'une cérémonie d'expiation chrétienne. Assez curieusement, le supérieur du missionnaire lui prédit : « les dix convertis seront les premiers à vous souhaiter la bienvenue [au Paradis] et ils ne voudront plus vous quitter »<sup>29</sup>.

Les hommes-léopards occupent une place de choix dans la symbolique coloniale en Belgique. Ceci peut-il être attribué au groupe grandeur nature qui figure dans les salles du musée de Tervuren ? En 1912 déjà, un conservateur du musée avait publié un montage photographique « reconstituant » un meurtre effectué par un membre de l'*Anioto*<sup>30</sup>. Dans les années suivantes, ce montage fut immortalisé par un groupe sculpté, toujours exposé aujourd'hui. Le commentaire qu'y consacrait le guide du musée dans les années 1920 est parfaitement fantaisiste, mais il introduit l'*Anioto* dans l'histoire des résistances, telle du moins qu'elle était perçue par la culture coloniale en Europe :

le but principal de l'association est de réagir contre l'influence de l'Européen, de contrecarrer la pénétration de la nouvelle civilisation et de l'autorité du Blanc, causes principales de la déchéance des féticheurs, chefs arabisés et trafiquants d'esclaves. Les victimes sont d'ailleurs le plus souvent des indigènes dont les sentiments sympathiques pour notre œuvre civilisatrice sont bien connus et qui sont nos meilleurs collaborateurs<sup>31</sup>.

On est en terrain plus sûr lorsque la documentation nous permet de suivre, dans certaines régions, les affrontements qui ont déchiré des communautés villageoises au cours de la mise en place progressive du régime des chefferies. Dans le courant des années 1910-1920, le pouvoir des chefs reconnus par les autorités coloniales s'est progressivement affirmé, entraînant de multiples oppositions de la part de notables ou de « clans » évincés. Les

29. R.P. MARREVEE, *La Terreur des Mobali ou l'homme-léopard (Congo belge)*, Louvain, s.d. (1924 ?) (trad. française, Tervuren, 1922).

30. J. MAES, « Les Aniota des Mobali », *Revue congolaise*, 2 (1911-1912), p. 314-315.

31. ID., *Le Musée du Congo belge à Tervuren. Guide illustré du visiteur*, Anvers, s.d. (1925), p. 109-110. On retrouve cette image d'Épinal dans HERGÉ, *Tintin au Congo*, 1930, p. 30-31.

conflits impliquant indirectement des pouvoirs coloniaux sont bien documentés. Ainsi, les luttes parfois violentes entre catéchistes, auxiliaires, chefs, agents de l'État, nous permettent de pénétrer au sein même des sociétés villageoises au moment de l'implantation des pouvoirs coloniaux<sup>32</sup>. Parmi les signes de résistance, on retiendra les oppositions à l'école, plus ou moins prolongées suivant les régions<sup>33</sup>.

Dans l'entre-deux-guerres, ce sont les abus du régime de mobilisation économique qui ont entraîné les résistances les plus vives. Le système des cultures obligatoires ne peut pas être étudié globalement, tant il a pesé différemment suivant les régions du pays. Au mieux, le régime cotonnier a introduit une certaine prospérité là où les rendements étaient élevés, dans l'Uele par exemple. Au pire, il a lourdement pesé sur des régions à rendement médiocre<sup>34</sup>. Les inconvénients du système d'obligation sont apparus au grand jour durant la crise, alors que les producteurs de certaines régions ont été pris dans les « ciseaux » de revenus décroissants et d'une charge fiscale alourdie. Cette situation provoqua deux révoltes importantes, l'une en région cotonnière, l'autre dans la zone huilière.

La première, moins connue, a éclaté en 1931, dans la région Ndengese et Basongo-Meno, aux confins des provinces du Congo-Kasaï et de l'Équateur. La révolte isola les Européens dans le poste de Dekese, elle bloqua les routes, détruisit des cultures. Les enquêtes effectuées plus tard révélèrent l'existence d'une région murée depuis longtemps dans un climat de résistance passive, et soumise à un régime d'exactions continuelles. L'obligation de cultiver le coton était imposée par des équipes de surveillants et de moniteurs, se déplaçant de village en village, et régnant par les brutalités, les sévices, les abus de toutes sortes. Dans la conjoncture de la crise, nombre de petits postes commerciaux avaient été abandonnés, tandis que le taux des impôts était alourdi : l'impôt personnel passa de 15,60 F en 1928, à 32 en 1931, tandis que l'impôt supplémentaire (payé par les polygames) passait de 6 à 20 F par femme pendant la même période<sup>35</sup>.

32. Cf. P. SERUFURI HAKIZA, *Les auxiliaires autochtones des missions protestantes au Congo, 1878-1960 (...)*, thèse, Louvain-la-Neuve, 1984, ronéotée, p. 484-515 et 555-563.

33. B.A. YATES, « African Reactions to Education: the Congolese Case », *Comparative Education Review*, XV, 2 (1971), p. 158-171.

34. Cf. MULAMBU MVULUYA, « Cultures obligatoires et colonisation dans l'ex-Congo belge », *Cahiers du CEDAF* (Bruxelles), 6-7 (1974).

35. « Rapport sur les causes de la révolte chez les Dengese et les Basongo-Meno », par le substitut L. Maffei, et « Enquêtes sur les exactions signalées dans l'ancien territoire de Kole », APR, fonds Albert-Élisabeth, 495-500. E. BRION, « Aux origines du diocèse de Kole. 1880-1935 », *Cahiers du CEDAF* (Bruxelles), 1-2 (1988). T.W. TURNER, *A Century of Political Conflict in Sankuru (Congo-Zaïre)*, Ann



La révolte du Kwilu, en région huilière, connut une plus grande extension, et elle fut largement commentée à l'extérieur du pays. Le mouvement éclata en 1931, en région pende, au sud du Kwilu. Elle n'est pas due au régime huilier proprement dit, modelé sur le décret cotonnier, et qui ne vit le jour qu'en 1933. Il ne s'agit pas non plus d'une réaction à l'exploitation de palme-raies indigènes au profit des Huileries du Congo belge (HCB), puisque la concession de cette société se situait bien au nord, dans le Bas-Kwilu. La région qui entra en révolte était en réalité un « pays perdu », loin du contrôle effectif de l'administration et de la justice. Des recrutements pour le travail au loin y étaient opérés au compte des plantations des HCB et quelques commerçants y achetaient des palmistes, transportées le plus souvent à dos d'hommes vers Kikwit<sup>36</sup>.

Les enquêtes qui firent suite à la révolte décrivent un régime de collusion entre l'administration locale, les *capitas* acheteurs de petites sociétés huilières, et les chefs ou notables reconnus. Ceci nous rappelle que les rivalités entre grandes familles, clans, etc., ont joué un rôle important dans toute l'histoire des résistances paysannes de cette époque. Dans ce régime, les abus étaient nombreux, touchant le recrutement forcé de porteurs ou de coupeurs, la livraison forcée de palmistes, des irrégularités dans la perception de l'impôt. Le prétexte immédiat de la révolte pende fut d'ailleurs un incident impliquant un agent territorial et des acheteurs d'une société huilière. La conjoncture économique fut aussi un facteur important. Ici, également, la baisse du prix des produits se combina avec une hausse des impôts. Pour la région des HCB (Huileries du Congo belge), on a estimé à environ six semaines de travail le temps nécessaire en 1931 pour produire les 1 500 kilos de fruits qui permettaient de régler l'impôt.

La révolte qui se répandit à partir de mai 1931 dans le Territoire de Kandale se structura autour d'un mouvement religieux où l'on retrouve nombre d'éléments familiers : distribution d'un charme, appui des ancêtres,

---

Arbor (Mich.), 1973, p. 199-207, et « Mouvements de résistance chez les Mongo du Sankuru », *Revue congolaise des Sciences humaines* (Kisangani), janv. 1971, p. 60-84.

36. H. NICOLAÏ, *Le Kwilu*, Bruxelles, CEMUBAC, 1963, p. 313-327. B. GUSIMANA, « La révolte des Bapende en 1931. Souvenirs d'un témoin », *Cahiers congolais de la Recherche et du Développement* (Kinshasa), oct.-déc. 1970, p. 59-69. F. MULAMBU MVULUYA, « Contribution à l'étude de la révolte des Bapende (mai-septembre 1931) », *Cahiers du CEDAF* (Bruxelles), 1 (1971); ID., « Le pré-nationalisme au Zaïre. Révoltes paysannes avant la décolonisation », *Cahiers zaïrois de la Recherche et du Développement*, numéro spécial (1971), p. 167-182. C. SIKITELE GIZE, *op. cit.* L'étude la plus récente, bien informée, est due à L.-F. VANDERSTRAETEN, *La Répression de la révolte des Pende du Kwango en 1931*, Bruxelles, ARSOM, 2001.

annonce d'un temps d'abondance. Un élément symbolique fut la mise à mort d'un agent de l'administration. Son corps fut dépecé et partagé dans plusieurs villages, ce qui frappa l'imagination européenne. L'administration s'efforça longuement (mais sans succès) de contraindre les révoltés à reconstituer l'entière du corps<sup>37</sup>.

La révolte pendu fut suivie d'une répression sévère. L'administration ne démentit pas le nombre de 400 victimes d'une campagne militaire organisée dans la région. Ces événements eurent un grand retentissement en Belgique où ils firent l'objet d'une interpellation très documentée due au leader socialiste É. Vandervelde. Joseph Jacquemotte, député communiste, intervint lui aussi à la Chambre à propos de massacres perpétrés contre des membres de la secte *Tupelepele* et dont le journal bruxellois *Le Soir* venait de faire état<sup>38</sup>. À partir de la « lettre d'un ouvrier noir » [?], l'intervention de Jacquemotte se présenta comme un fidèle décalque de la ligne alors défendue par l'Internationale communiste. Jusqu'alors, celle-ci avait considéré que le mouvement prophétique déclenché en 1921 par Simon Kimbangu pouvait servir de signe de ralliement de la « force de masse ». Dorénavant la « masse » devait être avant tout prolétarienne, mobilisant « ouvriers et ouvrières » en lutte contre la misère et la répression. Nous y reviendrons.

Entre-temps, au Congo même, de vives polémiques divisèrent le monde colonial. Elles portèrent tant sur les causes « réelles » de la révolte que sur les mesures de répression. Le milieu catholique fut lui-même divisé. Le ministre des Colonies, P. Crokaert, appuyé par O. Louwers, influente voix coloniale dans les ministères, était en charge du dossier à Bruxelles. Paradoxalement, ceci rendit le terrain glissant pour la mission jésuite du Kwango. Crokaert et Louwers étaient en effet des catholiques fervents, héritiers d'un catholicisme social très réservé vis-à-vis du processus d'industrialisation et de prolétarianisation rapides auquel des membres en vue de la hiérarchie missionnaire du Congo s'étaient ralliés.

37. Analyse d'une statue pendu dite représenter cet agent : H.F. WEISS, R.B. WOODWARD, Z.S. STROTHER, « Discovering that a Statue of a Colonial Officer Is a Power Object from the 1931 Pendu Revolt », *African Arts*, 49, 1 (2016), p. 14-27.

38. Il s'agit ici de l'écho assez imprécis de deux combats inégaux qui, en juin-juillet 1931, ont causé des centaines de victimes pendu, mitraillées sans aucune perte pour la Force publique. Le rapport E. Jungers, établi après les événements, dénonça en détail les massacres et les atrocités qui accompagnèrent la répression. Il évalua les pertes humaines à un minimum de 500. Sur la base d'enquêtes orales menées dans les années 1970, Sikitele Gize aboutit à des chiffres beaucoup plus élevés (thèse inédite, Lubumbashi, 1986). Il fallut attendre 1955 pour que les tirs de mitrailleuse en rafale fussent interdits en service intérieur au Congo. L.-F. VANDERSTRAETEN, *op. cit.* Cet auteur reproduit de larges extraits du rapport Jungers, non divulgué à l'époque et longtemps tenu secret.

C'est dans un climat tendu que deux enquêtes officielles furent diligentées. La première fut confiée à P. Ryckmans, futur gouverneur général, mais alors avocat établi en Belgique. Son rapport aborda clairement la tragédie des recrutements forcés pour les grands chantiers publics et privés ou pour le secteur agro-industriel, mais il ne laissait pas prévoir le déclenchement imminent d'un grand soulèvement. La documentation privée de Ryckmans montre qu'il prit connaissance de dissensions au sein même de la mission jésuite et des tentatives d'étouffement auxquelles avait eu recours la hiérarchie du vicariat apostolique. Le rapport publié resta discret sur ces points<sup>39</sup>. La deuxième enquête, diligentée celle-ci après les événements, fut confiée à un magistrat colonial, E. Jungers. Elle ne ménagea pas les missions jésuites et elle les inquiéta suffisamment pour que le responsable de la mission au Kwango, le vicaire apostolique S. Van Hee, se rendît en Belgique en 1932 afin d'amortir les coups et, en particulier, de freiner la diffusion du rapport. Il plaida sa cause auprès du roi, du ministre Crokaert, du cardinal Van Roey, etc. Le rapport ne fut d'ailleurs pas diffusé.

Tout au long de ces développements, Van Hee entretint une correspondance nourrie avec le délégué apostolique, G. Dellepiane. Ces lettres présentaient le prophétisme comme partie d'une vaste conspiration des forces du Mal qui se déchaînaient contre les missions catholiques. À en croire le religieux, la révolte n'était en effet que la manifestation extérieure d'un vaste plan diabolique de subversion.

Un confrère du P. Van Hee lui attribua une véritable obsession, non sans raison si on en juge par plusieurs mois de correspondances échangées avec la délégation apostolique à l'occasion de cette crise : « Je ne savais où "logeait" le diable. Il me semble que je le vois maintenant : Kibanguisme, Bapendes, etc., c'est la même chose. Les protestants sont en train de bolcheviser l'Afrique comme ils l'ont fait de la Chine et des Indes. [...] Je hais la doctrine de ces Messieurs et Dames qui font grand tort à la colonie. » Quant à la brutalité de la répression, il s'agit de « gaffes » :

Les « gaffes » des défenseurs de l'ordre, grâce à la publicité donnée à l'enquête judiciaire [rapport Jungers], viennent au jour et tout le monde en parle mais ce qui est extraordinaire, c'est que les hommes qui ont commis ces gaffes sont presque tous – au moins ceux que je connais – de nos amis, sincèrement dévoués aux missionnaires et au surplus honnêtes et pacifiques

---

39. Publication de sources par J. VANDERLINDEN (éd.), *Main-d'œuvre, Église, Capital et Administration dans le Congo des années trente*, Bruxelles, ARSOM, *Fontes Historiae Africanæ*, 2 vol., 2007 et 2014. La publication officielle de l'ordre, *Les Jésuites au Congo-Zaïre*, Bruxelles, AESM Éditions, 1995, ne mentionne pas la grande révolte pende.

dans les circonstances ordinaires de la vie. Ces braves gens avouent tout simplement qu'à tout prix, ils devaient réprimer la sédition et récupérer les morceaux de l'infortuné M. Balot. Ils l'ont fait par des moyens illégaux, semble-t-il, et qui frisent l'inhumanité. De blancs ils sont devenus primitifs, sans s'en douter, car tous ces procédés sont courants chez nos pauvres nègres païens de la brousse. J'en ai tant d'exemples. [...] C'est l'offensive du paganisme contre la civilisation chrétienne et surtout catholique. [...] Kibangisme et fétichisme ne sont que des manifestations isolées de cet esprit bolcheviste que nous voyons si manifestement à l'œuvre *super faciem terræ*. [...] La révolte du Kwango, quelles qu'en aient été les causes occasionnelles, n'est qu'un épisode du vaste complot satanique qui vise à bouleverser le monde et à établir le règne de Satan<sup>40</sup>.

Mgr Dellepiane, le délégué apostolique, fraîchement nommé à Léopoldville, se rallia à ces analyses dont le caractère outrancier était d'ailleurs reconnu dans le milieu jésuite lui-même. La thèse du lien intime entre le prophétisme et toutes les manifestations internationales de subversion servit de socle à la politique de réforme des missions du Congo que Dellepiane mettait alors en chantier. Dans sa correspondance à Rome, il conclut que « le fond de cette triste histoire est la haine de l'*inimicus homo*<sup>41</sup> et de ses satellites contre les progrès merveilleux du royaume du Christ dans ces régions ».

Par son ampleur, la « révolte du Kwango » vient en tête des mouvements de résistance anticoloniale. En cette période de crise, l'administration coloniale prit conscience de la précarité du contrôle qu'elle exerçait sur de vastes régions du pays.

Dans les centres industriels ou commerçants développés par l'occupation européenne, la surveillance était apparemment plus étroite, ce qui n'empêche que, là aussi, nous pouvons suivre une histoire des résistances. Limitées dans leur objet, ces résistances urbaines se développaient cependant au cœur de la puissance coloniale, elles s'exprimaient dans un langage moderne, celui des conflits du travail, et les autorités coloniales y ont parfois vu une menace potentielle plus grande que celle des révoltes paysannes que l'on croyait toujours incapables de surmonter des divisions ethniques. L'histoire des révolutions du Congo des années 1960 montre d'ailleurs que cette appréciation était erronée.

---

40. ASV, DACB. Jusqu'à ce jour, les historiens n'ont pas utilisé ce fonds. On reviendra plus loin sur les théories du complot qui fleurirent dans le Congo du début des années 1930 (5<sup>e</sup> partie, chap. 12).

41. Évangile selon Matthieu (Mt 13 28) : *et ait illis inimicus homo hoc fecit*, « Il leur dit : c'est quelque ennemi qui a fait cela. »

*Ouvriers*

Une étude des résistances ouvrières devrait tenir compte des formes multiples d'affrontements silencieux : dans les ateliers, sur les chantiers, dans les plantations. La liberté des ouvriers s'est manifestée par des pratiques de travail, des désertions, l'absentéisme ; elle a tiré parti des concurrences entre employeurs pour une main-d'œuvre réputée rare. On devra se contenter ici de n'évoquer que le sommet de l'iceberg, et de ne retenir que certains des affrontements ouverts entre salariés africains et employeurs étrangers. Le sujet est d'ailleurs inégalement connu, l'essentiel de la documentation disponible concernant les régions industrielles du Bas-Congo et du Haut-Katanga. L'histoire sociale reste à explorer pour de vastes secteurs de l'économie coloniale, depuis les mines du Kasai à l'ouest, jusqu'à celles de l'est et du nord-est, depuis les plantations de la région forestière jusqu'aux fermes et aux élevages de la savane<sup>42</sup>.

L'histoire des mouvements sociaux connus débute au lendemain de la Première Guerre. À ce moment, les principaux conflits du travail furent le fait de salariés blancs. En 1920 en effet, des grèves éclatèrent, parmi les employés européens de la fonction publique, et chez les ouvriers blancs de l'Union minière, au Katanga. Les fonctionnaires blancs en retirèrent le privilège, unique au Congo d'alors, de pouvoir se regrouper dans une association syndicale. Les salariés européens et les ouvriers et fonctionnaires africains ne purent suivre leur exemple qu'au lendemain de la Deuxième Guerre. Quant à la grève de l'Union minière, elle avait été organisée par des ouvriers sud-africains, et elle amena la société à renoncer à tout engagement en Afrique du Sud, soit en africanisant des postes de travail, soit encore en recrutant en Belgique pour les emplois les plus qualifiés. Les grèves violentes du Rand, en 1922, ne firent que renforcer les dirigeants des grandes sociétés dans leur décision de ne pas encourager d'immigration blanche permanente au Congo.

Le syndicalisme étant interdit, les grèves ne pouvaient être que des mouvements spontanés, et ils furent rares dans la période de l'entre-deux-guerres. Exceptionnellement, nous en avons quelques échos. Le milieu du port de Matadi et des marins congolais voyageant sur la ligne d'Anvers était particulièrement surveillé à cause de ses relations avec l'étranger. On signale une grève des dockers à Matadi en 1920, peut-être sous l'influence d'équipes d'ouvriers ouest-africains (*coastmen*) employés sur des navires mouillant

---

42. Cf. F.-X. BASHIZI CIRHAGARHULA, *Paysannerie et salariat agricole rural au Bushi (ancien Territoire de Kabare, Province du Kivu), 1920-1960*, Université de Lubumbashi, 1971, mémoire de licence, inédit.

dans le port<sup>43</sup>. À cette époque, selon la ligne suivie par la III<sup>e</sup> Internationale, les partis communistes européens adoptaient une attitude plus combative sur les questions coloniales. C'est ainsi qu'en Belgique, pour un temps, le Parti communiste consacra certaines analyses à l'évolution économique et sociale du Congo belge : en 1924-1925, les articles consacrés au Congo se sont multipliés dans la presse du Parti. Les polémiques avec les socialistes et les catholiques y occupaient une place importante, même dans des articles consacrés à l'économie politique du Congo, à la concentration, à la prolétarianisation, aux conflits sociaux, etc. Il s'agit en réalité d'une lecture critique, « socialiste », des reportages effectués à cette époque, et notamment de l'enquête menée par le journaliste et homme politique socialiste (ancien ministre) J. Wauters. Dans la perspective communiste, le capitalisme qui se développait au Congo annonçait l'avènement d'une société de classes, suivant à un rythme accéléré la voie tracée auparavant en Europe<sup>44</sup>. La même ligne fut occasionnellement défendue par des représentants du Parti dans des réunions ou publications de la III<sup>e</sup> Internationale<sup>45</sup>.

Ces analyses devenaient plus hésitantes dès qu'il s'agissait d'identifier des points d'appui pour une action révolutionnaire dans la population africaine :

Les Congolais sont-ils actuellement ou virtuellement capables d'actions émancipatrices ? Malgré mes recherches, les renseignements précis restent rares, déformés, obscurs [...]»<sup>46</sup>.

Le kimbanguisme parut toutefois prometteur, et il existe de nombreux indices de l'intérêt des communistes pour ce mouvement, malgré ce qu'ils lui trouvaient de « raciste » et de « primitif »<sup>47</sup>. Le prophétisme kongo était évidemment mal connu en Belgique, d'autant plus que le pays était de tradition catholique, et peu habitué aux mouvements religieux indépendants. Il est probable que les communistes ont été entraînés, comme tant d'autres à cette époque, à prendre position moins en fonction du contexte congolais qu'en fonction des polémiques plus familières entre cléricaux et anticléricaux qui dominaient la politique belge. Dans le même mouvement, retenons les démarches d'un ancien colon, G. Dupont, en vue d'obtenir une révision du

---

43. J. WAUTERS, *Le Congo au travail*, Bruxelles, 1924, p. 217-218.

44. Voir une série de quinze articles publiés par le *Drapeau rouge* (Bruxelles), du 29.03.1924 au 10.04.1925.

45. Cf. J. JACQUEMOTTE, dans *Correspondance internationale* (Berlin, Vienne, Paris), (1928), p. 1344-1345.

46. *Drapeau rouge*, 23.09.1924.

47. « Simon Kimbangu, le martyr de la cause nègre », *Drapeau rouge*, 22.05.1925 ; « Le Kibanguisme, flamme de libération », *ibid.*, 29.05.1925.

procès de Kimbangu. En septembre 1925, devenu membre socialiste du syndicat des employés, il rédigeait un mémoire consacré au prophète, présenté comme le « Ferrer de l'Afrique », martyr de la libre pensée, et terminait par un appel à la libération des déportés politiques kimbanguistes. Dupont était probablement un excentrique, car, en 1921, au cours du procès intenté au prophète, il s'était fait remarquer parmi les commerçants de Thysville acharnés à obtenir l'exécution du prophète. À la suite de son mémoire, les autorités le crurent cependant membre d'un complot communiste, il fit l'objet d'une perquisition et de tracasseries administratives<sup>48</sup>. Le *Drapeau rouge* fit ses gorges chaudes de cet incident, mais, dans les années suivantes, d'autres indices renforcèrent la conviction des milieux conservateurs qu'il existait un lien entre bolchevisme et kimbanguisme<sup>49</sup>.

Interdits d'accès au Congo, les militants communistes devaient se contenter d'interpréter à leur façon des nouvelles assez anodines, ou d'amplifier des rumeurs<sup>50</sup>. Peut-être y avait-il aussi un manque d'intérêt pour ces problèmes lointains : le Parti était tout orienté vers l'agitation locale, mais, en 1931, l'Internationale constatait avec regret que la Belgique et la Tchécoslovaquie étaient les deux seuls pays sans organisation anti-impérialiste<sup>51</sup>. Il faut cependant faire exception pour les efforts de toucher le milieu des marins et équipages congolais.

Les gens de mer offraient en effet des possibilités de propagande, car ils étaient les seuls Congolais autorisés à voyager entre le Congo et l'Europe. Une enquête publiée par le *Courrier d'Afrique* de Léopoldville, à partir du 4 janvier 1934, fut consacrée à « Le Parti Communiste Belge et notre Colonie ». L'étude exposa les efforts du Parti dans le milieu des marins congolais à Anvers et à Matadi. En 1920 déjà, à Anvers, un religieux avait ouvert *Ndako ya Biso* (Notre Maison), foyer pour matelots congolais. La même œuvre fut ravivée en 1929, avec le même responsable, et sous le

---

48. AEB-AA, fonds IRCB, 94 (Affaire Dupont, 1927).

49. À la suite de la réunion du Congrès sur l'Oppression coloniale, on entendit de nouveau l'accusation que le « Komintern appuyait le Kimbanguisme », *Indépendance belge*, 17.03.1927. En 1930, la Sûreté intercepta une lettre de la section belge du Secours rouge international adressée au « Camarade Simon Kimbangu ». KANKU BONA MUDIPANU, « Les communistes belges face au problème de la révolution au Congo belge (1929-1931) : quelques documents inédits », *Likundoli-Enquêtes d'Histoire zaïroise* (Université de Lubumbashi, ronéoté), 1 (1972), p. 18-25.

50. W. MAESSCHALK, « La situation au Congo belge », *Correspondance internationale* (Berlin, Vienne, Paris), (1930), p. 423.

51. Conclusions du 3<sup>e</sup> Congrès de la Ligue contre l'Impérialisme, *Der koloniale und nationale Befreiungskampf*, Berlin, 1931.

patronage de la Compagnie maritime belge<sup>52</sup> : il s'agissait de permettre aux équipages de « se récréer honnêtement tout en échappant à la propagande délétère des communistes »<sup>53</sup>.

En 1935 encore, le *Rapport annuel aux Chambres* signala des « manifestations publiques » organisées à Matadi par une association clandestine de marins licenciés par la CMB. Dans l'atmosphère de rumeurs et de suspicions qui, au Congo, tenait lieu de débats politiques, il est difficile de se prononcer sur la réalité des « cellules communistes » qui auraient été découvertes aux mines de Kilo-Moto en 1932<sup>54</sup>. Une des préoccupations de la Sûreté dans les centres était d'ailleurs d'étouffer dans l'œuf tout mouvement de revendication. Ainsi, à Élisabethville, aux derniers jours de 1934, un responsable de la Compagnie du Chemin de fer du Katanga dénonçait à l'administration les concertations entre « clercs » qui cherchaient à s'opposer à de nouvelles diminutions de salaires. Dans le langage de l'administration, il s'agissait d'insubordination, et les réunions entraînèrent une enquête et l'interrogatoire des « clercs » suspectés par la police<sup>55</sup>.

À l'occasion de la Deuxième Guerre, des troubles sociaux éclatèrent dans différentes entreprises du pays. L'événement le plus marquant et le plus tragique fut la grève des ouvriers noirs dans différents sièges de l'Union minière. En décembre 1941, peu après un mouvement de grève du personnel européen, les ouvriers africains firent grève à leur tour. À la suite d'un mouvement de panique, la troupe ouvrit le feu sur une réunion de grévistes à Élisabethville, faisant 48 morts et 80 blessés<sup>56</sup>. À la fin de la guerre, d'autres grèves éclatèrent aux Chemins de fer des Grands Lacs, à Manono (Géomines), dans le Bas-Congo et à Léopoldville<sup>57</sup>. Le motif immédiat semble toujours avoir été des augmentations de salaire. En définitive, dans un

52. M. STORME, « A. Cruyen », *Biographie belge d'Outre-Mer*, Bruxelles, ARSOM, VI, col. 250.

53. *Courrier d'Afrique* (Léopoldville), 06.01.1934. Un travail récent étudie de manière approfondie la question du communisme au Congo : A.-S. GIJS, *Le pouvoir de l'absent. Les avatars de l'anticommunisme au Congo (1920-1961)*, 2 vol., Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2016. L'ouvrage porte essentiellement sur la période d'après-guerre et sur les composantes politiques de l'anticommunisme colonial.

54. BAKONZI A., *The Gold Mines of Kilo-Moto in Northeastern Zaire*, thèse, University of Wisconsin-Madison, 1982.

55. APK, Affaires intérieures, Affaire Ngonga.

56. B. BAKAJIKA, « Les ouvriers du Haut-Katanga pendant la Deuxième Guerre mondiale », *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale et des Conflits contemporains*, 130 (avril 1983), p. 91-108. Voir aussi J.-L. VELLUT, « Les bassins miniers de l'ancien Congo belge », *Cahiers du CEDAF* (Bruxelles), 7 (1981), p. 60-61 (et les sources qui y sont indiquées).

57. B. JEWSEWICKI, L. KILOLA et J.-L. VELLUT, « Documents pour servir à l'Histoire sociale du Zaïre : Grèves dans le Bas-Congo (Bas-Zaïre) en 1945 », *Études d'Histoire africaine*, v (1973), p. 155-188.



pays aussi fragmenté, il est rare que la « solidarité de classe » l'ait emporté sur les liens régionaux ou ethniques. Les divisions entre statuts différents de la main-d'œuvre étaient d'ailleurs trop profondes pour qu'il en fût autrement. Au lendemain de la Deuxième Guerre, le souvenir des grèves des années précédentes pesa lourdement sur la décision officielle d'autoriser certaines formes de syndicalisme africain.

### *Soldats*

Les mutineries occupent une place à part dans l'étude des résistances. D'une part, on sait combien elles ont joué un rôle important dans l'histoire du pays, mais paradoxalement, seule la mutinerie de juillet 1960 a été clairement dirigée contre le régime colonial, ou plutôt contre toutes les positions qu'il avait maintenues, même après la proclamation de l'indépendance<sup>58</sup>. Les mutineries de l'époque des conquêtes se sont davantage apparentées à des luttes fratricides entre « grandes compagnies », tandis que la mutinerie de Luluabourg, en 1944, évoque une grève armée plutôt qu'un véritable soulèvement.

Cette deuxième mutinerie de Luluabourg est bien connue<sup>59</sup>. À l'origine, on y trouve les craintes largement répandues dans les garnisons du Haut-Katanga et de Luluabourg que les officiers européens se préparaient à éliminer leurs troupes sous couvert de séances de vaccination. C'était un écho déformé des mises en garde maintes fois évoquées dans les milieux coloniaux à l'annonce du retour au Congo des contingents ayant servi à l'étranger. On soupçonnait ceux-ci d'avoir acquis des attitudes indisciplinées au cours de leurs séjours en Éthiopie, en Égypte, au Moyen-Orient.

Le mouvement des militaires fut écrasé dans l'œuf au Katanga, les autorités ayant été alertées par des concertations entre sous-officiers congolais et « clercs » mécontents de leurs conditions de travail. Il résulta de ces réunions le premier manifeste nationaliste congolais. On y reviendra. À Luluabourg en revanche, une partie de la garnison refusa les ordres des officiers et, après quelques hésitations, certains mutins décidèrent de regagner leurs régions d'origine. Leur groupe, connu plus tard sous le nom de leur

---

58. L.F. VANDERSTRAETEN, *De la Force publique à l'Armée nationale congolaise. Histoire d'une mutinerie, juillet 1960*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1985, p. 13.

59. F.A. VANDEWALLE, « Mutineries au Congo belge », *Zaire*, (mai 1947), p. 487-514. J.-L. VELLUT, « Le Katanga industriel en 1944 : malaises et anxiétés dans la société coloniale », dans *Le Congo belge durant la Deuxième Guerre mondiale. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1983, p. 495-523.

chef, constitua la « colonne Kalamushi », qui se mit en route vers le Kasai-Orientale et le nord du Katanga. La colonne se gonfla à ses débuts de porteurs, de curieux d'aventures ou de pillages, etc. Bientôt elle se disloqua en petits groupes qui furent successivement capturés par les autorités.

Brève flambée, cette mutinerie n'en souleva pas moins un climat d'anxiété et de panique dans la population européenne de la région, au Kasai comme au Katanga. Les responsables de la Force publique y virent un signal d'alarme et cherchèrent à en tirer des leçons pour l'avenir. Pour éviter le retour d'incidents semblables, ils s'efforcèrent d'améliorer l'adaptation des officiers blancs à la « psychologie bantu », sans chercher à opérer de réformes fondamentales<sup>60</sup>. Aujourd'hui encore, la mutinerie de 1944 survit dans la mémoire populaire du Kasai : « Nous avons tous failli périr, un lacet était noué pour nous faire disparaître, tous les Noirs, comme des rats. Mais le Dieu du Ciel ne l'a pas voulu. »<sup>61</sup>

## Conscience du phénomène colonial : la vue globale

Malgré la fragmentation de l'État colonial, certains mouvements de résistance ont dépassé l'horizon de milieux particuliers ou de griefs locaux et limités. Nous pouvons suivre cet élargissement dans deux directions : celle des mouvements religieux qui, sous l'inspiration même lointaine du christianisme, avaient une vue d'ensemble des relations entre les Africains et les pouvoirs blancs ; et les débuts d'une conscience politique congolaise, ancêtre direct du nationalisme moderne.

### *Mouvements chrétiens noirs*

Les mouvements religieux de l'Afrique centrale, de même qu'ils revêtent les formes les plus variées, se prêtent à des interprétations multiples. Au-delà de ce foisonnement, les mouvements d'inspiration chrétienne se distinguent par une plus grande permanence et par l'étendue de leur rayonnement. Ici encore, il existe tout un éventail d'interprétations, car ces formes de

---

60. P. TEMPELS, « Philosophie de la rébellion », *Essor du Congo* (Élisabethville), 31.08.1944 ; la Force publique multiplia ce texte et le diffusa comme des directives sur la façon de traiter les soldats.

61. Chanson populaire luba, texte transmis par Libata M., citée dans J.-L. VELLUT, « Le Katanga... », art. cité, p. 495.

christianisme populaire renvoient à des traditions aussi bien africaines qu'européennes et elles se sont développées dans des contextes politiques et sociaux particuliers : inévitablement, les travaux qui leur sont consacrés ont tendance à privilégier une variable. Ces mouvements ont donné une forme symbolique extraordinairement efficace à l'opposition entre mondes noir et blanc, et, de ce point de vue, ils appartiennent à l'histoire des résistances et des espaces de liberté africaine.

Le mouvement kimbanguiste représente sans doute la forme la plus élaborée et la plus durable de christianisme noir. On connaît ce mouvement au moins dans ses grandes lignes<sup>62</sup>. Il s'est développé dans une zone culturelle influencée depuis des siècles déjà par des formes de christianisme populaire<sup>63</sup>. À ses débuts, au lendemain de la Première Guerre, il naît dans une région de conflits chroniques entre protestants et catholiques. Les missions étrangères s'affrontaient par catéchistes interposés, pourrissant ainsi les anciennes traditions de scissions dans les villages, de conflits personnels ou familiaux, etc.

Une riche documentation comprenant de nombreuses sources africaines met en lumière le retentissement du mouvement, en 1921 d'abord, puis dans la période de réveil religieux de 1923-1924. Ces sources permettent de distinguer les milieux sociaux qui ont été touchés par le mouvement. Dans les villages, on peut suivre les tensions entre les prophètes (*ngunza*) d'une part et, face à eux, tous les nouveaux pouvoirs qui encadrent la société villageoise colonisée, les chefs et leurs dépendants (*capitas*, messagers, etc.), les catéchistes se réclamant de telle ou telle mission. Le rôle des professions ambulantes fut important dans la diffusion du mouvement ; ainsi, les commerçants de vivres et de biens importés qui circulaient entre les centres urbains, la ligne du rail, et les plantations des villages. En outre, des métiers ambulants apparaissaient, ainsi des charpentiers et maçons, indices de la transformation de l'habitat dans cette région en pleine évolution et où l'argent commençait à circuler. Les contradictions étaient nombreuses dans ce milieu qui n'était plus vraiment rural. Ressentiments envers l'État qui agit à la demande des missions « pour réduire la résistance des Noirs, et prendre ensuite la terre ». « Nos ancêtres avaient de l'argent à eux, et ils vivaient aussi. » Tensions entre

---

62. W. USTORF, *Afrikanische Initiative. Das Aktive Leiden des Propheten Simon Kimbangu*, Francfort-sur-le-Main, 1975. P. RAYMAEKERS et H. DESROCHE, *L'Administration et le Sacré*, Bruxelles, ARSOM, 1983. W. MACGAFFEY, *Modern Kongo Prophets*, Bloomington, Indiana University Press, 1983. S. ASCH, *L'Église du Prophète Kimbangu*, Paris, Karthala, 1983. DIANGIENDA K., *L'Histoire du Kimbanguisme*, Kinshasa, Éditions Kimbanguistes, 1984.

63. J. THORNTON, « The Development of an African Catholic Church in the Kingdom of Kongo, 1491-1750 », *Journal of African History*, 25, 4 (1984), p. 147-167.

indigènes du Bas-Congo et les immigrants venus de loin, du Haut-Congo, comme salariés des entreprises européennes : à Kinshasa, dans la ville africaine, les rumeurs qui accompagnent les débuts du kimbanguisme annoncent que « les Bakongo chasseront bientôt les Blancs, que les indigènes du Haut-Congo pourront retourner chez eux ». Relations de concurrence entre petites entreprises ou factoreries africaines et commerce européen : le marché des vivres, la petite industrie et le commerce représentaient un enjeu économique considérable dans cette région qui devenait l'hinterland de Kinshasa.

Toute évocation du contexte du kimbanguisme naissant doit également tenir compte des tensions entre les différentes branches des pouvoirs coloniaux. En réalité, les rivalités entre missions, entre services de l'État, entre commerçants, les jalousies entre nationalités, sont autant de facteurs européens qui ont lourdement pesé sur le destin du kimbanguisme. Ces variables expliquent les alternances de tolérance et de sévérité vis-à-vis du mouvement, et finalement le triomphe d'une politique répressive qui a fortement influencé l'évolution du prophétisme kimbanguiste.

Au point de départ, la prédication de Kimbangu a provoqué des réactions hésitantes de la part de l'administration. Il y eut de la part des pouvoirs européens un sentiment d'impuissance et de paralysie devant un mouvement de masse, non violent, géographiquement circonscrit à la région de Bangui, mais puissant et efficace par son retentissement : « le Bas-Congo a l'impression d'être dans son droit, ce qui est une grande force », écrit un ingénieur du chemin de fer. La politique de répression triompha pour un temps, à partir d'août 1921, et elle aboutit à l'arrestation de Kimbangu. Une image inoubliable de cette époque est celle de l'entrée de Kimbangu à Thysville : prisonnier, gardé par une petite troupe, elle-même entraînée par un fleuve humain chantant des hymnes.

Parmi les pages sombres de cette histoire figure la parodie de procès où Kimbangu affronta un tribunal militaire sans l'appui d'un avocat. La condamnation à mort était politique, et, on le sait maintenant, fut décidée d'avance. Ce fut le sang-froid de la magistrature civile qui fit surseoir à l'exécution en attendant un recours en grâce : celui-ci fut accordé par le ministre Franck. Une délégation de la mission baptiste anglaise, rivale des kimbanguistes, s'était rendue discrètement à Bruxelles pour appuyer une demande de clémence<sup>64</sup>. Kimbangu fut transféré à Stanleyville et de là à Élisabethville, accueilli tout au long de son voyage par des foules de sympathisants. À la prison d'Élisabethville, c'est un geôlier sadique qui l'attendait<sup>65</sup>. Kimbangu ne devait plus quitter cette prison avant sa mort, trente ans plus tard. En

---

64. PRO, FO 371/6973.

65. *L'Afrique belge*, 01.03.1926, p. 5.

l'exilant du Bas-Congo, n'était-ce pas déjà une forme de mort qui lui avait été infligée ?

L'arrestation de Kimbangu ne mit pas fin au mouvement qui s'implanta profondément dans le Bas-Congo, en particulier dans les régions sous influence des missions baptistes, anglaises et américaines (BMS et ABFMS). Celles-ci souffrirent d'ailleurs dans leur expansion, à la différence des missions suédoises (SMF) plus prêtes à accueillir des manifestations nouvelles de l'esprit chrétien<sup>66</sup>. Après une période de tolérance, la politique coloniale redevint répressive à partir de 1925. À l'origine de ce revirement, on trouve un puissant mouvement de réveil kimbanguiste, mais peut-être davantage encore la pression de certaines missions catholiques déterminées à réduire l'influence anticléricale dans l'administration, et à briser l'implantation protestante dans la région. Des raisons internes aux pouvoirs coloniaux expliquent donc le regain d'une politique de répression, ainsi que le montrèrent de nombreuses relégations dans les régions de l'Équateur et du Kasai-Lukenie. Des chiffres fantaisistes sont parfois avancés : peut-être y eut-il 3 000 relégués « politiques et religieux » pour l'ensemble du Congo en 1944. Ce chiffre global comprenait sans doute une majorité de kimbanguistes et doit être augmenté du nombre de ceux qui avaient été relégués, mais qui étaient décédés soit en cours de route soit durant leur exil<sup>67</sup>. Ces mesures ne réussirent d'ailleurs pas à briser la résistance intellectuelle du Bas-Congo. Au contraire, elles assurèrent une diffusion du kimbanguisme en dehors des régions d'où il était originaire.

Avant la fin du régime colonial, les mouvements prophétiques kongo ne furent jamais constitués en Église. Ils se sont plutôt présentés comme des courants d'inspiration chrétienne, peu structurés, se rassemblant de manière souvent éphémère autour de prophètes, ou *ngunza*. On connaît des mouvements « ngunzistes » dans le Bas-Congo des années 1930, et certains ont acquis un caractère plus durable. Ainsi, le mouvement inspiré par Simon Mpadi, fondateur en 1939 de la Mission des Noirs. Celle-ci est issue d'une scission au sein de l'Armée du Salut, et elle rassembla rapidement plusieurs milliers de fidèles dans la région au nord de Madimba, dans le Bas-Congo. Mpadi fut arrêté, et connut une vie aventureuse, où se succédèrent évasions et arrestations. En novembre 1940, alors qu'il était relégué à Befale, dans l'Équateur, la censure saisit une lettre qu'il adressait à ses fidèles. Ce

---

66. MUNAYI M.-M., « La contribution du Kimbanguisme à la consolidation du christianisme au Bas-Congo », *Zaire-Afrique*, 121 (1978), p. 15-28.

67. ID., « La déportation et le séjour des Kimbanguistes dans le Kasai-Lukenie (1921-1960) », *Zaire-Afrique*, 119 (1977), p. 555-573. Je reviens plus loin (5<sup>e</sup> partie, chap. 14) sur l'univers flou des relégations dans le régime colonial belge.

document inédit est sans doute le premier texte connu de Mpadi. On y retrouve quelques-uns des thèmes caractéristiques du prophétisme kongo :

Ce que nous voyons n'est que le début de la guerre du Congo [...]. Ceux qui viendront, ceux-là combattront et vaincront et prendront ce pays du Congo pour le tenir. Ces rois qui sont étrangers [...] sont consacrés par Dieu pour la guerre et la victoire ; de même qu'il a vaincu en Europe, ainsi aussi Dieu le fera vaincre ici au Congo.

Alors commencera un temps d'épreuves pour les Noirs : les épreuves sont énumérées, parmi elles, des injections qui rendront les forces de la jeunesse, mais seulement à ceux qui renonceront à Dieu. Ou encore, des mariages avec des Européennes, tandis que de nombreuses femmes noires seront abandonnées, ce qui sera interdit à ceux qui appartiennent au Sauveur. Le roi étranger ouvrira des ateliers pour faire travailler les Noirs à produire les biens que nous voyons dans les magasins :

Quand ce roi étranger aura pris le Congo, il donnera le moyen aux Noirs qui sont en Amérique de revenir dans leur pays qui est le leur, le pays du Congo. Les Américains seront ramenés dans ce pays de Congo par le règne du roi allemand [...] <sup>68</sup>.

Le mouvement kitawala, dérivé du Watch Tower, est le seul mouvement religieux qui ait été comparable par son ampleur au kimbanguisme<sup>69</sup>. Il existe sans doute certaines parentés entre deux mouvements qui ont chacun incorporé des conceptions anciennes de l'opposition entre le Bien et le Mal, entre le royaume de la puissance terrestre et le royaume de la vraie vie et des élus. Tout dans les pratiques séparait cependant le kimbanguisme du kitawala. Celui-ci s'est présenté comme une succession de vagues de baptêmes et de réveils religieux, et il s'est ouvertement déclaré hostile à l'État. Les premiers signes en sont apparus au Katanga, à partir de 1925 (mouvement Mwana Lesa)<sup>70</sup>. Dans les années suivantes, le kitawala se répandit sous des formes variées, si bien qu'il serait sans doute plus exact de parler de mouvements,

68. Traduction française d'un original kikongo, Befale, 30 novembre 1940, Pedler Papers, Mss. s. Afr. 1718, Rhodes House, Oxford. Je remercie Sir Frederick Pedler de m'avoir autorisé à consulter ce fonds. Cf. aussi B. VERHAEGEN et W. MACGAFFEY, *Courrier africain du CRISP*, Bruxelles, 80-81 (15 octobre 1968). M. SINDA, *Le Messianisme congolais*, Paris, Payot, 1972.

69. Cf. MWENE-BATENDE, *Mouvements messianiques et protestation sociale*, Faculté de théologie catholique, Kinshasa, 1982.

70. « Mouvements religieux dans la région de Sakania (1925-1931) », *Enquêtes et Documents d'Histoire africaine* (Louvain-la-Neuve), 5 (1983).

répartis sur un spectre très étendu. À une extrémité, on trouve des mouvements fortement imprégnés de traditions locales de lutte contre la sorcellerie. D'autres étaient plus proches des traditions originelles du Watch Tower. Des groupes locaux de croyants étaient placés sous l'autorité d'une hiérarchie d'anciens, eux-mêmes mis en place par des missionnaires africains, émissaires souvent autonomes des avant-postes du mouvement, en Afrique du Sud, ou dans les Rhodésies. Considéré sous l'angle géographique, le mouvement kitawala du Congo s'inscrit en effet en prolongement des missions Watch Tower dans les milieux touchés par l'industrialisation de l'Afrique australe. Au prix d'une certaine schématisation, on peut situer les communautés kitawala dans la zone d'expansion de la langue swahili dans le sud et l'est du Congo.

Les principales vagues Watch Tower ont atteint Élisabethville et la région avoisinante du Haut-Katanga à partir de 1931, entraînant des milliers de baptêmes. La révolte de Masisi, qui éclata dans le nord du Kivu en 1944, eut comme proche occasion une vague de mécontentement contre les impositions en caoutchouc, mais elle s'exprima dans le langage du kitawala<sup>71</sup>. La plasticité du mouvement, sa propension à prendre des formes violentes, tiennent peut-être tout autant aux caractéristiques propres du kitawala qu'à celles des sociétés où il s'est implanté. Cependant, si on en juge par la vaste documentation rassemblée à son sujet par les autorités coloniales, le kitawala fut visiblement considéré comme un ennemi redoutable de l'État. Sur des registres différents, la force tranquille et insaisissable du prophétisme kongo à l'ouest, et le kitawala, imprévisible et anarchisant à l'est, ont constitué deux défis dont les pouvoirs coloniaux ne vinrent jamais à bout.

### *Les débuts du nationalisme congolais et les mouvements de conscience noire (1919-1921)*

Au moment où l'appareil d'État colonial se développait au Congo, certains vestiges des premiers temps de la colonisation n'avaient pas entièrement disparu. Il restait encore des traces d'une politique moins rigide à l'égard des séjours de Congolais en Belgique. Avec le temps, leurs voyages furent de plus en plus sévèrement réglementés. Dans les années 1910-1920, il existait cependant encore une petite communauté congolaise établie en Belgique. L'État avait certes interrompu assez tôt l'expérience tentée dans les années 1890, qui avait amené des jeunes Congolais, garçons et filles, étudier

---

71. M. LOVENS, « La révolte de Masisi-Lubutu », *Cahiers du CEDAF* (Bruxelles), 3-4 (1974).

dans des maisons religieuses flamandes<sup>72</sup>. Des particuliers avaient continué à introduire en Belgique des jeunes gens qui y poursuivaient des études et éventuellement restaient un certain temps sur place. Au lendemain de la Première Guerre, des « combattants et civils natifs du Congo » fondaient à Bruxelles une Union congolaise<sup>73</sup>. Une association du même nom fut encore fondée en 1937, elle comptait à cette époque une centaine de membres.

L'Union congolaise semble avoir surtout fonctionné comme une association d'entraide, sous la tutelle vigilante des milieux coloniaux. Ceux-ci la figèrent dans le rôle d'un groupement de vieux serviteurs « remplis de respect pour leurs anciens chefs d'Afrique »<sup>74</sup>. Cette image paternaliste ne convient cependant pas au groupe tel qu'il existait au début des années 1920. En août 1920, l'association remettait une pétition au Parlement belge, protestant contre la mortalité dans les prisons du Congo, et demandant l'élection d'« indigènes » au Conseil consultatif du Congo-Kasaï, province dont faisait partie le Bas-Congo<sup>75</sup>.

Cette démarche ne doit pas nous étonner, car le secrétaire de l'Union congolaise, Paul Panda Farnana, a pu être décrit comme l'ancêtre du nationalisme congolais<sup>76</sup>.

Auteur proluxe de correspondances aux journaux, Panda participa activement au premier Congrès colonial belge, en 1920. Ses écrits, récemment rassemblés, permettent de suivre une pensée moderniste où revient le thème de l'association des Congolais à la direction politique de leur pays. Panda proposait notamment la formation d'un « Conseil congolais » au sein du Conseil du Gouvernement, organe consultatif blanc qui siégeait alors auprès du gouverneur général. Son souhait ne devait se réaliser qu'au lendemain de la Deuxième Guerre. Les correspondances de Panda aux journaux le

72. A. ROEYKENS, « L'œuvre de l'éducation des jeunes Congolais en Belgique, 1888-1899 », *Nouvelle Revue de Science missionnaire* (Beckenried), XII, 3 (1956), p. 175-189.

73. Une photographie du groupe de l'Union congolaise, datée du 01.07.1921, est reproduite dans W.E.B. DU BOIS (éd.), *Crisis*, New York, novembre 1921, p. 11. On y reconnaît F. Panda et un Européen non identifié parmi 17 Congolais.

74. *Bulletin de l'Association des Vétérans coloniaux*, janvier 1946, p. 10-11.

75. J.E.T. PHILIPS, « The Tide of Colour. Pan-Africa and Anti-White », *Journal of the African Society*, XXI (1921), p. 129-135.

76. F. BONTINCK, « Mfumu Paul Panda Farnana, 1888-1930. Premier (?) nationaliste congolais », *La Dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier*, Kinshasa, CIAF, 12-16 décembre 1978, Paris, 1980, p. 591-610. Mathieu Zana Etambala a consacré plusieurs essais à la figure de Panda Farnana. Je retiens ici : M. ZANA A. ETAMBALA, « Ce que Paul Panda Farnana a dit et écrit », *Échos de Bwamanda*, septembre 1983 (ronéoté), « La Tribune congolaise du Mfumu Paul Panda Farnana », *ibid.*, octobre 1984 et surtout, récemment, « Panda Farnana, le roi Albert I<sup>er</sup> et la question de la méthode éducative afro-américaine pour le Congo : 1911-1921 », *Museum Dynasticum* (Bruxelles), 27, 1 (2015), p. 25-47.



montrent aussi préoccupé de l'amélioration des conditions matérielles de la population du Congo, santé, démographie, instruction, et de la satisfaction de ses besoins fondamentaux. Ces textes ne peuvent cependant être lus aujourd'hui qu'en tenant compte de l'autocensure qui était imposée par le climat d'intolérance régnant alors dans une Belgique en proie à la fièvre nationaliste. C'est ainsi qu'il convient de lire le seul texte connu où il se soit intéressé à Simon Kimbangu. Panda suggérait qu'il ne fallait pas répondre au prophète par la violence, mais plutôt en le convainquant des buts humanitaires de la colonisation<sup>77</sup>.

Panda revint au Congo en 1929 ; il mourut l'année suivante, isolé, à Nzemba, son village natal, dans la région du Bas-Fleuve Congo.

Les idées qu'il avait défendues nous renvoient à un milieu particulier, celui des commerçants, artisans, catéchistes, etc., qui, au Congo, ont formé un vivier où sont apparues les sensibilités nationalistes des générations nouvelles. Cette période des débuts nous renvoie aussi à un contexte plus large, celui de l'éveil d'une conscience noire perceptible au cours des années 1920, à travers toute la diaspora africaine et afro-américaine, aux Antilles, en Amérique, aussi bien qu'en Afrique et même en Europe. Les débats qui agitaient à ce moment les communautés noires des États-Unis, et en particulier la question du terrorisme raciste<sup>78</sup>, eurent des répercussions au Congo belge où, dès les premiers temps de la colonisation, l'influence américaine avait revêtu des formes variées.

Le facteur afro-américain est particulièrement important pour notre sujet, et s'inscrit dans une longue tradition qui intéresse aussi bien d'autres régions de l'Afrique. L'influence noire américaine inclut l'implantation de missions, des courants d'idées, des projets éducatifs, etc. Dès les partages coloniaux, les méthodes d'éducation qui avaient été développées dans le Sud des États-Unis et au Liberia suscitèrent un vif intérêt, car on y vit un précédent applicable aux colonies d'Afrique. Léopold II lui-même s'était fréquemment référé à l'expérience du Liberia, et l'idée resta dans l'air en Belgique : à Bruxelles, en 1888, un jeune sociologue, P. Otlet, proposait un programme de modernisation de l'Afrique sous la direction de Noirs américains. Le titre de sa brochure, *L'Afrique aux Africains*, se faisait l'écho d'idées répandues alors aux États-Unis, dans la diaspora noire<sup>79</sup>. À la même époque, une Église du Sud des États-Unis fondait une mission au Congo, l'APCM (American

---

77. *Notre Colonie*, 14.10.1924, p. 197.

78. *Crisis* publia un relevé des 3 436 lynchages commis aux États-Unis entre 1889 et 1921, dont 59 en 1921 (février 1922, p. 168-169).

79. Cf., dix ans plus tard, Joseph BOOTH, *Africa for the Africans*, Baltimore, 1897 ; le slogan est probablement plus ancien encore. G. SHEPPERSON et T. PRICE, *Independent African*, Édimbourg, University Press, 1958, p. 504, note 158.

Presbyterian Congo Mission), et envoyait deux missionnaires, un Blanc et un Noir, y établir une station. L'APCM au Kasai ainsi que l'ABFMS au Bas-Congo (American Baptist Foreign Mission Society) s'appuyèrent explicitement sur le modèle d'enseignement pratique, professionnel, développé aux États-Unis, à Hampton et à Tuskegee : l'école de Kimpese fut un symbole de cette orientation. Le modèle éducatif de l'*industrial education* était bien connu dans les métropoles des colonies d'Afrique et d'Asie, et notamment en Belgique<sup>80</sup>. Le futur ministre des Colonies, L. Franck, visita Tuskegee avant la Première Guerre, tout comme Leplae, directeur du Service de l'Agriculture coloniale, deux hommes qui exercèrent une profonde influence sur le développement du pays dans les années 1920.

Il est de bon ton aujourd'hui de souligner les aspects paternalistes, « oncle Tom », du modèle de Tuskegee, mais les choses étaient moins claires à l'époque. Marcus Garvey projeta un moment de s'inspirer de ce modèle, pour l'introduire à la Jamaïque, et Franck, quoi qu'on en dise, a explicitement récusé les implications racistes de ce projet éducatif<sup>81</sup>.

Cet intérêt pour l'implantation au Congo du modèle pédagogique afro-américain s'accompagnait d'une inquiétude toujours en éveil. En 1920, le gouverneur général du Congo ne cachait pas ses craintes à l'annonce de l'arrivée prochaine d'une mission de la Phelps-Stokes Foundation. Jesse Jones, qui dirigeait la mission, était un Américain de souche irlandaise. Il était passé à Bruxelles avant de se rendre au Congo, et il s'était employé à rassurer ses interlocuteurs belges, en les mettant d'ailleurs en garde contre les mouvements « radicaux », dont celui de W.E.B. Du Bois<sup>82</sup>. Les instructions de Franck illustrent cependant les ambiguïtés de la politique coloniale :

Nous avons dès le début formulé une réserve catégorique en ce qui concerne l'envoi d'instituteurs noirs d'Amérique dans des écoles fondées ou à fonder chez nous. Rien ne nous garantit, en effet, que les Noirs sortis de Tuskegee ou de Hampton n'inculqueraient pas à nos indigènes des idées très avancées, et ne sont pas eux-mêmes affiliés à des organismes pan-nègres dont

80. Cf. Harry JOHNSTON, *The Negro in the New World*, Londres, 1911. O. BUYSE, « L'éducation d'une race. Instructions pour arriérés ethniques », dans ID., *Méthodes américaines d'éducation générale et technique*, Paris-Charleroi (3<sup>e</sup> éd.), 1908, p. 561-614.

81. L. FRANCK, *Le Congo belge*, tome I, Bruxelles, 1930, p. 334-335. Cf. P. SERUFURI HAKIZA, *op. cit.*, p. 348-369 (la citation raciste qu'il attribue à Franck est forgée de toutes pièces, p. 368).

82. Le secrétaire du roi Albert, M.-L. Gérard, note (21.06.1921) que, « pour M. Jones, Du Bois est un bolchéviste », APR, Papiers M.-L. Gérard, 4/22.

l'infiltration chez nous pourrait être dangereuse. M. Jesse Jones nous a donné toutes assurances à cet égard<sup>83</sup>.

La collaboratrice de Du Bois, Jessie Fausset, a évoqué dans ses souvenirs la réaction spontanée de Panda concernant une éventuelle collaboration des Noirs américains au progrès de l'enseignement au Congo : la Belgique ne le permettrait jamais, « *the colored Americans are too malins (clever)* »<sup>84</sup>.

L'attitude compréhensive qui fut recommandée pour l'accueil de la mission Phelps-Stokes s'explique d'ailleurs par des considérations politiques. Sur le plan économique aussi, l'heure était aux bonnes relations avec les États-Unis, à un moment où il était question d'étendre à l'Angola la collaboration étroite d'entreprises belges et américaines, déjà bien établie au Kasai. Jesse Jones publia d'ailleurs un rapport positif sur l'administration du Congo belge<sup>85</sup>.

La politique d'isolement menée par l'administration coloniale n'en fut pas moins poursuivie avec obstination, mais, comme nous le verrons, avec des résultats mitigés. Vers la même époque, en effet, la colonie fut touchée par plusieurs débats qui agitaient le monde afro-américain, et au-delà, toute l'intelligentsia noire, dans la diaspora aussi bien qu'en Afrique même. Les congrès pan-africains et le mouvement garveyiste eurent des retombées qui méritent d'être esquissées.

Le mouvement des congrès pan-africains nous renvoie à son inspirateur, W.E.B. Du Bois, connu pour son rôle dirigeant dans la NAACP (National Association for the Advancement of Colored People). En collaboration avec Blaise Diagne, député du Sénégal à l'Assemblée nationale française, et malgré les réticences du président Wilson, Du Bois réussit à réunir un congrès pan-africain, à Paris, en février 1919. Cette réunion s'inscrivait dans l'élan de conscience noire qui avait suivi la participation d'environ 200 000 soldats noirs américains à la campagne de France. Les protestations de l'Allemagne contre l'utilisation en Europe de troupes « de couleur » ont contribué à renforcer le besoin d'affirmation des Noirs<sup>86</sup>.

---

83. Correspondance du 20.05.1920, AA, A II (1375).

84. *Crisis*, novembre 1921, p. 13.

85. T.J. JONES, *Education in Africa. A Study of West, South, and Equatorial Africa (...)*, New York, Phelps-Stokes Education Fund, s.d. (1922), p. 248-289 ; résumé dans : *Congo* (1921), II, p. 162-175. E.H. BERMAN, « American Influence on African Education: the Role of the Phelps-Stokes Fund's Education Commissions », *Comparative Education Review*, XV, 2 (1971), p. 132-145.

86. Au cours de la campagne, 1 400 Noirs américains avaient reçu des galons d'officier, mais aucun n'avait été diplômé de West Point depuis 1889. *Negro Year Book. An Annual Encyclopedia of the Negro, 1921-1922*, Alabama, Tuskegee Institute, 1922, p. 193.

Un des rares comptes rendus qui nous soient parvenus sur cette réunion inclut le Congo belge parmi les régions représentées, mais nous n'avons pas trouvé trace d'une quelconque délégation<sup>87</sup>.

En 1921, Du Bois prépara une deuxième session du Congrès. Il s'enquit auprès d'un correspondant belge, L. Hennebicq<sup>88</sup>, de la possibilité de l'organiser à Bruxelles, si possible sur invitation du roi et du gouvernement. Ce fut finalement une invitation de P. Otlet qui le décida à tenir une réunion au Palais Mondial à Bruxelles<sup>89</sup>.

Ce dernier était un visionnaire qui avait envisagé un régime international pour l'Afrique, à la direction duquel seraient associés des Noirs tant d'Amérique que d'Afrique elle-même. Il était de ceux qui avaient cru à l'entreprise de Léopold II en laquelle il avait vu une manifestation « chrétienne et humanitaire ». Selon lui, les désenchantements qui suivirent n'étaient pas avant tout dus au roi. De toute manière, ils ne lui firent pas abandonner ses vues sur l'avènement d'un nouvel ordre mondial qui inclurait le développement de l'Afrique moderne<sup>90</sup>. Rêvant de voir Bruxelles devenir la capitale du monde et, pour commencer, d'une future Société des Nations, Otlet se consacra aux débuts d'un Musée international qui, à partir de 1914, rassembla des collections dans une aile des bâtiments du Cinquantenaire. Après la guerre, les lieux reçurent le nom de Palais Mondial et plus tard de Mundaneum. Les projets étaient grandioses, car Otlet y voyait l'amorce d'une

---

87. M. DELAFOSSE, « Le Congrès Panafricain », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1919 (suppl. 3-4), p. 53-59. E. DOS SANTOS, *Pan-Africanismo de ontem e de hoje*, Lisbonne (édit. 1968), p. 79-84.

88. L. Hennebicq (1871-1940) était un juriste avec des intérêts coloniaux et internationaux ; en sympathie avec Élisée Reclus, il fut co-fondateur de l'Université nouvelle, ce qui explique peut-être sa curiosité pour les congrès organisés par Du Bois. Cf. G. ARONSTEIN, « L. Hennebicq », *Biographie nationale*, vol. 30, Bruxelles, 1959, cols 451-458.

89. P. Otlet (1868-1944) fut l'auteur de nombreux projets en avance sur son temps. On lui reconnaît aujourd'hui d'avoir été le précurseur d'un système mondial d'échange de l'information. Son nom, ainsi que celui de son ami Henri La Fontaine, intellectuel et homme politique socialiste, Prix Nobel de la Paix, furent associés à la pensée internationaliste. Depuis 1920, le Palais mondial où fut reçu le Congrès pan-africain préfigurait un projet de Cité mondiale, territoire qui aurait abrité un jour la SDN, voire même un futur gouvernement mondial. Cf. G. LORPHEVRE, « P. Otlet », *Biographie nationale*, vol. 34, suppl. 4-2, Bruxelles, 1964, cols 545-568. A. WRIGHT, *Cataloging the World. Paul Otlet and the Birth of the Information Age*, Oxford, Oxford University Press, 2014.

90. P. OTLET, *L'Afrique aux Noirs*, Bruxelles, 1888. H. La Fontaine était un membre en vue de la franc-maçonnerie belge. Issu du milieu catholique, P. Otlet partageait les idéaux de son ami, mais nous n'avons pas connaissance d'une affiliation maçonnique. Panda dont question ci-dessous était chrétien mais disposait d'appuis dans les milieux humanistes hors de l'Église. Mundaneum, Mons, fonds Henri La Fontaine, 066.

Cité internationale qui regrouperait collections, informations, université, centre de réunions, etc. Le destin en décida autrement, car tous ces projets s'effondrèrent successivement de 1920 à 1940.

En 1921, les espérances étaient encore grandes et le Palais Mondial abrita une session du congrès panafricain prévu par Du Bois. Paul Otlet et son ami proche, Henri La Fontaine, en furent les organisateurs locaux, au nom d'un comité belge « Les Amis des Noirs ». Ils y associèrent en particulier Paul Farnana Panda, Congolais établi à Bruxelles et déjà connu de Du Bois. Volontaire et prisonnier de guerre, Panda avait acquis une certaine notoriété en Belgique grâce à ses interventions au nom de la petite colonie congolaise qui y était établie. Depuis la fin de la guerre, il s'était fait l'avocat d'un ambitieux programme de réformes politiques et éducatives au Congo même. L'approche du Congrès et ses relations fraîchement nouées avec Du Bois et Otlet l'encouragèrent à se montrer plus explicite dans ses revendications qui incluaient l'envoi en Europe de « sujets d'élite », alors que la colonie n'avait jusqu'alors connu qu'un « esclavage mitigé »<sup>91</sup>.

Le II<sup>e</sup> Congrès pan-africain tint en définitive trois sessions successives, à Londres, Bruxelles et Paris. La première session, celle de Londres, réunit à la fin août 1921 des participants anglophones, noirs pour la plupart, auxquels s'étaient joints quelques sympathisants anglais. Le Congrès se déplaça alors à Bruxelles (en avion !). La réunion de Bruxelles, peu étudiée jusqu'à présent, retiendra particulièrement notre attention<sup>92</sup>.

En Belgique, le climat dans lequel évolua la réunion ne peut être décrit comme favorable. Une note du roi Albert, remontant à la période de l'invitation, résume l'attitude officielle : « ne pas encourager, ne pas repousser si on insiste – être très prudent »<sup>93</sup>. Ces réserves s'expliquent par le contexte général d'une époque où les menaces politiques semblaient s'accumuler contre le régime colonial belge.

Les débuts de 1921 avaient en effet été marqués par la révolte du Sankuru. En juin, des rumeurs persistantes avaient fait état de troubles, cette fois à Kinshasa. Un journal des milieux d'affaires d'Anvers multiplia les articles qui

91. Mundaneum, Mons, fonds Paul Otlet, 816. Je note que la littérature consacrée à Otlet n'évoque guère l'épisode panafricain. Correspondances entre Du Bois et Panda dans M. ZANA A. ETAMBALA, 2015, art. cité.

92. E. DOS SANTOS, *op. cit.*, p. 87-89. I. GEISS, *The Pan-African Movement*, Londres, Methuen, 1974, p. 240-248. G. VERVOLET, dans *Notre Colonie*, septembre 1921, p. 192-195. Col. BERTRAND, *ibid.*, octobre 1921, p. 207-209. J. ROUSSEAU, « Le Congrès pan-nègre. La leçon de cette réunion », *Belgique maritime et coloniale*, 37, 11.09.1921, cols 750-756. *Congo*, 1921 (II), p. 568-578. Jessie FAUSSET, « Impressions of the Second Pan-African Congress », *Crisis*, novembre 1921, p. 12-18. *Correio de Africa* (Lisbonne), 22.09.1921.

93. Note du 09.02.1921, APR, Papiers M.-L. Gérard, *loc. cit.*

maniaient l'amalgame entre une « révolte à Kinshasa », des menées afro-américaines inspirées par Garvey, le projet de Congrès pan-africain, l'influence de Moscou... et Panda : « naturellement c'est le nègre Panda qui nous amène tout ce jazz-band qui chantera sur l'air de Moscou »<sup>94</sup>.

Les rumeurs de tensions à Kinshasa furent promptement démenties par le gouverneur général intérimaire, Martin Rutten<sup>95</sup>, mais le bruit s'était répandu à l'étranger. Lors de son voyage au Congo en 1925, R.L. Buell évoqua encore l'épisode de juin 1921 où, dit-il, les rues de la « cité » avaient été garnies de mitrailleuses, dans la crainte d'une marche des kimbanguistes sur la capitale<sup>96</sup>. Peut-être y a-t-il eu dans ce récit une confusion avec la rafle qui fut effectivement opérée à Kinshasa, mais en juillet 1921, contre les milieux soupçonnés de sympathies kimbanguistes. L'enquête mit au jour les liens qui existaient entre la ville et Kamba, centre du prophétisme kimbanguiste. Elle releva également les signes de sensibilité nationaliste dans le milieu de la « cité », mais sans établir aucun lien avec le garveyisme.

Si l'affaire de Kinshasa appartient au domaine de l'intoxication par fausse rumeur, elle n'en révèle pas moins le climat d'excitation qui agitait à ce moment les milieux « colons » du Congo belge. On a vu dans quelle atmosphère échauffée était menée la lutte contre le kimbanguisme. À Thysville encore, un événement symbolique remonte à la même année 1921. Un administrateur colonial français, en uniforme, s'était vu refuser l'accès d'un hôtel interdit aux « personnes de couleur »<sup>97</sup>. Il s'agissait de Félix Éboué, Guyanais d'origine, futur collaborateur de la *Revue du Monde noir*, et qui devait occuper les plus hautes fonctions en AEF.

C'est donc dans un climat d'antagonisme entre consciences blanches et noires que se réunit le Congrès pan-africain de Bruxelles. Les participants furent accueillis le 31 août 1921, sous les auspices d'un Comité belge « Les Amis des Noirs », par ailleurs inconnu, et, bien sûr, d'Otlet et de La Fontaine. Le ministère des Colonies n'était pas représenté, sinon officieusement ; il avait multiplié les consignes de réserve. Il apparut rapidement que la présence de nombreux coloniaux belges pesait sur les débats : le général C. Gillain, ancien des « campagnes arabes », dans un uniforme chamarré, figurait parmi les participants les plus inattendus. Panda et les membres de l'Union congolaise assistèrent au Congrès, Panda comme membre du bureau. Il fut

94. *Le Neptune* (Anvers), 14, 25 et 28.06.1921. P. DAYE, « Le mouvement pan-nègre », *Le Flambeau* (Bruxelles), juillet 1921, p. 359-375.

95. *La Nation belge* (Bruxelles), 25.06.1921.

96. R.L. BUELL, *The Native Problem in Africa*, vol. II, New York, MacMillan, Harvard University et Radcliffe College, 1928, p. 604.

97. AEB, AF-1-1 (correspondance du 04.11.1921). Une aventure semblable arriva à Kinshasa, en 1917, au futur romancier René Maran.

d'ailleurs le seul à prendre une part active aux débats, le silence des autres Congolais renforçant le sentiment de gêne qui s'installa peu à peu au cours de cette session.

Panda se fit l'avocat de l'égalité des races. Il dénonça les protestations allemandes contre l'utilisation de contingents « de couleur » parmi les troupes d'occupation. Retenons aussi sa proposition que la SDN fasse appel à des représentants noirs pour surveiller l'administration des mandats. En bon Mukongo, il brossa un historique de l'ancien Kongo, rappelant que, au XVI<sup>e</sup> siècle, des ambassadeurs du royaume avaient été reçus à Lisbonne et à Rome. Enfin, il demanda que l'État colonial et l'Église fassent dorénavant appel à des cadres congolais.

Les débats furent dominés par le conflit qui apparut rapidement entre deux tendances. D'une part, celle qui était représentée par Du Bois, appuyé par les anglophones, et qui demandait que soit entérinée par l'ensemble du Congrès une déclaration adoptée par la session de Londres. Impatient d'obtenir des droits politiques et sociaux pour les Noirs, en Amérique comme en Afrique, engagé aux États-Unis dans une lutte d'influence avec Garvey, Du Bois inquiétait les représentants de langues française et portugaise. Ceux-ci étaient associés à l'*establishment* colonial, et parmi eux, B. Diagne, député, et les deux délégués de la *Liga Africana* de Lisbonne, José de Magalhães, professeur à l'École de Médecine tropicale de Lisbonne et candidat député, et Nicolau dos Santos Pinto, grand propriétaire terrien à São Tomé, et résidant lui aussi à Lisbonne. Pour ces grands bourgeois, la voie des réformes passait par la fidélité à la métropole. Le paradoxe voulait que la déclaration de Londres, de manière assez spécieuse, absolvait la France, l'Espagne et le Portugal de toute pratique raciste, tandis que la Grande-Bretagne était durement critiquée sur ce point<sup>98</sup>. Il ne s'en dessina pas moins une tendance « latine », hostile à Du Bois.

C'est à cette tendance que se rallia Panda. Grâce notamment à Paul Otlet et à Blaise Diagne, député du Sénégal à l'Assemblée nationale, une résolution de la session de Londres critiquant la politique coloniale belge mais encourageant ses projets de réforme ne fut pas retenue par la session de Bruxelles. Une nouvelle résolution, avancée par Otlet, s'en tint à la mise sur pied d'un organisme récoltant et diffusant des données concrètes sur le passé et le présent de la « question noire » dans les différents territoires coloniaux. Aujourd'hui encore ses termes gardent un accent prophétique : considérant « qu'une civilisation universelle ne saurait être bien ordonnée si elle doit continuer de s'encombrer d'un "ballast" de plus de 200 millions d'êtres

---

98. *West Africa*, 10.09.1921.

humains laissés dans l'ignorance et maintenus dans l'incapacité économique »<sup>99</sup>.

Cette victoire fut de pure forme, car la session de Paris devait autoriser Du Bois à déposer sa déclaration à Genève, auprès de la Société des Nations. Sur le moment toutefois, les résultats du Deuxième Congrès rassurèrent l'*establishment* colonial belge : Diagne confia même un article à un journal conservateur de Bruxelles<sup>100</sup>. Mais on retiendra l'image de ce membre de l'Union congolaise resté silencieux au cours des journées de débat et qui, sans un mot, accrocha son insigne au revers de Du Bois.

Ainsi se termina une réunion sur laquelle avait pesé l'omniprésence d'Européens soucieux de désamorcer toute critique du régime colonial : Jessie Fausset nous a laissé un témoignage mordant du climat étouffant qui avait pesé sur le Congrès de Bruxelles. Elle en cherchait l'origine, à tort sans doute, dans le régime monarchique du pays. Malgré de nouvelles insatisfactions, la session de Paris devait apporter un bol d'oxygène. Aucun représentant du Congo n'y participa. Cette absence eut pour résultat d'écarter le Congo d'un poste dans le comité de l'Association internationale pan-africaine qui fut fondée dans les mois qui suivirent.

À Bruxelles, malgré tout, des rencontres avaient eu lieu. Panda devint correspondant du *Correio de Africa* de Lisbonne et, au cours de l'année 1922, il y envoya de temps à autre une correspondance et des coupures de presse intéressant le Congo. N'avait-il pas confié à Pinto l'origine portugaise de son post-nom<sup>101</sup> ? Quelques années plus tard, Panda eut encore l'occasion de montrer combien les rencontres au Congrès avaient influencé son jugement et sa sensibilité<sup>102</sup>.

La composante garveyiste du mouvement pan-africaniste souleva d'autres inquiétudes dans les milieux coloniaux du Congo belge. Depuis la fondation de la colonie du Maryland au Liberia, en 1822, les projets de retour des Afro-Américains sur la terre africaine font partie de l'histoire intellectuelle noire. En 1919 encore, la correspondance diplomatique belge en provenance de

---

99. Du Bois laisse entendre que l'atmosphère à Bruxelles fut à la fois enthousiaste et tendue. Il relève aussi que les Blancs y étaient plus nombreux que les Noirs. W.E.B. DU BOIS (éd.), 1965, *The World and Africa. An inquiry into the part which Africa has played in world history*, New York, International Publishers, p. 237. La motion critiquant la politique coloniale belge faisait état de l'absence au Congo de programme éducatif répondant aux besoins, de garantie de la propriété des terres indigènes, de liberté du travail et de participation au gouvernement local.

100. B. DIAGNE, « Que veulent les Noirs ? », *La Nation belge* (Bruxelles), 24.09.1921, p. 1-2.

101. *Correio de Africa* (Lisbonne), 20.04.1922. Pinto mourut à Bruxelles en juin 1922.

102. F. BONTINCK, *op. cit.*, p. 607-608.



Washington relevait un projet de peuplement noir américain au Congo<sup>103</sup>. À partir de 1920, le danger parut renaître sous la forme des congrès organisés par Marcus Garvey et de ses projets variés de redécoupage politique de l'Afrique et d'immigration afro-américaine au Liberia ou ailleurs en Afrique. À ce moment, les informations précises étaient encore rares à Bruxelles, où le ministère devait se contenter de renseignements glanés tant bien que mal par des agents du consulat de Belgique à New York. Ceux-ci hésitaient d'ailleurs à se rendre trop souvent du côté de la 135<sup>e</sup> rue à Manhattan, quartier-général de l'UNIA, l'organisation de Garvey<sup>104</sup>.

En octobre 1920, au Congo, une dénonciation provenant d'un employé originaire d'Accra permit à la Justice coloniale de mettre la main sur une correspondance provenant du Sénégal et concernant la Black Star Line fondée par Garvey. Ces documents étaient en la possession d'un autre ressortissant de la Gold Coast, George Wilson, employé d'une société huilière. Sollicitée, l'administration française à Dakar réussit à identifier le correspondant de Wilson : il s'agissait d'un employé de commerce, Francis E. Webber, né en Sierra Leone en 1890, et établi au Sénégal. Webber voyageait régulièrement en Gambie et en Sierra Leone, et il était connu pour ses sympathies pan-africanistes. Suivant le gouverneur général de l'AOF, les idées garveyistes ne touchaient cependant que les milieux anglophones d'Afrique occidentale<sup>105</sup>. Entre-temps, dans les derniers jours de l'année 1920, Jesse Jones était arrivé au Bas-Congo, et il avait mis le gouverneur général en garde contre la diffusion du *Negro World*, organe du mouvement garveyiste<sup>106</sup>.

On reparla des idées de Garvey lorsque, en juin 1921, l'écho de troubles à Kinshasa se répandit à l'étranger. Aux États-Unis, le FBI renouvela une démarche déjà effectuée auparavant auprès de l'ambassade belge à propos du garveyisme. Il s'agissait cette fois de savoir si des Noirs américains avaient été mêlés aux « événements » de Kinshasa. L'agent américain s'interrogeait en particulier sur les liens éventuels des garveyistes avec des « éléments extrémistes allemands et bolchévistes »<sup>107</sup>.

Ces démarches donnèrent au gouvernement belge le sentiment qu'il avait les coudées franches pour réprimer la propagande garveyiste, sans craindre de

103. *Evening Post of New York*, octobre 1919, AEB, AF-I-17.

104. *Ibid.*, Extraits, AA, AI (1405) et AE II (1375).

105. Rapport du gouverneur général de l'AOF, Dakar, 17.07.1921, AA, AE II (1375). *Dépêche coloniale* (Paris), 10.06.1921 (« La Rome Noire »). F. Webber est connu comme un des premiers Sierra-Léonais qui aient introduit au Sénégal les idées garveyistes ; J. AYODELE LANGLEY, « Garveyism and African Nationalism », *Race*, XI, 2 (1969), p. 157-172.

106. AEB, AF-I-17 (30.03.1921).

107. Ambassade de Belgique à Washington, 6, 20 et 29.06.1921, AEB, AF-I-17 et AA, AE II (1375).

provoquer le mécontentement de Washington. Sur place, on l'a vu, il ne semblait pas y avoir d'agitation à Kinshasa. Aucune trace d'activités garveyistes n'y fut découverte. L'amalgame n'en fut pas moins fréquemment établi par les milieux coloniaux entre kimbanguisme et garveyisme. La théorie de l'amalgame fut d'ailleurs maintenue par le gouvernement général. Le 2 août 1921, une correspondance de Boma annonçait au ministre l'expulsion de Wilson,

noir américain, représentant le mouvement pan-nègre, employé par les Huileries du Congo belge [...]. Une lie d'intellectuels du Stanley Pool, empoisonnés par le garveyisme, a tenté de créer parmi les populations naïves de la brousse un mouvement de forme religieuse, mais avant tout xénophobe<sup>108</sup>.

Le mythe eut la vie dure<sup>109</sup>, bien que, à Bruxelles, l'administration dût plus tard reconnaître qu'il n'existait aucune preuve justifiant ces allégations.

L'épisode garveyiste au Congo semble ainsi s'être limité, dans les faits, à l'« affaire Wilson », et à la saisie de quelques exemplaires du *Negro World*<sup>110</sup>. Cette publication fut d'ailleurs bientôt interdite au Congo<sup>111</sup>. En 1922, dans une de ses pétitions à la SDN, Marcus Garvey devait évoquer les saisies dont son périodique était victime en Afrique, alors que les publications sud-africaines blanches circulaient librement. Dans la mentalité coloniale toutefois, le mouvement laissa des séquelles, et en particulier il renforça la méfiance envers les Ouest-Africains séjournant au Congo. En 1922, le *Negro World* publia des informations provenant d'un commerçant sierra-léonais de Boma : à la suite de l'expulsion de Wilson, les autorités coloniales essaient de soumettre les Ouest-Africains anglophones et les *natives* au même régime, « *civilized and uncivilized count them all like one* »<sup>112</sup>. Dans les années suivantes, il est cependant apparu que la politique d'isolement poursuivie avec entêtement par les autorités coloniales n'obtenait que des résultats mitigés.

---

108. Publiée dans *Congo*, 1921 (II), p. 575-576. Le ton outré illustre le climat d'intoxication qui régnait au sommet de l'administration coloniale de l'époque.

109. Cf. W. MACGAFFEY, « The West in Congolese Experience », in P.D. CURTIN (éd.), *Africa and the West. Intellectual Responses to European Culture*, Madison-Londres, The University of Wisconsin Press, 1972, p. 49-74.

110. En août 1921, Wilson n'en fut pas moins expulsé du Congo. AA, AE II (1375).

111. *Bulletin administratif*, 25.05.1922.

112. *Negro World*, 14.10.1922.

## La colonisation à son apogée, le nationalisme en veilleuse (1920-1940)

À première vue, après les alertes du début des années 1920, il semble que le nationalisme congolais soit entré en léthargie. En 1927, le Congo belge ne fut pas représenté au Congrès international sur l'Oppression coloniale et l'Impérialisme, qui se tint à Bruxelles. La Ligue contre l'Impérialisme qui naquit du Congrès devint strictement communiste à partir de 1931, et on n'y trouve pas de représentation belge. Les mouvements de marins dont il a été question plus haut n'ont concerné qu'un milieu très particulier. Et cependant, les indices existent d'une conscience de la situation de colonisé.

Dans l'imagination collective, c'est souvent le monde américain qui est apparu comme symbole de liberté. Ceci a été observé dans l'ensemble de l'Afrique, et le Congo n'a pas fait exception<sup>113</sup>. Les exemples sont nombreux, nous n'en retiendrons que quelques-uns. Les enquêtes menées auprès de fidèles kimbanguistes dans les années vingt ont, à plusieurs reprises, accueilli l'écho des libérateurs américains. Toujours au Bas-Congo, à la même époque, voici un missionnaire protestant qui rencontre un cortège de villageois se rendant au Fleuve, dans la région des cataractes : la rumeur les a avertis que des missionnaires noirs américains étaient venus pour sauver le Congo. Loin de là, au Katanga, voici des groupes de convertis au Watch Tower qui, en 1925, attendent les sauveurs d'Amérique. L'administration était sensible à ce climat. En 1932, des missionnaires afro-américains et antillais, en route vers la Rhodésie, sont suivis de près par la police au cours de leur séjour au Katanga. À Elisabethville, ils sont accueillis par une foule enthousiaste<sup>114</sup>. En 1940, Mpadi, on l'a vu, parlait aussi du rêve américain. C'est d'ailleurs à lui que l'on doit certains textes particulièrement explicites sur ce sujet :

La première raison pour laquelle nous devons prier pour [que] les Américains [viennent] est qu'eux sont nos propres frères [...]. Du fait qu'ils ont quitté notre pays, ils sont allés en Europe, prendre une grande intelligence pour faire tous les genres de travaux et aussi ils sont allés prendre l'autorité et

---

113. Voir les chapitres consacrés par G. SHEPPERSON et T. PRICE au facteur afro-américain dans l'histoire du soulèvement de 1915 au Nyasaland, *Independent African*, op. cit. K.J. KING, « Africa and the Southern States of the USA (...) », *Journal of African History*, x, 4 (1969), p. 659-677. W. MACGAFFEY, « Kongo and the King of the Americans », *Journal of Modern African Studies*, 6 (1968), p. 171-181.

114. APK, Affaires intérieures, Lubumbashi. Ces missionnaires antillais appartenaient au mouvement « The Brethren », fondé dans un esprit d'indépendance vis-à-vis de tout christianisme organisé.

la force [...]. C'est pourquoi si nous, Noirs, nous voulons avoir règne et autorité, il faut que les Américains viennent pour être à la tête de tout avec nous ; c'est alors que l'autorité sera forte<sup>115</sup>.

On peut multiplier les exemples de la vivacité du mythe américain à travers la période coloniale. Il s'agissait là d'une version populaire du sentiment nationaliste qui s'alimentait d'ailleurs à d'anciens mythes répandus dans les cultures du Congo. Des couches plus instruites pouvaient bien partager ces anciennes conceptions, mais elles étaient aussi à même de les traduire dans un langage compris des Européens, chaque fois du moins que se présentait une occasion de s'exprimer.

Ces occasions étaient rares. Le régime colonial, tatillon, s'efforçait en effet de prévenir toute mise en question de l'ordre établi. Ce caractère autoritaire se reflète dans l'absence de liberté d'expression écrite pour les Africains. Avant la fin de la Deuxième Guerre, il n'existait guère de tribune ouverte aux Congolais, si ce n'est dans les publications religieuses, catholiques ou protestantes. Il existe néanmoins quelques rares indices d'écrits indépendants. Ainsi, à Stanleyville, en 1929, la Justice signalait l'existence d'un journal clandestin, en français, swahili et lingala – « excitant les noirs contre nous, des individus circulent organisant un syndicat des serveurs [...] » – mais nous ne connaissons rien de cette publication<sup>116</sup>.

Quelques années plus tard, à Elisabethville cette fois, un journal, *Ngonga*, fut lancé par un ancien commissaire de district. La rédaction annonça qu'elle ouvrirait ses colonnes aux observations des lecteurs africains. Cette offre inhabituelle amena rapidement un afflux de lettres, provenant de « clercs », les employés de bureau. Rédigées avec la plus grande prudence, ces lettres témoignent de l'état d'esprit d'une couche sociale qui souffrait particulièrement de la *petty apartheid* si répandue au Congo, et surtout au Katanga et au Kivu. Signe du manque de libéralisme du régime, et de l'influence qu'exerçait à Elisabethville le prélat bénédictin, Mgr de Hemptinne, il suffit d'une dénonciation de sa part pour faire interdire la publication<sup>117</sup>.

Pendant la Deuxième Guerre, on releva encore des manifestations du mécontentement de la petite bureaucratie coloniale africaine. À cette époque encore, on voit le gouvernement belge intervenir auprès des autorités américaines pour faire retirer du Congo une centaine de militaires noirs américains

115. Traduit du kikongo par H. MATOTA, *Courrier africain du CRISP* (Bruxelles), 80-81, 15.10.1968, p. 34.

116. Note de service, 26.04.1929, AA, AI (1405). En 1922, les Frères des Écoles chrétiennes avaient soutenu le lancement d'une publication « indigène », *Kirongozi* (en swahili kingwana, *Le Guide*). Celle-ci n'a pas encore été étudiée.

117. *Ngonga* (Elisabethville), hebdomadaire, 1934-1935.

débarqués à Matadi<sup>118</sup>. Ces mesures n'empêchèrent pas un sous-officier congolais de remettre à un officier américain de passage à Élisabethville un manifeste rédigé par un « clerc » de la ville. Ce texte faisait appel à la Charte de l'Atlantique dont l'écho était parvenu au cœur de l'*Empire du Silence*. Il avait été rédigé après plusieurs mois de fermentation d'un mécontentement qui s'était finalement cristallisé dans des réunions entre militaires et « évolués ». Il s'agit sans doute du premier manifeste authentique du nationalisme congolais. N'en retenons ici que la conclusion :

Dans le sens de cette liberté nous sollicitons :

- 1° l'octroi de nos représentants, tant dans le service militaire que dans le domaine civil, qui représenteront librement les 15 millions de Noirs du Congo quand il s'agit de l'intérêt général de toutes les races,
- 2° liberté de parole et de la presse dont l'indigène est privé au détriment de son intérêt matériel et moral,
- 3° l'octroi de l'enseignement nécessaire au développement intellectuel de l'indigène, au progrès de la civilisation, comme dans d'autres colonies africaines,
- 4° libre accès à d'autres coins du monde pour s'instruire du progrès de notre pays,
- 5° liberté individuelle en supprimant la chaîne et le fouet qui nous rend à l'état de la bête de traite,
- 6° traitement et considération dans la digne vie de l'homme, économique, sociale, politique et morale<sup>119</sup>.

Dans sa fraîcheur, ce texte reflète assez exactement le sentiment souvent refoulé de nombreux « clercs » ou « évolués » du temps. Ce n'est cependant pas ce document mais un texte plus timide, au ton emprunté, qui eut les honneurs des publications. Rédigé à Luluabourg en 1944, ce mémorandum avait, il est vrai, été revu sous la surveillance de l'administration coloniale<sup>120</sup>.

Cette politique de l'étouffoir eut des conséquences prévisibles, et d'autres plus inattendues. Parmi les premières, retenons le silence qu'ont observé les premiers intellectuels congolais, et qui a été noté par des observateurs étrangers, ainsi Jessie Fausset à Bruxelles en 1921, ou encore la femme de Paul Robeson, à Léopoldville, en 1946<sup>121</sup>. Parmi les effets surprenants, nous

118. Télégramme, 31.08.1942, au ministre des Affaires étrangères, AEB, AF-I-48.

119. Cité par J.-L. VELLUT, « Le Katanga... », art. cité, p. 504-506.

120. Cf. *Documents parlementaires*, Bruxelles, session 1947-1948, n° 662.

121. Cf. G. MALENGREAU, « La situation actuelle des indigènes au Congo belge », *Bulletin des séances*, IRCB, 28 (1947), p. 228.

signalerons ces rumeurs parfois extravagantes qui ont circulé dans la diaspora afro-américaine sur les révoltes du Congo.

Il existe en effet une version « résistancialiste » de l'histoire du Congo qui fait partie de la culture et des rêves de la diaspora noire aux Antilles ou aux États-Unis. On en trouve les traces dans des publications anti-impérialistes des années 1930. C'est ainsi que G. Padmore consacre au Congo plusieurs pages de son livre sur les « luttes des travailleurs noirs ». Il s'intéresse surtout au kimbanguisme, « un des plus importants mouvements anti-impérialistes » de l'Afrique centrale. Son récit souligne les aspects universalistes du mouvement, l'appui d'Ouest-Africains des colonies britanniques et françaises, la menace de soulèvement à Kinshasa, « placée sous la garde de troupes armées de mitrailleuses », l'expansion ultérieure du mouvement dans les « milieux détribalisés et prolétariés »<sup>122</sup>. Padmore évoque aussi, sur un ton dramatique, une grande révolte au Rwanda et en Uganda, en 1929, sous la pression de la famine : les Anglais refoulent les révoltés, qui sont alors massacrés par les Belges : « *over a thousand tribesmen were shot* ». On retrouve dans cette évocation l'écho déformé de la révolte de Semaraso qui éclata au nord du Rwanda (Rukiga et Ndorwa), en 1927-1928. Dirigé contre les Européens et les chefs tutsi, le mouvement fut réprimé au prix de la mort de plus de trente révoltés<sup>123</sup>.

Un autre Antillais, C.L.R. James, reprit ces différents épisodes dans son *History of Negro Revolt* (1938). Il y ajouta une évocation d'une révolte paysanne où l'on retrouve les événements du Kwilu, en 1931<sup>124</sup>.

Il est possible de reconstituer certaines sources utilisées par ces auteurs. Ils s'alimentent en partie sur une relecture d'épisodes connus en Europe par des reportages, des nouvelles de presse, etc. Les analyses superficielles répandues par la littérature coloniale avaient d'ailleurs tendance à interpréter d'une traite, comme des révoltes, des mouvements d'inspirations aussi différentes que le kimbanguisme ou le kitawala<sup>125</sup>. Le succès des explications globales s'explique aussi par un courant de nouvelles circulant entre l'Afrique centrale et les milieux afro-américains et antillais. C'est ainsi que les noms de Chilembwe et de Kimbangu étaient bien connus des militants garveyistes de New York : on a pu y voir une influence de la Nyasaland Connection. Après

122. G. PADMORE, *The Life and Struggles of Negro Toilers*, Londres, Red International Labour Unions, Londres, 1931, p. 102-103.

123. G. MBONIMANA, *L'instauration d'un royaume chrétien au Rwanda (1900-1931)*, thèse de doctorat en Histoire, Louvain-la-Neuve, 1981 (inédit), p. 344.

124. *A History of Pan-African Revolt*, Washington, Drum and Spear Press, 1969 (rééd.).

125. On trouve ces amalgames dans les publications les plus accessibles à l'étranger, comme la revue *Congo*. Voir aussi un exemple de typologie primitive des « mouvements de révolte » dans E. DE JONGHE, « Formation récente de sociétés secrètes au Congo belge », *Africa*, janvier 1936, p. 56-63.

tout, il existait d'importantes colonies de ressortissants du Nyasaland dans toute l'Afrique centrale et australe industrielle, et ces milieux avaient des relations avec les Noirs américains<sup>126</sup>. La publication de l'Internationale des Travailleurs noirs, le *Negro Worker*, comptait un « ouvrier indigène d'Élisabethville » parmi ses contributeurs : nous ne le connaissons que par son pseudonyme, « Luku Tate »<sup>127</sup>.

D'autres exemples ressortissent davantage à la culture populaire, ainsi, ces deux « rois du Congo » qui sont signalés au milieu d'un grand concours de foule à Kingston, Jamaïque, en 1930<sup>128</sup>. Ces exemples ne sont sans doute pas exhaustifs. Ils suffisent pour nous rappeler que les liens entre la diaspora africaine et l'Afrique colonisée ne doivent pas être étudiés à sens unique.

## Conclusion

Au terme de ce parcours hétéroclite, est-il possible de dégager une image des résistances à l'occupation coloniale ? Nous avons distingué entre divers types d'affrontements, qui se sont succédé à la manière de générations. Les unes ont adopté un langage universel, d'autres se sont exprimées dans un langage particulier, celui d'intérêts locaux. Cette histoire est faite de résistances ouvertes, mais aussi de manipulations et de récupérations par les Africains qui investissaient de l'intérieur les pouvoirs implantés par les colonisateurs. Ceci est un domaine que nous n'avons pu qu'effleurer. Il nous suffira ici de noter que, pour les contemporains, les choix étaient souvent difficiles. Beaucoup en Afrique souhaitaient réconcilier les « exigences du progrès » avec une certaine fidélité aux cultures anciennes. Fallait-il chercher à heurter de front la colonisation, ou fallait-il en tirer parti ? En 1931, la visite à Élisabethville de S. Plaatje nous rappelle que les réponses n'étaient pas toujours évidentes. Plaatje était un des fondateurs de l'African National Congress en Afrique du Sud. Un de ses textes enflammés fut lu par Du Bois lui-même au Congrès pan-africain de 1921. Mais, visitant le Katanga, Plaatje était enchanté de ce qu'il découvrait : africanisation des postes de travail

---

126. G. SHEPPERSON et T. PRICE, *op. cit.*, p. 434. La discussion la plus récente sur le facteur religieux dans l'essor du Nyassaland moderne est due à J. MCCracken, *A History of Malawi, 1859-1966*, Oxford, James Currey, 2012.

127. *Negro Worker*, dep. 1928, Moscou-Hambourg-Copenhague, etc. (collection très incomplète à l'Institut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam). En 1933, « Luku Tate » est mentionné comme « contributing editor (Congo) ».

128. *Negro World*, 13.09.1930 (« Congo Princes Visit Garvey on Mission »).

qualifiés, « stabilisation » de la main-d'œuvre dans les villes, « tribunaux indigènes ». Tout était différent de l'Afrique du Sud, et tout était bien<sup>129</sup>. En même temps, il existait à cette époque un mouvement « nationaliste nègre », avec ses revendications globales vis-à-vis du monde européen : l'Église catholique s'y intéressait de près dès les années 1920<sup>130</sup>.

Une lecture attentive des sources révèle d'ailleurs que la domination coloniale était fragile. Combien de stratégies individuelles ou familiales que le colonisateur ne maîtrise pas ? Combien de domaines ou d'activités où il s'épuise à réglementer, à tenter de contrôler ? Voici les salariés qui échappent sans cesse à l'emprise des employeurs, qui désertent, qui changent d'emploi, qui s'établissent à leur compte. Voici des agriculteurs qui ignorent le tracé des concessions foncières attribuées à des entreprises européennes. Voici le monde des activités en marge : la chasse qui contourne des réglementations toujours mal acceptées, le « vagabondage » dans les villes, les centaines de kilos d'or fraudés et vendus au-delà des frontières. Voici l'économie « informelle » avant la lettre, les petits métiers dans les centres, l'industrie rurale plus étendue qu'il n'y paraît, le commerce des vivres, des produits de l'artisanat : le tout ignoré des statistiques coloniales pour lesquelles seuls comptent les aspects de l'économie qui sont orientés vers l'extérieur : mais jusqu'à la fin des années 1940, l'agriculture « de subsistance » reste la principale activité économique du pays, avant les mines, avant l'agriculture capitaliste, avant les services. Voici le domaine des religions populaires, de la culture urbaine, déjà bien vivante dès les années 1920, le monde des « aspirations indigènes » modernes, et en même temps, voici les coutumes qui se maintiennent dans le secret. Voici les chefferies où se poursuivent les affrontements entre grandes familles, entre lignages « aînés » et « cadets ». Autant de limites au pouvoir des colonisateurs.

Les conquêtes coloniales, il est vrai, avaient passé rapidement au-dessus du monde si diversifié des sociétés africaines, entraînant des transformations qui, aujourd'hui, nous apparaissent irréversibles. Le vaste filet jeté sur le pays ne doit cependant pas faire illusion. Les nouveaux centres de pouvoir, les nouveaux rapports sociaux, les nouvelles formes de production ont dû composer avec les trames plus anciennes des grands complexes de population, de production, d'échanges, avec les traditions culturelles du pays. La société colonisée était bel et bien dominée, mais derrière cette vérité globale, il faut tenir compte d'un mélange d'inertie et de mentalités changeantes, des possibi-

---

129. B. WILLAN, *Sol Plaatje. South African Nationalist, 1876-1932*, Berkeley, University of California Press, 1984, p. 376-377.

130. C. KANTERS, « Les aspirations nationales de la race noire », dans *Les Aspirations indigènes et les missions*, Louvain, 1925, p. 146.



lités infinies de récupération au sein même des pouvoirs coloniaux. L'histoire des résistances s'inscrit dans ce monde aux contours incertains, où les transitions n'étaient pas toujours tranchées entre oppositions ouvertes ou silencieuses, entre accommodements et manipulations. Dans cet univers, le contrôle total par les colonisateurs n'a jamais été qu'une rêverie, un but insaisissable. C'est un thème qui retiendra encore notre attention (5<sup>e</sup> partie).

## **Détresse matérielle et découvertes de la misère dans les territoires belges d'Afrique<sup>1</sup>**

Il y a peu de sujets sur lesquels on ait autant  
réfléchi que sur les moyens d'améliorer le sort  
des pauvres et sûrement il n'en est point  
où l'on ait plus complètement échoué.

(Thomas Malthus)<sup>2</sup>

### **L'histoire devant la pauvreté et devant les pauvres**

La pauvreté est une préoccupation majeure de notre temps. Dans le sillage de la révolution industrielle, au fur et à mesure que la consommation se développait, la conscience s'est précisée que la pauvreté persistait au sein des sociétés industrielles. Aujourd'hui, le spectre de la pauvreté est toujours présent dans les sociétés qui sont les plus avancées sur le plan matériel, mais

- 
1. Cet essai est la version retravaillée d'une contribution au recueil dirigé par M. DUMOULIN et E. STOLS, *La Belgique et l'étranger aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Louvain-la-Neuve, Faculté de philosophie et lettres, 1987, p. 47-186. Avec remerciements pour l'autorisation.
  2. Thomas Malthus, cité par W. PLUMM, *Le Débat sur la misère de masse aux débuts de l'industrialisation*, Bad-Godesberg, Friedrich-Ebert-Stiftung, 1977, p. 114.

surtout elle apparaît comme la caractéristique majeure des sociétés non industrialisées. Il est permis de parler des découvertes successives de la pauvreté dans notre temps, et ces prises de conscience ont tout naturellement influencé les questionnaires que les historiens actuels adressent au passé. Suivant un de ces anachronismes féconds qui renouvellent la démarche historique, la question est aujourd'hui clairement posée de l'existence de la pauvreté et des pauvres dans les sociétés et aux époques les plus diverses.

La question ne manque pas de soulever de délicats problèmes de méthode. Nous sommes documentés sur la pauvreté dans la mesure où il en existe des traces dans les sources. Nombre d'entre elles, et parmi les plus précieuses, sont certes involontaires, mais il n'en reste pas moins que notre information est aussi tributaire de l'attention qu'une culture ou une époque ont accordée au problème de la pauvreté. Celle-ci est d'autant plus visible, et présente dans les documents, que des comportements codifiés sont prévus pour régler les relations entre les pauvres et les riches (exercice de la mendicité et de la charité, par exemple). Certains auteurs, allant à l'extrême, ont d'ailleurs maintenu que la pauvreté se définissait moins par une pénurie de biens matériels que par « une relation d'homme à homme, un statut social [...] ». La pauvreté est une « invention de la civilisation » »<sup>3</sup>.

Faisons la part du paradoxe dans cette formule à l'emporte-pièce. Certes, il est illusoire de chercher à mesurer la pénurie ou le bien-être matériels d'une manière objective et qui soit acceptable pour différents contextes historiques. Il n'en reste pas moins qu'il existe des situations de détresse matérielle absolue. Dans les pages qui suivent, nous tiendrons compte de cette dimension de la pauvreté, pauvreté de masse, ou pauvreté frappant des groupes plus restreints, voire des individus, et qui se caractérise par l'insuffisance des ressources nécessaires à la satisfaction des besoins de base, et d'abord à la survie. Cette pauvreté est objective, et en Afrique comme ailleurs, elle possède une histoire qui peut être abordée à partir de plusieurs perspectives. Soit que l'on mette à l'avant-plan les éléments changeants, conjoncturels, de la misère, ses crises, telles qu'elles se manifestent dans des famines, des épidémies, etc. Soit encore que ce soient les éléments plus permanents, structurels, de la pauvreté qui retiennent l'attention : dans ce cas, on s'attache davantage à souligner les faiblesses du milieu matériel, les limites de la maîtrise technique, l'existence de pénuries durables (malnutrition, par exemple), l'existence aussi de groupes sociaux ou d'individus plus menacés, en un mot, les aspects plus quotidiens et sournois de la misère.

---

3. M. SAHLINS, *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard, 1976, p. 80.

Dans chacune de ces perspectives, l'histoire de la pauvreté nous confronte à chaque pas avec des phénomènes de masse, ou de groupes, et avec des destinées plus individuelles. C'est que l'histoire des pauvres constitue un chapitre important de l'histoire de la pauvreté. La citation de Malthus en tête de cet essai nous rappelle en effet que, s'il existe dans l'histoire une permanence de la condition de pauvre, celle-ci pose aussi en permanence des questions et un défi. L'image collective du pauvre est cependant relative, et cette fois sans doute peut-on parler d'une « invention » sans cesse rejetée de la pauvreté, tant il est vrai que cette image varie suivant les sociétés et leur histoire. C'est au sein d'un contexte précis que se définissent les attentes matérielles minimales qu'un individu ou un groupe sont en droit de voir satisfaites. Différents facteurs jouent, dont des traits culturels ancrés dans les traditions. E.P. Thompson a montré comment, en temps de changement structurel, se mesurent et s'affrontent différentes conceptions de ce que sont les espérances minimales : ainsi, l'« économie morale » des pauvres se heurte, dans l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'« économie morale » paternaliste de l'État et de ses couches dirigeantes<sup>4</sup>. En définitive, le sentiment de la détresse est historiquement déterminé. Ceci apparaît jusque dans le domaine de la santé : les sociétés ne sont pas également préoccupées par la santé et par la maladie, et le sentiment de la maladie comme une forme de détresse à traquer et à prévenir est en réalité inséparable de l'exaltation du travail et du rendement<sup>5</sup>.

L'essai qui suit ne vise pas à un exposé systématique de ces multiples dimensions de la misère et de son expérience. On se contentera d'explorer de manière provisoire certains aspects de l'histoire de la pauvreté dans les régions rurales d'Afrique centrale, en nous limitant aux régions qui furent administrées par la Belgique. Il s'agit de suggérer comment la pauvreté a, à la fois, changé de sens, et comment, en même temps, elle porte à travers la période coloniale des traits caractéristiques qui renvoient à une histoire ancienne. Dans les sociétés précoloniales, en effet, il existait des formes de pauvreté objective, déterminées par les systèmes écologiques et par les différentes économies politiques propres aux principales régions, mais aussi par des facteurs plus conjoncturels, qu'il s'agisse des incertitudes du climat, des ravages d'insectes ou d'animaux prédateurs, d'épidémies, ou encore de guerres, de violences et d'exactions diverses. S'il s'agit bien, dans tous les

- 
4. E.P. THOMPSON, « The Moral Economy of the English Crowd in the 18<sup>th</sup> Century », *Past and Present*, L (1971), p. 76-136.
  5. J.F. RUFFIÉ et J.C. SOURNIA, *Les Épidémies dans l'histoire de l'homme*, Paris, Flammarion, 1984, et, généralement, la littérature sur la notion de l'« hygiène sociale » telle qu'elle se répand en Allemagne et dans d'autres pays industrialisés au début du XX<sup>e</sup> siècle.

cas, de facteurs de pauvreté, il serait illusoire de chercher à en donner une estimation d'ensemble, tant sont grandes les variétés entre niveaux de vie matériels propres aux grands milieux écologiques de l'Afrique centrale, et tant il est vrai que, par définition, le poids des facteurs conjoncturels varie dans le temps, et échappe donc à toute généralisation.

Il existe aussi dans ces sociétés une pauvreté plus délimitée. C'est celle qui frappe des individus ou des groupes entiers qui sont laissés à l'écart des formes multiples d'accumulation du capital ou de consommation caractéristiques des sociétés anciennes. Le bétail, les équipements divers (pirogues, armes, etc.), les dépendants et clientèles, les ressources alimentaires, les biens de prestige, les bénéfices de la petite industrie ou du commerce constituent autant de facteurs qui n'étaient pas également répartis. Il existait des villages démunis, des clans en voie d'extinction, des hommes ou des femmes isolés, âgés souvent, couches structurellement pauvres, et donc subissant plus lourdement que d'autres le poids des crises de misère, soumis en bref aux incertitudes qui guettent les pauvres.

Ces traits de pauvreté se conjuguent aussi avec un sentiment de la pauvreté. On sait combien les émigrations, ou les mises en servitude, sont liées dans l'histoire ancienne de la région à des crises de misère<sup>6</sup>. Un travail récent montre que d'autres comportements de pauvres, et vis-à-vis de pauvres, ont existé dans le pays yoruba, au Nigeria, à la veille de la colonisation<sup>7</sup> : il reste à vérifier dans d'autres régions si l'on a effectivement trop nettement démarqué sur ce point les sociétés africaines de celles où, sous l'influence de grandes religions, les comportements du pauvre et du riche étaient clairement codifiés.

D'ores et déjà, il est cependant établi que les formes de pauvreté étaient variées dans les sociétés précoloniales de l'Afrique centrale, et qu'elles ont été remodelées, plus ou moins profondément, au cours de la période coloniale. Les divisions sociales, les activités matérielles, le milieu lui-même ont changé, et il est clair aussi qu'une nouvelle économie morale prenait racine, caractérisée par de nouvelles espérances et de nouveaux besoins, et aussi par de nouvelles expériences de la pauvreté.

Il ne peut s'agir ici d'établir un inventaire systématique de la pauvreté en Afrique centrale, mais tout au plus de marquer certains points de repère. Notre objectif est d'abord limité par le choix des sources : il s'agit surtout de

- 
6. J.C. MILLER, « The Significance of Drought, Disease and Famines in the Agricultural Marginal Zones of West Central Africa », *Journal of African History*, XXIII (1982), p. 17-61.
  7. J. ILIFFE, « Poverty in Nineteenth-Century Yorubaland », *Journal of African History*, XXV (1984), p. 43-57. Au moment de la rédaction du présent essai, la synthèse due au même auteur n'avait pas encore été publiée : J. ILIFFE, *The African Poor. A History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

sources officielles coloniales, donnant une vue d'« en haut », inévitablement colorée par l'économie morale des colonisateurs, c'est-à-dire par une vue européenne des détresses inacceptables, et cette vue change avec le temps. Dans quelle mesure l'économie morale des colonisateurs a-t-elle d'ailleurs influencé celle des colonisés est une des questions fondamentales qui se posent pour une histoire de la pauvreté dans l'Afrique moderne. De nombreuses sources plus directement révélatrices de l'expérience de la pauvreté restent à utiliser, en vérité toutes celles qui nous renseignent sur les sociétés africaines, leur vie matérielle, leurs comportements, leur temps de travail, leur imaginaire artistique ou religieux.

Cet essai est aussi limité en ce qu'il ne s'appuie pas sur une des théories du développement (ou du sous-développement) qui se disputent les marchés académiques. Certes, nous rencontrerons à chaque pas des facteurs naturels, sociaux, culturels, économiques, qui ont engendré la pauvreté : celle-ci n'est pas inscrite dans l'histoire comme une fatalité échappant à l'analyse. Mais ici, ce qui nous intéresse avant tout, c'est de mettre en lumière certains traits spécifiques de la pauvreté et de l'expérience de la pauvreté en Afrique centrale : lorsqu'il sera fait allusion à une théorie du développement, ce sera plutôt en tant que révélatrice d'une attitude pratique vis-à-vis de la pauvreté, et en bref d'une économie morale au sein de la société dominante.

Un premier paragraphe rappelle certaines crises de la misère rurale dans la région Congo-Burundi et Rwanda, en évoquant plus rapidement les dimensions de la misère quotidienne, et pour cela moins connue. Un paragraphe suivant examine l'évolution du sentiment de la pauvreté vue depuis le monde des colonisateurs. Enfin, en conclusion, on posera certaines questions sur l'expérience de la pauvreté rurale, telle qu'elle fut vécue et combattue au sein des sociétés africaines. À chaque moment, nous nous intéresserons en priorité au monde rural, reflétant ainsi le véritable centre de gravité des sociétés de la région, au moins jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

### **La pauvreté de masse dans le monde rural : crises de subsistance et misère quotidienne**

L'initiation des Européens à l'intérieur de l'Afrique centrale s'est faite sur un arrière-plan de désastres, frappant les hommes et le bétail, et il était bien connu chez les conquérants que les calamités telles que les grandes épidémies, les pestes, les famines, etc., avaient en réalité facilité l'implantation en Afrique des régimes coloniaux. Visiblement celle-ci s'est opérée dans un

contexte de crise, qu'il serait absurde de vouloir généraliser au passé de l'Afrique.

Ce qui frappe chez les observateurs les plus lucides, qui voient au-delà des crises, c'est la diversité des régimes matériels dans l'Afrique ancienne. Les notes de voyage de George Grenfell dans l'ouest du Congo illustrent bien une situation toute en contrastes. Son itinéraire le mène en 1892 du pays kongo jusqu'au Kwango et à ses affluents de la rive droite. Au point de départ, sur le plateau du Bangu dans le Bas-Congo, il note les ressources abondantes en vivres, en petit bétail (moutons, porcs, chèvres), les agglomérations prospères. Le tableau est très différent aux abords d'une cour lunda, celle de Mwene Putu Kasongo, avec ses villages dispersés en hameaux, pour ne pas porter ombrage à la capitale. Celle-ci est placée sous le signe du couteau lunda, avec tout son appareil de terreur. Plus au sud, ce sont des paysans holo qui défrichent un sol pauvre, à grands coups de feux de brousse, pour la chasse et pour fertiliser la terre. Plus loin encore, il traverse une région dévastée par la famine : un long deuil proclamé pour un décès dans une autre cour lunda, Kapenda Kamulemba, avait interrompu tous les travaux agricoles. La famine régnait d'ailleurs dans toute la partie nord du « Lunda » angolais. On y offrait un esclave pour 80 racines de manioc. Durant ce voyage, Grenfell observe avec admiration la ténacité avec laquelle les paysanneries essaient de se protéger des « guerres des Roses » qui déchirent les aristocraties militarisées de ces régions. Son expédition regagne enfin le Bas-Congo, squelettes affamés, ravagés par la variole<sup>8</sup>.

Des sociétés aussi contrastées connaissaient des formes différentes de pauvreté objective, puisqu'elles étaient inégalement fragiles devant le milieu, et que le poids des facteurs humains, politiques, culturels, etc., les affectait différemment.

Le régime colonial a confirmé certaines de ces inégalités, mais il en a introduit d'autres. Continuités et ruptures s'inscrivent cependant sur un arrière-plan marqué par des changements profonds dans les relations des sociétés africaines avec leur milieu. Le tournant fut rapide, et dans de nombreux cas l'essentiel fut joué en une génération, vers les années 1910-1935. Essentiellement, et malgré les variantes de région à région, il s'agit d'un recentrage des activités rurales sur la production agricole, et généralement d'un changement profond dans la répartition du temps de travail des communautés rurales. Dans ces conditions, la pauvreté structurelle prit de nouveaux visages, étant donné les changements du milieu, exploité beaucoup plus intensivement, et les changements dans la vie matérielle, et en premier

---

8. Sir H.H. JOHNSTON, *George Grenfell and the Congo*, 2 vol., Londres, Hutchinson, 1908, vol. I, p. 188-220.

lieu dans les régimes alimentaires. Dans cette société nouvelle, il existe toujours des inégalités sociales et certaines ont un visage familier. Et cependant, les couches menacées se recrutent différemment. Dorénavant, en régime de culture cotonnière, quels sont, dans un village, les individus pauvres, menacés, isolés ? en régime de recrutement d'hommes pour les mines ? en régime d'agriculture commercialisée plus libre ? en régime de cueillette, en forêt ou dans les marécages<sup>9</sup> ?

Les crises de misère existent toujours dans ce nouveau régime. Les incertitudes du climat continuent de menacer les régions fragiles, mais d'autres facteurs (réquisition de vivres, mobilisation de main-d'œuvre pour travaux au loin, etc.) viennent parfois aggraver ces faiblesses anciennes. Les guerres, razzias, ont disparu, mais d'autres éléments conjoncturels font leur apparition, qu'ils soient sociaux ou politiques. La *pax colonialis* n'est d'ailleurs pacifique qu'en apparence. Vu de loin en effet, le régime apparaît sous les traits d'une bureaucratie paternaliste, didactique, mais de près, il prend souvent le visage de collusions entre intérêts locaux. Trop souvent, l'idéologie du *Dominer pour Servir* se traduit sur place par un régime d'incertitudes, d'arbitraire et de petites violences.

Les famines illustrent le mieux sans doute la persistance de crises de misère. Tantôt des facteurs anciens paraissent l'emporter, tantôt elles se présentent comme des « bavures » du Nouveau Régime.

### *Crises de subsistance*

La fragilité de certaines agricultures apparaît à travers toute la période. Elle est notamment typique du Haut-Katanga et de la région de partage des eaux Congo-Zambèze. Les alertes de la faim y prennent des proportions considérables, comme en 1891-1892 lorsque l'expédition Delcommune documente « la famine atroce » qui ravage la région : « la plupart des populations avaient déserté leurs villages, étaient mortes de faim, ou végétaient avec le peu de nourriture qu'elles trouvaient dans les bois et les rivières »<sup>10</sup>. Dans les

9. Exemple de travail dans cette direction : M. VAUGHAN, *Famine and Family Relations: Nyasaland 1949*, African Studies Association Annual Meeting, Boston, déc. 1983.

10. A. DELCOMMUNE, *Vingt années de vie africaine*, 2 vol., Bruxelles, Larcier, 1922, vol. II, p. 303, 314, 329-330. Citons : « d'après les renseignements de N'Tenke [...], tout le pays environnant vers le sud et jusqu'au-delà du Zambèze, était en proie à une famine atroce. Le gibier était rare. Enfin, c'était la famine complète » (p. 330). Dans la vallée de la Luangwa, et parfois dans le Luapula, en temps de famine (par exemple, à la suite d'une invasion de sauterelles), les villageois souffrant de la faim vendaient leur travail aux cultivateurs plus prospères, éventuel-



années 1911-1912, et encore en 1926, et dans les années 1930, des disettes et famines localisées sont régulièrement signalées dans ces régions. Les réquisitions et le commerce des vivres, et les transformations dans le temps de travail, imposées par la bureaucratie coloniale, sont toujours signalées comme des facteurs humains venant aggraver les conséquences d'une période de sécheresse ou d'un vol de sauterelles. D'autres régions menacées existent en bordure des zones de savane. C'est le cas notamment de certaines régions du Kwango, dont l'histoire est émaillée de disettes (1936, 1939, 1941). En 1955-1957 encore, la famine fut évitée de peu à Kahemba, une de ses parties les plus exposées. À ce moment, il fallut improviser des distributions de manioc acheté par l'Administration dans des régions voisines, afin de secourir des villages qui étaient sur le point d'avoir consommé leurs dernières réserves, sans perspective proche de nouvelles récoltes. Ces achats de vivres, tout comme la sécheresse et une maladie attaquant le manioc, étendirent alors la superficie des régions menacées de famine. En 1957, l'armée regroupa les hameaux en quelques gros villages, qui furent alors approvisionnés par des distributions quotidiennes<sup>11</sup>.

À l'est du Congo, au Kivu et dans les territoires du Burundi et du Rwanda, les crises de subsistance ont pris une ampleur considérable. Au lendemain de la Première Guerre, au terme de longues discussions diplomatiques qui réglèrent le partage des dépouilles de l'ex-Afrique orientale allemande, la Belgique avait obtenu d'exercer un mandat sur les Territoires du Ruanda-Urundi. À ce moment, en Belgique, on vanta la richesse de ce butin de guerre, en soulignant la fertilité du sol, les qualités de l'agriculture, la densité de la population, les richesses de l'élevage. Il fut même question de faire de cette région un grenier destiné à alimenter le Katanga industriel, déficitaire en vivres.

Dans le courant des années 1920, quelques crises de subsistance éclatèrent dans différentes régions du Burundi ou du Rwanda, mais les rapports officiels n'y ont consacré qu'une attention assez distraite. Comme au Congo, le manioc apparaît alors comme la plante-miracle, anti-famine par excellence. À partir de 1924, des cultures de manioc et de patates douces furent imposées, au moins dans les textes. En 1927, le ministère des Colonies est sollicité par un de ses hauts fonctionnaires pour octroyer une subvention visant à la construction de routes, garantie contre les disettes et famines, toujours très localisées.

Lorsqu'une grave famine éclata dans le sud-est du Rwanda, dans le Gisaka, en 1928-1929, le problème n'était donc pas entièrement imprévu. Mais cette

---

lement dans des régions protégées, en échange de nourriture. Cf. J.E. HUGHES, *Eighteen Years on Lake Bangweulu*, Londres, The Field, 1933, p. 68 (ces observations datent du début du XX<sup>e</sup> s.).

11. H. NICOLAÏ, *Le Kwilu*, Bruxelles, CEMUBAC, 1963, p. 404-407.

fois, la crise connut un grand retentissement. Des circonstances politiques expliquent l'attention que la famine souleva. En effet, au grand embarras du gouvernement belge, la question fut débattue au Reichstag, dans les colonnes de journaux étrangers, tandis que des centaines de milliers de réfugiés quittaient les régions affectées pour entrer en Uganda. En outre, la région était depuis peu à l'avant-plan des préoccupations du monde colonial belge. C'est en effet l'époque de la course au partage du Kivu. Dans une atmosphère fiévreuse, de nombreuses sociétés se créent à ce moment pour ouvrir dans l'Est du Congo, et si possible au Ruanda-Urundi, un vaste domaine du café. Il ne faut pas sous-estimer non plus l'impact émotif du problème de la faim dans une époque où commençait à se répandre la notion d'un *welfare* colonial. « Il ne faut plus que nos administrés meurent de faim », selon les mots d'une correspondance du ministère des Colonies (29 mars 1929).

La famine de 1928-1929 provoqua de nombreuses analyses sur les responsabilités du fléau, ainsi que des recherches pour sortir de l'ombre les disettes et famines qui avaient désolé la région dans le passé<sup>12</sup>. C'est alors qu'on évoque clairement, pour la première fois, la famine du Bugoyi entraînée par les pillages des armées coloniales durant la Première Guerre<sup>13</sup>. En fin de compte, ce sont surtout des facteurs naturels et sociaux qui ont été retenus à l'époque comme explication des famines : irrégularité du régime des pluies, migrations de sauterelles, détérioration des sols, abus de l'élevage. À cette occasion, des enquêtes orales, sur place, ont rassemblé des données sur les famines du passé, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Facteurs sociaux : souvent abordés dans une optique moralisatrice, soulignant l'imprévoyance et l'indolence des agriculteurs de la région, le poids des aristocraties sur les agriculteurs les plus pauvres en temps de disette.

Toujours dans la région des Grands Lacs, à Geti, proche du lac Albert, une famine éclate en 1938-1939. Un témoin européen évoque l'arrivée à Irumu d'une colonne de réfugiés faméliques :

[...] ils étaient plusieurs centaines et tous d'une maigreur à faire peur et silencieux [...]. Je leur expliquai qu'un village les attendait où ils trouveraient des couvertures, un repas chaud, du lait et des soins immédiats. Je les mis en

- 
12. J.-P. CHRÉTIEN, *Histoire rurale de l'Afrique des Grands Lacs*, Paris, AFERA, 1983, p. 215-217. Les renseignements qui suivent s'appuient essentiellement sur AEB-AA, fonds Agriculture A 1424 et R/RU 1 (46).
  13. B. LUGAN, « Causes et effets de la famine "Rumanura" au Rwanda (1916-1918) », *Revue canadienne des Études africaines*, X (1976), p. 347-358. A. CORNET, *Histoire d'une famine. Rwanda, 1927-1930*, Louvain-la-Neuve, Centre d'Histoire de l'Afrique, 1996. Du même auteur, une vue d'ensemble sur les conditions de vie matérielle au Rwanda sous mandat belge : A. CORNET, *Politiques de santé et contrôle social au Rwanda, 1920-1940*, Paris, Karthala, 2011.

garde contre les chapardages de bananes, qui leur seraient funestes. Et notre autorité était telle qu'ils rejoignirent Irumu sans encombre. Pauvres gens<sup>14</sup> !

Au Rwanda, au Kivu, c'est de nouveau la famine qui sévit en 1943-1944. Un témoignage précieux nous permet de suivre l'évolution du fléau<sup>15</sup>. En juin 1943, le corps d'une femme seule est découvert sur une colline du Bufundu, au sud-ouest du Rwanda. Elle était morte de faim. Ce qui paraissait un fait-divers isolé apparut plus tard comme un signe prémonitoire. Dans les mois qui suivent, en effet, la situation alimentaire de cette région se détériore rapidement. Les facteurs invoqués ont été la sécheresse, une maladie frappant les pommes de terre (mais quelle était leur part dans l'alimentation sur les collines de cette région ?), mais, pour une part aussi, des « bavures » coloniales. En effet, peu auparavant, la région qui allait se révéler la plus affectée, le Bufundu, avait été soumise à des achats forcés de vivres. Une enquête montra la collusion qui avait uni des fonctionnaires, des chefs, et un acheteur européen, fournissant des vivres à une société minière, la Minétain. Alors que les vivres se raréfiaient, des hommes étaient encore astreints à porter des charges de haricots et de pois à destination de Nyongwe, siège de la compagnie.

En juin-juillet 1943, des hommes commencent à émigrer du territoire menacé et, vers la fin de l'année, c'est la famine. Les estimations des morts de faim au Rwanda en 1943-1944 ont évolué entre 36 000 et 30 000 (chiffre retenu par P. Gourou). La natalité, en forte baisse, et la mortalité, en hausse, se sont combinées pour porter « un coup sérieux » à l'évolution démographique du pays. Avec minutie, l'Administration avait d'ailleurs tenu des registres de personnes mortes de faim.

Cette crise frappa évidemment au premier chef les couches les plus pauvres et les plus menacées, et surtout des isolés, veufs ou veuves, femmes répudiées, enfants orphelins, etc. Leur sort était dur. En octobre 1943, le tribunal territorial du Rwanda, à Astrida, instruisit 15 meurtres : les auteurs ne se cachaient d'ailleurs pas, ils estimaient avoir agi en légitime défense, et avaient tué des rôdeurs s'approchant de bananeraies ou de champs de cultures vivrières. Ils avaient eux-mêmes apporté les corps en hamac (*ingobyi*) devant le bureau du territoire. En février 1944, le diacre de la mission catholique de Nyundo nous montre un fonctionnaire qui s'est laissé gagner par la dureté du temps :

---

14. T. DUPONT, *Souvenirs d'Afrique*, Bruxelles, T. Dupont éditeur, 1981, p. 56-57.

15. R. BOURGEOIS, *Témoignages*, Bruxelles, 2 vol., Tervuren, MRAC, 1984, vol. I, p. 268 et sv.

L'agronome vient demander conseil au P. Pagès au sujet de l'application éventuelle de la peine capitale pour tout indigène qui enlèverait ses patates douces [culture obligatoire] avant la complète maturité, et cela pour la région du Bwishaza. Cette peine serait appliquée au voleur ou au propriétaire, qui, dit l'agronome, n'a qu'à veiller qu'on ne vole pas dans ses champs. Le P. Pagès proteste énergiquement contre cette mesure tout à fait injuste et cruelle [...].

L'agronome et le fonctionnaire qui l'accompagne s'inclinent et annoncent qu'ils s'en tiendront à la peine habituelle, la chicote<sup>16</sup>. Certains affamés implorent d'être mis en prison, afin d'être nourris, mais ceci leur est refusé. Plusieurs milliers s'agglutinèrent dans des camps rudimentaires à proximité de missions ou de postes d'État, où des distributions de vivres et de semences étaient organisées. Les sans-abri, indigents, restaient parfois plusieurs mois dans ces camps. À Kabare, au Kivu, une assistance publique organisée pour la circonstance toucha environ 4 000 adultes et 300 enfants : les indigents ne payaient pas<sup>17</sup>. En même temps, signe de désorganisation ou de la ténacité des coutumes alimentaires, des stocks de millet et de voandzou restaient invendus à Usumbura<sup>18</sup>.

### *Misère quotidienne*

On l'a dit, on ne peut limiter l'histoire de la misère à l'histoire de crises. La misère a aussi un visage quotidien, dont les traits ne changent que dans le long terme. La faiblesse devant le milieu en est une illustration. De nombreux indices laissent penser que, durant la période coloniale, cette faiblesse s'est accrue pour de nombreuses sociétés. Déjà dans les années 1920, des médecins attribuaient aux longs séjours en forêt des familles de coupeurs de fruits leur forte mortalité par maladie du sommeil. Cette faiblesse apparaît aussi dans la malnutrition, dans diverses endémies, et dans ce cas limite qui fut la disparition graduelle de sociétés entières : nous aurons l'occasion d'y revenir en suivant la naissance d'une conscience de la misère dans les milieux coloniaux. Ici on voudrait seulement attirer l'attention sur un élément important de la pauvreté objective dans le monde rural colonisé, et qui nous rappelle

---

16. R. HEREMANS et A. et F. BART, « Agriculture et paysages rwandais à travers des sources missionnaires (1900-1950) », *Cultures et développement* (Louvain-la-Neuve), XIV, 1 (1982), p. 3-39 (p. 18).

17. « La famine à Kabare », *Courrier d'Afrique* (Léopoldville), 20-21 février 1944, p. 6.

18. J. NOIROT, « La disette dans les territoires du nord (...) », *Essor du Congo* (Élisabethville), 13 avril 1944, p. 3.

l'importance des facteurs sociaux pour une histoire de la misère. En régime colonial, les facteurs anciens de richesse et de lutte contre la pauvreté étaient contrôlés ou éliminés et, d'autre part, les signes nouveaux de richesse n'étaient guère accessibles, sinon au prix de luttas tenaces pour déjouer la planification paternaliste, exercée « d'en haut ».

Les facteurs anciens de richesse étaient la jouissance de terres, la disposition du temps de travail en dehors de l'agriculture pour des activités variables suivant les milieux, mais où on trouve différentes formes de chasse, de cueillette, de trappe en forêt, ainsi que des activités commerciales, de transport, etc. Chaque fois qu'il est possible d'effectuer une étude éclairant le fonctionnement local du régime colonial, il apparaît combien était devenue précaire la disposition de tous ces biens capitaux. La production du monde rural fut recentrée d'autorité sur l'agriculture, en incluant dans celle-ci au moins une culture industrielle ou destinée au marché (*cash crop*). En outre, les mobilisations continues de temps de travail, au service d'entreprises européennes, ou pour des prestations diverses, ont achevé de bouleverser l'équilibre des anciens systèmes de production. Quant aux activités d'échange, elles ont été fortement limitées par les régimes de monopoles et généralement par le cloisonnement du pays en unités relativement étanches (les *chefferies*).

Cet appauvrissement du monde rural a-t-il été compensé par de nouvelles formes de richesse ? La réponse n'est pas évidente, car l'entrée de la « brousse » dans la consommation moderne est encore mal connue. Dans la mesure où des économistes ont pu s'intéresser au problème, ils ont été confrontés à la difficulté de mesurer les besoins de base et les dépenses essentielles dans des économies où des fractions importantes de la population n'effectuaient que peu de transactions avec l'économie marchande. Malgré les risques de l'entreprise, il est cependant possible d'envisager une étude historique de la consommation rurale au Congo belge : les sources existent pour les années 1950, quand on commence à disposer d'évaluations du revenu monétaire, territoire par territoire, de budgets familiaux en milieu rural, etc. Pour les périodes antérieures, on dispose de données sur la consommation des produits de première nécessité, tels que les étoffes, des ustensiles domestiques, etc. Trop souvent, il est vrai, les données sont globales, englobent centres et « brousses », mais les données du commerce local ou des documents anthropologiques ou iconographiques doivent permettre d'apporter certaines précisions. Nous reviendrons plus loin sur les inégalités dans la consommation : celle-ci s'ouvre à certains et se ferme à d'autres, et c'est dans cette expérience notamment que se forme le sentiment moderne de la pauvreté. Contentons-nous ici de quelques points de repère indiquant l'évolution de la consommation globale de cotonnades au Congo belge (en mètres par hab.) : 1931 : 2,40 m ; 1939 : 5,70 m ; 1945 : 4,17 m ; 1947 :

7,00 m. À titre de comparaison, chiffres moyens pour l'Inde : 1931-1939 : 17,3 m ; 1939-1945 : 11,5 m<sup>19</sup>.

La consommation moyenne a nettement augmenté dans les années 1950, avec toujours de fortes différences régionales. Une région rurale et densément peuplée, le Ruanda-Urundi, ne consommait encore que 3 m par habitant et par an au début des années 1950. Les vêtements d'écorce y étaient encore fort répandus et les enfants allaient nus jusque vers l'âge de huit ans<sup>20</sup>. Au Congo, plus « riche », 50 % des cultivateurs non salariés ne disposaient par an que de moins de 1 700 F en revenu monétaire (9 % disposaient de plus de 3 700 F)<sup>21</sup>. À la même époque, le revenu annuel moyen d'un salarié était de 5 384 F.

L'étendue de la misère objective du monde rural reste imparfaitement connue. Son étude est rendue difficile, nous l'avons dit, par l'imprécision des sources, mais aussi par l'évolution des sensibilités. Comme nous le verrons plus loin, les opinions pessimistes se sont multipliées vers la fin des années 1950 parmi les auteurs européens qui étudiaient le niveau de vie rural en Afrique centrale. En 1960, assez imprudemment d'ailleurs, une étude macro-économique estimait que l'agriculteur du Congo était parmi les plus pauvres de cette partie du monde<sup>22</sup>. Pour la région Congo-Gabon, un géographe français concluait, vers la même époque, à une légère régression du niveau de vie depuis les beaux jours de l'économie huilière, pendant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. Une étude consacrée au niveau de vie du Burundi et du Rwanda dans les années 1950 tirait des conclusions semblables et avançait que le niveau de vie n'avait guère évolué depuis les débuts de la colonisation. La population, il est vrai, avait doublé dans le même temps<sup>24</sup>. Il n'est cependant pas toujours possible de partager dans ces commentaires ce qui relève d'une appréciation objective de l'évolution matérielle et ce qui relève davantage d'une découverte par l'Europe de la pauvreté en Afrique.

- 
19. Données pour le Congo belge : calculées d'après *Plan décennal pour le développement économique et social du Congo belge*, Bruxelles, 1949, p. 576 ; pour l'Inde : d'après A.R. PREST, *War Economics of Primary Producing Countries*, Cambridge, Cambridge University Press, 1948, p. 43.
  20. P. GOUROU, *La Densité de la population au Ruanda-Urundi. Esquisse d'une étude géographique*, Bruxelles, IRCB, 1953, p. 133-134.
  21. B. VAN DE WALLE, *Essai d'une planification de l'économie agricole congolaise*, Bruxelles, Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge, 1960, Annexe 9.
  22. J. GHILAIN (dir.), *Le revenu des populations indigènes du Congo-Léopoldville*, Université libre de Bruxelles, Institut de sociologie, 1963.
  23. G. SAUTTER, *De l'Atlantique au Fleuve Congo. Une géographie du sous-peuplement*, 2 vol., Paris-La Haye, Mouton, 1966, vol. II, p. 735.
  24. P. LEURQUIN, *Le Niveau de vie des populations rurales du Ruanda-Urundi*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1960.

## **La misère rurale dans la perspective coloniale : économie morale des colonisateurs**

La prise de conscience de la misère africaine s'est effectuée sur l'arrière-plan d'une économie politique coloniale, et dans un contexte marqué par des ignorances massives. Le niveau de vie matériel des sociétés africaines était généralement peu connu : dans les débuts du XX<sup>e</sup> s. encore, la sagesse commune coloniale voulait que les « indigènes » n'aient rien, guère d'argent, guère de besoins, guère d'activité ordonnée. Il est d'ailleurs significatif que jusqu'à aujourd'hui les estimations de la comptabilité nationale dans un pays comme le Congo ne tiennent pas compte des biens capitaux africains d'ancien régime, tels l'outillage, les pirogues, les équipements divers, les améliorations traditionnelles des terres, etc. Il a fallu les années 1950 pour qu'on estime la production globale du pays en y incluant l'agriculture de subsistance (elle représentait cependant encore 70 % du produit de mines et métallurgie de base !).

Le changement économique, dans la perspective européenne des débuts de la colonisation, ne pouvait donc venir que de secteurs capitalistes, orientés vers le marché. C'est plutôt faute de mieux que l'on se décide dans le Congo des années 1910 à organiser en vue du marché certaines productions à confier aux petites unités « traditionnelles » de producteurs africains, regroupées en *chefferies*. Le but est d'obtenir des produits (un leitmotiv), c'est-à-dire d'organiser une offre, et de créer une demande (c'est-à-dire « créer des besoins » : précisons qu'il s'agit évidemment du besoin de produits d'origine européenne). Notons ici que les chefferies ont constitué le relais essentiel de toutes les tentatives de transformation du monde rural par l'Administration coloniale belge. À partir des années 1910, en effet, le pays fut progressivement cloisonné en une multitude d'unités territoriales, reproduisant les hiérarchies administratives et territoriales familières aux États européens. Cette division hiérarchique de l'espace était, on le voit mieux maintenant, entièrement étrangère aux notions le plus souvent répandues en Afrique centrale, mais c'est un témoignage de l'inventivité des administrateurs et anthropologues coloniaux que cette politique fut généralement interprétée comme une manifestation de respect pour les institutions « traditionnelles ». Dans les pages suivantes, nous retrouverons la chefferie comme unité administrative de base, polyvalente, chargée de l'application locale de toutes les mesures édictées par les différents échelons « blancs » de l'Administration coloniale. Le plus souvent cependant, la chefferie était considérée comme mise en réserve de développement : ce dernier rôle paraissait plus naturellement réservé aux secteurs européens, plus « dynamiques ». C'est alors que le

monde des chefferies semblait ne plus pouvoir fonctionner effectivement comme réserve pour les secteurs modernes que les milieux coloniaux ont pris conscience de la manière la plus aiguë de la misère « en brousse ».

### **Fléaux et crises de misère : épidémies, dépeuplement, disettes (1900-1930)**

S'il est vrai qu'il n'existait guère de connaissances précises sur le niveau matériel de base dans le monde rural, dès le début des années 1900, les milieux coloniaux ont néanmoins pris conscience des crises de la détresse matérielle dans les sociétés africaines. Dans un premier temps, et jusque vers la fin des années 1920, cette « découverte de la misère » s'est effectuée par le biais de la lutte contre les fléaux, et surtout ceux qui affectaient les couches sociales proches de secteurs d'activité dirigés par des Européens : main-d'œuvre des chantiers, soldats, population des domaines missionnaires, etc. Il n'y a là rien qui doive surprendre. Comme plus tôt en Europe, la médecine sociale s'est développée en Afrique sur un arrière-plan de préoccupations pratiques : on l'a dit, la notion de « santé capital précieux » est liée à celle de rendement. Ce sont d'ailleurs les chantiers de Panama et la nécessité de soigner la main-d'œuvre « de couleur » qui ont précipité les progrès de la médecine tropicale. Et Jones, le magnat britannique qui fonda en 1898 la Liverpool School of Tropical Medicine, n'attendait-il pas de son initiative qu'elle rapporte des dividendes sous la forme d'un plus grand rendement des productions et du commerce en Afrique<sup>25</sup> ?

Au Congo, comme ailleurs en Afrique coloniale, l'attention se porta d'abord sur les grandes épidémies, qui frappaient davantage les imaginations et qui répondaient au goût du sensationnel. Sur le ton larmoyant et théâtral qui caractérise la religiosité de l'époque, des publications missionnaires relatent les épisodes désastreux des conquêtes européennes. En fin de compte, ces calamités aboutissaient cependant à exalter la science et la compassion chrétiennes. Il s'agissait de racheter de sa misère héréditaire une « race déchue », victime de ses régimes despotiques, de son imprévoyance, de son indolence<sup>26</sup>.

25. J.L. TODD, « Tropical Medicine, 1898-1924 », dans *International Conference on Health Problems in Tropical America*, Boston, 1924, p. 21.

26. La comparaison est tentante avec le moralisme caractéristique de l'époque victorienne à l'égard des classes dominées. Les réformateurs du temps, Charles Booth par exemple, se voyaient comme des « *Christian soldiers and evangelists*



La lutte contre la maladie du sommeil commença au début des années 1900, mais les succès furent lents. En 1917, au Conseil du gouvernement, le gouverneur général lança un plaidoyer en faveur de la survie des producteurs agricoles : « Vous avez voulu que les indigènes travaillent ; vous ne leur avez pas reconnu le droit à la paresse [...]. Vous voudrez aussi me faciliter les moyens de les soustraire au terrible mal qui les décime. »<sup>27</sup> Jusqu'alors il n'y avait guère eu de service médical dans les régions rurales. C'est une dernière épidémie qui a marqué la fin de la période infantile de la colonisation. En 1919, en effet, le Congo n'a pas échappé à l'épidémie d'influenza qui avait ravagé l'Asie et l'Europe. Indice du faible niveau d'information qui est encore la règle à cette époque, le ministère des Colonies à Bruxelles ne parvint à obtenir que des renseignements isolés sur les ravages de l'épidémie. L'Administration évalua finalement les pertes à 4 % de la population (400 000 victimes ?), mais à ce moment encore, la situation des villages n'était connue que par les rumeurs parvenant dans des factoreries, postes de l'État, ou missions<sup>28</sup>.

Ainsi se terminait un âge de désastres comparable pour l'Afrique centrale aux âges sombres de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle en Europe. Cette période a d'ailleurs contribué à confirmer et à enrichir l'image terroriste du Blanc, mangeur d'hommes, détourné d'âmes, Blanc à l'aiguille, Blanc des caves, etc. Ces fantasmes sont comme la réplique inverse de ceux que nous déchiffrons dans les sources européennes, et où il est question de la compassion de l'Europe, du relèvement de l'Afrique souffrante et déchue.

Au début des années 1920 se termine la période des premiers tâtonnements dans la lutte contre les fléaux. Les mesures inspirées de l'histoire de la santé publique en Europe (lazarets, cordons sanitaires, etc.) avaient fait la preuve de leur inefficacité en Afrique, et un programme plus systématique de lutte contre les grandes endémies fut mis sur pied au Congo belge. Ce programme s'inspirait de l'expérience acquise au Brésil par le gouvernement et les grandes fondations américaines, et en Afrique-Équatoriale française<sup>29</sup>.

*busy establishing missions in darkest England* », voir T. LUMMIS, « Charles Booth: Moralizer or Social Scientist ? », *Economic History Review*, XXIV (1971), p. 100-105 (p. 105). Dans les deux cas en Europe, et puis plus tard en Afrique, il s'agissait de « relever » ou de « racheter » des populations déchues.

27. Cité dans *Tribune congolaise* (Bruxelles), 22.11.1917, p. 2.

28. AEB-AA, H (4400), n° 253-255, Grippe, Influenza (1918).

29. J. BURKE, « Historique de la lutte contre la maladie du sommeil au Congo », dans *Colloque international sur la lutte contre les grandes endémies*, 4-6 déc. 1970, Institut de Médecine tropicale Prince Léopold, p. 3-110 ; Actes publiés aussi dans *Annales de la Société belge de Médecine tropicale*, LI (1971), p. 375-640 ; A. DUREN et LEJEUNE, « Voyage d'études au Brésil », *Annales de la Société belge de Médecine tropicale*, III (1923), p. 1-79.

Au Congo aussi, certaines expériences avaient montré la voie<sup>30</sup>. L'idée fondamentale était d'établir des priorités dans les fléaux à combattre et d'organiser des missions mobiles, se déplaçant « en brousse ». À l'âge de 23 ans, en 1925, le futur Léopold III effectua un voyage au Congo et c'est la médecine des villages qui l'enthousiasma : « ces médecins, qui étaient souvent de nationalité italienne, accomplissaient des tournées de plusieurs semaines à pied, séjournaient dans des villages indigènes, soignaient, opéraient, accouchaient, vaccinaient et repartaient ensuite »<sup>31</sup>.

Dans le climat du temps, l'application de la médecine d'État fut cependant souvent autoritaire. C'est une mission à la fois militaire et médicale qui quadrille les plateaux du Kwango en 1923-1924, une région jusqu'alors quasiment « inexplorée ». Elle s'apparente plus à l'opération de police qu'à la médecine sociale. Un ancien fonctionnaire colonial évoque dans ses souvenirs comment fut organisée la lutte contre le pian au Rwanda, au début des années 1930 : fouet et corvées étaient assurés aux récalcitrants qui ne passaient pas les visites imposées<sup>32</sup>.

La prise de conscience de la détresse matérielle des sociétés africaines s'est aussi traduite par le biais de discussions sur l'avenir même de la population. Très tôt, des études plus ou moins impressionnistes avaient évoqué le spectre du dépeuplement. Dans les années 1920, il apparut cependant clairement qu'il fallait distinguer entre les régions en reconstruction et celles qui étaient en état d'effondrement, et où la population semblait même menacée d'extinction. Suivant l'importance relative que les dirigeants coloniaux attachaient aux exemples de redressement ou de régression, ils tiraient évidemment des conclusions opposées sur l'évolution globale de la population du pays<sup>33</sup>. Cependant, à travers les années 1920 et d'ailleurs jusqu'au lendemain

- 
30. P.G. JANSSENS, « Belgium and Health in Developing Countries: Past and Future », in G. VERBEKE (éd.), *Belgium and Europe. International Francqui Colloquium, Brussels-Ghent, 12-14 Nov. 1980*, Bruxelles, 1981, p. 139-168 ; ID., « The Colonial Legacy: Health and Medicine in the Belgian Congo », *Tropical Doctor*, July 1981, p. 132-140.
  31. G. KIRSCHEN, « Entretiens avec le roi Léopold », *Revue générale* (Bruxelles), mars 1984, p. 1-25 (p. 6-7). P.G. Janssens insiste sur le rôle des Églises chrétiennes comme pionniers de la médecine rurale au Congo, et cite les livres de physiologie et d'hygiène en langue kikongo, dus à C. Mabie : P.G. JANSSENS, « The Colonial Legacy... », art. cité. Le fondateur de l'ordre des Pères Blancs, Mgr Lavigerie, considérait que la santé des populations et leur instruction par l'école constituaient des conditions nécessaires à la réussite d'une implantation profonde du christianisme en Afrique. Il veilla à la formation médicale, à l'Université de Malte, d'anciens jeunes esclaves africains qui furent ensuite attachés aux premières missions des Pères Blancs, à l'ouest du lac Tanganyika.
  32. R. BOURGEOIS, *op. cit.*, vol. I, p. 90.
  33. Contestations sur l'exactitude des données administratives : LEGRAND, « La dépopulation du Congo belge et les recensements de 1917 », *Congo*, 1921 (1),

de la Deuxième Guerre, des voix autorisées ont maintenu que les cas d'écroulement démographique étaient les plus nombreux.

Ces perspectives alarmistes s'appuyaient surtout sur l'expérience de régions où l'économie agricole était fragile, comme c'était le cas du Kwango, mieux connu depuis le passage de la mission anti-maladie du sommeil. Des indications pessimistes provenaient aussi des régions de la Forêt humide, où la fécondité était en régression profonde. Des explications morales ou médicales plus ou moins scientifiques ou aventurées n'ont pas manqué pour expliquer cette évolution, mais on peut se demander aujourd'hui dans quelle mesure les anciens régimes matrimoniaux avaient été perturbés par le cloisonnement administratif imposé à ces régions au nom de la politique des chefferies.

À partir des années 1924-1925, la dégradation des conditions de vie dans de nombreuses régions répandit un climat d'anxiété dans les milieux dirigeants des entreprises privées, de l'État, de l'Église. Jusqu'alors, on ne s'était guère préoccupé du bien-être des Africains que sur les chantiers, là où l'effet de la santé sur le rendement du travail était facilement mesurable. Quant au milieu rural, on a vu que la priorité avait été accordée aux fléaux les plus en vue. Vers 1925 cependant, la conviction se répandit dans les milieux coloniaux qu'il fallait voir plus loin et consentir des investissements dans le « capital humain » de la colonie, « faire du nègre », pratiquer la « politique du ventre plein », la « dictature de la suralimentation », suivant les expressions du temps. Avant tout, État et sociétés privées redoutaient de voir se vider ces « greniers » de main-d'œuvre et de produits où ils avaient puisé sans compter. Les disettes et la malnutrition sévissant dans une région apparaissent ainsi au détour d'observations sur la condition pitoyable de recrues pour un chantier, ou à partir des difficultés d'approvisionnement dans une région soumise à une mobilisation de main-d'œuvre masculine et féminine. Dans la vie quotidienne des administrateurs ou agents territoriaux, la coexistence avec les intérêts privés européens était bien souvent prioritaire : il s'agissait avant tout de veiller à ce que les produits soient livrés sur les marchés et aux entreprises, si bien que les questions du bien-être de la population des villages passaient souvent au second plan : on a d'ailleurs relevé l'ignorance générale sur les conditions matérielles de base dans les économies africaines.

Ces observations doivent cependant être nuancées. En effet, à travers la lutte contre les épidémies et les famines<sup>34</sup>, à travers les craintes sur le dépeu-

---

p. 202-210. Dans le contexte colonial en Afrique, les recensements administratifs sur fiches constituaient cependant une originalité du régime belge.

34. Pour les sociétés européennes, les famines ont été longtemps le symbole même de la misère de l'« Orient » et de l'Afrique. Un travail fondamental : B.M. BATHIA, *Famines in India. A Study in Some Aspects of the Economic History of India, 1860-*

plement du pays, peu à peu la notion de bien-être rural commençait à percer. Il y a un aspect de bureaucratie impériale, établissant l'ordre, dans ces mesures de l'Administration qui imposent la constitution de réserves de vivres au sein de chaque chefferie. Dès les années 1910, suivant l'exemple des Hollandais aux Indes néerlandaises, les Belges imposent la culture du manioc, jugé la plante anti-famine par excellence<sup>35</sup>. En 1924, le porte-parole des Congolais établis en Belgique, Mfumu Panda, prenait parti sans hésitation pour une plante qui allait permettre à la population congolaise de se relever des désastres récents :

Pour récupérer ses dix ou quinze millions de morts depuis 1888, ère du commerce de l'alcool de traite, le Congo a besoin d'une sévère dictature de la suralimentation, comme jadis à Java [...]. Les princes aborigènes congolais devraient donc s'élever jusqu'à la plus haute conception de leurs devoirs en l'[la chikwangue] imposant à leurs administrés [...]<sup>36</sup>.

L'Administration coloniale rééditait ainsi, sans en être consciente, l'exemple des aristocraties lunda de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles aussi avaient systématiquement établi des plantations de manioc. Le parallèle s'impose aussi avec l'expérience de la pomme de terre en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette plante à haut rendement avait permis de nourrir des paysanneries nombreuses sur des lopins réduits, tout en libérant des terres et du travail pour la production de récoltes destinées au commerce des villes. Comme la pomme de terre en Europe, le manioc fut considéré comme la plante des pauvres, avec le même cortège d'ironie facile. Comme elle aussi, il contribua à l'appauvrissement du régime alimentaire.

---

1965, Londres, Asia Publishing House, 1967. La « redécouverte » des famines tropicales est caractéristique de la période 1930. Le ministre des Colonies du gouvernement de Front populaire en France se dit « hanté par la crise agraire et la famine » (Indochine, 1931, 1936, mais aussi Niger, 1931). Il ordonne de constituer des stocks de vivres dans toutes les colonies, dans C. COQUERY-VIDROVITCH, « Fondements et continuités de l'impérialisme colonial français (...) 1920-1946 », *Connaissance du Tiers Monde, Cahiers Jussieu* (Paris), t. IV (1978), p. 215-248 (p. 243).

35. Cf., par exemple, ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 1912, vice-gouverneur général du Katanga, « Disettes de vivres au Katanga, mesures préventives », O. LOUWERS et I. GRENADE, *Codes et Lois du Congo belge*, Bruxelles, 1927.

36. « M'Fumu Panda » (1924). Sur Panda, cf. F. BONTINCK, « Mfumu Paul Panda Farnana, 1888-1930, premier (?) nationaliste congolais », in V.Y. MUDIMBE (dir.), *La Dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier, Actes du Congrès international des études africaines de Kinshasa*, Paris, 1980, p. 591-610, et M. ZANA ETAMBALA, « Panda Farnana, le roi Albert I<sup>er</sup> et la question de la méthode éducative afro-américaine pour le Congo, 1911-1921 », *Museum Dynasticum* (Bruxelles), XXVII-1 (2015), p. 25-47.

Aujourd'hui, on souligne volontiers combien les mesures imposant l'auto-suffisance au niveau des chefferies ont freiné le développement d'un marché intérieur des vivres, et ont donc peu encouragé la recherche agronomique appliquée aux produits vivriers africains. Au risque d'anachronisme, toute évaluation de cette politique doit cependant tenir compte de la variété des régimes alimentaires anciens et des lenteurs de la pénétration de l'économie monétaire comme des facteurs locaux qui jusqu'à aujourd'hui ralentissent l'essor d'un large marché intérieur des vivres : rappelons la famine de Kabare en 1943, et les stocks invendus de vivres à quelques heures de route des régions affamées.

En cas de crise de subsistance, on l'a vu, l'État paternaliste et les missions paraient au plus pressé en organisant des distributions de vivres et de semences, en recueillant les indigents, etc. Pour le moyen terme, l'Administration recourait aux mesures d'autorité pour étendre les emblavures de plantes vivrières. Un exemple spectaculaire est le vaste programme de culture de manioc entrepris au Rwanda, dans le sillage de la famine de 1929. Vaste campagne, car les responsables locaux y consacrèrent tous leurs soins, et effectivement, il s'agit sans doute de la plus grande mobilisation que ces pays aient connue depuis les conquêtes coloniales. C'est un signe de la puissance du régime que 200 000 personnes furent convoquées par les chefs, obligées d'acheter des charges de boutures de manioc, de porter leurs charges, et astreintes à les planter dans leurs régions d'origine. En 1930, c'est avec fierté qu'un rapport sur l'agriculture du Ruanda-Urundi fait état de 35 000 ha de cultures de manioc. Le succès paraît plus relatif si on le met en regard des superficies consacrées la même année aux cultures traditionnelles : 250 000 ha pour les haricots, 140 000 de pois, 102 000 de sorgho, 40 000 d'éleusine, 56 000 de bananes. La campagne du manioc se heurta d'ailleurs à une résistance passive généralisée. Un poème recueilli vers 1950 au Rwanda évoque l'obligation de cultiver :

Que de murmures au début l'accueillirent  
Tous les efforts avaient été vains, nous refusions,  
Le manifestant par le silence, comme il convient aux gens bien nés<sup>37</sup>.

Ces réticences s'expliquent par l'aspect autoritaire et onéreux des mesures et par l'impossibilité de trouver un marché pour les excédents de manioc qui

---

37. A. KAGAME, « Les poètes et la famine du Ruanda », *Jeune Afrique* (Élisabethville), janv.-fév. 1950, p. 5-13 (p. 9).

résulteraient d'une extension des cultures<sup>38</sup>. Aux yeux de nombre de coloniaux cependant, les résistances de la paysannerie paraissaient aberrantes. Un journal de Léopoldville évoque en 1943 le dialogue entre l'administrateur et un paysan du Kivu : « La prison ou la culture, car il faut que tu manges » – « Plutôt crever ! » vient la réponse<sup>39</sup>. Parfois cependant, une note glanée sur le vif montre que les prescriptions d'un agronome peuvent aller à l'encontre du bon sens du cultivateur. En novembre 1943, des cultivateurs rwandais s'adressent à une mission protestante et demandent son intercession pour qu'un agronome relâche les obligations d'aménager les champs de café par des murets de paille, et de cultiver du froment (peu rentable) : ils souhaitent protéger les plants de café par des haricots, dont ils ont le plus grand besoin, et semer du sorgho plutôt que du blé<sup>40</sup>. Au Rwanda, en 1930, d'autres mesures anti-famine inclurent la construction d'un réseau serré de routes et de postes et le drainage de marais pour les emblaver, à grands coups de corvées. Cette dernière mesure, improvisée, aboutit à un lourd échec.

Dans toute discussion de l'économie morale des colonisateurs, il faut tenir compte des conjonctures locales, de la dynamique propre aux administrations et enfin de facteurs individuels. Une famine, par exemple, ternit le dossier d'un fonctionnaire, s'il ne trouve pas un bouc émissaire et s'il ne peut justifier de mesures de prévoyance. Ou encore, il est clair que certaines administrations ont été plus sensibles que d'autres au bien-être rural. En Province-Orientale, par exemple, dans les années 1920, la politique officielle encouragea l'établissement de dispensaires ruraux, toujours financés par les chefferies elles-mêmes. C'est dans cet esprit que furent formées quelques équipes d'infirmiers installés dans les villages, « médecins aux pieds nus » avant la lettre<sup>41</sup>. Ces programmes font figure de démarche originale, critiquée

---

38. Notes sur l'*Urw'imyumbati* (la guerre du manioc), à partir de sources missionnaires contemporaines dans : R. HEREMANS et A. et F. BART, art. cité. Les nombreux facteurs qui ont rendu les cultures vivrières impopulaires sont passés en revue par B. HABIMANA et J.P. HARROY, « Instauration et abrogation des cultures vivrières obligatoires au Rwanda », extrait de *Civilisations* (Bruxelles), t. xxx, 3-4 (1980) : ils retiennent notamment l'hostilité des propriétaires de bétail devant une expansion des terres sous culture, destinées avant tout à l'alimentation des agriculteurs pauvres.

39. « Notre Kivu délaissé », *Avenir colonial belge* (Léopoldville), 13.03.1943, p. 3.

40. R. BOURGEOIS, *op. cit.*, vol. I, p. 279.

41. Il s'agissait de lutter contre l'orientation de la médecine d'État : « notre action médicale ne touche que l'indigène des centres d'occupation, soldats, travailleurs, prisonniers [...]. L'assistance médicale est presque nulle à l'égard des villageois de l'intérieur », A. DE MEULEMEESTER, « L'organisation des dispensaires ruraux », *Congo*, I (1928), p. 1-12 (p. 3). Les premiers dispensaires ruraux furent ouverts en 1924 dans la Province-Orientale, il y en avait 50 en 1926. En Uganda, un programme de dispensaires ruraux polyvalents, dirigés par des infirmiers africains, avait déjà été appliqué quelques années auparavant.

d'ailleurs au nom de la suprématie européenne à maintenir en toutes circonstances. Une autre remise en question qui mérite d'être signalée est le projet alternatif de politique coloniale, présentée par le futur Léopold III. Cette fois, l'agriculture africaine passerait au premier plan des préoccupations de l'État, et il s'agirait de favoriser le développement d'un paysannat africain, seul moyen de « sortir les colonies de la pauvreté »<sup>42</sup>.

De semblables idées allaient trop à l'encontre des pratiques dominantes, de ces multiples petites ententes locales qui ménageaient les intérêts de telle ou telle entreprise européenne, si bien que le projet de paysannat souleva de nombreuses oppositions dans les milieux coloniaux. La personnalité de son promoteur fit cependant que le terme *paysannat* fut conservé, mais pour désigner des applications complètement différentes.

Il existait aussi une tension entre deux conceptions de la « modernisation ». Cette tension se manifeste à travers la période coloniale, et d'ailleurs aujourd'hui encore<sup>43</sup>, mais elle fut très marquée vers les années 1925-1935, et pas seulement dans les colonies belges. D'une part, il existait un courant tenace qui cherchait à tirer le plus grand parti des ressources et techniques locales et qui prenait ses distances vis-à-vis des conceptions européennes du progrès matériel. C'est le cas des tentatives de la Province-Orientale ou des premiers projets de paysannat, c'est le cas d'expériences développées après la guerre dans le Bas-Congo<sup>44</sup>. C'est le point de vue défendu par un médecin qui émet des réserves contre les pesanteurs et l'autoritarisme de la médecine d'État ; c'est encore la ligne défendue inlassablement par un des principaux botanistes belges du temps, E. De Wildeman. Ses nombreuses publications soulignaient

---

42. « Le paysannat [organisation économique simple, + bénéfice du travail réservé aux producteurs] est la seule condition pour constituer un capital *interne* [par opposition au capital qui vient de l'extérieur]. Sans cette condition, les bénéfices de l'exploitation continueront à filer au dehors, et les colonies seront rivées indéfiniment à la pauvreté », O. LOUWERS, *Notre politique coloniale. À propos du discours du Prince Léopold*, Bruxelles, 1934, p. 11.

43. G. KITCHING, *Development and Underdevelopment in Historical Perspective*, Londres, Methuen, 1982.

44. R. DUMONT, *Le Conflit des conceptions médicales au Congo*, Bruxelles, 1934 : « avant d'entreprendre des offensives de grand style, il convient de nourrir l'individu », sans pagination. La controverse entre technologies lourdes et programmes locaux, reposant pour l'essentiel sur les ressources locales, est évidemment au cœur des débats sur le développement colonial et post-colonial. En France, le régime du Front populaire fit mine d'adopter des programmes « légers » (le « modèle japonais »), mais ce furent en réalité les programmes lourds qui triomphèrent à travers toute l'Afrique. Pour l'agriculture au Congo, cf. les travaux de V. DRACHOUSOFF, très conscient du problème, *Essai sur l'agriculture indigène au Bas-Congo*, extrait de *Bulletin agricole du Congo belge*, 1947, et *Mécanisation et intensification des méthodes culturales dans le Bas-Zaïre, 1950-1960. Un essai de bilan*, Bruxelles, 1977, ronéo.

la nécessité de développer d'abord les cultures et les petites industries rurales nécessaires pour satisfaire la vie matérielle des Africains, d'étudier les cultures vivrières traditionnelles, l'alimentation et la pharmacopée africaines<sup>45</sup>.

Ces vues étaient cependant minoritaires, et ce sont en réalité les tentations d'emprunt aux techniques modernes qui l'emportèrent, ainsi que le montre l'évolution des programmes médicaux vers la fin des années 1920.

À ce moment, en effet, prit corps le projet d'une assistance médicale massive aux sujets africains de la Belgique. L'objectif était de procéder par étapes, en saturant d'abord des régions bien délimitées où l'ensemble de la population serait soumis à une surveillance médicale totale, de la conception à la mort. Jusque-là, « une vieille et sage pratique » adoptée par les différents médecins qui se sont succédé à la Direction du Service médical du Congo belge avait donné le premier rang au paludisme, le second à la trypanosomiase, et le troisième à une série de maladies presque toutes transmissibles et contagieuses<sup>46</sup>. Dorénavant, il s'agissait de passer aux priorités de troisième rang, c'est-à-dire de dépasser l'étape de la priorité aux grands fléaux. Par leur ambition d'encadrer à moyen terme la population tout entière, les auteurs des plans d'assistance médicale intégrale ont été emportés à leur tour par ces fantasmes totalitaires qui traversent l'histoire des relations entre bureaucraties coloniales et paysanneries africaines. En fait, on cherchait à assurer une maîtrise complète sur la transition entre deux modèles de santé, celui qui était hérité de l'ancien régime et qui était plus ou moins perturbé ou dégradé suivant les régions, et celui qui correspondait aux exigences des temps nouveaux. On passait d'un régime colonial primitif à une économie coloniale avancée. Fondé en 1930, le FOREAMI (Fonds Reine Élisabeth d'Assistance Médicale aux Indigènes) s'inspirait de cette philosophie et il servit de modèle au programme de quadrillage médical qui fut développé par le *Welfare State* colonial après la Deuxième Guerre. Ce retard s'explique par les restrictions imposées par la crise des années trente aux projets d'investissements scientifiques et sociaux.

---

45. E. DE WILDEMAN, *Documents pour l'étude de l'alimentation végétale de l'indigène au Congo belge*, Bruxelles, 1934, et ID., « Alimentation des indigènes. Enquêtes botanico-agronomiques », *Revue de Botanique appliquée et d'Agriculture tropicale*, 1939, p. 107-121. La bibliographie de cet auteur est considérable.

46. A. DUBOIS et A. DUREN, « Soixante ans d'organisation médicale au Congo belge », *Annales de la Société belge de Médecine tropicale, Liber jubilaris J. Rodhain*, 1947, p. 21. Depuis la rédaction de cet essai, N.R. Hunt a exploré le monde des émotions et des peurs qui accompagnaient comme son ombre une médecine scientifique, à la fois intrusive et collective. Voir en particulier son *Colonial Lexicon*, Durham et Londres, Duke University Press, 1999.



En réalité, l'ambition prenait corps d'établir une médecine de type « Premier Monde », dans une société du « Tiers Monde ». Très tôt cependant, dès leurs débuts dans les années 1930, les médecins du FOREAMI furent conscients qu'il était illusoire de prétendre éliminer les symptômes physiques de la pauvreté sans pouvoir s'attaquer aux sources mêmes du mal<sup>47</sup>. Leurs travaux constituent toutefois une source fondamentale pour l'inventaire de la pauvreté rurale en Afrique centrale.

### **Sous-alimentation, mauvaise santé : inventaires de la misère rurale (1930-1945)**

Dans le climat de crise qui s'alourdit à partir de 1931-1932, l'État limita de manière draconienne les investissements sociaux, au Congo comme au Ruanda-Urundi. Il resta cependant quelque chose des programmes élaborés dans les années précédentes. L'INEAC pour la recherche agronomique et le FOREAMI pour la santé publique furent en effet mis sur pied durant la crise, et leurs premiers travaux ont permis de prendre la mesure de la détresse matérielle dans les sociétés rurales. C'est ainsi que, dans les années 1930, les médecins ont commencé à étudier au Congo les maladies de la malnutrition. Celle-ci était jusqu'alors l'objet d'observations empiriques. Citons ce vétérinaire du Katanga qui observe, en 1934, que l'on demande à la population la « mise en valeur de notre sol congolais », mais qu'il faut penser à un apport nutritif pour compenser ce surplus de travail, car « il y a sous-alimentation généralisée dans les régions équatoriales [...]. Le problème est pour les industries et les gouvernements de maintenir leur matériel humain en parfait état de production »<sup>48</sup>. À cette époque, des études médicales précises commencèrent cependant à se multiplier. Partout dans le monde, dans les colonies françaises d'Afrique, à Ceylan, dans les Antilles, en Afrique anglophone, au Brésil, le problème de l'alimentation dans les régions tropicales commence à se poser<sup>49</sup>. La découverte de la malnutrition constitue d'ailleurs un aspect

47. G. PLATEL et Y. VANDERGROTEN, « Réflexions sur les résultats obtenus par une consultation de nourrissons au Mayombe (Congo belge) », *Annales de la Société belge de Médecine tropicale*, t. XX (1940), p. 297-333 (p. 330-332) : la pauvreté rend inaccessibles les résultats obtenus en Europe dans la lutte contre la mortalité infantile.

48. A. JUSSIANT, « Carence de protéines d'origine animale dans l'alimentation indigène », *Bulletin agricole du Congo belge*, XXV (1934), p. 515-525.

49. Pour le début des années 1930, l'éveil d'une conscience des problèmes de santé et de nutrition dans les régions tropicales de l'Empire britannique est signalé par

marquant de la découverte de la misère quotidienne dans le monde tropical. Au Congo, sur le plateau de Feshi (Kwango), le FOREAMI fut si directement confronté au problème de la sous-alimentation qu'il établit dans la région un laboratoire chargé de l'étudier. C'est dans ces régions que fut redécouvert le kwashiorkor, maladie de la malnutrition, disparue en Europe occidentale depuis un siècle environ. Les questionnaires Bigwood-Trolli, mis au point pour le Congo à cette époque, furent repris par la FAO pour diriger ses enquêtes au lendemain de la Deuxième Guerre.

L'efficacité de la médecine sociale coloniale fut en partie compromise par son caractère officiel, autoritaire et rigide, qui s'avéra souvent mal adapté à la lutte contre la misère rurale, lorsque même il y avait l'intention de pratiquer un « impérialisme constructif » : un fonctionnaire circulant dans le Haut-Katanga en 1939 note que les villageois sont obligés à des journées de marche pour obtenir des visas médicaux, ce qui paralyse leurs rapports commerciaux avec la Rhodésie du Nord. Des villages-modèles établis sous l'impulsion d'un fonctionnaire territorial dans l'ouest du Katanga au cours des années 1930 firent figure d'initiative d'autant plus remarquable qu'elle resta isolée. Il s'agissait d'ailleurs d'un emprunt aux expériences jadis poursuivies en Province-Orientale, mais qui avaient été abandonnées depuis la crise, les routes recevant la priorité absolue, et le bien-être rural passant au second plan.

Ce n'est sans doute pas une coïncidence que la région rurale la plus prospère du Congo, la région de Madimba, dans le pays kongo, ait été protégée des interventions continues de l'Administration par la double protection que constituaient la mission jésuite et son adversaire à ménager, le mouvement kimbanguiste, dont la force tranquille constituait une dissuasion efficace contre les tentations d'imposer des prestations trop lourdes<sup>50</sup>.

---

D. MEREDITH, « The British Government and Colonial History, 1919-1939 », *The Economic History Review*, XXVIII, 3 (1975), p. 484-499. Pour les colonies françaises, cf. G. HARDY et C. RICHET, *Alimentation indigène dans les colonies françaises, protectorats et territoires sous mandat*, Paris, Vigot Frères, 1933 : cet ouvrage fut bien connu des milieux scientifiques du Congo belge. Les premiers travaux de J. de Castro sur les problèmes de la faim au Brésil remontent à 1932 : G. DI TARANTO, « Società e sottosviluppo nell'opera di Josué de Castro », *Cahiers internationaux d'Histoire économique et sociale*, t. XII (1980), p. 1-72. Il faut cependant distinguer les « découvertes » successives de la faim (cf. plus haut, note 34) des découvertes de la malnutrition. « Bibliographie médicale générale », dans *Livre Blanc*, t. II, Bruxelles, 1962, p. 941-956 : un chapitre consacré à la nutrition. La bibliographie s'enrichissait continuellement : au moment de la rédaction de cet essai : R.V. GARCIA et J.C. ESCUDERO, *The Constant Catastrophe: Malnutrition, Famines, and Drought*, New York, Pergamon Press, 1982.

50. La protection jésuite est relevée par A. CAYEN, *Le Problème de la main-d'œuvre au Congo belge, Congrès Colonial National*, Bruxelles, n° 10, 1940, 25 p. (p. 23). Il existe de nombreux indices des ménagements de l'Administration vis-à-vis des régions kimbanguistes.

À lire les sources officielles, le bilan tel qu'il se présente vers la fin de la Deuxième Guerre était assez inquiétant. Certes, pour l'ensemble du pays, un gros effort agricole avait permis de passer du million d'hectares sous culture avant 1914 à un million et demi en 1939. L'accroissement des surfaces cultivées était cependant surtout le fait de cultures industrielles. C'est à celles-ci que s'intéresse en priorité l'Institut agronomique INEAC (1933). Très tôt ses agronomes montrèrent que le danger d'épuisement des terres surexploitées se profilait dans un proche avenir et surtout à proximité des routes et des villages devenus permanents. La stérilisation des terres, la stagnation relative des méthodes de production, la pression démographique perceptible dans certaines régions, constituent les facteurs essentiels des crises agraires de nouveau régime qui étaient en gestation dans les années 1930-1940<sup>51</sup>.

Reflétant plus sans doute l'évolution des sensibilités que des changements objectifs dans le niveau de vie rural, les principaux porte-parole de la colonisation belge ont dressé un tableau assez inquiétant de la détresse matérielle de la population. Dans son message d'adieu au Congo, le gouverneur général P. Ryckmans abordait clairement le problème de la pauvreté :

Les milieux coutumiers de l'Afrique noire sont terriblement pauvres [...]. La masse est mal logée, mal vêtue, mal nourrie, illettrée, vouée aux maladies et à la mort précoce [...]. Même ce niveau de vie vraiment minimum exige pour son maintien une somme immense d'efforts [...]. On ne peut économiser que sur le mince résidu de jours oisifs<sup>52</sup>.

### **Les visages de la misère dans la société coloniale de croissance (1946-1960)**

La Deuxième Guerre et le rétablissement de la paix ont provoqué des changements profonds dans la société coloniale. De nouveaux comportements démographiques commencèrent à apparaître à la fin de la guerre, et ils annoncèrent le début d'une croissance de la population qui ne fit que

---

51. Lord Hailey souligne la gravité des problèmes de l'érosion en Afrique lors de sa grande enquête de 1935, cf. HAILEY, *An African Survey*, Londres, 1938, Index, p. 1702-1703. Trente ans auparavant, il s'était familiarisé, en Inde, avec des problèmes semblables.

52. P. RYCKMANS, « Problèmes coloniaux de demain », *Courrier d'Afrique* (Léopoldville), 7 juillet 1946, p. 3-4. Le texte a été repris dans ID., *Étapes et jalons*, Bruxelles, 1946.

s'accélérer à partir des années 1950. Les aspirations nouvelles, les débuts de l'exode rural, les transformations du mode de vie urbain, autant de signes d'une évolution profonde de l'économie, de la société, des mentalités. Ces changements ont causé des réactions diverses chez les colonisateurs, où l'on trouve aussi bien les réflexes coloniaux les plus figés que des signes d'une réflexion fondamentale sur l'avenir économique et même politique du régime. Ce titre d'un article publié en 1947 traduit bien le problème fondamental : « Comment relever le standard de vie des populations rurales au Congo belge ? »

En Belgique comme au Congo, les inquiétudes furent cependant balayées par un climat d'optimisme matériel qui poussait à croire que tous les problèmes pouvaient être résolus par la croissance des secteurs modernes de l'économie.

Ce fut en effet la croissance du secteur capitaliste et des investissements sociaux publics qui permit d'appliquer enfin le plan d'assistance médicale massive initié dans quelques régions dans les années 1930 (FOREAMI, une fondation due à la reine Élisabeth) et qui fut plus tard étendu à l'ensemble du territoire, sous les auspices du Plan décennal de 1949 et de sa composante médicale (Plan Van Hoof-Duren).

À la fin des années 1950, un quadrillage minutieux, sans équivalent peut-être dans le Tiers Monde, faisait passer chaque année la moitié de la population du pays devant les services de dépistage des grandes endémies. Une Congolaise sur deux fréquentait une consultation prénatale durant sa grossesse, un tiers des mères accouchait en maternité<sup>53</sup>. Ces succès firent l'orgueil du régime : « Le corps médical belge a augmenté de deux millions la population noire », dit-on en 1955<sup>54</sup>. On était loin, il est vrai, des craintes provoquées dans les années 1920 par la dépopulation du pays.

Cette variante moderne du despotisme éclairé s'est accompagnée de la collecte systématique d'informations sur le niveau de vie rural, sur le temps de travail des hommes et des femmes dans les principaux systèmes agraires « coutumiers », sur la composition de l'alimentation, la place de l'économie monétaire dans les sociétés villageoises, etc. Ce furent, par exemple, des

53. M. VINCENT, *Les Problèmes de protection maternelle et infantile au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, Bruxelles, 1939, 2 vol. (vol. I, p. 9). On revient plus loin sur les limites de ces programmes de masse.

54. A. MATAGNE, « Le corps médical belge au Congo. Son dévouement a augmenté de deux millions la population noire », *Revue nationale*, t. XXVIII (1955), p. 257-265. Les travaux de base sur l'histoire médicale du Congo envisagée du point de vue de la médecine scientifique ont été rassemblés par P.G. JANSSENS, M. KIVITS et J. VUYLSTEKE (dir.), *Analecta de réalisations médicales en Afrique centrale, 1885-1985*, Fondation roi Baudouin, Paris, Masson - Louvain, Peeters, 1991 [sortie effective en 1993].

géographes qui documentèrent pour la première fois la situation des champs vivriers et des jardins de case qui devaient nourrir la population, mais auxquels ne s'étaient guère intéressés les agents de l'Administration, les moniteurs agricoles, etc.<sup>55</sup>. À travers les années 1950, on estime cependant que cette production non commercialisée représentait encore environ 56 % de la valeur totale de la production africaine<sup>56</sup>, mais « il faut bien le reconnaître, elle n'a guère retenu l'attention des Européens »<sup>57</sup>.

En contrepoint du triomphalisme qui accompagne la croissance des secteurs capitalistes de l'économie coloniale, c'est une impression pessimiste qui se dégage de l'évolution de l'économie africaine dans son ensemble. En langage macro-économique, la population africaine non salariée représentait 71 % de la population africaine totale en 1958, mais sa production ne représentait plus que 12,5 % du PNB (une baisse de 2 % en 8 ans)<sup>58</sup>.

Du point de vue qui nous intéresse ici, il est cependant plus parlant de retenir que le régime alimentaire de vastes régions était fortement déficitaire, sinon en calories, du moins en éléments essentiels de l'alimentation (protéines, vitamines, etc.). Les résultats d'un questionnaire envoyé dans tous les Territoires du Congo en 1957 constituent une source précieuse, documentant à la fois les progrès du nouveau régime, et en particulier le recul des disettes, jadis traditionnelles dans plusieurs régions, mais aussi les aspects négatifs des nouveaux régimes alimentaires<sup>59</sup>. D'autres sources documentent le recul des anciennes céréales devant les plantes du complexe américain<sup>60</sup> : c'est le cas en général des anciennes plantes vivrières, dont le rendement était bas ou incertain, ou qui exigeaient des soins plus attentifs. Dans l'Ituri, par exemple,

---

55. La bibliographie critique de ces travaux a été publiée régulièrement par P. GOUROU, et ensuite par H. NICOLAI : *Bulletin de la Société belge d'Études géographiques* (Gand), depuis 1949, 17 articles parus, 1949-1981. L'ensemble constitue un instrument de travail indispensable.

56. « Quelques considérations sur le développement de l'économie congolaise de 1920 à 1954 », *Bulletin de la Banque centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, t. V (1956), p. 99-108 (p. 100).

57. L. TIHON, « Contribution à l'étude du problème alimentaire indigène au Congo belge », *Bulletin agricole du Congo belge*, t. XXXVII (1946), p. 829-868 (p. 830). On peut multiplier les citations dans ce sens : cf., par exemple, G. HULSTAERT, « L'alimentation de l'indigène », *Aequatoria*, VII (1944), p. 155-157.

58. Centre d'Étude des Questions économiques africaines, *op. cit.*

59. W. BERVOETS et M. LASSANCE, *Modes et coutumes alimentaires des Congolais en milieu rural*, Bruxelles, ARSC, 1959.

60. M.P. MIRACLE, *Agriculture in the Congo Basin. Tradition and Change in African Rural Economies*, Madison, University of Wisconsin Press, 1967, p. 281 (situation en 1900-1915), p. 11 (en 1950) ; P. GOUROU, *La Densité de la population rurale au Congo belge*, Bruxelles, 1955, p. 142 et sv. (en 1948) ; E.M. DE MAEYER, « Le problème du kwashiorkor au Congo belge », *Annales de la Société belge de Médecine tropicale*, XXXVIII (1958), p. 393-401 (p. 399).

l'éleusine et le sorgho furent souvent remplacés par la patate douce et le maïs. Au Kivu, c'est le sorgho qui était en recul<sup>61</sup>.

L'expansion des plantes à haut rendement comme le manioc, le maïs, etc., avait certainement retardé l'explosion de crises alimentaires dans l'économie paysanne. Depuis les années 1950 cependant, le progrès des sciences de la nutrition avait permis de mettre en lumière l'insuffisance des régimes alimentaires fondés sur le manioc. Le problème figurait en bonne place dans la campagne anti-famine animée par Josué de Castro<sup>62</sup>. Au Congo, il apparut effectivement que le kwashiorkor (ou *buaki*) sévissait surtout dans les régions les plus dépendantes du manioc. Dans les années 1950, son incidence variait de 3,96 % au Kwango, à 0,03 % en Province-Orientale. Dans certaines régions, au Kivu, par exemple, la présence de la maladie s'expliquait cependant par d'autres facteurs que le manioc<sup>63</sup>.

Ce sont aussi les enquêtes médicales qui ont permis de mesurer des aspects fondamentaux de l'écart entre niveaux de vie urbains et ruraux. Elles ont montré que les différences physiques se creusaient entre villes et brousses : en milieu rural, dès sa naissance, l'enfant était affligé de handicaps irrattrapables. Par rapport à l'enfant né dans un camp industriel, son poids à la naissance était inférieur, sa croissance restait toujours en retard<sup>64</sup>. Au Rwanda, dans les années 1950, Hiernaux a relevé chez les écoliers les traces de la famine de 1943-1944. Mais ici encore, le fléau avait frappé différemment suivant les milieux sociaux<sup>65</sup>.

À la fin de la période coloniale, ces bilans désenchantés se sont multipliés. Dans un de ses derniers rapports, publié en 1960, l'INEAC envisageait le statut de région assistée pour les agricultures de savane. Celles-ci illustraient ce régime de crise latente, l'*agricultural involution*, qui se présente aujourd'hui comme le mal agraire caractéristique de nombreuses régions du Tiers Monde<sup>66</sup>. Au Congo, ces régions à la productivité quasiment stagnante devaient nourrir 70 % de la population agricole, mais elles semblaient condamnées à des rendements décroissants et l'INEAC n'envisageait rien de

61. W. Bervoets et M. Lassance, *op. cit.*

62. Les études concernant le manioc figuraient parmi les travaux prioritaires lancés par l'Association mondiale de lutte contre la famine (dite ASCOFAM), créée en 1957 par J. de Castro. Cf. G. Di Taranto, art. cité, p. 9.

63. E.M. De Maeyer, art. cité, p. 399.

64. M. Parent, *Contribution à l'étude de l'état de nutrition des enfants au Katanga*, Bruxelles, ARSC, 1959, p. 43.

65. J. Hiernaux, *La Croissance des écoliers rwandais*, Bruxelles, ARSC, 1965, p. 37-38, 45, 155.

66. Le phénomène a été étudié par C. Geertz, *Agricultural Involution. The Processes of Ecological Change in Indonesia*, Berkeley, University of California Press, 1963, dans le contexte de l'agriculture paysanne de Java en régime colonial.

mieux pour elles que des programmes d'assistance à financer par les secteurs agricoles et industriels prospères, et notamment par un programme d'expansion de plantations industrielles en région forestière.

Ces programmes d'assistance massive étaient envisagés pour l'avenir, c'est-à-dire qu'ils ne furent proposés qu'au moment où les colonisateurs s'apprêtaient à abandonner le contrôle politique du Congo. Jusque dans les années 1950, la pratique avait été moins généreuse, et les collectivités rurales avaient continué à ployer sous la charge écrasante de prestations en travail, surtout pour l'entretien de 45 000 kilomètres de routes et de pistes. C'était la quadrature du cercle. Une solide infrastructure était indispensable pour améliorer le niveau de vie, mais en même temps les villages étaient trop pauvres pour en supporter les frais. Vers 1950 encore, un ancien fonctionnaire territorial relevait que les villages consacraient 26 % de leurs recettes à la construction et à l'entretien des routes, et 5 % seulement à l'hygiène publique<sup>67</sup>.

Cette dernière observation nous éclaire sur le niveau matériel de la « brousse », à la fin de la période coloniale, et en même temps elle illustre l'économie morale de la colonisation telle qu'elle est vécue par un agent de l'État. Qu'en est-il de la pauvreté telle qu'elle est vécue par les villageois ? Ici encore, nous abordons un terrain qui commence seulement à être défriché<sup>68</sup>, et on se limitera à suggérer quelques questions auxquelles une enquête historique pourrait répondre.

### **Pour conclure. La pauvreté des « basenji »**

Au terme des pages qui précèdent, deux grandes directions doivent être explorées pour un inventaire historique de l'expérience de la misère en Afrique centrale colonisée. La première renvoie à l'érosion des formes anciennes de richesse. En période coloniale, l'éventail des anciennes ressources diversifiées s'est plus ou moins rapidement refermé. L'agriculture, le travail sur les chantiers ont occupé le temps disponible aux dépens des multiples activités anciennes, petite industrie, commerce, activités de cueillette, de pièges, de chasse, création artistique, etc. Avec les progrès de l'économie coloniale, ces richesses sont devenues de plus en plus incertaines,

67. V. VERMEULEN, *Déficiences et dangers de notre politique indigène*, Bruxelles, IMA, 1952, p. 54.

68. B. JEWSEWICKI, « Political Consciouness among the African Peasantry in the Belgian Congo », *Review of African Political Economy*, XIX (1981), p. 23-32.

précaires, dévalorisées. La jouissance du temps de travail, la disposition des terres, les activités économiques diverses furent toujours susceptibles d'être confisquées ou plus ou moins arbitrairement modifiées : n'oublions pas que l'application sur place de plans économiques ou sociaux généreux s'est faite par le truchement de « petits chefs », blancs ou noirs, où s'épanouissaient les vocations de tyranneaux. Les *basenji*<sup>69</sup> sont dès lors pauvres parce que leurs moyens de créer la richesse sont dévalorisés. Les cultivateurs sont déplacés pour être rapprochés des routes, sans trop de souci pour la qualité de leurs terres ; les activités de transformation ou d'échanges sont entravées par des règles qui paraissent plus ou moins tatillonnes ou tout simplement incompréhensibles ; des marchés imposés sont établis pour le bétail, le lait, les vivres, etc. Dans tous ces domaines, il est vrai, les dérobades ont été largement pratiquées. À force de ténacité et d'ingéniosité, les producteurs se sont acharnés à maintenir chaque fois que possible une part au moins de contrôle sur la valeur ajoutée : ce qui explique la survie du pressage artisanal de l'huile en région forestière, du brassage de la bière artisanale en région de bananes, etc.

Les *basenji* sont cependant aussi pauvres parce que, dans l'ensemble, ils ont plus difficilement accès que les salariés à la consommation moderne. Encore cette pauvreté est-elle inégale. Des infériorités anciennes subsistent : ainsi celles du régime alimentaire des femmes par rapport aux hommes. Des inégalités ancrées dans le passé prennent des dimensions nouvelles : en 1943, les Rwandais sont obligés de fournir de la cire à l'État (« effort de guerre ») qui la leur paie 0,50 F la boule. Ceux qui ne possèdent pas de ruches doivent acheter cette cire au marché, quatre fois plus cher, avant de la revendre, à perte, à l'État. Leur sentiment de la pauvreté prend une acuité nouvelle. L'accès à la consommation de type européen est aussi inégal. Comment se répartit, entre hommes et femmes, le fruit des activités imposées ? La réponse varie suivant les cultures, coton, espèces vivrières, cultures pérennes, mais la question a été peu étudiée. Pour transformer cette agriculture centrée sur les femmes, il n'y eut jamais un fonctionnaire territorial, un agronome, un messenger de chefferie, qui fût une femme ou qui se fût adressé aux femmes ! En régime de travail à distance, la situation matérielle des groupes familiaux varie suivant leur composition : combien de femmes seules, vivant plus ou moins en marge de la pauvreté, dans ces situations ? Un travail consacré aux Nzakara de Centre-Afrique illustre cette « économie de la pénurie » qui est celle de villages où les familles sont en disparition et où la production se limite au strict nécessaire, sans plus guère de surplus. Un nom propre dans ce

---

69. Au Congo colonial (et postcolonial), le terme *washenzi* (païens), hérité de la frontière culturelle swahili, a servi d'insulte pour accabler les petites gens de la « brousse », sans instruction, etc.



pays décrit « la cour qui se rétrécit, envahie par les herbes à ses franges », et peut-on trouver meilleure définition du sentiment de la pauvreté qui est celui d'un groupe en voie de déclin<sup>70</sup>.

Dans les anciennes colonies qui nous ont intéressé ici, l'aliénation des richesses anciennes et les difficultés d'accès à la consommation moderne ont pris des formes multiples, avec de grands décalages entre époques et régions. Le besoin d'instruction moderne, le sens de la santé, les besoins en matière de logement, de vêtements, etc., n'ont évidemment pas été identiquement ressentis à travers des sociétés aussi diverses. Il appartient à l'histoire de contribuer à montrer comment une économie morale nouvelle a graduellement pris forme à travers de nouvelles attentes, de nouveaux besoins, matériels ou non. En définitive, ce sont ces passions et aspirations caractéristiques d'une économie morale qui impriment leur mouvement à l'évolution des sociétés, et sans doute aussi à celle de nos connaissances.

---

70. A. RETEL-LAURENTIN, *Un pays à la dérive. Une société en régression démographique. Les Nzakara de l'Est centrafricain*, Paris, Jean-Pierre Delarge, 1979, p. 236.

## 8

# La peine de mort au Congo colonial

## À propos de l'exécution de Bwana François, 1922<sup>1</sup>

### Congo belge : la peine capitale au fil de la mise en place d'un appareil de Justice

Dès ses premières ébauches en 1886, et à partir de références au code belge, le code pénal congolais a défini les crimes passibles de la peine de mort<sup>2</sup>. Il s'agissait de l'homicide commis avec préméditation, du meurtre

- 
1. Cet essai est la version retravaillée d'une contribution au recueil dirigé par B. JEWSIEWICKI, *Art pictural zaïrois*, Québec, *Nouveaux Cahiers du CELAT*, Éditions du Septentrion, 1992, p. 171-222. Avec remerciements pour l'autorisation. Au moment de sa rédaction, je n'avais pas eu connaissance du travail de M.-B. DAMBOUR, « La peine durant la colonisation belge », dans : *La Peine. Mondes non-européens*, Recueils de la Société Jean Bodin, Bruxelles, De Boeck Université, 1991, p. 67-95. J'y reviens plus loin (5<sup>e</sup> partie, chap. 14).
  2. La législation et la jurisprudence portant sur la peine de mort au Congo belge sont exposées notamment dans F. DELLICOUR, « Droit pénal congolais », dans *Les Nouvelles. Droit Colonial*, vol. 1, Bruxelles, 1931, p. 209-277 ; L. STROUVENS et P. PIRON, *Codes et Lois du Congo belge*, Léopoldville, 1945. Voir aussi A. SOHIER, « La justice répressive au Congo belge. Cinquante ans de droit pénal et de criminologie », *Revue de Droit pénal et de Criminologie* (Bruxelles), 1957, p. 347-356. L'application de la peine de mort au Congo belge a été étudiée après la publication d'une première version du présent essai. Celle-ci est ignorée de l'auteur qui n'a pas eu connaissance de la plus grande partie des sources que j'utilise. Sa contribution apporte une évocation détaillée (et sordide) de la première exécution légale au Congo colonial (1888). Le supplicié avait été condamné pour meurtre, l'État garde son crâne pour examen. B. GOVAERTS, « De strop of de kogel ? [La corde ou la balle ?] Over de toepassing van de doodstraf in Kongo en Ruanda-Urundi (1885-1962) », *Brood en Rozen* (Gand), 2009, 1, p. 59-77.



**1. Affinités « orientalistes ».**  
 Georges Gilson, commandant  
 de la Force publique,  
 posant en zone mahdiste  
 du Bahr el-Ghazal, 1906.  
 Source : MRAC, HP.1952.10.20.



**2. Le chef bandia Senza  
 et ses fils. Bili, Bas-Uele.**  
 Photo mission A. Hutereau,  
 1912. Source : MRAC,  
 AP.O.O.12226.

12226. Le chef Bandia Senza et ses fils Bili  
 Bas Uele. Hutereau 1912







4. Agents et techniciens de l'Association Internationale du Congo, Léopoldville (Kintamo), employés à la navigation sur le fleuve, début des années 1880. Diverses nationalités européennes sont représentées sur ce cliché. Elles illustrent le caractère international de l'entreprise à ses débuts : allemande, anglaise, belge, écossaise, française, polonaise, portugaise (Madère). Auxiliaires africains non identifiés. Photo Ed. Mandauu.  
Source : MRAC, HP.1959.29.614.

**5. Employés sénégalais  
du chemin de fer Matadi-Léo,  
env. 1895.**

Les communautés ouest-africaines furent un des *melting pots* des débuts du Congo colonial. Au centre, l'épouse d'un officier de la Force publique.

Photo A. Van Iseghem. *Source* : MRAC, HP.1959.29.466.

**6. Cycle de l'ivoire.**

Poste de l'État du Congo  
à Pinga, Kivu, s.d.

Personnes non identifiées, n.d.

*Source* : MRAC, AP.O.0.39717.

**7. Le grand désordre.**

Le chef tetela Ngongo Lutete  
[Ngongo Leteta : l'orthographe  
varie], mort en 1892.

Peinture populaire, signée  
Munand [Munandi ?]. Le thème  
de la terreur qui régna au  
cours des « guerres arabes »  
se rencontre fréquemment  
dans la peinture populaire  
de Lubumbashi.

*Source* : MRAC, (anciennement  
collection B. Jewsiewicki),  
HO.2013.57.1119.















8. Tshibumba Kanda,  
Simon Kimbangu.  
Source : collection privée.

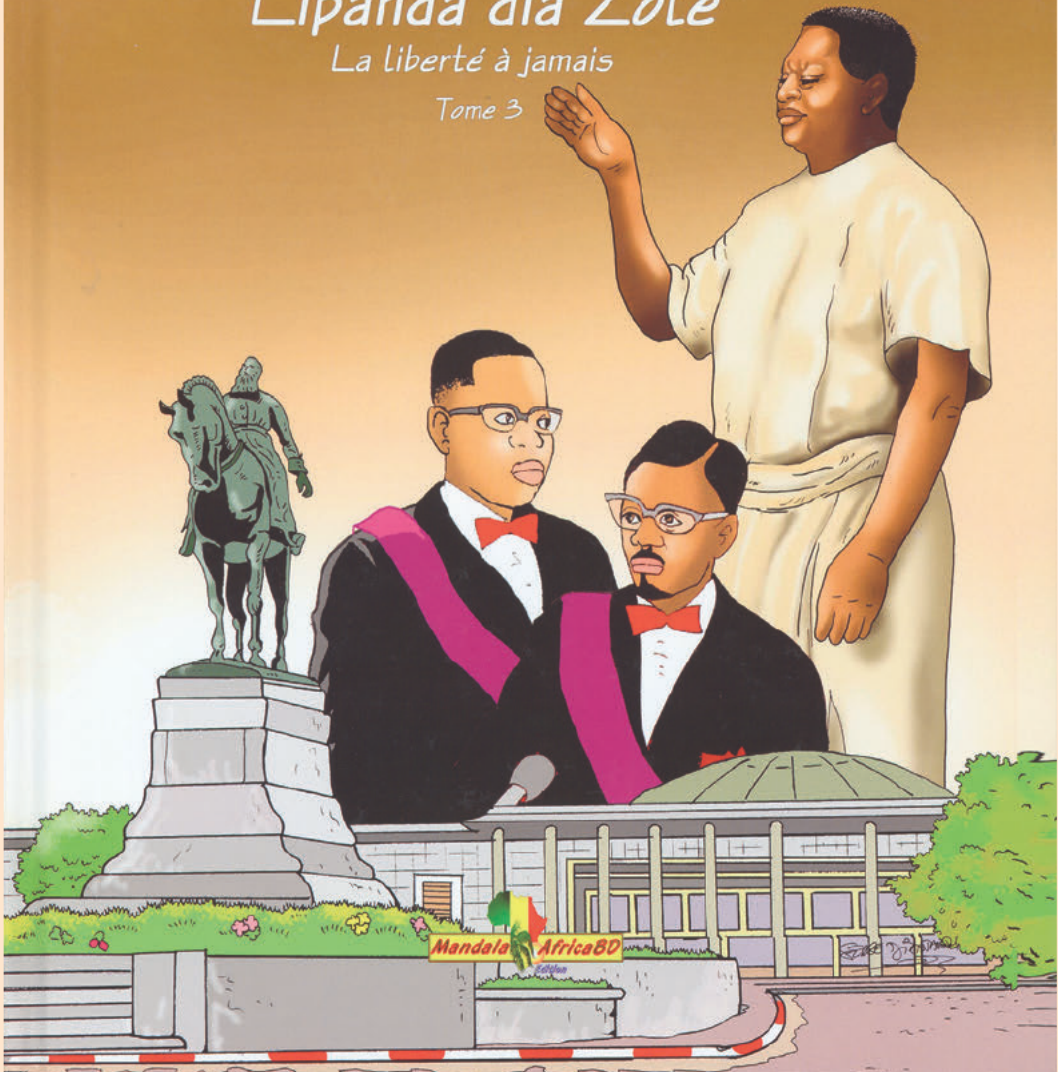
**Serge DIANTANTU**

# **SIMON KIMBANGU**

## *Lipanda dia Zole*

*La liberté à jamais*

*Tome 3*



9. Serge Diantantu et le  
« roman national » congolais.

Couverture d'un livre publié  
par les Éditions Mandala,  
Amfreville-la-Mivoie, 2010.

Source : collection privée.

perpétré pour faciliter le vol, des arrestations ou détentions arbitraires entraînant la mort, et enfin des infractions prévues par le code militaire. En Belgique cependant, à l'époque où naissait l'État indépendant, il y avait déjà une génération qu'aucun condamné à la peine capitale n'avait plus été exécuté : encore que la peine de mort fût restée inscrite dans le code pénal, la Belgique fut parmi les premiers pays à ne plus l'exécuter. Commuée en détention, elle était en outre soumise au régime de réduction automatique des peines<sup>3</sup>. Sur place, au Congo, les Européens furent soumis à ce régime de non-exécution de la peine capitale.

Ce ne fut pas le cas des *indigènes*. La dimension coloniale fut en effet progressivement introduite dans des textes qui continuèrent à prévoir des dispositions pour l'exécution de la peine de mort. Celle-ci devait s'effectuer par pendaison pour les civils, par les armes pour les militaires. Dans les textes, il appartenait au gouverneur général de désigner le lieu de l'exécution. Elle était publique, requérait la présence d'un ministre du culte et donnait lieu à un procès-verbal. En pratique cependant, on connut des cas d'exécutions effectuées dans la discrétion des prisons. Une femme enceinte ne pouvait être exécutée qu'après avoir accouché. En 1915, la qualification de crime passible de la peine capitale fut étendue pour inclure les crimes commis contre la sécurité extérieure de l'État.

Le prononcé de la peine de mort n'était cependant pas applicable à tous les justiciables quelle que fût leur *race*. En effet, l'espace judiciaire n'était pas unifié, et seuls le tribunal de première instance et le tribunal d'appel, siégeant tous deux à Boma, étaient compétents pour juger des infractions passibles de la peine de mort commises par des « individus de race européenne ». Ils ne prononcèrent cependant jamais de condamnation à mort d'un Européen. Dans les tout débuts, un conseil de guerre pouvait aussi connaître de crimes passibles de la peine de mort commis par des Européens. Ce fut un conseil de guerre improvisé qui condamna à mort Charles Stokes en 1895<sup>4</sup>. Aux termes

---

3. En Belgique, 50 exécutions publiques eurent lieu entre 1835 et 1863. À partir de cette date, les condamnations à mort ne furent plus exécutées. La mort des condamnés, sous la guillotine, attirait d'ordinaire une foule nombreuse, venue au spectacle. Depuis 1888, la loi Le Jeune prévoyait la libération conditionnelle d'un condamné après exécution d'un tiers de la peine. En 1944-1950, il y eut 244 exécutions en Belgique pour faits de guerre. Le point est fait par J. STENGERS, *L'Action du roi en Belgique depuis 1831. Pouvoir et influence*, (2<sup>e</sup> éd.), Bruxelles, Racine, 1996, p. 105-111.

4. Suite à cet abus de pouvoir d'un conseil de guerre, un décret affirma la compétence exclusive du tribunal de première instance de Boma pour les infractions passibles de la peine de mort commises par des Européens. Bizarrement, le régime belge en Afrique se termina sur une deuxième exception, venant plus d'un demi-siècle après l'exécution sommaire de Stokes. Un tueur à gages grec, assassin du prince Rwagasore, fut en effet exécuté à Bujumbura, la veille même de l'indépendance du

de la loi, les *non-indigènes non-militaires* [sic] disposaient d'une possibilité de pourvoi en appel à partir de la décision d'un conseil de guerre. Quant au recours en grâce, il était en effet inscrit dans la Constitution belge et avait été retenu, et resta inscrit, dans le code congolais. L'exécution sommaire de Stokes, sans qu'il eût pu être entendu en appel ou introduire un recours en grâce, souleva une tempête de protestations qui fit trembler l'État léopoldien dans ses fondations. Précisons que le recours en grâce ne s'appliquait pas uniquement à une condamnation à la peine capitale : en 1895, une circulaire précisa d'ailleurs que le roi ne prendrait plus en considération les demandes de grâce introduites par des condamnés européens pour faits d'homicide et de violence contre les *Noirs*<sup>5</sup>.

Pour les infractions commises par les *indigènes*, outre les deux tribunaux de Boma, seuls les tribunaux territoriaux où siégeaient des magistrats et enfin les conseils de guerre étaient à même de prononcer la peine capitale. Dans les années 1910, le droit d'introduire une demande en grâce leur fut reconnu. Dorénavant, il fut prescrit aux officiers du ministère public de surseoir à une exécution en attendant qu'une décision sur une grâce éventuelle puisse être prise à Bruxelles par le roi, conseillé par son ministre.

Derrière les textes, il importe de suivre l'exercice de la Justice dans sa pratique quotidienne. Ce n'est qu'avec le temps qu'une jurisprudence prit progressivement forme, encore que le concept de jurisprudence ne s'appliquât qu'imparfaitement à la période de mise en place d'une Justice coloniale<sup>6</sup>. En effet, les codes imposés d'en haut n'étaient que des décalques de modèles napoléoniens, fort peu adaptés à un pays dont la grande majorité de la population n'était en pratique soumise qu'à des juridictions issues de la coutume. Il n'existait au demeurant que de rares tribunaux officiellement constitués et sur qui reposait la responsabilité de créer une jurisprudence adaptée aux circonstances locales : en 1904, l'État ne comptait que trente-deux magistrats, dont

---

Burundi. La grâce lui avait été refusée, sur les instances du ministre des Affaires étrangères de l'époque, P.-H. Spaak. J. STENGERS, *L'Action du roi en Belgique depuis 1831*, op. cit., p. 111.

5. A. LYCOPS et G. TOUCHARD, *État indépendant du Congo. Recueil usuel de la législation*, vol. II (1892-1897), Bruxelles, 1903, p. 432. En dépit de cette déclaration d'intention, en 1899, par exemple, la presse fit état d'une grâce royale accordée à un agent de l'État, accusé de graves brutalités dans la région du lac Léopold II. G. Lorand, adversaire déclaré du régime congolais, fit observer au Parlement belge qu'il existait deux types de circulaires : n° 1, celles qui sont faites pour le public européen, et celles, n° 2, qui ne sont pas publiées mais qui indiquent aux agents la marche à suivre dans les faits. *Annales parlementaires, Chambre*, 28 février 1906, p. 800.
6. Les deux volumes de A. LYCOPS et G. TOUCHARD, *Jurisprudence de l'État indépendant du Congo*, Bruxelles, M. Weissenbruch, paraissent respectivement en 1905 et 1911.

sept postés à Boma, les vingt-cinq autres se partageant l'ensemble du pays<sup>7</sup>. Dans les premiers temps, la jurisprudence fut donc élémentaire. Durant l'ensemble de la période coloniale, les tribunaux disposèrent d'ailleurs d'une grande latitude, si bien que, surtout dans les premiers temps, il convient de parler de pratique plutôt que de jurisprudence. Dans cette situation, les facteurs de pure circonstance jouaient un rôle important : personnalité des juges, pressions de l'opinion publique européenne, traditions locales de plus ou moins grande sévérité dans la répression, conjonctures locales, autant de variables qui encouragèrent les tribunaux à se montrer plus ou moins sévères. La jurisprudence naissante leur ouvrait d'ailleurs la voie, définissant largement les circonstances atténuantes dont pouvaient bénéficier les prévenus européens accusés de meurtre contre des *indigènes*<sup>8</sup>. On y reviendra.

Concluons. En matière de Justice, la première génération du temps colonial fut celle où, dans la majorité des cas, l'empirisme fut de règle. En 1905, le rapport de la Commission d'Enquête relève que les tribunaux, à l'exception de ceux du Bas-Congo, étaient contrôlés par des fonctionnaires, ceux-là mêmes qui risquaient d'être mis en cause, et à qui il était d'ailleurs interdit de poursuivre des *non-indigènes* sans l'autorisation du gouverneur général. Quant aux témoins noirs éventuellement amenés à Boma, « un grand nombre » mouraient au cours du voyage.

Il est en effet important de prendre en compte les réalités du « terrain » et, notamment, de l'atmosphère dans laquelle un tribunal siégeait. Elle était généralement empreinte de sympathie lorsque les accusés étaient européens, considérés par la petite société blanche comme autant de boucs émissaires, victimes des circonstances, victimes aussi des ordres reçus. Ce climat tout fait de complaisance fut encore alourdi par une réaction hostile aux campagnes humanitaires menées de l'étranger.

Les choses ne changèrent que lentement. Au Katanga, à Kiambi, par exemple, en 1909, un magistrat nouvellement nommé, André Hoornaert, découvre l'horreur : traite, meurtres, assassinats, atrocités où les Blancs ont plus que leur part. Au tribunal dont il doit prendre la charge, le juge est un capitaine, le greffier est un agent des transports, l'huissier est un employé africain, et tous trois partagent la même ignorance du droit. Hoornaert entame

---

7. À la même époque, le tribunal de première instance de Bruxelles employait soixante magistrats.

8. Aux termes de jugements prononcés par le tribunal d'appel de Boma en 1893 et 1899, l'isolement du prévenu européen au milieu de peuplades hostiles, ou encore le meurtre d'un indigène appartenant à une population avec laquelle existe un état de guerre, permettaient l'un et l'autre d'appliquer les circonstances atténuantes. A. LYCOPS et G. TOUCHARD, *Jurisprudence, op. cit.*, vol. I, p. 479. Les circonstances atténuantes furent aussi reconnues à l'*indigène* tuant une épouse accusée d'infidélité.



des poursuites sans tenir compte de la couleur de la peau et est bien vite accusé de se poser en « protecteur des noirs »<sup>9</sup>. Quelques années plus tard, un magistrat évoquait avec une certaine fierté la scène pittoresque du tribunal de Kabinda en 1917. Un Blanc y est poursuivi. Dans un prétoire au sol de terre battue, des magistrats en robe noire siègent autour d'une table boiteuse. Les témoins promènent leurs amulettes sur leurs torses nus, ils sont ceinturés de peaux de bêtes. Les soldats « Bangala » se distinguent par de féroces tatouages sur le visage, ils maintiennent l'ordre tant bien que mal : « ainsi s'exerce la Justice aujourd'hui, les temps ont changé, le criminel européen ne reste plus impuni »<sup>10</sup>.

Les années 1920 furent celles où la professionnalisation de la Justice fit des progrès. Relevons ici que c'est dans le contexte du Katanga, modelé plus délibérément que d'autres régions sur les théories et pratiques de la métropole, que naquit en 1924 la *Revue juridique du Congo belge*. Ce fut aussi l'époque où se mit progressivement en place une jurisprudence concernant les crimes en « milieu coutumier ».

## Peine de mort et compromis colonial : le poids des cultures

En même temps que se mettait en place un appareil judiciaire colonial, les tribunaux se montrèrent progressivement plus disposés à mieux cerner et contrôler l'autonomie judiciaire de fait dont jouissaient les Africains vivant hors d'un milieu directement contrôlé par les Européens. Jusqu'alors, par la force des choses, avait longtemps prévalu un régime de quasi-impunité. Dès 1896, certes, les ordalies par le poison, l'anthropophagie, la mutilation de cadavres (mais pas en vue d'un festin d'anthropophage !) étaient sévèrement réprimées dans les textes. Mais qu'en était-il de la pratique ?

Dans les cas de répression des « coutumes barbares, du cannibalisme », le gouvernement était d'avis qu'il serait « impolitique de heurter de front » ces

9. La correspondance d'A. Hoornaert est éloquentes à ce sujet. Par exemple, Kiambi, 27.10.1910, affaire de Rutuku : « pendant deux ans, une bande de pillards blancs, sous la haute direction de Schmitz, ont commis horreur sur horreur, atrocités sur atrocités. [...] Je suis chaque jour un peu plus congophobe et j'ai des sursauts de dégoût, moi qui croyais avoir tout vu. » Papiers Alexandre Delmer, Louvain-la-Neuve. En 1908, une ligue fut fondée à Bruxelles pour la « protection des civilisés » au Congo contre les abus de pouvoir de jeunes magistrats. *Tribune congolaise* (Bruxelles), 18.08.1908.
10. H. SEGAERT, *Un terme au Congo belge. Notes sur la vie coloniale, 1916-1918*, Bruxelles, 1919, p. 137-139.

coutumes, considérées comme « invétérées »<sup>11</sup>. Au cours des vingt à trente premières années du régime colonial, des poursuites avaient certes été entamées, mais ces décisions devaient beaucoup à la proximité des postes, des missions, ou simplement au hasard. En 1907, de nombreux meurtres sont commis chez les Ngombe, près de Nouvelle-Anvers : une dénonciation par un missionnaire alerte un substitut. En 1909, la Justice décide de poursuivre des « Mongwandis » pour « meurtres et anthropophagie », à proximité de la mission scheutiste de Mbaya, proche de Lisala. Ici encore, c'est le hasard de la proximité d'une mission et la possibilité de déposer une dénonciation auprès d'un magistrat qui furent en cause<sup>12</sup>.

La question se pose ici du degré d'acceptation par la population concernée de ces interventions judiciaires. La loi européenne pouvait-elle être acceptée comme légitime ? Quelle était l'attitude des prévenus et des victimes dans une société qui ne connaissait pas de contrat social transcendant les barrières institutionnalisées de couleur, de culture, etc. ? À cela s'ajoutait que les tribunaux n'étaient pas nombreux et que, le plus souvent, ils jugeaient des prévenus originaires de régions lointaines. Tout comme les témoins, les accusés avaient été amenés depuis leur région d'origine jusqu'au siège du tribunal, et ceci, au prix de voyages longs et coûteux. S'ils étaient condamnés, il arrivait bien souvent que leur sort reste ignoré dans leur propre région. Là, on les considérait comme disparus, explication d'autant plus plausible que les disparitions n'étaient pas rares à cette époque de recrutements de travailleurs envoyés au loin<sup>13</sup>.

Des indices révèlent toutefois que le fossé entre Justice nouvelle et plaignants n'était pas infranchissable. Ce fut le cas des poursuites engagées en 1920-1921 contre des assassins agissant à l'ombre de sociétés secrètes, un domaine dans lequel les tribunaux continuèrent à intervenir au cours des années suivantes et pour lequel ils se fondaient sur des dénonciations. Celles-ci, bien sûr, pouvaient répondre à de multiples motivations, sans doute inextricables, ainsi la recherche d'avantages auprès du nouveau pouvoir, les règlements de compte, etc.

---

11. Circulaire du 15.05.1897, A. LYCOPS et G. TOUCHARD, *État indépendant du Congo. Recueil usuel, op. cit.*, vol. II (1892-1897), p. 602.

12. Ngombe de Nouvelle-Anvers : *Missions en Chine, au Congo, et aux Philippines*, (1908), p. 69-70. Poursuites « Mongwandis » : *Tribune congolaise* (Bruxelles), 20.10.1909.

13. Exemple de la rive occidentale du Tanganyika, 1908 : le tribunal le plus proche, Stanleyville, étant situé à quatre à six semaines de voyage de Baudouinville, les témoins renonçaient à aller déposer si loin de chez eux. Correspondance de Mgr Roelens au comte H. d'Ursel, Baudouinville, 16.06.1908, *Mouvement des Missions catholiques au Congo*, xx, 4 (10.12.1908). Cette lettre signale plusieurs assassinats restés impunis du fait de l'inaccessibilité des tribunaux.

La construction d'un « ordre coutumier amélioré », en particulier l'éradication de coutumes ou de peines jugées cruelles, fut néanmoins considérée par la magistrature coloniale comme un fleuron de son action. Elle fut fondée sur un processus d'apprentissage et de négociation avec les pouvoirs « coutumiers » qui fut poussé plus loin au Congo belge qu'en Angola ou en Afrique-Équatoriale française.

À partir de 1933, la publication à Élisabethville d'un *Bulletin des Juridictions indigènes et du Droit coutumier congolais*, avec sa chronique des « crimes et superstitions indigènes », illustre ce processus qui fut marqué en 1926 par la reconnaissance et le contrôle de « tribunaux indigènes ». La dimension politique de ce processus ne doit pas être négligée. Les magistrats durent en effet composer avec les chefs pour l'interprétation du droit, ils durent aussi composer avec l'autorité territoriale européenne, responsable des tribunaux locaux, mais soumise à la supervision de magistrats. Dans tous les cas, il s'agissait d'adapter aux circonstances la lecture de textes provenant aussi bien de l'héritage des codes belges que des codifications plus ou moins convaincantes de diverses traditions juridiques africaines<sup>14</sup>.

Il n'y eut pas d'unanimité sur la réponse à donner à ces problèmes. L'application de la peine de mort fut un domaine où des compromis durent être négociés. Vis-à-vis du monde « coutumier », le problème de la légitimité de la peine capitale se posait, à première vue, avec moins d'acuité. Pendant la période coloniale, aux yeux de magistrats aguerris, la peine de mort, appliquée avec modération, paraissait finalement bien bénigne dans un pays où, peu de temps auparavant, « le vol d'un épi de maïs se punissait de mort, et où un jeune enfant payait de sa vie l'adultère de son cousin en fuite ». Aux sanctions cruelles frappant les coupables, il convenait en effet d'ajouter celles qui, frappant les innocents, étaient monnaie courante. En 1902 encore, la mort du roi des Bakuba fut suivie de mois de deuil et de terreur, accompagnés d'une vague de meurtres à grande échelle.

En même temps, avec le recul, nous percevons mieux que les exécutions officielles, menées en grande pompe par la Justice coloniale, avec tout le rituel européen, et notamment la présence d'un religieux, ont pris un caractère exceptionnel et symbolique qui influença durablement les esprits. Nous y reviendrons. Retenons ici le cas de la pendaison publique de Yakaumbu, fils et successeur de Lumpungu, convaincu en 1936 d'avoir manigancé l'assas-

---

14. K. MANN et R. ROBERTS (éds), *Law in Colonial Africa*, Londres, James Currey, 1991. L'ouvrage voit dans le système juridique colonial une construction de circonstance, « *forged over time by Africans and Europeans pursuing interests and beliefs of their own* », et destinée à assurer la cohérence d'un système total. Cette thèse extrême présente le « droit coutumier » comme une « invention coloniale » (p. 8-9).



sinat d'une femme et de son enfant métis et d'avoir mutilé les corps aux fins d'une opération magique. L'affaire souleva des controverses à cause de la part de mystère qui entoura les disparitions, tout comme à cause de la personnalité de Yakaumbu, élevé à la mission catholique, vivant à l'européenne, et qui protesta toujours de son innocence, mais aussi à cause du renversement d'alliances que sa condamnation signifiait. Lumpungu et, à sa succession, son fils Yakaumbu, avaient été liés aux Européens par une longue alliance qui avait consacré de fait l'hégémonie des Bekalebwe sur les Beneki. Du côté européen, l'entente avec les grands chefs du Lomami incarnait la politique d'administration indirecte menée par les « indigénistes » du Katanga. L'exécution prit donc un caractère symbolique, souligné par le déploiement de tout l'appareil colonial :

L'ancien chef investi Ya Kaumbu Lumpungu [...] a été exécuté à Kabinda le 1<sup>er</sup> septembre à 7 h du matin, en présence des autorités administratives et du clergé. Plus de 300 chefs investis et une grande foule d'indigènes assistaient à l'exécution. Le service d'ordre a été impeccablement assuré par la Compagnie territoriale [...]. Aucun incident ne s'est produit. La foule a gardé le plus grand calme pendant l'exécution qui s'est déroulée rapidement et dans un ordre parfait. Le condamné s'est montré stoïque et courageux [...] <sup>15</sup>.

L'épisode marqua les consciences. Au moment de l'indépendance, l'identité ethnique songye se définit par le souvenir des conquérants du XIX<sup>e</sup> siècle et de « Lumpungu II, pendu par l'Administration sous l'allégation de pratiques barbares ». Des peintures populaires, produites à Lubumbashi, rappelèrent longtemps que cette exécution était restée présente dans les mémoires <sup>16</sup>.

---

15. L'affaire *Yakaumbu*, dans *L'Essor du Congo* (Élisabethville), 11.03.1936. Voir un récit à clé de cet épisode par J. SOHIER, *La Mémoire d'un policier belgo-congolais*, Bruxelles, ARSOM, 1974, p. 55-60. L'enquête pour l'appel fut menée avec soin, mais l'instruction préliminaire avait été marquée par de nombreuses irrégularités. Les conclusions du ministère public constituent un dossier de 62 pages. Papiers A. Giffroy (copie en ma possession).

16. C. YOUNG, *Introduction à la politique congolaise*, Bruxelles, Éditions universitaires du Congo-CRISP, 1968, p. 231.

## Le pouvoir de la couleur au sein du compromis colonial

Au cours des années 1900-1920, qui nous intéressent particulièrement ici, les théories raciales furent largement répandues. On connaît la thèse de Hannah Arendt pour qui elles accompagnèrent l'âge impérialiste alors à son apogée<sup>17</sup>. Pour beaucoup, en effet, en Europe et dans les régions d'implantation européenne, l'hégémonie mondiale alors exercée par les peuples « blancs » apparut comme le révélateur d'une supériorité raciale. Derrière cette belle assurance se cachait toutefois la hantise que, inévitablement, cette domination se heurterait à des résistances et qu'elle risquait de déboucher sur de véritables guerres raciales.

Les institutions de la Justice coloniale reflétèrent cette ambiguïté, lorsque des tribunaux eurent à se prononcer dans des causes qui opposaient plaignants et victimes de couleurs différentes. Dans ces cas, la prise en compte de circonstances tantôt aggravantes, tantôt atténuantes, fut une variable qui joua à plein. Circonstances atténuantes lorsque l'accusé était blanc et la victime « indigène », circonstances aggravantes lorsque, au contraire, la victime était blanche et que l'accusé était de couleur.

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, l'Afrique centrale colonisée connut de multiples exemples de ces interprétations à sens unique. Épinglons un procès qui, depuis le Congo léopoldien, connut un certain retentissement en Belgique. Trois agents de la société L'Anversoise furent poursuivis en 1900-1901 pour l'assassinat de 80 femmes et de 150 hommes, pour avoir exposé des têtes tranchées, pour avoir mutilé des cadavres, etc. Au nom de circonstances atténuantes, ils furent condamnés par le tribunal de Boma à des peines de 10 à 12 ans en appel. Ils furent libérés après trois ans de travail de bureau<sup>18</sup>.

Au Congo français, les pratiques ne se différenciaient guère de celles qui avaient cours chez le grand voisin. En 1901-1902, dans l'ensemble Gabon-Congo français, on relève sept cas d'Européens déférés à Libreville ou Brazzaville pour homicides volontaires. Les peines de quelques années d'emprisonnement étaient immédiatement assorties de sursis. Il n'existait d'ailleurs pas de local d'incarcération pour Européens et aucune surveillance n'empêchait des prévenus de traverser le Fleuve pour gagner la rive belge. Les premières peines effectives contre des Européens furent prononcées

---

17. H. ARENDT, *Les Origines du totalitarisme*, Paris, Quarto Gallimard, 2002.

18. A.M. DELATHUY, *E. D. Morel tegen Leopold II en de Kongostaat*, Berchem (Belgique), EPO, 1985, p. 21-22. Traduction et édition françaises : J. MARCHAL, *E. D. Morel contre Léopold II. L'Histoire du Congo, 1900-1910*, 2 vol., Paris, L'Harmattan, 1996.

en 1903, suite à une première tentative de réforme judiciaire<sup>19</sup>. Cependant, en 1910, dans un moment de colère, un Portugais tire dans la direction d'un *indigène* et le tue : les assises de Libreville le condamnent à 25 F d'amende<sup>20</sup>. Les sinistres exploits de Gaud et Toqué leur valurent cinq ans de réclusion infligés par le tribunal de Brazzaville. Jouant la naïveté, Mgr Augouard s'étonnait même de cette « sévérité relative » de la part de « juges coloniaux ». L'explication, suggérait-il, devait sans doute être cherchée dans des ordres venus de Paris. Tous les Européens de la ville avaient d'ailleurs bruyamment protesté auprès du tribunal.

Lorsque les victimes étaient blanches, la réaction fut par contre de considérer les circonstances comme aggravantes. Au Soudan occidental, l'équipée sanglante Voulet-Chanoine fit figure de scandale colonial dès lors qu'un officier français en avait été victime. En Afrique allemande, que ce fût sur la côte d'Afrique orientale en 1896 ou encore en 1904 dans le Sud-Ouest africain, on brandit la menace d'une guerre des races pour frapper durement les populations. Dans le cas du Sud-Ouest africain on peut d'ailleurs parler d'intention génocidaire qui visa les Hereros coupables d'avoir versé le sang allemand. Suivant l'expression du même officier supérieur impliqué dans les deux répressions, une fois qu'une guerre raciale se déclenche, elle ne peut se conclure que par la destruction d'une des parties au conflit<sup>21</sup>.

Dans la région qui nous intéresse ici, les crimes de sang commis contre des Européens révélèrent combien l'anxiété raciale était bien présente dans la population européenne. À Nouvelle-Anvers, en 1908, peu après une exécution exemplaire à Lisala, Émile Vandervelde, par ailleurs adversaire de la peine de mort, reçut les confidences de « coloniaux » :

Nous sommes un peu plus de deux mille blancs, au milieu de plusieurs millions d'indigènes qui nous haïssent [...]. Si vous supprimez la peine de mort, il ne nous reste plus qu'à faire nos malles. Nous sommes ici en conquérants. Nous ne régnons que par la terreur. Je veux bien que pendre un homme soit un vilain geste [*sic*], mais c'est parfois un geste indispensable<sup>22</sup>.

- 
19. C. COQUERY-VIDROVITCH, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Paris-La Haye, Mouton, 1972, p. 271-272.
  20. *Tribune congolaise* (Bruxelles), 15.10.1910.
  21. H. BLEY, *South-West Africa Under German Rule, 1894-1914*, Londres, Heinemann, 1971, p. 164-165. Ce point de vue n'était pas exceptionnel. Guillaume II, convaincu du caractère inéluctable de guerres raciales, avait recommandé aux détachements allemands en Chine de se montrer impitoyables et de s'inspirer des méthodes de guerre des Huns. L'expression resta célèbre.
  22. É. VANDERVELDE, *Les Derniers jours de l'État du Congo. Journal de voyage (juillet-octobre 1908)*, Paris-Mons, 1909, p. 117-118. F. VAN DER LINDEN, *Le Congo, les Noirs et nous*, Paris, 1909, p. 88-89. Les exécutions dont il est question

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le caractère symbolique de l'attentat contre une personne blanche resta exacerbé à travers les sociétés coloniales ou semi-coloniales. Pour ne citer que quelques exemples qui marquèrent l'époque, retenons les lynchages alors fréquents dans le Sud des États-Unis ; en Inde, le « massacre d'Amritsar » marqua l'année 1919 : au lendemain d'une émeute où plusieurs Anglais avaient perdu la vie, des représailles brutales et des humiliations collectives furent imposées à la population ; en Europe même, au lendemain de la guerre, la rumeur se répandit que les troupes « indigènes » françaises étaient coupables de multiples violences, notamment contre les femmes : *die schwarze Schande*, « la honte noire », mobilisa les émotions au travers de l'échiquier politique.

Pour le Congo belge, citons le commentaire juridique autorisé qui, en 1931, discutait la question de la peine de mort :

Depuis la fondation de l'État indépendant du Congo, les tribunaux congolais ont été amenés à prononcer assez souvent la peine de mort et, contrairement à la pratique suivie en Belgique, celle-ci est exécutée. De l'avis quasi unanime des coloniaux, il serait dangereux de la supprimer. Seul le châtiment suprême est de nature à frapper vivement l'imagination des indigènes. Aussi les tribunaux la prononcent-ils quand des attentats ont été commis contre la vie des Européens, ou bien encore lorsqu'il s'agit de réprimer les crimes commis par des féticheurs<sup>23</sup>.

On a cependant vu que, à partir des années 1910, en cas de condamnation à mort par un tribunal civil, le droit d'introduire une demande en grâce fut reconnu aux *indigènes*. Au Congo français aussi la tendance fut à modérer la brutalité des décisions prises par la première génération coloniale. En France même, le sentiment grandissait en faveur d'une abolition de la peine de mort, sous l'influence notamment du président Fallières (1906-1913). C'est ainsi qu'à Brazzaville, on connut le cas d'un domestique africain meurtrier de son patron européen et qui bénéficia de la grâce. Par contre, en 1910, les

---

ici sanctionnaient la perte de vies européennes lors du pillage d'un navire naufragé, le *Ville de Bruges*. Les informateurs de Vandervelde semblent avoir gardé le silence sur les actes de courage pour lesquels des sauveteurs « indigènes » furent plus tard décorés par l'État. La tradition coloniale s'empara de cet épisode et la « mémoire » européenne retint que les passagers et l'équipage auraient été « mangés » (« S. Eskins, *History of HCB* », 28.01.1937, United Africa Co., Historical Archives, Blackfriars, Londres) et que les pendus auraient été des esclaves livrés par les chefs pour apaiser le tribunal. G. MOULAERT, *Souvenirs d'Afrique, 1902-1919*, Bruxelles, Dessart, 1948, p. 100-102.

23. F. DELLICOUR, « Droit pénal congolais », art. cité, p. 235.

deux meurtriers d'un administrateur furent décapités à coups de sabre à Conakry, faute de guillotine installée au Congo<sup>24</sup>.

Les pratiques iniques furent lentes à se dissiper. Un épisode illustrera notre propos. 1921, la scène est à Kinshasa. Un Sénégalais passe en jugement pour avoir donné des coups à un Européen. Il écope d'un an de servitude pénale et de 50 F d'amende. Quelques jours plus tard, toujours à Kinshasa, un Africain, M'Baki, est frappé par un Européen à l'hôtel ABC. Cette fois cependant, la victime meurt peu après l'incident. Un rapport médical conclut à une mort naturelle et l'auteur des coups est condamné à 5 F d'amende « pour coups simples ayant entraîné la mort sans intention de la donner »<sup>25</sup>. Après tout, un épisode fort semblable à celui qui fut révélé un an plus tard, peu après qu'un auteur antillais, René Maran, eut obtenu le prix Goncourt. Son roman, *Batouala*, lui avait été inspiré par treize années passées comme administrateur en Oubangui-Chari. Les controverses entourant ce roman explicite sur la société coloniale furent poussées à leur comble lorsqu'il apparut qu'en 1917, René Maran avait été prévenu de coups et violences sur la personne d'un Africain qui était mort le surlendemain. Accusé, il avait fait valoir des circonstances atténuantes et avait été condamné par le tribunal de Fort-Crampel à 50 F d'amende, avec sursis. Le juge et le greffier, il est vrai, étaient l'un et l'autre également antillais<sup>26</sup>.

Concluons ce bref parcours en revenant sur le cas du Congo belge. Nous n'avons en fait que peu d'informations sur les exécutions publiques : un dépouillement systématique de la presse locale ne suffirait pas à nous renseigner, ce genre de nouvelles faisant l'objet d'une autocensure. C'est un peu par hasard qu'une chronique locale de Kinshasa nous apprend qu'en décembre 1931, le meurtrier congolais d'une sentinelle a été exécuté en public, devant une assistance nombreuse de Blancs et de Noirs, « au milieu

---

24. *Tribune congolaise* (Bruxelles), 15.07.1909 et 02.09.1910. En janvier 1908, la cour d'assises de Brazzaville avait successivement condamné à mort un domestique du Loango pour l'assassinat de son patron européen et acquitté deux Européens coresponsables d'un long cortège d'atrocités dans la concession de la M'Poko.

25. *Avenir colonial belge* (Léopoldville), 01 et 08.05.1921. Comparer avec le porteur frappé par un soldat qui veut le forcer à avancer (région de Songololo, 1935) : la victime meurt, le soldat est condamné en appel à huit mois de servitude pénale. J. SOHIER, *Essai sur la criminalité dans la province de Léopoldville. Meurtres et infractions apparentées*, Bruxelles, ARSC, 1959, p. 111.

26. « "*Batouala*" et l'affaire de Fort-Crampel », *Renaissance politique, littéraire, artistique*, 03.06.1922, p. 4-5. L'Académie Goncourt avait couronné l'ouvrage de René Maran en décembre 1921. René Maran avançait plus tard qu'il avait voulu couvrir le crime d'un soldat blanc. Voir M. MICHEL, « L'affaire Batouala : René Maran écrivain anti-colonialiste ou écrivain de l'ambiguïté », dans *Identités caraïbes, Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, Paris, Centre des Travaux historiques et scientifiques, 2001, p. 77-94.

d'un carré formé par les troupes et tous les prisonniers assemblés ». Il s'agissait de la première exécution publique à Kinshasa. L'auteur de l'article note l'intérêt tout particulier porté par les femmes au spectacle du supplice<sup>27</sup>.

Nous sommes mieux renseignés sur le nombre de condamnations et d'exécutions. Une statistique officielle inédite nous donne des informations pour la période 1931-1953, traitée comme un ensemble :

Condamnations et exécutions pour « infractions ordinaires » :

Meurtres pour faciliter le vol : 58 condamnations et 42 exécutions

Assassinats : 40 condamnations et 29 exécutions

Infractions découlant de la coutume : les chiffres étaient respectivement de 42 et 19.

Les « infractions extraordinaires » désignaient à la fois les révoltes (Masisi) avec 62 condamnations à mort et 6 exécutions, et les mutineries, en y incluant celle de Luluabourg en 1944 : 59 condamnations et 31 exécutions.

Soit un total général de 261 condamnations et 127 exécutions.

Un commentaire joint à ces statistiques précisait que la moyenne annuelle des condamnations était tombée de 7,83 pour la période 1931-1943 à 2,20 entre 1949 et 1953<sup>28</sup>. L'application de la peine de mort était en fait en recul. Il faut y voir le résultat de la pression des forces conjuguées de l'action des tribunaux influencés par le recul de la peine capitale en Occident, et de l'application plus générale du droit de grâce, et un recul des pressions exercées sur les tribunaux. En 1944, les colons du Kasai obtinrent toutefois encore d'être prévenus à temps de l'exécution de mutins de Luluabourg pour y amener leurs travailleurs en camions, et cela parce qu'il y avait eu mort de Blanc<sup>29</sup>. En 1952, un « évolué congolais », J. Omari, se prononçait encore sur l'application de la peine de mort pour tout « crime mortel » et formait le vœu que la grâce n'intervienne qu'à titre exceptionnel, ceci pour éviter que les proches de la victime se livrent à des vengeances personnelles<sup>30</sup>.

27. *Cosmo-Kin*, 20.12.1931, p. 5. Je dois cette référence à l'obligeance de N.R. Hunt.

28. Congo belge, [Gouvernement général, Première direction générale (3<sup>e</sup> direction, services pénitentiaires)], « Note sur l'exécution capitale au Congo belge », s.d. (1954 ou 1955). AA, D 4628.

29. J.-L. VELLUT, « Le Katanga industriel en 1944. Malaises et anxiétés dans la société coloniale », dans *Le Congo belge durant la Deuxième Guerre mondiale. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, p. 495-523.

30. « Il faut purifier », écrivait l'auteur. « C'est un Bantou qui vous le dit, un sang teinté de cannibalisme circule dans les veines de beaucoup d'entre nous » [sic].

L'évocation d'une « cause célèbre » terminera ce bref parcours. En 1946, un malade mental fut exécuté pour l'assassinat à son poste de travail de Sœur Marie Ayberta, Sœur de la Charité employée à l'hôpital « indigène ». L'exécution fit scandale au moment même, et le cas devint célèbre lorsqu'il inspira le roman de Kathryn Hulme, et finalement *Nun's Story* (*Au risque de se perdre*) de Fred Zinnemann, avec Audrey Hepburn dans le premier rôle de ce qui fut une des dernières grandes productions hollywoodiennes tournées au Congo.

On l'a vu, l'exercice de la Justice coloniale supposait des compromis de fait avec les pouvoirs anciens (« traditionnels »). Il fallait aussi négocier d'inévitables compromis de fait avec les milieux coloniaux. En même temps, il fallait que la Justice maintienne un visage d'équité, aussi bien aux yeux des puissants que des humbles. Qu'en fut-il aux yeux de la population africaine ? Dans les pages qui suivent, nous nous attacherons à l'analyse d'une décision de Justice qu'il est possible de confronter à la fois aux discours coloniaux et aux lectures proposées en leur temps par des témoins ou chroniqueurs populaires africains. Cette confrontation nous offrira un écho fugitif des dialogues multiples qu'a engendrés la situation coloniale.

### **La mort de Musafiri Bwana François, Élisabethville, 22 septembre 1922**

Mercredi matin (20 septembre 1922) avait lieu, à proximité de l'avenue principale de la cité indigène, l'exécution de Mussafiri, l'assassin de M. Censier. Le service d'ordre est assisté par la police tout le long des abords du lieu de l'exécution. Dès 7 h du matin, la foule des spectateurs blancs et noirs s'amène, grossissant de minute en minute. Derrière le gibet est placé un peloton de la Force publique.

Quelques minutes avant 8 h, le petit cortège escortant le condamné, le directeur de la maison centrale en tête, est signalé venant de la prison. Il déboucha bientôt sur le lieu de l'exécution devant le gibet. Le piquet de soldats s'écarte et Mussafiri grimpe à la plate-forme, menottes aux poings, suivi de l'exécuteur. Le silence s'est fait dans la foule : l'aumônier R.P. Dedecker récite les prières des agonisants, tandis que le nœud fatal est assujéti au cou du

condamné. Un bref déclic, la plate-forme chavire et le corps s'abat d'une chute brusque, pour rester suspendu à cinquante centimètres du sol.

Mussafiri est allé à la mort sans sourciller. L'asphixie [*sic*] commencée, à peine quelques légers soubresauts indiquaient les dernières résistances de la nature. Une heure après le corps a été dépendu et conduit pour l'inhumation au cimetière indigène.

Aucun incident n'a marqué la première exécution qu'ait vue Élisabethville, l'ordre est resté parfait pendant toute la durée de la lugubre cérémonie. Une seule chose nous a paru critiquable [*sic*], c'est la présence de quelques enfants. Nous aurions préféré n'en voir aucun assister à ce spectacle aussi mal fait pour eux<sup>31</sup>.

[...] Alors un mardi, ils ont pris notre ami pour être pendu. À ce moment, nous étions en ville et nous avons fait une file, personne n'a travaillé, celui qui a béni ce François, c'est le Père Dedeki. C'est lui qu'on a appelé [...]. Ils ont appelé l'Africain et ils l'ont noué d'un linge rouge, là à l'endroit où il y a des musulmans, là où il y a la maison centrale de Kenya [...], c'est là qu'ils l'ont tué. Là ils ont placé deux sticks fourchus, puis une planche avec un trou, comme à l'école où nous allons, là où ça sonne, griii ! Ils ont placé une corde. Après ils sont allés chercher Longolongo, un mardi. Personne n'a travaillé à Lubumbashi, nous, nous étions des boys, même ceux des camps devaient venir voir pour que l'Africain apprenne, et qu'il n'ose plus tuer un Européen.

Alors, ils l'ont mis en haut et lui ont demandé de nous laisser un message. Ils l'ont lié les bras en arrière et lui ont indiqué où il devait mettre les pieds, ce n'était pas si haut. Alors il a dit en swahili : « Chers amis, au revoir, ne vous en faites pas, c'est pour la cause de ma femme que je meurs. »

Alors Jean de Hemptinne, non plutôt Père Dedeki, il a tiré. Mpa ! mais cela n'a pas marché ! « Comment ! vous n'avez pas bien fait ! » Il est allé prier, prier à l'église. De nouveau ça n'a pas réussi. Plusieurs Européens dirent qu'il fallait faire ce qu'avait dit Albert parce qu'il s'agissait de sa propre femme. Il fallait le lâcher. En effet, les Européens n'étaient pas intelligents, pourquoi laissaient-ils leurs épouses en Europe ? Mais eux s'en allaient en Afrique les mains vides ! Mais Jean de Hemptinne dit qu'il fallait le tuer. Pour la troisième fois, [Dedeki] a béni le linge, il a réussi. [François] a été projeté et il pendait à la corde. Nous avons vu, mais dis-je, « pourquoi ne prenez-vous pas vos femmes avec vous au lieu de venir nous détruire ainsi ? » [...] <sup>32</sup>.

31. « Une exécution capitale », *L'Étoile du Congo*, Elizabethville published weekly, 23 septembre 1922.

32. Archives orales L. Verbeek, Lubumbashi, KL24, Cola Musa. Transcription : Kashoba Luby. Traduction bemba-français : Kabwe Ilunga. Kashobwe,



L'épisode que nous venons d'évoquer suivant deux sources, l'une européenne et l'autre africaine, et que nous allons étudier dans les pages qui suivent, ne bénéficia pas de la renommée qui s'attache aux « causes célèbres » de la période coloniale. Il resta néanmoins inscrit dans la mémoire africaine de Lubumbashi comme un des faits marquants de l'histoire du pouvoir belge dans la ville. Pour l'étudier, nous disposons de sources complémentaires, d'origine respectivement européenne et africaine. Parmi les premières, nous retenons en particulier les récits publiés dans la presse d'Élisabethville, et qui ont inspiré les articles publiés ailleurs au Congo, ou en Belgique. Ces sources ont pu être complétées par des documents inédits. En tête des sources africaines sont le récit enregistré à Kashobwe (Shaba), en 1988 et cité plus haut, et dont l'auteur, Cola Musa, avait été contemporain des événements et, en deuxième lieu, le *Vocabulaire de ville d'Élisabethville*, manuscrit dactylographié datant de 1965, rédigé dans le swahili populaire de Lubumbashi, et qui présente un parcours général de l'histoire d'Élisabethville. Le récit combine, sans les distinguer, des sources administratives européennes et une mémoire historique populaire. La version dactylographiée signale le nom d'un auteur, André Yav, mais celui-ci n'a pu être identifié. Il n'existe d'ailleurs pas de certitude que le travail n'ait pas été collectif. Le fait divers que nous étudions y apparaît comme un épisode marquant de l'histoire de la ville<sup>33</sup>. Dernière source africaine, iconographique celle-ci, est la production d'un peintre-historien populaire, Tshibumba Kanda, travaillant à Lubumbashi dans les années 1970. Il a retenu la mort de « Bwana François » parmi ses thèmes d'histoire congolaise<sup>34</sup>.

---

17.07.1988. (Copie Section d'Histoire, MRAC, Tervuren.) Le P. L. Verbeek m'a aidé à plusieurs reprises au cours de la rédaction de cet essai.

33. *Vocabulaire de ville d'Élisabethville, Province du Katanga Oriental, Élisabethville, 5 septembre 1965*, ronéoté, édité par les « agents anciens domestiques aux communes d'Élisabethville ». L'historien américain Bruce Fetter a attiré l'attention sur ce document, dont il nous a généreusement offert une copie. En collaboration avec Kalundi M., J. Fabian est l'auteur d'une traduction anglaise de ce texte dont il a publié une édition critique : J. FABIAN, *History from below. The « Vocabulary of Elizabethville » by André Yav*, Amsterdam, John Benjamins, 1990. L'aide d'un historien congolais familier des langues swahili et bemba, Katanti Mwitwa, m'a été précieuse pour la compréhension de ce document à la fois riche et confus.
34. B. JEWSEWICKI, « La mort de Bwana François à Élisabethville : la mémoire, l'imaginaire et la connaissance du passé », *Annales Æquatoria* (Mbandaka), 8 (1987), p. 405-413.

*La mort violente d'Albert Censier*

Le matin du 15 août 1922, Musafiri François, domestique d'une famille européenne d'Élisabethville, annonce à ses employeurs qu'il est trompé par sa femme<sup>35</sup>. Dans un état de grande exaltation, il se rend dans sa demeure, auprès de l'habitation de ses patrons, et en ressort bientôt, entraînant sa femme par une ceinture nouée autour de la taille. Le couple arrive devant une maison proche des installations de radio-communication, et occupée par deux agents de la Société commerciale et minière<sup>36</sup>. L'un d'eux, Goossens, se trouve sous le porche : Musafiri court à lui en le menaçant d'un couteau, mais l'Européen a le temps de s'enfermer dans la maison. Intrigué par le bruit, A. Censier, l'autre Européen qui partageait la même maison, sort par un couloir donnant vers l'arrière. Là, il se trouve tête à tête avec Musafiri. Il essaye de se barricader, mais la porte est bientôt défoncée par l'agresseur. Censier prend alors la fuite dans la maison, mais est rejoint par Musafiri qui le frappe violemment à coups de couteau. Censier se relève une dernière fois, et parvient jusqu'à la porte d'entrée, où ses forces le trahissent. Au cours de l'enquête, on devait compter quatorze coups de couteau, portés partout sur le corps. Entre-temps, Musafiri était sorti de la maison, et s'était rendu au commissariat de police, jetant devant lui son couteau ensanglanté, et disant simplement : « Voilà, je viens de tuer un Blanc. »

Les versions africaines divergent sur l'identité de la victime, et évoquent un flagrant délit d'adultère. Le récit de Cola Musa, recueilli en 1988, reprend notamment une version selon laquelle le mari jaloux est averti de son infortune par des voisins – « les yeux de la convoitise sont multiples ». Musafiri feint de s'éloigner, et puis revient à l'improviste, défonce la porte de la

---

35. « Un horrible assassinat à Élisabethville. Un Européen est lardé par un indigène de 14 coups de couteaux [sic] », *L'Étoile du Congo* (Élisabethville), 19.08.1922. Cet article inspira les nouvelles publiées plus tard par des journaux ou périodiques belges, ainsi la *Tribune congolaise* (Bruxelles), du 28.09.1922, ou *Le Neptune* (Anvers), du 21.09.1922. Les nouvelles publiées dans la presse de Léopoldville-Kinshasa proviennent de la même source, mais elles parurent avec un retard de six semaines environ. Ce décalage illustre le caractère éclaté de l'espace congolais, à mi-parcours des 75 ans d'histoire coloniale du Congo.

36. La Cominière était une société du groupe Allard-Nagelmackers, fondée en 1910, et aussitôt implantée au Katanga. Au début des années 1920, la Cominière élargit ses investissements au Congo belge et au Mozambique. À Élisabethville, en 1922, elle exerçait des activités variées et surtout de fabrication et fourniture de bois d'œuvre pour les entreprises en bâtiment. La Cominière possédait une usine, située aux limites nord-est de la ville. Les agents de la compagnie étaient logés à proximité de l'usine.

maison, et surprend en effet sa femme en compagnie de l'Européen et tue celui-ci<sup>37</sup>. Mais suivons ce récit imagé de la démarche du meurtrier :

Il était courageux ce Mubangubangu, ce Musongye<sup>38</sup>, il n'a pas pris la fuite. La ville était boueuse, il n'y avait que des termitières, des arbres avec des *saninga* et des *makonge* au-dessus des termitières. Puis il est allé chez le commissaire de police Prousse, là-bas, au cinéma Pras [...] <sup>39</sup>. Il est allé et il a dit : « Moi, j'ai tué un Européen avec son couteau. » Les deux soldats étaient là, Katontoka et Kamangu, ceux qui arrêtaient les personnes. Les Européens cependant ne l'ont pas cru. Mais lui a dit que c'était vrai : « Allons, vous verrez ! », dit-il. Alors ils lui ont donné deux soldats, et ils sont allés à Tukutuku<sup>40</sup>, sur la route qui va vers Kasenga, vers chez Kangele, à la Nafyundu. Alors ils ont vraiment trouvé l'Européen mort.

Alors les Européens étaient très furieux. Ils lui ont dit : « Tu vois ce que tu as fait. » Ils lui ont mis des menottes et l'ont escorté de six soldats. C'est M. Foro, Inene, qui était plus bas, Katumbo Tele [gros ventre] propriétaire de Lubumbashi. Ces Européens étaient fâchés. Aucun soldat africain n'a touché à la civière de l'Européen tué à Tukutuku, sur la route de Kasenga [...]. Il y avait six Européens chez [le commissaire], ils sont venus prendre la civière pour

- 
37. Les sources européennes contredisent la version du flagrant délit telle que généralement retenue par la mémoire populaire africaine. D'après B. Jewsiewicki, les Archives du Parquet de Lubumbashi conserveraient toutefois un document qui reprend cette thèse. Ailleurs, cet auteur fait allusion à de possibles déviations sexuelles à l'origine du drame. Voir : « Mémoire collective et passé présent dans les discours historiques populaires zaïrois », in B. JEWSIEWICKI et H. MONIOT (éds), *Dialoguer avec le léopard ?*, Québec, Éditions Safi – Paris, L'Harmattan, 1988, p. 218-268 (p. 227). Cette information est reprise par J. HIGGINSON, *A Working Class in the Making. Belgian Colonial Labor Policy (...), 1905-1951*, Madison, University of Wisconsin Press, 1989, p. 64-66.
38. Il s'agit de deux classifications ethniques. Les Bangubangu sont situés de part et d'autre des limites entre le Kivu et le nord-est du Shaba actuel (Nyunzu). Plus à l'ouest, les Songye constituaient un groupe important, alors situé dans le district du Lomami, et dont on comptait de nombreux ressortissants à Élisabethville. L'enquête établit effectivement que Musafiri provenait de Kabinda, description assez vague, mais pouvant parfaitement désigner un Songye. Le *Vocabulaire* décrit François comme un « Kasai », formule passe-partout, désignant les immigrants luba, songye, ou d'autres ethnies moins importantes du Lomami ou du Kasai.
39. Cinéma *Palace*. Un commissaire François Poels [Prousse ?] est renseigné dans l'*Annuaire officiel* du ministère des Colonies. Au Kasai, dans les années 1946-1949, il était usuel qu'un meurtrier se livre au parquet, échappant ainsi aux vengeances privées. J. Sohler, correspondance à l'auteur, 16 décembre 1988.
40. Les lieux du crime sont correctement situés à proximité de « Tukutuku », onomatopée utilisée pour les moteurs, et qui désigne ici l'usine de la Cominière. Le *Vocabulaire* donne les mêmes précisions, mais en termes contemporains des années 1950 : à proximité de l'emplacement actuel de la synagogue et du poste de la police de roulage.

aller chez les Sœurs<sup>41</sup>, aucun Noir n'y a touché. Ils voulaient même tuer les Africains en cherchant du renfort chez M. Boro qui était plus loin. Alors, cet Européen [la victime], il a été conduit à l'hôpital, aucun soldat, aucun Africain ni même aucun prisonnier n'a touché à sa civière, seuls les Blancs.

Ce dernier détail correspond à la relation des funérailles reproduite par la presse : « Ses amis, ses collègues ont tenu à ce qu'aucun noir ne figurât dans le convoi funèbre et pour la première fois peut-être à Élisabethville, une dépouille mortelle fut conduite au cimetière sur des épaules d'Européens », en présence d'un bon tiers de la population européenne d'Élisabethville et des environs<sup>42</sup>. Ce sont eux aussi qui firent office de fossoyeurs. À cette époque, les funérailles, les cimetières, le domaine de la mort, étaient le lieu d'une ségrégation sourcilieuse. Au Katanga en tout cas, l'assistance éventuelle d'un Blanc aux funérailles d'un Noir représentait un hommage, tandis que la participation d'un Noir aux funérailles d'un Blanc fut longtemps considérée comme intolérable, sinon pour y assurer les tâches manuelles, celles de fossoyeur, de porteur, etc.

Il n'y eut pas de cérémonie religieuse. La seule allocution fut prononcée devant la tombe, par Derhaeg, ami de la victime. Son ton vengeur, son humeur exaltée furent, sur le moment, partagés par une bonne partie de l'opinion européenne. Nous en trouvons le texte dans le *Journal du Katanga*, mais non dans *L'Étoile* qui maintint un ton plus retenu tout au long de cette affaire.

[...] Très jovial, excellent garçon, il aimait l'existence, le pauvre Censier ; être inoffensif et sincèrement bon, il n'était certes pas prédestiné à tomber sous les coups d'un misérable assassin, et surtout d'un indigène. La population tout entière d'Élisabethville s'est émue de ce crime odieux commis en plein jour et tous ceux qui assistent aux obsèques [...] sont unanimement d'accord pour réclamer des autorités la condamnation à mort du sinistre gredin qui n'avait rien à reprocher à notre pauvre camarade [...]. Confiants en la Justice, nous sommes persuadés que la magistrature tiendra compte de ce que nous sommes ici une poignée de blancs à la merci d'une population noire qui devient de jour en jour plus arrogante et prête à nous molester [...]. Il faut que les indigènes sachent qu'il ne leur est pas permis de se rendre justice à eux-mêmes et que

---

41. Depuis 1911, les Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie géraient l'hôpital pour Européens.

42. Une dépêche de l'Agence Reuter fut reprise par la presse sud-africaine : « *The funeral was largely attended, the procession being half a mile long with about 600 to 700 motors and other vehicles.* » *Cape Argus*, 17.08.1922, repris par *African World*, 16.09.1922, p. 239.

tout attentat contre la vie des blancs sera réprimé avec la dernière rigueur [...]»<sup>43</sup>.

« Le gredin qui n'avait rien à reprocher à notre pauvre camarade. » L'enquête avait en effet rapidement rétabli le cours des événements. D'Albert Censier nous ne savons presque rien, sinon qu'il occupait des fonctions de modeste employé aux écritures à la Cominière. Le ton presque protecteur de l'éloge funèbre laisse deviner que la victime fut un cœur simple. C'est l'image que nous avons retrouvée dans la mémoire d'une contemporaine européenne des événements, alors petite fille, et proche voisine du drame. Âgée de près de quatre-vingts ans, elle avait conservé le coffret de bois, contenant un jeu de couleurs à l'eau, que lui avait offert « Monsieur Censier »<sup>44</sup>.

Concernant Musafiri François lui-même, nous ne disposons que de peu de renseignements. Il était originaire du Lomami, âgé d'environ dix-neuf ans, marié à « Henriette », une femme également originaire de Kabinda. On le représente « aimant sa femme jusqu'à la jalousie et comme ayant eu foi en sa fidélité jusqu'au jour du drame »<sup>45</sup>. « Bwana François » savait lire et écrire, il s'exprimait raisonnablement en français, il était chrétien<sup>46</sup>. Tout ceci fait de

---

43. « Funérailles de M. Albert Censier, la malheureuse victime de l'attentat commis mardi matin », *Journal du Katanga* (Élisabethville), 17.08.1922. En Belgique, le 21 septembre 1922, avec donc cinq semaines de retard, *La Dernière Heure* (Bruxelles) reproduisit en première page une photographie des funérailles. À l'initiative de Derhaeg, le *Journal du Katanga* commença la publication régulière de listes de souscriptions en faveur d'un monument funéraire à ériger à la victime. Parmi les souscripteurs, on trouve le nom du général Norton de Matos, alors en visite à Élisabethville. Les souscriptions furent publiées, « ordre » par « ordre », entreprise par entreprise, nationalité par nationalité.

44. Ce témoignage a été recueilli au cours d'une petite enquête que M.P. Pierson m'a aidé à mener parmi les anciennes élèves de l'Institut Marie-José de Lubumbashi.

45. Correspondance du vice-gouverneur, Martin Rutten, au gouverneur général, Élisabethville, le 15.09.1922. Cette lettre cite de brefs extraits des attendus des deux jugements successifs intentés à Musafiri, en première instance et en appel. Pour le reste, le texte de ces jugements ne nous est pas parvenu. Cette correspondance nous est connue grâce à une séance de la Sous-Commission d'Élisabethville pour la Protection des Indigènes, en 1924, à laquelle Rutten donna connaissance de cette correspondance. Collection J.-L. VELLUT, *Documents du Zaïre colonial*, Bibliothèque générale des sciences humaines, Louvain-la-Neuve (MF 1/4910, microfiches n° 569, 1705b).

46. P. LEGRAND et B. THOREAU, *Les Bénédictins au Katanga. Vingt-cinq ans d'apostolat (1910-1935)*, Loppem-Bruges, Abbaye de Saint-André, s.d. [1935], p. 65. En 1921, la mission bénédictine estimait la population chrétienne africaine d'Élisabethville à 500 ou 600 personnes, dont environ la moitié au camp militaire. M. DE MONTPELLIER, « Élisabethville revue après huit ans », *Bulletin des Missions bénédictines belges* (Loppem-Bruges), VI (1920-1923), p. 226-236 (p. 234).

François Musafiri un représentant de la petite minorité de gens instruits que comptait à cette époque la population africaine d'Élisabethville. Faut-il y voir l'origine du titre *Bwana* qui lui est attribué par les témoignages africains postérieurs ?

## Vers une procédure précipitée

Plusieurs sources éclairent les controverses soulevées par ce fait divers tragique, avant même la date du procès. Le débat se poursuivit d'ailleurs plus tard, après la condamnation, lorsqu'il s'agit d'aborder la question du recours en grâce, et encore après la mort de « Bwana François ». Ces divisions dans la société européenne ne restèrent pas sans écho dans la population africaine de la ville, on y reviendra.

Dès l'annonce de l'assassinat, des voix se firent entendre dans le monde européen en faveur d'une justice rapide et publique, les uns sur un ton plus strident, les autres de manière plus raisonnée, c'est-à-dire en cherchant à énoncer les « bonnes raisons » qui militaient en faveur d'une justice d'exemple. De part et d'autre la conclusion était la même, mais dans le deuxième cas, il s'agissait d'habiller ce qui serait au fond un verdict politique.

Le premier courant est représenté par le *Journal du Katanga* qui, dès le 16 août, appela à un châtiment public afin de servir « d'exemple à ceux qui seraient tentés de se rendre justice eux-mêmes en assassinant des Blancs ». Une ligne plus réfléchie apparaît dans *L'Étoile du Congo* qui témoigna d'hésitations sur la marche à suivre. À une époque où les Africains apparaissaient à la majorité des Européens comme coulés dans une masse, et non pas comme des individualités, l'épisode posait en effet une question : existe-t-il chez les Africains aussi des sentiments très personnels, comme celui de la jalousie, de la passion ? La question troublait d'autant plus que les liaisons entre des Européens et des femmes africaines n'étaient pas rares, et que la mort de Censier semblait lourde de menaces. La population africaine abritait-elle en son sein d'autres maris déçus, n'attendant que le moment de venger leur honneur ? Le crime mettait en question certains des stéréotypes fondamentaux du temps colonial.

L'argumentation de *L'Étoile du Congo* fut publiée à la suite même de l'article qui reprenait les faits. Le journal paraissait le samedi et, le 19 août 1922, lorsqu'il annonça la nouvelle et qu'il fit le point des premières réactions, plusieurs jours s'étaient écoulés depuis le meurtre. Dans un style embarrassé, l'auteur, resté anonyme, faisait état de la gêne qu'inspiraient des

réactions de « haine raciale » : elles sont « blessantes pour des civilisés ». Peut-on pour autant, comme certains le font, parler purement et simplement de crime passionnel, comme on le ferait si l'assassin avait eu la peau blanche ? Cette comparaison ne tient pas, poursuivait l'auteur qui précisait que, si les Africains connaissent des sentiments, des passions qui peuvent atténuer la responsabilité, il ne s'agit pas de passions incontrôlables, et surtout pour une question comme celle-ci, étant donné « le scepticisme bien connu des indigènes sur la fidélité de leurs épouses »<sup>47</sup>. Et puis, il y a la situation coloniale. On attendrait d'un Africain instruit comme Musafiri, le « respect dû au blanc ». Voilà une circonstance particulière, toute différente du crime passionnel qui serait commis par un Européen. On a donc affaire à un criminel particulièrement violent et dangereux. Aux yeux de l'auteur, le fait d'aller se constituer prisonnier en jetant son arme par terre représentait d'ailleurs un ultime acte de bravade. Enfin, au-dessus de tout, il y a la règle que la justice ne peut être prise en mains par un individu, et « dans un milieu comme le nôtre, toute dérogation serait plus dangereuse encore qu'ailleurs ». Un épisode datant de quelques années est alors cité en exemple : un Africain avait été arrêté à Kabinda pour avoir tué sa femme. Il observe au magistrat : « Pourquoi m'arrête-t-on ? Dans le passé, on a acquitté des noirs qui avaient tué leur femme en pareille circonstance. » Ceci montre à suffisance que la clémence dans le présent cas pourrait constituer un dangereux précédent. En conclusion, écrivait *L'Étoile*, laissons la Justice suivre son cours. Mais, ajoutait l'auteur, notre intention est de dégager les motifs qui justifient le mieux une exécution capitale, de manière à ne pas agir sous l'emprise de la passion.

Tout l'exercice auquel se livrait le journal n'avait finalement pour but que de mettre au point l'argumentation devant appuyer une décision déjà prise. Arrivés ici, arrêtons-nous un moment. Posons-nous la question : la victime d'un adultère aurait-elle trouvé un recours dans la société où Musafiri avait grandi, celle des Songye de son temps ? Un témoignage, datant de 1932 ou 1933, nous offre quelques points de repère. Un haut magistrat d'Élisabethville évoque l'inspection d'un tribunal de Territoire, dans le district du Lomami : nous savons seulement qu'il est en région bekalebwe et songye. Une réunion rassemble des chefs attachés aux traditions, appelons-les les « anciens », et d'autres qui, eux, affichent les idées des temps nouveaux. Ce sont les « modernes », habillés à la dernière mode des villes. Abrégeons le récit et

---

47. Jusqu'au lendemain de la Deuxième Guerre, des magistrats du Kasai refusaient d'accepter la notion de « crime passionnel » pour un Africain, sous prétexte que le paiement d'une dot suffit à se procurer une femme. Correspondance de J. Sohier à l'auteur, 16.12.1988.

l'argumentation. On interroge ces chefs et juges sur les sanctions judiciaires de l'adultère. Quelles étaient-elles jadis ?

La réponse est unanime : « aucune », sinon une querelle à l'amant, une correction à la femme infidèle. Et aujourd'hui ? Dans la situation présente, envahie par l'argent, l'homme et la femme doivent tous deux être punis, disent les chefs à veston. Non, disent les « anciens », le véritable coupable est l'amant, il sait que la femme est faible, c'est lui qui doit être condamné par le tribunal, soit à une indemnité, ou à une peine de prison<sup>48</sup>.

Ce document illustre la pénétration de l'argent dans la société « coutumière » de l'époque et combien elle influençait la jurisprudence des compensations à assurer aux parties lésées. Il ne dit mot en revanche sur un cas impliquant la perte de vie humaine. L'indulgence n'eût sans doute pas été acquise de la part de tribunaux « indigènes » qui, dans le sud du Lomami, recouraient encore couramment à l'ordalie par le poison, le métal chauffé au rouge, l'eau bouillante, etc.<sup>49</sup>. Elle n'était en tout cas pas acquise à l'époque de la part de tribunaux européens. Toujours dans la même région, nous avons le récit d'une exécution en 1917. Ici encore, on retrouve le même mélange d'impassibilité et d'interpellation pathétique que nous évoquerons lors de l'exécution de Musafiri :

Devant la potence où on l'arrête, [le condamné] écoute sans sourciller la lecture du jugement que traduit à mesure l'interprète du Parquet. Puis sur un signe il escalade, lui-même, sans l'aide des gardes, la plate-forme de planches légères et, tandis qu'on lui passe la corde au cou, il s'adresse à la foule des indigènes : « Je vais être tué par les blancs parce que j'ai tué ma femme. Autrefois nous étions maîtres de faire ces choses, maintenant le blanc le défend. Mes frères, obéissez pour ne pas être traités comme moi. » Déjà les soldats ont fait basculer le frêle échafaudage [...] <sup>50</sup>.

La Justice « coutumière » raisonnait surtout en termes d'indemnité à régler à la partie lésée. Musafiri allait devoir affronter une Justice elle aussi bien décidée à accorder une indemnité au groupe lésé, la population blanche.

C'est avec une célérité inattendue que le tribunal de première instance se réunit le 23 août, une semaine à peine après les événements. Le tribunal ne retint pas l'argument que Musafiri aurait fait entièrement confiance à sa femme et il affirma au contraire qu'il était au courant de ses infidélités. Il

48. A. SOHIER, « L'évolution des coutumes », *Bulletin des Juridictions indigènes et du Droit coutumier congolais* (Élisabethville), II, 7 (1934), p. 122-124.

49. W.F.P. BURTON, « The Country of the Baluba in Central Katanga », *Geographical Journal*, LXX, 4 (octobre 1927), p. 321-342.

50. H. SEGAERT, *Un terme au Congo belge, op. cit.*, p. 124-125.



suffit d'une matinée pour rendre le verdict. Musafiri était condamné à mort. La sentence fut accueillie par les applaudissements du public européen, trop nombreux pour être entièrement contenu dans les modestes locaux du tribunal. À en croire *L'Étoile du Congo*, il était cependant imprudent de compter sur la population blanche et de penser qu'elle persisterait dans sa « tenue digne et calme » au cas où l'exécution serait retardée. Cette menace indirecte de « justice populaire » servait d'introduction à un article « inspiré » qui, non sans impudence, exposait le scénario à suivre pour assurer l'échec d'un recours en grâce du condamné. Fort obligeamment en effet, le procureur général expliquait au journaliste que les magistrats étaient « pénétrés de la nécessité d'exécuter, dans les plus brefs délais possibles, la condamnation prononcée ». Or, en cas de condamnation à mort, les procureurs ont reçu l'ordre de transmettre les dossiers en Belgique et de surseoir en attendant à l'exécution de la peine. Dans le cas présent, pour gagner du temps, on demandera un avis par télégraphe. Afin d'être plus sûr de la réponse, il sera bon de confirmer en appel la sentence proclamée en première instance. L'exemple de la grâce récemment octroyée à Simon Kimbangu avait en effet montré que l'absence de possibilité d'appel sur place avait « vraisemblablement » permis une mesure de clémence. Le cas était différent ici, et « la requête adressée au ministère des Colonies aura beaucoup plus de chance d'aboutir si elle s'appuie non seulement sur l'autorité du jugement rendu [en première instance] mais sur l'autorité de la juridiction supérieure [la cour d'appel]. C'est pourquoi Monsieur le procureur général a interjeté lui-même appel »<sup>51</sup>. On pouvait être sûr de l'attitude de la cour d'appel, continuait le journal, sans doute bien informé, et il ne restait plus de possibilité de surprise que du côté du gouverneur général ou du ministre des Colonies.

Curieuse procédure d'appel, on le voit, puisqu'il s'agissait en réalité de confirmer un jugement, et de mieux fermer les voies d'issue devant le condamné. Et curieuse requête qui est adressée au ministère, non pas en faveur de l'accusé, mais en faveur de son exécution. La référence à la condamnation récente de Simon Kimbangu – elle aussi au terme d'une procédure « sous influence » – était révélatrice. La grâce dont avait bénéficié le prophète avait laissé un goût amer dans la population européenne. Elle devait servir de leçon pour que la procédure soit cette fois mieux bouclée sur place avant d'être transmise à Bruxelles.

L'urgence resta de règle. Le 29 août, moins d'une semaine après le premier verdict<sup>52</sup>, la cour d'appel se réunit, sous la présidence de

51. *L'Étoile du Congo* (Élisabethville), 26.08.1922.

52. Pour prendre la mesure de la rapidité des délais observés dans l'affaire Musafiri, on comparera avec une condamnation à mort en 1928 (affaire Bombo Mbo

R.L. de Meulemeester. Les juges étaient Ch. Andreiu et C. de Lannoy. Au ministère public, le procureur général, F. Dellicour. À la défense enfin, L. Bruneel, un avocat commis d'office<sup>53</sup>.

Tel qu'il était constitué, ce tribunal rassemblait la fine fleur de la haute société coloniale d'Élisabethville et plus d'un de ses membres avait été associé à la construction d'un système judiciaire durant l'époque léopoldienne. Robert de Meulemeester, fraîchement nommé président de la cour d'appel, était le frère du tout-puissant gouverneur de la Province-Orientale. Avec l'appui du vice-gouverneur général du Katanga, Martin Rutten<sup>54</sup>, il avait été le fondateur du Cercle Albert-Élisabeth, rempart d'une société belge soucieuse de planter ses marques dans la ville jeune et encore imprégnée d'influences anglo-saxonnes et sud-africaines. Tout comme Giacomo Nisco, premier président de la cour d'appel, de Meulemeester avait été associé du temps de l'État indépendant aux grandes enquêtes sur le régime du caoutchouc. Il représentait la volonté de tourner la page sur le passé, et d'ouvrir un âge nouveau, celui d'une société coloniale qui soit réglée, stable.

C. de Lannoy était procureur au tribunal de première instance. Lui aussi comptait parmi les anciennes figures de l'État indépendant. C'est lui qui, en 1910, avait requis comme procureur contre le missionnaire américain William Sheppard, défendu par Émile Vandervelde. Avait-il requis contre « Bwana François » en première instance ? Charles Andreiu était d'origine roumaine, et on le lui fit sentir à l'occasion. Ancien magistrat de l'État indépendant, il avait été nommé juge du tribunal de première instance d'Élisabethville dès sa création. Il était avec Nisco l'ancêtre fondateur des institutions judiciaires d'Élisabethville. Enfin, Fernand Dellicour, encore un ancien des luttes menées contre la « campagne anti-congolaise » de l'époque léopoldienne. Il avait servi d'intermédiaire entre la Justice et l'Administration

---

N'Kusu). Six mois s'écoulaient entre le verdict en première instance (9 juin), la confirmation en appel (20 novembre), et enfin l'envoi du dossier au ministère (12 décembre). AA, A.I., D 4628.

53. J.-M. JADOT, « Ch. Andreiu », dans *Biographie belge d'Outre-Mer*, vol. VI, 1967, p. 14. J. SOHIER, « R.L. de Meulemeester », *ibid.*, vol. VII-B, 1977, p. 258-262. ID., « F. Dellicour », *ibid.*, p. 93-99. Un avocat Léon Bruneel est connu dans l'entre-deux-guerres à Élisabethville. Il est notamment signalé par *L'Informateur*, 18.02.1939. Portraits de la magistrature d'Élisabethville dans F. DELLICOUR, *Les Propos d'un colonial belge. Études et portraits*, Bruxelles, s.d. [1956], et J. SOHIER, « À propos de "Monseigneur de Hemptinne et les Salésiens" », *Bulletin des séances*, ARSOM, 27-2 (1981), p. 125-137.
54. Martin Rutten fut un des représentants éminents du milieu catholique dans la politique d'orientation nationale belge du Katanga des années 1910-1920. Un essai biographique : B. FETTER, « Martin Rutten (1876-1944) », in L.H. GANN et P. DUIGNAN (éds), *African Proconsuls. European Governors in Africa*, New York, Free Press - Stanford, Hoover Institution, 1978, p. 374-390.

à Boma. Envoyé en 1910 à Élisabethville, ce catholique nationaliste y avait lutté avec détermination contre l'influence sud-africaine<sup>55</sup>. Nous avons évoqué son opinion concernant la peine de mort en colonie. Un ancien magistrat colonial qui l'a fort bien connu le décrit en deux mots : « conservateur et réactionnaire ».

Les débats du deuxième procès Musafiri attirèrent moins de monde que ceux du premier. Il ne s'agit d'ailleurs que d'un *bis*. La présumée compréhension de Musafiri vis-à-vis des escapades de sa femme, retenue en première instance, fut désormais considérée comme une circonstance aggravante. Suivant le tribunal, Musafiri n'avait pas agi « par un mouvement de jalousie aveugle, irrésistible, mais il avait plutôt été mû par un sentiment de vengeance entretenu depuis longtemps ». Il ne fallut à la cour d'appel que quelques minutes de délibération pour confirmer le verdict de première instance.

Évoquant les événements près de trente ans plus tard, un des principaux acteurs, le procureur général Dellicour, devait parler de l'affaire à mots couverts, mais dans le plus pur style colonial : « Le maître avait eu certains torts vis-à-vis de son boy, mais celui-ci, au lieu de s'en prendre au maître, avait sauvagement assouvi sa vengeance sur un autre blanc, parfaitement innocent en cette affaire qui habitait une maison contiguë. » Après tout, peu importaient les détails, car, ainsi qu'il le faisait remarquer, deux préventions entraînaient « la peine capitale contre des indigènes » : les crimes dus à des sociétés secrètes ou les crimes des féticheurs, et encore, « vu la nécessité de veiller à la sécurité des Européens perdus dans la masse, une sanction sévère s'imposait également en cas d'attentat à la vie d'un blanc »<sup>56</sup>. L'auteur s'abstenait de mentionner les « infractions extraordinaires » que constituaient les révoltes et mutineries. Celles-ci, on l'a vu, ne pardonnaient pas non plus.

Le 27 août, au milieu de ces événements, un hôte de marque était arrivé à Élisabethville, accueilli par les autorités pour la durée de son bref séjour. Il s'agissait du comte Henri Carton de Wiart, Premier ministre d'un gouvernement qui venait de tomber en novembre de l'année précédente. Arrivé à Élisabethville, en provenance d'Afrique du Sud, il entamait un voyage généralement interprété comme un signe de la détermination du parti catholique de maintenir ses positions au Congo. Il n'est d'ailleurs pas exclu que,

---

55. « Sous la forme nouvelle du *raider* monté du Transvaal, il [Dellicour] retrouvait l'ennemi de l'œuvre congolaise, déjà rencontré à Boma : il contribua à l'empêcher de nuire. » J. SOHIER, « F. Dellicour », *loc. cit.*

56. F. DELLICOUR, « Souvenirs judiciaires. Sur la peine de mort », *Journal des Tribunaux d'Outre-Mer* (Bruxelles), 2, 13, 15.07.1951, p. 165.

montrant le drapeau de la droite, Carton de Wiart se soit en même temps vu lui-même comme candidat possible au poste de gouverneur général<sup>57</sup>.

Au cours de son voyage, le ministre envoya à un journal catholique, *La Libre Belgique*, des correspondances régulières, qui furent plus tard réunies en volume. Carton de Wiart fut aussi l'auteur de mémoires. Nulle part il ne fait allusion à l'affaire Musafiri, gardant le silence sur tout ce qui aurait pu déparer l'image d'une société coloniale radieuse. En revanche, artiste de la langue de bois, le ministre avait été sensible à la beauté d'Élisabethville, une cité-jardin « à qui ne manquent encore que le déplacement et l'aménagement des quartiers indigènes ». Il n'y a pas de *colour bar* systématique, affirmait-il paisiblement. « Ici, on les [les Africains] élève, on les instruit, on les utilise partout où on peut. [...] C'est de la bonne civilisation, à condition de ne pas brusquer les choses. »<sup>58</sup>

### La grâce refusée. Lectures divergentes, européennes et africaines

Il existait un bon usage du droit de grâce. Pour les avocats de la clémence, ou pour ceux de l'exécution, le point important était de contrôler la présentation d'une recommandation au roi. L'attitude du ministère, intermédiaire obligé, était déterminante, et il était donc impératif de lui soumettre un dossier convaincant. Venant après l'affaire Kimbangu, le cas de Musafiri offre une nouvelle illustration du fonctionnement concret de la procédure de recours en grâce, et des limites finalement étroites dans lesquelles l'initiative royale trouvait à s'exercer<sup>59</sup>.

Ainsi qu'il l'avait annoncé à la presse locale avant même le verdict de la cour d'appel, le procureur général Dellicour télégraphia au ministère pour annoncer l'envoi du dossier judiciaire et demander « que le droit de grâce ne soit pas exercé, et sollicitant l'autorisation d'exécuter le jugement sans tarder,

57. « [...] ce voyage vous permettra de défendre avec plus d'autorité nos missions qui, tôt ou tard, subiront des assauts perfides, j'en suis convaincu », correspondance du baron Ruzette, 18 juillet 1922. AGR, fonds H. Carton de Wiart, 121. Tout opposait H. Carton de Wiart au ministre des Colonies, L. Franck, qu'il accusait de « mystique raciste [flamande] », d'anglophilie, et dont « l'intelligence sémitique » inquiétait. Comte [H.] CARTON DE WIART, *Souvenirs politiques*, vol. II (1918-1951), Bruxelles, 1981, p. 58, 99, 101.

58. Correspondance H. Carton de Wiart, Bukama, 20.09.1922, *La Libre Belgique* (Bruxelles), 15.10.1922.

59. L'exposé qui suit est fondé sur le dossier « Exécution d'un noir (septembre 1922) », APR, fonds Max-Léo Gérard, 4/33.

en raison d'un intérêt d'ordre public ». Cette formule laissait dans le vague la question de savoir si un recours en grâce figurait automatiquement dans le dossier, point sur lequel la jurisprudence coloniale était imprécise. Ce flou n'échappa pas à l'administration du ministère qui se contenta d'observer « qu'il est possible qu'un recours fasse route ». L'important était que les instructions envoyées « il y a quelques années » avaient été respectées, et qu'il avait été décidé à Elisabethville de surseoir à l'exécution, afin que le ministre puisse soumettre la décision au roi. Dans un premier temps, il fallut prendre l'avis du gouverneur général Lippens, en Belgique, et du ministre Franck, en villégiature. À celui-ci, il fut proposé une formule prudente : « Service propose soumettre note au Roi [...] et après obtention Son accord envoyer à Elisabethville télégramme suivant : si tribunal d'appel n'a pas fait appel clémence royale ou n'appuie pas recours en grâce éventuel, jugement peut être exécuté sans autre retard. » Le 11 septembre, depuis sa retraite à Stresa, le ministre donna son accord pour « l'affaire d'Élisabethville ».

Il restait à poser la question au roi. Le 12 septembre, Olyff, l'homme de confiance de Lippens, lui-même proche d'Albert, remit un dossier au secrétaire du roi, M.-L. Gérard. Le ministère présentait les choses sous forme d'une alternative qui, en pratique, fermait la porte à l'exercice de la grâce : s'il n'y a pas de recours en grâce introduit par le tribunal, le roi peut refuser d'exercer spontanément sa clémence, mais s'il y a un recours introduit, le roi peut le rejeter « anticipativement », avant même d'avoir pris connaissance du dossier. En conclusion, le roi accepte-t-il de ne pas exercer son droit de grâce ? Il suivrait ainsi l'avis de la cour d'appel d'Élisabethville et des différents échelons de l'Administration coloniale, depuis le vice-gouverneur du Katanga, jusqu'au gouverneur général et au ministre Franck lui-même. D'après une note rédigée par Max-Léo Gérard à l'intention du ministre Franck, nous savons qu'Olyff était venu carrément proposer de « ne pas accueillir de recours en grâce éventuel ».

Au moment de cette démarche, le roi était absent de Bruxelles, en villégiature à Calalzo, au pied des Dolomites italiennes. La question lui fut posée par écrit par M.-L. Gérard qui lui suggéra de se rallier à la concordance des avis émis et de répondre par télégramme. Les termes de la réponse lui étaient suggérés : « Accord exécution. » Le 15 septembre, de Calalzo, provint la réponse télégraphique : « Accord exécution. »

Nous ignorons si le roi, à son retour, eut jamais entre les mains le rapport remis par Olyff et s'il vit jamais le dossier complet du procès. Les documents dont nous disposons laissent toutefois la conviction que cet épisode consacrait le triomphe de la lettre sur l'esprit. Certes, l'avis du ministère était bien demandé, certes, le roi donnait son accord, mais finalement la métropole

laissa au tribunal d'appel la décision ultime et la responsabilité de procéder à l'exécution « s'il n'appuyait pas un recours en grâce »<sup>60</sup>.

L'attention portée aux formes contraste avec l'indifférence pour le fond. Le ministère, le gouverneur général, le secrétaire du roi, le souverain lui-même, prirent leur décision sur la base d'un télégramme qui annonçait que « le tribunal de première instance d'Élisabethville a condamné à mort, le 23 août dernier, un noir congolais qui, le 15 août, a assassiné un résident blanc d'Élisabethville ». Apparemment, personne ne s'inquiéta de connaître les circonstances du drame. Celles-ci furent connues en Belgique lorsque les journaux d'Élisabethville y parvinrent. *Le Peuple* et *Le Soir* annoncèrent l'assassinat de Censier le 14 septembre, sur base du *Journal du Katanga*, mais sans préciser les motifs du crime. Ce fut *La Nation belge* qui, le 20, reprit l'information de *L'Étoile du Congo*, et mentionna la jalousie comme mobile du drame. On trouve l'exposé le plus détaillé dans *Le Neptune* du 21<sup>61</sup>.

Entre-temps, le télégramme au procureur général était déjà parvenu à Élisabethville. François fut envoyé à la potence pour crime racial, et non pour crime passionnel.

Élisabethville 1922. L'exercice de la justice avait pour cadre une ville qui se trouvait en pleine transition<sup>62</sup>. Le passé était tout proche où une population bruyante avait immigré en provenance d'Afrique du Sud : « chaque semaine, les trains déversent un nouveau contingent de chercheurs et d'aventuriers, juifs émigrés de Pologne ou de Roumanie, Sud-Africains largement métissés, terrassiers italiens que l'achèvement du chemin de fer a réduits au chômage ». Dans le sillage de la guerre et de la prise de contrôle de l'économie minière par des intérêts belges, ceux-ci entendaient dorénavant affirmer leur

---

60. Nouvel exemple de priorité reconnue au tribunal local en 1925 : le ministre des Colonies, Carton de Tournai, soumet au Conseil des ministres le cas de la grâce d'un condamné d'origine indienne, pour le meurtre d'un administrateur. La grâce était demandée par la cour d'appel. Cette considération empêche le Conseil de parvenir à une décision. Conseil de cabinet du 27.05.1925. Fonds A. Delmer, Louvain-la-Neuve. Je remercie mon collègue Michel Dumoulin de m'avoir signalé ce document. Depuis lors, les délibérations du conseil de cabinet sont accessibles en ligne [www.arch.be](http://www.arch.be). Cette pratique rejoint celle des colonies anglaises où le souverain délégua au gouverneur son droit de grâce. Le pouvoir exécutif à Londres n'avait pas pour habitude d'interférer avec cette délégation, considérant que les pouvoirs et tribunaux locaux étaient les mieux à même de prendre une décision. R. RATHBONE, « A Murder in the Colonial Gold Coast: Law and Politics in the 1940's », *Journal of African History*, 30 (1989), p. 445-461.

61. Citons à titre d'exemples : « Assassiné par un nègre », *La Dernière Heure* (Bruxelles), 21.09.1922 ; « Dernières nouvelles. Un Européen assassiné par un noir à Élisabethville », *La Nation belge* (Bruxelles), 20.09.1922 ; « Le drame d'E'ville. Un crime odieux », *Le Neptune* (Anvers), 21.09.1922.

62. Je suis ici le témoignage candide fourni par F. DELLICOUR, *Les Propos d'un colonial belge* (...), *op. cit.*, p. 11-19.

suprémie dans tous les domaines et introduire une société ordonnée et maintenant un certain decorum. Les origines de la population africaine n'étaient pas moins contrastées. Leur présence renvoyait à un passé quasi esclavagiste tout proche où les ouvriers des chantiers étaient amenés la corde au cou, laissant derrière eux les villages récalcitrants en flammes, les « recrues » s'étant livrées en échange d'otages retenus par un *capita* travaillant à la prime. Désormais implantées, *manu militari*, au milieu de la population autochtone de culture bemba et ils étaient en voie de la supplanter. Des travailleurs du Nyasaland complétaient le tableau.

Aux yeux des habitants européens d'Élisabethville, la population africaine, toute cosmopolite qu'elle fût, paraissait comme une mer étale dont la vie profonde semblait échapper à tout entendement et qui ne suscitait d'ailleurs guère de questions. Ce monde indifférent en apparence possédait cependant sa perception de la société européenne et des conflits qui la divisaient. Dans l'affaire qui nous intéresse, le milieu africain prit conscience de la question de la grâce royale, discutée dans le milieu européen, et perçue à juste titre comme une chance de salut pour « Bwana François ». Il a été bien compris que cette question divisait en fait les Européens en deux camps, ceux qui étaient partisans de l'octroi d'une grâce royale, et ceux qui s'y opposaient. Le témoignage que nous avons déjà utilisé est particulièrement révélateur à cet égard. Dans ce récit très personnalisé, nous ne nous arrêterons pas aux erreurs ou aux confusions de détail, mais plutôt à l'organisation du récit en deux voix antagonistes, chacune étant représentée par un héros éponyme : le roi personifie la clémence, et Mgr de Hemptinne, alors vicaire apostolique du Katanga, incarne la volonté de vengeance. Nous laissons la parole à notre témoin :

Voilà, l'Européen [Censier] a été enterré, et l'Africain [Musafiri] a été en prison pour deux mois. Alors, [les Européens] ont voulu demander ce qu'il fallait faire de l'Africain. Ils ont envoyé une lettre au roi Baudouin, non pas Baudouin, mais au roi Albert, son père, celui qui avait de l'argent sur un foulard autour du cou. « Écoute, un Africain a tué un Européen parce qu'il a séduit sa femme [...]. »

— Non, dit Albert dans sa réponse aux Européens. Si tu trouves ton ami avec ta femme dans ton lit, il faut tirer. Et puis, c'était son serviteur, comment l'Européen pouvait-il appeler sa femme, au point qu'il les ait trouvés au lit ? C'est un cochon qui est mort en volant. [L'Africain] ne mérite pas la mort.

Après un certain temps, Jean de Hemptinne se dit : Non ! si on donne raison à l'Africain, alors les Européens qui viennent ici sans femmes, les Grecs, les Européens de l'Union minière, ceux du BCK, vont mourir en grand nombre. En effet, ces Européens vivent en célibataires parce que les femmes coûtent cher par leurs exigences. Mais Albert a refusé.

— Non, ce François a été provoqué, c'est l'Européen qui était bête, il l'a provoqué, il n'avait qu'à aller ailleurs !

Cependant Jean de Hemptinne a dit : Non !

Alors Albert a écrit :

— Si vous tuez cet homme-là, alors j'enverrai des dames célibataires et pauvres en Afrique afin que les Africains les épousent.

Les Européens sont restés silencieux.

Donc, c'est Jean de Hemptinne qui nous a mis dedans. « Si toi, Albert, tu envoies des dames ici, ton pouvoir sera [réduit à] zéro. Rappelle-toi comment sont les Africains que tu as envoyés à Patima<sup>63</sup>. S'ils dépassent en intelligence leurs maîtres, ils viendront en Europe et ils viendront tirer. »

Alors [Albert] a écouté et il a dit : « Donc Jean de Hemptinne, fais ce que tu veux ! »

Alors il a dit qu'il devait mourir.

Nous n'avons pas trouvé de trace dans les sources européennes d'une intervention de Mgr de Hemptinne dans le déroulement de l'affaire « Bwana François ». Nous savons toutefois qu'il a participé à une discussion, deux ans plus tard, sur les leçons à tirer de l'affaire Musafiri, sans qu'il y ait trace écrite d'une intervention de sa part. Par ailleurs, la version qui nous est livrée ici n'a rien qui heurte la vraisemblance, pour autant que l'on accepte son caractère symbolique. Les documents ne manquent pas qui montrent de Hemptinne intervenant, ouvertement aussi bien qu'en coulisses, dans les principaux débats de la société d'Élisabethville. Sa personnalité apparaît par ailleurs comme un tropisme omniprésent de l'histoire populaire telle que véhiculée à Lubumbashi, maître réel des pouvoirs coloniaux, voire réincarnation de Léopold II. Quant au rôle du roi, il appartient aussi au monde des symboles. Albert incarne ici les espoirs mis dans une Justice supérieure. On sait malheureusement que la réalité fut moins glorieuse. Une dernière réflexion sur ce dialogue dramatique. Cette mise en scène du roi et de l'évêque se termine par un jugement à la Ponce-Pilate, nous rappelant que la version populaire d'un fait divers possède une structure et qu'il mène à une conclusion<sup>64</sup>.

---

63. La région bemba dont est originaire le témoin a été évangélisée par des missions protestantes qui y ont répandu la lecture de la Bible. Il est possible qu'il s'agisse ici d'une transcription phonétique de Patmos, île de la mer Égée où l'apôtre Jean fut exilé, et où il écrivit l'Apocalypse. Cette image biblique d'un lieu d'exil ferait référence aux Africains qui, ayant voyagé au loin, étaient redoutés des Européens à cause de leur esprit d'indépendance.

64. La structure des faits divers a été étudiée par R. Barthes, cité dans : M. LECERF, *Les Faits divers*, Paris, Larousse, coll. « Idéologies et sociétés », 1981, p. 156-161.



D'autres sources confirment que, sur place, à Élisabethville, toutes les autorités n'avaient pas suivi sans un certain embarras la course à l'exécution qui avait été lancée par le procureur général. Le 15 septembre, alors qu'il attendait la réponse de Bruxelles, et que l'issue ne faisait guère de doute, le vice-gouverneur général, Rutten, écrivit au gouverneur général, Maurice Lippens. À son avis, on pouvait espérer que l'exemple serait salutaire, mais « il y a plus et mieux à faire que réprimer sévèrement », il faut prévenir la cause de pareils crimes. Or, « pareils cas couvent *par centaines* », et notamment parmi les militaires, tandis que la Justice ferme les yeux. En réalité, des Européens profitent de leur supériorité matérielle pour séduire des femmes africaines. « Bien rares sont ceux, ici, qui ont pris l'occasion de cet événement pour effectuer un retour sur eux-mêmes, et pour reconnaître que, d'une façon générale, la situation faite par les Blancs aux familles des Noirs n'est pas ce qu'elle devrait être. »<sup>65</sup>

Ce regard critique d'un gouverneur devait avoir des suites. En janvier 1924, la Sous-Commission pour la Protection des Indigènes se réunit à Élisabethville. En présence de Mgr de Hemptinne, Rutten soumit à la commission le rapport qu'il avait envoyé en son temps au gouverneur général, et il recommanda que la loi fasse interdiction aux Européens d'entretenir une liaison ou même une relation passagère avec une femme africaine mariée, quel que soit le régime de son mariage, coutumier, civil, ou religieux. La responsabilité de la preuve aurait été à charge de l'Européen.

Cette proposition resta sans suite. Elle n'était d'ailleurs pas la première dans ce sens au Congo. En 1913, une circulaire avait interdit aux Européens d'être « trop galants » avec une femme africaine mariée, religieusement, civilement, ou coutumièrement, ou encore avec une chrétienne sortant d'une mission. Vers la même époque, un moraliste jésuite, le P. Arthur Vermeersch, consacra un essai à la question<sup>66</sup>. On sait qu'au Congo ces projets moralisateurs se heurtèrent toujours à l'inertie de pratiques fort répandues, et que, sous le régime belge, il n'y eut jamais d'*Immorality Act*<sup>67</sup>.

65. Correspondance du vice-gouverneur général, M. Rutten, au gouverneur général, M. Lippens, Élisabethville, le 15.09.1922 dans J.-L. VELLUT, *Documents du Zaïre colonial*, loc. cit., microfiches n° 569, 1705.

66. À l'opposé d'un article qu'il jugeait complaisant (« Nos ménagères noires », *Tribune congolaise* [Bruxelles], 20.08.1913) et au retour d'un voyage au Congo, il dénonça de nombreux dénis de justice qui se déroulaient au Congo sur l'arrière-plan d'abus sexuels commis par divers représentants de l'autorité. A. VERMEERSCH, *La Femme congolaise, ménagère de blanc, femme de polygame, chrétienne*, Bruxelles, A. Dewit, 1914.

67. En Afrique du Sud, à partir de 1927, sous le gouvernement nationaliste Herzog, la législation interdit les relations sexuelles entre personnes de races différentes (*Immorality Act*). Il s'agissait d'enrayer la « démoralisation » des Afrikaners

## Le supplice, les acteurs, le spectacle, les réflexions d'après

L'imminence de l'exécution devint claire le 18 septembre. En prévision de l'affluence, une ordonnance interdit « le port d'appareils photographiques dans un rayon de 150 m autour du lieu de l'exécution ». Le lendemain, 19 septembre 1922, le *Journal du Katanga* publiait un entrefilet : « Des bruits circulent avec persistance que l'exécution aurait lieu près du marché demain à 7h30. » Point n'était besoin de préciser de quelle exécution il s'agirait. Les lieux sont indiqués avec précision par les auteurs du *Vocabulaire*, utilisant les dénominations des années 1960 : au coin des avenues Limite Sud et de Hemptinne (anciennement Sankuru), là où il y avait un marché des Européens<sup>68</sup>.

Le 20 au matin, une foule d'environ un millier d'Européens et de plus de 3 000 Africains attendait le début du supplice. Parmi ceux-ci, tous les travailleurs étaient là, les « boys », et « même ceux des camps qui avaient dû venir voir pour que l'Africain apprenne et qu'il n'ose plus tuer un Européen ». Si les chiffres donnés par la presse sont exacts, la foule des spectateurs se serait montée à plus de la moitié de la population blanche et à environ un tiers de la population noire d'Élisabethville. On peut juger de l'importance de l'événement en relevant que, ce matin-là, sur ce petit « marché des blancs », se trouvait rassemblé un dixième environ de l'ensemble de la population européenne de la totalité du Congo. Parmi la foule, on relevait de nombreux enfants, venus en famille.

Nous avons reproduit plus haut le récit de l'arrivée du petit cortège sur les lieux, « Bwana François » entouré de soldats, Longolongo, le directeur de la prison, marchant en tête<sup>69</sup>. La mission bénédictine du Haut-Katanga publia un récit lénifiant de l'épisode, parant le supplice d'une aura religieuse : « Un jour, il [Dedecker] dut assister à la pendaison d'un indigène, un chrétien qui,

---

affluant dans les villes, et de maintenir les traditions puritaines qui faisaient partie de leur identité ethnique.

68. On mentionne parfois, erronément, la place devant la cathédrale comme lieu d'exécution. Le *Vocabulaire* précise que l'exécution eut lieu « *pale pafasi yilikuwaka ya soko yabazungu pale* » (là où se trouvait le marché des blancs). J. Higginson traduit, fort librement : « *eventually a department store for Europeans was built on the square where the hanging took place, on Avenue Limité du Sud* » [sic], *A Working Class...*, op. cit., p. 66.
69. Sobriquet local de Marcel [?] Renaut, une des figures les plus connues d'Élisabethville. À ce moment, il était le directeur de la prison et géolier de Simon Kimbangu qu'il se vantait d'avoir « mis au pas » à coups de chicotte. À Élisabethville, dans la période coloniale, la prison elle-même resta longtemps connue sous le surnom de *kwa Longolongo*.

dans un accès de jalousie, avait assassiné un Européen. Le Père le réconforta jusqu'au dernier moment, et le condamné mourut dans les sentiments de piété les plus édifiants. »<sup>70</sup>

En fait, chacun vit dans cette mort ce qu'il voulut y voir. Le *Journal du Katanga*, par exemple, resta fidèle au scénario du défi au monde colonial qu'il avait toujours vu dans cette affaire : « Le sinistre gredin monta au gibet avec un calme surprenant, ce calme ressemblant plutôt à un air de bravade dont il ne s'est jamais départi depuis son arrestation jusqu'à son expiation. » Le procureur Dellicour observa, lui aussi, que « le condamné subit la peine sans manifester la moindre défaillance », tout comme d'ailleurs deux autres condamnés qu'il avait auparavant envoyés à la potence. Au Congo et, plus généralement, en Afrique, la fascination qu'exerçait la mort de condamnés africains sur des témoins « coloniaux » est d'ailleurs abondamment attestée par des témoignages de première main<sup>71</sup>.

Nous connaissons déjà l'essentiel du récit de Cola Musa, témoin du supplice. Nous savons qu'il donne la parole au condamné, lui laissant prononcer quelques mots d'adieu. Le thème du discours du condamné fait partie, en Europe aussi, de l'image populaire des exécutions. Dans le cas qui nous intéresse, Cola Musa est le seul témoin qui fasse état de cette brève adresse. C'est lui aussi qui nous donne son interprétation du rôle de l'aumônier : il est là pour bénir l'exécution. Celle-ci échoue à plusieurs reprises. Dramatisation des événements ? ou confusion avec une autre exécution publique ? Introduisant la potence en Afrique, les Européens y introduisirent aussi les

---

70. P. LEGRAND et B. THOREAU, *Les Bénédictins au Katanga*, op. cit., p. 65. En 1910, à un moment où de Hemptinne poursuivait la chimère d'un domaine bénédictin à créer en brousse, Julien Dedecker (Dom Idesbald) avait été le fondateur de la mission bénédictine d'Élisabethville et il fut retenu comme tel par la mémoire populaire. À l'époque qui nous intéresse, il était connu comme le « curé des Noirs », apprécié pour ses instructions et activités sociales. Il assurait le ministère religieux à la prison, prenant place sous le grand hangar parmi les prisonniers accroupis ou assis par terre. « Il les réconforte, les égaye d'une anecdote, et jette dans ces âmes frustes les premières étincelles de vérité. » M. DE MONTPELLIER, « Élisabethville revue après huit ans », art. cité, p. 235.

71. En 1895, un rapport de la Croix-Rouge italienne mentionne comme une simple curiosité le « test » de la photographie d'un supplicié, victime d'une fausse exécution, saisi alors qu'il croit être exécuté. En 1939, un journaliste d'Élisabethville décrit l'exécution de Kitege Ambroise – en taisant d'ailleurs les aspects les plus cruels de la scène – : « Le condamné n'a pas manifesté la plus petite faiblesse ni la moindre hésitation. Nous hésitons pourtant à qualifier son attitude de courageuse. Il est plus exact de dire qu'il exprimait l'indifférence la plus absolue. [...] Ce spectacle nous a confirmé dans la conviction que nous avons que les nègres du Congo ne sont pas encore tout à fait des hommes dans le sens de créatures conscientes et d'êtres pensants. » *L'Informateur*, 28.01.1939.

exécutions manquées, sortes d'actes manqués de la justice coloniale<sup>72</sup>. Quoi qu'il en soit, cet épisode permet de mettre en scène les divisions entre Européens, partagés sur la question de l'exécution. Il permet aussi de donner la parole à la foule des spectateurs africains : « Pourquoi venez-vous nous détruire ainsi ? »

Le contraste avec les sources européennes est frappant. Pour celles-ci, l'aspect religieux, les épisodes surnaturels, sont quasiment absents. Les sources africaines évoquent un monde plus complexe. Dans la version iconographique de Tshibumba, à l'arrière-plan de la *Pendaison de François*, se trouvent la croix et les clochers d'une église. Le récit de Cola Musa et le *Vocabulaire* insistent sur la bénédiction accordée par le P. Dedecker et précisent qu'elle allait lui coûter cher. Il avait béni François, et cela, alors que le roi Albert n'avait pas voulu qu'on tue l'innocent. Dedecker, « dans la pensée de Dieu », était supérieur à Élisabethville, puisqu'il y avait fondé la mission bénédictine. Sa participation à l'exécution lui fit tout perdre. « On lui a retiré le titre de supérieur, il était habillé en soutane noire avec souliers et chaussettes, alors on l'a envoyé à Kasenga. » Il n'a pas été mis en prison, « mais tu connais nos amis européens. Ils l'ont envoyé ailleurs, on l'a retiré de la richesse de la ville, on l'a envoyé en brousse, à Kasenga, pour y rester avec père Athanase. »<sup>73</sup>

Les sources bénédictines publiées nous donnent leur version, officielle, des événements. Suivant ces chroniques, le P. Dedecker quitta Élisabethville en 1924, pour un congé à l'abbaye de Saint-André en Belgique. À son retour, il fut affecté à la mission de Kasenga, nouvel avant-poste catholique récemment ouvert dans un pays protestant. Le père Athanase Leliaert y avait été affecté en janvier 1924. C'est là que Dedecker le rejoignit en 1925, comme

---

72. Pour nous en tenir au Congo : G. Bricusse évoque avec sadisme une pendaison manquée (1895) : P. SALMON, *Les Carnets de campagne de Georges Bricusse (6 février 1894-18 juillet 1896)*, Bruxelles, CEMUBAC, 76, 1966, p. 85. Exécution manquée de deux meurtriers à Boma : « Le premier coupable, monté sur l'esca-beau pendant que le deuxième se confessait, bascula dans le vide mais la corde céda et le noir tomba, encore vivant et lançant des imprécations. Il fut aussitôt rependu » : *Courrier d'Afrique* (Léopoldville), 24.09.1932. À Élisabethville, en 1939, lors de l'exécution de Kitenge Ambroise, la corde se rompit. La presse locale, citée plus haut, n'en souffla mot. Correspondance du vice-gouverneur général, Élisabethville, 28.02.1939. AA, D 4628, 411/1. Le Service des achats du ministère effectua des calculs précis pour connaître la résistance des cordes à commander pour pendaisons.

73. Cola Musa, Archives orales L. Verbeek, *loc. cit.* Le *Vocabulaire* donne une version semblable. Dedecker avait fondé la mission des Pères, mais il perdit sa position parce qu'« il ne s'est pas entendu avec le roi Albert de Belgique ».

supérieur de la mission<sup>74</sup>. Dans l'état de notre documentation, nous ne pouvons rien ajouter à cette version des faits.

### *Réflexions du lendemain*

Les auteurs anonymes du *Vocabulaire* ont retenu une conclusion imagée de la mort sur l'échafaud de Musafiri : « Voici l'histoire de Bwana François, et comment un oiseau blanc se posa sur sa tête lorsqu'il eut été pendu : *ndeke yule alitokaka mu bingu*, cet oiseau-là était sorti des nuées. »

En Belgique, l'épisode fut traduit en termes moraux. E. Wangermée, un des pères fondateurs du Katanga « colonie belge », évoqua de manière assez énigmatique une parabole qui devait inciter les Européens à davantage mériter le respect des indigènes, notamment dans les questions d'adultère. Il évoquait à l'appui un épisode vécu dans la région du lac Léopold II à la fin du siècle dernier, où deux Européens avaient été massacrés. L'un s'était imposé par son courage et avait été mangé par ses assaillants, l'autre avait abandonné son compagnon, mais dans sa fuite il avait été tué et son corps jeté en pâture aux crocodiles. En conclusion, les Européens n'imposeront le respect que par leur rectitude<sup>75</sup>.

*Le Peuple*, quotidien du Parti ouvrier, consacra un article mordant à l'affaire Musafiri. Le journal partait du principe « que la suppression de la peine de mort est une conquête de la civilisation. [...] Seulement il y a, parmi nos coloniaux, des gens qui prétendent que cette manifestation de civilisation et de sentiments policés n'est pas un article d'exportation. » Si Musafiri avait été blanc, il eût eu une double chance d'être acquitté. La Justice est en effet indulgente vis-à-vis des maris trompés qui vengent leur honneur, et d'autant plus qu'il y a eu erreur sur la personne. L'auteur poursuivait sur le ton ironique :

Mais le nègre est un frère inférieur, au sens moral rudimentaire et à la responsabilité très limitée. C'est pourquoi sa qualité d'indigène devient une circonstance aggravante et c'est pourquoi aussi on le supprime pour lui apprendre à vivre. [...] Il est bien vrai que, là-bas, la terreur peut être une arme de gouvernement, mais tous les coloniaux nous ont aussi appris que l'idée de

74. Renseignements recueillis dans P. LEGRAND et B. THOREAU, *Les Bénédictins au Katanga, op. cit.*, et dans le *Bulletin des Missions bénédictines belges*, revue de l'ordre bénédictin en Belgique.

75. *Notre Colonie*, 01.11.1922. Ce périodique libéral se tint à l'écart de la fièvre nationaliste alors caractéristique de la presse coloniale, en Belgique comme au Congo.

la justice égale pour tous est de celles qui impressionnent le plus les indigènes. S'ils voient que pour venger la mort d'un blanc, on dresse des potences, ils demanderont où l'on a accroché les blancs qui ont descendu pas mal de noirs. À ce compte, il y a des régions de caoutchouc rouge où l'on eût pu dresser des forêts de potences<sup>76</sup>.

Le scepticisme était en effet encore répandu dans les milieux de gauche sur les bienfaits de la colonisation, et c'est dans cet esprit qu'un député socialiste, Frans Fischer, déposa au Parlement une demande d'interpellation « au sujet de l'exécution capitale de l'indigène Musafiri à Élisabethville ». Les milieux de droite eux-mêmes gardaient une certaine réserve, mais leurs références étaient différentes. C'est ainsi que *La Nation belge* s'intéressa aux enfants, et en particulier « aux fillettes » qui avaient assisté à l'exécution : sans doute ce genre de curiosité est-il courant en Orient, mais faut-il que les fillettes européennes du Katanga « gagnent une âme orientale ? [...] Il y a pourtant [quelques préjugés] qui ne sont pas bien lourds à emporter et qui, en Afrique comme en Europe, élèvent l'âme à un degré supérieur. »<sup>77</sup>

Ce fut la présence des enfants qui finalement scandalisa. L'administration du ministère des Colonies s'en émut et proposa de renoncer aux exécutions publiques, de manière à éviter le retour du « scandale qui a marqué la pendaison de Musafiri. [...] C'est une méprisable et malsaine curiosité qui attire à ce genre de spectacle des femmes et des enfants [...]. » Une note manuscrite en marge nous apprend que le ministre Franck refusa de signer ce projet de lettre. Ce fut l'une de ses dernières décisions en tant que responsable du portefeuille des Colonies<sup>78</sup>. On sait qu'elle ne se traduisit pas dans les faits.

---

76. « Les Civilisés », *Le Peuple* (Bruxelles), 26.10.1922. Cet article fut relevé et critiqué par *L'Essor colonial et maritime* du 02.11.1922 qui fit valoir que la peine de mort était appliquée en Allemagne, en France et en Angleterre. Mais il reste, poursuivait le journal, que les coloniaux ont la « sale manie » de vivre avec des ménagères qui sont « des espionnes et des provocatrices de révolte ».

77. *La Nation belge* (Bruxelles), 27.10.1922.

78. Note de l'administration, s.d., apostille du ministre Franck, le 10.03.1924. AA, AI, D 4628. L. Franck perdit le portefeuille des Colonies le lendemain, 11 mars.

QUATRIÈME PARTIE

**COMMENT RÊVER L'ÂME DU CONGO**

## 9

# **Le Congo dans les esthétiques de l'Occident, l'Occident dans les esthétiques du Congo**

### **Itinéraires et vies des objets dans les rencontres Congo-Europe**

Les objets ont servi d'intermédiaires presque obligés dans les rencontres entre Européens et Africains, et vice-versa<sup>1</sup>. Bien souvent, l'attention se porte d'abord sur d'autres messages, plus explicites, qui ont accompagné ces confrontations entre Afrique et Occident. Celles-ci ont été transmises, commentées, expliquées dans des textes, dans des discours. Elles se sont aussi manifestées dans des pratiques personnelles, des explorations mutuelles, que ce fût dans des cadres bien définis ou, au contraire, dans des circonstances où l'intuition, l'imprévisible et le hors-normes ont joué un rôle décisif.

À chaque étape cependant, l'objet a joué un rôle de clé donnant accès à l'Autre ou du moins à une représentation de l'Autre. En témoigne le décor de la vie quotidienne de tous ceux qui ont connu l'expérience personnelle de ces rencontres. Il est bien rare en effet le décor familial d'un Européen ayant exercé son activité en Afrique qui ne témoigne de ces séjours ou de ces mémoires : c'est l'un ou l'autre objet, statue, masque, pièce de métal ou de bois, vannerie, poterie, qui vient signaler ou rappeler l'existence d'une expérience africaine. Intrus apprivoisés dans les habitats européens en Afrique, transplantés en Europe, ils couvrent tout l'éventail, depuis l'art sanctionné par les Grandes Traditions d'Afrique ou d'Europe, jusqu'au kitsch des produits

---

1. Revisités ici, des éléments de la première partie de cet essai ont été publiés dans ma brève contribution au catalogue de l'exposition organisée par le Musée africain de Namur en septembre 2001.



fabriqués en série, ces objets acquirent une signification sociale. Ils furent en effet chargés d'une mission, celle d'indiquer une familiarité, une connivence, à l'adresse de ceux qui, eux aussi, ont partagé une expérience de l'Afrique ou d'en exclure ceux qui ne l'ont pas connue. Chargés aussi de communiquer une introduction à un monde africain, avec son esthétique, avec ses charges d'inconnu, avec son évocation de forces et de pouvoirs peu familiers, mal maîtrisés par le monde des rationalités modernes. Les objets furent ainsi chargés de communiquer entre Européens une certaine lecture de l'Afrique, de son âme, de ses réalités profondes.

Il est toutefois important de prendre conscience que, dans les rencontres Afrique-Europe, les objets venus d'ailleurs eurent également leur place à part dans les décors africains. Ceci s'applique évidemment au monde des cultures urbaines de l'Afrique moderne : à titre d'exemple, une exposition à Vienne (Museum für Völkerkunde, 2001) a été consacrée au « salon congolais » des années 1950, cadre de vie conçu comme une manifestation du rang social des « évolués », avec son mobilier, ses portraits, ses décors divers provenant d'Europe. Ici aussi, comme dans l'habitat colonial, il existe un kitsch, imprégné de la culture petite bourgeoise qui fut celle de la Colonie.

L'habitude africaine d'incorporer des fragments de décors européens, exotiques, remonte évidemment plus haut que l'époque couverte par l'exposition de Vienne. Dès les débuts du temps colonial, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, des photographies d'Africains, individus ou couples modernes, nous les montrent posant dans la reconstitution d'un *ideal type* du décor bourgeois de l'époque. On y trouve les images punaisées au mur, calendriers, coupures de presse, photos personnelles, le guéridon, les napperons de dentelle, voire, éventuellement, le caniche : ces collections hétéroclites proposent un pendant africain aux Européens qui, à la même époque, étaient fascinés par les décors « exotiques ». Un reportage illustré datant de 1895 montre un groupe de Congolais posant à leur retour d'une exposition en Belgique et présentant les « curiosités » qu'ils en ramenaient : montres, bibelots, photos, cartes de visite, vêtements (y compris des chapeaux à voilette pour dames)<sup>2</sup>.

Remontons plus haut encore dans le temps pour suivre l'emprise que les productions de manufactures européennes ou asiatiques ont exercée sur l'imagination africaine. Les étoffes, les armes, les outils ou objets utiles (cadenas et serrures, par exemple) ont occupé le premier plan : l'intrusion fut d'abord celle de la consommation, mais l'esthétique n'était peut-être pas absente de ces choix. Comme en Europe, il s'agissait de « curiosités »<sup>3</sup>. Dans le cas de

2. *Belgique coloniale*, 1895-1896, p. 37-38.

3. « *The equivalent of European curiosity cabinets existed in some African courts, as among the Kuba* » : J. VANSINA, *Art History in Africa. An Introduction to Method*,

l'ancien Kongo, dès les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, des témoignages nous sont parvenus décrivant les cours princières, les objets de luxe qu'on y trouve, miroirs aux cadres dorés, étoffes ou tapis rares, pièces de mobilier : parmi les plus anciens, celui de Pigafetta qui recueillit en 1588 les informations de Duarte Lopez. À son retour du Kongo, celui-ci évoquait les vêtements européens, les chaussures, les épées, le mobilier, tables, chaises, et même « la vaisselle d'or et d'argent » que l'on trouvait à la cour de São Salvador (Mbanza Kongo).

Des témoignages du même ordre suivirent. Ils décrivent pour des époques anciennes les cours du Loango, du monde lunda, entre Mwant Yav et Kazembe, d'autres capitales encore. Un cas particulier est celui de l'ancien christianisme kongo. Celui-ci a laissé un héritage, unique en Afrique, de statues et de sculptures diverses, en bois ou en métal, voire en pierre, témoignant de l'enracinement chrétien dans la culture du pays et de l'Angola voisin<sup>4</sup>. Les images religieuses firent l'objet d'un commerce signalé dès le XVII<sup>e</sup> siècle, sinon plus tôt. Dans les années 1860 encore, Livingstone observa une peinture expédiée d'une foire de l'Angola vers quelque destination de l'intérieur : il ne nous dit toutefois pas quel était le motif de l'image.

On le voit, les itinéraires des objets suivirent des voies à double sens entre l'Afrique et l'Europe. Ils sont parfois inattendus. La *Belgique coloniale* énumérait ainsi les « curios » ramenés au Congo par les Africains qui avaient participé à une exposition à Anvers : des cartes de visite, des photos, des montres, divers bibelots et, bien entendu, des spécimens de toute la mode vestimentaire du temps. Pour nous en tenir ici au versant européen, limitons-nous à indiquer quelques repères. Un premier point sera consacré aux collections d'objets africains par des Européens : dans quelles conditions concrètes ces récoltes eurent-elles lieu ? Dans un deuxième temps, nous évoquerons les problèmes de sens qui se sont posés – qui se posent – à propos des récoltes d'objets africains : quel sens communiquent-ils ? comment furent-ils intégrés dans des notions européennes d'art, d'artisanat, de débris de cultures disparues ? comment des objets africains furent-ils intégrés dans les décors occidentaux ? Quelques pages enfin seront consacrées à l'entrée de la peinture congolaise moderne dans l'univers des arts reconnus par les Grandes Traditions européennes, nouvelle étape de la présence artistique

---

Londres et New York, Longman, 1984, p. 161. Le cas n'est pas unique. En 1798, Lacerda a laissé la description d'une collection d'objets exotiques étrangers qu'il avait pu observer à la cour de Kazembe.

4. La présence catholique au Mozambique dès le XVI<sup>e</sup> siècle ne semble toutefois pas avoir inspiré une production artistique locale. Il en va de même pour la côte de Guinée (Bénin). Une riche littérature historique explore les arts chrétiens de l'Afrique : J.F. THIEL et H. HELF, *Christliche Kunst in Afrika*, Berlin, Reimer, 1984.

africaine dans les univers esthétiques, en Afrique et en Occident. Il ne s'agira ici que de points de repère, abordés brièvement et dans un certain désordre.

## Récoltes et collections

Les collections d'objets ont été un des berceaux où est née la notion occidentale d'art. On en connaît depuis l'Antiquité. Les collections d'objets retirés de leur milieu pour être exposés à la curiosité de visiteurs ou d'observateurs sont un des cadres de référence qui expliquent l'apparition d'objets africains dès les débuts, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, des rencontres directes entre Afrique sub-saharienne et Occident. L'Afrique entre alors dans ces « cabinets de curiosités » qui furent les ancêtres directs de nos musées. Ici encore, l'ancien Kongo occupe une place de choix. Dès cette époque cependant, les objets rassemblés provinrent aussi bien de productions anciennes, originales, que de productions africaines vivantes, destinées aux marchés et aux goûts européens. Le phénomène n'est d'ailleurs pas propre à l'Afrique : tandis que les côtes du Bénin ou de Sierra Leone produisaient des ivoires destinés à l'Europe, l'Inde, la Chine et le Japon produisaient également des étoffes, des porcelaines, des paravents, etc., destinés à l'Europe aussi bien qu'à leurs propres marchés intérieurs. Au Japon, par exemple, l'entrée du christianisme portugais au XVI<sup>e</sup> siècle entraîna une longue tradition artistique marquée par la confusion des styles et des thèmes, japonais et occidentaux<sup>5</sup>.

La notion de marché des arts « adaptés » aux goûts « exotiques » apparut en fait aussitôt que les rencontres s'effectuèrent entre l'Europe et ses différents Outre-Mer. Pour nous en tenir à l'Afrique, un répertoire récent a relevé plus de 800 pièces ayant survécu dans les collections occidentales et provenant de l'Afrique du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Cette tradition de récolte connut un essor fulgurant dès les débuts de la période coloniale. Il n'est pas de catégorie de visiteur occidental qui n'ait acquis, par négociation le plus souvent, par la force éventuellement, des produits des multiples industries africaines du bois et du métal. Voyageurs établissant les premiers relevés cartographiques de l'Afrique intérieure, conquérants, religieux, commerçants, tous ont ressenti la fascination exercée par ces témoins muets de mondes mal

---

5. YOSHITOMO OKAMOTO, *The Namibian Art of Japan*, New York-Tokyo, Weatherhill-Heibonsha, 1972.

6. E. BASSANI, *African Art and Artefacts in European Collections, 1400-1800*, Londres, British Museum Press, 2000.

connus, mal compris, secrets. La qualité des métaux, des bois, des arts appliqués, le rayonnement exercé par des objets, en firent des objets de collection, des curiosités, des souvenirs, des trophées : leur sens désormais est défini par le contexte européen où ils sont introduits et étiquetés.

Le courant allait se poursuivre pendant plus d'un siècle, les inépuisables productions africaines entassées dans des caisses, dispersées dans des collections et des musées, chez des particuliers, nourrissant un marché dont l'ampleur ne cessa de grandir : à elles seules, les réserves que renferment les musées comptent des centaines de milliers d'objets. Que dire des greniers, des murs, des manteaux de cheminée, des encoignures de l'habitat colonial en Europe ou ailleurs ?

L'Afrique n'est pas seule en cause. Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ont existé des versions kitsch de l'orientalisme, des « japonaiseries », etc. Dans cet âge de globalisation avant la lettre, le marché de l'ethnographie industrielle transcenda les frontières. Il se développa en Afrique même, une production commerciale inondant bientôt les centres européens, les escales fluviales, les embranchements des communications nouvelles, plus tard les aéroports et centres de tourisme. Marché en Occident aussi, où tout un spectre de productions africaines fut dûment inventorié, les unes absorbées dans la difficile notion d'art, les autres dans celle d'artisanat ou d'arts appliqués, d'autres encore dans l'univers du kitsch colonial, sorte de version simplifiée et vulgarisée, produite en masse et où se sont dissoutes des conceptions originales.

## Problèmes de sens

En dépit des phénomènes de masse, les récoltes d'objets africains ne se firent pas à l'aveuglette. Elles répondirent à tout un éventail de convictions, de connaissances (ou de pseudo-connaissances), d'expériences, d'agendas divers. Dès les débuts, les collectionneurs les plus exigeants cherchèrent avant tout dans les objets des clés pour la compréhension d'un monde qui se dérobaît au savoir. Quelle « vérité historique » se cachait-elle derrière les récits, les légendes, les mythologies « indigènes », derrière ces témoignages souvent mis en forme par des interprètes culturels, habiles à fournir des narratifs et des données qui fassent sens pour des Occidentaux ? Les objets, eux, étaient porteurs de sens et ils révélaient quelque chose sur la vie matérielle mais aussi sur la vie intérieure de ces peuples anciens. Il était d'ailleurs urgent de récolter ou de sauvegarder ces témoignages, car, pensait-on, il s'agissait d'un monde menacé par la décadence et la ruine. Dans les

années 1870-1910, alors que des régions d'Afrique centrale paraissaient encore échapper à l'influence des industries européennes, des récoltes de plus en plus systématiques de productions africaines permirent d'étudier et de classer les principales cultures matérielles du continent. C'était l'esprit de l'époque. Simultanément en effet, on récoltait les témoignages des cultures folkloriques survivant en Europe même.

La course à l'objet traditionnel authentique fut très tôt lancée, même si elle risqua d'être noyée dans le ratissage de tout l'*ethnographische Kram* dont a parlé L. Frobenius (dans le dialecte français de Bruxelles, on parlerait du « *bröl* ethnographique » !). Le projet se dégagea de repérer les grands foyers culturels de la région, de suivre les transferts technologiques d'une région à l'autre. La conviction était alors répandue que la civilisation progressait par rencontres et échanges, un discours d'ailleurs répété aujourd'hui encore, bien que sous d'autres formes. Le corollaire était que les régions les plus isolées de l'Afrique conservaient comme enchâssés des témoignages fossiles de l'histoire de l'humanité la plus ancienne. Il s'ensuivit une course à l'innocence des traditions authentiques, non perversies.

« L'invention de la tradition » alla de pair avec la sous-estimation des créativités nouvelles que dégagait l'entrée de l'Afrique dans le monde moderne. Elle nourrit le cliché que la seule Afrique intéressante était l'Afrique des « traditions », tandis que l'Afrique nouvelle n'était qu'un enfant demandant à être guidé et mis sous tutelle dans le vaste monde moderne. Ces convictions allèrent de pair avec une conscience aiguë de l'érosion rapide des industries anciennes de l'Afrique face au raz-de-marée des productions industrielles. L'Occident est redevable à cette mauvaise conscience de s'être attaché à répertorier les traces survivantes d'un des grands patrimoines de l'histoire universelle.

La vision matérielle n'épuise cependant pas la question du sens des objets. Dans la tradition occidentale, les objets associés au culte, les objets entrant dans une collection ou un musée, ne sont plus regardés uniquement comme des images, comme des objets utilitaires, mais ils s'inscrivent dans un sens plus profond : nous parlons de religion ou d'art. Dans les deux cas, il s'agit d'une relation particulière, les objets disposent d'un certain pouvoir sur l'observateur. Les concepts d'art ou de religion n'étaient pas littéralement traduisibles dans les univers culturels africains, mais là aussi il existait des objets qui disposaient d'un certain pouvoir. Les Européens ont parlé de « fétiches » – le terme est parfois récusé aujourd'hui. Il traduisait la fascination exercée sur les étrangers par la dimension spirituelle des cultures africaines, elles-mêmes hantées par l'invisible et par les possibilités de manipuler celui-ci ou de s'en protéger. Des charmes, des objets dépositaires de pouvoirs existent en grand nombre dans les différentes cultures africaines,

le phénomène est attesté dans les plus anciens témoignages qui nous soient parvenus. Il est révélateur que les minorités européennes établies sur les côtes de l'Afrique centrale à partir du XVI<sup>e</sup> siècle aient été imprégnées des mêmes convictions sur l'omniprésence de la sorcellerie et du « paranormal ».

Le phénomène reste généralisé – on sait combien la vie urbaine du Congo d'aujourd'hui est dominée par les croyances surnaturelles<sup>7</sup>. Dans le même temps, un folklore, à la fois noir et blanc, a joué sur le goût du mystère et des sortilèges au point que les clichés sur les pouvoirs occultes devinrent un des points de repère de la culture populaire coloniale : l'étiquette de « fétiche » prit des allures de clé, ouvrant à la compréhension de la statuaire africaine.

Appliquée aux industries de l'Afrique ancienne, la notion d'art ne fut pas moins ambiguë. La littérature consacrée à l'art africain attribue au botaniste Georg Schweinfurth la première reconnaissance de la qualité artistique des industries africaines, c'est-à-dire de les avoir, le premier, incorporées dans l'histoire de l'art, vu comme une notion universelle. En fait, le titre de son essai *Artes Africanæ* (1875) a été interprété comme signifiant une prise de position dans le débat, bien postérieur, de l'entrée des industries africaines dans le champ de l'art universel : l'agenda de ce grand savant fut plus concret. Il s'agissait pour lui de faire l'inventaire enthousiaste des « cultures industrielles » (*die Erzeugnisse des Kunstfleißes*) des peuples de la région du Haut-Nil – Haut-Uele, et non pas de les enserrer dans le carcan de cadres de pensée occidentaux. Tout au plus notait-il avoir retrouvé, dans cette Afrique qui avait échappé aux nivellements des marchés industriels, la joie qu'engendrait partout dans le monde la possession d'objets combinant esthétique et agrément.

Les critiques pleuvent aujourd'hui sur les hiérarchies établies par ces précurseurs. Dans la foulée, la critique néglige les critères objectifs retenus à l'époque : la qualité de la métallurgie et de la composition des métaux, par exemple, est bel et bien mesurable. Par contre, les anciennes hypothèses sur les cohérences supposées entre cultures industrielles avancées et systèmes politiques plus centralisés reflétèrent sans doute davantage certaines conceptions de l'histoire européenne que les réalités du passé africain.

L'esthétique des objets africains pose inévitablement le problème des hiérarchies éventuelles qui auraient distingué les Grandes Traditions artistiques européennes d'une part et, d'autre part, les cultures que l'Europe jugeait frappées d'une sorte de stérilité artistique. Évoqué rapidement par certains esprits pionniers, le problème de la créativité artistique africaine se posa clairement à la génération qui put s'appuyer sur une meilleure connais-

---

7. F. DE BOECK et M.-F. PLISSART, *Kinshasa. Récits de la ville invisible*, Tervuren, MRAC, 2005.

sance des cultures matérielles du Congo. Parmi les précurseurs, retenons un artiste baignant dans l'univers formel de la sculpture européenne de son temps, mais qui voulut utiliser les rencontres avec le Congo comme une source de renouvellement de son œuvre propre. Herbert Ward (1863-1919), figure attachante de la période des débuts coloniaux, fut parmi les premiers à unir art et ethnologie dans une même démarche : sa vaste collection d'armes, trophées, etc., rassemblée lors de ses séjours dans le Congo léopoldien, était destinée à être présentée côte à côte avec ses propres créations de sculpteur. Ce fut le cas de ses œuvres accueillies en 1897 par le musée du Congo, institution pionnière, alors fraîchement inauguré à Tervuren.

Ward fut un acteur-producteur-témoin, ce qui le met à part des artistes africanisants et orientalisants qui faisaient alors les salons en Europe<sup>8</sup>. En 1886-1887, lors de son premier séjour au Congo, il avait servi dans la Sanford Exploring Expedition, société commerciale américaine et belge, ce qui le mit en contact avec le monde kuba. Celui-ci exerça une fascination sur les premiers étrangers qui découvrirent sa production matérielle. Tel fut le cas de Ludwig Wolf, membre de l'expédition Wissmann « sponsorisée » par Léopold II. Quelques années plus tard, ce fut aussi le cas d'un missionnaire africain-américain, W. Sheppard qui, dans les années 1890, recueillit des objets. Il présenta ensuite ces « curiosités » au public presbytérien du Sud des États-Unis : le but était d'intéresser son auditoire au contexte concret de l'activité de christianisation menée par cette Église en Afrique.

Dès l'ouverture du musée du Congo à Tervuren en 1897, la production congolaise fut mise à l'honneur : elle fut présentée sous le titre « Art congolais »<sup>9</sup>. La récolte d'objets luba par Storms, le long du lac Tanganyika, dès 1882, y figurait en bonne place et elle allait d'ailleurs devenir célèbre<sup>10</sup>. Des nattes, des coupes de provenance kuba furent également présentées au public, tout comme un « fétiche » de même origine.

- 
8. *L'Orientalisme et l'Africanisme dans l'Art belge. 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, CGER, 1984. Le parcours d'initiation aux arts africains dans la culture belge des premières générations du temps colonial a été retracé par P. VAN SCHUYLENBERGH, « Découverte et vie des arts plastiques du bassin du Congo dans la Belgique des années 1920-1930 », *Enquêtes et Documents d'Histoire africaine* (Louvain-la-Neuve), 12 (1995), p. 1-63. Nous empruntons plusieurs données à ce travail original.
  9. M. COUTTENIER, *Congo tentoongesteld. Een geschiedenis van de Belgische antropologie en het museum van Tervuren (1882-1925)*, Louvain, Acco, 2005. On y trouvera les références à la vaste littérature qui accompagne l'histoire du musée. Une étude pionnière de ses débuts fut publiée par M. LUWEL et M. BRUNEEL, *Tervuren 1897*, Tervuren, 1967.
  10. F. NEYT, *Luba : aux sources du Zaïre*, Paris, Fondation Dapper, 1993.

La dimension artistique était aussi affichée sur un autre terrain. L'exposition de 1897 mit en effet à l'honneur les références au Congo dans les productions européennes d'avant-garde. On sait que, en Belgique, les animateurs des courants d'Art nouveau cherchaient à se renouveler au contact des cultures d'outre-mer, du Japon notamment<sup>11</sup>. Le Congo faisait ainsi son entrée dans une vision globale des arts et du décor. Il est significatif que la conception des salles de l'exposition ait été confiée à Henry Van de Velde, architecte-décorateur, alors jeune pionnier de l'Art nouveau et promis à un grand avenir : la *Kunstschule* qu'il fonda à Weimar au tournant du siècle devint mondialement célèbre sous le nom de *Bauhaus*.

En son temps, les audaces de l'art nouveau furent accueillies, parfois avec enthousiasme, souvent avec réserve. Pouvait-on prévoir que l'architecture et les décors d'Art nouveau allaient plus tard faire un retour en force, comme ce fut le cas au cours des dernières années ? Mais les enthousiasmes d'aujourd'hui ne doivent pas masquer de profondes divergences avec le passé. Dans l'Europe des années 1890-1900, la course à la modernité coexistait en effet avec un chauvinisme culturel affirmé, aux antipodes des idéologies dominantes d'aujourd'hui. Les artistes « en pointe » des débuts du XX<sup>e</sup> siècle affichaient haut et fort une image très négative de l'Afrique et ils proclamaient leur foi dans « le progrès » tel que conçu en Europe : la possibilité d'un « multiculturalisme » de la société moderne n'entraînait pas dans les horizons de l'époque. Dans leur univers, le Congo était imaginé comme une terre obscure à laquelle la civilisation européenne se devait d'apporter la lumière. C'est dans cet esprit que les artistes participant à l'exposition de 1897 eurent recours à l'ivoire, matière première brute, provenant d'un monde sauvage, et que les sculpteurs européens avaient jusqu'alors dédaignée. Il s'agissait d'incorporer l'Afrique dans la marche en avant de « la civilisation »<sup>12</sup>.

Concluons. En 1897, l'exposition de Tervuren présenta à la fois des créations artistiques provenant du Congo primitif mais aussi des œuvres modernes, produites en Europe « à propos du Congo ». Cette proximité

---

11. W.F. VAN DE WALLE (éd.), *Japan and Belgium. Four Centuries of Exchange*, Universal Exposition of Aichi, 2005 : diverses importantes contributions font le point sur les relations artistiques et culturelles entre Belgique et Japon au tournant du XX<sup>e</sup> siècle et dans les années d'entre-deux-guerres. Notons en particulier les essais de Yoko Tagaki et de C. Kozyreff sur la présence du japonisme dans l'Art nouveau en Belgique. Le contexte social de ces échanges a été exploré par M. DUMOULIN dans la *Revue nouvelle* (Bruxelles), octobre 1989.

12. Une œuvre clé de l'exposition empruntait à la mythologie grecque pour représenter le combat du cygne de la civilisation contre le serpent de la barbarie. Une défense d'ivoire africain fit l'enjeu de cette lutte à mort. P. WOLFERS, *Civilisation et Barbarie*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2002.



proposée aux visiteurs fit l'originalité de la démarche des concepteurs de l'exposition et elle marqua de son sceau les débuts de la présence du Congo en Belgique.

Une autre filière fut celle qu'ouvrit involontairement un scientifique hongrois, Emil Torday, dont les collections kuba furent déposées au British Museum en 1909, à la suite du grand inventaire anthropologique du Kasai auquel il avait consacré plusieurs années. Torday s'était intéressé à l'ensemble de la culture matérielle du royaume kuba qui renversait bien des certitudes européennes sur le caractère primitif des civilisations africaines. La question de la qualité avait moins retenu son attention. Bientôt cependant, ce fut l'extraordinaire qualité esthétique des sculptures kuba qui frappa l'imagination artistique de l'Occident.

On en voit une preuve dans l'écho que la collection kuba du British Museum trouva dans le mouvement d'avant-garde, non pas tant à Londres qu'à Paris, où les collections du musée du Trocadéro avaient déjà fait forte impression. Chronologiquement, le groupe *Die Brücke* de Dresde fut parmi les premiers à découvrir la plastique des arts nègres et océaniens, mais c'est à Paris que ces ouvertures rencontrèrent le plus d'écho. Aux environs des années 1910, grâce aux sculptures nègres qu'il exposait comme accessoires décoratifs à l'étalage d'un marchand de voitures, Paul Guillaume fit la connaissance d'Apollinaire. Cette rencontre fut à l'origine de la première exposition d'art nègre, inaugurée en 1916<sup>13</sup>.

L'entrée des objets kuba dans la Grande Tradition occidentale des musées, de la science et de l'art suivit donc plusieurs itinéraires<sup>14</sup>. Quelques années auparavant, ce privilège avait aussi été celui d'autres productions, luba à l'Est, et mangbetu dans le Nord-Est du Congo<sup>15</sup>. La précocité de leur reconnaissance a donné un caractère quasi mythique à ces grandes traditions artistiques. Ces réputations s'inscrivirent durablement dans le paysage intellectuel européen. En 1929, Philippe Soupault, une des têtes de file du mouvement surréaliste, consacra un essai aux arts kuba et luba, écrivant avec fierté : « nous commençons seulement à étudier les manifestations artistiques elles-

13. A. REINBOLD, « Guillaume (Paul), 1891-1934 », dans *Dictionnaire de Biographie française*, fasc. XCVII, Paris, Letouzay et Ané, 1986, col. 167-169. L'exposition « Peintures d'aujourd'hui » que Guillaume présenta en 1918 fit date dans l'histoire de la peinture de son temps.

14. J. MACK, *Emil Torday and the Art of the Congo, 1900-1909*, Londres, British Museum Press, 1990. Cet auteur se limite aux retombées de la collection kuba du British Museum et non de celle de Tervuren.

15. Le point sur les premiers pas de la reconnaissance artistique des cultures kuba et mangbetu peut être suivi dans E. SCHILDKROUT et C.A. KEIM (éds), *The Scramble for Art in Central Africa*, Cambridge University Press, 1998.

mêmes, sans chercher à les interpréter ou à les faire servir aux études scientifiques »<sup>16</sup>.

Il ne fallut toutefois pas longtemps pour identifier les grandes régions stylistiques du Congo et la variété des écoles qui mirent cette région à l'avant-plan des foyers de la créativité africaine. Sur ce terrain se côtoyèrent deux itinéraires européens : celui d'une vision populaire et naïve des décors exotiques, et celui des Grandes Traditions artistiques et scientifiques, domaine privilégié des milieux dirigeants de la culture et du savoir en Europe<sup>17</sup>. Nous y reviendrons. Notons ici que cette reconnaissance s'est bâtie conjointement avec le marché des productions quotidiennes. Celles-ci incorporaient de manière souvent composite des thèmes ou motifs stylistiques glanés à droite ou à gauche par de petits ateliers africains, nourris ou non de traditions anciennes. On y retrouvera, vulgarisées, bien souvent dans le désordre, certaines allusions stylistiques provenant d'un passé moins mercantile. Sur place, au Congo, des académies et des ateliers de formation professionnelle encadraient une partie de la production. Ce fut le cas, par exemple, de la production d'art religieux dont le but était de donner un caractère local au décor des églises ou temples. On connaît aussi des missions, catholiques ou protestantes, qui organisèrent un commerce de « curiosités », « velours du Kasai », statuettes, bracelets, etc.<sup>18</sup>.

Le plus souvent toutefois, ce sont des ateliers autodidactes qui ont répondu aux vœux des amateurs d'une touche « couleur locale ». Les « fétiches », les statuettes, les masques divers, les napperons en étoffe d'écorce : ce furent en un mot les débris du bazar ethnographique dont parlait Frobenius qui firent partie intégrante des décors de l'habitat colonial en Afrique<sup>19</sup>. Ces goûts se propagèrent également au sein de la population des « évolués ».

- 
16. P. SOUPAULT, « L'art nègre au Congo », dans *Miroir du Congo belge*, vol. II, Bruxelles-Paris, Société nationale d'Éditions artistiques, (1929), p. 203-250 (p. 250).
  17. L'art nègre ne faisait cependant pas l'unanimité : dans son introduction à l'*Album nègre* de Paul Guillaume, Mallarmé avait parlé de « mélanomanie ». Pour Jean Cocteau, « la crise nègre était aussi ennuyeuse que le japonisme mallarméen » : L. THORNTON, « L'Afrique centrale et les peintres et sculpteurs occidentaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », dans *L'Orientalisme et l'Africanisme*, op. cit., p. 87-102 (p. 100).
  18. F. MORIMONT, « L'africanisation de l'art chrétien au Congo belge, 1919-1950 », *Enquêtes et Documents d'Histoire africaine* (Louvain-la-Neuve), 12 (1995), p. 64-110. Production et diffusion commerciale par les missions de « curiosités » kuba : J. VANSINA, *Being Colonized. The Kuba Experience in Rural Congo, 1880-1960*, Madison, University of Wisconsin Press, 2010, p. 274-275.
  19. J. LAGAE, « In Search of a "Comme chez Soi". The Ideal Colonial House in Congo (1885-1960) », in J.-L. VELLUT (éd.), *Itinéraires croisés de la modernité. Congo belge (1920-1950)*, Tervuren, Institut Africain – Paris, L'Harmattan, 2000, p. 239-282 (*Cahiers africains*, 43-44).

En Europe, Anvers et Bruxelles comptèrent parmi les principaux relais d'une production congolaise à grande échelle. À partir de ces deux villes, un commerce informel alimenta les marchés locaux et étrangers. À Anvers, dans les années 1900, l'antiquaire-brocanteur Henry Pareyn achetait, à l'arrivée des bateaux, des objets de toutes sortes qu'il entassait dans une charrette à bras pour être entreposés dans les quatre étages d'une maison de la ville. De son vivant, il eut une clientèle qui comprenait des anonymes mais aussi des grands noms de l'époque : André Breton, Tristan Tzara, d'autres encore. À sa mort, en 1928, sa collection de plus de 20 000 pièces fut mise en vente publique et prit le chemin du Wellcome Institute de Londres. Les 2 millions de francs atteints par la vente firent sensation à l'époque. Les prix commençaient en effet à flamber<sup>20</sup>.

Notons ici que, lors de cette vente, la section ethnographique du musée de Tervuren avait refusé de se porter acquéreur : le responsable, Joseph Maes, ne trouvait pas les pièces assez « authentiques ». Cet épisode illustre le climat hostile qui régnait alors dans le monde scientifique « africaniste » dès lors qu'il s'agissait de productions issues de l'Afrique moderne. Parmi les centaines de milliers d'objets qui entraient alors dans les collections de Tervuren, la plupart étaient remisés dans les réserves du musée. Le programme des conservateurs était défini : à partir de cette « banque de données » avant la lettre, il s'agissait de reconstituer le point d'origine de la conception et de la forme d'objets spécifiques qui s'étaient alors diffusés à l'échelle de l'Afrique.

Dans cette course aux caractéristiques « originelles », d'éventuelles traces d'apports « étrangers », arabes ou européens, faisaient figure d'intruses et suffisaient à écarter les objets « abâtardis » : au musée de Tervuren, l'exposition ethnographique apparut ainsi comme gelée dans un passé « pur ». Une entorse retentissante à cette quête de la « primitivité » fut l'ensemble sculpté mettant en scène le crime d'un *Anioto*, « homme léopard ». Cette image des ténèbres du monde barbare hostile à la civilisation moderne fit désormais partie intégrante de « l'image » du musée et elle connut un succès populaire qui ne se démentit pas<sup>21</sup>.

Datant de 1929, un témoignage révélateur de « l'africanisme » populaire du temps nous est parvenu sur l'essor du marché du kitsch colonial à Bruxelles. Il nous est livré par un « homme de lettres », visitant la boutique

20. P. VAN SCHUYLENBERGH, art. cité, p. 35-36.

21. M. COUTTENIER, *op. cit.*, p. 309. L'ensemble fut inauguré en 1915, mais il acquit une particulière actualité lorsqu'un procès fut ouvert contre la secte dans les années 1920. Cf. Le chapitre, plus haut, consacré aux « Résistances et espaces de liberté ».

Walschot et son dépôt, alors *hub* précoce du commerce d'art nègre. Nous en retenons quelques lignes suggestives :

Il n'y en a qu'une [boutique] à Bruxelles, et peut-être pas deux pareilles en Europe. Les collectionneurs étrangers le savent, les savants spécialistes d'art nègre, recruteurs de musées américains, etc. Ce sont deux dames qui tiennent la boutique [71, rue de la Madeleine] : l'une, la fille [Jeanne Walschot], orne ses robes de velours végétal nègre, porte bracelets et ceintures nègres. [...] C'est ici, la boutique nègre où les coloniaux, retour d'Afrique, viennent se fournir de cadeaux à offrir : sculpture qu'ils « auront vu exécuter » ; fétiche, arme ou vannerie qui leur « auront » été offerts par un chef ; ou peau de lion qu'ils « auront » tiré dans la brousse. Les coloniaux y viennent aussi vendre des objets : « je repars dans quinze jours » : il leur manque des sous. [...] Dans ce canapé, tel ancien colonial est venu consumer des heures de paresse sous les masques de sa nostalgie. Tel nègre égaré sous notre soleil froid s'est soûlé pendant des heures à faire vibrer les tiges d'un harmonica [*sic*] comme lui importé d'Afrique. [...] Figurines taillées dans l'ivoire, armes étranges en forme d'oiseau, merveilles de vannerie, tissus arachnéens : dites si cela ne trouble pas votre foi en la machine ? [...] C'est à cet art anonyme, art sans signature, qu'il est dévolu d'être un art sans plagiat ni redite. Dans la méchante arrière-boutique, voici des résonances congolaises, des intuitions du cœur et des dessins d'Afrique. [...] »<sup>22</sup>

Le langage a changé. Mais ce sont les mêmes objets qui aujourd'hui encore hantent les décors de la post-colonie, ceux d'anciens « coloniaux », réinsérés dans leurs terres d'origine, tout comme parfois ceux des communautés africaines installées en Occident. Ces objets sont accompagnés d'un halo. Ils sont porteurs de mémoires et expriment quelque chose de plus que leur seule présence matérielle. Le bourdonnement fétichiste qui entoure cette production témoigne aussi de la présence de la notion de force spirituelle dans les regards posés sur ces objets venus d'Afrique. Sécularisées, transportées hors de leurs contextes, vulgarisées, ces représentations sont bien souvent naïvement mercenaires et maladroites. Le discours qui les entoure dans le monde du quotidien n'en témoigne pas moins du désir moderne de s'approprier au moins l'illusion de rencontres avec un versant obscur, au-delà de l'univers desséchant des rationalités d'aujourd'hui.

22. P. WERRIE, « Les curiosités de Bruxelles. La boutique d'Art Nègre », *Le Vingtième Siècle* (Bruxelles), 11.12.1929, p. 5. Je remercie Mme S. Cornelis, du musée de Tervuren, de m'avoir signalé ce texte. Paul Werrie est un nom modestement connu dans la littérature belge des années 1920-1940.

## L'entrée des peintres congolais sur la scène européenne et la recherche de l'Afrique innocente<sup>23</sup>

Il n'est pas exagéré de dire que la sculpture fut la voie royale par laquelle le monde occidental fit son apprentissage de la culture africaine. D'où la nouveauté lorsque, en 1929, des aquarelles congolaises furent pour la première fois exposées en Europe. Les organisateurs devaient plus tard s'enorgueillir de cette « exposition des aquarelles de l'imagier nègre Lubaki », en y voyant l'événement marquant l'entrée d'artistes congolais modernes sur la scène européenne des arts africains. Une scène qui, jusque-là, paraissait limitée aux productions dites traditionnelles, théoriquement consacrées par des conventions anciennes. C'était le cas d'œuvres élaborées en dehors de tout contact avec les cultures européennes, mais aussi des arts nés du commerce entre l'Europe et l'Afrique, pourvu du moins qu'ils fussent sanctionnés par l'ancienneté.

Tels qu'ils étaient connus en Europe, les arts traditionnels d'Afrique ne laissaient toutefois qu'une part réduite à la peinture. Certes, dans les années 1920, on commençait à connaître les façades décorées si caractéristiques de certaines architectures d'Afrique centrale. À titre d'exemple, les murs décorés de la région mangbetu étaient déjà célèbres, mais l'inventaire de ces créations fragiles n'en était qu'à ses débuts, et ce n'est que progressivement qu'on prit conscience de l'étendue des arts muraux, eux-mêmes d'ailleurs en pleine évolution au cours du XX<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. Au demeurant, la tradition est préhistorique, et les fresques rupestres des « Boshimans » (San) d'Afrique australe figurent parmi les grandes œuvres de l'ère paléolithique. Pour les sociétés historiques, les exemples sont multiples et variés d'utilisation du décor. Qu'on pense ici à certaines peintures rupestres (on en connaît au Bas-Congo), ou à la décoration corporelle et faciale, qui n'a pas encore fait l'objet d'une étude systématique, qu'on pense aux motifs géométriques gravés sur les calebasses et qui, parfois, « racontent une histoire », aux peintures sur les étoffes enduites de résine de certains masques des Kongo orientaux ou des Yaka, ou aux objets décorés de gravures<sup>25</sup>. Qu'on pense

23. Les pages qui suivent empruntent, en partie et librement, à ma contribution « La peinture du Congo-Zaïre et la recherche de l'Afrique innocente », *Bulletin des séances*, ARSOM, 36-4 (1990), p. 633-659 [sortie effective en 1992].

24. Les domaines les mieux connus aujourd'hui s'étendent du Transvaal au pays lunda, au Kenya occidental, au sud du Nigeria, etc. Pour une région proche du Congo, voir J. REDINHA, *Paredes pintadas da Lunda*, Lisbonne, Museu do Dundo, 1953.

25. Par exemple, la fondation d'une station de l'Association internationale du Congo racontée sur une calebasse du Mayombe (vers 1885). J.A. CORNET, R. DE

enfin au vaste domaine qui est celui des symboles reproduits sur les étoffes d'Afrique occidentale : des collections remontant à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ont été mises au jour, elles trouvent aujourd'hui leur place dans les grands musées du monde.

Il n'en reste pas moins que l'Afrique n'a pas connu la peinture sur bois ou sur toile, avec les jeux de couleurs dégradées qui caractérisent cet art. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la découverte des arts africains par l'Europe fût en premier lieu influencée par les créations de la métallurgie et par la sculpture sur bois. On l'a vu plus haut, avec la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les débuts de la colonisation, un véritable marché des curiosités africaines se développa en Europe, et il y exerça une influence considérable sur l'évolution de l'art moderne.

L'entrée des aquarellistes congolais Lubaki et Djilatendo (ou Tshyela Ntendu) sur la scène du marché de l'art en Europe rompit avec la prédominance accordée à la sculpture<sup>26</sup>. Cette inflexion majeure est due à G. Thiry (souvent connu sous le pseudonyme de Dulonge), agent territorial belge qui, à Bukama en 1926-1928, et ensuite à Mweka en 1929-1931, aurait aidé des artistes locaux en leur fournissant du matériel et en ne ménageant pas les encouragements. Thiry rêvait d'un regard innocent qui serait porté par l'Afrique sur l'Europe. Jouant le rôle de mécène et préfigurant nombre de relations entre les artistes congolais et leurs commanditaires, il ne se privait pourtant pas de donner ses instructions : « Il faut m'envoyer des beaux dessins. Envoie-moi des femmes de Lupungu, des "madames", Paris vu par Lubaki avec ses autos, ses moto-cars, des femmes de Blancs..., des "monpés", tout ce que tu veux, envoie-les-moi. »<sup>27</sup> Notons ici que la personnalité de Thiry n'est pas limpide, si l'on en croit les confidences qu'un journal de Léopoldville aurait recueillies au moment des premières expositions de Bruxelles :

Selon ce qu'il m'a confié, cet agent [Thiry] se serait mis en relation avec les bimbetotiers indigènes qui colportent des objets en ivoire le long des trains du BCK. Il leur a fourni papier, crayons, couleurs. Bien qu'elles soient attribuées collectivement à un certain Lubaki, ces aquarelles ont pour auteurs

---

CNODDER, I. DIERICKX et W. TOEBOSCH, *60 ans de peinture au Zaïre*, Bruxelles, Les Éditeurs d'Art associés (1989), p. 12. Jeu abba : F. QUINN, « Abba Stones », *African Arts*, IV, 4 (1971), p. 30-32.

26. *La naissance de la peinture contemporaine en Afrique centrale, 1930-1970*, Tervuren, MRAC, 1992.

27. Cité dans l'ouvrage de J.A. CORNET *et al.*, *op. cit.*, p. 22. À la mention « femmes de Lupungu », Cornet accole l'explication « [européennes] » : l'origine de cette interprétation m'est inconnue.

de nombreux ivoiristes. [...] Il projette de s'aboucher avec des fabricants de tapis de l'école moderniste<sup>28</sup>.

Nous savons par ailleurs que, en 1932, Thiry fut exclu du service colonial dans le sillage des purges subies par l'administration territoriale après la grande révolte du Kwango : après cette éclipse, on perd la trace de Lubaki et Djilatendo.

Des fragments de correspondance permettent de suivre l'évolution et bientôt l'échec des relations entre Georges Thiry et Gaston-Denys Périer, alors responsable de la bibliothèque du ministère des Colonies. Avec une passion désintéressée, Périer avait rêvé de donner une dimension culturelle à la colonisation belge en Afrique. L'important est que Périer ouvrit la voie des expositions et des revues aux productions ramenées du Congo par Thiry. Pour l'un et l'autre, et à partir de *backgrounds* personnels différents, l'idée maîtresse fut d'encourager l'expression de thèmes qui, à leurs yeux, constituaient le génie artistique africain, c'est-à-dire le sens du décor, le goût de l'évocation de types (plutôt que d'individualités).

Le résultat en Europe fut étonnant. À Paris, un critique emporté par l'enthousiasme vit dans la peinture de Lubaki une revanche de l'esclave sur le maître : « Lubaki sera nègre d'Afrique, nègre cent-pour-cent, comme on dit aujourd'hui, et il continuera de l'être aussi longtemps que les Dieux d'èbène de M. Paul Guillaume lui prêteront vie. »<sup>29</sup> C'est l'esprit surréaliste de la fin des années vingt qui parlait, cet esprit avide

« des morceaux de pensées arrachées vivantes aux cœurs des jungles et jetées parmi nous comme des paquets de couleuvres », avec sa fascination pour les « nègres, plus proches de nous que les Européens [...] : nous préférons leur pensée primitive à la pensée rationnelle, leurs magies aux religions dogmatiques, leurs statues, leurs bijoux et leurs bordels aux nôtres ! [...] Nous fraternisons avec vous, chers nègres, et vous souhaitons une prochaine arrivée à Paris, et de pouvoir vous y livrer en grand à ces supplices où vous êtes si forts<sup>30</sup>.

28. THIRIMONT, « Courrier d'Europe. Revue critique des idées et des faits », *Avenir colonial belge* (Léopoldville), 19.09.1929.

29. Texte de Carlo RIM (1929), organisateur de l'exposition d'aquarellistes congolais tenue à Paris en 1931. Cité par J.A. CORNET, *op. cit.*, p. 23. À cette époque, Carlo Rim, pseudonyme de Jean Richard, était directeur de la revue parisienne *Jazz*.

30. Citations extraites de la revue surréaliste *Grand Jeu* (1928), dans M. STEINS, *Das Bild des Schwarzen in der europäischen Kolonialliteratur 1870-1918. Ein Beitrag zur literarischen Imagologie*, Francfort/Main, Thesen Verlag, 1972, p. 139-140. C'est en 1927 que Philippe Soupault publiait *Le Nègre*, sorte d'autobiographie intellectuelle.

Les aquarelles de Lubaki et de Djilatendo ont mieux vieilli que ces textes.

Dans l'histoire de cette entrée sur la scène européenne, Gaston-Denys Périer retient notre attention. Devant les motifs décoratifs de Djilatendo, il rêve « d'accents nègres [...], d'hiéroglyphes mystérieux qui sans doute s'apparentent aux graphies de l'ancienne Égypte ». Mais son objectif est pratique. À la fois fonctionnaire, esthète et homme de lettres, il s'inscrit dans la démarche qui, au cours des années 1920, fait l'inventaire des arts et lettres d'Afrique pour assurer leur place dans un projet de synthèse culturelle à venir. Pour que l'Afrique soit présente dans le monde universel des arts, il s'agit de « mettre en valeur » des ressources, suivant l'expression de l'époque. Il fallait bâtir un volet artistique de la colonisation, en sauvegardant les arts anciens, et en encourageant l'innovation et la création. Les mots d'ordre sont clairs : prendre en compte les civilisations africaines, et assurer leur survie ; pas de collaboration possible entre les peuples sinon par la connaissance des « tendances esthétiques d'une race » ; ouvrir les arts épuisés de l'Occident à l'influence vivifiante des arts d'Afrique<sup>31</sup>.

Sur tous ces points, Périer s'est rencontré avec des familles intellectuelles alors fort influentes dans le mouvement colonial français et dont le rayonnement se faisait aussi sentir en Belgique, où des hommes comme Lyautey ou Maurice Delafosse jouissaient en effet d'un grand prestige auprès des idéologues les plus conscients de la colonisation. Périer se fit le relais dans son pays de ces propagandistes d'une civilisation coloniale incorporant et sauvegardant des aspects « indigènes ». En 1922, il participa à la création de la « Société des amis de l'art congolais », et en 1925, il organisa l'enquête de la revue *La Renaissance d'Occident* sur les « arts indigènes du Congo », brisant ainsi avec la tradition de dédain pour la colonisation qui était alors caractéristique des milieux artistiques belges<sup>32</sup>.

À partir des années 1930, inlassable, il inspira la création, au ministère des Colonies, d'une Commission pour la protection des arts indigènes, avec sa publication *Artes Africanae*, éditée à partir de 1936. Dans le même temps, il anima de loin les « Amis de l'art indigène » qui fondent un musée à Léopoldville et lancent, eux aussi, une revue. Mais pendant longtemps, c'est toujours d'un « art populaire » que l'on parle.

31. Numéro spécial de *La Nervie* (Bruxelles), consacré à l'art nègre (déc. 1926), coupure in AA, fonds BMC, 15 (CD 201.38.501). Ce fascicule réservait une place d'honneur à l'art kuba.

32. Le ministre des Colonies L. Franck, l'ethnologue E. Torday, le savant Maurice Delafosse et le publiciste congolais Panda Farnana figurent parmi les lecteurs qui répondirent à l'enquête. Celle-ci faisait explicitement mention de l'exemple marocain, en évoquant l'Office des métiers indigènes, création de Lyautey. Remarquons que c'est un an après la parution de l'enquête que Thiry commence à récolter les aquarelles et dessins qu'il devait attribuer à Lubaki.



« Art populaire » : sous la plume de G.-D. Périer, l'expression désignait l'art africain anonyme, sans nom d'auteur, comme l'était l'art gothique en Occident : « pas un seul nom d'artiste nègre ne centralise l'admiration. Pourtant que d'œuvres devant lesquelles on entend l'appel d'un homme singulièrement sensible, sa prière, devant lesquelles on sent son rêve poignant. »<sup>33</sup> Ce qui importait, c'était de sortir du monde déshumanisé des spécimens chers aux ethnographes, sortir enfin de la chosification trop souvent répandue chez les coloniaux. Écoutons-le :

Des Blancs nous parlent des Noirs selon leur compréhension européenne, en les considérant soit comme des facteurs économiques, des éléments du problème de la main-d'œuvre, soit comme des recrues de l'une ou l'autre religion, ou encore des sujets sauvegardés par les services de l'hygiène [...]. À travers toute cette sympathie, on voudrait tout de même voir parfois percer le bout de l'oreille de l'intéressé, comme on dit, de l'homme de couleur<sup>34</sup>.

Pour alimenter son dessein, Périer dut, pendant de longues années, avoir recours à ce que lui confiaient les musées ethnographiques traditionnels. Ce ne fut pas sans déchirements : pour lui comme pour les surréalistes, il n'y avait là qu'un monde de nécropoles, incapable de prendre en compte les arts vivants. Il était cependant difficile de remédier à cette situation. C'est que, à la différence de Lyautey ou de Delafosse, Périer n'avait pas mis les pieds en Afrique (il s'y rendit pour la première fois en 1950). Ce fut donc une étape importante dans son itinéraire lorsqu'il crut trouver en la personne de Thiry l'intermédiaire, le rabatteur qui allait lui permettre d'aller au-delà des arts anonymes, « populaires », et de faire entrer dans le monde des arts des créateurs africains bien vivants, des personnalités qui soient enfin identifiables.

L'occasion fut fournie par l'organisation, dans le nouveau Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, d'une exposition des « Arts primitifs et populaires » (15 juin-1<sup>er</sup> oct. 1929). Confié aux meilleurs folkloristes français et belges, ce projet devait séduire Périer qui y vit une révélation de « l'histoire des ouvriers, des petites gens d'autrefois dont les historiens n'ont pas daigné nous raconter la vie ». C'est dans ce cadre qu'il obtint une place pour les aquarelles de Lubaki, apportées à Bruxelles par Thiry quelques mois auparavant.

33. G.-D. PÉRIER, « L'art populaire au Congo », *L'Art vivant* (Paris), IV, 95 (1928), p. 934-935.

34. G.-D. PÉRIER, « Position de l'art nègre », *La Revue belge* (Bruxelles), 01.12.1930, p. 460-465.

Contrairement à des versions répandues, la peinture congolaise fit donc sa première entrée en Europe par la voie des arts populaires, aux côtés des masques belges ou des batiks de Java, et non pas dans le contexte des arts nègres. Sur le moment même, la production de Lubaki semble être passée inaperçue. Mais, avec le recul, nous pouvons voir que la rencontre entre arts africains modernes et traditionnels date bien de cette période et que l'entrée en grand des arts nègres en Belgique s'est inscrite dans le climat d'élargissement des horizons qui est celui des années 1929-1931. C'est en 1929 en effet que *L'entrée du Christ à Bruxelles*, grande peinture réalisée par Ensor quarante ans auparavant, fut présentée au public. Jusqu'alors, elle avait été rejetée. La grande rétrospective Ensor de 1929 honorait un peintre déjà vieux et devenu officiel, mais c'était aussi une consécration accordée aux confusions entre le grotesque et le sacré qui avaient fasciné cet artiste, à son goût des masques, du mélange des identités et des rôles, de la dérision de l'autorité.

Un air du temps qui aide à comprendre la reconnaissance publique de « l'art nègre ». Sorti du cadre ethnographique, « l'art nègre » acquérait définitivement une présence dans une autre catégorie européenne, celle de l'art et de l'esthétique, telle que comprise par les élites<sup>35</sup>. Un an après une grande exposition d'art japonais, les Beaux-Arts de Bruxelles consacrèrent en effet une manifestation aux arts nègres (15 nov.-31 déc. 1930). Jean Laude a observé que les objets africains rassemblés par les Matisse, les Vlaminck, etc., étaient le plus souvent de qualité médiocre. L'exposition des Beaux-Arts comptait, elle, environ 700 pièces parmi lesquelles des chefs-d'œuvre, clairement disposés suivant des critères esthétiques. La beauté des bois kuba devait y être présentée pour elle-même : « Ce ne sont pas les ethnologues qui ont été capables de promouvoir les œuvres africaines. Ce sont les Picasso, Vlaminck, Modigliani [...] qui en ont établi la haute valeur esthétique. » On rappelait à cette occasion que c'était à Vlaminck que remontait la première collection d'art nègre établie sur des critères purement esthétiques, et on citait Max Jacob pour qui – « c'était sûr » – Picasso avait trouvé l'inspiration du cubisme en voyant les objets nègres rassemblés par Matisse<sup>36</sup>.

35. En 1937, James Ensor rédigea l'introduction au numéro spécial du *Bulletin du Palais des Beaux-Arts* consacré aux arts du Congo. Gauthier de Villers me fait observer que Ensor ne témoignait que d'une piètre estime pour les « arts sauvages ».

36. G. MARLIER, « L'art nègre au Palais des Beaux-Arts », *Beaux-Arts*, Bruxelles, 07.11.1930. Seules les collections du Congo belge étaient classées suivant des critères esthétiques, la présentation ethnographique traditionnelle ayant été maintenue pour les objets provenant d'autres régions d'Afrique. En novembre 1930, la revue *Les Cahiers de Belgique* (Bruxelles) consacra un numéro aux arts nègres, pour eux-mêmes et dans leurs relations avec l'art moderne.

L'exposition de 1930 sanctionna ainsi une double victoire. Celle de l'œuvre d'art qui « vaut par elle-même et non par les confrontations qu'on peut faire avec la réalité », suivant la définition que Max Jacob avait proposée de l'esthétique moderne<sup>37</sup>. Victoire aussi des arts africains émancipés désormais des présentations ethnographiques qui jusqu'alors étaient de règle. L'exposition des Beaux-Arts ne fut pas sans déranger, et quelques réactions évoquent irrésistiblement le *Dictionnaire des idées reçues* jadis entamé par Flaubert<sup>38</sup>. La reconnaissance d'un art chez les colonisés mettait en question, il est vrai, la relation civilisé-sauvage, si importante dans l'idéologie de la colonisation.

Ce n'est pas sans regret que Périer dut renoncer à présenter aux Beaux-Arts les aquarelles de Djilatendo comme l'avaient été celles de Lubaki, l'année précédente<sup>39</sup>. Les succès de sa démarche n'étaient toutefois pas négligeables. Quelques mois avant l'exposition des Beaux-Arts, d'autres manifestations artistiques « nègres » avaient été organisées dans des expositions en vue. Certes, elles ne rencontrèrent pas de succès commercial immédiat (les « fétiches » étaient alors à la mode, devait commenter Périer avec une certaine aigreur<sup>40</sup>), mais il était permis d'y voir des promesses pour l'avenir. Au cours de l'été 1930 en effet, Périer avait inspiré une exposition dans une galerie de qualité. Des objets d'art africain y avaient été exposés « pour la première fois [...] comme des œuvres d'art véritable ». À côté d'œuvres « traditionnelles » prêtées par le musée de Tervuren ou par la boutique Walschot que nous avons évoquée plus haut, on trouvait les aquarelles de « certains indigènes du Katanga et du Kasāi »<sup>41</sup>. Au même moment, le pavillon congolais de l'exposition internationale d'Anvers présentait à la fois des « fétiches, statuettes, masques, objets de culte barbare » et, dans le même temps, des aquarelles de Lubaki.

37. Max Jacob (1917), cité par J. GOLDING, *Le Cubisme*, trad. française, Paris, René Julliard, 1965, p. 162.

38. « On prostitue les mots arts et artistes à propos d'objets travaillés au couteau par des sauvages, que ceux-ci soient authentiques ou non, anciens ou récents. [...] On veut que nous retombions en enfance. À quand la création d'une chaire d'art nègre à l'Académie des Beaux-Arts ? » : THIRIMONT, dans : *Avenir colonial belge* (Léopoldville), 11-12.01.1931, p. 13.

39. Il expliqua que, si Djilatendo avait été présenté aux Beaux-Arts, ses aquarelles auraient montré que l'installation des Belges en Afrique centrale n'avait pas tué « l'art régional par quoi une humanité jeune s'exprime pour enrichir la sensibilité d'un monde vieilli ».

40. G.-D. PÉRIER, *Les Arts populaires du Congo belge*, Bruxelles, Office de Publicité, 1948, p. 63.

41. « Premier salon national d'art nègre, sous le patronage et au bénéfice de la Croix-Rouge du Congo, 31 mai-26 juillet 1930, Galeries d'Art "Kodak" », *Les Cahiers de Belgique* (Bruxelles), III, 7 (juil. 1930).

Bientôt, on l'a vu, les expositions se suivirent : en France, en Suisse, à Rome (où les aquarellistes congolais furent exposés aux côtés des peintres « coloniaux » blancs), et encore à Bruxelles (Galerie Schwartzberg, 19-31 décembre 1931). Ces juxtapositions de l'ancien et du moderne font l'originalité des expositions animées par Périer. Il pouvait bien parler de révélation. On croyait que le colonialisme avait tué l'art noir, « il restait, disait-on, des souvenirs archéologiques admirables, mais pas d'artistes noirs modernes. Et tout à coup apparaissait Lubaki [...] »<sup>42</sup>.

Certes, la mode nègre des surréalistes fit long feu : un examen rapide des publications surréalistes belges des années 1929-1931 indique, sauf erreur, que ces milieux littéraires et artistiques n'ont guère prêté attention aux manifestations dont il est question ici. Mais un phénomène plus durable fut celui des lettres de noblesse désormais accordées aux arts et à la culture d'Afrique. En 1931, l'exposition coloniale de Vincennes fut un haut moment de l'« africanophilie ». Ce terme peut prêter à confusion, car on doit y ranger les œuvres du courant africaniste qui représente un regard exotique porté sur l'Afrique par des peintres figuratifs, fascinés par le monde noir, mais éloignés des audaces du surréalisme<sup>43</sup>.

C'est cependant grâce à ces courants de sympathie pour l'Afrique que naquit en 1930 la Société des Africanistes et son *Journal*, et que Marcel Griaule obtint le financement de la « Mission Dakar-Djibouti » (1931). La sculpture nègre « traditionnelle » bénéficia de cet engouement et elle prit place dans les publications et manifestations artistiques les plus en vue, tout en perdant un peu de son parfum d'anarchie. Dans la même foulée, les productions africaines modernes reçurent leur part de cette reconnaissance, et c'est par leur biais que le monde occidental s'habitua peu à peu à être vu dans le regard des autres<sup>44</sup>. Il fallut attendre les années 1950 et surtout celles de la post-colonie pour que d'autres itinéraires, aussi complexes que ceux des

42. À Rome, l'exposition fut organisée sous les auspices de l'Istituto Autonomo della Fiera di Tripoli. Elle fut inaugurée par Mussolini. G.-D. PÉRIER, « À propos de l'exposition d'art de Rome », *Revue de l'AUCAM* (Louvain), 6, 10 (déc. 1931), p. 298-299. Pour l'exposition à la Galerie Schwartzberg, cf. ID., « Notes et informations. Artistes congolais », *Revue de l'AUCAM* (Louvain), 7, 1 (janv. 1932), p. 29-30.

43. L. THORNTON, *Les Peintres et l'Afrique noire*, Paris, ABC collection, 1982 [peintres français uniquement].

44. Numéros spéciaux consacrés aux arts du Congo par le *Bulletin du Palais des Beaux-Arts* (Bruxelles), n° 215, 16.10.1936, n° 227, 08.01.1937, et n° 250, 25.06.1937. À la même époque, un certain retentissement accueillit la parution du livre d'un anthropologue allemand, J.E. LIPS, consacré au « blanc » tel qu'il est vu par l'« indigène » : *The Savage Hits Back, or the White Man through Native Eyes*, Londres, Dickson, 1937.

années 1920, aboutissent à une nouvelle reconnaissance des arts populaires du Congo, désormais promus au rang de créations majeures<sup>45</sup>.

---

45. B. JEWSIEWICKI, *Mami Wata. La peinture urbaine au Congo*, Paris, Gallimard, 2001. Avec l'exposition de Paris, *Beauté Congo (1926-2015)*, Congo Kitoko, et son prestigieux catalogue, la Fondation Cartier pour l'art contemporain marque la dernière consécration en date de la place reconnue aux arts modernes du Congo sur la scène internationale.

## Un charisme du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle : présences de la Vierge Marie au Congo<sup>1</sup>

### Itinéraires du catholicisme au Congo. Premiers points de repère

Dans une contribution consacrée aux apparitions de « Notre-Dame du Désarmement » à Kinshasa<sup>2</sup>, I. Ndaywel è Nziem replace cet épisode dans le cadre historique du culte de la Vierge au Congo. Suivant en cela les interprétations les plus répandues de l'introduction du christianisme au Congo, il y voit un phénomène à situer dans le sillage de la période coloniale. Il s'agit d'ailleurs d'une ligne officielle que le cardinal Malula sanctionna en célébrant, en 1980, le « centenaire » de l'Église du Congo. Si nous acceptons ce point de départ, le culte de la Vierge Marie tel qu'il fut avant tout organisé sous les auspices de l'Église catholique tout comme les manifestations plus spontanées de dévotion mariale doivent être étudiés à la fois dans le contexte de la théologie mariale dont les congrégations missionnaires ont été porteuses depuis le pontificat de Léon XIII jusqu'à nos jours, et dans le contexte des applications locales particulières au Congo.

Dès lors qu'on adopte cette perspective, quelques points forts doivent être mis en relief. En premier lieu, les congrégations missionnaires qui ont été actives en Afrique centrale à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont été fortement marquées par les mouvements issus des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles qui ont renforcé la pensée théologique sur la place occupée par la Vierge Marie dans l'univers

- 
1. Cet essai a été originellement publié dans : *Revue canadienne des Études africaines*, Toronto, vol. 32, 2-3 (1999), p. 80-88. Avec remerciements pour l'autorisation.
  2. I. NDAYWEL È NZIEM, « L'avènement de la Vierge Marie, Mère du Désarmement à Kinshasa », *Revue africaine des Sciences de la Mission* (Kinshasa), 7 (1997), p. 171-222.

de la foi catholique. À cette époque, sous l'influence de plusieurs penseurs, tels en particulier Jean de Eudes, Alphonse de Liguori, ou Grignon de Montfort, une réflexion a été menée sur l'expérience existentielle du rapport de la Vierge avec le Christ et les chrétiens<sup>3</sup>. À titre d'exemple, un des thèmes de cette nouvelle réflexion a porté sur le *Cœur Immaculé de Marie*, symbole de l'incarnation de la divinité dans le monde humain. Il est caractéristique que l'évangélisation de l'Afrique moderne et du Congo en particulier se soit faite en bonne partie sous l'égide de congrégations placées sous le signe de ce renouveau marial, que ce soit sous celui du *Cœur de Marie*, ou sous celui de la *Vierge médiatrice*, ou encore d'autres invocations mariales<sup>4</sup>.

Dans les années 1890, fondant la mission du Kasai, le P. Cambier, de la congrégation du *Cœur immaculé de Marie* (scheutiste), improvisa le pavillon qu'il arbora fièrement au haut d'un mât de 15 mètres : un drap blanc fit l'affaire, marqué d'une grande croix bleue, « couleur de la Vierge ».

Étant donné le contexte de violences qui entoura les débuts de cette mission, cet étendard s'inscrivait dans la tradition qui voyait la Vierge comme un rempart contre les ennemis, voire les courroux de la Divinité. Le thème prépondérant à l'époque était toutefois celui d'attribuer à la Vierge un rôle de premier plan dans l'histoire de la Rédemption. Face au rationalisme grandissant et face au triomphe du monde froid et bureaucratique annoncé par la société industrielle, la dévotion mariale a ainsi introduit un élément de sentimentalisme qui a fait figure de refuge contre un matérialisme envahissant. En Europe même, plusieurs congrégations organisèrent des campagnes

---

3. La dimension historique de la théologie mariale a fait l'objet de travaux fondamentaux indiqués dans l'article collectif « Marie (Sainte Vierge) », *Dictionnaire de spiritualité*, x, Paris, Beauchesne, 1980. Le travail collectif de K. ALGERMISSSEN *et al.*, *Lexikon der Marienkunde*, Regensburg, Friedrich Pustet, vol. I, 1967, est fondamental, mais l'entreprise n'a pas encore été menée à son terme. Voir en particulier l'article « Afrika. Un parcours général récent », dans J. PELIKAN, *Mary through the Centuries: Her Place in the History of Culture*, New Haven-Londres, Yale University Press, 1996.

4. Entre 1800 et 1890, on relève la fondation de vingt-quatre congrégations masculines, missionnaires ou non, dédiées à des dévotions mariales. Pour l'Afrique, citons les congrégations du Saint-Esprit et du Sacré Cœur de la Vierge (Spiritains) en Afrique occidentale, dans les deux Congo et en Angola, du Cœur Immaculé de Marie (Scheut), des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, au Congo, des Fils du Cœur Immaculé de Marie (Clarétins) en Afrique espagnole, toutes fondations du XIX<sup>e</sup> siècle. Le premier vapeur de Scheut lancé sur les eaux du Congo est le *Notre-Dame du Perpétuel Secours*, allusion à une image d'origine orientale, bien connue dans la spiritualité catholique à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette icône fut notamment associée à la spiritualité des Rédemptoristes, une congrégation qui, en Europe, fut d'inspiration populaire et poursuivit l'apostolat des pauvres entrepris auparavant par les Capucins. On leur doit une théorie de la « médiation » des grâces par la Vierge. Les Rédemptoristes furent actifs dans le Bas-Congo.

d'éducation populaire autour de ces dévotions qu'elles s'efforcèrent de canaliser et de consolider. De ce point de vue, la mission en Afrique fut souvent conçue dans la ligne de la mission des pauvres en Europe.

Il ne s'agit cependant pas d'un décalque pur et simple des missions d'Europe sur celles d'Afrique. Un repère particulier de l'évangélisation en Afrique colonisée fut en effet l'aspect politique et matériel qu'elle assumait aux côtés des autres pouvoirs coloniaux. Fidèles à l'esprit éducateur des Jésuites des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les missionnaires de la nouvelle colonisation s'efforcèrent d'établir un encadrement total des enfants destinés au baptême, en cherchant à les imprégner en profondeur des préceptes religieux, en rompant donc avec une conception formelle du sacrement de baptême, distribué sans guère d'instruction préalable, tel qu'il avait été pratiqué dans les missions de la première expansion européenne. Il s'agit désormais d'une foi raisonnable, conçue comme inséparable d'un mode de vie *moderne* : santé, instruction, famille monogamique.

C'est donc tout un pan d'organisation matérielle qui accompagne désormais l'œuvre d'évangélisation. Celle-ci se fit en accord, chaque fois que possible, avec le pouvoir politique, un fait surtout marqué aux débuts de la colonisation, mais qui n'en disparut jamais entièrement. Le visage politique de l'entreprise est évoqué par la mise du Congo sous le patronage de la Vierge, par un bref de Léon XIII (promulgué le 21 juillet 1891, fête nationale belge). Le thème était celui de la grandeur du catholicisme belge, auquel l'Église confiait en priorité le travail missionnaire au Congo. La description de la statue de Notre-Dame du Congo qui devait être placée dans une église monumentale à construire à Boma, mais qui fut finalement répandue à de nombreux exemplaires à travers les missions du Congo, est évocatrice des multiples symboles mis en œuvre à l'occasion, qu'ils ressortissent à l'Apocalypse (maternité, serpent, dragon) ou, de manière plus conjoncturelle, qu'ils illustrent simplement l'idéologie coloniale dominante :

La Vierge couronnée foule aux pieds le serpent ; sur son bras gauche, repose l'Enfant-Jésus, tenant des deux mains le drapeau de l'État, ramené contre la hampe avec laquelle il perce la tête du dragon ; à gauche de la Vierge, sur le sol, le Lion belge ; à droite, un jeune nègre, genou en terre, enlacé dans les plis du serpent, lève en suppliant ses mains chargées de chaînes vers le Sauveur que Marie lui montre avec un regard et geste de bonté maternelle<sup>5</sup>.

---

5. *Missions belges de la Compagnie de Jésus*, 1904, p. 454-455. L'histoire de cette représentation a été retracée par F. BONTINCK, *Les Missions de Scheut au Zaïre, 1888-1988*, Kinshasa, Faculté de théologie catholique, 1988.



En 1904, l'iconographie de Notre-Dame du Congo était sulpicienne, illustrant ainsi la vision hégémonique de la religiosité européenne transportée en Afrique. Certaines retouches apparurent toutefois au fil du temps, au fur et à mesure que se posa le problème de la relation profonde entre christianisme et cultures, européennes ou non. Les représentations de la Vierge témoignèrent de cet infléchissement. Dans les années 1930, en effet, la prolifération de Vierges d'inspiration indigéniste témoigna de l'aboutissement d'un itinéraire complexe, qui mêlait les découvertes européennes de l'art africain ancien, et de nouvelles théories d'art missionnaire. À Rome, les réflexions de Mgr Costantini sur la nécessité de plier l'art religieux occidental à l'esthétique propre aux terres de mission furent d'abord centrées sur la Chine, terrain privilégié des premières recherches d'adaptation. Le retentissement toucha bientôt tous les territoires de mission. Au Congo, le délégué apostolique, G. Dellepiane, féru d'africanisation des arts chrétiens, en fut un promoteur actif. Alexis Kagame eut des paroles cinglantes pour cette production de circonstance, mais il reste à vérifier si l'ironie dont il l'accabla fut largement partagée ou si cette iconographie fut réellement l'expression d'une religion devenue populaire.

### **Christianismes d'Europe et d'Afrique : entre religion savante et religion populaire**

Peut-on parler du christianisme comme religion populaire au Congo belge ? On peut en tout cas relever que l'évangélisation y prit un caractère de masse qui distingue cette colonie de ses voisines. L'influence de la métropole fut ici déterminante. Fidèle à l'héritage de ces missions de la Contre-Réforme, où des dizaines de milliers de religieux ont quadrillé l'Europe catholique, l'Église belge des années 1920 chercha à multiplier les manifestations de groupe, à imprimer une présence constante dans l'horizon de la vie quotidienne. Cette démarche triomphaliste fut transférée au Congo, comme en témoignent les grands rassemblements à l'occasion de célébrations religieuses. On ne s'étonnera pas que le culte de Marie y ait occupé une grande place, la période des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles apparaissant comme un apogée de la dévotion mariale au sein de l'Église catholique. Celle-ci entérine en effet à cette époque des dévotions séculaires comme celles de l'Immaculée Conception ou de l'Assomption. D'autres manifestations se multiplient : telles les récitations du chapelet. Des statistiques triomphales expriment l'esprit de cette époque. Ainsi, les chiffres diffusés par le vicariat du lac

Albert qui annonçait la distribution de 15 000 chapelets par an dans les années 1950. Pour beaucoup de chrétiens de cette région, comme il en avait été dans l'Europe pré-industrielle, la récitation quotidienne était vécue comme une obligation morale<sup>6</sup>. La question se pose évidemment de la signification profonde de ces démarches extérieures. Un épisode glané dans l'histoire des tensions entre catholiques et réformés nous invite à la prudence : en 1913, dans la mission du Kasai, un catéchiste catholique interpelle un missionnaire presbytérien (APCM) en lui demandant « Pourquoi y a-t-il deux Dieu ? » La réponse fut que, pour les Presbytériens, Marie n'était pas Dieu mais une femme de bien, mère de Jésus. La discussion dégénéra et fournit bientôt l'occasion d'un nouvel affrontement sectaire porté devant les tribunaux<sup>7</sup>.

Dans les trente dernières années de la colonisation, des organisations plus ciblées cherchèrent à créer un militantisme chrétien, surtout chez les hommes, le plus souvent en fonction de leurs spécialisations professionnelles ou scolaires. Ce fut le cas de l'*Action catholique* qui, suivant le modèle éprouvé en Italie et en Belgique, s'adressait au milieu chrétien instruit. Les « congrégations de la Sainte Vierge » des Jésuites fonctionnèrent dans le même esprit, d'ailleurs traditionnel dans la compagnie.

Tout tableau des rites et dévotions à la Vierge Marie durant la période coloniale serait incomplet si on ne mettait en lumière le cléricalisme qui, dans les rangs catholiques, enserrait une vie chrétienne organisée, disciplinée, réglementée, et toujours inspirée du haut vers le bas. Dans ce contexte, les apparitions auraient dénoté. Leur aspect spontané, la voix que les apparitions donnent au petit peuple chrétien, le caractère d'une révélation privée, autant de caractéristiques qui font traditionnellement des apparitions un objet de méfiance de la part du clergé, *a fortiori* dans un âge des théologiens et du magistère triomphants. Le contraste était certes grand avec l'Église missionnaire du XVI<sup>e</sup> siècle, celle qui accueillait une apparition en milieu indien et qui incorporait les apparitions de Notre-Dame de la Guadeloupe à un Indien du Mexique parmi les grandes figures de la mariologie catholique. Le cas des

- 
6. L. DENIS, « Le culte marial au Congo belge », in H. DU MANOIR (éd.), *Maria*, Paris, Beauchesne et Fils, 1958, vol. v, p. 161-180 (p. 166-167). Le vicariat du lac Albert, administré par les Pères blancs, représente un cas intéressant : toutes les missions y ont été consacrées à des qualités ou invocations particulières de la Vierge : du Rosaire, des Grâces, Médiatrice, Porte du Ciel, du Bon Secours. Chaque samedi, dans tous les villages, les catéchistes, les chrétiens et les *priants* chantent les Litanies de la Vierge. « La très grande majorité des chrétiens récite tous les jours au moins le chapelet, le plus souvent en public, comme beaucoup de travailleurs qui se rendent à l'appel, le matin, en le récitant. »
  7. R. BENEDETTO reproduit cette argumentation assez obscure à partir de la correspondance d'un membre de l'APCM (07.07.1913) : *Presbyterian Reformers in Central Africa*, Leiden, E.J. Brill, 1996, p. 446.

apparitions de La Nang au Vietnam, en 1798, peut également être cité. Mais au Congo colonial, les apparitions célébrées furent celles qui avaient eu lieu en Europe et y avaient reçu la sanction de l'Église. De nombreux postes missionnaires élevèrent donc des « grottes de Lourdes ». Le culte de Notre-Dame de Fatima semble quant à lui avoir été réservé en priorité à la communauté portugaise. Dans ce dernier cas d'ailleurs, la célébration de la Vierge prit un caractère politique marqué. En 1947, au lendemain de la guerre, en Angola, la présentation de ville en ville d'une statue de la Vierge de Fatima fit même figure de symbole d'allégeance de la population blanche au régime de Salazar.

À première vue, les apparitions de 1932 et 1933 en Belgique (Beauraing et Banneux), reconnues par l'Église dans les années suivantes, ne semblent cependant avoir eu qu'un écho modéré au Congo. Le point reste toutefois à vérifier.

Dans le court terme, les apparitions de Kinshasa étudiées par Ndaywel s'inscrivent au sein d'un contexte en mutation profonde, voire même en rupture partielle avec le passé. Dans le Congo postcolonial, le cléricalisme a pris d'autres formes, la religion populaire et les dévotions se sont diversifiées, témoignant d'un mouvement qui dépasse d'ailleurs largement les frontières politiques du pays. Depuis 1981, les apparitions de Kibeho au Rwanda ou de Medjugorje en Croatie ne sont que deux exemples parmi les plus connus d'une vague qui s'étend désormais à diverses parties d'un monde déchiré par des conflits d'une brutalité extrême<sup>8</sup>.

En réalité, on le pressent, les apparitions de Kinshasa renvoient à plusieurs champs historiques. Les sédiments issus des dévotions mariales de la période coloniale figurent certes au premier plan. On y trouve les traces de la période d'apogée des dévotions mariales dans l'Église des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, toute empreinte de vénération pour une succession d'apparitions, à La Salette, à Lourdes, à Fatima. Tout naturellement, les congrégations se sont fait l'écho de cette piété au Congo colonial. Elles l'ont fait à la fois avec pathos et avec méthode.

Les apparitions dans le Congo d'aujourd'hui s'inscrivent cependant dans une histoire plus vaste que celle de la seule Europe moderne. Elles renvoient à

---

8. Au Rwanda, le 19 août 1982, plus de dix ans avant l'enchaînement des atrocités et génocides, « l'apparition pleura, et les voyants pleurèrent avec elle, car elle leur manifestait des images inquiétantes pour l'avenir : combats meurtriers, fleuve de sang, cadavres abandonnés, un gouffre béant ». Voir G. MAINDRON, *Des apparitions à Kibeho*, 1984, cité par R. LAURENTIN, *Multipliation des apparitions de la Vierge aujourd'hui*, Paris, Fayard, 1988, p. 69, et surtout A. MISAGO, *Les Apparitions de Kibeho au Rwanda*, Kinshasa, Faculté de théologie catholique, 1991.

l'histoire du temps présent, marquée par une certaine distanciation vis-à-vis des paradigmes européens, par le retour en force de formes plus intuitives et improvisées de la dévotion, avec tout un train de phénomènes merveilleux, de thaumaturgies, etc. Cette dimension si présente dans la société postcoloniale a généralement été étudiée dans une perspective du temps court, celui de la post-colonie et de la déconstruction du culte de la modernité eurocentrique<sup>9</sup>. Il importe cependant, pour l'Afrique centrale de l'ouest, de tenir compte d'une chronologie plus longue. C'est depuis les XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles en effet, que la symbolique chrétienne a pénétré l'imaginaire des régions du Kongo, de l'Angola et de son hinterland, au point parfois de servir de véhicule aux visions locales de l'au-delà et de ses relations avec le monde d'ici-bas.

Un faisceau de considérations explique qu'ait triomphé une version courte de l'histoire du christianisme dans la région. Des motifs d'opportunisme politique ont joué leur rôle. On ne peut en effet parler d'histoire chrétienne ancienne que pour une fraction du territoire congolais actuel, les autres régions ne se sentant pas concernées. Par là on en revient en fait au service que le politique attend de l'évangélisation : selon une conception héritée de la période coloniale, le christianisme doit être une force intégrante de la construction nationale, et une historiographie trop centrée sur le Kongo paraîtrait suspecte de régionalisme, tandis que l'Angola est décidément *off limits* de la conception nationaliste du passé. Un motif plus profond tient à la vision que l'Église catholique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles a eue de son rapport avec l'Église des siècles précédents. La tradition de la Contre-Réforme n'a certes pas été reniée, ainsi qu'en témoigne l'insistance sur le lien religion et école, dans la meilleure tradition jésuite. Cette tradition fut toutefois profondément épurée. En Europe, la spiritualité issue des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles s'est épanouie à la période contemporaine et a clairement marqué ses différences par rapport à l'âge plus désordonné des dévotions issues du Moyen Âge et des débuts de la période moderne. Cette volonté de différence fut notamment marquée dans la théologie mariale des périodes plus récentes. L'Église catholique du XIX<sup>e</sup> siècle entendit se démarquer des pratiques anciennes, et particulièrement des dévotions extravagantes, ou d'une conception moins structurée des sacrements, et surtout de la pratique du baptême distribué sans instruction approfondie préalable.

Le langage même de la religion changea entre les XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La mission en offre une illustration significative. L'ancienne Église du Kongo,

---

9. I. NDAYWEL È NZIEM, « La société zaïroise dans le miroir de son discours religieux (1990-1993) », *Cahiers africains*, 6 (1993) ; R. DEVISCH, « Le pillage de Jésus : les églises de guérison et la villagisation de Kinshasa », in G. DE VILLERS (éd.), *Phénomènes informels et dynamique culturelle en Afrique*, dans *Cahiers africains*, 19-20 (1996), p. 91-138.

dans une moindre mesure peut-être que celle de l'Angola, témoignait d'une certaine confiance en elle-même en empruntant aux termes locaux, tout en détruisant avec ostentation tous les charmes « païens ». C'est que l'assurance ne manquait pas de conquérir les forces des rituels anciens, de les capter, et de christianiser l'imaginaire ancien<sup>10</sup>. C'est ainsi que les auteurs portugais et kongo du premier catéchisme kikongo, traduit à partir d'un texte largement diffusé au Portugal, rendirent par *ouquissi* le concept de divinité. Ils y recoururent pour parler de l'âme divine du Christ, ou encore de la divinité des trois personnes (*antu ataatu*) de la Trinité<sup>11</sup>. L'église, lieu du culte, en kikongo chrétien du XVII<sup>e</sup> siècle devint *nzo a nkisi*<sup>12</sup>. En kikongo, cette notion évoquait un site qui abrite des charmes, des médecines ancestrales, des tombes, par exemple, assurant une communication avec le monde des morts.

Il est vrai qu'au XVI<sup>e</sup> siècle déjà, les audaces des chrétiens et missionnaires du Kongo ne firent pas l'unanimité. C'est ainsi que le catéchisme kimbundu publié en 1661, œuvre posthume de Francesco Paconio, n'a pas retenu la traduction du nom de la Vierge Marie tel qu'il figurait dans le catéchisme kongo de 1624. Là où le père jésuite Mattheus Cardoso et ses assistants kongo parlaient de *Musundi* (jeune fille destinée au mariage), Paconio revint à l'emprunt portugais *Virgem*<sup>13</sup>. Se ralliant à cette ligne plus timide, la deuxième évangélisation retint nombre de concepts, de symboles et de traductions élaborés au XVI<sup>e</sup> siècle, mais elle recula devant certaines audaces. Dès 1887, le missionnaire baptiste William H. Bentley entendit revenir sur

- 
10. W. BÜHLMANN, « Die christliche Terminologie als missionsmethodisches Problem », *Supplementa. Neue Zeitschrift für Missionswissenschaft* (1950). S. GRUZINSKI, *La Colonisation de l'imaginaire. Sociétés indigènes et occidentalisation dans le Mexique espagnol, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle [sic]*, Paris, Gallimard, 1988. Les réflexions de cet auteur consacrées à la *christianisation de l'imaginaire* et à la *capture du surnaturel chrétien* dans les sociétés hybrides du Mexique colonial montrent bien le caractère réciproque des subjectivités en présence. Cet itinéraire partage certains traits communs avec celui du Kongo et des sociétés angolaises. La confiance en la capacité de coopter des conceptions anciennes distingue les missions anciennes de leurs successeurs modernes.
  11. J. VAN WING et C. PENDERS, *Le Plus Ancien Dictionnaire bantou... Vocabularium P. Georgii Gelensis*, Louvain, Éditions de l'AUCAM, 1928. Le dictionnaire kikongo du P. G. de Geel, qui date de la même époque, traduit *ukisi* par : sainteté, volonté divine, attribut divin.
  12. Mais l'Église comme communauté resta désignée en kikongo par le portugais *Santa Igreja catholica*.
  13. On ne dispose pas encore d'une étude systématique du lexique chrétien des premiers temps du christianisme en Afrique centrale. Quelques éléments fournis par F. BONTINCK et D. NDEMBE NSASI, *Le Catéchisme kikongo de 1624. Réédition critique*, Bruxelles, ARSOM, 1978. Voir aussi l'étude de J. de D. NSONDE, *Langues, culture et histoire koongo aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, L'Harmattan, 1995. Je n'ai malheureusement pas eu accès à l'étude de K. NTEDIKA consacrée au vocabulaire de l'évangélisation dans la *Revue africaine de Théologie* (Kinshasa) (1979).

l'emploi de *nkisi* pour désigner le sacré chrétien. Les catholiques de la deuxième évangélisation renoncèrent, eux aussi, à cette cooptation du sacré ancien par le sacré nouveau. L'époque fut celle d'une rupture radicale avec tout ce qui appartenait à un passé qui devait être aboli, ou stérilisé par une mise au musée des gloires mortes. C'est d'ailleurs d'une seule voix que les nouveaux missionnaires catholiques et réformés qui abordèrent la société kongo à partir du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle crurent constater la disparition des traces du christianisme ancien, sinon au mieux sous la forme de superstitions. À entendre les premières voix missionnaires, les rites locaux, les charmes, les fétiches avaient absorbé et englouti toute trace de christianisme. Ceci n'avait point de quoi surprendre les missionnaires baptistes du Bas-Congo prévenus contre ce qu'ils considéraient comme les corruptions du catholicisme romain, de son recours aux images, aux médailles, etc. Aux yeux de ces missions non conformistes, l'échec de l'ancienne mission du Kongo illustrait une vérité plus générale, celle de l'échec du catholicisme romain et de ses prétentions universelles.

Les conclusions auxquelles arrivaient les missionnaires catholiques n'étaient pas fondamentalement différentes, même si les prémisses différaient. En 1920, le père jésuite Van Wing plagie mot pour mot le premier missionnaire portugais qui ait rouvert les communications avec San Salvador dans les années 1880 : après Antonio Barroso, mais sans le citer, il affirme que la première christianisation a été comme une pluie tropicale, brutale, sans effets durables. À son avis, les choses se présentaient désormais bien différemment grâce à la solide imprégnation chrétienne mise en place sous le nouveau régime colonial<sup>14</sup>. Ces déclarations satisfaites précédaient de quelques années, il faut l'observer, les récoltes systématiques d'objets chrétiens devenus partie intégrante de la culture matérielle kongo. Effectuées par L. Bittremieux dans les années 1920, par R. Wannyn dans les années 1930-1940, elles allaient mettre au jour nombre de sites, ou d'objets, crucifix, statuettes, y compris de la Vierge, médailles, etc. Une nouvelle vague de mises au jour eut lieu dans les années 1970-1980, grâce en particulier aux travaux de De Munck.

Cette vue négative de la portée réelle de la christianisation ancienne fut confortée plus tard par une conjonction de courants scientifiques. Les historiens engagés dans l'idéologie anticoloniale ne retinrent de la conversion des rois du Kongo qu'une manœuvre politique et opportuniste. Sondant

---

14. A. BARROSO, « O Congo. Seu Passado, Presente e Futuro », in A. BRÁSIO (éd.), *D. António Barroso. Missionário, cientista, missiólogo*, Lisbonne, Centro de Estudos Ultramarinos, 1961, p. 89-153 (p. 100) ; J. VAN WING, *Études Bakongo*, Bruxelles, Goemaere, 1921.

audacieusement les reins et les cœurs, ils expliquèrent l'adoption de la nouvelle religion par le souci de sauvegarder l'indépendance du royaume<sup>15</sup>. Les travaux anthropologiques qui font autorité diagnostiquèrent pour leur part un processus d'absorption des formes et du fond du christianisme ancien par des rites *traditionnels*. Rejoignant les premiers missionnaires de la période coloniale, ils conclurent que les symboles chrétiens subsistants auraient été détournés de leur sens au profit d'interprétations poussant leurs racines dans le passé lointain, préchrétien. C'est ainsi que le crucifix kongo ne serait plus *vraiment* un crucifix, mais représenterait *en réalité* le carrefour entre le monde des vivants et le monde des morts. Dans ce cas, le sens chrétien aurait ainsi été capté, et même effacé, à en croire les travaux consacrés par Fu-Kiau à la symbolique kongo, relayés par W. MacGaffey. Désormais, ces conclusions sont diffusées comme vérités acquises et elles constituent une sorte de cadre standard adopté sans état d'âme par les travaux de synthèse les plus récents<sup>16</sup>.

La réalité est, croyons-nous, plus modeste. Aujourd'hui pas plus qu'hier, nous ne savons si la croix a précédé la notion de carrefour spirituel entre les deux mondes. L'essentiel est plutôt que, dans la culture kongo, le symbole de la croix chrétienne serve de moyen de communication permettant d'appréhender la notion de traversée entre deux mondes, sans que l'on sache de quand date cette appropriation. Celle-ci illustre à merveille la capacité du christianisme à *conquérir l'imaginaire*. Dans le même temps, elle atteste d'une cooptation du christianisme par des traditions plus anciennes. Pas plus au Kongo que dans les berceaux méditerranéens du christianisme, la relation entre symbolique chrétienne et symboliques nourries de cultures particulières ne s'est opérée de manière univoque.

La question des relations entre symboles, images, modes de compréhension, telle qu'elle se pose entre christianisme et pensées africaines, ne peut être limitée au présent des anthropologues, mais elle doit, croyons-nous, être située dans le temps long. Un premier exemple de réflexion dans ce sens a été amorcé par John Thornton. La démarche s'est avérée fructueuse, mais certaines de ses prémisses mériteraient d'être affinées. Sensible à l'existence de dévotions populaires considérées avec équanimité par les religieux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, cet auteur a minimisé le pathos des différences manifesté en toute occasion par les Capucins à l'endroit de ce qui n'était pas orthodoxe dans les missions, et ceci dans la ligne des préceptes issus du concile de Trente. Il est possible que Thornton ait surestimé à la fois la

---

15. Pour une critique solidement argumentée de cette perspective, voir R. GRAY, *Black Christians and White Missionaries*, New Haven-Londres, Yale University Press, 1990, p. 35.

16. D. BIEBUYCK et F. HERREMAN, « Central Africa », in T. PHILLIPS (éd.), *Africa: The Art of a Continent*, Munich-New York, Prestel, 1996, p. 240-241.

diffusion d'un christianisme populaire kongo tout comme son acceptation par les missionnaires de la première évangélisation.

Le même auteur a par ailleurs cru pouvoir établir une certaine continuité, sinon similitude, entre les survivances du christianisme kongo des années 1850-1870 tel qu'il fut découvert, et rejeté, par les missionnaires modernes, et, d'autre part, la religion populaire kongo des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, tolérée, à son avis, par les missionnaires anciens<sup>17</sup>. Il faudra revenir sur ce rapprochement et tenir davantage compte, pensons-nous, non seulement du caractère marginal de nombreuses pratiques chrétiennes kongo ou angolaises au regard de l'orthodoxie de l'époque, mais tenir compte en outre des modifications apportées, en Afrique même, par un processus étalé sur plusieurs générations livrées à elles-mêmes, sans contact avec le monde extérieur. Cette expérience mériterait d'être mise en regard de celle des communautés chrétiennes qui, au Japon, ont survécu à environ deux siècles d'isolement. Il en ressortira, n'en doutons pas, une prise en compte du rôle de l'écrit dans la diffusion du christianisme en renouveau qui prend forme au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Toute discussion du christianisme kongo ancien doit en effet faire sa part au phénomène de ghetto qui sévit au Kongo des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Tandis qu'en Europe se renouvelait la spiritualité chrétienne, et notamment dans le domaine marial, tandis que l'instruction par l'écriture se répandait en Occident – on parle d'*écriture conquérante*, de *réduction au silence* de pratiques anciennes, de *passage de la coutume à l'Éducation* –, le Kongo entraînait pour sa part dans une phase d'isolement où, en réalité, ce furent l'Écriture et l'Éducation qui furent *réduites au silence*<sup>18</sup>.

### **Facteurs extérieurs, facteurs endogènes : ambitions universelles et expériences hybrides**

Au moment du bilan, il faut tenir compte à la fois de facteurs endogènes et extérieurs, inextricablement mêlés les uns aux autres dans un processus d'érosion des pratiques anciennes. Retenons en premier lieu, dans le long terme, les ravages d'une économie de pillage des ressources humaines. L'ins-

- 
17. J.K. THORNTON, « The Development of an African Catholic Church in the Kingdom of the Kongo, 1491-1750 », *Journal of African History*, 25, 2 (1984), p. 147-167 ; ID., *The Kongolese Saint Anthony: Dona Beatriz Kimpa Vita and the Antonian Movement, 1684-1706*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
  18. J'emprunte ces expressions aux études d'histoire religieuse des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles proposées par M. DE CERTEAU, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.



tabilité profonde qui résultait de la traite des esclaves est toujours apparue aux contemporains comme un des obstacles majeurs à l'évangélisation. Ce n'est pas sans raisons que la traite des hommes venait en tête du bilan négatif de la christianisation ancienne de San Salvador, tel qu'il était dressé en 1880, par A. Barroso. La société de ces XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles a été celle des lignages transformés à la fois en agences ambiguës, servant à la fois de protection pour leurs membres, mais faisant aussi fonction d'agences de captures, de raptés et de réduction de l'Autre au statut de marchandise. Cette société a, elle aussi, déchiré tous les voiles du sacré protégeant la vie humaine, comme Marx l'avait diagnostiqué dans l'Europe de 1848. Dans ce Kongo affairiste, les pouvoirs politiques jadis identifiés au christianisme étaient désormais érodés et n'existaient plus qu'à l'état de vestiges. Leur règne qui, souvent dur, offrait une perspective relativement stable, avait fait place à une société où triomphait désormais l'incertitude du lendemain : on en a parlé plus haut dans ce livre en évoquant les sociétés de « frontière ».

Les facteurs exogènes furent tout aussi décisifs. Paradoxalement, les liens organiques avec l'économie esclavagiste du Brésil, de Saint-Domingue, Cuba, et à travers elle avec le capitalisme de Liverpool, de Lisbonne, de Madrid, s'accommodèrent d'un phénomène d'isolement culturel. Celui-ci joua en effet un grand rôle. Le siècle des Lumières et l'essor du libéralisme en Europe eurent pour effet pervers d'interdire l'instruction écrite au Kongo. Depuis l'interdiction des Jésuites par Pombal jusqu'aux mesures répétées prises à partir de 1834 à l'encontre des congrégations missionnaires, le Portugal éclairé et libéral servit de barrière efficace à la diffusion des nouveaux savoirs au Kongo. En Angola, ce n'est qu'à titre exceptionnel que de rares sociétés missionnaires furent admises à enseigner à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. En fait, il fallut attendre 1926 et le statut João Belo pour que cette page fût définitivement tournée et que les congrégations pussent reprendre leurs fonctions d'éducation.

L'Europe et le christianisme pendant ce temps avaient évolué, sous l'influence de la Réforme qui s'adresse au peuple dans sa langue, qui répand du même coup l'alphabétisation, et qui adopte une attitude critique vis-à-vis des dévotions trop sensibles. Dans le monde catholique, l'évolution fut fort différente et l'instruction eut tendance à régresser, malgré les efforts d'ordres savants, les Jésuites en tête, mais aussi de ceux de ces *Jésuites du pauvre* que furent les milliers de Capucins et Récollets des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>19</sup>. Malgré leur nombre, l'instruction ne pénétra guère la masse :

---

19. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ordre des Capucins comptait une dizaine de milliers de membres.

Dans les Pays-Bas méridionaux [de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle], l'instruction primaire ne se maintint dans les villes que grâce aux couvents de femmes et à de misérables établissements privés. Elle disparut presque entièrement de la campagne. Il semble bien que dans les paroisses rurales, à part le seigneur du lieu, le curé et quelque officier de justice, personne ne sache lire et écrire. Dans la bourgeoisie moyenne, la possession d'un livre de messe est une rareté [...]<sup>20</sup>.

À première vue, cette description du niveau d'instruction d'une des régions les plus urbanisées d'Europe ne nous éloigne pas tant de la situation de l'Angola ou du Kongo à la même époque. Elle ne doit cependant pas faire oublier l'existence en Europe d'une classe lettrée bien plus active que celle existant alors au Kongo. C'est d'ailleurs dans ces milieux restreints par le nombre que se nourrit le jansénisme qui contribua puissamment à l'approfondissement de la pensée catholique.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, sur le plan de l'instruction des masses, la généralisation progressive de l'école primaire creusa le fossé entre Europe occidentale et Kongo. Cette évolution qui n'atteignit qu'inégalement l'Europe méditerranéenne et centrale ne parvint jamais au Kongo et en Angola, moins par négligence que par volonté politique.

Il reste qu'une chrétienté avait connu ses beaux jours, tout au moins dans certaines régions du Kongo, ainsi qu'à Luanda et dans l'hinterland des points d'appui portugais. Ce christianisme fut-il politique ? Certes. Le lien entre politique et religion était étroit dans le Portugal des grandes découvertes, soumis au régime du *padroado*, et il n'en alla pas autrement dans le royaume de Kongo et dans l'Angola voisin. Dans les conquêtes portugaises d'Afrique, l'image de la Vierge était placée sous le signe du politique, héritage d'une situation ancienne. Il n'était en effet pas une victoire du Portugal médiéval qui n'ait été attribuée à la Vierge. C'est tout naturellement donc qu'au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les mêmes croyances ont entouré les confrontations armées du petit royaume de Luanda avec ses voisins. La Vierge qui était célébrée dans ces occasions était Notre-Dame des Victoires.

Ce christianisme multiplia-t-il les emprunts à des rites locaux ? Certes, tout comme cela avait été le cas des dévotions chrétiennes à travers l'Europe, et au Portugal notamment. Dans ce pays, les Vierges locales firent florès, celle des *Prazeres*, par exemple, c'est-à-dire celle des grâces accordées, les *Mercês*, allusion aux grâces accordées aux condamnés, ou celle de tel ou tel mystère, du Rosaire, de l'Assomption, da *Consolação*, etc. : « une Vierge

---

20. H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, Bruxelles, Lamertin, 1926, tome VI, p. 379.

pour chaque bienfait », disait le catéchisme kikongo introduit à partir du Portugal dès le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle.

On ne dispose pas encore pour l'Angola et le Congo d'une étude des dévotions populaires à la Sainte Vierge comme il en existe pour le Brésil<sup>21</sup>. Les sources seront d'ailleurs plus rares du côté africain. Rares, mais pas inexistantes. Pour le Kongo du XVII<sup>e</sup> siècle, il sera possible de relever les chants pieux à chanter en public par les chrétiens « pour éliminer les chansons malhonnêtes ». On verra l'importance accordée à la récitation quotidienne du rosaire, « ou à tout le moins cinquante Ave Maria ». On fera l'inventaire des dévotions à des statues de la Vierge, ainsi à cette statue qui avait échoué sur la côte de Soyo après un naufrage en haute mer. Ou encore on relèvera les offrandes déposées régulièrement à Notre-Dame et qu'aucun chef ne déroberait depuis que les « maîtres » veillaient à cette dévotion. Les confréries dédiées à la Vierge, sortes de sociétés d'entraide à la vertu, sont aussi nombreuses : elles sont organisées suivant les divisions en statut (sexe, couleur) du temps<sup>22</sup>. Des pèlerinages locaux, ainsi à la chapelle de Notre-Dame de Pinda où une statue de la Vierge du Rosaire attire quotidiennement des foules :

Même des païens du royaume d'Angoij [Woyo] situé de l'autre côté du grand fleuve Zaïre apportent des offrandes et amènent des malades pour implorer leur guérison [...]. Et parce que ladite image est faite en une forme qui se revêt d'un manteau, les païens eux-mêmes lui envoient des vêtements de soie qu'on lui change suivant les solennités de l'année<sup>23</sup>.

- 
21. M.B. DE MELLO E SOUZA, « O culto mariano no Brasil colonial », *Actas. Congresso Internacional de História. Missionação portuguesa e encontro de culturas III*, Braga, 1993. Étude approfondie consacrée au symbolisme et aux invocations de la Vierge au Brésil des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.
  22. M. MUKUNA, « L'institution et le rôle des confréries dans la mission capucine du royaume du Kongo et de l'Angola de 1645 à 1765 », *Revue africaine de Théologie* (Kinshasa), 19 (1995), p. 37-51, 149-165.
  23. J. NOTHOMB, trad., *La Pratique missionnaire des PP. Capucins italiens dans les royaumes de Congo, Angola et contrées adjacentes (1747)*, Louvain, Éditions de l'AUCAM, 1931, p. 143-144. Sur la récitation du rosaire, lire : F. BONTINCK et D. NDEMBE NSASI, *op. cit.* ; L. JADIN, « Andrea da Pavia au Congo (...). Journal d'un missionnaire capucin, 1685-1702 », *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, XLI (1970), p. 456-458. Un premier inventaire des dévotions mariales au Kongo, basé sur les sources connues à l'époque, avait été établi par J. CUVELIER, « Le culte de la Sainte Vierge dans l'ancien Royaume de Congo », *Revue du Clergé africain* (Mayidi, Congo), 6 (1951), p. 285-306. La dévotion à la Vierge du Soyo s'est prolongée jusqu'à notre époque. John Thornton ne retient pas la thèse aventurée d'Henrique Abranches sur un lien éventuel entre le prophétisme de la Saint Antoine du XVIII<sup>e</sup> siècle et le culte récent rendu à la Vierge Marie du Soyo.

Enfin, les sources font état d'au moins une apparition mariale – en plus des épisodes militaires où elle surplombe le champ de bataille pour donner la victoire au camp chrétien ! Cette apparition se situe en 1703, à un moment de conjonction entre traditions prophétiques kongo et chrétiennes placée sous le signe de la récitation d'Ave Maria : la Vierge Marie serait apparue à Apollonia Mafuta, une apparition suivie bientôt par celle de Saint Antoine, prenant possession de Dona Béatrice Kimpa Vita<sup>24</sup>.

Avec cet épisode on quittait le monde des tableaux édifiants qui faisaient partie de la représentation du catholicisme telle que pratiquée en Italie ou au Portugal à la même époque. Il n'y a cependant aucune raison de croire que ces représentations introduites en Angola et au Kongo n'y aient pas trouvé leur place aux côtés d'autres manifestations rituelles, au moins dans le Sohio et parfois aussi à San Salvador ou, de manière plus conjoncturelle, à la cour de Matamba (rebaptisée Santa Maria de Matamba), ou encore dans le milieu *ambakista*. Dans ces différents cas, les sources révèlent une chrétienté liée au pouvoir politique (tout comme au Portugal), mais aussi plus populaire qu'on le dit parfois, et qui correspond à une chrétienté d'avant les Lumières. Elle est marquée, comme dans l'Europe ancienne, par un sens aigu de la participation du sacré dans la vie quotidienne. Dans l'un et l'autre cas, l'horizon intellectuel est modelé par la présence de forces que l'on peut invoquer pour être protégé du mal et des châtements. Dans la perspective du christianisme occidental introduit en Afrique, le Christ, la Vierge, quelques saints, jouent un rôle essentiel, car eux seuls peuvent suppléer aux pénitences et servir d'intercesseurs auprès d'un Dieu qui, lui, menace d'infliger des châtements<sup>25</sup>.

L'iconographie kongo témoigne de l'emprise de ces symboles religieux, devenus des lieux de passage pour une interprétation du monde, quel que soit l'enchevêtrement de leur rencontre avec des symboles locaux. Les crucifix, les statuette de saints masculins porteurs d'enfant (on a parlé de saint Christophe, mais il s'agit plus probablement de saint Antoine), les médailles, autant de productions locales qui sont là pour en témoigner. La Vierge paraît d'ailleurs moins présente dans cette production et ne semble pas avoir joué en Afrique centrale le rôle d'étendard de l'évangélisation qui a été le sien en Amérique espagnole. La dévotion populaire à Marie n'avait toutefois pas

---

24. Les documents sont connus par les publications de sources dues à J. Cuvelier (1953), L. Jadin (1961), et T. Filesi (1971-1972), toutes citées dans J.K. THORNTON, *op. cit.* (1998).

25. A. HASTINGS, *The Church in Africa, 1450-1950*, Oxford, Clarendon Press, 1994. Nous rejoignons ici les conclusions du solide chapitre que cet auteur consacre au Kongo, à Warri, et au Mutapa (p. 71-129). Hastings a précisé ses vues dans un travail ultérieur : « The Christianity of Pedro IV of the Kongo "The Pacific", 1695-1718 », *Journal of Religion in Africa*, 28, 2 (1998), p. 145-159.

disparu de certaines régions du Kongo, lorsque les missionnaires du début du XX<sup>e</sup> siècle prirent plus profondément connaissance de l'histoire locale<sup>26</sup>.

La problématique des ancrages culturels du christianisme est aussi ancienne que l'histoire de cette religion. Ne perdons pas de vue que le christianisme occidental a, lui aussi, servi de point de rencontre entre traditions différentes, issues de la philosophie grecque, de la spiritualité juive : le résultat étant la présence de représentations religieuses qui occupent le terrain de la réflexion sur la vie et la mort. Le rôle du lien entre symbole chrétien et mode d'appréhension des réalités profondes n'a sans doute pas encore été suffisamment approfondi. Dans le cas kongo, certes, l'emprise chrétienne sur l'imaginaire ne s'est effectuée que pendant peu de temps et dans certaines régions seulement. Enfin, on l'a dit, elle porte l'empreinte du ghetto qui a coupé la région du mouvement spirituel et intellectuel extérieur. L'empreinte n'en est pas moins présente pour qui accepte de l'aborder dans un esprit respectueux des zones frontières où se multiplièrent les emprunts réciproques.

L'étude contemporaine de l'art kongo ne nous aide pas à aborder ces questions. Le réalisme de la statuaire, les nombreuses représentations de maternités, dites *phemba*, l'emprunt d'indubitables symboles chrétiens, autant de questions qui sont résolues un peu rapidement au nom de la récupération des signes chrétiens par d'autres logiques, « authentiquement indigènes » celles-ci<sup>27</sup>. Poussant la thèse jusqu'à l'extrême, certains intégristes ont même refusé tout caractère africain aux productions qui ne correspondaient pas à la tradition : la production moderne se limiterait à de médiocres créations effectuées sur commande<sup>28</sup>. Cette exaltation de la *tradition* accompagnée d'une

26. P. DE DONDER, « Les vieux crucifix du Bas-Congo », *Grands Lacs* (Namur), 110 (1948), p. 431-434, signale différents vestiges mariaux dans les traditions orales et les pratiques populaires attestées par des missionnaires rédemptoristes dans les années 1910. Je remercie Sabine Cornelis du musée de Tervuren qui a attiré mon attention sur cette étude.

27. Les premiers travaux sur les représentations de la maternité dans l'art kongo sont dus à J. MAES, *Moederbeelden uit Kongo*, Tervuren, MRAC, 1939. Le travail a été poursuivi par E. ROOSENS, *Images africaines de la mère et de l'enfant*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1967, qui refuse, lui aussi, d'établir un lien entre figures de maternité et influence européenne. Un travail de synthèse récent rejette les théories de l'influence occidentale sur l'art kongo : R. LEHUARD, *Art Bakongo. Les centres de style. Arts d'Afrique noire*, 2 vol., Arnouville-lès-Gonesse, 1991. Mais est-il possible de trancher dans le cas de figures de groupe, homme ou femme avec enfant ?

28. F.M. OLBRECHTS, *Westersche invloed op de inheemsche kunst in Afrika ?*, Bruxelles, Koninklijke Musea voor Schoone Kunsten van België, 1941. Dans la dénonciation tous azimuts proférée par Olbrechts contre l'art africain moderne, dont il ne retient que de médiocres créations, il faut faire la part du rejet d'une certaine propagande coloniale, missionnaire notamment, qui présentait comme de

dérision de la modernité était contestable dans les années 1930, elle paraîtrait fort datée aujourd'hui<sup>29</sup>.

À y regarder de plus près, les arguments échangés tiennent davantage de la déduction que de constatations factuelles, probantes. On souligne que les maternités sculptées du Kongo et du Loango ne représentent pas des femmes habillées, que la représentation de l'enfant est conçue de manière indépendante de celle de la femme, que ces groupes sculptés reçoivent des interprétations locales, tournant autour de l'exaltation de la richesse humaine et de la fécondité. Autant d'arguments qui sont mobilisés pour écarter une influence chrétienne. Contentons-nous à ce stade de constater la coexistence dans la région de différentes traditions d'exaltation de la femme, de différentes représentations de personnages, masculins ou féminins, portant des enfants. Constatons que la culture matérielle de la région Angola-Kongo-Loango, dans certains cas au moins, témoigne d'emprunts à la symbolique chrétienne. Il nous paraît, en revanche, difficile de discerner le triomphe d'une composante particulière, africaine ou non, au sein de conceptions nécessairement hybrides et où les coexistences entre traditions différentes sont de règle.

Les dernières années de la période coloniale et l'âge récent de la post-colonie nous invitent encore une fois à mettre en perspective les dimensions multiples de la notion de culte marial. Les cultures africaines modernes, celles des diasporas tout comme celles des terres d'origine, témoignent en effet de la multiplicité de formes que prend le symbole d'une femme, associée au serpent, et qui est liée au passage par les eaux. Marie *Stella Maris* de la Grande Tradition chrétienne, Marie des apparitions dans les cultes prophétiques ou de guérison, Marie des intercessions. À Porto Novo, en 1929, Albert Londres découvre avec surprise la statue de Notre-Dame de Lourdes qui fait bon ménage avec les *fétiches* d'un roi du Dahomey. Peut-être faut-il étendre ce champ de l'hétéroclite pour y inclure ces représentations populaires de la femme où se mêlent différents débris provenant du culte marial, d'anciennes conceptions de déesses des eaux, de sirènes enfin – elles-mêmes dotées d'un pouvoir symbolique auquel le christianisme des origines fit un recours abondant<sup>30</sup>.

---

réelles productions artistiques des travaux qui ressortissaient au mieux à l'art du chromo exotique.

29. L'ouvrage pionnier de J. LIPS, *The Savage Hits Back*, New Haven, Yale University Press, 1937, reproduit des œuvres de qualité de l'art chrétien du Kongo et du Loango précoloniaux.
30. Ces bric-à-brac où se mélangent traditions chrétiennes et yoruba ont été étudiés au Brésil dans le cadre des dévotions mariales populaires : P. KUNIHANU IWASHITA, *Maria no contexto da religiosidade popular brasileira*, thèse de doctorat, Faculté de théologie de Fribourg (Suisse), 1987. L'hypothèse généralement avancée sur l'iconographie des sirènes séductrices, apparue au Congo dans les années 1950,

La césure coloniale s'inscrit dans un temps court, trop court, pensons-nous, pour situer dans leur contexte historique les apparitions de la Vierge en Afrique centrale de l'ouest. Plusieurs césures doivent être prises en compte, celles du politique, certes, mais aussi celles de la vie spirituelle de la région telle que nous pouvons en distinguer quelques grandes lignes. Elles renvoient à une histoire qui s'étend sur près de cinq siècles.

---

attribue son origine immédiate à l'Afrique occidentale : B. JEWSIEWICKI, « Painting in Zaire: From the Invention of the West to the Representation of Social Self », in S. VOGEL *et al.* (éds), *Africa Explores: 20<sup>th</sup> Century African Art*, New York, Prestel, 1991, p. 130-151 (p. 133).

## Simon Kimbangu

### dans le « roman national » congolais

#### À propos du contrôle des représentations<sup>1</sup>

Simon Kimbangu, thaumaturge et prophète en 1921. En captivité pour le restant de ses jours. Cette personnalité en dehors du commun a été l'objet de deux entreprises collectives de représentation héroïque. L'une fut d'origine populaire, ancrée dans la conscience kongo, mise en forme ensuite par le jeu des institutions religieuses d'abord, et politiques plus tard. Elle aboutit à faire de Kimbangu une figure centrale de la nation congolaise en devenir. L'autre, répandue hors du Congo de l'entre-deux-guerres et issue d'idéologies « savantes » européennes, voulut en faire un héros du mouvement révolutionnaire international. Cette deuxième tentative, nourrie hors du terreau de « l'empire colonial » belge, aussi bien de la métropole que de la colonie, resta sans racines profondes.

Chacune de ces deux démarches peut s'appuyer sur d'anciennes traditions de la représentation historique aussi bien en Afrique qu'en Occident. L'image de Lukeni Nimi, roi fondateur du royaume kongo, est présente dans les plus anciens récits historiques de la région, tels qu'ils furent recueillis au début du XVII<sup>e</sup> siècle déjà<sup>2</sup>. La fascination pour l'organisation de l'histoire à partir des « grands hommes » et de « héros » est présente en Europe depuis Plutarque. Au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le débat est resté vif autour du concept de

- 
1. Cet essai a été originellement publié dans la revue *Miscellanea di studi storici*, Università degli Studi della Calabria, Cosenza, 2014, p. 191-244. Avec remerciements pour l'autorisation.
  2. *Histoire du royaume du Congo (c. 1624)*, éd. par F. BONTINCK, *Études d'Histoire africaine*, IV (1972), p. 84-85.



« grand homme », certains y ont vu un moteur de l'histoire : ce fut le cas de Thomas Carlyle qui distinguait soigneusement différents types de « héros ». Son analyse du héros religieux retient notre attention : il distinguait le héros-prêtre qui surgit pour réformer, en réponse aux offenses et au mal, et le héros-prophète, homme de foi, recevant et acceptant un appel venu d'en haut. D'autres ont vu le grand homme comme le produit d'un contexte historique, émanation d'une société et incarnant son esprit moteur. Une source de confusion provient du poids moral qui s'attache volontiers au grand homme dès lors qu'il est vénéré comme une inspiration positive, nous aidant à vivre. Attribuer cette qualité ou la refuser témoigne de conflits dans une société, non seulement au moment même, mais aussi plus tard, au fil du développement du temps<sup>3</sup>. On aborde ici le champ incertain des frontières entre histoire, idéologies, propagandes, rhétoriques.

On ne s'attardera pas ici à approfondir ces concepts. Dans les pages qui suivent, on se contentera d'apporter des éléments historiques concrets à deux modèles de représentation du prophète. On évoquera d'abord la construction de Simon Kimbangu comme héros social et politique, national mais aussi racial, tel qu'il fut propulsé par un courant radical de la culture savante en Occident. Dans un deuxième temps, et plus longuement, à travers l'œuvre de Serge Diantantu, on présentera le fondateur, religieux, racial et politique, tel qu'il fut reconnu au Congo, d'abord par la culture populaire et, plus tard, « d'en haut » cette fois, par les pouvoirs politiques et sociaux du Congo indépendant. Ceux-ci voulurent conférer une légitimité officielle au rôle historique du prophète.

### **Simon Kimbangu dans la pensée radicale : de la cooptation à l'éclipse et à l'échec**

L'examen de la place accordée à Simon Kimbangu par la propagande communiste conduit aux divers échelons d'une organisation qui, en Belgique, comptait, en plus du Parti communiste lui-même (PCB), des organisations qui lui étaient proches. L'ensemble de cet appareil dépendait étroitement de l'Internationale communiste (IC), ou Komintern, « le Centre », élément clé du

---

3. Dans son essai consacré au Panthéon, M. Ozouf fait remarquer que ni Jeanne d'Arc, ni le général de Gaulle, ni aucun religieux illustre n'y ont été admis. P. NORA (éd.), *Les Lieux de Mémoire*, Paris, Quarto Gallimard, 1987, vol. I, p. 155-178.

mouvement communiste en tant que système mondial<sup>4</sup>. C'est au travers des différentes composantes d'une organisation complexe, elle-même en flux constant, qu'il est possible de repérer la place que put occuper le mouvement prophétique congolais dans le contexte global des questions nationales et coloniales. Que le facteur religieux intervienne dans le tissu des rapports métropole et colonie posait à lui seul des problèmes à l'analyse communiste pour qui les religions n'étaient que des résidus d'âges primitifs. Ceux-ci s'ajoutaient aux difficultés que soulevait l'élaboration d'une stratégie de l'IC vis-à-vis d'un monde noir qui était lui-même doté de ses propres dimensions intercontinentales.

Dans le cas qui nous occupe, l'IC est intervenue dès les origines du PCB en 1921 et ce sont ses mots d'ordre qui ont incorporé le Congo belge dans une problématique plus large où figurèrent tour à tour l'agitation révolutionnaire, la « question nègre », la question coloniale, et, importante en Belgique, la question nationale. C'est le même complexe de pouvoirs plus ou moins étroitement associés qui s'efforça, non sans mal et non sans tâtonnements, d'évaluer le phénomène prophétique chrétien congolais, finalement reconnu comme le seul « mouvement de masse » organisé dans la population congolaise. Pour les besoins de la cause, Simon Kimbangu incarna successivement deux modèles de héros populaire. Au Kimbangu victime des répressions déclenchées par le régime de prolétarianisation auquel, non sans conflits, était soumis le Congo belge, succéda, dans la ligne communiste, le Kimbangu figure prémonitoire de la résistance d'un peuple colonisé aux forces de l'impérialisme mondial.

Dans la pratique, le Komintern imposait aux partis membres une orthodoxie et des choix dictés par le parti russe. En 1924, le V<sup>e</sup> Congrès de l'IC annonça une sorte de refondation du mouvement communiste et de ses organismes dans le monde. Le mouvement de libération des colonies fut présenté comme inséparable de l'objectif prioritaire : la révolution prolétarienne en Europe. Une préoccupation majeure fut de réserver aux communistes le leadership des diverses forces sociales nationalistes qui s'opposaient aux pouvoirs coloniaux. En 1928, lors de son VI<sup>e</sup> Congrès, l'IC confirma son rôle d'acteur de l'ombre qui, à partir de Moscou d'abord, et ensuite d'une antenne « occidentale » établie à Berlin, contrôla le débat colonial au sein des diverses métropoles européennes. Ce congrès introduisit une période de radicalisation qui imposa la priorité à la défense de l'Union soviétique face à la « guerre d'agression » que l'on accusait l'Occident capitaliste d'avoir en projet. Dans ce scénario, dit « de l'assaut frontal », il n'était plus question d'alliance avec

---

4. On suit ici les analyses d'Annie Kriegel qui, proposées avant l'ouverture des archives soviétiques, ont résisté aux informations plus récemment accessibles.

des forces « bourgeoises » soupçonnées de collusion avec les ennemis du pouvoir soviétique. Tout au plus, dans le contexte des problèmes nationaux ou coloniaux, les communistes pouvaient-ils envisager un court chemin en commun, quitte à imposer leur ligne<sup>5</sup>.

Cette stratégie stalinienne, dite du « front rouge », fut suivie jusqu'à ce que, dans les années 1934-1935, par un revirement en épingle à cheveux, le Komintern imposa le concept de « front populaire », supposé unir toutes les forces démocratiques contre la menace nazie. Dorénavant, la révolution mondiale et la question coloniale passèrent au second plan, tandis que l'emportaient les intérêts de la Russie ainsi que sa longue tradition du pouvoir absolu.

Au prix d'une certaine schématisation, retenons que la période de radicalisation vit l'éclipse progressive du programme d'alliance avec des organisations « indigènes », et ceci, au profit d'une vision utopique de masses coloniales, ouvriers et paysans, globalement unies contre les pouvoirs coloniaux. L'IC attendait des partis communistes qu'ils prennent le contrôle de ces mouvements informels, quitte à lutter en premier lieu contre les forces réformistes, et en particulier les sociaux-démocrates, qui auraient pu elles-mêmes chercher à organiser le mécontentement colonial. Entre 1928 et le début des années 1930, la « question nègre » reçut une certaine attention, dans une perspective ouvriériste. En témoigna la parution du *Negro Worker* qui, sous la direction de G. Padmore, eut l'ambition d'organiser les masses prolétaires en Afrique. Pour un temps, la fondation d'États noirs aux États-Unis (projet d'un *Black Belt State*) et en Afrique du Sud (projet d'une *Native Republic*) fut mise au programme de l'IC, témoignant de l'ignorance profonde qui régnait à Moscou des aspirations du monde noir.

Cette phase gauchiste renforça les réactions anticommunistes au sein des pouvoirs coloniaux. Ce fut le cas au Congo belge où, peu d'années après la prédication et l'arrestation du prophète, le ministre des Colonies associait lui-même l'héritage de Kimbangu au danger communiste :

[...] [Le programme de développement économique et social] nous vaudra la confiance de la population noire qui, ne l'oublions pas, détient 18 000 fusils et assure le fonctionnement de nos chemins de fer. Des dangers à ce point de

---

5. À partir de l'expérience de la Ligue anti-impérialiste, George Padmore, acteur-témoin averti, en fit l'amer constat : « Les communistes ne croient pas à une coopération permanente. Leur but est d'utiliser leurs alliés pour faire avancer la ligne du parti à un moment donné. Les alliances sont donc temporaires ; et si leurs alliés se révèlent peu malléables, les communistes trouvent des moyens de rompre l'éphémère unité de front. » G. PADMORE, *Panafricanisme ou Communisme ? La prochaine lutte pour l'Afrique*, Paris, Présence africaine, 1960, p. 338.

vue nous menacent. Je veux parler du kimbanguisme et du bolchevisme. Le kimbanguisme, mouvement essentiellement religieux, a cependant des tendances nettement politiques. Le bolchevisme a des représentants dans la race noire, ainsi qu'en témoigne un livre autorisé<sup>6</sup>.

Cette opinion fut renforcée dans les milieux coloniaux dirigeants par les informations distillées à l'époque par les services de renseignement :

[...] Le Kibanguisme servira de détonateur pour le mouvement révolutionnaire ; la moindre atteinte au pouvoir colonial d'un État européen déclenchera l'explosion dans des endroits où les idées nationales mûrissent et où la haine de l'Européen est enseignée aux indigènes<sup>7</sup>.

Une étape dans la récupération de la figure de Simon Kimbangu put être observée à l'occasion du congrès qui – c'était une première mondiale – rassembla à Bruxelles en 1926 des militants anticolonialistes provenant de toutes les parties du monde. Au cours de cette année, W. Münzenberg et son bras droit, L. Gibarti<sup>8</sup>, réussirent à surmonter les obstacles pour réunir un congrès qui, avec le soutien de l'IC, rassemblerait un large front de sympathisants communistes mais aussi de nationalistes des pays coloniaux, unis pour dénoncer l'impérialisme colonial. Cette vision d'une alliance élargie allait à l'encontre de la ligne radicale, hostile aux alliances, qui s'affirmait alors à Moscou, mais elle réussit néanmoins à se déployer à Bruxelles, durant

- 
6. « Kimbanguisme et bolchevisme : les deux grands dangers qui menacent le Congo belge. Discours du ministre Carton, à son retour du Congo, au Cercle Africain », *Congo*, 1924 (II), p. 748-752. En 1924, la revue *Congo* avait commenté la publication récente de *Under the Red Flag*, reportage en Russie soviétique de R. Eaton, journaliste du *Daily Mail*. L'auteur évoquait l'appel de l'IC « Aux opprimés nègres de l'univers ».
  7. *Bulletin de la SEPES*, 15.07.1926. La SEPES (Société d'Études politiques, économiques et sociales), fondée par un officier supérieur, le baron Léon Greindl, qui jouissait d'appuis au sein de l'armée ainsi que dans le milieu de la grande industrie. En Belgique, son *Bulletin* diffusait à ses abonnés des informations confidentielles concernant le communisme.
  8. Roi de l'*agit prop*, W. Münzenberg, connu comme « Willi », était un militant international d'un genre particulier, combinant une grande liberté d'action et une fidélité à toute épreuve à la personne de Staline. L'IC comptait sur ses dons de « tireur de ficelles » pour mettre en scène des sympathisants qui, à travers le monde, partageaient les mêmes idéaux éclairés et le même manque de lucidité. Münzenberg finit tragiquement en 1940, probablement assassiné par les services soviétiques. Un portrait dans : F. FURET, *Le Passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Robert Laffont/Calmann-Lévy, 1995, p. 254-260. Lajos Dobos, alias Louis Gibarti, membre de la « mafia hongroise » qui entourait Münzenberg, était un agent du Komintern, actif dans les réseaux communistes du monde entier, de la Chine aux États-Unis en passant par l'Europe.

le congrès fondateur de la Ligue anti-impérialiste. La délégation belge n'y joua qu'un rôle mineur, indice parmi d'autres de l'indifférence publique concernant le Congo. On note pourtant l'interview donnée au *Drapeau rouge*, organe du PCB, par un délégué ouest-africain, Lamine Senghor<sup>9</sup>. La question lui est posée de la position à prendre vis-à-vis de Simon Kimbangu :

[...] Q. Le capitalisme belge opprime les nègres du Congo et le peuple réagit parfois sous forme de mouvements mystiques. Croyez-vous que de tels mouvements puissent évoluer et devenir nationalistes-révolutionnaires ?

R. Certes, le mouvement Kibangu est une gifle sur la face de l'impérialisme belge car il l'a fait reculer devant le projet de recrutement forcé de travailleurs nègres pour la construction de la ligne de chemin de fer que vous connaissez. Mais je ne suis pas du tout partisan de ces petits mouvements mystiques qui font couler inutilement du sang et qui n'aboutissent pas nécessairement à des résultats appréciables.

Pour organiser des mouvements vraiment effectifs aux [*sic*] pays africains de population nègre, il faut que les organisations anti-impérialistes s'inspirent de la tactique des impérialistes eux-mêmes. Il faut qu'ils envoient dans tous les points de l'Afrique nègre des explorateurs de toutes sortes qui, à l'aide de quelques éléments avancés et naturels du pays, arriveront à organiser les nègres pour la lutte contre le colonialisme et pour leur libération totale.

Des mouvements comme le Kibanguisme ne peuvent devenir des mouvements nationalistes-révolutionnaires que lorsqu'ils seront sérieusement organisés par des révolutionnaires expérimentés. Il faut donc chercher à gagner la confiance des nègres en leur démontrant que tous les blancs ne sont pas des impérialistes ; il faut les aider à s'organiser et à travailler pour leur révolution nationale et pour la révolution mondiale<sup>10</sup>.

9. Un exemplaire du rapport officiel, *Das Flammenzeichen vom Palais Egmont*, Berlin, 1927, est conservé par la Bibliothèque royale de Bruxelles. Comme délégués d'Afrique noire, apparaissent deux Sud-Africains : J.T. Gumede, cofondateur de l'African National Congress (ANC), compagnon de route des communistes, et James La Guma, *coloured*, qui fut bientôt utilisé lorsque l'IC lança le ballon d'essai d'une *Native Republic* indépendante en Afrique du Sud. On comptait en outre deux Ouest-Africains : T. Garan Kouyaté, originaire du Soudan (Bambara), était alors inscrit au PCF et militait dans le milieu des marins d'Afrique occidentale, et Lamine Senghor, sans relation avec Léopold S. Senghor, syndicaliste actif dans le mouvement noir à Paris. Il fut le premier Africain à y avoir supplanté l'hégémonie antillaise.

10. « Pour la libération de la race nègre. Interview de Lamine Senghor », *Drapeau rouge* (Bruxelles), 02.03.1927, interview réalisée en marge du Congrès de Bruxelles contre l'oppression coloniale. Cette interview permet de contourner l'interdiction gouvernementale d'évoquer le Congo lors de la conférence proprement dite et c'est par ce biais que la question Kimbangu émergea durant la

En effet, au cours des années suivantes, dans les missions assignées par l'IC à la Ligue, la priorité dans la lutte dans l'empire colonial belge fut accordée aux salariés de la métropole (et surtout à Anvers) et du Congo même. Le kimbanguisme ne figurait plus que comme force auxiliaire :

Une catégorie de travailleurs qualifiés est en train de se former, et déjà des velléités d'organisation se font jour de ci de là. À Boma un syndicat de boys a vécu un moment. Dans tous les grands centres se créent des Mutuelles d'assurances contre les amendes encourues par l'un ou l'autre des membres. [...] [L'esprit de résistance des populations noires grandit] causant beaucoup d'inquiétude aux autorités coloniales qui s'efforcent d'y parer par une répression féroce. Dernièrement, à Léopoldville, un véritable « nettoyage » de la cité indigène a été opéré par la police. Tous les quartiers noirs furent cernés et fouillés, 500 à 600 suspects furent ainsi arrêtés et soumis à des interrogatoires serrés qui se terminèrent par l'emprisonnement, la déportation ou l'expulsion du district. Vers le mois de décembre 1929, le bruit se répandit qu'une « organisation bolchéviste » fonctionnait à Thysville, centre du « kibangisme », mouvement politico-religieux. Une petite armée de magistrats, policiers et soldats quitta précipitamment la capitale pour aller « enquêter » sur place. Des perquisitions et des arrestations eurent lieu mais les enquêteurs ne trouvèrent rien et durent relâcher tout le monde ! [...] Ni les rafles, ni les perquisitions, ni les « promenades militaires » effectuées dans les régions en effervescence, ne pourront rien contre la croissance du mouvement ouvrier et anti-impérialiste au Congo<sup>11</sup>.

Dans cette optique, le rôle de Simon Kimbangu, prophète religieux, était réduit à celui de symbole d'une lutte qui serait désormais à mener par les « ouvriers et paysans, marins et soldats congolais ». On trouve ici un décalque de la stratégie du « front rouge », le *Rote Front*, alors suivie par l'IC en

---

conférence. Cette intervention rompit avec le provincialisme qui, au cours du Congrès, marqua les commentaires du *Drapeau rouge* à propos des questions africaines : voir « Discours du nègre J. La Guma, puissant zoulou à la peau du plus beau noir » [*sic*] (15.02.1927). Le coup de crayon du caricaturiste de « nègres » dans le *Drapeau rouge* de l'époque ne déparerait pas celui de l'auteur de *Tintin au Congo*, travaillant à la même époque.

11. W. MAESSCHALK, « La situation au Congo belge », *Correspondance internationale*, 23.04.1930. Diffusée depuis 1921 en trois langues sous son acronyme allemand, *Inprekorr*, cette publication du Komintern était destinée aux cadres communistes des différents pays afin de les tenir informés des évolutions de la ligne de l'Internationale communiste (IC). L'auteur, co-fondateur du PCB, était alors employé par l'IC à Moscou. Il « mourut accidentellement » à Bruxelles en janvier 1940.

Allemagne, devenue le théâtre d'affrontements violents entre milices armées. Cette analyse était dénuée de tout contact avec la réalité des sociétés colonisées d'Afrique centrale.

Sur toutes ces questions, la ligne suivie par le PCB fut celle de l'IC. Depuis 1928 en effet, le PC était contrôlé par une aile stalinienne. Ce fut dorénavant celle-ci qui dicta la ligne suivie par le Parti concernant le Congo belge. On distingue la succession de deux analyses. La première reconnaît l'importance du kimbanguisme comme « force primitive », alliée des forces anticoloniales.

[...] Le mouvement de révolte le plus vaste et le plus remarquable est très certainement le mouvement kibanguiste. Kibangu, protestant nègre, prétendait faire des miracles. Il invita les noirs qui répondirent à son appel en grand nombre à avoir la foi, à exprimer cette foi par des hymnes, à observer certains rites. Il conseilla au peuple *de cesser le travail* et, disent certains, *de refuser de payer la taxe à l'État*. Ce mouvement qui fut sévèrement réprimé aurait donc eu un caractère politique et révolutionnaire. Un tel mouvement n'est pas sans danger en ce sens qu'il pourrait dévier sous l'influence des préjugés de races et être dirigé contre les blancs sans distinction au lieu de menacer les impérialistes usurpateurs, qu'ils soient blancs, noirs ou rouges. Toutefois, n'oublions pas que le mouvement des peuples de l'Asie a commencé aussi, avec Gandhi, par une période de non-coopération. À présent, il a pris d'autres formes, y compris la forme de la violence.

Les bourgeois ont osé nous reprocher de faire état de forces primitives comme le kimbanguisme. Ils oublient qu'ils restent bouche bée d'admiration devant le symbolisme, qu'ils ont exalté le cubisme, qu'ils ont eu le dadaïsme, mouvements artistiques qui ne sont qu'un essai de retour vers le primitif (souvent confondu avec l'obscur, l'incompréhensible ou le baroque) dans le but utopique de sauver de la décadence la culture bourgeoise. Ils oublient aussi qu'ils s'affolent enthousiasmés au son des *jazz band*, originellement musique nègre américaine, maladroitement ou malsainement transportée. Quant à nous, les forces primitives ou élémentaires dont nous faisons état, ce sont des forces jeunes et pures à diriger [ill.] vers une meilleure humanité<sup>12</sup>.

- 
12. GUY, « Les méfaits de l'impérialisme belge au Congo. III. Premiers conflits sociaux », *Drapeau rouge*, 23.09.1924. Une hypothèse est de placer le nom de Henri De Boeck sous celui de « Guy ». De Boeck était en effet alors chargé des travaux de documentation belge auprès de l'IC à Moscou. Revenu en Belgique en 1928, resté agent de l'IC, il en fut écarté en 1935, graduellement refoulé et ostracisé en marge du mouvement communiste. J. GOTOVITCH, « Des élèves belges à l'école du communisme (1926-1940) », in E. STOLS et E. WAEGEMANS (éds),

Une analyse plus radicale lui succéda, comme on l'a vu plus haut (« Résistances et espaces de liberté »), lorsque le Parti analysa la révolte du Kwango de 1931, en prétendant y voir une émanation des forces prolétaires. Le kimbanguisme passait au second plan et, en 1930 déjà, on avait laissé au Secours rouge international le soin d'envoyer un message de sympathie à Kimbangu, alors en captivité<sup>13</sup>.

Au cours de ces années d'entre-deux-guerres, les tentatives communistes de modeler une image de Simon Kimbangu furent conçues dans le milieu cosmopolite de l'Internationale communiste. C'est dire qu'elles furent le fait d'auteurs profondément ignorants du « terrain » africain, et inversement : le *Drapeau rouge* était interdit au Congo depuis 1923. Non pas que les communistes belges eussent eux-mêmes porté une grande attention au Congo colonial, pour lequel, il est vrai, ils ne disposaient guère de sources d'information indépendante et se contentaient de répercuter les mots d'ordre de l'Internationale dirigée depuis Moscou. Une génération plus tard, la « communication » d'inspiration communiste eut plus de succès avec la promotion de Patrice Lumumba au rang de héros de l'Afrique. Il est intéressant de relever que ce furent des thèmes inspirés de l'iconographie soviétique qui inspirèrent la récupération de Lumumba par le mouvement « anti-impérialiste »<sup>14</sup>.

Ce fut en 1959 que les communistes furent à nouveau présents sur la scène du kimbanguisme, et ceci, paradoxalement, par le biais d'un livre imprégné de symbolisme chrétien. Dans *La Passion de Simon Kimbangu*, un avocat sympathisant, Jules Chomé, accusait les missionnaires de vouloir vaincre une nouvelle fois, « de manière définitive et posthume, le prophète déjà terrassé dans sa vie terrestre » (p. 92). Le livre parut sous les auspices des « Amis de Présence africaine », eux-mêmes issus de « Routes de paix », un groupe de chrétiens pacifistes qui, en 1954, avaient « découvert » la question coloniale et fondé une petite maison d'édition.

Aux yeux de la Sûreté congolaise, le livre de Chomé s'inscrivait dans le contexte d'un complot international<sup>15</sup>. Elle ne fut pas seule à être confortée

---

*Montagnes russes. La Russie vécue par des Belges*, Berchem, Éditions EPO, 1989, p. 195-209 (p. 201).

13. J.-L. VELLUT, « Épisodes anticommunistes dans l'ordre colonial belge », in P. DELWIT et J. GOTOVITCH (éds), *La Peur du Rouge*, Bruxelles, Éditions de l'Université, 1996, p. 183-189.
14. Cette question est étudiée par P. PETIT, *Patrice Lumumba. La construction d'un héros national et panafricain*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2016.
15. La Sûreté coloniale interpréta la publication de J. Chomé, membre de l'Union des juristes démocrates, comme une manifestation de la « force sournoise ». Les réseaux communistes étant visés, accusés d'orchestrer l'opposition à la politique belge au Congo. Rapport du 6-12.12.1959, Col. VANDEWALLE et J. BRASSINE, *Les*



dans l'opinion du caractère profondément subversif des kimbanguistes. Ce fut une tout autre inspiration qui nourrit la transfiguration de Kimbangu en héros clé de l'émancipation du Congo et qui l'inscrivit désormais au cœur d'un « récit national ».

### **Le « Simon Kimbangu » de Serge Diantantu : un « roman national » prend forme<sup>16</sup>**

La présentation des trois volumes discutés dans les pages qui suivent fera appel à plusieurs niveaux d'interprétation. Retenons brièvement, en premier lieu, le contexte de la production des ouvrages dus à Serge Diantantu, auteur de bandes dessinées qui se présente lui-même comme « engagé » et dont l'impressionnante bibliographie couvre les sujets les plus divers, de la lutte contre le sida aux difficultés de la vie familiale dans les centres urbains du Congo, ou encore à l'histoire de la traite des Noirs ou à différents personnages du « roman national » congolais<sup>17</sup>. Diantantu est aussi un entrepreneur, vivant de sa production. En association avec Robert Wazi, professeur de géologie, lui aussi engagé dans des activités humanitaires et culturelles, il fonda la maison d'édition Mandala, établie à proximité de Rouen. Le tirage des deux premiers volumes de la trilogie des *Kimbangu* aurait atteint plus de 5 000 exemplaires, notamment diffusés par la voie informelle des bagages de membres des diasporas congolaises voyageant entre l'Europe et l'Afrique<sup>18</sup>.

---

*Rapports secrets de la Sûreté congolaise*, [Bruxelles ?], Lucien De Meyer, éditeur, 1973, t. II, p. 48.

16. Serge DIANTANTU, *Simon Kimbangu*, tome I, *La Voix du peuple opprimé. Mort au bout de 30 années de prison*, 2002 ; tome II, *Le Triomphe par la non-violence*, 2004 ; tome III, *Lipanda dia Zole* [litt. : « Deuxième Indépendance »]. *La Liberté à jamais*, 2010, Amfreville-la-Mivoie, Mandala Éditions. Il est possible que des rééditions soient en cours. Je remercie G. de Villers, B. Jewsiewicki et le P. L. Verbeek d'avoir commenté des étapes préparatoires de ce texte. Le P. H. Gotink m'a aidé pour la solution de différents problèmes linguistiques. Les pages qui suivent sont une version abrégée et revue de l'essai publié dans *Miscellanea di Studi Storici*, 17 (2011-2012), Università di Cosenza, p. 175-224.
17. On attribue à Pierre Nora, sinon l'expression, du moins le renouveau de réflexion sur le « roman national ». Celui-ci cherche moins à proposer une analyse du « passé tel qu'il s'est passé », qu'à agencer des moments symboliques (« hauts lieux de la mémoire ») au sein d'une même chaîne qui relierait le présent d'une « Nation » à son passé. P. NORA, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Quarto, 3 vol., 1997. J'emploierai indifféremment les termes *roman* et *récit national*.
18. Résumé du parcours de S. Diantantu dans : Ch. CASSIAU-HAURIE, *Histoire de la bande dessinée congolaise*, Paris, 2010, p. 101 et 121. Voir le site <http://www>.

Cette diffusion artisanale ne doit pas nous tromper. La trilogie Simon Kimbangu est une œuvre ambitieuse et que son auteur a conçue comme une contribution à la sauvegarde du patrimoine culturel et historique africain. En l'espèce, Serge Diantantu a pu puiser dans son expérience personnelle d'un univers familial. Il est en effet originaire de Mbanza Ngungu (ex-Thysville) où, en son temps, avait siégé le tribunal qui condamna Kimbangu et il reçut sa première éducation professionnelle à Ngombe-Matadi, à proximité immédiate du village de Nkamba, la Nouvelle Jérusalem, berceau de la vocation du prophète. Nous sommes au cœur de la région d'où rayonna le mouvement prophétique lancé par Simon Kimbangu en 1921.

« Auteur atypique », suivant Alain Brezault, spécialiste de la BD africaine, Diantantu se situe aux carrefours d'un genre qui a ses lettres de noblesse au Congo-Kinshasa. Parmi les composantes majeures d'un genre foisonnant, retenons la veine de la bande populaire de rue, avec ses regards aigus sur la vie quotidienne, celle de la bande dessinée produite dans des contextes mêlés afro-européens empruntant ses thèmes au désordre global dans les formes qu'il prend en Afrique et dont les femmes et les enfants sont particulièrement victimes, celle enfin de la bande pédagogique et du récit d'édification avec leurs lieux de production locale, en particulier les Éditions Saint Paul Afrique de Kinshasa ou les Salésiens de Lubumbashi<sup>19</sup>.

À l'instar d'autres auteurs congolais de talent, Diantantu s'appuie sur les ressources humaines, techniques et matérielles qu'il peut trouver dans le contexte européen. À l'instar encore de nombreuses bandes dessinées religieuses destinées à un large public, la trilogie des Kimbangu s'inscrit dans la tradition déjà ancienne des BD pédagogiques et d'édification. Elle propose un récit à la fois hagiographique et institutionnel qui exalte le parcours personnel d'un prophète, mais aussi ses confrontations avec des institutions civiles et ecclésiales hostiles. Enfin, elle célèbre les origines héroïques d'une nouvelle Église<sup>20</sup>.

---

takamtikou fr/dossiers/dossier-2011-la-bande-dessinee/serge-diantantu-des-bandes-dessinees-entre-histoire-et-societe, consulté le 23.05.2013.

19. Ch. CASSIAU-HAURIE, *op. cit.* Je remercie Alain Brezault qui m'a aidé à situer la production de Diantantu dans le paysage de la bédé congolaise.
20. Les distinctions thématiques proposées ici sont empruntées à A. KNOCKAERT et Ch. VAN DER PLANCKE, « Bandes dessinées et religion », *Archives de Sciences sociales des Religions*, 51, 1 (1981), p. 139-150 (p. 139-141). La bibliographie des arts plastiques du Congo de L. Verbeek s'étend jusqu'à 2006. Elle inclut un chapitre consacré à la BD congolaise. Voir <http://lubumarts.africamuseum.be/>. L'exposition *Beauté Congo 1926-2015*, organisée par la Fondation Cartier à Paris en 2015, a réservé un de ses volets à un auteur de BD, « Papa Mfumu'eto I<sup>er</sup> », présenté par N.R. Hunt.

## La ligne claire dans la forme et le fond

Je ne me risquerai pas à m'étendre longuement sur les caractéristiques formelles de ces ouvrages, sinon pour relever qu'ils s'inscrivent dans la tradition dite de la « ligne claire », signe distinctif de la bande dessinée franco-belge. L'auteur s'est réapproprié ce style en le rebaptisant, non sans humour, ligne *mindelo*, un terme qu'il dit dérivé de l'art des coiffures congolaises. À l'instar des lignes droites qui séparent les cheveux dans certaines coiffures nattées des femmes du Congo, c'est en effet un trait continu qui, dans les cases de Diantantu, sépare nettement les objets, figures, contextes, etc. Le trait appuyé, les couleurs vives, bariolées, sont dans le goût des publications congolaises d'aujourd'hui.

Dans le fil de cette même école, on retient également le souci d'exactitude des décors, fruit d'un travail de documentation historique soigné. Au cours de sa carrière, Diantantu a été décorateur d'émissions de télévision et on le prendra difficilement en défaut sur le soin apporté aux plans qui encadrent le scénario et, éventuellement, lui donnent un caractère symbolique. À titre d'exemple, les paysages urbains du Congo colonial sont reproduits avec précision, au prix certes de quelques approximations chronologiques mais qui passent sans mal. On reconnaît les perspectives urbanistiques, les bâtiments et même les véhicules de l'époque : une « Traction » Citroën s'inscrit dans un décor d'entre-les-deux-guerres, mais, pour les années 1950, cette fonction est occupée par les Buick et autres « belles américaines ». Le chemin de fer Matadi-Léo occupe une grande place dans l'histoire moderne du Bas-Congo et il est présent aux principales étapes du parcours de Simon Kimbangu ainsi qu'en fait foi l'illustration du présent récit : une locomotive filant à toute vapeur figure même en 4<sup>e</sup> de couverture du vol. II (mais pourquoi le machiniste est-il blanc ?). Au cours du récit, le train apparaît dans sa dimension symbolique, soit comme train du progrès facilitant l'accès au monde de la ville mais aussi « train-prison », train de l'exil infligé au prophète. Ici également, comme pour le monde automobile, les machines sont dessinées avec la fervente attention d'un amateur de modèles réduits. Au fil du scénario, les modèles évoluent et le matériel ferroviaire des années 1900 cède la place à la locomotive Mikado et au « train blanc » des années 1930 (dont, conformément à la réalité, le machiniste est noir !) (vol. I, p. 42-43).

Un regard attentif retrouvera dans ces planches diverses allusions, parfois humoristiques. Le missionnaire anglais, Thomas Comber, un des héros fondateurs du christianisme kongo des débuts du temps colonial, est représenté en *red coat* (tunique rouge). Le sourire dépasse parfois l'anecdote. Ainsi, les cadres consacrés à la parution en 1930 du *Tintin au Congo* de Hergé,

une BD restée longtemps présente dans la mémoire des milieux urbains du Congo<sup>21</sup>. Le sujet est sensible : *Tintin au Congo* est aujourd'hui relégué dans « l'enfer » de certaines bibliothèques et librairies du monde anglo-saxon et, récemment encore, les éditeurs de cette œuvre de jeunesse ont été assignés devant un tribunal belge au nom d'un certain puritanisme idéologique<sup>22</sup>. Diantantu, pour sa part, s'écarte des sentiers battus. Il nous montre que, confrontés à ce nouveau *Tintin*, les Européens du Congo ne réagissent pas de manière unanime. Tandis que l'un d'entre eux ne peut réprimer un sourire, d'autres expriment leur frustration d'être incompris par « Bruxelles ». Le message liminal qui se dégage de ces cadres est que *Tintin au Congo* avait caricaturé les fanfaronnades colportées par les « coloniaux » en métropole, leurs « exploits de grands chasseurs » dans une nature sauvage et d'éducateurs de « peuples-enfants », tout en gardant le silence sur la réalité du système colonial lui-même<sup>23</sup>. Hergé aurait inversé ici la démarche qui, peu auparavant, dans *Tintin au Pays des Soviets*, lui avait fait critiquer le système soviétique et non les récits fantaisistes répandus à son propos. Aujourd'hui, l'exégèse savante de *Tintin au Congo* s'accorde sur la priorité que Hergé reconnut à l'esprit d'aventure et non à une quelconque volonté de démonstration idéologique<sup>24</sup>.

C'est le même sens souriant de l'observation qui a présidé à la mise en scène de l'habitat « blanc » d'Afrique. Plusieurs plans, situés dans des décors d'intérieur, montrent le local encombré de trophées de chasse (peut-être achetés à un colporteur ?) et surtout du kitsch ethnographique qui fut et reste une marque de fabrique des micro-univers européens en Afrique. En passant, Diantantu touche là un point sensible des relations complexes entre les artisanats populaires locaux et les marchés de l'exotisme dans la culture

- 
21. En 1969-1970, le magazine *Zaire* de Kinshasa en publia une réédition sous forme de feuilleton.
  22. Voir le site <http://www.lefigaro.fr/bd/2012/12/05/03014-20121205ARTFIG00713-tintin-au-congo-n-est-pas-raciste-selon-la-justice-belge.php>, consulté le 23.05.2013.
  23. Dans la réalité, les Européens du Congo colonial sont très absents de cet album, comme l'observe P. Halen : P. HALEN, *Le Petit Belge avait vu grand*, Bruxelles, 1993, p. 180.
  24. P. DELISLE, « Un *Tintin au Congo* flamand au service des missions chrétiennes. *Le Bâton du féticheur*, de Renaat Demoen (1949-1950) », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 101 (2015), p. 121-140. Cette étude avertie fait le point sur le chapitre colonial dans l'histoire de la bande dessinée belge à l'intention de la jeunesse. Un travail congolais récent avance que *Tintin au Congo* fut la mise en images d'un programme colonial où Tintin aurait été proposé aux colons comme un exemple de bonne gestion des rapports entre les Blancs et des Noirs infantilisés et dépersonnalisés : KIANGU SINDANI, « L'imagerie de la colonie congolaise dans la Belgique de l'entre-deux-guerres, à travers *Tintin au Congo* », in I. NDAYWEL È NZIEM et É. MUDIMBE-BOYI (éds), *Images, mémoires et savoirs. Une histoire en partage avec Bogumil Koss Jewsiwicki*, Paris, Karthala, 2009, p. 501-513.

européenne d'Afrique. Le regard complice apparaît encore dans les décors plantés dans le Bruxelles des années 1920 : devant le palais royal, les connaisseurs apprécieront l'image d'un réverbère dont la ferronnerie annonce discrètement les sphères de l'Atomium, symbole de cette exposition de 1958 qui fut une étape marquante de la marche du Congo belge vers l'indépendance.

### *Mises en scène*

Le sens de l'humour dont témoigne l'auteur est l'un des aspects attachants de cette trilogie. En même temps, il ne faut pas perdre de vue que la dramatisation figure en bonne place dans les lois du genre de la BD. Les mises en scène du *Kimbangu* en bande dessinée relèvent, elles aussi, d'une ligne claire qui aborde l'histoire en mode dichotomique, confrontant le Bien et le Mal. Les camps adverses sont nettement opposés. La figure apaisante, à la fois charitable et déterminée du prophète, le paisible milieu villageois théâtre de la vocation à ses débuts, la foule fervente des fidèles, autant d'acteurs innocents qui tranchent sur un monde extérieur foncièrement mauvais et violent. Cette tension s'inscrit d'ailleurs dans la tradition biblique suivant laquelle les prophètes luttent pour la justice en s'affrontant à des contextes historiques hostiles<sup>25</sup>. Le Christ lui-même n'a-t-il pas constaté qu'il avait été rejeté par « les anciens, les grands-prêtres et les scribes » avant d'être mis à mort<sup>26</sup> ?

Pour afficher clairement les camps opposés, rien de tel dans le langage médiatique que d'exposer la violence injuste que déploie le plus fort à l'encontre de la faiblesse innocente. Le présent scénario multiplie en effet les cases illustrant les brutalités de l'affrontement, le plus souvent perpétrées par des soldats noirs, exécutants zélés, quitte pour certains, à l'instar du centurion romain de l'Évangile (Mt, 8 : 3-13), à céder au charisme du prophète et à emprunter la voie du salut. Parfois, c'est un sens aiguisé de la caricature qui règle leur compte aux agents congolais de l'autorité : on pense à l'indicateur congolais qui reçoit ses instructions de l'Administrateur et qui s'affiche impeccablement colonial et « blanc » sous son casque de liège (vol. III, p. 31).

Parmi les adversaires désignés figurent en bonne place des missionnaires européens. Les « Bons Pères » en particulier sont décrits sans indulgence

25. À titre d'exemple, le prophète Michée annonce que Sion, la ville bâtie avec le sang, ne peut rester debout. Les chefs qui ne sont pas des chefs, les prêtres qui ne sont pas des prêtres, les annonciateurs qui ne sont pas des annonciateurs, tous déforment la ville de Dieu. Cité par M. BUBER, *La Foi des prophètes*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 239.

26. Luc, 9 : 22.

comme comploteurs auprès de l'Administration, voire comme manipulateurs cyniques du bon peuple. On peut y voir un effet boomerang de la propagande destinée à la jeunesse catholique belge jusqu'à la fin de la colonisation et qui idéalisait sans nuances le milieu missionnaire. Dans le monde colonial évoqué par Diantantu, de rares exceptions confirment la règle et elles s'appliquent en général à des figures faisant fonction de fondateurs. C'est le cas de Thomas Comber et de George (et non Roland !) Cameron dit *Nzangamene*, pionniers de la mission baptiste anglaise. Selon l'autobiographie dictée par le prophète et dans laquelle puise le présent récit, l'un et l'autre avaient béni Simon enfant et Kinzembo, sa mère nourricière. Par leurs bénédictions et leurs cadeaux (« un couteau et des perles »), ils font figure d'ancêtres bienveillants du mouvement prophétique, garants du lien de légitimité qui, désormais, allierait Kimbangu à un monde plus vaste, le monde révélé par le Christ.

Cette alliance resta longtemps chère au prophète et elle ne fut pas rompue de son fait, si l'on en croit la tradition kimbanguiste. Celle-ci – et Diantantu à sa suite (vol. II, p. 33-34) – a retenu l'épisode dramatique qui aurait sanctionné la rupture lorsque, à la veille de son arrestation, le prophète aurait accusé de trahison les missionnaires de Ngombe-Lutete<sup>27</sup>. La réalité historique de cette rencontre entre Kimbangu et ses anciens maîtres n'est cependant pas confirmée dans la documentation baptiste et il est possible qu'il s'agisse d'un récit apocryphe justifiant l'option dissidente que prit le mouvement kimbanguiste. On y reviendra.

Retenons ici que le scénario que développe la trilogie *Kimbangu* multiplie les passerelles entre « réalité historique », épisodes apocryphes, interventions du symbolique et du merveilleux. Les allusions aux membres de la famille royale de Belgique, bien présente dans le scénario, peuvent servir d'illustration de cet esprit syncrétique. Le vol. I s'ouvre sur un plan symbolique juxtaposant le roi Baudouin, le président Kasa-Vubu et le Premier ministre Lumumba. Léopold II est bientôt évoqué, aux côtés de Stanley qui « crée

---

27. La version officielle de l'histoire du kimbanguisme retient que le prophète, peu avant son arrestation, s'était rendu dans la mission baptiste de Ngombe-Lutete et qu'il s'était adressé aux missionnaires : « Ce n'est pas par ma propre volonté que je fais cette œuvre mais par la volonté du Christ mon maître. Comme le Christ mon maître fut trahi par Caïphe et les prêtres, de même je suis trahi par vous les missionnaires en dépit du fait que vous êtes ceux-là mêmes qui nous ont apporté l'Évangile. » (K. DIANGIENDA, *L'Histoire du Kimbanguisme*, Kinshasa, 1984, p. 85.) Profond connaisseur de la vie religieuse kongo, Andersson était d'avis que la dissidence aurait été évitée, si la BMS avait accepté le mouvement de 1921 à l'égal d'un « réveil » (*revival*). La mission suédoise en tira ses conclusions lorsqu'elle accueillit, sans opposer de résistance, la grande vague du réveil de 1947 dans le Bas-Congo français. E. ANDERSSON, *Churches at the Grass-Roots. A Study in Congo-Brazzaville*, Londres, Lutterworth Press, 1968, p. 158.

pour le roi l'État indépendant du Congo » (vol. I, p. 13). Ainsi est plantée la légitimité historique du contexte politique dans lequel le récit va se développer. La grâce accordée au prophète condamné est portée au crédit du roi Albert. Elle est annoncée par un prodige qui interrompt les délibérations du tribunal. Il s'agit là d'un moment clé, celui du martyr, sans défense mais intraitable, qui tient tête à ses accusateurs. Plus loin, non sans surprise, on découvre que, en 1955, c'est le roi Baudouin qui aurait inspiré au professeur Van Bilsen le plan d'émancipation du Congo qui fut effectivement un jalon sur la marche du pays vers l'indépendance<sup>28</sup>. Toutes apocryphes qu'elles soient, ces évocations royales répétées rappellent qu'une relation subtile s'établit toujours entre un prophète et l'autorité légitime qu'il affronte.

On s'en doute, on n'est pas ici dans le monde de la nuance ou de la complexité des choses, mais bien dans l'univers moralisateur d'un scénario apologétique qui s'adresse à un grand public. Cette simplification trouve d'ailleurs ses racines dans la documentation écrite de l'époque. Il nous faut donc nous tourner vers les fondations du récit qui nous est présenté ici. Au-delà du support des images, et suivant l'expression de Michel de Certeau, il convient d'en dégager les couches archéologiques. L'exercice nous amène à distinguer les différents niveaux de lecture du passé que Diantantu a soumis à un travail de fusion et de synthèse.

## **Matériaux pour un récit (1) : chroniques écrites des acteurs et des témoins**

Dans l'éventail des sources qui ont inspiré la trilogie, les textes écrits issus des premiers témoins congolais occupent une place d'honneur. Ces récits contemporains des événements furent originellement rédigés en kikongo, une langue qui est étrangement présentée ici comme un « patois » (vol. I, p. 9), alors qu'il s'agit de la seule langue bantoue dont on connaît des textes écrits anciens<sup>29</sup>.

---

28. Le lien particulier avec le roi est un cliché des représentations des héros congolais de la période coloniale : voir B. JEWSIEWICKI, « Congolese Memories of Lumumba: Between Cultural Hero and Humanity's Redeemer », dans ID., éd., *A Congo Chronicle. Patrice Lumumba in Urban Art*, New York, The Museum for African Art, 1999, p. 73-91 (p. 80).

29. Dès le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, alors même que la diffusion s'organisait en Europe du catéchisme du concile de Trente, ce résumé pédagogique de la doctrine catholique du temps fut traduit et imprimé en kikongo par les soins de Jésuites portugais.

Ces témoignages sont d'importance capitale<sup>30</sup>. Au premier rang figure l'autobiographie du prophète telle que lui-même prit soin de la dicter à des proches. Diantantu utilise la version généralement connue et qui n'est autre que la traduction française effectuée à l'époque pour les besoins de l'Administration coloniale à partir d'un texte kikongo saisi lors des poursuites engagées contre les sympathisants du mouvement. Ce document avait été dactylographié par Thomas Duma, représentant exemplaire du milieu de petits entrepreneurs congolais qui porta le mouvement à ses débuts<sup>31</sup>.

La confession dictée par le prophète enregistre consciencieusement les premières étapes de sa vocation. Celles-ci se déroulent suivant un itinéraire bien balisé qui s'inscrit dans la tradition biblique inaugurée par les prophètes comme Moïse et Jérémie : ceux-ci également avaient longtemps résisté aux sollicitations venues de l'au-delà. La certitude tranquille dont fit finalement preuve Kimbangu quant à la réalité de cette relation spirituelle est, elle aussi, caractéristique du parcours des mystiques de l'histoire chrétienne.

Indirectement, au-delà des étapes de son expérience religieuse, l'autobiographie de Kimbangu nous renvoie à un autre cadre de référence, celui du contexte historique immédiat du mouvement. Les évocations bibliques, l'existence de cette autobiographie écrite suivant les propres instructions du prophète, le recours à une machine à écrire, le militantisme de sympathisants recrutés dans le milieu du commerce et des petits entrepreneurs de la zone périurbaine à proximité de Kinshasa et des centres s'égrenant le long du rail, sont autant de facteurs qui témoignent du rôle dirigeant d'une couche d'élites populaires dans la diffusion du mouvement prophétique. Au cours de ses expériences à Kinshasa et sur les marchés du Bas-Congo, le prophète lui-même avait fait partie de ce milieu. Cette dimension sociologique permet de mieux comprendre l'importance du passage à l'écrit qui accompagna l'histoire de l'essor du christianisme dans cette partie du monde.

---

30. Voir Témoins et chroniqueurs kongo, respectivement dans la mouvance SMF (Église libre suédoise, dans la tradition luthérienne), dans : J.-L. VELLUT, *Simon Kimbangu. 1921 : de la prédication à la déportation, Fonds missionnaires protestants*, vol. I (1), *Alliance missionnaire suédoise*, Bruxelles, ARSOM, 2005, *Fontes Historiæ Africanæ*, et dans la mouvance ABFMS (Église baptiste américaine), Budimbu : ID., *ibid.*, vol. I (2), *Missions baptistes et autres traditions évangéliques*, 2010, p. 206-210.

31. La version originale, dont des pages introductives ont été omises dans la traduction française, est restée inédite. Suivant l'Église kimbanguiste, on doit à Duma l'invention d'un alphabet secret qui aurait permis aux déportés de communiquer entre eux et avec l'extérieur sans être compris des agents coloniaux. Diantantu adopte cette version qui fait de Duma un des maîtres de l'ésotérisme kimbanguiste. Ailleurs, il fait allusion à une écriture nouvelle (*mandombe*) inspirée par le prophète à un de ses disciples : vol. II, p. 31.



En dehors de documents d'origine « indigène », un abondant corpus de sources écrites d'origine européenne couvre l'essor, la survie et le développement du mouvement. Une place importante doit être réservée aux différents témoignages rassemblés à l'époque par les représentants des diverses confessions chrétiennes alors implantées dans la région. Il s'agit de rapports, de correspondances avec les hiérarchies, de diaires des postes missionnaires, d'articles de circonstance destinés aux sympathisants en Europe, etc. On pense en particulier aux responsables des stations missionnaires implantées dans la région. Leurs enquêtes, leurs entretiens, leurs observations, leurs reconstitutions et hypothèses diverses sont à l'origine d'un savoir sur les différentes étapes du mouvement prophétique.

Il importe ici de prendre en compte que le milieu missionnaire se répartissait en deux complexes décentralisés, l'un composé de quatre congrégations catholiques et l'autre réunissant trois sociétés évangéliques. La documentation issue du premier groupe témoigne de l'emprise exercée à l'époque sur le milieu missionnaire catholique, tant belge que français, à la fois par un climat de nationalisme européen transplanté en Afrique et par les courants intégristes au sein de l'Église. La résistance au prophétisme fut vécue par les missionnaires du Bas-Congo comme une occasion pour cimenter une union sacrée entre institutions d'État et d'Église, en réaction contre des mouvements prétendument aiguillés de l'étranger et en appui déclaré aux missions catholiques dites « nationales ». Les caractéristiques propres à chaque congrégation et à chaque individu concerné ont en outre pesé sur les attitudes plus ou moins éclairées ou militantes adoptées au cours de cette crise majeure.

En dehors du monde catholique, un autre complexe d'institutions et de communautés regroupait diverses missions évangéliques en une constellation informelle. Face au prophétisme, elles ne répondirent pas d'une même voix. La mission baptiste anglaise (Baptist Missionary Society, BMS) de Ngombelutete (Wathen), à proximité de laquelle Kimbangu s'était familiarisé avec le christianisme, garda une certaine réserve vis-à-vis de l'effervescence prophétique, alors que celle-ci était accueillie avec plus de sympathie par les pionniers de la mission baptiste américaine (American Baptist Foreign Mission Society, ABFMS). Notons ici que les premières générations de missionnaires évangéliques avaient elles-mêmes connu les mouvements de réveil qui avaient inspiré les départs en mission. Dans le Bas-Congo, le pluralisme fut en outre renforcé par l'extension des champs missionnaires de part et d'autre du fleuve qui, dans une grande partie de la région, faisait office de frontière politique entre les domaines belge et français. Arbitraire à ses débuts, cette ligne dictait toutefois la répartition des champs d'action des

missions catholiques (mais non protestantes), délimitées suivant des critères nationaux stricts.

Les sources d'origine administrative coloniale, elles aussi produites de manière autonome sur l'une et l'autre rive du fleuve, constituent un autre volet important de la documentation écrite qui éclaire de première main les débuts et la survie du mouvement kimbanguiste. Dans l'ensemble, qu'elle fût d'inspiration religieuse ou séculière, la documentation écrite consacrée aux messianismes de l'époque coloniale constitue une source indispensable sur l'émergence d'une culture africaine moderne qui, loin d'être captive d'une tradition statique, participait aux grands mouvements de l'histoire universelle de l'époque.

Les mêmes sources écrites permettent aussi de prendre la mesure de l'effet du prophétisme sur la montée en force au Congo belge, mais aussi au Congo français, d'un climat répressif, de caractère administratif plus que judiciaire. Cette dérive fut le fruit de hantises coloniales où se retrouvèrent aussi bien les milieux nationalistes laïques que les courants missionnaires les plus intégristes. Dans ce monde du soupçon, le prophétisme fut interprété comme le véhicule d'une conjuration de forces ennemies œuvrant à la subversion des régimes coloniaux. Directement confronté au retentissement de la prédication de Simon Kimbangu, le Congo belge fut en première ligne. Dès le début des années 1920, triomphant de perspectives plus libérales, un climat autoritaire imprégna les échelons supérieurs de l'Administration à Léopoldville. Il conduisit à l'enfermement du prophète et à la persécution par mesures administratives de ses disciples jusqu'aux derniers jours du régime colonial. Les 30 années de confinement carcéral infligées à Kimbangu, sans secours spirituel<sup>32</sup>, autorisent les kimbanguistes à évoquer un parallèle avec les 27 années d'emprisonnement subies par Nelson Mandela et à reconnaître à l'un comme à l'autre la stature d'icônes des persécutions coloniales. Ne perdons pas de vue que celles-ci furent d'intensité variable et qu'elles furent réparties suivant un spectre qui connut aussi bien la tolérance (mouvement Harris en Côte-d'Ivoire) que les répressions brutales (Kenya, 1938).

Serge Diantantu a puisé dans cet ensemble documentaire, mais il n'a pu en connaître qu'une partie. Ce n'est en effet que dans ces dernières années que le

---

32. Dans sa version de l'histoire du mouvement, M.-L. MARTIN, *Kimbangu: an African Prophet and his Church*, Oxford, Blackwell, 1975, p. 63 [*Kirche ohne Weisse. Simon Kimbangu und seine Millionenkirche im Kongo*, la version originale allemande, date de 1971] évoque la Bible que le prophète garda auprès de lui au cours de son emprisonnement et avance qu'il eut plus tard accès à la traduction complète de la Bible en kikongo effectuée par la BMS. M. PERHAM, *African Apprenticeship. An Autobiographical Journey*, New York, Africana Publ. Co., 1974, p. 226-227, mentionne la Bible cachée dans une bouilloire que Kimbangu lui montra lors d'une visite qu'elle fut autorisée à lui rendre en prison (1930).

volet missionnaire a fait l'objet d'une récolte systématique<sup>33</sup>. Les phobies du complot anticolonial qui imprègnent bon nombre de ces sources ont elles-mêmes fourni à l'auteur les éléments nécessaires à la dramatisation de son récit.

Pour nous en tenir à quelques exemples précis, relevons que l'hypothèse d'une connexion entre Kimbangu et les inspireurs du mouvement noir américain et ouest-africain, brandie par les milieux coloniaux les plus conservateurs, ne repose pas sur une base historique sérieuse, mais elle est reprise ici, située, il est vrai, au plan spirituel. Le rapprochement entre le mouvement *rasta* d'une part et, d'autre part, Simon Kimbangu et les déportés est quant à lui le fruit de l'imagination de l'auteur<sup>34</sup>. Ces excursions au large de l'histoire factuelle nous conduisent en fait à un carrefour où se rencontrent non seulement les hantises coloniales des années 1920, alimentant aujourd'hui des récits adaptés au *Zeitgeist* postcolonial, mais aussi les traditions caractéristiques des Églises « éthiopiennes » qui inscrivent les communautés chrétiennes africaines dans l'horizon plus vaste du monde noir.

Ces exemples nous rappellent que, dans tout « roman national », il entre une part de légende ou de fabrication, au prix d'entorses à la « vérité historique » strictement conçue. C'est le cas ici lorsque Diantantu inscrit son récit dans une fresque plus large. Ainsi, une case évoque la prophétesse Kimpa Vita (Béatrice) des années 1700 qu'on nous présente toujours vivante dans la « mémoire populaire » sous les traits d'une prédicatrice libératrice (vol. I, p. 13). Aujourd'hui, il est vrai, il n'est pas de récit national en Angola ou dans les deux Congo sans qu'y apparaisse cette figure de prophétesse<sup>35</sup>. Mais il s'agit là d'une interférence entre sources populaires et sources écrites. Kimpa Vita est en effet absente des traditions orales kongo telles qu'elles nous sont parvenues au cours de la période coloniale et elle ne nous est connue que par le témoignage de religieux capucins du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette « mémoire archivistique » fut sauvée de l'oubli par les publications de deux érudits des années 1950, J. Cuvelier, religieux rédemptoriste, et L. Jadin, prêtre séculier.

33. J.-L. VELLUT, *op. cit.*, vol. I (1) et (2). En cours de publication (2016), le vol. II aborde les sources issues de quatre sociétés missionnaires catholiques. Voir <http://www.kaowarsom.be/catalog/index.php>.

34. Des cases représentent les déportés portant les cheveux longs (vol. III, p. 25). Dans son étude classique sur la culture matérielle kongo, K. Laman observe que, « jadis », les hommes ne peignaient pas leurs cheveux. Diantantu dit avoir lui-même découvert cette réalité au retour de condamnés libérés dans les dernières années du régime colonial. Il retient de cette coiffure un des signes annonciateurs du mouvement *rasta*.

35. I. NDAYWEL È NZIEM, *Nouvelle Histoire du Congo. Des origines à la République démocratique*, Bruxelles, Le Cri, 2009, p. 675, reconnaît Béatrice Kimpa Vita comme « figure historique nationale », mais il ne s'y attarde guère.

C'est à la suite de leurs travaux, et très lentement, que le parcours de Kimpa Vita fit son entrée dans l'historiographie postcoloniale de la région, sans que leur apport fût nécessairement reconnu<sup>36</sup>.

## Matériaux pour un récit (2) : voix populaires

Les sources tant orales qu'écrites produites par le kimbanguisme populaire ont également alimenté la présente synthèse. Elles témoignent toutes que, comme d'autres régimes autoritaires, le régime colonial fut activement vécu par la population et pas seulement passivement subi.

Parmi ces témoignages, une place particulière doit être réservée aux hymnes religieux, dits *nkunga*, très présents dans le récit de Diantantu. Cantiques « captés » sous l'inspiration de l'Esprit, ils apparaissent dans la bouche de Simon Kimbangu lui-même ou de Jean Mukoko (vol. II, p. 9, 29, 37-38), un des sept disciples « manifestés par Dieu ». Chargés d'une mission d'édification et d'encouragement, les cantiques se multiplièrent au fil du temps, tout au long de l'histoire du mouvement. C'est en partie par le truchement de cantiques que s'exprima la voix populaire du temps colonial et qu'elle nous parvient aujourd'hui dans toute sa fraîcheur, incorporant des traditions locales mais exprimant aussi la dimension christique et universaliste du mouvement : *Nusa tambula makanda manza. O Yesu ukunuyonzekese*, « Recevez les tribus de la terre. Jésus est celui qui rassemble »<sup>37</sup>. En ceci,

---

36. G. BALANDIER, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, 1955, n'eut pas recours à l'historiographie du Kongo basée sur archives. L'édition de 1963 y fait une brève allusion, sans toutefois en tirer les conséquences pour une interprétation qui, à la suite de son premier travail, faisait autorité et qui reliait le messianisme africain à la situation coloniale. Dans une publication ultérieure, il puisa toutefois dans la « mémoire archivistique » alors mise à jour par J. Cuvelier et L. Jadin, ce qui lui permit de reconnaître l'enracinement du prophétisme kongo dans la longue durée. G. BALANDIER, *Vie quotidienne au Royaume de Kongo*, Paris, 1964, p. 261-268. À la différence d'auteurs, et non des moindres, qui n'épargnèrent aucun effort pour faire le silence sur ces travaux pionniers, M. SINDA, *Le Messianisme congolais et ses incidences politiques*, Paris, Payot, 1972, p. 20, vit dans ces documents une source indispensable pour « l'histoire politique, religieuse, économique et sociale de l'ancien royaume du Congo ».

37. « Chant capté », composé par des disciples du prophète : E. ANDERSSON, *Messianic Popular Movements in the Lower Congo*, Upsala, Studia Ethnographica Upsaliensia, XIV (1958), p. 270. S. Boka et P. Raymaekers ont publié 85 chants dus à André Nsambu (ronéoté, Léopoldville, IRES, 1960), en introduction à un corpus de 250 cantiques kimbanguistes restés inédits. On doit à J.M. JANZEN et W. MACGAFFEY, *An Anthology of Kongo Religion. Primary Texts from Lower*

traduite en langage chrétien, s'exprimait une constante de la pensée religieuse bantoue, distinguant entre valeurs publiques, ouvertes, lumineuses, universelles, et valeurs privées, au service d'intérêts particuliers, égoïstes et éventuellement malfaisants<sup>38</sup>.

Spirituellement inspirés, porteurs parfois de double sens par leurs allusions à une situation concrète, les *nkunga* revisitaient la grande tradition protestante des hymnes telle que répandue par les missions réformées dans la région. Dans le même temps, plus généralement, ils témoignent du rôle mobilisateur que les chants occupent dans la culture locale<sup>39</sup>. Les pouvoirs coloniaux ne s'y trompèrent pas et interdirent que soient chantés en public les plus évocateurs de ces cantiques. Entonnés par de puissants chœurs improvisés, à la fois prières et chants de victoire, ils alimentaient un climat de « réveil » et d'effervescence.

À ce propos, il convient toutefois de prendre en compte le peu de familiarité des cadres coloniaux belges et français avec la puissante présence des cantiques dans le passé des religions populaires en Europe, tout comme avec la tradition évangélique qu'ils découvraient au Congo<sup>40</sup>. Introduits en Afrique dès les débuts du mouvement missionnaire protestant<sup>41</sup>, les cantiques apparurent aux pouvoirs coloniaux français, belges ou portugais comme la « voix

Zaire, Lawrence, Kansas University Press, 1974, une anthologie, malheureusement peu connue, de textes issus du kimbanguisme populaire. W. MACGAFFEY a étudié les prophétismes populaires en région kongo dans les années suivant l'indépendance : « The Beloved City: Commentary on a Kimbanguist Text », *Journal of Religion in Africa*, 2 (1969), p. 129-147 ; *Modern Kongo Prophets: Religion in a Plural Society*, Bloomington, Indiana University Press, 1983 ; « Kimbanguism and Syncretism in Zaire », in T.D. BLAKELY *et al.* (éds), *Religion in Africa. Experience and Expression*, Londres, James Currey-Portsmouth (New Hampshire), Heinemann, 1994, p. 241-256.

38. W. MacGaffey insiste sur cette dichotomie fondamentale.

39. *Salve Regina*, cantique populaire d'origine médiévale, fut le chant de ralliement du mouvement prophétique de Kimpa Vita dans les années 1700. Aujourd'hui encore, les hymnes accompagnent les campagnes d'évangélisation menées par l'Église kimbanguiste. Remarquer que les chants et la musique figurèrent parmi les armes les plus efficaces du régime mobutiste.

40. Dans les milieux populaires de nombreuses régions de France, les cantiques furent, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le moyen le plus répandu d'instruction religieuse et de diffusion du sens d'appartenance à un peuple. Voir G. CHOLVY, « Réalités de la religion populaire dans la France contemporaine. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », in B. PLONGERON (éd.), *La Religion populaire dans l'Occident chrétien. Approches historiques*, Paris, Beauchesne, 1976, p. 149-193 (p. 167-169).

41. *Nkosi Sikelel'iAfrika*, « Dieu protège l'Afrique », cantique inauguré dans une Église noire indépendante des années 1900, est aujourd'hui l'hymne national de l'Afrique du Sud. Là aussi, il existe une tradition de cantiques « captés » du Ciel. B.G.M. SUNDKLER, *Bantu Prophets in South Africa*, Oxford, Lutterworth Press, 1948, 2<sup>e</sup> éd., p. 284.

de l'étranger » et ils déclenchèrent des réactions nationalistes<sup>42</sup>. Au Congo belge, une interdiction visa en particulier le fameux *Makesa Mandungudi* dont il est question dans le récit de Diantantu et qui était inspiré d'un hymne anglais bien connu des stations de la BMS : *Onward, Christian Soldiers, marching as to war, With the cross of Jesus going on before*<sup>43</sup>. Diantantu donne toutefois à la version kikongo, reprise en chœur par la foule, le caractère d'un défi aux missionnaires de la station BMS. Un témoin baptiste anglais considéra, sans doute fort justement, ces *nkunga* comme une sorte de *Marseillaise*, un chant mobilisateur des premiers kimbanguistes<sup>44</sup>.

Dès les débuts du mouvement et durant toute la période d'emprisonnement du prophète, le kimbanguisme populaire se manifesta aussi par la multiplication de récits apocryphes, sortes d'enluminures apportées à la biographie du prophète, désormais emprisonné au loin. Les inspirations ne tarirent pas avec la mort du prophète. On l'a dit, le récit de Diantantu inclut plusieurs épisodes empreints de merveilleux et présentés sans solution de continuité avec des épisodes vérifiés, issus de la documentation écrite. De nombreuses cases de la bédé sont en effet consacrées à des prodiges, des murs qui s'écroulent, des paralytiques qui marchent, des visions, des apparitions ou autres épisodes relevant du miracle. Faisons aussi la part des symboles. Parmi les plus parlants, l'itinéraire suivi par Simon Kimbangu qui, depuis le tribunal de Thysville (Mbanza Ngungu) jusqu'à la prison d'Élisabethville (Lubumbashi), suit et remonte jusqu'à ses sources le cours du fleuve Congo, en passe de devenir le grand marqueur de la nation. La renommée du prophète l'a précédé et il est partout accueilli avec une ferveur et un élan qui préfigurent l'unité nationale. Celle-ci est par ailleurs cimentée par l'archipel s'étendant sur tout le territoire des lieux de détention des déportés pour cause d'appartenance au mouvement kimbanguiste et à d'autres « sectes » et

42. Utilisée dans certains hymnes, la mélodie du *God Save the King* fut à l'origine de nombreux malentendus.

43. Non reproduit dans le présent récit, le texte complet poursuit : *Amakesa mandungudi, Nuvwata nwaninwa, Kwa Yisu nwa Sambula* : « Les soldats sont réunis, Revêtez les armes, De Jésus vous êtes bénis. »

44. Dans le contexte des années 1990, I. NDAYWEL È NZIEM, « La société zaïroise dans le miroir de son discours religieux, 1990-1993 », *Cahiers africains* (Tervuren), 6, 1993, a distingué entre cantiques, approuvés par les Églises, et chants populaires d'inspiration religieuse, affranchis des institutions ecclésiales et de leur droit de censure. Ces définitions s'appliquent mal à l'essor des hymnes populaires dès les débuts du mouvement kimbanguiste. Issus de la tradition protestante mais en même temps renouvelés dans le contexte du prophétisme populaire, les *nkunga* dont il est question ici n'étaient en effet pas soumis aux autorisations telles qu'on les connaît en particulier dans le milieu catholique et ils étaient chantés tant dans les chapelles ou temples qu'au cours de réunions publiques plus ou moins improvisées.

Églises indépendantes. L'ouvrage détaille avec précision cette géographie de la répression.

Le florilège des récits miraculeux supplée au silence imposé au prophète jusqu'à la fin de ses jours. Citons, parmi d'autres épisodes apocryphes, la multiplication par le prophète d'une ration de nourriture, à l'image de l'épisode de la multiplication des pains dans l'Évangile, ou encore la survie intacte de Kimbangu à la « chambre des tortures » de la prison (?), et surtout au supplice d'un « bain toxique » dans lequel il aurait été plongé par ses bourreaux (vol. III, p. 36). Certes, la tradition chrétienne connaît de pieuses légendes évoquant des martyrs dont le corps traverse intact les pires tourments, mais, ici, ne peut-on penser en outre au sort réservé à la dépouille de Lumumba en 1961 ?

Ailleurs, s'inspirant d'un hymne kimbanguiste, un cadre nous montre le prophète mort-vivant, un œil fermé et l'autre ouvert, veillant sur les siens<sup>45</sup>. Sous le crayon de Diantantu, il arrive en effet que le récit prenne des allures de Meccano et qu'il emprunte librement tel ou tel composant dans le corpus des « mémoires collectives ». N'en retenons ici qu'un exemple. Une mise en scène dramatique reproduit une tentative manquée de lynchage du prophète, enlevé la nuit à Léopoldville par une voiture d'officiers coloniaux décidés à le liquider dans les rapides du fleuve Congo (vol. III, p. 6-7). Cet épisode nous paraît davantage emprunté au souvenir des *hiboux*, version mobutiste des escadrons de la mort, qu'à une quelconque source historique conventionnelle<sup>46</sup>. À tout le moins, l'hypothèse n'est pas à écarter. Ou faut-il y voir un emprunt déguisé à une mise en scène d'un lynchage dans le Sud des États-Unis de l'époque ? De fait, ces plans évoquent moins le Léopoldville de 1921 qu'un épisode emprunté à *Mississippi Burning*.

D'autres évocations, pourtant très présentes dans les préoccupations populaires, font par contre l'objet d'un traitement plus timide. Il en va ainsi du rapport aux forces souterraines, « en comparaison desquelles le visible n'est rien », suivant J. Van Wing, religieux jésuite qui, à l'époque coloniale, fit autorité comme interprète de la culture kongo<sup>47</sup>. Le thème n'est certes pas

45. Les légendes des Kongo occidentaux évoquent les *basi kintiemuna*, ceux qui sont toujours éveillés et connaissent le sens caché des choses, éventuellement en rapport avec la sorcellerie. W. MACGAFFEY, art. cité, 1994, p. 256, n. 3.

46. L'élimination d'opposants dans les rapides du fleuve à Kinshasa fut une innovation tristement célèbre de la terreur mobutiste. D. VAN REYBROUCK, *Congo. Une histoire*, Arles, Actes Sud, 2012, p. 415-417.

47. Écrivant en 1977, le cardinal Malula partageait le même avis : « après 80 ans d'évangélisation, les huit dixièmes de la vie de notre peuple sont régis par la croyance en la sorcellerie, les présages et les rêves ». Cité par W. MACGAFFEY, art. cité, 1994, p. 254. À partir en particulier de sources linguistiques, J. Vansina retient la sorcellerie comme le véritable ciment de la société bantoue occidentale

absent de la trilogie de Diantantu. C'est dans la période des débuts du mouvement que le récit l'évoque avec le plus d'insistance, en particulier lorsqu'il s'attarde sur les préliminaires à la vocation du prophète et qu'il évoque longuement l'entêtement des forces du mal (*ndoki*) à vouloir briser son élan. Ailleurs, plus brièvement, on nous rappelle l'ordre donné par Kimbangu de détruire les *minkisi*, charmes et fétiches, une prescription qui fut alors suivie à la lettre au cours de séances massives d'*autodafé*, non sans susciter l'étonnement de certains missionnaires<sup>48</sup>.

La vague de destruction des *minkisi* plaça Kimbangu dans la ligne de mouvements iconoclastes connus dans l'histoire kongo, dès avant la période coloniale. Cette volonté de purification fut concrétisée par les nouveaux rituels de guérison que le prophète introduisit, au nom d'une interprétation des textes bibliques. C'est d'ailleurs cette activité de thaumaturge, de protecteur des menaces du monde souterrain qui le rendit immensément populaire. L'album l'évoque longuement. On remarquera par contre qu'il n'est pas question dans le présent récit de l'entretien consciencieux des tombes et des chemins gardés ouverts pour le retour des ancêtres, une démarche pourtant caractéristique du mouvement kimbanguiste à ses débuts<sup>49</sup>.

Dans ses textes fondateurs, l'Église kimbanguiste veilla à afficher son opposition au fétichisme. Dans l'ensemble toutefois, Serge Diantantu n'évoque que discrètement la dimension du deuxième monde, le monde anti-social, souterrain, celui de la « ville invisible »<sup>50</sup>. Sa présence parcourt en filigrane l'histoire pluriséculaire des christianismes populaires en région kongo. Telle que reproduite ici, la tradition se place d'ailleurs à un niveau

au cours du millénaire qui précéda l'introduction de l'écrit dans la région : J. VANSINA, *How Societies Are Born. Governance in West Central Africa before 1600*, Charlottesville-Londres, University of Virginia Press, 2004, p. 268-269.

48. Étonnement admiratif mais parfois teinté de craintes quant au sort des médailles, chapelets, etc., selon un religieux rédemptoriste cité par J. CHOMÉ, *La Passion de Simon Kimbangu*, Bruxelles, 1959, p. 15-16.
49. « Ni Kibangu ni un autre meneur n'a jamais lancé un appel pour l'abandon du culte des ancêtres. Au contraire le mouvement Kibangiste s'appuya nettement sur le culte des ancêtres : leurs tombes furent nettoyées, les chemins qui y menaient arrangés, leur retour à la vie allait amener l'âge d'or » : J. VAN WING, *Études Bakongo. Sociologie, religion et magie*, Bruges, Desclée de Brouwer, 1959, p. 423. Ici encore, il existe un précédent biblique à cette volonté de concilier deux mondes : les Hébreux découvrent graduellement le Dieu qui les a conduits hors d'Égypte, tout en se tournant encore vers leurs fétiches et amulettes et en se gardant d'oublier les vrais maîtres cachés de la vie quotidienne dans la nouvelle terre qui les accueille. Dieu est d'ailleurs le dieu de chaque tribu et se reconnaît dans le dieu propre à chacun des peuples. M. BUBER, *op. cit.*, p. 125-129, 160-161.
50. W. MACGAFFEY, *op. cit.*, 1983, p. 178, 180 et *pass.* ; F. DE BOECK et M.-F. PLISSART, *Kinshasa. Récits de la ville invisible*, Tervuren, MRAC, 2005, p. 57-58.



plus général. Elle rapporte que Kimbangu résuma l'esprit de sa vocation lorsqu'il annonça sa décision de se rendre aux autorités coloniales. Entonnant un cantique, « ceux qui pleurent seront consolés car Dieu aime les affligés », il annonça que son corps serait maltraité mais que son esprit mènerait le combat contre « les injustices du monde des ténèbres qui sont venues nous coloniser »<sup>51</sup>.

En plus de la production contemporaine de témoignages et débats divers sur le mouvement kimbanguiste, en plus de la production d'un savoir populaire oral, il nous faut tenir compte des niveaux d'« analyse savante » qui interfèrent avec les autres savoirs et qui apportent leur propre contribution aux débats d'aujourd'hui. Au sein d'une même catégorie des histoires savantes, nous maintiendrons une distinction entre les productions à prétention scientifique et celles de caractère apologétique qui, tout en affirmant leur souci de « vérité », témoignent surtout d'un engagement au service de l'institution.

### **Matériaux pour un récit (3) : histoires savantes**

Les analyses à ambition scientifique ont généralement proposé une explication rationnelle, séculariste, du kimbanguisme et plus généralement des messianismes congolais, en les réduisant à leur dimension sociale et politique. Comme l'avaient été les générations contemporaines de l'âge colonial, les chercheurs écrivant dans la conjoncture de la décolonisation et bientôt de la « postcolonie » furent, eux aussi, soumis à l'emprise des cadres de référence de leur temps. Les ancrages clés furent cette fois, et successivement, la situation coloniale, l'identité africaine, les contradictions entre kimbanguisme populaire et le complexe État-Église, les tensions au sein du christianisme populaire, les rapports de celui-ci avec les cosmologies anciennes, la modernité.

Au-delà de ces différences, les schémas sécularistes se retrouvent au moins sur un même terrain, celui de chercher « le réel » qui se cache derrière les apparences de la religion. Alors que le langage religieux cherche à atteindre une « réalité invisible », les théories sécularisantes pour leur part ne veulent voir dans la religion qu'un voile masquant la « réalité visible », que ce

---

51. Vol. II, p. 29. Le texte de Diantantu suggère, ici et à propos de Marcus Garvey, un lien de l'action de Kimbangu avec le mouvement noir à l'échelle mondiale : « je suis envoyé pour libérer les peuples du Congo et les Noirs du monde entier ». Il s'agit là d'une position inaugurée par les Églises de tradition « éthiopienne » en Afrique australe.

soit la religion comme arme de sujétion coloniale, ou la religion comme outil d'émancipation des peuples colonisés.

Une bonne partie de la production historique congolaise lit le kimbanguisme à la lumière de thèses protonationalistes et elle voit avant tout dans le mouvement une des étapes décisives dans l'élaboration d'une conscience nationale. Cette thèse, notons-le, ne doit toutefois pas être accueillie comme allant de soi. Après tout, dans le récit qu'il dicta de son expérience, Kimbangu lui-même n'évoqua le Congo ni comme patrie ni comme construction politique à venir. Il n'évoqua pas davantage la Colonie comme l'ennemi, les kimbanguistes veillant au contraire à respecter les prescriptions de l'État. Il n'évoqua pas davantage la fondation d'une Église. Quant à Kasa-Vubu, pionnier de l'indépendance congolaise et mukongo lui-même, il fut un temps où il considérait Simon Kimbangu comme un « galeux », une « tache qui a noirci le Bas-Congo » (*sic*)<sup>52</sup>.

Pris séparément, tous ces éléments sociaux ou politiques participent, certes, de l'expérience historique qui nous intéresse ici. Mais cette expérience fut aussi religieuse. Elle fut également à la recherche de la « réalité », du « dessous des choses », au-delà de ce qu'on voit mais qui n'est pas ce qui compte vraiment<sup>53</sup>. Appliquée au kimbanguisme tel qu'il avait évolué dans le sillage du prophète et avant l'institutionnalisation du mouvement, la reconnaissance de l'autonomie partielle du champ religieux fut acceptée par certains auteurs, conscients d'une réactivation (consciente ?) par Kimbangu de la Passion du Christ<sup>54</sup>.

Ces auteurs laissaient temporairement ouverte la question des interférences avec le contexte culturel local, une direction qui avait été explorée dans les travaux pionniers d'Efraim Andersson. Témoin engagé à partir de la mission suédoise au Congo-Brazzaville, Andersson fut conscient des tensions qui opposèrent au prophétisme les institutions religieuses et civiles, mais aussi

52. A. MÉLICE, « La désobéissance civile et la violence coloniale au Congo belge », *Temps modernes*, 658-659 (2010), p. 218-250 (p. 243), citant l'étude de B. Verhaegen sur les débuts de l'Association culturelle des Bakongo (ABAKO), foyer du mouvement nationaliste kongo des années 1950. Devenue parti politique, l'ABAKO fut massivement infiltrée par les kimbanguistes. S. ASCH, *L'Église du Prophète Kimbangu. De ses origines à son rôle actuel au Zaïre*, Paris, Karthala, 1983, p. 55.

53. F. DE BOECK et M.-F. PLISSART, *op. cit.*, p. 58.

54. J. CHOMÉ, *op. cit.* ; W. USTORF, *Afrikanische Initiative. Das aktive Leiden des Propheten Simon Kimbangu*, Berne-Francfort/Main, Herbert Lang-Peter Lang, 1975. C'est aussi dans cet esprit que, sur la base d'une importante documentation provenant des archives officielles, P. Raymaekers et H. Desroche parlèrent d'une « Imitation de Jésus Christ » : P. RAYMAEKERS et H. DESROCHE, *L'Administration et le Sacré. Discours religieux et parcours politiques en Afrique centrale (1921-1957)*, Bruxelles, ARSOM, 1983.

de celles qui, au sein même du christianisme populaire kongo, hésitèrent entre acceptation et rejet de l'Évangile au nom de relations confuses avec la « tradition », ou encore d'indécisions entre Christ blanc, Christ noir, ou Christ n'appartenant à aucune couleur<sup>55</sup>.

C'est dans ce complexe particulier, combinant versions lettrées et versions populaires, que Diantantu a trouvé son inspiration. Il importe ici de situer l'époque de transition qui imprimait sa marque sur la lecture qui était généralement faite de ces sources. Après la mort du prophète en 1951, le mouvement kimbanguiste était en effet entré dans la voie classique menant d'un mouvement informel à un stade officiel, formalisé, à l'instar des mouvements prophétiques d'Afrique « bantoue » dont le stade « éthiopien » se manifeste, on le sait, par la fondation d'une Église, formellement constituée et dotée d'une hiérarchie.

Tel fut le cas de l'institution d'une Église kimbanguiste, à la tête de laquelle furent reconnus les enfants du prophète, récupéré lui-même après sa mort en tant que fondateur de dynastie, suivant encore une fois un processus bien connu dans le prophétisme africain<sup>56</sup>. Le but premier était de rassembler les différents courants du kimbanguisme populaire et de les faire sortir de leur situation de chrétienté sans Église pour être encadrés par une institution. Celle-ci se mit en devoir de délimiter une vision théologique « orthodoxe » et d'en exclure des « déviances » et, à ce stade, en particulier, la tentation nativiste conduisant à l'exaltation des racines culturelles africaines indépendantes du christianisme.

Là fut sans doute la préoccupation première de l'histoire apologétique rédigée dans les années 1970 par M.-L. Martin, figure en vue de la théologie kimbanguiste. Pour Martin comme pour Diangienda Kuntima (Joseph), fils cadet du prophète, auteur lui aussi d'une « version autorisée » de l'histoire du kimbanguisme, le message biblique devait rester au cœur du message charismatique légué par Simon Kimbangu. C'est dans cette optique qu'il faut voir

---

55. E. ANDERSSON, *op. cit.*, 1958 et 1968. Les travaux de cet auteur se sont inscrits dans les perspectives ouvertes en Afrique du Sud par B.G.M. SUNDKLER (*op. cit.*, 1948), pionnier de l'observation à chaud des « prophétismes bantous ». Dans la même veine religieuse, d'autres travaux ont suivi, explorant l'apport baptiste dans le parcours de Kimbangu.

56. Au Congo belge, fidèles aux liens ambigus entre prophétisme et autorité civile, les kimbanguistes retiennent le 24 décembre 1959, date d'un arrêté colonial levant l'interdiction du mouvement, comme marquant la fondation de l'EJCSK (Église de Jésus-Christ sur terre par Simon Kimbangu). Cet arrêté suivit d'un mois la publication du livre-réquisitoire de J. Chomé (*op. cit.*). Sur la rive droite du fleuve également, en 1950, le changement d'attitude de l'Administration coloniale française fit office d'acte de naissance de l'Église matsouaniste (M. SINDA, *op. cit.*, p. 289).

l'adhésion en 1969 de l'Église kimbanguiste (EJCSK) au Conseil œcuménique des Églises à Genève (COE)<sup>57</sup>.

Compromise par une certaine raideur, cette démarche ne convainquit pas l'ancienne génération missionnaire catholique, alors fortement représentée dans la Faculté de théologie de l'ancienne université Lovanium de Kinshasa. Celle-ci resta sceptique devant la lutte que le prophétisme entendait mener contre les « forces du Mal » tapies tant dans les croyances anciennes que dans les menaces de dérive présentes au sein de la nouvelle Église. Au nom d'une « théologie africaine », un courant de pensée, alors minoritaire, cherchait au contraire à insérer le catholicisme dans une vision, sans doute idéalisée, de la « culture africaine » : cette fois, les dérives du christianisme local n'étaient pas à chercher dans ses emprunts « synchrétiques » à l'héritage africain, mais bien aux héritages occidentaux, étrangers au christianisme originel. Ce faisant, sur le chemin des interactions entre christianisme universel et cultures locales, la « théologie africaine » parcourait, mais dans l'autre sens, un itinéraire parallèle à celui des efforts de construire une première théologie kimbanguiste.

L'affirmation œcuménique des années suivant l'Indépendance du pays consacra l'apogée d'un courant cherchant à inscrire le kimbanguisme dans une vision universaliste, alors même que les manifestations prophétiques qui se multipliaient au Congo cultivaient une sorte de populisme avec des dérives racistes prononcées<sup>58</sup>. Encore largement ouverte aux dimensions merveilleuses dont il a été question plus haut, la trilogie de Diantantu met en scène cette transition en douceur du kimbanguisme populaire au kimbanguisme officiel. Cependant, elle passe sous silence l'ampleur des dérives qui allèrent se multipliant.

Diantantu en reste en effet à l'image de l'EJCSK légitimatrice ultime du pouvoir politique congolais issu de l'indépendance. Le plan de couverture du dernier volume illustre la revendication d'un pouvoir religieux légitimant la succession des pouvoirs d'État, de Léopold II à Kasa-Vubu et Patrice

---

57. M.-L. MARTIN souligne les efforts de Kimbangu et de ses proches pour éliminer les faux disciples, « prophètes du Malin », *op. cit.*, p. 54-55, 74. Cet auteur participe aux négociations préparant l'entrée de l'Église kimbanguiste au Conseil œcuménique des Églises. S. ASCH, *op. cit.*, p. 122 et *pass.*

58. Plusieurs Églises prophétiques du Congo reprochent à l'Église kimbanguiste de s'être écartée du « vrai » message de Simon Kimbangu et d'avoir adopté le « Dieu des Blancs ». F. DE BOECK et M.-F. PLISSART, *op. cit.*, p. 103-106. Le dilemme Dieu blanc-Dieu noir est un classique dans l'histoire du prophétisme en Afrique australe. B.G.M. SUNDKLER, *op. cit.* Ce thème apparaît dans *Une saison au Congo* d'Aimé Césaire : Lumumba dépasse Kimbangu qu'il convient d'honorer, mais qui fut le messager d'un Dieu « confisqué et thésaurisé » par les Blancs. A. CÉSAIRE, *Une saison au Congo*, Paris, Le Seuil, 1973, p. 94 (1<sup>re</sup> éd. 1966).

Lumumba. Il s'agit d'une légitimation du politique par le haut de ce qui, tout compte fait, à la lumière du présent récit, ne représente qu'une étape de transition dans l'histoire du Congo. On sait en effet que, dans la tradition chrétienne, le martyr témoigne d'un monde à venir. Diantantu montre que Simon Kimbangu ne faillit pas à cette tradition. Après la « première indépendance », administrative, et marquée par « un grand désordre spirituel et matériel », viendra en effet la « deuxième indépendance » (*Lipanda dia Zole*), porteuse de la Liberté totale qui sera spirituelle et annoncera une nouvelle Rédemption, « la naissance d'un grand roi divin » (vol. II, p. 30 ; vol. III, p. 45). Cette évocation de l'Apocalypse rappelle la dimension messianique du cadre de référence religieux d'un prophétisme qui se revendiqua en effet comme appartenant à un univers à part, mais non séparé, du pouvoir politique. Il s'agit là d'une position de principe qui fut souvent contredite dans les faits.

La période mobutiste est en effet un des points sur lesquels la trilogie de Diantantu jette un voile discret, encore que l'auteur relève une prédiction apocryphe du prophète qui aurait annoncé le pouvoir d'un homme « voleur et cruel ». De fait, le dictateur envoya à la mort un kimbanguiste déclaré, un pas qui n'avait jamais été franchi dans le temps colonial. Cette exécution n'empêcha pas Mobutu de nouer des relations étroites avec la hiérarchie de l'Église kimbanguiste. Quant au régime actuel, Kabila père et fils sont certes mentionnés en tête de la trilogie, mais sans grande chaleur : le récit se contente d'attribuer au père l'émission d'un timbre-poste consacré au prophète et il reconnaît au fils une manifestation d'allégeance au mausolée de Nkamba<sup>59</sup>.

Le silence de la trilogie de Diantantu couvre aussi la démarche dynastique des descendants du prophète et il laisse ainsi en suspens la question de la solidité d'une Église capable d'assurer la permanence d'une foi. L'épisode œcuménique tourna court en effet, tandis que les dirigeants kimbanguistes paraissaient moins attachés aux ambitions universalistes des débuts, non seulement au nom de considérations nativistes mais désormais aussi à partir de dérives dogmatiques<sup>60</sup>. Celles-ci aboutirent en 2001 à la sortie de l'Église kimbanguiste du mouvement œcuménique protestant.

59. Adversaire de Mobutu, Emmanuel Bamba, haut dignitaire kimbanguiste, fut exécuté publiquement à la Pentecôte 1966. Diantantu suggère toutefois que Kimbangu avait connu Bamba comme codétenu à Élisabethville et lui avait donné comme consigne de ne pas s'occuper de politique (vol. III, p. 38). Les compromissions de l'Église kimbanguiste avec le pouvoir mobutiste font partie de son histoire. A. Mélice souligne l'aspiration kimbanguiste à maintenir, malgré tout, une position « à part » vis-à-vis des pouvoirs politiques.

60. Parmi ces dérives, citons la prétention de Diangienda de changer la date de naissance de Jésus, désormais célébrée le 25 mai, ou encore l'organisation d'un quasi-culte trinitaire à l'endroit des trois frères, etc. Voir [http://fr.wikipedia.org/wiki/Église\\_kimbanguiste](http://fr.wikipedia.org/wiki/Église_kimbanguiste). Une déclaration de l'épiscopat congolais du 3 juillet 2004

Par respect humain sans doute, l'auteur de la trilogie *Kimbangu* n'évoque pas ces errements. Au reste, se prévalant de sa qualité d'historien et non de théologien, Diantantu a publiquement déclaré son indépendance vis-à-vis de l'EJCSK.

### **Fusions, coexistences, tensions, silences autour du récit national**

La BD *Kimbangu* de Diantantu inscrit le parcours d'un prophète, de sa naissance à sa mort et à un « outre-tombe », dans un grand récit national qu'il développe ici selon toutes les exigences d'un genre littéraire bien établi. Son fil conducteur est celui d'une histoire religieuse entremêlée de multiples prolongements sociaux et nationaux. Ou, à l'inverse, le récit est-il celui d'un rêve d'émancipation traduit en langage religieux ? Au lecteur de décider.

Les matériaux à la disposition de l'auteur furent, en premier lieu, on l'a vu, ceux des témoignages immédiats qui nous sont parvenus par écrit et qui furent produits de part et d'autre des barrières culturelles du temps. Parfois en filigrane de ces témoignages figurent les premières amorces d'analyse qui cherchèrent à reconstruire la signification « réelle » qui se cachait derrière les apparences miraculeuses du mouvement. Dès le point de départ, les sources d'origine européenne cultivèrent une théorie des amalgames entre le prophétisme et diverses formes de subversion anticoloniale.

À ce corpus se sont ajoutés les récits apocryphes et les chants populaires qui mêlent histoire et enluminures. L'incorporation de sources orales et d'éléments du kimbanguisme populaire a permis de faire sa part à un tout autre niveau d'explication. Par le chant et les évocations apocryphes, ces sources ont enregistré la destinée du prophète et ses affrontements avec les forces du Mal. Elles témoignent que, au Congo aussi, suivant le mot de Marx, la religion fut « le cœur d'un monde sans cœur ».

Vinrent enfin des exposés « savants », à ambition scientifique ou apologétique. Ils ont permis de dessiner les larges contours du contexte historique qui a entouré l'essor et la continuité du mouvement prophétique. Ce sont eux aussi qui ont enregistré avec précision les grands points de repère de la confrontation du prophète avec le monde des institutions et qui permirent d'évoquer la prophétesse Kimpa Vita des années 1700 ou encore, pour le

---

interdit aux catholiques de participer avec les kimbanguistes à des prières œcuméniques.

XX<sup>e</sup> siècle, Stanley, l'Éthiopie, Marcus Garvey, les *rasta*, tous absents des sources populaires.

Diantantu utilise ces différentes sources dans un esprit syncrétique, passant sans effort d'un registre à l'autre. Ce souci de masquer les différences ne peut toutefois éliminer toute trace de la tension fondamentale qui parcourt son récit. D'une part, l'exposé multiplie les liens entre l'expérience du prophète et du mouvement qui l'a suivi avec une histoire vaste, universelle. D'autre part, l'auteur se dégage de l'universel pour consolider des liens avec le contexte local qui est aussi celui du kimbanguisme.

Ces perspectives furent en effet en interaction les unes avec les autres. Celles qui traitent du monde souterrain, des guérisons miraculeuses, des sentiments messianiques, furent celles qui entraînèrent les foules vers le prophète de Nkamba ou vers des émules de moindre grandeur. C'est toutefois par le langage de l'écrit, voie royale des tentatives de rationalisation de ce mouvement prophétique, que se manifesta sa dimension globale, universalisante<sup>61</sup>. Celle-ci opéra à plusieurs niveaux, ceux de l'histoire largement comprise de notre temps, et ceux, plus en amont, des tensions structurelles au sein de l'histoire du christianisme, religion mondiale.

Une première caractéristique du « roman national » qui nous est proposé ici est en effet d'inscrire clairement ce récit d'une expérience congolaise dans le contexte de la commune humanité. Bien souvent des guerres sont revendiquées comme événements fondateurs d'une identité nationale. Le présent récit recourt, lui aussi, à ce cliché, mais les campagnes antiesclavagistes et les « guerres arabes » chères au récit colonial de la fondation de l'État indépendant du Congo brillent par leur absence du nouveau récit national. C'est la Deuxième Guerre mondiale qui joue ce rôle. L'*excursus* qui, dans la présente trilogie, retrace la participation du Congo belge au grand conflit est développé hors de toute connexion apparente avec le reste du récit (vol. III, p. 32-33). Il ne s'explique que si l'on y voit la célébration d'une « page de gloire » chargée de sanctionner l'entrée du Congo dans la communauté mondiale issue de la guerre, en dépit des tentatives d'obstruction attribuées à l'historiographie coloniale classique. La thèse que cet épisode fut occulté par les colonisateurs fait en effet partie du récit nationaliste congolais<sup>62</sup>. Elle peut prêter à

61. L. SANNEH, *Encountering the West. Christianity and the Global Cultural Process: the African Dimension*, Londres, Orbis Books, 1993, p. 17, 152 et sv.

62. Il s'agit ici de la version aujourd'hui répandue en République démocratique du Congo (RDC) : D. VAN REYBROUCK, *op. cit.*, p. 203-214. Sur un tout autre registre, Brazzaville fut le point de départ de la renaissance de la France combattante, de Brazzaville au Tchad et au Rhin. Ces modes contrastés de participation à la Deuxième Guerre mondiale figurent parmi les « lieux de mémoire » qui ont consolidé dans les esprits et dans les cœurs la frontière entre Congo-Brazzaville et Congo-Kinshasa. Voir, plus loin, « 1920-1940 : incertitudes internationales ».

discussion. Retenons ici que la Deuxième Guerre mondiale fut un de ces moments de l'Histoire où divergèrent les mémoires des deux Congo, Brazza et Léo.

En plus de situer le Congo sur la carte du monde moderne, le conflit mondial offre en outre l'occasion de reconnaître au prophète une dimension messianique. Diantantu s'en fait l'écho. C'est dans la forêt du village de Mbanza Nsanda que Simon Kimbangu annonce les guerres à venir qui vont « dévaster l'Europe et le Moyen-Orient : vous entendrez parler d'une grande guerre en Europe. Là-bas les populations s'entretueront » (vol. II, p. 27). Saisissons l'occasion de relever que, dans leurs versions reproduites par Diantantu, diverses prophéties attribuées à Kimbangu illustrent la fascination du mouvement pour des mystères dont la révélation sera réservée aux élus : « nous aurons notre propre livre sacré dans lequel seront écrites nos choses cachées » (vol. II, p. 31).

L'insistance avec laquelle l'auteur souligne la non-violence du mouvement prophétique inscrit aussi celui-ci dans la vaste perspective des combats pacifiques menés, à l'échelle mondiale, contre de grandes inégalités de notre temps. Cette position mérite un moment de réflexion critique. La non-violence des kimbanguistes fut certes généralisée comme pratique de la survie, d'ailleurs adoptée par nécessité face à un régime qui faisait une large part à une justice expéditive. Un pas supplémentaire est franchi lorsque, comme c'est le cas sous la plume de Diantantu, cette pratique conduit à placer Simon Kimbangu aux côtés de figures historiques – Gandhi, Martin Luther King ou encore le Mandela de la réconciliation – qui firent explicitement de la non-violence une doctrine destinée à résister à l'ordre établi.

Le caractère pacifique de la prédication de Kimbangu ne peut certes pas être mis en doute. Selon ses propres mots, « celui qui a peur et est enclin à rendre le mal pour le mal, laissons-le s'en aller, qu'il s'en aille »<sup>63</sup>. Son pacifisme renvoie à la figure du Christ, continuellement évoquée par Kimbangu, en particulier lorsqu'il opérait ses miracles<sup>64</sup>. La référence explicite du kimbanguisme à la non-violence comme principe déclaré plutôt que comme pratique ne se généralisa toutefois qu'après la mort du prophète. Jusqu'alors en effet, la non-violence fut une pratique dans laquelle se réfugièrent les communautés kimbanguistes. Très tôt, elles adoptèrent une règle tacite du maintien d'un « quant-à-soi » (*beto ye beto*, entre nous), de manière à ne

63. Paul Nyuvudi recueillit ces instructions de la bouche du prophète. Texte complet dans : J.-L. VELLUT, *op. cit.*, vol. I (1), 2005, p. 66-85.

64. P. RAYMAEKERS et H. DESROCHE, « Histoire de Simon Kimbangu prophète d'après les écrivains Nfinangani et Nzungu », *Archives de Sociologie des Religions*, 31 (1971), p. 7-49. Une génération auparavant, la référence au Christ avait déjà été caractéristique du mouvement de la « Pentecôte congolaise ».



donner prétexte à aucune forme de confrontation avec les pouvoirs de l'État. Dans la pratique, ce repli visa avant tout les relations personnelles et la mise à l'écart des représentants du christianisme lié aux institutions missionnaires. Il s'appliqua notamment par la censure de mariages mixtes conclus avec des partenaires inscrits dans d'autres confessions. À partir de 1958 toutefois, la non-violence comme principe d'action politique apparut clairement dans la charte constitutive de l'Église kimbanguiste. Ainsi que l'évoquait un cantique chanté à la veille de l'indépendance, la citadelle coloniale s'effondrerait comme les murs de Jéricho, au son de trompettes et sans qu'il fût touché aux armes<sup>65</sup>. À la même époque, des échos du gandhisme étaient parvenus au Congo par le biais de chrétiens pacifistes belges, militants actifs du mouvement de décolonisation<sup>66</sup>.

La non-violence de Kimbangu fait partie de son image de martyr chrétien. On le sait, contrairement à l'islam, le christianisme ne voit pas le martyre comme une mort au combat. C'est le même souci de convergence avec l'histoire du christianisme universel que l'on retrouve dans les évocations du Christ, ni blanc ni noir, et toujours présent dans l'expérience du prophète. C'est au nom de Jésus Christ que le prophète guérit les malades, qu'il prêcha la paix, et qu'il encouragea ses fidèles à rejoindre les communautés chrétiennes missionnaires et à prier avec les Blancs : « ne considérez plus le Christ comme un étranger, il est le Messie de toutes les nations. [...] Je vous exhorte à prier et à fréquenter régulièrement vos églises habituelles, catholiques ou protestantes » (vol. I, p. 41)<sup>67</sup>.

Ces messages nous invitent à inscrire le mouvement prophétique kongo dans des cadres de référence plus larges que ceux d'un contexte religieux local. Le prophétisme exprime en effet la tension fondamentale qui parcourt les rapports entre le christianisme dans sa dimension spirituelle et, d'autre part, les pouvoirs terrestres, visibles. Il fallut le souffle d'un Dostoïevski pour traduire cet affrontement qui est au cœur de l'histoire du christianisme. Dans

65. W. HEINTZE-FLAD, *L'Église kimbanguiste, une Église qui chante et prie*, Leiden, Interuniversitair Instituut voor Missiologie en (Ecumenica, 1978, p. 19-20.

66. Dans ce groupe figure Jean Van Lierde, auteur en février 1960 d'une brochure *La révolution non-violente au Congo*, et dont le Patrice Lumumba. *La dimension d'un tribun non-violent*, Bruxelles, 1988, est cité dans la bibliographie de Diantantu (vol. III). J. VAN LIERDE (éd.), *La Pensée politique de Patrice Lumumba*, Bruxelles, Présence africaine, 1963, cultivait déjà une image de Lumumba, martyr non violent de la cause panafricaine.

67. La tradition rapporte que, dans les dernières instructions laissées par Kimbangu à ses fidèles avant son arrestation, le prophète déclarait que « le Christ que les missionnaires nous ont révélé est celui duquel je reçois ma mission et ma force. Vous ne devez plus continuer à le considérer comme le Dieu de l'homme blanc, mais bien comme le fils de l'Éternel. » K. DIANGIENDA, *op. cit.*, p. 35.

le « poème » qu'Ivan Karamazov consacre à leur rencontre, « Pourquoi es-Tu venu nous déranger ? » demande le vieil Inquisiteur au Christ revenu sur terre. Et il lui explique que, en repoussant la tentation de gouverner Lui-même le monde, le Christ s'était montré trop confiant dans la liberté spirituelle des hommes. Il avait bien fallu que l'Église supplée à cette illusion<sup>68</sup>.

Au-delà des frontières du Congo, dans le contexte de l'histoire du christianisme universel des années 1920-1930, cette tension fut vivement ressentie. Vue dans cette perspective, la vague de prophétisme au Congo jette une lumière crue sur un moment d'incompatibilité vécue en Europe, tant dans les milieux catholiques que protestants, entre, d'une part, une vision du christianisme basée sur la sauvegarde des institutions, garantes de la pérennité du message au travers des changements économiques et sociaux, et, d'autre part, la promesse d'un christianisme effervescent, messianique et émancipateur.

Ce n'est pas le lieu d'aborder plus avant ces contradictions. Retenons toutefois que la prise en compte des cadres de référence divergents au sein desquels évoluent les milieux et les individus permettrait de prendre un peu de distance vis-à-vis des perspectives moralisatrices et empreintes de ressentiment dont on trouve les traces ici<sup>69</sup>. L'occasion était évidemment trop belle d'emprunter un des chemins battus des romans nationaux et de caricaturer « l'Autre » aux fins de dessiner un portrait héroïque de la cause à laquelle la nation s'identifie.

Reconnaissons-le, les conditions de la confrontation sont idéales lorsque, comme ici, deux intransigeances se sont affrontées sur le même terrain. Intransigeance du milieu missionnaire élevé dans le principe d'autorité et qui se voyait en charge d'une périphérie de la chrétienté menacée par l'*homo inimicus*. En même temps, ce sont ces générations disparues de missionnaires qui, bien que peu préparées au choc des cultures, nous ont laissé en héritage leur témoignage (parfois le seul) sur des moments prophétiques de l'histoire kongo, de Béatrice Kimpa Vita à la « Pentecôte congolaise » et à Simon Kimbangu lui-même.

---

68. « Jamais les hommes ne pourront manger sans nous, nous dirons que c'est en Ton nom que nous sommes les maîtres. [...] Nous leur prouverons qu'ils sont faibles, qu'ils ne sont que de pauvres enfants, mais que le bonheur des enfants est le plus doux des bonheurs. Ils deviendront craintifs, ils nous regarderont, ils se presseront vers nous comme des poussins vers la poule couveuse. » F. DOSTOÏEVSKI, *Les Frères Karamazov*, Arles, Actes Sud-Babel, 2002, vol. 1, p. 445-478.

69. Marc Bloch était convaincu que « la manie de jugement est l'ennemi satanique de la véritable histoire ». Exploration récente des visions contemporaines mais divergentes du « temps historique », réunissant passé, présent et futur, dans : L. BANTIGNY et Q. DELUERMOZ (éds), *Historicités du XX<sup>e</sup> siècle. Coexistence et concurrence des temps*, numéro spécial du *Vingtième Siècle*, 117 (2013).

Mais intransigeance aussi qui procède du prophétisme lui-même. La notion même de prophétisme ne renvoie-t-elle pas à une volonté de rupture et non de convergence ? Et de fait, simultanément avec ses aspirations universalistes, le kimbanguisme adopta une position de repli sur soi, provenant d'un sentiment de jalousie à l'égard de la mission baptiste et bientôt de l'ensemble des institutions chrétiennes importées, tout comme de la nécessité de parer aux coups de la politique coloniale de répression.

Cependant, la recherche d'un refuge protecteur à l'encontre du domaine du Mal ne s'explique sans doute pas uniquement par les dangers de l'extérieur. Elle correspond aussi à un processus de retrait d'ailleurs bien connu dans d'autres traditions chrétiennes et, notamment, dans l'expérience des mouvements chrétiens dissidents en Afrique où les références à un universel lointain et finalement étranger peuvent apparaître comme un luxe<sup>70</sup>. À moins de décevoir les attentes et de provoquer de nouvelles dissidences, les Églises locales privilégient alors le lien direct avec le contexte local. On a vu que, au cours de son développement, l'Église kimbanguiste a poussé le repli jusqu'à la rupture avec le mouvement œcuménique de Genève. Cependant, dans l'histoire kimbanguiste telle qu'elle se développa en l'absence du prophète, cette tentation du quant-à-soi n'empêcha pas une participation active des milieux kimbanguistes à l'économie de marché du Bas-Congo. On l'a déjà relevé, le mouvement prit son essor dans le milieu périurbain, à proximité du rail et des centres urbains, ouvert aux échanges commerciaux et aux idées nouvelles.

Au fil du « roman national » construit par Diantantu, il arrive que triomphe l'imagerie nationaliste pour consommation locale. La trilogie se termine en effet sur un vaste plan qui, sous l'égide des descendants du prophète, rassemble « le peuple » en un chant d'hommage à « tata Simon » qui les a tous précédés dans la Joie du Seigneur. Clameur plus que cantique, ce cadre semble davantage inspiré par le cérémonial des dictatures que par l'esprit des *nkunga* originaux. Cependant, au terme de ce travail de fusion entre types de sources, aucun des grands acquis de l'historiographie savante de l'Afrique colonisée ne semble avoir été mis en cause. Comme G. Balandier, la trilogie des *Kimbangu* met en relief, mais sans la nommer, la « situation coloniale » à laquelle s'opposa la contestation messianique. Comme J. Chomé, elle retrace l'affrontement avec les institutions d'Église. Comme M. Sinda ou W. Ustorff, elle reconnaît dans le kimbanguisme la revendication d'une identité des « nations noires » dans l'ordre mondial de cette époque. Comme A. Droogers et, récemment, A. Mélice, elle met en lumière à la fois les compromissions et les stratégies de rupture du prophétisme, tant avec l'ordre ancien qu'avec le

---

70. B.G.M. SUNDKLER, *op. cit.*

nouveau<sup>71</sup>. L'histoire mise en scène par Diantantu confronte enfin une vision prophétique et le monde du capitalisme moderne, avec son univers technologique (le rôle des trains !), ses techniques d'enfermement, ses agents blancs et noirs.

Ces thèses font autorité dans le récit national tel qu'il est reproduit dans l'historiographie savante généralement acceptée aujourd'hui<sup>72</sup>. L'historiographie du Congo telle qu'elle est diffusée dans des versions écrites plus populaires va toutefois au-delà de la vision lettrée, séculariste, qui fait aujourd'hui figure de « standard » dans la littérature scientifique<sup>73</sup>. Il n'en va pas de même dans la configuration des héros qui servent de points de repère dans les productions grand public. Cette fois, ce sont en effet des figures religieuses qui occupent la place d'honneur, tels Stefano Kaoze, présenté comme premier prêtre africain du Congo colonial, Isidore Bakanja, reconnu comme martyr « bienheureux » par l'Église catholique, ou encore le cardinal Joseph Malula, désormais reconnu comme « héros national ».

Sans doute l'attention portée à ces figures symboliques témoigne-t-elle de l'influence qu'exerce l'Église catholique dans la construction d'un récit national. Il ne s'agit toutefois pas d'un monopole absolu. On retient, par exemple, qu'une BD a été consacrée à Simão Toko, autre figure prophétique, issu comme Kimbangu du milieu baptiste kongo et inspirateur de communautés qui, en dépit d'un climat politique hostile, se répandirent à partir des années 1946-1950 entre Congo et Angola<sup>74</sup>.

L'important ici est l'élargissement du questionnaire séculariste jusqu'ici répandu par l'historiographie savante et qui refuse d'accorder une part de

71. Voir : G. BALANDIER, *Sociologie actuelle...*, *op. cit.* ; J. CHOMÉ, *op. cit.* ; M. SINDA, *op. cit.* ; W. USTORF, *op. cit.* ; A. DROOGERS, « Kimbanguism at the Grass Roots », *Journal of Religion in Africa*, XI-3 (1980), p. 188-211 ; A. MÉLICE, art. cité.

72. Réservons une place particulière à Susan Asch, *op. cit.*, qui vit dans l'institutionnalisation du prophétisme une « dérive réformiste », visant à étouffer les « potentialités révolutionnaires » du kimbanguisme populaire. Cette thèse d'inspiration maoïste resta sans écho dans l'historiographie du kimbanguisme.

73. À destination d'un public instruit, les versions « autorisées » du récit national congolais n'accordent pas de grande importance à la dimension religieuse de cette histoire. J.-M. MUTAMBA MAKOMBO, *Du Congo belge au Congo indépendant 1940-1960. Émergence des « évolués » et genèse du nationalisme*, Kinshasa, Institut de Formation et d'Études politiques, 1998 ; I. NDAYWEL È NZIEM, *op. cit.*

74. Membre influent de la communauté baptiste de Léopoldville, Simão Toko inaugura une sorte de réveil religieux inspiré par le kimbanguisme. Il fut expulsé du Congo belge en 1949 et renvoyé en Angola où il fut bientôt mis en résidence forcée loin de sa terre d'origine. Je n'ai pas eu accès à sa biographie, mise en bande dessinée par Alain Kojélé mais qui, à la différence de la trilogie de Diantantu, publication indépendante, parut à Kinshasa et Luanda sous les auspices de l'« Église de N.-S. Jésus Christ », tokoïste.

signification autonome aux conversions dans l'histoire de l'évangélisation en Afrique<sup>75</sup>. La trilogie *Kimbangu* participe à cet élargissement. Elle ménage en effet une place importante à la conversion du prophète telle qu'il l'a lui-même rapportée en dehors de tout contexte missionnaire et telle que la tradition l'a retenue : « le Christ me parle et insiste pour que je continue son œuvre » (vol. I, p. 18).

La rencontre avec le Christ avait déjà accompagné les premières vagues de conversion dans le Congo moderne<sup>76</sup>. Cette référence est incompatible avec les thèses largement répandues aujourd'hui. Le plus souvent, le vaste mouvement culturel et religieux que fut l'entrée du christianisme en Afrique est ignoré lorsqu'il n'est pas présenté comme une mise en condition introduite « d'en haut », en vue de servir un ordre étranger. Il est sans doute utile de remarquer ici que ce discours dit scientifique ne s'appuie sur aucun élément de preuve. Certes, selon la formule déjà ancienne de William James, rien n'oblige ceux qui ne l'ont pas éprouvée d'accepter « la vérité » d'une expérience mystique ou d'une vocation religieuse. Mais rien, ajoutait-il, n'autorise non plus à mettre en doute les expériences de ceux qui ont connu des moments qui s'imposent à eux avec force. Parlant des prophètes camisards du XVIII<sup>e</sup> siècle, Michelet l'avait ressenti : « Appelez cela catalepsie, épilepsie, tout ce que vous voudrez. L'ébranlement nerveux fut la forme, le signe de la chose, non la chose elle-même. »<sup>77</sup>

C'est cet esprit qui imprègne la trilogie de Diantantu. Elle reste fidèle aux références originelles d'un mouvement qui se rattacha à une expérience trop personnelle pour être communicable. Mais aussi elle s'arrête au seuil du nouveau cours imprimé par le kimbanguisme, en marge désormais de l'universalisme chrétien qui avait été souligné par les fondateurs. Le kimbanguisme de ce récit est plus proche du kimbanguisme rêvé des origines, celui qui avait inspiré ses premiers témoins et chroniqueurs, que du mouvement dans sa forme actuelle.

Sous l'humble forme d'une expression iconographique accessible à de nombreux lecteurs, le récit national que nous venons de parcourir a puisé dans

- 
75. Jean COMAROFF et John COMAROFF, *Of Revelation and Revolution. Christianity, Colonialism, and Consciousness in South Africa*, vol. I, Chicago-Londres, University of Chicago Press, 1991, p. 231. En pratique, les travaux influents de ces auteurs n'abordent les conversions africaines que sous l'angle sociologique et sans référence particulière au Christ. D. MAXWELL, *African Gifts of the Spirit. Pentecostalism and the Rise of a Zimbabwean Transnational Religious Movement*, Oxford, James Currey, 2006, revient sur le caractère arbitraire de cette perspective.
76. Voir le mouvement chrétien de la « Pentecôte congolaise » de 1886. J.-L. VELLUT, *op. cit.*, vol. I (2), 2010, p. 22-23.
77. Cité par D. COLAS, « Les Camisards : hystérie, prophétisme, paranoïa », *Temps modernes*, 410 (1980), p. 469-491 (p. 469).

une vaste réserve de matériaux d'histoire religieuse. Ceux-ci furent mis au service d'un programme qui fait une large part à un projet national, présenté ici comme inachevé. La prédication de Kimbangu et l'enthousiasme populaire qu'elle déclencha sont ainsi relus à la lumière des règles de ce genre littéraire bien codifié qu'est le récit national. Ces codes sont *a priori* suspects aux yeux de l'historien. Celui-ci fonde en effet sa vision sur la distinction entre mythe et réalité, entre récits populaires et vérités attestées, entre faux et authentique.

Derrière le scénario suivi par Diantantu se profile toutefois une autre perspective, celle d'un mouvement religieux de masse qui, lui-même, utilise le récit politique pour éclairer un chapitre de sa propre histoire. Cette histoire alternative, elle aussi encore inachevée, est celle du renouveau spirituel profond qui a accompagné l'entrée de l'Afrique dans le monde moderne. Nous apercevons là les contours d'une histoire non terminée et qui reste à écrire. De nouvelles tâches se profilent en effet. Sortir du provincialisme en introduisant l'Afrique dans les courants de l'histoire universelle, au-delà des fascinations romantiques pour un passé local « authentique » et en reconnaissant que l'histoire culturelle telle que, par approximations, nous pouvons l'atteindre dans cette région est en grande partie plurielle, « étrangère » et « locale ». Sortir également d'une histoire du présent en tenant compte de l'existence d'un amont qui, lui aussi, intègre universel et local. L'historiographie future des cultures religieuses de l'Afrique se devra d'explorer les analogies qui la rapprochent de parcours connus dans l'histoire plus large des religions. Ces explorations auront leurs répercussions sur les désenclavements à venir dans l'historiographie de l'Occident lui-même.

CINQUIÈME PARTIE

## **RIDEAUX SUR UN TEMPS COLONIAL**

## 12

### **1920-1939 : avancées, anxiétés et replâtrages dans la construction du Congo<sup>1</sup>**

Dans les pages qui suivent, je retiendrai successivement quelques thèmes qui me paraissent majeurs : j'évoquerai en premier lieu les tentatives coloniales d'atteindre les forces vives de l'économie africaine. On retiendra ensuite les dimensions multiples, extérieures et locales, de la crise de 1929-1932 et la restructuration de l'économie coloniale qui s'ensuivit. On suivra enfin la formation de coalitions qui, au sein du « bloc colonial » des années 1930, furent à l'origine d'une refondation conservatrice : celle-ci exerça son influence jusque dans les années d'après-guerre.

#### **Années 1920 : avancées du capital aux marges des secteurs africains autonomes**

À leurs débuts, les années 1920 ont connu une croissance soutenue des secteurs monétisés dans l'ensemble des économies coloniales d'Afrique tropicale. La rapidité des évolutions en cours frappa les esprits : l'Afrique

- 
1. Essai inédit. Ces pages ont été rédigées dans l'esprit d'une note de synthèse. Une abondante bibliographie, sans cesse croissante, est consacrée à différents aspects de l'histoire du Congo belge. Les états de la question les plus récents sont respectivement dus à M. DUMOULIN, J.-M. MUTAMBA, P. VAN SCHUYLENBERGH et G. VANTHEMSCHÉ. On les trouve présentés dans deux ouvrages de la collection Outre-Mers de Peter Lang (Bruxelles), publiés, respectivement par M. DUMOULIN *et al.*, *Du Congo belge à la République du Congo, 1955-1965* (2012), et P. VAN SCHUYLENBERGH *et al.*, *L'Afrique belge aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* (2014).



entrait, pensait-on, dans l'âge industriel. Certes, l'héritage des débuts de l'âge colonial était encore sensible. L'exportation de matières premières occupait toujours une part essentielle des activités modernes et le marché du travail salarié était encore peu développé. Il ne prenait d'ailleurs forme qu'à coups de recrutements opérés dans l'économie villageoise, au prix de réquisitions et contraintes diverses imposées par des pouvoirs locaux peu contrôlés. À l'échelle internationale, au fur et à mesure que l'on avançait dans la décennie, l'imposition de travaux forcés fit figure d'anachronisme qu'il convenait d'éliminer au plus tôt. On y reviendra.

L'évolution du Congo belge de l'époque correspondit à ce schéma. De 1921 à 1939, sur la base de francs constants, la valeur globale des productions monétisées du Congo fut multipliée par 5,70. En Afrique centrale, une originalité de la colonie belge fut toutefois que l'industrie minière, fortement capitalisée, se taillait une part importante dans le commerce extérieur de la colonie : entre les deux guerres, en valeur, la part des produits miniers fluctua aux environs de 60 % des exportations du Congo.

N'en déduisons toutefois pas que le secteur minier dominait l'ensemble de l'activité économique de cette période. On put le vérifier lors de la grande crise, lorsque la production minière s'effondra et qu'à cette époque la part de l'agriculture remonta dans le commerce extérieur du Congo, une position qu'elle confirma au cours des années 1930.

Ne concluons pas trop vite non plus à la part des secteurs capitalistes dans le tableau d'ensemble. Faute de données macroéconomiques précises sur le produit intérieur de la colonie à cette époque, on se contentera de noter que la grande majorité de la population active masculine et que l'ensemble de la population adulte active féminine se composaient de producteurs indépendants, tous actifs au sein de l'économie villageoise. Certes, de 1925 à 1938, la part de la main-d'œuvre salariée passa de 14 à 17 % de la population active masculine du Congo mais, par lui-même, ce taux indiquait qu'une grande partie de la population travaillait en marge du contrôle des entreprises européennes.

Sur le terrain même, un indice des limites des pouvoirs européens nous est fourni par la fluidité *de facto* des frontières politiques. Leur contrôle était encore relatif. Pour nous en tenir au Grand Ouest du Congo belge, entre Mayombe et Cabinda, tout comme dans la vaste zone entre Angola du Nord, Bas-Congo belge et français, Léopoldville-Brazzaville, dans les bassins du Kwango et du Haut-Kasaï, les frontières étaient pour le moins poreuses. Ne nous étonnons pas que, dans les années 1920, l'économie huilière informelle ne s'embarrassait pas de frontière au Mayombe et qu'une bonne partie de la production du côté belge passait à Cabinda. Les commerçants portugais y étaient source de crédits informels pour les producteurs africains quelle que fût leur « nationalité ». Dans l'autre sens, à Kinshasa et le long du rail de

Matadi-Léo, une importante minorité de la population africaine était originaire du Nord de l'Angola. Par ailleurs, des « gens de la Côte » ouest-africaine, tant anglophones que francophones, étaient établis au long du fleuve Congo. Un fonctionnaire de Rhodésie, bon connaisseur du marché du travail, observait que, au coin du feu au Katanga, on pouvait entendre des ouvriers africains évoquer et comparer les conditions de travail au Congo, en Afrique du Sud, en Rhodésie, au Tanganyika<sup>2</sup>. Nous reviendrons plus loin sur ces mondes souterrains qui échappaient aux administrations européennes et à leurs statistiques.

L'ambition de rationaliser et de contrôler n'en animait pas moins le système colonial. Ce projet fut souvent mis sous les projecteurs, en particulier dans les études portant sur les camps miniers. À partir des années 1925 et suivantes, l'établissement dans la durée d'une population stable, composée de familles attachées aux grandes entreprises, devint un objectif systématiquement et minutieusement poursuivi par divers « ingénieurs sociaux ». Certains auteurs ont vu les camps de l'Union minière comme une enclave totalitaire dans le vaste paysage social du Congo colonial<sup>3</sup>.

S'agissant de main-d'œuvre minière, il ne s'agit toutefois jamais que d'une fraction de la population active du Congo belge. Si l'on veut atteindre l'expérience des grandes masses de la population, il faut s'arrêter aux efforts coloniaux d'intégrer l'économie villageoise aux marchés mais en adaptant la production aux nécessités des industries modernes. On s'y arrête brièvement.

On prendra comme point de départ un livre en forme de manifeste signé par Alexandre Delcommune au lendemain de la Première Guerre mondiale. Ancien commerçant du Bas-Fleuve Congo dans les années 1870-1880 qui avaient précédé la colonisation, devenu pionnier des premiers cycles de l'économie du régime léopoldien, bon connaisseur des entrelacs de l'économie marchande informelle, Delcommune s'était convaincu de l'épuisement des pratiques économiques anciennes. À ses yeux, il importait désormais de rationaliser la production et les échanges dans le sens d'une économie moderne de marché et, en particulier, de diminuer les coûts d'une main-d'œuvre employée sans souci de la productivité : il pensait notamment aux productions artisanales de produits pour le marché, au portage, aux multiples

- 
2. G. Orde Browne, 1933, cité par A.D. ROBERTS, « African cross-currents », in A.D. ROBERTS (éd.), *Cambridge History of Africa*, vol. 7, *From 1905 to 1940*, Cambridge University Press, 1986, p. 223-266 (p. 224-225).
  3. B. FETTER a inauguré cette veine dans « L'Union minière du Haut-Katanga, 1920-1940 : la naissance d'une sous-culture totalitaire », *Cahiers du CEDAF*, 6 (1973). Dans cette ligne, B. DE MEULDER a souligné l'importance des mises en condition d'ordre médical, éducatif et urbanistique pour la création d'un homme nouveau, travailleur idéal au service de la société : *De kampen van Kongo*, Amsterdam, Meulenhoff-Louvain, Kritak, 1996.

capillaires des réseaux commerciaux. À l'appui de cette démonstration, de complexes calculs cherchaient à mesurer les coûts respectifs du commerce en régime de concurrence entre petits traitants ou, à l'inverse, en régime de quasi-monopoles, contrôlés par des entreprises capitalisées, travaillant sur la quantité. Remarquons ici que, sur ces points, il s'agit d'une étude pionnière du fonctionnement concret du marché dans une économie dont les producteurs et commerçants africains contrôlaient encore une part substantielle<sup>4</sup>.

Le sens du plaidoyer était clair. Pour l'auteur, l'économie congolaise devait s'engager dans des réformes profondes et viser à produire à grande échelle suivant les critères de qualité, de prix et de standardisation désormais de rigueur sur les marchés mondiaux. Dans son esprit, la production africaine était susceptible de participer à ce mouvement. Son ouvrage comprend des vues détaillées sur la nécessité de développer un réseau serré de centres d'éducation pratique et de comptoirs commerciaux qui, très proches de la population, répandraient des conseils pour l'introduction de nouvelles cultures. Au début, il faudrait compter sur une alliance entre Administration d'une part, notables et esclaves domestiques d'autre part (Delcommune estimait que la proportion de personnes de statut servile se montait à environ 50 % de la population totale). Mus par la force de l'exemple des revenus perçus par les notables, les hommes libres suivraient bientôt à leur tour. Cette vision de l'essor d'une paysannerie libre laissait aussi entrevoir l'émergence à moyen terme d'un capital commercial africain.

Sur place, ces perspectives d'une plus large autonomie africaine ne furent pas les éléments les mieux retenus du plaidoyer de Delcommune. Dans les faits, l'époque vit les complexes industriels et bureaucratiques mener l'offensive contre les anciens modes de production artisanaux et les trafics fragmentés à l'extrême, caractéristiques de l'économie africaine. L'Administration publique contribua de manière décisive à la mutation structurelle qui prit place dans les années 1920 et elle apporta son appui aux avancées du capital au cœur de territoires jusqu'alors dominés par l'omniprésente économie villageoise. Cette politique entraîna la reconversion de tentatives qui avaient été expérimentées dans les années 1910 en Province-Orientale sous l'égide d'un gouverneur jouissant d'une grande autorité, A. de Meulemeester (dit « le Roi Adolphe »). Son objectif déclaré avait été de

---

4. Parmi les données intéressantes livrées par l'auteur, relevons sa tentative de calculer ce qui revient finalement en ressources monétaires globales à la population d'une région. Un tableau de l'évolution des biens de consommation pour le « marché indigène » relève l'importation de tissus, vêtements, quincaillerie, sel, qui constituent les principaux postes, doublant tous en valeur entre 1910 (introduction d'une plus grande liberté commerciale) et 1913. A. DELCOMMUNE, *L'avenir du Congo belge menacé*, Bruxelles, Lebègue, 1919, p. 292-293.

« développer le pays par l'indigène » grâce à l'appui d'élites locales. Celles-ci se voyaient reconnues une importante autorité, *via* la gestion de caisses de « secteur », des responsabilités, telles que l'entretien d'écoles et de dispensaires locaux, le contrôle de juridictions locales, etc.<sup>5</sup>. Au Katanga, au cours des mêmes années, le Comité spécial du Katanga annonça viser à long terme le développement d'une agriculture africaine sur base de propriétés privées. En 1927, il fit état de lotissements à des « indigènes » de propriétés d'une superficie de 2 à 15 ha, un total de plus d'un millier d'ha ayant été déjà alloués dans les environs d'Élisabethville et de Jadotville. Ces lopins produisaient des légumes pour le marché européen de la ville. Relevons que ces initiatives étaient présentées comme la matérialisation d'une perspective opposée au régime de *colour bar* pratiqué au Sud<sup>6</sup>. Mais on était loin du programme plus ambitieux d'auto-gestion introduit en Province-Orientale.

Le problème se posait ailleurs en Afrique coloniale. Au Nigeria, par exemple, les politiques publiques encourageaient le maintien de secteurs contrôlés par des producteurs africains, aux côtés de quelques installations de transformation gérées par des entreprises étrangères.

Au Congo belge, en termes généraux, le but à long terme resta le même que celui de l'Afrique de l'Ouest : ouvrir la masse de l'économie africaine à l'économie de marché. Que ces marchés fussent extérieurs (Europe, Amérique, Japon, etc.) avec leurs exigences et leurs prix, et/ou qu'ils fussent locaux et qu'ils intègrent les villages au monde de la consommation, l'objectif était le même : ancrer l'Afrique le plus rapidement possible à l'ordre économique mondial. Mais les moyens divergèrent. Au Congo, ce fut un autre *mix* économique qui triompha que celui qui avait été inauguré : le programme original de « développement indigène » fut recyclé au profit d'un programme cotonnier sur lequel nous reviendrons. Le secteur huilier fut très représentatif d'une des voies suivies dans la colonie belge au cours des années 1920-1930, et c'est à lui que nous nous arrêterons dans les lignes qui suivent.

### *Dans la zone humide : le secteur huilier*

S'il faut le caractériser en quelques mots, le but fut de marginaliser des productions artisanales africaines au profit de complexes agro-industriels modernes employant une main-d'œuvre salariée. La production d'huile s'ins-

---

5. A. DE MEULEMEESTER, « L'agriculture dans la Province Orientale au Congo belge », *Bulletin agricole du Congo belge*, XII-4 (1921), p. 639-651.

6. *Comité spécial du Katanga, 1900-1925*, Bruxelles, Office de Publicité, 1927, p. 93-95.

crivit dans ce schéma, tout en tenant compte qu'il ne s'agissait pas ici d'une production introduite par les colonisateurs.

À travers l'histoire de l'Afrique centrale tropicale, une partie de la production d'huile artisanale trouvait des débouchés sur des marchés régionaux. À proximité de la côte atlantique, ces débouchés furent toutefois étendus au marché international dans le même temps que la traite des esclaves passait au second plan. L'essor de ce nouveau courant d'exportation prit de l'importance dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, parallèlement avec l'essor du commerce côtier, et suivant le modèle d'une succession d'« écluses » commerciales : le commerce de l'huile, comme avant lui la traite des esclaves, reposait sur une chaîne d'avances, de petits crédits, de transporteurs et d'intermédiaires divers.

Un principe fondateur de l'économie villageoise du Congo est que les petits ruisseaux font les grandes rivières et, dans cette ligne, le premier cycle de l'huile connut ses succès : dans ses mémoires, Delcommune estimait que le marché des produits huiliers à Boma vers 1880 pouvait atteindre 100 tonnes par jour, mobilisant quelque 5 000 porteurs. Faute de moyens de transport, ce débouché ne pouvait toutefois drainer que des plantations plus ou moins spontanées et entretenues par les villages dans une zone limitée au proche *hinterland*. Cette contrainte pesait moins sur les réseaux africains du commerce du caoutchouc que des milliers de porteurs acheminaient dans la vaste zone entre les bassins du Kwango, du Haut-Kasaï, du Haut-Zambèze et la côte atlantique.

Pour les produits oléagineux dans leur ensemble, ce fut le développement de la navigation fluviale qui permit qu'un cycle huilier succède au cycle du caoutchouc. Dans les années 1910, dans le Kwilu et le Kasaï, un réseau de petites huileries transforma les fruits de palme achetés aux récolteurs qui vendaient au plus offrant.

À Bruxelles et au Congo, la question se posa de l'avenir de l'industrie de l'huile et des noix palmistes. Deux modèles s'offraient aux pouvoirs coloniaux. Soit celui d'une grande autonomie laissée à l'économie indigène, branchée sur quelques huileries modernes, quitte à améliorer la productivité des palmeraies. Soit offrir la priorité de la production, de la transformation et de la commercialisation à des entreprises fortement capitalisées, capables d'améliorer les rendements et la qualité du produit.

Dès 1911, la méthode des plantations de palmiers avait été expérimentée avec succès à Sumatra, à l'initiative d'un planteur belge, Adrien Hallet. Celui-ci était riche d'une expérience en agronomie tropicale qu'il avait acquise au Congo. Illustrant la mondialisation de l'économie, les techniques inaugurées à Sumatra rejaillirent au Congo où l'introduction de la production industrielle de l'huile se fit sous l'égide de Lever. Des facteurs politiques avaient joué en faveur de ce trust anglais, alors entouré du prestige d'une des premières

firmes multinationales de l'époque. Négociée en 1911 alors que la Grande-Bretagne n'avait pas encore reconnu l'annexion du Congo par la Belgique, la convention Lever avait fait miroiter auprès du gouvernement belge l'espoir de pouvoir compter sur l'appui moral d'une grande firme anglaise. En échange, Lever obtint des avantages dont il ne jouit jamais en Afrique occidentale<sup>7</sup>.

La filiale belge de Lever, Huileries du Congo belge, localement connue sous le nom de *Mbila* (huile), imposa son cachet sur de vastes territoires dans la province de l'Équateur et au Kwilu. L'héritage britannique se perpétua par l'emploi de hauts cadres anglais et de cadres moyens ouest-africains anglophones. La Compagnie du Kasai, ancien trust belge du caoutchouc, fut une autre bénéficiaire d'un système complexe mis en place. Celui-ci se caractérisait, sur le papier, par la négociation de concessions foncières, par l'introduction de variétés améliorées, par l'implantation d'équipements industriels, de services agronomiques, de services sociaux.

En dépit de sollicitations venant de Lever et autres, le Nigeria, premier producteur mondial, ne suivit pas ces exemples et les pouvoirs publics de cette colonie restèrent fidèles à une politique d'encouragement à de petits planteurs africains. Ce choix s'exerça toutefois au prix d'une position en recul dans la production mondiale : dans les années 1920, en effet, la production des plantations de Sumatra, de Malaisie et du Congo belge se taillèrent une place grandissante sur les marchés<sup>8</sup>.

Aux plans de la recherche agronomique, du rendement et de la qualité des produits du palmier, l'industrialisation de la production d'huile du Congo enregistra de nombreux succès. Dans la péninsule malaise, les plantations industrielles eurent recours à de la main-d'œuvre contractée en Inde et en Chine. Nous ne nous arrêtons pas à cette expérience qui bouleversa définitivement l'équilibre ethnique de la péninsule et qui eut ses pages sombres. Au Congo, le problème social se présenta sous des auspices fort différents. Dans ce cas, il s'est agi d'organiser la coexistence entre les huileries modernes et la production villageoise. Tandis que l'importance de celle-ci allait décroissant, il a fallu assurer une autosuffisance du marché du travail, recruter de la main-d'œuvre sur place, la payer, la ravitailler, l'héberger, l'équiper. Autant de problèmes qui furent trop souvent abordés dans l'improvisation et l'arbitraire.

---

7. G. VANTHEMSCHE, *Belgium and the Congo, 1885-1980*, Cambridge University Press, 2012, p. 166.

8. Entre 1924-1927 et 1936-1939, la production d'huile de palme du Nigeria passa de 120 000 à 136 000 tonnes, celle du Congo, de 17 000 à 67 000 tonnes, soit, respectivement, pour le Nigeria, de 61 à 31 % et, pour le Congo, de 8,7 à 15,6 % de la production mondiale. C.W.S. HARTLEY, *The Oil Palm (Elaeis guineensis Jacq.)*, Londres, Longmans, 1987, p. 17-19.

En effet, une fois encore, les pratiques sociales ne correspondirent pas aux belles théories affichées pour consommation externe<sup>9</sup>. Il devint vite notoire que ce nouveau cycle de l'huile fut marqué par de lourdes contraintes qui pesèrent non seulement sur la main-d'œuvre salariée mais aussi sur les zones villageoises mises à contribution pour fournir des coupeurs, des produits et des porteurs.

Dans les années des débuts, les camps des HCB eurent une mauvaise réputation, confirmée de source médicale par des taux élevés de mortalité. Sur le terrain des villages, le régime se traduisit par le triomphe de pouvoirs arbitraires. Un petit peuple d'agents territoriaux, de notables officiellement reconnus ou informels, de policiers, capitas, etc., eut pour charge d'alimenter les plantations en main-d'œuvre recrutée dans les villages et de veiller à l'approvisionnement des grandes huileries en fruits de palme issus de la production villageoise. Celles-ci vinrent substantiellement compléter la production issue des plantations industrielles. L'argent injecté par les salaires, les récoltes de producteurs indépendants, les primes, etc., était ensuite récupéré par la taxation et par la consommation dans les réseaux de factoreries, d'ailleurs souvent contrôlées par les huileries ou leurs filiales.

Ne perdons toutefois pas de vue qu'il existait pour l'huile un marché intérieur et que c'est en partie grâce à celui-ci que la production artisanale d'huile de palme survécut. Comme souvent pour l'économie villageoise africaine, on ne dispose pas d'estimation statistique avant les années 1950. C'est ainsi qu'en 1957, on évaluait cette production autonome à 68 000 tonnes (dont seulement 12 000 tonnes apparaissaient dans les statistiques commerciales). Ces chiffres sont à comparer aux 155 000 tonnes d'huile industrielle exportées à la même époque. Relevons que, aujourd'hui, après des années d'histoire mouvementée, la production des sociétés agro-industrielles s'est effondrée, mais que la production, majoritairement artisanale, de moindre qualité et de moindre coût, atteint environ 300 000 tonnes au début des années 2000 et qu'elle alimente une partie substantielle du marché intérieur.

Expérimentant à son tour la marginalisation des secteurs africains jadis ancrés sur les cycles de l'ivoire et du caoutchouc et sur le petit commerce régional, la petite production villageoise de l'Ouest du pays perdit le contrôle

9. H. NICOLAÏ, « Le Congo et l'huile de palme. Un siècle. Un cycle ? », *Belgeo, Revue belge de géographie*, 4 (2013). Dans la collection *Fontes Historiae africanae*, Bruxelles, ARSOM, les publications de J. VANDERLINDEN, *Main-d'œuvre, Église, Capital et Administration dans le Congo des années trente*, 2 vol., 2007 et 2014, et de H. VINCK, *Conflits fonciers au Congo belge. Opinions congolaises*, 2011, illustrent les multiples incidences sociales du régime des plantations industrielles. Une publication documentaire à charge dans : J. MARCHAL, *Travail forcé pour l'huile de palme de Lord Leverhulme*, Borgloon (Belgique), Éditions Paula Bellings, 2001.

des premières opérations de transformation de l'huile destinée aux marchés extérieurs. Ceux-ci étaient d'ailleurs de plus en plus contrôlés par la production des plantations industrielles du Sud-Est asiatique.

Le poids des contraintes fut exposé dans de nombreux documents officiels, culminant dans l'impitoyable état des lieux établi par un magistrat, E. Jungers, à la suite de la révolte pende : on l'a évoqué dans un chapitre précédent et on y reviendra encore plus loin. Le travail des enfants, le manque de soins médicaux, la sous-alimentation, les brutalités sont un thème commun réapparaissant dans différentes enquêtes. Parmi celles-ci, retenons le témoignage de P. Ryckmans. Peu avant de devenir gouverneur général, il évoqua dans un voyage d'enquête ces mouches du coche qu'étaient les multiples « sentinelles » au service tant de l'Administration et de la compagnie que des chefs : « leur zèle ne s'exerce le plus souvent que par des cris, des injures, de mesquines tracasseries, une poursuite de tous les jours, qui molestent, obsèdent et exaspèrent les coupeurs »<sup>10</sup>.

### *Dans les régions de savane : le régime cotonnier*

Une autre voie fut celle du développement d'une production africaine autonome, commercialisée, mais sous contrôle des pouvoirs publics. L'inspiration vint de l'Uganda où, dans les années 1905 et suivantes, la culture cotonnière par de petits producteurs avait été imposée d'autorité par les aristocraties locales, stimulées par l'Administration. Les installations d'égre-nage qui achetaient la récolte veillaient à ce que les chefs soient financièrement intéressés. Certains d'entre eux étaient d'ailleurs actionnaires de l'Uganda Company en charge, dans les premières années, de la distribution des semences et de la commercialisation. Dans les années 1920, les commerçants indiens prirent le contrôle du marché et de cette petite industrie de transformation, Bombay devenant d'ailleurs le principal débouché du coton ougandais. Par ailleurs, ce sont des intermédiaires indiens qui, à travers l'Uganda, répandirent le petit commerce des biens de consommation.

Pendant la guerre, sous contrôle de l'Administration belge, quelques plantations de coton avaient été inaugurées au Congo à destination de la fabrication de munitions. Mais c'est à partir du précédent ougandais que les pouvoirs officiels expérimentèrent un programme cotonnier adapté aux

---

10. P. Ryckmans, cité par J. MARCHAL, *op. cit.*, p. 234. Cet ouvrage réunit un florilège des dénonciations du système par divers témoins européens. Dans les années 1970, des témoignages oraux africains et des sources écrites provenant de l'administration territoriale ont été recueillis par R.E. SMITH, « Les Kwilois parlent de l'époque coloniale », *Annales Équatoria*, 28 (2005), p. 165-217.



particularités sociales du Congo. En l'absence d'une aristocratie locale dans une grande partie de la Province-Orientale, ce fut une alliance entre Administration publique européenne et notables locaux qui contrôlerait l'application de cultures imposées, dites « travaux d'ordre éducatif ».

En parallèle, à Bruxelles, le ministre des Colonies, L. Franck, réussit à convaincre quelques têtes de file de l'industrie du textile à Gand et du marché des matières premières à Anvers d'offrir des débouchés à la production d'un réseau d'usines d'égrenage à installer au Congo, avec la garantie de jouir de zones de monopole d'achat. Pour sa part, l'État s'engageait dans l'infrastructure de transports et dans l'indispensable recherche agronomique, espérant en recueillir les bénéfices au fur et à mesure que s'étendrait le marché intérieur. En Belgique, ces efforts furent couronnés de succès. Divers intérêts, dont une majorité dépendant du groupe de la Société Générale, relevèrent le défi et participèrent en 1920 à la fondation de la Compagnie cotonnière congolaise. Celle-ci occupa désormais une place prépondérante sur le marché cotonnier du Congo<sup>11</sup>. Au final, ce sont les entreprises industrielles qui tirèrent parti des anciens projets de « développement indigène » de la Province-Orientale. Tant le domaine huilier que celui du coton illustrèrent la méfiance des pouvoirs belges vis-à-vis du petit commerce et leur préférence pour de grands organismes centralisateurs : pensons aux vues exposées par Delcommune.

Nettement plus directif que le modèle ougandais, le programme belge inspira bientôt les pouvoirs administratifs de colonies voisines. Ce fut le cas de l'Oubangui-Chari où Félix Éboué voulut l'introduire avec l'appui des aristocraties nzakara. Son espoir était d'encourager la naissance d'une élite moderne qui trouverait ses racines dans la société villageoise et non dans les milieux urbains ou occidentalises<sup>12</sup>. Dans cette démarche, il dut affronter l'opposition d'intérêts européens liés à l'ancien commerce du caoutchouc de cueillette. Dans le Nord de l'Angola, ce furent, ici encore, des intérêts fédérés par la Société Générale belge qui s'intéressèrent à un programme cotonnier

- 
11. Dans ses souvenirs, E. Leplae cite J.-B. de Hemptinne, grand nom de l'industrie textile de Gand et du marché du coton en Belgique, W. Friling, proche du groupe Bunge (marché anversoïse des matières premières) et Van Hoegaerden, industriel des chemins de fer. Renaud de Briey, premier président de la Cotonco, était proche du roi pour qui il avait effectué une visite du Congo oriental durant la guerre. À son retour, il avait plaidé la cause du coton auprès d'industriels textiles belges, restés longtemps sceptiques et pour qui « le Congo n'exporterait jamais une tonne de coton ».
  12. Dans une circulaire (08.11.1941), Éboué fixait comme objectif une société indigène qui, dirigée par une élite locale, « croisse en nombre et progresse dans l'ordre intellectuel et matériel, non selon les principes de la République française mais dans le cadre des institutions indigènes ». A. MAURICE, *Félix Éboué, sa vie, son œuvre*, Bruxelles, Mémoires de l'IRCB, 1954, p. 36. Observons que Éboué était d'obédience maçonnique.

imposé. La Cotonang devint un pilier du groupe financier luso-belge si influent dans l'économie politique de l'Angola. Paradoxalement, les lourdes contraintes d'un régime reproduisant l'expérience belge alimentèrent un courant d'émigration angolaise vers le Bas-Congo<sup>13</sup>.

À première vue, dans l'esprit de ses concepteurs, tout paraissait prometteur dans le programme cotonnier. Le producteur bénéficierait d'une assistance technique, il serait assuré de marchés pour sa production et il en recevrait le prix. On espérait même que l'aisance économique favoriserait un redressement du mouvement démographique à une époque où, au Congo, comme en Angola et en AEF, la menace d'un recul de la population était volontiers agitée. L'intention avait en effet été de « créer des besoins ». Et effectivement, au fil du temps, la production cotonnière introduisit dans de vastes régions des éléments de consommation et même d'un modeste confort (santé, habitat, vêtements, bicyclettes, etc.). L'industrie textile belge n'avait pas été à l'origine du programme, mais elle réorganisa ses approvisionnements en complétant au Congo ses achats de coton en Égypte et aux États-Unis. Alors, dans le langage d'aujourd'hui, s'est-il agi d'un programme « gagnant-gagnant » ?

La réponse nous renvoie à un nouvel échec de la pénétration durable de l'économie villageoise par des modes de production bureaucratiques et des techniques avancées, inévitablement conçues pour répondre aux exigences des marchés mondiaux. En effet, comme tant d'autres projets introduits par en haut, les cultures imposées connurent de nombreuses dérives. Les désillusions furent grandes. En 1933, O. Louwers, l'influent conseiller colonial de la politique belge, se confia à ce sujet à P. Ryckmans, futur gouverneur général :

À l'époque [1930] j'étais encore à défendre les cultures obligatoires et spécialement celle du coton... La culture du coton telle qu'elle a été pratiquée chez nous est un des exemples les plus topiques de l'exploitation capitaliste et des abus auxquels ce genre de politique coloniale a conduit. Dans cette affaire, tous les principes ont été violés : la liberté du travail, la liberté du commerce, la fixation des prix par le jeu de la libre concurrence [...] populations restées à

---

13. Oubangui-Chari : É. DE DAMPIERRE, « Coton noir, café blanc », *Cahiers d'études africaines*, 1961-2, p. 128-147. En Angola, le groupe belge de la Société Générale pilotait, entre autres, la compagnie cotonnière Cotonang : W.G. CLARENCE-SMITH, *The Third Portuguese Empire, 1825-1875*, Manchester University Press, 1985, p. 205-206.

peu près aussi pauvres qu'avant car tous les bénéfices allaient aux sociétés cotonnières<sup>14</sup>.

Abondamment dénoncées par les contemporains, ce sont ces désillusions que la littérature met aujourd'hui en exergue, d'ailleurs de manière parfois partisane. Le réquisitoire s'est nourri de divers arguments : insuffisance notoire des prix payés au producteur dans un régime de monopoles d'achat – à l'opposé du système ougandais ouvert à la concurrence – alors même que, sans risque, les compagnies cotonnières accumulaient les bénéfices, extension autoritaire de la culture dans des régions qui se prêtaient mal au coton, cascade des intimidations perpétrées par divers agents d'exécution, échec de la création d'une classe d'évolués villageois, multiplication des tensions sociales au fur et à mesure que les inégalités se creusaient, en particulier entre hommes et femmes, celles-ci étant tenues à l'écart des marchés cotonniers.

À l'opposé des intentions de leurs concepteurs, les programmes cotonniers restèrent impopulaires, les monopoles d'achat alimentant le soupçon que la culture profitait surtout à l'État et aux compagnies privées. Rappelons que dans l'Uganda voisin, de nombreux intermédiaires, souvent indiens, travaillaient dans un régime de concurrence, tant pour l'achat du coton et sa première transformation que pour la vente de produits de consommation.

Au Congo, la machinerie délicate des marchés et des cours soumit la production au bon fonctionnement des administrations et de grandes sociétés d'achat et de transport. Ces exigences expliquent que la culture du coton fut parmi les premiers piliers coloniaux à s'effondrer au moment de l'indépendance. Tandis que les administrations (et même les chefs coutumiers !) se repliaient vers les centres, que les voies de communication et les marchés se désorganisaient, que les « rébellions » s'étendaient dans les zones rurales du Nord-Est du Congo, la culture cotonnière s'effondra. En 1959, le Congo arrivait en tête des producteurs de coton d'Afrique noire, mais dix ans plus tard, il commença à importer du coton pour alimenter ses filatures<sup>15</sup>. L'ambition de quadriller par en haut l'économie villageoise avait buté contre un mur.

---

14. O. Louwers à P. Ryckmans, n.d. [1933], cité par J. VANDERLINDEN, *Pierre Ryckmans, 1891-1959. Coloniser dans l'honneur*, Bruxelles, De Boeck, 1994, p. 190.

15. OSUMAKA LIKAKA, *Rural Society and Cotton in Colonial Zaire*, Madison, University of Wisconsin Press, 1997. Un ouvrage bien informé mais unilatéral.

*1925-1930 : comment gérer le passage de l'Afrique à l'âge industriel ?*

On n'en était pas là à la fin des années 1920 lorsque le programme cotonnier du Congo en était à ses débuts. À l'époque, et à l'échelle du continent, la « question coloniale » se posait plutôt en termes d'élimination des vestiges esclavagistes encore présents dans l'économie politique de l'Afrique. En effet, les cris d'alarme se multiplièrent à la fois sur la scène internationale et sur les terrains locaux, insistant sur la nécessité de tourner la page des réquisitions autoritaires de la force de travail africaine. Ceci supposait une transformation des structures économiques et sociales du continent. Dans ce but, il s'agissait d'encourager les sources occidentales de capital et d'innovation technique à accompagner cette période de transition. Contentons-nous ici de retenir quelques indices de ce changement d'époque.

Comme cela avait été le cas pour la question humanitaire durant le cycle du caoutchouc, la lutte contre le travail forcé se référait à une éthique mondiale en devenir. Préfigurant le concept de *Weltethos* qui serait développé plus tard par H. Küng, des milieux divers s'exprimèrent dans les organismes spécialisés tout comme dans des enquêtes retentissantes et dénoncèrent le scandale du travail forcé dans les colonies d'Afrique<sup>16</sup>. L'investissement missionnaire protestant fut profond dans cette direction, basé sur la conviction que le christianisme avait sa place en tant que composante d'un *trend* mondial vers l'industrialisation. Le débat sur le renouveau protestant en Afrique fut notamment alimenté par *Africa*, un fort volume d'essais publié sous forme de numéro spécial de l'*International Review of Missions* en 1926. Une étape importante fut la discussion du sujet par la conférence œcuménique (protestante) du Zoute qui conclut que toute forme de travail forcé était inadmissible, quelles que soient les circonstances lorsqu'il s'agissait d'entreprises privées et avec les plus strictes restrictions dans le cas de travaux d'utilité publique. Moins touchés par le messianisme de la première génération, les missionnaires protestants de l'entre-deux-guerres se montrèrent résolus à travailler davantage dans un cadre œcuménique ouvert aux révisions stratégiques et culturelles qu'imposait le développement rapide d'une Afrique moderne<sup>17</sup>.

Dans le même temps, se répandait en Europe la prise en compte des traditions culturelles particulières riches de leur passé et bien vivantes hors de la sphère occidentale. La foi dans la possibilité de réconcilier intérêts et

---

16. En dehors des régimes coloniaux proprement dits, l'Éthiopie et le Liberia n'échappèrent pas aux enquêtes accusatrices.

17. *Christianity and the growth of industrialism* fut le thème retenu par une réunion œcuménique tenue à Jérusalem en 1928. Des discussions particulières furent consacrées à l'éducation, au travail forcé, aux relations entre le message chrétien et d'autres systèmes de pensée, etc.

respect des cultures au sein d'une civilisation mondiale partagée avait déjà inspiré le *Dual Mandate*, la somme publiée par Lugard en 1922. Ce fut un signe parmi d'autres d'une prise de conscience des naïvetés du regard occidental et d'un appel à comprendre à la fois les cultures anciennes de l'Afrique noire et les révolutions culturelles de l'Afrique moderne. Des étapes importantes furent la fondation de l'International African Institute (1926) et de la revue *Africa* (1928).

À partir de ces tribunes dont ils eurent l'initiative, des auteurs chrétiens engagés jouèrent un rôle de premier plan : parmi ceux-ci se détache le nom de J.H. Oldham, figure clé de la prise de conscience de l'entrée de l'Afrique dans le monde moderne<sup>18</sup>. Le monde catholique officiel fut représenté dans le nouvel institut, mais non sans certaines appréhensions. La bureaucratie vaticane s'efforça d'ailleurs de présenter un front catholique uni face à l'International African Institute : on parla de « canaliser les participations catholiques » à ses travaux. La réunion d'un « synode africain » (sans participation africaine !) et la mise en place d'une nouvelle bureaucratie vaticane consacrée à l'Afrique (on disait : « notre Afrique ») et dotée de ses propres moyens de diffusion ne firent toutefois pas le poids devant l'initiative de Londres.

Quand on parle de « monde catholique », on ne doit évidemment pas penser à un bloc homogène. L'Afrique colonisée n'échappa pas aux contradictions qui se manifestaient au niveau mondial. Ce fut le cas au Congo. D'une part, les années 1920 virent l'ouverture de grands chantiers d'infrastructure, à grands renforts de main-d'œuvre non qualifiée, et où se dessinait une course en avant de l'industrialisation : un projet futuriste avançait l'idée de la création d'un bassin industriel dans le Bas-Congo, sur la base des ressources hydrauliques du fleuve. En même temps, des voix divergentes se firent entendre de divers côtés.

Ce fut le cas au sein de la puissante composante catholique du « bloc colonial belge » qui répercuta certains des thèmes développés, en France et en Belgique, dans la mouvance du catholicisme social. Déjà explorée sous la colonisation espagnole du Nouveau Monde et, au XIX<sup>e</sup> siècle sous le régime hollandais à Java, la notion d'une colonisation éthique refit en effet surface dans l'entre-deux-guerres. Nous en retenons comme exemple le *Droit de colonisation* publié en 1930 par Joseph Folliet. En dépit de son titre, l'ouvrage était consacré à une critique de l'impérialisme. Engagé dans le mouvement

---

18. Parmi d'autres références, J.H. OLDHAM et B.D. GIBSON, *The Remaking of Man in Africa*, Londres, Oxford University Press, 1931. Les auteurs citaient le biologiste Julian Huxley pour qui « l'Afrique est la seule grande partie du monde qui soit encore libre de construire sa nouvelle civilisation sans pour autant détruire l'ancienne » (p. 10).

chrétien social en France, l'auteur y esquissait le programme, en avance sur son temps, d'une « tutelle fraternelle et provisoire », à mettre partiellement au moins sous contrôle international. Notons que, chez cet auteur, comme peu auparavant aux semaines missiologiques de Louvain, le racisme faisait l'objet de vigoureuses réfutations<sup>19</sup>. Dans un article publié à Louvain, « Les Noirs, fils de Cham le maudit », P. Charles s'attaqua à un mythe qui hantait l'histoire européenne en Afrique depuis le XV<sup>e</sup> siècle et qui, au fil du temps, avait envahi l'Afrique elle-même<sup>20</sup>.

Indépendamment de ces travaux portant sur la doctrine et la stratégie, un rôle important fut joué par des enquêtes « de terrain » menées à travers l'Afrique centrale. En 1925, une étude pionnière fut consacrée au travail forcé en Angola par E.A. Ross, dépêché par une commission de la SDN sur les survivances de l'esclavage. L'enquête monumentale de R.L. Buell parut en 1928. Elle possédait un volet « Congo belge » particulièrement étoffé, encore que l'auteur se fût abstenu de publier l'ensemble de ses constatations sur le rôle toujours actif de l'Administration dans les recrutements de main-d'œuvre destinée aux grands chantiers de l'époque. Le ministère belge des Affaires étrangères s'en inquiéta. C'est des mêmes années que date le reportage d'Albert Londres, rédigé sur un ton plus sensationnel<sup>21</sup>. Le Bureau International du Travail à Genève se fit l'écho de ces exposés, également accablants. Le mouvement œcuménique protestant consacra au problème une de ses sessions de travail, ouvrant la voie à une conception du travail missionnaire réformé davantage orienté vers le développement économique et social de base.

Au Congo, la politique économique suivie à la fin des années 1920 affichait vouloir maintenir un « équilibre » entre les besoins des entreprises européennes en main-d'œuvre et « le monde indigène ». Cet euphémisme cachait cependant la multiplication des entreprises, des chantiers et des

- 
19. J. FOLLIET, 1930, p. 158-173, 276. L'ouvrage portait en sous-titre : *Étude de morale sociale et internationale*. Il prônait la nécessité d'un contrôle international à exercer en matière sociale sur les gouvernements coloniaux. Le même auteur consacra également une étude au *Travail forcé aux colonies*, publiée en 1934 aux éditions catholiques du Cerf. Il y reproduisait notamment la protestation de 1928 par les chefs des missions catholiques du Congo belge. Nous revenons plus loin sur ce texte.
  20. *Nouvelle Revue Théologique*, 1928, p. 712-739. Dans les années 1950 encore, à Léopoldville, Charles soulevait des controverses en évoquant ce sujet devant un auditoire congolais. P. Charles, 1953. L'épisode a été relevé par J.-M. MUTAMBA MAKOMBO, *Du Congo belge au Congo indépendant, 1940-1960*, Kinshasa, Institut de Formation et d'Études politiques, 1998, p. 183-184. Le thème de la race noire maudite mais rachetée et réconciliée avec Dieu est toujours présent dans la culture kimbanguiste d'aujourd'hui.
  21. *Terre d'ébène : la traite des noirs*, Paris, Albin Michel, 1929.

réquisitions, et la priorité de fait accordée à « la mise en valeur des richesses économiques de la colonie »<sup>22</sup>. Quatre siècles après les dénonciations de la « conquête des Indes » par Las Casas et Vitoria, sans d'ailleurs beaucoup innover par rapport à ces précurseurs, cinquante ans après l'investissement protestant, catholique et laïque dans l'antiesclavagisme, trente ans après que Morel, Cattier, Vandervelde, Vermeersch, et divers magistrats, eurent dénoncé le régime léopoldien au Congo, la question de la responsabilité morale des colonisateurs réoccupait la scène. En 1929, un capucin belge, D. Rinchon, publiait à Bruxelles un ouvrage, solidement documenté pour l'époque sur l'histoire de la traite, et qui fit sensation. Le titre sonnait comme un cri : *La traite et l'esclavage des Congolais par les Européens : histoire de la déportation de 13 millions 200.000 noirs en Amérique*. En 1931, dans la ligne du « colonialisme éthique », Pierre Ryckmans publia son *Dominer pour servir*<sup>23</sup>. Ces travaux furent parmi ceux qui annoncèrent un nouveau cycle moralisateur dans l'histoire de la colonisation.

Le ton avait été donné en 1926, lors de l'intervention du P. Louis Legrand au Congrès colonial belge : « on m'écrit le 10 août 1925 du Kwango que des groupes entiers de noirs sont dirigés la corde au cou vers les chantiers et on a vu des chefs médaillés à l'occasion du recrutement faire la chasse à l'homme ». Venant d'un ancien responsable des missions jésuites du Bas-Congo, cette interpellation sans concessions retint l'attention du Parlement et jusqu'à l'extrême gauche du spectre politique<sup>24</sup>.

Il est tentant de voir dans cette intervention une des sources d'inspiration pour le débat qui divisa la conférence tenue en 1928 à Stanleyville par les supérieurs des missions du Congo. Le président de cette réunion, Mgr Roelens, y plaida pour que l'Église ne retombe plus dans les ornières de la politique du silence qui avait été la sienne durant la période léopoldienne :

- 
22. Mgr de Hemptinne y alla d'un plaidoyer en faveur d'une gestion très surveillée du « capital humain » du Congo, sous direction européenne : « La politique économique et sociale du Congo belge », *Congo*, 1928-II, p. 579-587.
  23. P. RYCKMANS, Bruxelles, Éditions Rex, 1931. Le titre s'inspirait tacitement d'un passage de la règle de saint Benoît, ancêtre lointain des règles de *management* moderne : « que l'abbé sache qu'il a été choisi bien plus pour servir que pour dominer ».
  24. D'autres exemples relevés par le P. Legrand révélaient que les recrutements de main-d'œuvre pour la mise à de nouvelles normes du chemin de fer Matadi-Léo étaient entachés de grandes brutalités. II<sup>e</sup> Congrès Colonial Belge, 1926, p. 70-74. Se réclamant des déclarations du P. Legrand, le *Drapeau rouge* de Bruxelles publia un article accusateur : « Les civilisateurs à l'œuvre au Congo. Recrutement de la main-d'œuvre à coups de fusil » (23.04.1926).

En 1906, on a accusé les missions catholiques d'avoir trahi les intérêts des populations indigènes qui leur étaient confiées en ne dénonçant pas publiquement les abus dont ils [*sic*] étaient victimes et de s'être tus pour ne pas s'aliéner la bienveillance du gouvernement et pour continuer à jouir de ses subsides. Nous ne pouvons nous exposer à voir se renouveler contre nous pareil reproche<sup>25</sup>.

La position de Roelens rencontra des oppositions sourdes tant au Congo qu'en Belgique, où plusieurs journaux refusèrent de publier une lettre de dénonciation qu'il leur envoya sur le scandale des réquisitions de main-d'œuvre<sup>26</sup>. En même temps, cette protestation bénéficia d'appuis de poids. Dans le milieu libéral, P. Orts, une des figures clés de la Commission des Mandats de la SDN, publia en 1930 une brochure dénonçant le travail forcé : le tableau qu'il donne du camp de Thysville est tristement éloquent : « des hommes accroupis à leur place dans le rang, le visage terreux et les membres grelottant de fièvre. Ils sont à bout de forces et ne peuvent se tenir debout. »

À l'appui de ses arguments, Orts renvoyait à l'intervention de Roelens, l'interprétant comme une « manifestation sans précédent » de la part de la hiérarchie catholique. En fait, il n'y avait pas eu d'unanimité à Stanleyville. Mais, tandis que Roelens avait été loin de faire l'unanimité parmi ses pairs, le secrétaire de la réunion, Van Wing, évoqua auprès de ses supérieurs jésuites « les horreurs auxquelles nous assistons ici : le Mayombe, une grande partie du Bas-Congo, du Kwango, du Sankuru, de l'Ubangi, les deux Uele continuent à être razziés, le mot n'est pas trop fort »<sup>27</sup>. Du côté français, c'est le même son de cloche que l'on entendit, avant qu'Albert Londres se saisisse du sujet :

- 
25. KADOC, Louvain, ACICM, P.II.b.4.4.1. Dans les années 1900, Mgr Roelens avait vigoureusement plaidé la cause léopoldienne. Vingt ans plus tard, il effectuait donc un véritable retour sur lui-même. Il est révélateur qu'après avoir été éconduit par certains journaux catholiques, il ait publié ses vues sur les dangers de l'industrialisation rapide dans *Le Flambeau*, revue de l'Université libre de Bruxelles. Cet épisode n'est pas mentionné dans l'article apologétique consacré à V. Roelens par la *Biographie belge d'Outre-Mer*, vol. VI, Bruxelles, ARSOM, 1967, cols 861-864. Une publication jésuite récente attribue la prise de position de Roelens à l'influence de J. Van Wing, alors secrétaire de la conférence de 1928. *Les Jésuites au Congo-Zaïre*, 1995, p. 111.
  26. *La Libre Belgique* du 20.01.1929 publia cette dénonciation des recrutements massifs, y compris de femmes et d'enfants. Deux autres journaux catholiques (*XX<sup>e</sup> Siècle* et *Standaard*) en refusèrent la publication.
  27. Une copie de cette lettre se trouve aux ACSSR, 4.8.2.2.9/2. Dans un autre document à usage interne, Van Wing évoque le pays yaka, « région ravagée par le recrutement de main-d'œuvre » pour différents chantiers, « Histoire de la mission des Bayaka », AVJ, fonds J. Van Wing. Plus tard, Van Wing vit les Yaka comme des victimes majeures de l'effort de guerre. Au début des années 1950 encore, la région restait soumise aux recrutements massifs pour le travail au loin.



[...] Les travaux du chemin de fer continuent, mais dans des conditions lamentables ! On fait venir comme travailleurs des gens du haut Baya, Sara, etc. ; ils tombent comme des mouches. [...] La moyenne mensuelle des décès oscille entre 100 et 150. Nous faisons notre possible pour procurer la grâce du baptême aux moribonds, à ceux du moins qui viennent à l'hôpital et ne vont pas périr misérablement dans la brousse<sup>28</sup>. [...]

C'est au cours des mêmes années que Octave Louwers, éminence grise des hautes instances coloniales belges, répandit un plaidoyer pour une agriculture africaine à la fois familiale, villageoise et modernisée. C'est sur celle-ci que reposerait le fondement d'une économie politique nouvelle du Congo, en lieu et place du système industriel étranger dont on constatait les ravages<sup>29</sup>.

L'idée d'une économie coloniale renouvelée faisait son chemin. Cependant, la fascination pour une modernisation à l'occidentale avait encore de beaux jours devant elle. On y reviendra.

## Le Congo belge sous l'impact de la crise mondiale et des crises locales

### *Économie politique*

La crise mondiale conduisit à des révisions en profondeur dans l'économie politique du Congo belge. Un tournant important fut l'effondrement des prix des matières premières sur les marchés mondiaux. L'intervention de l'État sur divers fronts combattit la réduction de la composante minière des échanges extérieurs par l'accroissement décisif des productions agricoles commercialisées, notamment par le biais de l'extension des « travaux d'ordre éducatif ». Cette restructuration fut sensible. Ayant atteint 70 % de la valeur des exportations en 1929, les produits miniers n'en représentaient plus que 64 % à la veille de la guerre et moins de la moitié en 1948. Dans les mêmes vingt années de 1929 à 1948, l'agriculture commercialisée passait de 25 % à 51 % de la valeur des exportations du Congo.

28. *Bulletin de la Congrégation du Saint-Esprit*, 32 (427), mars 1926, p. 539-540. Incapable de poursuivre son travail dans ce contexte de violences, la station de Nsesse fut évacuée en 1928. Le reportage d'Albert Londres vint plus tard.

29. Sous couvert d'hymnes au travail, etc., il s'agit d'un Congo « organisé comme une caserne par des sous-officiers », proche du système soviétique où sévit la mobilisation forcée de main-d'œuvre pour suppléer au manque de capitaux. O. Louwers au ministre P. Charles, 10.07.1931, AGR, Papiers O. Louwers, 36.

Les services statistiques du temps étaient à même de cerner les volumes et valeurs des produits fournis par les entreprises recensées et en particulier lors du passage en douane des grands produits, cuivre, étain, coton, huile de palme, café, etc. Ne sous-estimons toutefois pas l'ampleur de secteurs africains plus ou moins autonomes et qui étaient mal enregistrés. En 1940, 70 % de la population active masculine échappait encore au salariat. Il n'existe pas de statistiques fiables sur les marchés de l'intérieur où se négociaient (à grands coups de primes, de fraudes, d'intimidations) les productions « indigènes » de caoutchouc, de copal, de noix palmistes, etc. On n'en connaît pas davantage sur le commerce informel qui fleurissait tout au long des voies de transport, navigation fluviale, chemins de fer, etc., pas plus d'ailleurs que sur le marché intérieur des vivres, point fort de la production villageoise et du commerce informel. La batellerie nous servira d'exemple.

La traversée de Stanley en témoigne : un de ses plus célèbres récits de guerre met en scène une impressionnante armada de 54 canots, dont certains avec des dizaines de payeurs, qui veut lui bloquer le passage au confluent du Congo et de l'Aruwimi. Mais dans les 375 pages de l'étude quasi officielle que A. Lederer consacra à l'histoire de la navigation au Congo, pas une ligne n'est consacrée à sa composante africaine<sup>30</sup>. En fait, celle-ci garda son importance pour les échanges locaux mais, comme le reste de l'économie informelle, elle ne retint pas l'attention des statisticiens coloniaux.

Ce n'est d'ailleurs qu'exceptionnellement qu'un rayon de lumière est jeté sur le « capital indigène ». Celui-ci prenait des formes multiples. En 1922, l'ancien gouverneur général, M. Lippens, constatait amèrement que le commerce africain contrôlait exclusivement la région du Kwango « à trois étapes de Kinshasa ». On sait que A. Delcommune avait particulièrement en vue ce commerce africain et ses ramifications comme activité inconciliable avec un marché rationnellement organisé : son témoignage donne une vue d'ensemble sur cette économie informelle qui survécut à travers la période coloniale.

Le commerce ne constituait toutefois pas la seule source de formation d'un capital africain. Dans le Bas-Congo, le missionnaire (et savant) suédois K.E. Laman énumérait en 1924 les multiples signes d'initiative qui se manifestaient par la construction de maisons, des travaux de couture, la production et le commerce de briques, la fabrication de meubles, d'objets divers pour le ménage, d'artisanat à l'intention du marché des Européens, etc. Rappelons ici

---

30. Publié en 1965, l'ouvrage se terminait sur une déclaration convenue de « foi en l'avenir » : l'OTRACO a créé une école de bateliers et de mécaniciens navigants qui, « après quelques années de pratique, peuvent devenir des éléments de valeur et participer à la tâche exaltante d'ouvrir leur pays à la civilisation » (p. 347).

que le prophétisme populaire prit son essor dans un monde d'artisans, de petits entrepreneurs, de commerçants, de producteurs d'huile et de vivres conditionnés (*chikwanges*), dans un univers de villages où apparaissaient des maisons en brique, des portes et fenêtres en bois, des tombes plus sophistiquées.

Pour un inventaire schématique de l'économie africaine, il faut évidemment aussi tenir compte du capital immobilier dans les « cités indigènes ». Pour Kinshasa seulement, on l'estimait vers 1930 à 40 millions de francs, soit près de la moitié de la valeur des exportations de coton – et le double du budget de l'enseignement de la colonie. À son retour de Kinshasa en 1924, le ministre des Colonies avait déjà évoqué « les indigènes du Bas-Congo et de l'Équateur qui, au nombre de quelques centaines, si pas d'un millier, ont dans les banques un compte courant dont les mouvements coïncident avec les oscillations du change, contrastent quelque peu avec ceux [des Africains] qui accueillirent, de bonne ou de mauvaise grâce, bien des pionniers [européens] de la première heure »<sup>31</sup>.

Les héritages du passé précolonial constituaient toutefois la part la plus importante du capital africain et celui-ci était menacé par les avancées des entreprises européennes. Un religieux attaché à la mission jésuite de Kisantu dénonçait avec force, en 1925, la mainmise de l'État et des grandes compagnies, par voie d'expropriation sans indemnité, sur de « vastes palmeraies représentant un capital énorme », sous prétexte, à l'encontre de toute évidence, qu'il s'agissait de « palmeraies naturelles »<sup>32</sup>. Jusque dans les derniers temps de la colonisation belge, l'Administration multiplia ses tentatives de contrôler – on parlait de « rationaliser » – les secteurs africains de production et d'échanges. Elle n'y parvint que très inégalement<sup>33</sup>.

La crise mondiale affecta les centres de gravité de l'économie politique du Congo et elle étendit plus largement dans la société les interventions de l'État et de multiples hiérarchies locales. La politique de pénétration de l'immense

---

31. Discours du ministre Carton au Cercle Africain : *Congo*, 1924-II, p. 748-752. Plusieurs témoignages missionnaires vont dans ce sens. En 1924, à la suite d'une enquête socialiste, le Parti communiste belge prit note des débuts d'une petite bourgeoisie dans le Bas-Congo, 1939-1945.

32. H. VANDERYST, « La concession de forêts secondaires et de palmeraies congolaises », *Congo*, 1925-II, p. 731-737. L'avancée du capital européen dans l'économie huilière du Congo belge a été étudiée par H. Nicolai, 2013-2014.

33. Au nom de l'effort de guerre, en 1942, un fonctionnaire territorial de Thysville évoqua ses efforts pour « organiser rationnellement » l'économie africaine de l'huile, du *malafou*, des arachides, des marchés, des transports, etc. : « il y a là un gaspillage de temps précieux à l'heure actuelle ». J.-M. DOMONT, *Un territorial au pays des sectes politico-religieuses du Bas-Congo, 1939-1945*, Bruxelles, ARSOM, 1988, p. 65-67.

milieu rural s'accompagna en effet d'une tentative de former une élite de chefs modernes, c'est-à-dire conscients de leurs responsabilités vis-à-vis du « travail de l'État », récolter l'impôt, entretenir les routes, envoyer les enfants à l'école, vérifier l'exécution des « travaux éducatifs », etc., la liste est longue. C'est dans cet esprit que furent regroupées des chefferies au sein de secteurs ou de grandes unités pouvant se prévaloir d'arguments « coutumiers ». Cet effort de centralisation s'accompagna toutefois de l'inflation du nombre d'intermédiaires chargés de veiller à l'éventail toujours élargi des responsabilités assignées aux pouvoirs publics. On a évoqué les remarques cinglantes de Ryckmans sur les « mouches du coche » de l'économie huilière : en 1930, il comptait une « sentinelle » pour 7 à 8 coupeurs de fruits de palme. En 1946, une note dans les archives d'un Territoire du Kwilu révèle que trois agents européens disposaient alors de 100 moniteurs agricoles<sup>34</sup>.

On reviendra sur le problème que les contraintes et leur cortège d'arbitraire constituèrent pour le Congo d'après-guerre. Au moment de la crise, l'entrelacs de tensions sociales locales fut aussi interprété par les pouvoirs coloniaux à la lumière de grands tournants en cours au plan mondial. Ce complexe de facteurs locaux et internationaux conduisit à une consolidation des forces conservatrices au sein du « bloc colonial » qui dirigeait le Congo belge. Nous y consacrons les lignes qui suivent.

### *Lectures populaires d'un temps de crise*

Dans différents milieux africains, les troubles de différentes ampleurs qui émaillèrent les années 1930-1931 furent d'ordre social tout en s'exprimant souvent en langage religieux. Ce fut le cas des émeutes qui secouèrent Brazzaville les 3 et 4 avril 1930, à la suite de la condamnation frappant le mouvement prophétique et politique d'André Matsoua. On ne connut jamais le nombre des tués et blessés<sup>35</sup>. Les manifestants furent d'origine kongo-lari et ils n'obtinrent guère le soutien de la population des « Bangalas ». Ces troubles accentuèrent les sentiments d'identité ethnique en pleine évolution dans les zones urbaines, cosmopolites par nature<sup>36</sup>. L'épisode nous rappelle

34. R.E. SMITH, art. cité, p. 181.

35. « Lamentations du 3 avril 1930 pour ceux qui ont été frappés, jetés dans le fleuve et mis en prison dans la ville de Brazzaville. » Texte *ngunziste* [prophétique] inspiré de Jérémie, cité par G. BALANDIER, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF, 1955, p. 445-446. Jérémie, 31 15 : Rama pleure ses fils qui ne sont plus, mais l'oracle de Yahvé promet qu'ils vont revenir du pays ennemi.

36. M. SINDA, *Le messianisme congolais et ses incidences politiques*, Paris, Payot, 1972, cite un chant ironique composé par des « Bangalas » à l'occasion des émeutes : « Commissaire, arrête-les, Cela ne nous regarde pas, Commissaire,

que, projetée dans les années 1930, la notion de « nationalisme congolais » doit être employée avec prudence.

Dans ce climat de crise, l'Administration française opéra des arrestations dans le milieu *ngunziste*. Des correspondances furent saisies à Boko, dans le Bas-Congo côté français, en même temps que des textes de *nkunga mia zulu*, cantiques venus du ciel. Il s'ensuivit des déportations décrétées par l'Administration française. Une des lettres est intitulée « Dans l'attente du royaume » :

La guerre de Ntotila [l'ancien royaume kongo] s'annonce avec une nouvelle royauté, celle de Jésus Christ, premier d'une lignée. Jésus Christ a été longtemps tenu à l'écart. Cham lui aussi a été écarté de la royauté au profit de ses frères, Sem et Japhet. Il sera récompensé dans un nouveau royaume, le royaume par excellence. Les *ngunzistes* parleront une nouvelle langue, ils auront un nouveau corps, ils doivent respecter des interdits. Les Blancs sont sans compréhension surnaturelle, leur destruction est annoncée, le royaume présent sera renversé par de nouveaux grands rois et leurs guerriers<sup>37</sup>.

Les événements de Brazzaville furent suivis avec inquiétude sur la rive gauche où depuis quelque temps déjà circulaient des « tracts révolutionnaires que l'on n'a même pas pris la peine de les traduire en langue indigène [*sic*]. Il se trouve assez de noirs connaissant le français pour les interpréter et en répandre le venin parmi des auditoires attentifs. »<sup>38</sup>

En mars 1931, une rafle fut opérée dans les milieux kimbanguistes, aboutissant à plusieurs relégations par voie administrative (la Justice se reconnaissant non compétente). Elle livra une intrigante collection de notes écrites relatant des « rêves ». Parfois datés, ces récits indiquent pour leur rédaction des dates précises, échelonnées entre février 1929 et décembre 1930. Reproduits dans un français laborieux, la plupart de ces rêves baignent dans l'atmosphère du prophétisme répandu à cette époque dans le

---

emprisonne-les, Les Bakongos voudraient la citoyenneté » (p. 185). Un autre historien brazzavillois, Ch.-D. GONDOLA, *Villes miroirs. Migrations et identités urbaines à Brazzaville et à Kinshasa, 1930-1970*, Paris, L'Harmattan, 1997, voit dans ces émeutes le creuset de nouvelles identités ethniques à Brazzaville. Dans ce travail, il passe quasiment sous silence la dimension spirituelle des mouvements sociaux de l'époque.

37. Des extraits de ces correspondances ont été publiés par E. ANDERSSON, *Messianic Popular Movements in the Lower Congo*, Upsala, Studia Ethnographica Upsaliensia, XIV, 1958, p. 96-99.

38. P. ORTS, *Le Congo en 1928*, Bruxelles, Établissements généraux d'imprimerie, 1930, p. 159. Comme Roelens avant lui, Orts éprouva des difficultés à trouver un éditeur acceptant de publier ses vues.

Bas-Congo. Non signés, ils sont rédigés par un auteur qui se désigne simplement comme « je » et qui, au travers de ses rêves, revit des moments d'expérience mystique<sup>39</sup>. À titre d'exemple, nous en reproduisons quelques brefs extraits :

10.02.1929. Mon rêve nous sommes partis dans la forêt puis un blanc américain assis sur un morceau d'un arbre coupé. Après le blanc américain m'a dit que venez que je vous donne une injection. Il m'a donné l'injection (*ntumbu*, aiguille) sur le dos.

[L'épisode se poursuit par la découverte que l'auteur a deux foies, dont l'un est détruit à cause des injections « que vous me donnez fréquemment ».]

07.11.1929. Kinshasa. Les moutons qui a manqué un berger, aujourd'hui, il y a un berger. Espérons que les moutons se produire, un bon troupeau. Les plaisirs de la terre ne durer que pour quelque temps. Les mérites le bon Dieu approuvait pour nous, nous retrouverons au Ciel.

08.11.1929. Rive gauche de la Cité Indigène une affaire de dire que le chef Simon Kimbangu arrive. Alors qu'est-ce qu'il y a ici. Pilez le riz.

Kinshasa, Brazzaville, centres urbains en croissance : nouveaux points de référence. Quand elle aborde le sujet, l'historiographie congolaise moderne met volontiers l'accent sur l'essor des cultures urbaines populaires (sport, musique populaire, modes, etc.). Cette attention est méritée. Il s'agit en effet de domaines qui ont une histoire. C'est le cas des débuts du sport africain que l'on peut suivre sur les deux rives du Congo, d'abord à Kinshasa, dans les années 1920, et ensuite à Brazzaville. Les rencontres de football s'échangent bientôt entre les deux villes. Notons que, à Kinshasa, les sports d'origine européenne furent un domaine par excellence de la stratégie missionnaire d'Action catholique en vue de prendre place dans la nouvelle culture urbaine du Pool et, selon la langue du temps, d'y exercer une influence moralisatrice.

---

39. Papiers G. Dellepiane, représentant du Vatican auprès des missions catholiques du Congo belge, de 1930 à 1952, ASV, DACB, fasc. 269/8 (*Sogni*). Il semble que l'on puisse identifier l'auteur comme Pierre Nganga, arrêté à Kinshasa en mars 1931, lors d'une rafle effectuée par la police dans les milieux kimbanguistes. Accusé de tenir des réunions de prières et de chants, P. Nganga expliqua à son interrogateur que, la nuit, réveillé, il mettait par écrit les rêves dont il venait d'émerger. Mon attention fut attirée plus tard par l'existence d'un autre dossier contenant les mêmes récits de rêves et qui, provenant de Papiers L. Guebels, est en la possession du professeur Pol-Pierre Gossiaux, de l'Université de Liège. Je remercie celui-ci de m'avoir permis de consulter ce dossier, tandis que je mettais à sa disposition les textes du dossier *Sogni*.

En tête des sports qui eurent le plus de succès, figure le football, introduit par le P. Raphaël de la Kéthulle dès 1919 et qui fut bientôt encouragé par des amateurs européens. En 1938, le football était pratiqué par 500 membres répartis en 36 équipes, avec des championnats reconnus depuis 1930 par la fédération belge de football. Les missions furent un des foyers de popularisation de ce sport, tout comme de l'athlétisme, de la natation dans un bassin construit par l'école scheutiste de Kinshasa, ou encore du cyclisme sur un vélodrome construit par les Frères<sup>40</sup>.

Par contraste avec le sport, les débuts de la musique populaire du Congo moderne resteront sans doute à jamais mal connus dans le détail. À partir d'occasionnelles références rapides dans les témoignages écrits ou encore grâce à quelques clichés photographiques de l'époque, on peut glaner quelques renseignements épars sur la place de la musique en marge des chantiers cosmopolites du chemin de fer Matadi-Léopoldville. Pour l'entre-deux-guerres, on est sur un terrain mieux balisé. D. Gondola a pu suivre les influences ouest-africaines qui se firent sentir au Congo et repérer les tout premiers orchestres locaux à Kinshasa dans les années 1930<sup>41</sup>. Notons que quelques observateurs missionnaires se sont intéressés à la musique par le biais des danses, et notamment à celles qui accompagnaient des airs de musique « moderne » d'inspirations diverses, tant européennes que ouest-africaines ou locales. En 1936, Mgr Cuvelier, bon connaisseur du milieu et de l'histoire kongo, rédigea un essai sur la question des danses, essayant de les répertorier suivant leurs fonctions, leur accompagnement musical, le rôle des chants, etc. Pour ce travail, il rassembla des observations rapportées par différents témoins religieux du premier cycle évangéliste, que ce soit dans la région Angola-Kongo ou encore dans la diaspora africaine des Antilles. Il s'intéressa également à l'évolution intervenue avec l'influence européenne et en particulier l'essor des *maringa*, nom donné aux performances de musique et de danse nouvelles le long des chantiers du rail et dans les premiers centres. Cuvelier voyait d'ailleurs dans le kimbanguisme une réaction puritaine contre le monde des fétiches, des danses désordonnées et, généralement, du désordre social caractéristique de la période d'après la Première Guerre<sup>42</sup>.

40. Mgr SIX, « Volksvermaak te Leopoldstad » [Joies populaires à Léopoldville], *La Mission et les Joies populaires. Compte-rendu de la XVI<sup>e</sup> semaine de missiologie de Louvain*, 1938, p. 433-446.

41. Ch.-D. GONDOLA, *op. cit.*, « Le "highlife" et les rythmes latino-américains », p. 243-249. Très brèves notes historiques dans G. STEWART, *Rumba on the river. A history of the popular music of the two Congos*, Londres-New York, Verso, 2000, p. 11-17.

42. Inédit, 22.06.1936. Acta J. Cuvelier, Vicariat apostolique de Matadi, ACSR, Casa generalizia, Rome.

Un peu plus tard, un religieux scheutiste de Kinshasa évoqua lui aussi les *maringa* qu'il présente comme « importées à l'origine du Gabon [de Loango et de la côte ?] », dansées en couples, qui concurrençaient à Kinshasa les danses inspirées de traditions diverses et qui, importées en ville, connaissaient des modes passagères. Il observait que « les danses connues dans le milieu urbain se répandent à l'intérieur, dans les camps de travailleurs et même les villages, au grand plaisir des anciens »<sup>43</sup>.

Nous reviendrons brièvement sur ces univers en évoquant les « espaces de liberté » congolais dans la période d'après-guerre. La culture urbaine ne se limitait toutefois pas à ces expressions plus ou moins festives. Les formes religieuses populaires en milieu urbain ou semi-urbain ont malheureusement moins retenu l'attention<sup>44</sup>. J'y vois pour ma part un lieu privilégié de « conversation » entre l'imaginaire des couches colonisées et celui de la « modernité » dominante. Ce fut particulièrement le cas dans les années 1920-1930, moment de consolidation des mouvements prophétiques dans les zones urbaines et péri-urbaines kongo, et d'expansion du kitawala dans les bassins miniers du Katanga.

Le mouvement prophétique kongo fait figure de composante essentielle du temps colonial et il se traduisit dans le milieu missionnaire des différentes confessions chrétiennes par une durable réaction d'intérêt et, surtout, d'inquiétude. Et, de fait, il s'est agi d'un défi majeur, posé par un christianisme populaire africain au christianisme savant des sociétés missionnaires européennes<sup>45</sup>. Cette confrontation amena d'ailleurs certains religieux à s'interroger sur l'interprétation profonde donnée par la population à la présence européenne. Nous nous intéresserons ici à l'un d'entre eux, G. Dufonteny, *outsider* à sa façon, électron libre évoluant dans une petite mission rédemptoriste du Bas-Congo, elle-même émanation en dernier ressort du christianisme populaire belge. En 1924, il publia une série d'articles qui ne passèrent pas inaperçus en Belgique : en dépit d'un titre qui, aujourd'hui, nous paraît provocant, il s'agit d'un rare témoignage sur la pensée du monde kongo de cette époque<sup>46</sup>.

43. Mgr SIX, art. cité.

44. L'important essai de I. NDAYWEL È NZIEM concerne la période récente mais a une portée plus générale : « La société zaïroise dans le miroir de son discours religieux (1990-1993) », *Cahiers africains*, 6, 1993.

45. Dans la collection *Fontes Historiæ Africanæ* publiée par l'ARSOM, Bruxelles, j'ai publié deux volumes consacrés au prophétisme de Simon Kimbangu, tel que vu dans les fonds protestants (2005 et 2010). Un volume consacré aux fonds catholiques est sous presse (2016).

46. G. DUFONTENY, « La méthode d'évangélisation chez les non-civilisés », *Bulletin des Missions* : contributions échelonnées entre vol. VIII-9 (1927) et vol. IX-12 (1929).



Nous en retenons quelques illustrations, portant sur les « griefs » qu'adressent les Africains à la domination européenne mais aussi sur la tristesse qui accompagne la destruction d'un monde.

[...] Grief d'ordre général. Tous les griefs des indigènes peuvent se concentrer dans un proverbe qu'ils aiment à répéter comme une conclusion : *nsi ankulu, ntambi zampa*. Littéralement ce proverbe se traduit : « pays ancien, nouvelles empreintes de pieds », ce qui dans la bouche des indigènes, signifie : « nous ne voulons pas de nouveautés dans notre vieux pays ». [...]

Griefs contre la religion. Quel est le grief principal du païen contre la religion nouvelle ? C'est que celle-ci brise le lien de famille entre ceux qui sont sur la terre et ceux qui sont déjà entrés dans l'autre vie. « Si j'embrasse la religion, je ne reverrai pas ma mère après ma mort. » Voilà le grief que j'appellerai fondamental. La malédiction la plus terrible que l'on puisse adresser à quelqu'un est de lui fermer l'espoir d'être enseveli sur la terre de ses pères et d'être réuni aux ancêtres. La rupture spirituelle avec eux après la mort équivaut, à leurs yeux, à l'enfer.

Un autre grief venait de la suppression des cérémonies païennes qui attireraient, à leurs yeux, la prospérité matérielle, les bienfaits célestes sur la famille et sur la tribu. Le fétichisme n'est pas une religion dont les dogmes soient bien définis, mais quiconque se soustrait à certaines cérémonies est vite considéré comme coupable d'une faute qui entraîne des conséquences funestes. Les champs non protégés par des talismans préparés par le féticheur ne peuvent donner tout leur rendement, ou bien sont exposés à des fléaux tels que des invasions de sauterelles, de fourmis, de souris, etc. Un individu non muni de son amulette ou portant une canne non surmontée de quelque objet consacré court risque d'accident. Le commerce ne pourra réussir chez le marchand qui n'a pas consulté le féticheur. Le jeune homme n'ayant pas passé par les cérémonies rituelles de l'adolescence sera *kimpasi* pour avoir son entrée officielle dans la tribu. La jeune femme qui ne sera pas passée par le féticheur ou la féticheuse court grand risque de rester stérile ou de n'avoir que des enfants difformes. Le malade doit avoir son sorcier, car celui-ci est médecin. Les morts non enterrés selon le rite montreront leur colère par des maladies, des épidémies ou d'autres vengeances.

Griefs contre le missionnaire. [Essentiellement le sentiment que le missionnaire ne fait qu'un avec les blancs qui font peser tant de charges sur le pays : *Ana a ngudi*<sup>47</sup>, « ce sont les enfants d'une même mère ».] Des missionnaires, en raison de leur contact avec les Européens, prennent, sans s'en apercevoir, les mêmes procédés en traitant avec le noir. Vous dirai-je que si

47. *Ngudi* : mère, tante, femme âgée, dotée d'autorité.

vous vous rendez au Congo, dans la plupart des villes de passage, le premier mot congolais que vous apprenez de la bouche de plusieurs missionnaires, c'est *Kafuka*<sup>48</sup>, « f... moi le camp ». [...]

Un grief très sérieux qu'adresse l'indigène est l'éloignement dans lequel nous tenons ses congénères dans la conquête et l'organisation religieuses du pays. Ce grief, il ne l'élève que discrètement, de peur d'exciter notre susceptibilité. L'expérience lui a montré qu'il n'a hélas pas tort d'éprouver cette crainte, car dès qu'il veut avertir ou donner un conseil, il est souvent mal reçu. Les vieux serviteurs qui ont été les pierres fondamentales de nos centres religieux, qui ont attesté leur foi en donnant jusqu'à leur sang, souffrent particulièrement des erreurs [commises par les missionnaires : ignorance des coutumes, de la vie sociale africaine, des règles de politesse]. C'est vrai, disent-ils, vous avez plus d'esprit que nous, mais *ngolo za ngandu mu maza* : « toute la force d'un crocodile se trouve dans l'eau », ce qui veut dire : « nous, noirs, nous sommes dans notre pays comme un crocodile dans l'eau, nous connaissons nos gens, et savons mieux ce qui les attire et ce qui les maintient »<sup>49</sup>.

En Belgique, d'autres interventions s'inscrivirent dans ce courant de plus grand respect mutuel entre cultures<sup>50</sup>. Au sein de l'Église du Congo, le courant indigéniste était encore dans les limbes. Je n'ai trouvé trace que d'une intervention de l'Église visant à accueillir une manifestation rituelle africaine ancienne, en l'occurrence le *matanga*, rite de culte des ancêtres. La décision d'autoriser celui-ci fut toutefois exceptionnelle et il semble bien que ce cas isolé soit resté largement ignoré<sup>51</sup>.

La possibilité d'un itinéraire spirituel hors les cadres européens aurait pu amener à une réflexion sur le prophétisme. Dans sa majorité toutefois, le milieu missionnaire resta convaincu des incompatibilités fondamentales qui séparaient le christianisme du « paganisme ». Au mieux, suivant l'opinion de

48. Le dictionnaire de K. Laman traduit *kafuka* par : se mettre en colère, prendre feu.

49. Extrait de G. DUFONTENY, « Griefs des indigènes au sujet de l'apostolat », *IV<sup>e</sup> semaine de missiologie de Louvain*, (1926), p. 11-35.

50. Relevons en particulier P. Orts qui pointa du doigt « l'impatience européenne d'agir et de réformer, du mépris dans lequel nous tenions l'étude des mœurs, de la mentalité et des institutions indigènes. Les Anglais comme les Français ont reconnu ces erreurs et nous ne nous diminuerons pas en formulant le même aveu pour ce qui nous concerne. » P. ORTS, *op. cit.*, 1930, p. 137.

51. En 1920, le vicaire apostolique de Léopoldville avait prescrit aux prêtres de refuser publiquement la communion aux fidèles ayant participé à un *matanga*. *Statuti. Monita Mgr Van Ronslée*, ACICM, KADOC, 3734. Relevons la publication par G. Hulstaert en 1934 d'un catéchisme mongo rompant avec les modèles européens jusque-là utilisés par les missions.

P. Ryckmans, le milieu missionnaire en resta à une vision folklorique de la culture africaine. Certains étaient d'ailleurs plus radicaux, à l'exemple de Mgr de Hemptinne qui prophétisait la disparition de la « civilisation bantoue » dans les cinquante ans, « au plus tard »<sup>52</sup>. Au reste, la plupart des sphères coloniales dirigeantes restèrent ignorantes du monde d'aspirations, de frustrations et de ressentiments qui était celui de la société colonisée. Le monde blanc des colonies accueillait plus volontiers les clichés et stéréotypes d'un complot anticolonial menaçant l'ordre ambiant. Au Congo belge, la révolte pende de 1931 fournit l'occasion d'une de ces grandes peurs.

### **Rencontres et convergences entre fronts conservateurs de l'extérieur et de l'intérieur**

On a vu dans un chapitre précédent que l'ampleur de la révolte pende déclencha des polémiques au Congo et en Belgique, tant sur les causes locales, aussi bien profondes que prochaines, de ce grand soulèvement, que sur les responsabilités qui pesaient sur les acteurs coloniaux de la région. Bientôt, la brutalité des répressions fut un nouveau sujet de controverses. La mission jésuite fut entraînée dans les polémiques<sup>53</sup>. À Bruxelles, le ministre P. Crokaert, appuyé par l'influent O. Louwers, était en charge du dossier. L'un et l'autre, catholiques fervents, étaient les héritiers d'un catholicisme social très réservé vis-à-vis du processus d'industrialisation et de prolétarisation rapides. On leur doit d'avoir diligenté l'enquête Jungers.

Aujourd'hui reconnu pour sa lucidité et son indépendance, le rapport que l'on doit à ce magistrat fait figure d'analyse exemplaire. L'auteur mettait en cause tout un système imprégné d'arbitraire. On a vu que la mission jésuite du Kwango n'était pas épargnée et que son supérieur, Van Hee, se rendit en Belgique afin d'amortir les coups. Il plaida sa cause auprès du roi Albert, du ministre Crokaert, du cardinal Van Roey, et d'autres, répandant la thèse d'un grand complot unissant prophétisme, protestantisme et communisme. Il obtint *in fine* que le rapport ne fût pas diffusé en dehors de cercles restreints.

---

52. J.-F. DE HEMPTINNE, *Congo*, 1928-II, p. 359. Il convient toutefois de tenir compte que, en Occident, les idéologies « progressistes » alimentèrent longtemps une vue négative des cultures anciennes. Marx ne voyait qu'abrutissement séculaire dans les vestiges de l'Inde traditionnelle.

53. La publication officielle de l'ordre, *Les Jésuites au Congo-Zaïre*, 1995, ne mentionne pas la révolte pende.

Les conclusions de l'enquête restèrent effectivement secrètes jusque dans les années 1980. Ce qui nous intéresse ici est que les controverses du temps aboutirent à la consolidation d'une fraction conservatrice au sein de l'Église du Congo et au cimentage de l'alliance de celle-ci avec les pouvoirs publics. Le « bloc colonial » belge fut marqué de cette convergence jusque peu de temps avant l'indépendance du Congo. Il ne s'est pas agi d'une création *ex nihilo* : les prolongements internationaux qui vinrent à l'appui de cette alliance conservatrice retiennent notre attention.

### *Inspirations extérieures*

Nous partirons de Rome pour y chercher les inspirations extérieures du front conservateur qui imprima son sceau à la refondation de l'alliance État et Église qui, après tout, avait été une des composantes du régime léopoldien. Un agent fédérateur de ce rapprochement fut en effet la présence à Léopoldville, depuis 1931, d'un délégué apostolique, Giovanni Dellepiane. Celui-ci avait pour instruction de coordonner une action missionnaire très dispersée entre congrégations jalouses de leur autonomie, et de tourner l'Église missionnaire vers le monde moderne. Il s'agissait en particulier de renoncer aux méthodes lourdement disciplinaires. Celles-ci étaient encore répandues dans des missions qui, par ailleurs, pratiquaient une religion tout imprégnée de sensiblerie, comme on l'a vu plus haut dans l'évocation de la piété mariale dans le milieu missionnaire. Fonctionnant souvent comme des féodalités rurales quasi autonomes, les missions recevaient désormais pour instruction de travailler la main dans la main avec l'État colonial. Il s'agissait d'assurer que l'Église ne perde pas le contrôle d'une époque de transition où l'éducation et la santé seraient à l'ordre du jour.

Ce programme se combinait avec une ligne idéologique intransigeante, celle-là même qui se dessinait alors au Vatican. La papauté y était en effet engagée dans de multiples offensives. Toutes concoururent à la dynamique conservatrice dans le milieu colonial du Congo belge. Rappelons que le pontificat de Pie XI vit une période de hautes eaux de la prétention de l'Église à une suprématie absolue dans le domaine religieux. En 1925, l'encyclique *Quasi primas* annonça un projet de restauration chrétienne dans la société. Elle fit obligation aux gouvernants et aux gouvernés de reconnaître la royauté du Christ, sous peine des « châtiments les plus terribles ».

L'époque était celle d'une fascination romaine pour l'institution d'Église, rêvée comme un organisme hiérarchisé et discipliné sous les ordres de son

chef<sup>54</sup>. L'Action catholique incarnait la vision offensive d'un christianisme veillant à imprimer sa marque dans la société. Mais la politique de l'Église comportait aussi un volet défensif, de protection d'une forteresse assiégée. Le siècle précédent avait laissé en héritage la conception d'un ennemi multiforme de l'Église, agissant sous les couvertures les plus diverses : libéralisme, socialisme, anarchie révolutionnaire. De toutes ces forces, le protestantisme était accusé de porter la responsabilité première. Le terrain était fertile pour des théories du complot<sup>55</sup>. En 1928, une nouvelle encyclique, *Mortalium animos*, interdit aux catholiques de participer à des rencontres conjointes avec les confessions réformées, la seule réunion possible étant celle du retour des dissidents « à l'unique véritable Église »<sup>56</sup>. Dans le domaine qui nous intéresse ici, cette déclaration prit une signification particulière alors que, on l'a vu, le mouvement œcuménique protestant avait entamé une réflexion sur l'adaptation du christianisme à l'Afrique moderne.

L'anticommunisme figura comme une autre composante de la participation catholique au nouveau contexte colonial. Ici encore, la dimension romaine occupa une place importante. Après les premières années d'atermoiements où il avait cru que la révolution russe allait permettre un progrès des rapprochements de la chrétienté orthodoxe avec Rome, voire une conversion de la Russie au catholicisme (!), Pie XI changea de ligne. Au tournant des années 1920-1930, l'offensive menée par le pouvoir soviétique contre les chrétiens uniates et l'intensification de la propagande athée découragèrent les illusions entretenues jusque-là sur l'avenir de la Russie. Le pape se laissa convaincre par ceux qui, dans l'Église, voyaient dans le communisme la menace la plus dangereuse contre l'Église<sup>57</sup>. Cette position fut par

---

54. Sous le titre évocateur de *Splendor Ecclesiae*, ce processus de contrôle bureaucratique croissant a été mis en lumière par C. PRUDHOMME, « Le cardinal Van Rossum et la politique missionnaire du Saint-Siège sous Benoît XV et Pie XI (1918-1932) », *Trajecta*, Nimègue, 19-20, p. 123-142.

55. R. AUBERT, *Nouvelle Histoire de l'Église*, 5, *L'Église dans le monde moderne*, Paris, Le Seuil, p. 72. P.A. TAGUIEFF, *Court traité de complotologie*, Paris, Fayard, 2013, fait un inventaire de diverses visions conspirationnistes répandues dans l'ensemble de la période contemporaine, tant dans des versions contre-révolutionnaires que dans la pensée révolutionnaire elle-même. Il attribue à Karl Popper d'avoir développé dès 1945 le concept de « théorie du complot ». Relevons toutefois qu'en 1908 déjà, dans *The Man Who Was Thursday*, G.K. Chesterton avait mis en scène sur le mode satirique un « grand complot » anarchiste, à portée mondiale. Des cercles d'initiés étaient inégalement proches d'un centre mystérieux.

56. Cette encyclique « si raide et si peu compréhensive à l'égard de ce qu'elle appelait dédaigneusement "pan-chrétiens" » fut un moment de triomphe pour les fractions les plus intransigeantes du Vatican. R. AUBERT, *op. cit.*, p. 652-653.

57. Les textes importants sont l'encyclique *Quadragesimo Anno* de 1931, qui condamnait également le communisme et le capitalisme, et surtout *Divini Redemptoris* de 1937 qui condamnait le communisme « froidement dirigé contre

ailleurs renforcée avec l'accession au poste de secrétaire d'État du cardinal E. Pacelli, le futur Pie XII.

Les retombées du tournant anticommuniste au centre se firent sentir en périphérie. Au-delà de l'analyse de l'encyclique, les jésuites romains, très influents, et, en tête, leur supérieur Ledochowski dénonçaient sans relâche un méga-complot mondial rassemblant bolcheviks, protestants, libres penseurs, et « lobbies juifs ». Leur position en pointe reprenait en fait des thèmes familiers de la propagande catholique contre-révolutionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>58</sup>. Elle aide à comprendre l'attitude du supérieur de la mission jésuite du Kwango, acquis lui aussi à la théorie d'un complot international ourdi par l'*homo inimicus* et dont il voyait les ramifications s'étendre au Congo.

On a vu que des voix s'étaient fait entendre dans la puissante mission du Kwango, attendant de l'Église qu'elle se désolidarise des injustices sociales générées par le régime mixte État-entreprises, quels que soient les bénéfices matériels que la mission recevait pour sa collaboration. Mais ces vues apparurent comme minoritaires lorsque l'anticommunisme fit fonction de mot d'ordre tant dans le complexe des entreprises coloniales qu'au sein même du ministère belge des Affaires étrangères : on y soupçonna « une main allemande » d'attiser les mouvements anticoloniaux, qu'ils fussent panafricains ou communistes. On verra que l'appui venu de Rome aida le haut clergé missionnaire belge à rallier l'Église du Congo à un mouvement plus général de refondation coloniale.

Cette ligne conservatrice dut toutefois surmonter des obstacles. Dans les milieux catholiques, en France et en Belgique, de nouveaux courants cherchaient en effet à promouvoir une présence active du christianisme dans la société moderne. Nous sommes à l'époque où N. Berdiaev revisitait les messianismes populaires et communautaires de l'ancienne Russie et trouvait dans le christianisme l'inspiration pour opposer au communisme une réponse qui fût à la fois spirituelle et libératrice. C'est l'époque aussi où Emmanuel Mounier évoquait « la vague communautaire qui déferle sur l'Europe », un concept qui rejetait le capitalisme, dénoncé comme un agrégat d'individus

---

tout ce qui est divin » et comme « intrinsèquement mauvais ». Quelques jours auparavant, Pie XI avait condamné le nazisme. On sait que la mort le surprit alors qu'il avait préparé une encyclique contre le racisme. Le texte n'en fut connu qu'après la mort de Pie XII, son successeur. Les condamnations par le pape des régimes totalitaires, alors sans précédent dans l'histoire, ont anticipé sur les révélations qui vinrent plus tard sur cette réalité.

58. Pour l'application au milieu missionnaire, je renvoie à J. PIROTTE, « Les armes d'une mobilisation. La littérature missionnaire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1940 », in M. QUAGHEBEUR (dir.), *Papier blanc, encre noire*, vol. I, Bruxelles, Éditions Labor, 1992, p. 55-103.

isolés, alors que la communauté annonçait une société fondée sur une association vivante et libre, spirituellement éveillée.

Ces ouvertures alimentèrent la réflexion dans certains milieux coloniaux belges, laïques comme religieux. Nous reviendrons sur le concept de « civilisation totale » développé par P. Ryckmans alors qu'il venait d'être nommé gouverneur général. Par ailleurs, la pensée « communautaire » dans le sens que lui donnait Mounier alimenta les tendances indigénistes au sein du monde missionnaire belge. Dans ces différents cas, l'opposition aux avancées rapides du capitalisme colonial courait comme un fil rouge. En 1931, l'encyclique *Quadragesimo Anno* avait d'ailleurs condamné à la fois « le nationalisme ou même l'impérialisme économique » et « l'internationalisme ou impérialisme international de l'argent pour lequel là où est l'avantage, là est la patrie ».

Au Congo belge, ce fut cependant un lobby conservateur, proche des grandes entreprises, qui imposa sa marque sur la réorientation du programme colonial des années 1930. Il se structura, on l'a dit, autour d'une théorie du complot anticatholique, ourdi par les « forces du Mal ». Dans le milieu clérical de la colonie, ces vues furent puissamment encouragées par le climat d'intransigeance qui régnait à Rome. Le monde colonial blanc ne fut pas seul à traduire ses anxiétés en termes conspirationnistes. Au cours des exposés précédents, on a plus d'une fois fait allusion à certaines des innombrables rumeurs qui furent les versions africaines des théories occidentales du complot.

### *Terrains locaux d'une consolidation coloniale*

Au Congo belge, les tensions entre confessions catholique et protestante prirent un tour aigu étant donné la place occupée au sein de la hiérarchie catholique par le vicaire apostolique du Katanga, J.-F. de Hemptinne. Le prélat était un adversaire déclaré de tout rapprochement avec les missions protestantes. En 1922, invité par un évêque méthodiste à collaborer avec les missions protestantes du Congo, il avait argué de motifs politiques et religieux pour décliner l'invitation, s'abritant d'ailleurs derrière la politique romaine : « je ne puis que vous rappeler la réponse très courtoise, mais nécessairement négative du Saint-Siège à l'invitation de participer à un congrès américain de toutes les Églises chrétiennes. À nos yeux la vérité religieuse revêt une précision égale à celle des vérités scientifiques et cette précision ne nous permet aucun flottement. »<sup>59</sup>

---

59. J.-F. de Hemptinne à Johnson [Eben S. Johnson, évêque de la Methodist Episcopal Church for Africa], Elisabethville, 29.07.1922, Riksarkivet, Stockholm, Bryssel-

En 1928 se tint à Léopoldville le jubilé protestant qui célébra le 50<sup>e</sup> anniversaire de la fondation des missions du Bas-Congo. S'inscrivant dans le sillage des réunions œcuméniques du Zoute et de Jérusalem, la réunion annonça œuvrer dans le même esprit. Elle entérina la mise en place d'un Conseil protestant du Congo chargé de porter la voix protestante au Congo. Cette structuration du mouvement protestant au Congo connut un parallèle avec l'organisation, en Belgique, d'un comité consultatif des missions protestantes. Celui-ci put compter sur des sympathisants occupant des positions importantes dans le milieu colonial, public et privé.

À l'époque, certaines missions protestantes du Congo étaient bien engagées dans la voie de l'autonomie accordée aux communautés locales. C'était le cas à la mission presbytérienne américaine de Luebo où « de solides chrétientés comptant 11 000 membres étaient gouvernées par des anciens, les missionnaires blancs n'étant plus que dans une situation de conseillers »<sup>60</sup>. Tout en affirmant son soutien à la naissance d'Églises « indigènes », la réunion de 1928 évita cependant tout sujet de confrontation ouverte avec les pouvoirs publics. Elle affirma toutefois son souhait de voir se constituer des Églises indigènes responsables et inscrites dans la durée, un point qui suscita l'inquiétude particulière des milieux conservateurs<sup>61</sup>. Le rapport final ne se référa que de manière oblique au prophétisme et, précédé d'une lettre de félicitation du roi Albert, il se rangea explicitement parmi les adversaires du « bolchevisme, de la pornographie [*sic*] et des mouvements religieux extravagants »<sup>62</sup>.

Sans doute est-ce l'avancée du mouvement œcuménique qui inquiétait Mgr de Hemptinne lorsqu'il publia en 1929 un pamphlet dirigé contre les missions protestantes. Ce texte militant nous apparaît aujourd'hui comme un haut moment de l'antiprotestantisme ambiant dans l'Église catholique<sup>63</sup>. Il

---

arkivet, vol. 13:30. Le même climat d'affrontement régnait au Congo français ainsi que le révéla l'incident provoqué en 1926 par la sortie à Brazzaville de *La sorcellerie à travers les âges*, film produit par la mission luthérienne libre suédoise. Aux yeux de la mission spiritaine, le film « dénature et bafoue le catholicisme ». Des démarches furent entreprises pour l'interdire.

60. 28.12.1921, Papiers A. Stonelake, fonds International Missionary Council and Conference of British Missionary Societies : Africa, SOAS, Londres, Box 286.
61. Mgr de Hemptinne reconnaissait aux « Églises indigènes » la « liberté spirituelle » mais non la liberté de s'associer en dehors du contrôle strict de l'Administration. *Essor colonial et maritime*, 02.01.1930.
62. H. ANET, *Vers l'Avenir. Rapport de la conférence jubilaire des missions protestantes du Congo, Léopoldville-Est, 15-23 septembre 1928*, Léopoldville, Conseil protestant, 1929.
63. Dans le climat du temps, les opinions défendues par de Hemptinne dans cette brochure ne doivent pas être perçues comme possédant un caractère extrémiste. Le P. Charles, animateur de la nouvelle « missiologie », leur consacra un éloge appuyé dans le premier numéro de la *Revue de l'AUCAM* paru en 1929 (« Une grave menace pour notre colonie, les missions protestantes au Congo »).



nous faut cependant aussi prendre en compte différentes stratégies du prélat : son pamphlet contre les protestants du Congo venait en effet à l'appui d'un plaidoyer qu'il avait publié quelques mois auparavant en faveur d'un renforcement autoritaire du pouvoir européen au Congo. Sous sa plume, la critique du protestantisme jouait en outre la carte nationaliste et attisait l'éternelle méfiance de la Belgique coloniale à l'égard des intérêts « étrangers ».

Les ripostes ne tardèrent guère. Au Congrès colonial belge de 1930, le pasteur H. Anet s'éleva contre l'usage du terme « missions nationales » réservé aux seules écoles catholiques. Il rappela que « le catholicisme n'est pas plus religion d'État au Congo qu'en Belgique ». Sa déclaration y fit l'effet d'une bombe. Au Congo même, le Conseil protestant du Congo lança un appel pour que, le 15 mars 1932, se tienne dans le monde une demi-heure de prière œcuménique pour les missions protestantes du Congo, présentées comme victimes d'une offensive catholique sans précédent. Il en voulait pour preuve que le nombre de missionnaires catholiques avait triplé en quinze mois et qu'ils étaient l'objet de toutes les faveurs officielles. Par contraste, l'appel faisait l'éloge des pasteurs kongo qui, bien que privés de tout secours de la part de l'Administration, faisaient avancer le christianisme évangélique chez les Bayaka et les Bayanzi du Kwango<sup>64</sup>. D'autres plaintes suivirent contre la menace de voir créé « un État catholique, une enclave romaine en Afrique ».

Un deuxième foyer conservateur se constitua autour de la crise ouverte par la révolte pende et de la position en pointe adoptée par le supérieur de l'influente mission jésuite du Kwango, Mgr Van Hee. Le rapport Jungers diligent à la suite de la révolte avait mis en cause les liens que le vicaire apostolique entretenait avec les Huileries du groupe Lever, au regret d'ailleurs de certains membres de sa propre mission. Rappelons que Van Hee alla en personne plaider la mise au secret du rapport Jungers, au nom du danger que représentait à ses yeux une alliance possible entre mouvements spirituels africains, protestantisme et bolchevisme.

---

64. « Call to prayer » : le texte de l'appel du 1<sup>er</sup> février 1932 ainsi que celui de la plainte déposée en 1932 figurent dans ASV/ADCB, fasc. 269. En 1934, l'International Missionary Council, organe œcuménique des missions protestantes, dénonça les actes d'intimidation, toujours impunis, dont étaient victimes les missions protestantes du Congo. E. De Jonghe établit un rapport sur ces remous : G. VANTHEMSCHE, « De verhouding tussen de katholieke kerk en staat in koloniaal Congo (1885-1960) », *Een leven van inzet. Liber amicorum Michel Magits*, Kluwer (Belgique), 2012, p. 199-242 (p. 225).

*Sous l'égide de Rome, fédération des intérêts conservateurs  
du Congo belge*

L'arrivée à Léopoldville d'un délégué apostolique auprès des missions allait convoier au Congo cette ligne romaine qui accentuait non seulement l'antiprottestantisme mais dorénavant l'anticommunisme. Au Congo, le nouveau délégué apostolique, G. Dellepiane, chercha ses points d'appui, non dans les milieux socialement inquiets, d'ailleurs plus influents à Bruxelles qu'à Léopoldville, mais bien auprès des éléments conservateurs du clergé missionnaire qui s'étaient distingués dans les crises évoquées plus haut.

Le cadre général fut celui de la consolidation de l'alliance entre Église et État colonial. Ceci s'inscrivait dans la ligne politique de Pie XI, poursuivie à l'échelle mondiale, de conclure des compromis entre sphères étatiques et ecclésiastiques. Dans le contexte du Congo, cette convergence avait présidé à la fondation de l'État léopoldien et, lors de l'annexion par la Belgique, elle avait été publiquement réaffirmée par le cardinal Mercier pour qui l'expansion coloniale était voulue par la Providence. Suivant la formule ramassée du chef du gouvernement catholique en 1913 : « sans les missions pas d'âmes conquises à Dieu et pas de Congo conquis à la Belgique »<sup>65</sup>. Cette alliance avait pris une dimension nouvelle lorsque l'État garantit son soutien à un réseau scolaire catholique. En échange, dans la pratique et jusqu'à la fin de la colonisation, l'enseignement catholique de base diffusa au Congo l'idéologie coloniale sous ses formes les plus intransigeantes<sup>66</sup>.

Négociées entre 1924 et 1929, les « Conventions De Jonghe » affectèrent d'importantes subventions à l'expansion de l'enseignement par les missions. On retrouvait dans cet accord la préoccupation historique de l'Église belge de considérer l'enseignement comme le terrain par excellence où combattre l'irréligion. Certes, la politique de subventions aux missions n'était pas inconnue ailleurs en Afrique mais, dans les deux Congo, belge et français, elle prit un accent nationaliste appuyé. Dans le cas du Congo belge, les subventions à l'enseignement catholique furent réservées aux missions catho-

---

65. Mercier cité par l'auteur jésuite Paul Colin, dans *Catholicisme et colonisation*, Louvain, AUCAM, 1927, p. 41. Broqueville dans : AEB, AF-1-11, Missions religieuses. En dépit du régime laïque sur la rive française, un supérieur spiritain évoquait avec satisfaction sa visite en 1927 à la mission de Linzolo, aux portes de Brazzaville. Il y avait été accueilli par la *Marseillaise*, sur quoi la chorale avait enchaîné *Lauda Sion* [une des plus anciennes pièces liturgiques du rite catholique]. A. BOUCHER, *Au Congo français. Les missions catholiques*, Paris, Librairie Pierre Téqui, 1928, p. 108.

66. J. BRIFFAERTS et H. VINCK, « Les écoles au Congo belge en 1924. Le Rapport De Jonghe », *Annales Équatoria*, 25, 2004, p. 493-504. Remarquer que l'accord avec l'Église du Congo fut conclu sous l'autorité de Carton, ministre catholique.

liques, désormais dites « nationales ». Celles-ci permirent à l'Église missionnaire du Congo de « parer à l'attaque protestante » et, toujours suivant l'expression de Mgr de Hemptinne dûment transmise à Rome, elles fermaient la porte à la création d'un enseignement officiel qui aurait échappé aux institutions religieuses<sup>67</sup>.

Entre-temps, dès les premières années, les « Conventions De Jonghe » aboutirent à des résultats concrets : la population scolaire doubla entre 1924 et 1929, encore qu'il faille tenir compte qu'il s'agissait en grande partie d'un enseignement très élémentaire, d'une durée de deux ans, et en bonne partie orienté vers le travail pratique. Entre-temps, un pactole avait été dirigé vers les missions catholiques, les subventions publiques passant de 220 000 à 3 millions de francs entre 1924 et 1926. Ce nouveau régime financier changea aussi profondément la nature du travail missionnaire, dorénavant davantage tourné vers l'enseignement et les œuvres sociales que vers l'évangélisation : l'observation faite par Roland Oliver pour l'Afrique britannique s'applique également au Congo belge<sup>68</sup>.

La recherche en commun du progrès par la santé, l'instruction, le travail organisé, encadra désormais les convergences entre l'Administration du Congo et l'Église, au prix toutefois de certaines complaisances manifestées par les missions, notamment vis-à-vis de la prolétarisation en marche. Ce désintérêt fut la cause d'une amertume profonde au sein des milieux chrétiens sociaux<sup>69</sup>. Le spectre du prophétisme donna un nouvel élan à la vague conservatrice. Dans la tradition des débuts, les amorces d'Églises indigènes conti-

67. ASV/ADCB, Busta 22, fasc. 269/1, 1931. La situation privilégiée de l'Église du Congo inspira les réformes Monteiro introduites alors en Angola par le régime Salazar.

68. « *The effect on missionary strategy all over the continent was revolutionary. [...] A large proportion of both missionaries and the most skilled African church workers was diverted into educational rather than evangelistic effort.* » R. OLIVER, *Realms of Gold*, University of Wisconsin Press, 1997, p. 128. Le travail fondamental sur la politique belge d'enseignement au Congo colonial est dû à M. DEPAEPE et L. VAN ROMPAEY, *In het teken van de bevoogding. De educatieve actie in Belgisch-Kongo (1908-1960)*, Louvain-Appeldoorn, Garant, 1995. Ces auteurs relèvent l'influence qu'exercèrent sur E. De Jonghe les recommandations de la mission Phelps-Stokes. Celle-ci avait été dépêchée en Afrique en 1920 et avait encouragé les puissances coloniales à subventionner l'expansion de l'enseignement. Son rapport avait été bien accueilli par le ministère belge des Colonies.

69. Dénonçant l'opportunisme du haut clergé missionnaire, Louwers parle de « gens redoutables qui ont fait au Congo un mal énorme. C'est en partie à cause d'eux que le régime du caoutchouc a duré si longtemps. C'est aussi à cause d'eux que les chefs de mission n'ont fait entendre qu'en 1928 le cri d'alarme au sujet des abus du recrutement. Même en 1928, il y avait eu des réticences. » O. Louwers à P. Ryckmans, 13.12.1930, AGR, Papiers O. Louwers, 58. Vis-à-vis des grands pouvoirs coloniaux, Louwers et Ryckmans se trouvèrent plus d'une fois sur la même longueur d'onde.

nuèrent à être abordées dans un esprit d'amalgame avec divers mouvements anticoloniaux, à l'échelle mondiale. Sur un plan général, il faut enfin prendre en compte l'appui idéologique des missions « nationales » au régime en place<sup>70</sup>.

Convoquée à Léopoldville en 1932, la conférence des responsables des missions du Congo belge fut un moment de redéfinition dans ce temps de crise. Une illustration de l'influence des théories du complot nous est fournie par l'attention que la réunion consacra au « danger américain ». Le texte final distingua en effet entre « Africains modérés et réfléchis », partisans d'une collaboration entre les « couleurs », c'est-à-dire entre blancs et noirs, et « agitateurs », acquis au communisme, et qui « font d'ardentes prières pour l'arrivée du jour où les armées de Marcus Garvey arriveront d'Amérique dans une escadre d'avions, et balaieront le pays, précipiteront l'intrus blanc, avec armes et bagages dans l'océan Atlantique amenant ainsi la réalisation du rêve : l'Afrique aux Africains »<sup>71</sup>. Les démentis les mieux informés ne suffirent jamais à arrêter la production de ces rumeurs. Dans les conclusions de la réunion de 1932, on retrouve l'amalgame, d'ailleurs confirmé par le Vatican, des dangers posés par une conjonction de fait entre protestantisme, communisme, islam, sur fond de crise sociale menaçante. À l'intervention du délégué apostolique, une enquête fut prescrite à l'ensemble des missions du Congo sur l'existence éventuelle d'influences communistes dans la colonie<sup>72</sup>.

Sous l'impulsion de Rome plutôt que par conviction profonde, la conférence se concentra sur les thèmes du clergé indigène, les questions de société telles que le mariage monogamique, et un programme massif d'instruction. Fraîchement importé d'Europe, le programme d'Action catholique tel qu'il se développa au Congo visa en particulier les couches économiquement avancées et les milieux urbains. À Léopoldville, on note la fondation par les scheutistes d'organes de presse, le *Courrier d'Afrique* en 1933<sup>73</sup> et, peu après, *La Croix*

70. H. VINCK, « Le concept et la pratique de l'autorité tels qu'enseignés dans les livrets scolaires du Congo belge », *Revue africaine des Sciences de la Mission* (Kinshasa), 6 (1997), p. 115-128.

71. *Conférence (Première) plénière des ordinaires des missions du Congo belge*, Léopoldville, 1932, p. 196.

72. En 1932, le Vatican avait demandé à tous les nonces de l'informer avec précision sur la propagande communiste dans chaque pays. « Les sectes, le protestantisme militant, la franc-maçonnerie, le libéralisme athée et antireligieux » étaient indiqués comme alliés provisoires du communisme anticatholique. P. CHENAUX, *L'Église catholique et le communisme en Europe (1917-1989)*, Paris, Cerf, 2009, p. 89-90.

73. Contrôlé par la mission de Scheut, principal actionnaire, le *Courrier d'Afrique* ne devait pas clairement apparaître comme un organe de l'Église, mais il lui revenait néanmoins de « soutenir les principes sains du respect de l'Autorité établie en mettant en relief les grands événements du monde catholique et les activités de l'Église ». ACICM, G.XIII.b.4.11.

*du Congo*. On était dans le sillage d'un congrès eucharistique organisé à Kisantu. Dans un esprit triomphaliste, celui-ci fut présenté comme une manifestation innovatrice, d'inspiration « cosmopolite », car il rassemblait des groupes et délégations du pays kongo largement conçu, de provenances régionales différentes.

L'accès de Congolais à des fonctions d'encadrement au sein des groupements d'Action catholique resta toutefois sévèrement réglementé<sup>74</sup>. Le cléricalisme intransigeant dont Dellepiane se fit le fidèle écho contribua à l'enracinement du conservatisme clérical au sein du milieu missionnaire du Congo<sup>75</sup>. Le mot d'ordre répandu à l'occasion de cette refondation des années 30 fut d'éviter autant que possible les sujets de friction entre Administration et Église catholique, notamment à propos de rivalités confessionnelles. Une autre préoccupation fut d'accélérer la transition à partir de stratégies missionnaires autoritaires et coercitives qui étaient souvent sources de tension avec les autorités administratives et judiciaires.

Un exemple révélateur de la politique suivie et, incidemment, des pratiques anciennes, nous est fourni par Mgr Cuvelier, supérieur de la mission rédemptoriste dans le Bas-Congo. Voulant manifester sa bonne volonté, il communiqua au délégué apostolique le texte de la circulaire qu'il avait adressée à ses religieux pour les mettre au courant des conclusions de la conférence de 1932, deux ans malgré tout après sa clôture :

Il est défendu d'employer des voies de fait et en général n'importe quelle méthode violente à l'égard des Noirs catholiques, païens ou protestants dans l'établissement et le développement des diverses œuvres<sup>76</sup>. Les indigènes quel que soit leur abaissement intellectuel ont le droit inviolable d'être traités conformément à la loi divine et à la discipline ecclésiastique. [...]

Les seules méthodes évangéliques permises et efficaces sont la charité et la persuasion. On n'a jamais le droit d'obliger n'importe quelle personne à entrer

74. Pour les groupements d'Action catholique, « on n'admettra que des éléments d'élite » (catéchistes, moniteurs, membres de groupements sportifs, d'anciens élèves, etc.) « formés et cultivés pour être de vrais auxiliaires de la Hiérarchie ». Entretien entre le délégué apostolique et les supérieurs scheutistes de Léopoldville, 15.03.1933. ACICM, P.11.b.11.10.

75. En 1943 encore, Dellepiane rappelait qu'il n'y a dans l'Église catholique qu'un apostolat, dit d'Action catholique, « confié par le Christ à son Église et auquel les laïcs sont invités à participer, sous la dépendance de la Hiérarchie ».

76. Reflet des violences coloniales, les violences exercées par certains missionnaires furent un fléau récurrent que les hiérarchies religieuses reconnurent déjà lors de la réunion des supérieurs en 1913, sans pour autant parvenir à l'extirper avant les années 1930. Le rapport Jungers sur la révolte du Kwango mentionne encore « l'exemple détestable » que donnaient certains missionnaires en frappant de chicotte des « catéchumènes-travailleurs » défaillants.

par la force dans les écoles catholiques ou d'embrasser la religion catholique. La religion catholique est la religion de la liberté. L'on n'emploiera que des arguments aussi vrais que solides pour les persuader de la vérité de notre religion et défendre celle-ci contre les calomnies des hérétiques.

Il faut éviter avec grand soin tout incident avec les Protestants. On n'a pas le droit de faire prendre les enfants qui sont dans leurs écoles pour les placer dans les nôtres. On doit les y amener par la voie de la persuasion auprès des parents et par leur autorité. Il faut faire notre apostolat comme si les Protestants n'existaient pas, éviter d'en parler. Mot d'ordre : les ignorer.

Maintenir les meilleures relations avec les autorités civiles, chercher à régler tout différend à l'amiable et de ne communiquer pour les points litigieux que par l'intermédiaire de la hiérarchie, vicaire apostolique ou supérieur religieux des missions de la congrégation au Congo<sup>77</sup>.

La nomination, en 1934, de P. Ryckmans comme gouverneur général joua un rôle dans le rétablissement d'un climat plus apaisé. Le milieu protestant vit en effet Ryckmans comme un catholique fervent, susceptible certes de rassurer l'Église, mais aussi comme un homme dépourvu d'esprit sectaire à l'égard des confessions protestantes et à qui celles-ci pouvaient faire confiance<sup>78</sup>. L'avenir devait lui donner raison. La question scolaire resta en effet comme un abcès jusqu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Le maintien du monopole d'accès aux subventions officielles fut jalousement gardé par Mgr de Hemptinne et le délégué apostolique, l'un et l'autre manœuvrant pour interdire qu'aucune école protestante ne bénéficie d'une quelconque subvention publique. Lorsque, en 1937-1938, Ryckmans envisagea de subventionner des écoles protestantes, au moins dans des régions à majorité protestante, il se heurta aux démarches de Mgr de Hemptinne auprès du roi Léopold III, à une démarche collective des responsables missionnaires catholiques du Congo, et enfin à Pie XI lui-même : lors d'une audience où celui-ci le reçut à Rome, le pape aborda le sujet, à la surprise du gouverneur<sup>79</sup>.

---

77. ASV/ADCB, Busta 22, fasc. 69.

78. Grâce à sa qualité de membre de l'International African Institute où il avait été recommandé par H. Anet, représentant en Belgique des missions protestantes du Congo, Pierre Ryckmans était connu de J.H. Oldham, pionnier du renouveau missionnaire protestant. S'adressant à celui-ci le 17.09.1934, H. Anet ne ménage pas les éloges au nouveau gouverneur. Riksarkivet, Stockholm, Bryssel-arkivet, vol. 13:29.

79. J. VANDERLINDEN, *op. cit.* (1994), p. 365-371. En octobre 1938, Ryckmans participait au congrès Volta tenu à Rome sous les auspices du gouvernement fasciste. Mussolini venait d'engager l'Italie dans une politique de « conscience raciale ». Dans sa communication, Ryckmans argumenta que l'avenir de la stabilité

Au bout du compte, le monopole catholique resta en vigueur jusqu'à la révision imposée en 1946 par Godding, ministre libéral des Colonies, avec l'appui, relevons-le, du gouverneur général Ryckmans.

### **Une refondation coloniale aux yeux de l'Histoire : quel bilan ? quels bilans ?**

#### *Un état des lieux*

Au fil des pages précédentes consacrées à l'entre-deux-guerres, nous avons décrit le Congo belge sous les traits d'une société hétérogène. L'attention apportée dans la littérature historique aux grandes entreprises minières dirigées par l'exportation a eu un effet réducteur sur une histoire économique et sociale qui est plus complexe que celle de l'ombre portée par le grand capital. Les pages qui précèdent se sont éloignées de ce modèle que je pense simplificateur. On a relevé que, statistiquement parlant, le centre de gravité de la population active se trouvait pour longtemps encore dans la production familiale villageoise. À l'inverse de ce qui s'est passé dans le temps postcolonial, la question agricole ne fut pas ignorée par les gouvernants et par des entreprises capitalistes, agro-industrielles ou commerciales. En témoigna la part croissante occupée par le secteur agricole dans le commerce extérieur de la colonie, un processus que la grande crise accentua.

La période de l'entre-deux-guerres vit en effet l'Administration publique et des intérêts privés européens multiplier les efforts pour pénétrer au cœur des univers économiques et sociaux africains. Toute une stratégie fut consacrée à la recherche d'alliés locaux, qu'il s'agisse de notables, de simples intermédiaires issus de la Force publique ou du commerce, de recrues diverses, tous intéressés à tirer quelque parti des débuts de l'économie de marché et de la consommation dans les sociétés villageoises. Ces expériences furent particulièrement poussées en Province-Orientale et dans les zones huilières.

Au total, durant la période étudiée, la part du salariat augmenta dans la population active du Congo, mais elle resta minoritaire. C'est le moment de souligner que des acteurs africains disposaient d'une part d'autonomie dans différents domaines : production agricole pour les marchés locaux ou extérieurs, multiples petits ruisseaux du commerce informel, transport, capital

---

de l'Afrique centrale se trouvait dans la consolidation de zones de puissance appuyées sur des « races indigènes » prolifiques.

foncier dans les villes, activités artisanales, etc. Les données chiffrées sont rares, car les statistiques coloniales n'abordaient la vie économique que par le biais d'activités impliquant des secteurs européens. Le caractère incomplet de leurs informations est notamment illustré par l'importance des trafics et mouvements de population au travers de frontières politiques poreuses.

La grande crise occupe une place importante dans notre parcours, tant par ses dimensions extérieures que par les alertes, parfois de grande ampleur, que connut le Congo. Ces crises internes permettent de mieux cerner les outils culturels et religieux qui ont permis à certains secteurs de la population colonisée de prendre conscience de sa propre identité dans un monde en changement. Simultanément, dans le monde européen, les secousses du temps ont provoqué un réexamen des projets coloniaux. Inévitablement, alors comme toujours, les projections par l'Europe du futur de l'Afrique furent mûries à la lumière d'expériences historiques européennes, transposées avec plus ou moins de succès dans le monde africain. Les précédents de semblables illusions ou utopies remontent parfois loin dans le passé. Après le XVII<sup>e</sup> siècle et la vision d'un royaume chrétien du Kongo, membre de l'ordre international chrétien, après la marginalisation de l'Afrique hors de l'Histoire et abandonnée, en dehors des Empires, sous le signe du chaos et des désordres de la traite, l'époque coloniale moderne naquit sous le signe de nouvelles mythologies. Ce furent, cette fois, celles d'une société libérale, commerçante, post-esclavagiste, fascinée par ses possibilités de progrès technique (fin du XIX<sup>e</sup> siècle-années 1900) et d'ordre social sous la garantie d'États à créer de toutes pièces. Les désordres nés dans un climat de spéculation mirent fin à bon nombre de ces illusions.

C'est aussi un climat spéculatif qui présida à la multiplication d'entreprises européennes et des cas de réquisitions de main-d'œuvre au sein des sociétés villageoises. La génération qui prit le contrôle de la refondation coloniale des années suivant la crise fut alertée par ces problèmes. Elle ne s'exprima pas d'une même voix, mais il fut de plus en plus question de chercher les solutions dans les progrès de l'éducation de base et de la santé publique de masse. Ces inflexions furent toutefois pilotées dans l'esprit de la vague conservatrice des années 1930. Dans le contexte du Congo belge, les nouveaux accords entre Église et État débouchèrent sur un programme de contrôle accru de la pensée, de consolidation de l'État-forteresse, de fermeture aux contacts avec le monde extérieur.

Cependant, des voix novatrices se firent entendre dans le milieu colonial, proposant de transposer en Afrique l'utopie, alors répandue en Europe, d'une société d'ordre, capable d'endiguer les avancées du capitalisme industriel. On peut trouver l'expression de cette vision dans *La Politique coloniale*, essai publié par P. Ryckmans alors qu'il venait d'être nommé gouverneur général



du Congo belge. Au cours des années précédentes, l'auteur avait exercé la profession d'avocat d'affaires, principalement coloniales. Il avait aussi participé au débat public. S'appuyant sur son passé en Afrique (il avait été résident à Bujumbura), Ryckmans avait régulièrement collaboré à la *Revue catholique des Idées et des Faits*, un périodique connu dans la Belgique des années 1920-1930 pour son soutien déclaré aux causes de la droite catholique et nationaliste. Les grandes préoccupations de la *Revue* étaient celles du rejet de l'hyper-capitalisme et d'une rechristianisation active de la société, en appui à un État qu'on souhaitait « fort ». C'est dans une collection de monographies s'inscrivant dans cette mouvance, et à un moment d'ailleurs où la *Revue* était en butte aux attaques de milieux chrétiens affichant leur rejet du nationalisme, que le nouveau gouverneur publia *La Politique coloniale*.

La colonie sortait alors à peine de la crise qui avait frappé les grandes entreprises tout comme l'équilibre financier de l'État et qui s'était accompagnée de crises internes. Une hégémonie conservatrice avait confirmé son emprise sur la relance de la colonie, par le biais d'une étroite collaboration entre pouvoirs publics et religieux dits « nationaux », c'est-à-dire catholiques. Dans ce contexte, le programme que proposait Ryckmans était synthétisé sous le titre de « civilisation totale ». Réservé quant aux avancées rapides de l'industrialisation, l'auteur y défendait la vision d'une société africaine qui serait majoritairement articulée, non sur le salariat ou le service aux entreprises européennes, mais bien sur la famille paysanne moderne, pratiquant une agriculture améliorée par l'aide de services agronomiques adaptés.

« Civilisation totale » : faut-il voir dans ce titre l'ébauche d'une société totalitaire ? On a vu que certains chercheurs se sont aventurés dans cette direction, analysant la société coloniale sous les couleurs d'un projet totalitaire. Cette perspective me paraît erronée. Les racines du projet agrarien de Ryckmans étaient, on l'a vu, tout autres. Au moment où il parlait de « civilisation totale », la notion de pouvoir « totalitaire » était certes connue mais elle désignait des gouvernements dictatoriaux, revendiquant la primauté absolue de l'État, mais dans un sens avant tout politique. La notion de « totalitarisme » ne se dégagait qu'après la guerre, grâce à des auteurs comme George Orwell et, évidemment, Hannah Arendt qui ont analysé les traits fondamentaux d'une réalité sociale et politique qui n'avait pas de précédent et qui se caractérisait par les manipulations de partis de masse, le contrôle de la pensée, les détentions et exécutions de masse.

Ces réflexions fondatrices ont donné une nouvelle signification au concept de « société totalitaire ». Il me paraît erroné et, à vrai dire, indécent de transposer ce concept à une « situation coloniale ». Et cependant, aujourd'hui, le rapprochement s'insinue plus ou moins indirectement dans les versions médiatiques du temps colonial. Il s'agit là d'une vue émotionnelle de l'his-

toire, dictée par les émotions qu'ont provoquées les expériences totalitaires du XX<sup>e</sup> siècle<sup>80</sup>. Elle n'est pas à confondre avec le nouveau courant d'histoire des émotions du temps passé, telles que celles-ci furent déterminées par leur propre contexte historique<sup>81</sup>. Dans le premier cas, le passé est abordé à partir des émotions de notre temps, afin de porter jugement, et nous sommes dans le domaine de la propagande. Dans le second, l'attention se porte sur les émotions du passé, et il s'agit d'un travail d'histoire.

« *Situation coloniale* » : peut-on parler du bilan global d'un système global ?

Dans les pages qui précèdent on a utilisé le concept de « situation coloniale » mais comme une formule raccourcie pour désigner une construction complexe. Ce fut sans doute une imprudence car cette acception imprécise ne correspond pas à celle, plus exigeante, qui est celle de la littérature sociologique et qui se répercute aujourd'hui dans l'approche médiatisée du bilan des régimes coloniaux. Nous consacrons quelques lignes à cette question du bilan qui nous paraît être une source de confusion et de malentendu.

Il nous faut remonter un peu dans le temps, jusqu'aux années 1950 et à la fascination que connurent alors les sciences sociales et l'analyse de « systèmes sociaux » globaux. C'est dans ce contexte intellectuel que Georges Balandier transposa ce concept de globalité dans l'Afrique colonisée de son temps. Telle que définie par Balandier, la « situation coloniale » faisait figure

- 
80. A. HOCHSCHILD, *King Leopold's Ghost*, New York, Houghton Mifflin, 1998, a donné une forte impulsion à l'imagerie totalitaire appliquée au Congo colonial. Fortement médiatisé, y compris, internationalement, dans l'enseignement supérieur, ce livre illustre la théorie de la responsabilité historique de personnes d'exception, aux dépens d'analyses contextuelles. L'auteur a dégagé sa responsabilité de la référence à *l'holocauste oublié* [sic] qui figure dans le sous-titre de l'édition française (Paris, Belfond, 1998). Le sous-titre de l'édition allemande annonce *Die Geschichte einer der grossen, fast vergessenen Menschheitsverbrechen* (« quasiment oublié, un des grands crimes contre l'humanité ») (Klett-Cotta, 1998). L'original de la version anglaise du livre cultive d'ailleurs la confusion par ses allusions à l'univers concentrationnaire nazi dont le Congo léopoldien aurait été un précurseur. M. DUMOULIN a fait l'inventaire systématique de la littérature critique qui, au fil de plusieurs générations, a dénoncé le régime léopoldien : *Léopold II, un roi génocidaire ?*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, 2005.
81. Les aspects intrusifs de la médecine sociale de masse ou encore l'inventaire des émotions et imaginations populaires ont été explorés dans les travaux novateurs de N.R. HUNT, *Colonial Lexicon*, Durham et Londres, Duke University Press, 1999. Dans un ouvrage récent, le même auteur élargit le thème des peurs et des rêves dans diverses expériences africaines et européennes de l'univers colonial belgo-congolais : *A Nervous State*, Durham et Londres, Duke University Press, 2016.

de « type idéal ». Elle formait un ensemble social cohérent, défini avant tout par la domination déterminante qu'exerçaient des groupes étrangers. Ce sont ceux-ci qui modelaient, notamment par le racisme, les clivages sociaux au sein de populations colonisées, c'est-à-dire condamnées à évoluer dans les statuts inextricablement confondus de victimes, de complices, ou encore de récupérateurs<sup>82</sup>.

En cherchant à proposer un bilan des années 1920-1939, années de « refondation coloniale », je suis davantage conscient des limites d'une définition idéale, totale, pour aborder un système qui, sur le terrain, gardait des caractéristiques fort hétérogènes, très inégalement maîtrisées par des pouvoirs étrangers. Comment entre-t-on dans telle ou telle situation coloniale et comment peut-on en sortir, s'il est vrai qu'elle est si englobante ? Remarquons d'ailleurs que, dans les recherches pratiques qu'il a menées en Afrique équatoriale, Balandier lui-même s'est bien gardé d'une application rigoureuse de ses propres schémas déterministes et inévitablement figés. Ses enquêtes dans le Bas-Congo et dans le Woleu-Ntem au Gabon ont bien mis en lumière l'existence d'intérêts divers, dont une bonne partie trouvait ses racines localement, dans l'économie villageoise, coexistant au sein de l'économie dominante<sup>83</sup>.

Le concept de « situation coloniale » démontre au mieux son utilité lorsqu'il met en lumière des mécanismes de domination. Dans les pages qui précèdent, on s'est davantage intéressé aux motivations des acteurs, aux ressources dans lesquelles ils puisèrent pour asseoir leur légitimité. Il en ressort un monde riche en échecs, en erreurs, en ambiguïtés. Ambitieux dans leurs projets, nourris d'illusions, aptes à ériger les façades d'une société avec ses trompe-l'œil à la Potemkine, les pouvoirs coloniaux se heurtèrent aussi aux impénétrables opacités que leur opposèrent les sociétés dominées. Celles-ci furent certes recomposées au sein d'un État territorial, théâtre de nouvelles couches sociales, rurales, urbaines, péri-urbaines, organisateur de nouvelles

---

82. G. DE VILLERS analyse avec précision la portée de la « situation coloniale » comme « l'idéal type » d'un système global. Il structure encore celui-ci par le recours à la notion de « violence symbolique », prédisposant les colonisés à intérioriser et récupérer certaines données de base du système : *Histoire du politique au Congo-Kinshasa. Les concepts à l'épreuve*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2016, p. 197 et sv.

83. Les activités marchandes « entraînent une accumulation locale de revenus et [ont gardé] un caractère coutumier ou para-coutumier. [...] Même si ces activités suscitent l'apparition de nouveaux types sociaux et de transformations sociales, c'est du village et au niveau du village que naissent et opèrent les changements. [...] Au Woleu-Ntem comme dans les districts ba-kongo, il existe des opportunités économiques, à l'échelle du groupement villageois. » G. BALANDIER, *op. cit.*, p. 480.

relations d'échanges par le canal de la monnaie, de la langue, des croyances religieuses, de l'école et de la santé. Le concept de « situation coloniale » offre une clé pour la compréhension de cette étape historique, pour autant qu'elle évite le piège de masquer les impuissances du système et donc ses fragilités.

Au-delà des façades, au-delà des convergences au sein d'une formation historique passagère, l'histoire s'intéresse aussi aux survivances de passés plus lointains. Ce n'est pas le lieu d'approfondir la question, mais évoquer le bilan de la « situation coloniale » des années 1950 n'interdit pas de rappeler que divers autres bilans sont à prendre en compte et qu'ils s'inscrivent au regard d'histoires anciennes.

C'est le cas de l'Afrique centrale. La société africaine colonisée au tournant du XX<sup>e</sup> siècle avait connu une longue histoire de conquêtes par des dynasties, de grandes ou petites figures d'aventuriers, de traitants et négociants, relais périphériques des lames de fond du capitalisme dans ses frontières atlantiques, soudanaises et indiennes. Au-delà de cette succession de conquêtes, les sociétés de la région témoignèrent de leur capacité de récupération et de permanence : les observateurs européens les plus perspicaces ont été sensibles à ce détachement profond, fait de résignation sceptique, souvent teintée d'ironie, vis-à-vis de pouvoirs perçus comme à la fois supérieurs et passagers<sup>84</sup>.

Nous sommes là devant une constante des histoires coloniales. Nehru en a tracé les limites au terme de son exploration de l'histoire indienne : la pensée des Anglais, concluait-il, est trop différente de celle des Indiens pour permettre aux premiers de fonctionner comme une classe dirigeante des seconds, il manque entre les deux un terrain partagé où les points de vue puissent se résoudre en harmonie les uns avec les autres. Selon sa formule, l'Inde possède une unité au-delà des diversités, le faisceau de ses contradictions est réuni par des liens solides mais invisibles, l'Inde peut être soumise, mais elle est inconquise<sup>85</sup>.

La « situation coloniale » du Congo ne renvoie pas seulement au passé de l'Afrique, mais tout autant à une histoire européenne. Dans le domaine occidental également se trouve la matière pour un bilan. S'il fallait chercher en Europe des précédents au bilan colonial, je penserais à celui des despotismes éclairés du XVIII<sup>e</sup> siècle plutôt qu'à celui des expériences totalitaires de notre époque. L'historiographie actuelle reconnaît à la Prusse de Frédéric le

---

84. V. SOUCHARD [DRACHOUSOFF], *Jours de brousse, Congo 1940-1945*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1983, p. 233-235, 255.

85. J. NEHRU, *The Discovery of India*, Londres, Meridian Books, éd. 1956, p. 494, 578.

Grand d'avoir incarné un modèle du despotisme éclairé dans un temps de révolution culturelle. Frédéric s'était préoccupé du monde rural ; mais, au final, il n'y avait introduit que quelques progrès agricoles, quelques écoles, et enfin quelques réformes contre des coutumes regardées comme cruelles par la nouvelle tradition des Lumières. Pour le reste, la société paysanne de Prusse et de Pologne conserva ses statuts hérités du passé. Résultats modestes au regard des autres legs du règne de Frédéric et, en premier lieu, la construction d'un État territorial occupant une place reconnue dans le nouvel ordre international. Cette grille de lecture peut, elle aussi, aider à réfléchir sur les héritages coloniaux<sup>86</sup>.

Sociétés villageoises et les rapports complexes avec leurs conquérants. Révolutions culturelles introduites par l'Europe. Portée réelle des conversations entre cultures européennes et africaines. Lorsqu'ils s'appliquent au passé, ces bilans, indigènes et extérieurs, peuvent être abordés aujourd'hui. L'ambition est que l'analyse soit bien informée. Vers l'aval, il est plus incertain d'esquisser les retombées du passé sur le présent. En 1928, on l'a vu, Mgr de Hemptinne avait prévu moins de cinquante ans pour la disparition de la civilisation bantoue. Et, de fait, qu'en est-il aujourd'hui, en « situation postcoloniale » ? Qu'en est-il des sociétés villageoises attaquées, avec brutalité au besoin, que ce soit par les privatisations, par les intérêts miniers, ou les recompositions politiques ? Les temps nouveaux ne s'encombrent plus de despotisme éclairé ou de quelconques projets sociaux mûris par des couches dirigeantes qui n'ont d'autres horizons que ceux dictés par la cupidité.

Ce n'est pas le lieu de répondre à ces questions, mais le fait de les poser nous invite à aborder le passé avec modestie. La question qui nous attend ici est circonscrite au passé. C'est celle de l'état des lieux du Congo d'après-guerre. Nous y verrons les traces de nouvelles mythologies modernes nées dans les années de reconstruction après les dévastations de la guerre, mais aussi les héritages du tournant conservateur des années 1930. Avant que s'affirme au grand jour le caractère passager des hégémonies européennes, la région allait connaître une des manifestations suprêmes de l'impérialisme, l'asservissement d'un continent à une guerre étrangère.

---

86. Pour une discussion approfondie du concept de l'État en Afrique et particulièrement au Congo, je renvoie au travail déjà cité de G. DE VILLERS (2016).

# 13

## 1920-1940 : incertitudes internationales Les deux Congo, pions sur l'échiquier de la *Realpolitik*<sup>1</sup>

### L'Afrique dans le sillage de la Première Guerre mondiale : incertitudes idéologiques et géopolitiques, 1919-1939

L'incertitude pesant sur l'avenir des partages coloniaux a été un trait dominant de la présence de l'Afrique sur la scène internationale dans les années précédant la Première Guerre mondiale. Relevons-en quelques étapes marquantes : négociations franco-allemandes et accès du Cameroun allemand à l'Ubangi, et sur quelques kilomètres, au fleuve Congo, c'est-à-dire au bassin du Congo (1911), bruits de partage de l'Angola entre zones économiques anglaise et allemande (1912), projets de développement d'une zone économique allemande transcontinentale en Afrique centrale (*Mittelafrika*).

Dans le sillage de la campagne humanitaire anglaise contre le régime léopoldien et bientôt contre la colonisation portugaise en Angola, une hantise des pouvoirs belges resta que le Congo fût voué au destin des républiques afrikaner et absorbé par la machine impérialiste britannique<sup>2</sup>. Ces craintes

- 
1. Cet essai est la version retravaillée d'une contribution originellement publiée dans le recueil *De Gaulle, la Belgique et la France libre*, Centre de Recherches et d'Études historiques de la Deuxième Guerre mondiale, Bruxelles, p. 47-77.
  2. La hantise des menaces posées par l'impérialisme britannique fut largement répandue dans l'opinion, officielle ou privée, de la Belgique coloniale. G. VANTHEMSCHE, *Belgium and the Congo, 1885-1980*, Cambridge, Cambridge University Press,

d'un environnement international hostile ont d'ailleurs joué leur rôle dans la décision belge d'entraîner le Congo dans la Première Guerre mondiale. En Belgique même, la perspective d'un redécoupage territorial avait d'ailleurs éveillé des appétits. En février 1914, un juriste du département des Affaires étrangères de Bruxelles établit une note détaillée qui plaidait pour que la Belgique profite de l'accord anglo-allemand sur l'Angola pour demander de mettre sous administration belge la partie nord de l'Angola qui était située dans le bassin conventionnel du Congo. L'idée fut encore avancée par la délégation belge aux négociations de paix de 1919<sup>3</sup>.

Au cours des vingt années qui suivirent l'armistice de 1918, les projets de remise en question des empires coloniaux réapparurent sous différentes formes. Soit qu'il se fût agi de revendications de la part des États vaincus pour qui il s'agissait de briser l'hégémonie exercée par les vainqueurs de 1918. Soit que ceux-ci eussent cherché à sauvegarder la paix au moyen de concessions coloniales à offrir aux puissances insatisfaites. Soit encore que le volet colonial fût présent dans des réflexions d'ordre général sur l'avenir de la société mondiale et qui auraient révisé en profondeur les régimes coloniaux. De ce point de vue, le danger menaçait de partout, du côté de l'anticolonialisme bolchevique, ou du nationalisme arabe, ou encore des mouvements d'émancipation noirs nés dans la diaspora, mais dont l'écho parvenait en Afrique occidentale et australe. Plus ambiguës, des réflexions pacifistes voyaient dans une *Eurafrique* à construire le terrain d'une collaboration apaisée entre puissances européennes. Le concept fut plus tard récupéré par les géopoliticiens nationalistes allemands et italiens au service d'un révisionnisme colonial. Le projet d'Eurafrique ne disparut pas avec la guerre, mais il perpétua la vision de l'Afrique comme une périphérie nécessaire à l'Europe plutôt que comme partenaire égal au sein d'un espace intégré<sup>4</sup>.

---

2012, p. 120. Il s'agit en partie d'une retombée de la bruyante campagne humanitaire orchestrée par Morel depuis Londres contre le régime léopoldien au Congo et qui fut plus tard étouffée en Belgique par une « amnésie collective » autour des crimes coloniaux. Ailleurs en Europe, les dénonciations de Morel suscitèrent la méfiance et il en subsiste des traces aujourd'hui. Voir le jugement expéditif que « Morel agissait par nationalisme impérial britannique et non par philanthropie » [sic] : C. COQUERY-VIDROVITCH, introduction à : *Le Rapport Brazza. Mission d'enquête du Congo : rapport et documents (1905-1907)*, Neuvy-en-Champagne, Le passager clandestin, 2014, p. 12.

3. La question coloniale aux yeux du gouvernement belge en 1914-1918 peut être suivie dans : G. VANTHEMSCHE, *Le Congo belge pendant la Première Guerre mondiale. Les rapports du ministre des Colonies Jules Renkin au roi Albert I<sup>er</sup>*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, Commission d'Histoire, 2009.
4. E. DESCHAMPS, « L'Eurafrique, le fascisme et la collaboration belge », *Cahiers d'Histoire du Temps présent* (Bruxelles), CEGES, 1 (1996), p. 141-161.

Dans les pages qui suivent, nous nous attarderons de préférence aux relectures géopolitiques de l'Afrique, et surtout de l'Afrique centrale, qui encombrèrent le débat colonial sur la scène internationale de l'entre-deux-guerres et dont les échos se firent encore entendre alors même que le conflit était engagé. Les projets géopolitiques de l'époque ont eu comme point commun de servir un ordre international exclusivement conçu entre puissances européennes en dessinant sur la carte de l'Afrique des zones d'intérêt à négocier entre elles, les populations locales étant réparties suivant des décisions venues d'en haut.

C'est en particulier à propos du mouvement allemand de revanche coloniale que se posa la question d'une révision de la carte politique de l'Afrique issue des traités de 1919. En Allemagne, les révisionnistes crurent trouver un allié dans le mouvement nazi. Dans son « Testament politique » tel que reproduit dans *Mein Kampf*, Hitler avait toutefois fixé comme objectif « que la source de la puissance de notre pays ne soit pas dans les colonies, mais en Europe, dans le sol de la patrie »<sup>5</sup>. Sa vision de la puissance privilégiait en effet le terrain européen : la nécessité de détruire l'hégémonie française à l'Ouest devait s'y confondre avec une priorité idéologique, la destruction de l'« hégémonie juive » et de la puissance russe à l'Est. Dans ce programme, les colonies passaient au second plan. Il n'en subsista pas moins des protagonistes de l'idée coloniale au sein même du mouvement nazi.

Paradoxalement, ce sont les grandes puissances libérales qui essayèrent d'aviver l'intérêt de l'Allemagne nationale-socialiste pour des domaines coloniaux. Alors que Hitler s'était décidé à remettre la solution de la question coloniale à plus tard, voire à confier ce soin aux générations à venir, la Grande-Bretagne surtout, et la France dans une moindre mesure, offrirent au dictateur d'acquiescer à un programme d'expansion pacifique et de sceller ensuite cette entente par un accord colonial. En 1935 déjà, Sir John Simon avait laissé miroiter au *Führer* le possible acquiescement britannique à un Empire allemand transcontinental en Afrique centrale<sup>6</sup>. Ce fut encore un objet

- 
5. « Je ne sacrifierai pas la vie d'un seul Allemand pour obtenir quelque colonie que ce soit », déclara-t-il au *Daily Mail* en 1934. Cité par O. LOUWERS, *Le Problème colonial du point de vue international*, Bruxelles, Institut royal colonial belge, 1936, p. 36.
  6. Lors de cette entrevue, Sir John Simon accompagnait Anthony Eden à Berlin. D'origine juive, il incarne néanmoins la politique de l'*appeasement* à tout prix. Sa proposition inspira à Hitler la réflexion que les Anglais avaient toujours été prêts à disposer de territoires ne leur appartenant pas. Cité par K. HILDEBRAND, *Vom Reich zum Weltreich, Hitler, NSDAP und koloniale Frage 1919-1945*, Munich, Wilhelm Fink Verlag, 1969, p. 467-468. Cet ouvrage retrace minutieusement les cheminements de l'idée coloniale en Allemagne entre la Première et la Deuxième Guerre. Le volet colonial de l'*appeasement* a été étudié par W.R. LOUIS,



de la visite de Lord Halifax (« *Holy Fox* ») à Berchtesgaden en novembre 1937. Ces ouvertures furent précisées en mars 1938 par l'ambassadeur britannique à Berlin, N. Henderson, qui proposa d'associer l'Allemagne à un contrôle de la région délimitée en Afrique centrale par l'acte de Berlin de 1885<sup>7</sup>.

Cette dernière offre ne fut divulguée qu'après-guerre, dans une publication soviétique et, à l'époque, elle fut inconnue de la diplomatie belge. Mais on y retrouve une idée qui était dans l'air du temps, ainsi qu'en témoigna le projet avorté avancé par le Premier ministre belge P. van Zeeland : il y avait été question de généraliser le système de la « porte ouverte » qui régissait le bassin du Congo et d'internationaliser l'investissement en Afrique centrale. Était-ce dans cette ligne que, peu auparavant, le roi des Belges, Léopold III, avait confié au secrétaire d'État britannique pour les colonies, W. Ormsby-Gore, que la Belgique était prête à consentir des concessions en Afrique<sup>8</sup> ?

Le roi eut aussi l'occasion de s'entretenir avec H. Schacht, ministre allemand de l'Économie et « commis voyageur du *Reich* ». En 1936-1937, celui-ci lança plusieurs ballons d'essai qui tous tournaient un peu confusément autour d'idées qui lui étaient chères, qu'il s'agisse d'une éventuelle redistribution coloniale ou de l'accès de l'Allemagne aux matières premières de l'Afrique<sup>9</sup>.

En 1938, c'est le ministre sud-africain de la Défense, O. Pirow, connu pour ses sympathies pour le régime allemand, qui avançait un plan de retour de ses anciennes colonies au *Reich* en y ajoutant éventuellement les territoires belges. Selon lui, cette *Mittelfrika* pourrait offrir des foyers de peuplement à la population juive d'Allemagne. L'objectif ultime était toutefois moins de garantir la paix en Europe que d'assurer aux bastions blancs d'Afrique australe une protection contre de futures invasions noires provenant du Nord. Une crainte diffuse était en effet répandue dans le milieu afrikaner que la véritable menace qui pesait à long terme sur l'Afrique du Sud serait la possibilité que la

« Colonial Appeasement, 1936-1938 », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 49, 4 (1971), p. 1175-1191.

7. Plus tard en 1938, le Foreign Office refusa de garantir la souveraineté belge sur le Congo. G. VANTHEMSCHE, *op. cit.*, p. 122.
8. La mission van Zeeland et le rapport qui s'ensuivit ont été présentés par M. DUMOULIN, « La mission van Zeeland. Essai de *clearing* diplomatique de l'*appeasement* (1937-1938) », *Relations internationales*, 39 (automne 1984), p. 355-372. Ormsby-Gore : G. VANTHEMSCHE, *op. cit.*, p. 120. Pirow et la vision d'une *Greater South Africa* dans A. HAGEMANN, *Südafrika und das « Dritte Reich »*. *Rassenpolitische Affinität und machtpolitische Rivalität*, Francfort-New York, Campus Verlag, 1989, p. 169-193.
9. C. METZGER, *L'Empire colonial français dans la stratégie du Troisième Reich (1936-1945)*, 2 tomes, Bruxelles, P.I.E. Lang, 1998, t. 1, p. 68-78. Rencontre entre Léopold III et H. Schacht : cf. G. VANTHEMSCHE, *loc. cit.*

France et peut-être l'Italie lèvent de grandes armées « indigènes qui ouvrieraient la voie au peuplement noir ». Au rêve afrikaner d'une Afrique australe blanche correspondait de fait le projet fasciste d'une Afrique méditerranéenne blanche, peut-être conquise avec l'aide d'une grande « armée noire ».

Ces fantasmes avaient leur équivalent dans le milieu colonial. Les craintes d'une vision géopolitique sud-africaine menaçant le Congo (et, en particulier, le Katanga) ont régulièrement fait surface en Belgique. Dans l'entre-deux-guerres, bien avant Pirow, un officier belge bien connu dans les milieux de la droite nationaliste écrivait sa conviction que « l'impérialisme sud-africain constitue le plus grave danger extérieur pour notre colonie ». Pour y faire face, il invitait la Belgique à faire bloc avec la France et le Portugal, sur la base d'un programme de solidarité et non de guerre entre les races<sup>10</sup>.

Au total, 1938 fut une année de rumeurs concernant un éventuel redécoupage de la carte de l'Afrique. Ces plans étaient tirés sur la comète. Certains s'inscrivaient d'ailleurs dans une volonté de désinformation : sur la base d'un article de Geneviève Tabouis paru dans *L'Œuvre* de Paris (05.12.1938), le ministère belge des Affaires étrangères faisait l'inventaire des bruits concernant de possibles retombées coloniales dans le sillage des accords de Munich<sup>11</sup>.

Il reste que la politique d'*appeasement* poursuivie par le gouvernement britannique contenait un volet colonial. Londres avait en effet pris conscience de la faiblesse économique et militaire de la Grande-Bretagne et de son incapacité à affronter un nouveau conflit européen. À Paris aussi, l'opinion était répandue que les révisions coloniales étaient inévitables. En Allemagne même, des esprits fertiles continuaient à rêver de partages économiques ou politiques de l'Afrique, et notamment des colonies portugaises. Les regards de Hitler restèrent toutefois fixés sur l'Est.

Au fil du temps, d'autres revendications se firent jour. Ce fut en particulier le ravivage répété des ambitions italiennes en Afrique. Quoiqu'ayant siégé parmi les puissances victorieuses, des *lobbies* italiens continuèrent à cultiver des revendications territoriales en Afrique, une position dont le régime fasciste hérita et qu'il exacerba. Il est entré beaucoup de rhétorique et d'emphase dans

---

10. L. HABRAN, « Pour l'unité européenne en Afrique », *Essor colonial et maritime* (Bruxelles), 08.10.1927. Dans la même ligne, l'auteur publia plusieurs études sur le sujet.

11. AEB, AF-I-I, 1938, 2<sup>e</sup> sér. Geneviève Tabouis était une journaliste connue pour sa dextérité à se procurer des informations. En témoignait sa capacité à publier des scoops parmi lesquels celui de la proposition anglo-française de dépecer l'Éthiopie au profit de l'Italie (accords Laval-Hoare, décembre 1935). On sait aujourd'hui qu'elle évoluait dans l'univers du renseignement et, en particulier, celui des services français et soviétique. D. MARÉCHAL, *Geneviève Tabouis. Les dernières nouvelles de demain (1892-1985)*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2003, p. 101-134.

le discours fasciste sur les colonies. Les actions concrètes furent plus rares. Parmi celles-ci, relevons le raid, dit des « colonnes » armées de Graziani, sur l'oasis de Koufra, siège de la confrérie senoussi, aux confins méridionaux de la Libye, en bordure des territoires français et surtout de la frontière mal définie avec le Soudan anglo-égyptien.

La conquête de Koufra fit figure de point final à l'occupation de la Libye et l'opération fut bruyamment célébrée par le régime (1930-1931). Elle fut commentée en Belgique où on y vit le présage d'autres visées dans la région, par l'intermédiaire d'abord du commerce caravanier ouaddaï vers la zone française, voire, plus tard, par d'autres voies, vers le Tchad et peut-être, finalement, le golfe de Guinée et l'Afrique centrale<sup>12</sup>. En attendant, l'attention de l'Italie fasciste se porta vers l'Éthiopie : Graziani devait s'y distinguer par sa brutalité.

On sait que, au-delà des ambitions stratégiques, l'impérialisme italien comportait un volet « populaire », prônant une politique de peuplement blanc en Afrique<sup>13</sup>. L'Afrique centrale ne fut pas absente de ces rêveries. En 1926, une négociation avait été amorcée entre Italie et Portugal pour une immigration italienne sur les hauts plateaux d'Angola. C'est dans cette ligne qu'en 1930, une expédition italienne parcourut l'Angola et le Katanga en vue d'examiner les possibilités de peuplement européen. Dirigée par un notable du régime, Carlo Baragiola, elle fut reçue à Elisabethville par les sympathisants fascistes au sein de la communauté italienne locale. Paradoxalement, ce sont des Juifs italiens victimes des lois raciales appliquées à Rhodes en septembre 1938 qui vinrent bientôt grossir les chiffres de l'immigration italienne au Katanga.

L'historiographie italienne ne s'est guère intéressée aux divers ballons d'essai visant l'Afrique centrale. Périphériques aux intérêts majeurs de l'Italie, ils furent néanmoins enregistrés en Belgique où l'on suivait en même temps les diverses publications italiennes qui soulignaient avec complaisance

---

12. Diverses notes à ce sujet circulèrent aux Affaires étrangères à Bruxelles en 1931 : AEB-AA, AE-II, 1476 (3248). Un article, visiblement « inspiré », fut placé par P. DAYE, « Un Empire colonial italien dans l'Afrique centrale ? », *Essor colonial et maritime* (Bruxelles), 05.07.1931. Pendant la guerre, à partir de la Belgique occupée, P. Daye publia des essais sur la survie d'une présence belge en Afrique au sein d'une Eurafrique sous direction allemande. E. DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 155 et sv.

13. N. LABANCA, *Oltremare. Storia dell'espansione coloniale italiana*, Bologne, Il Mulino, 2002. Cet ouvrage et son abondante annexe bibliographique passent sous silence le volet Afrique centrale du projet impérialiste italien. Les origines de ce projet remontent au régime léopoldien : en 1906 déjà, dépêché par le commissariat pour l'émigration, un médecin de la marine italienne avait exploré les régions d'altitude dans le Congo oriental en vue d'y repérer d'éventuelles possibilités d'immigration blanche.

le rôle majeur que des cadres italiens civils et militaires avaient joué dans la colonisation du Congo<sup>14</sup>. Ce fut surtout le thème de l'impossibilité d'un peuplement blanc massif en Afrique centrale que développa la diplomatie belge. À partir de 1930, les demandes d'immigration au Congo introduites par des ressortissants italiens furent en outre l'objet d'un filtrage particulier.

À l'occasion de la conférence Volta réunie à Rome en 1938 pour examiner l'avenir des relations Europe-Afrique, le gouverneur général du Congo belge, Pierre Ryckmans, revint sur les obstacles écologiques qui s'opposaient à une immigration européenne. Il n'en souligna pas moins que l'occupation politique de l'Afrique par l'Europe, et en particulier par l'Italie en Libye, voire en Éthiopie, constituait la garantie qu'une vague d'immigration pauvre ne puisse s'élancer à travers la Méditerranée<sup>15</sup>.

On a pu voir dans l'invasion de l'Éthiopie par l'Italie le véritable début de la Deuxième Guerre mondiale. À tout le moins, elle rappela que l'ère des partages de l'Afrique n'était pas encore close. Elle introduisit aussi de nouveaux clivages idéologiques dans un monde jusque-là divisé suivant des critères nationaux, politiques et religieux. Conçu comme une réalisation modèle de l'idéologie nationaliste et fasciste, l'*Impero* fut proclamé avec pour mission d'ouvrir l'Afrique « au travail et au génie italiens ».

Mais derrière la rhétorique se cachait pas mal d'indécision quant aux objectifs précis à poursuivre. Cependant, en octobre 1940, dans une collection de cartes publiées dans la revue officielle *Geopolitica*, l'Afrique centrale était présentée comme une zone « amorphe », de « basse pression » politique (« *Zona politicamente amorfa degli Stati colonizzatori minori* »), mal contrôlée par le Portugal et la Belgique, puissances mineures dans l'ordre international. Sur la base de sources inconnues, des flèches indiquaient un mouvement migratoire de « populations nègres et négroïdes » fuyant cette zone, avec comme destination ultime la barrière désertique protégeant « l'Afrique blanche et méditerranéenne »<sup>16</sup>.

14. À titre d'exemple, relevons un inventaire historique des présences italiennes au Congo publié à l'époque par le général Cesare CESARI : « Gli Italiani nella conoscenza e nella valorizzazione del Congo Belga », *Africa* (Naples), LVI, 7 (1938), p. 393-412. Le même auteur publiait encore sur ce sujet en Italie au lendemain de la guerre.

15. Interview de P. Ryckmans dans *Azione Coloniale* (Rome), 20.10.1938. AEB-AA, AE-II, 344 (2909). L'idée de constituer le Congo, et éventuellement l'Angola, comme des bastions européens contre la montée des « races de couleur » avait déjà été avancée en Belgique dans divers essais de L. Habran, publiciste issu du milieu militaire.

16. La carte est reproduite dans D. ATKINSON, « Geopolitics, Cartography and Geographical Knowledge: Envisioning Africa from Fascist Italy », in M. BELL et al. (éds), *Geography and Imperialism, 1820-1940*, Manchester, Manchester

Par son affirmation nationaliste, l'impérialisme italien fit un moment fonction de version alternative de l'impérialisme, en opposition aux conceptions humanistes et libérales qui, dans les démocraties libérales, annonçaient, timidement encore, une réforme de l'esprit même de la colonisation. La fondation de l'International African Institute en 1926 en fut une manifestation. Mais il y en eut bien d'autres. Le milieu chrétien œcuménique, influent dans cette initiative et dont l'audience était forte à la SDN, avait dirigé son attention sur les débuts de la société industrielle en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud (réunion de l'International Missionary Council à Jérusalem en 1928). En Belgique, le débat ouvert à propos d'une « paysannerie » africaine moderne s'est inscrit dans cette prise de conscience. Dans l'Empire français, les fonctionnaires influencés par le Front populaire amorcèrent également un tournant dans les pratiques sociales en Afrique colonisée.

### **L'Afrique coloniale dans la « drôle de guerre »**

À la veille des déclarations de guerre, le vieil esprit colonial n'avait toutefois pas disparu de l'Afrique coloniale. Celle-ci restait fragmentée en régions restées largement sous-équipées, en dépit du développement d'îlots industrialisés dans les zones minières. Le tout constituait un ensemble mal intégré où les colonies étaient isolées les unes des autres et où chacune était peu au fait de la situation chez le voisin. Il entraînait d'ailleurs une volonté délibérée des diverses politiques coloniales de découper la région en espaces politiques et économiques protégés des influences du voisin. Cette observation ne s'appliquait pas à l'économie informelle africaine, ignorant les frontières coloniales et qui, par définition, échappait aux statistiques officielles.

La faiblesse de l'emprise coloniale n'apparaissait nulle part plus clairement que dans le domaine militaire. Sur le papier, l'Afrique orientale italienne comptait, au sortir de la guerre d'Éthiopie, des troupes fortes de 90 000 Italiens et jusqu'à 200 000 *ascari* (recrues « indigènes »). À l'échelle africaine, ces effectifs paraissaient énormes, mais l'avenir devait montrer qu'il entraînait dans ces déclarations une énorme part de bluff et d'illusion. Ces effectifs avaient d'ailleurs comme charge première d'imposer l'ordre fasciste à un territoire fraîchement conquis. Pour le reste du continent, les effectifs étaient plus modestes. En 1939, au début de la guerre, les deux tiers des 63 000 hommes

---

University Press, 1995, p. 265 et sv. (p. 279). La revue *Geopolitica* de Rome fut une des principales tribunes relayant les projets fascistes en Afrique.

constituant les troupes coloniales françaises étaient en métropole et il n'en restait qu'un tiers stationné dans l'Empire (dont 3 000 à 4 000 pour l'AEF, essentiellement des « tirailleurs », levés d'autorité par l'Administration et les chefs coutumiers). Nous reviendrons sur les illusions qui planaient sur ces contingents.

À ce moment, les forces militaires de l'ensemble des possessions britanniques en Afrique occidentale (*West African Forces*) se montaient à 8 000 hommes. Freetown était la principale base navale anglaise sur le versant atlantique de l'Afrique, mais en 1940 encore, les communications aériennes n'y étaient possibles que par hydravion. Le port n'était d'ailleurs pas défendu et ne possédait pas d'artillerie anti-aérienne. En juillet 1940, lorsque Hailey se rendit à Léopoldville, il put constater que la *Royal Navy* ne disposait d'aucune possibilité d'action entre Durban, la côte sud-américaine, et Freetown. À l'Est, à la veille de la guerre, les *Sudan Defence Forces* comptaient 4 500 hommes, avec un faible encadrement britannique, et, pour l'Uganda et le Kenya, l'effectif des *King's African Rifles* comptait 3 000 hommes, un effectif passé à 22 000 en mars 1940.

Avant que la Belgique entre en guerre, la Force publique du Congo belge comptait pour sa part 15 000 hommes, sans armement moderne, sans aviation, ni service de transport, ni service de santé. Il s'agissait plutôt d'une force de police armée qui n'était pas à même de défendre le territoire en cas d'agression. La question de la direction de ces troupes en cas de conflit faisait en outre l'objet d'infinies controverses<sup>17</sup>.

Quant à l'Angola, les sources officielles faisaient état de 4 000 hommes, destinés au maintien de l'ordre intérieur. Pour toute opération sortant de ce cadre, il fallait compter sur des renforts à envoyer de la métropole. Mais des renseignements britanniques faisaient état de 12 compagnies de 120 hommes avec une section de mitrailleuses par compagnie, et quelques pièces d'artillerie fixes à Lobito.

Ces chiffres sont dérisoires par rapport aux effectifs des armées africaines d'aujourd'hui. À l'époque, l'emphase des propagandes impériales avait porté ses fruits, si bien que les responsables politiques et militaires étaient imbus de la puissance et du prestige des Empires coloniaux. En juin 1940, Noguès, résident de France à Rabat, reconnaissait ne pouvoir compter que sur des obstacles naturels, deux oueds presque à sec, pour arrêter les chars allemands au cas où ceux-ci déboucheraient du Maroc espagnol. Mais il proposait dans

---

17. J. VANDERLINDEN, *Le Gouverneur et les militaires (1935-1940)*, Bruxelles, ARSOM, 1988, p. 10-19.

le même temps d'attaquer cette colonie pour prendre position sur la Méditerranée<sup>18</sup>. Cinq jours après, il se ralliait toutefois à l'armistice.

Peu auparavant, Mussolini avait écrit à Hitler pour le prévenir de la prochaine entrée en guerre de l'Italie. Il annonçait « mettre à la disposition de l'Axe » les armées italiennes de l'*Impero*. Il n'était d'ailleurs pas seul à vivre dans un monde de songes : en janvier 1940, le général Bührer, chef d'état-major général des colonies françaises, parlait de lever six millions d'hommes dans l'Empire. Proposant de créer un corps de dix divisions coloniales et nord-africaines chargées d'enfoncer la ligne Siegfried, il évoquait la « nécessité de gagner la guerre sans épuiser la race française »<sup>19</sup>.

Plus discrètement, à partir de septembre 1939, les états-majors anglais et français avaient mis en action les plans stratégiques adoptés au cours des années précédentes et qui visaient à éviter la répétition des hécatombes de la guerre de 1914-1918. Il s'agissait cette fois de bloquer les fronts en Europe occidentale : une tâche qui était réservée pour l'essentiel à l'armée française, retranchée derrière de solides ouvrages de défense, un corps expéditionnaire britannique ne devant jouer qu'un rôle d'appoint. En même temps, la marine britannique devait imposer un blocus de l'Allemagne et assurer ainsi un étouffement progressif de son industrie de guerre. Ceci devait permettre à la Grande-Bretagne de parfaire un programme d'armement prévu pour s'étendre sur la période 1939-1942.

En fait, l'Afrique n'occupa qu'une place de second rang dans la stratégie de la « drôle de guerre ». Certes, la France et l'Angleterre lancèrent des programmes de recrutement pour les armées et on affirma bien haut l'indéfectible attachement des populations aux métropoles. On parla en France de créer un « axe Paris-Abidjan » qui serait cimenté autour d'une voie de communication transsaharienne. La notion de « bloc africain » en resta aussi au niveau des velléités. Les préoccupations plus immédiates concernaient le maintien de l'ordre, en particulier dans les régions de culture arabe touchées par la propagande allemande. Ceci était apparu en mars 1940, lors du procès de Messali Hadj et des nationalistes algériens. On en était à cette époque aux tout débuts de la propagande par les ondes. En Algérie, en juin 1940, les autorités interdirent les postes de radio dans les cafés maures, soupçonnés

18. Télégramme de Noguès du 22 juin 1940. Le contenu est cité par P. BAUDOUIN, *Neuf mois au gouvernement (avril-décembre 1940)*, Paris, Éditions de la Table Ronde, 1948, p. 207-208.

19. Cité par Ch.-R. AGERON, « La perception de la pensée française en 1938-1939. Le mythe impérial », *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, LXIX, 254 (1982), p. 8-22 (p. 12). Gamelin, commandant l'armée française, voyait aussi l'Empire comme le garant du statut de la France « grande Nation ». Cité par M. MICHEL, « La puissance de l'Empire : note sur la perception du facteur impérial dans l'élaboration de la Défense Nationale (1936-1938) », *ibid.*, p. 35-46 (p. 38).

d'être réceptifs à la propagande allemande qui dénonçait « la guerre juive qui servira à chasser les Arabes de Palestine pour que les Juifs s'installent à leur place »<sup>20</sup>.

Dans le domaine britannique, on prit aussi des précautions. En décembre 1939, Lord Hailey fut envoyé en mission dans les colonies d'Afrique occidentale ainsi que dans les deux Rhodésies et au Nyasaland. Il s'agissait de rassembler des informations en vue de l'élargissement des institutions représentatives de la population africaine. On saluera la perspicacité politique, rare à l'époque, dont faisaient preuve les attendus de ses instructions :

*It may be that one of the results of the war will be to stimulate the political consciousness of Africans and to give emphasis to the demand for a quickened pace of development towards more representative and liberal institutions of government*<sup>21</sup>.

## À l'ombre des armistices de mai-juin 1940

En quelques semaines, le succès foudroyant de l'offensive allemande de mai-juin 1940 rendit caduque la grande stratégie des Alliés. Dans l'urgence, les gouvernements français et anglais étaient revenus à l'idée d'offrir à Rome des négociations coloniales dans l'espoir de diviser le front ennemi. Dans le vain espoir de retarder l'entrée en guerre de l'Italie, la France envisagea des « concessions coloniales massives », suivant l'expression d'A. François-Poncet, devenu ambassadeur à Rome. Il fut proposé à Mussolini d'étendre le domaine italien en Afrique centrale en lui offrant des territoires qui relieraient la Libye au littoral du Congo français<sup>22</sup>. Le 26 mai, Reynaud, Premier

20. Ch.-R. AGERON, « Les populations du Maghreb face à la propagande allemande », *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, CXIV (1979), p. 1-39 (p. 15-16). Notons que la carte arabe occupait une place reconnue dans la diplomatie allemande : en 1898, à Damas, le Kaiser avait appelé les 300 millions de musulmans à compter « en tout temps » sur son amitié.

21. Cité par J.D. HARGREAVES, *The End of Colonial Rule in West Africa*, Londres-Basingstoke, MacMillan Press, 1979, p. 27.

22. L'amorce de négociations de la dernière minute entre Français et Italiens a été retracée par R. DE FELICE, *Mussolini il duce. Lo Stato totalitario, 1936-1940*, Turin, G. Einaudi, 1981, p. 825-832, et par J.-B. DUROSELLE, *Politique étrangère de la France. L'abîme, 1939-1944*, Paris, Imprimerie nationale, 1982 [éd. 1986], p. 188-193.



ministre, fit le voyage de Londres en vue de chercher l'accord de Londres sur cet ultime effort de retenir l'Italie sur la pente de la guerre.

Le jour même, le *War Cabinet* anglais tint une réunion où les ministres revinrent sur la possibilité d'offrir des concessions à l'Italie : des colonies en Afrique orientale peut-être ? Churchill avoua qu'il sauterait sur l'occasion s'il était possible de trouver la solution en sacrifiant quelques colonies africaines à Mussolini<sup>23</sup>. L'épisode rappelle que, à ses débuts, alors que l'industrie de l'extermination au cœur du III<sup>e</sup> Reich n'avait pas encore pris forme, le conflit ne faisait pas figure d'un affrontement entre le Bien et le Mal. La recherche de solutions de compromis restait à l'horizon des possibilités.

En attendant, c'est le volet combatif de la personnalité de Churchill qui prit le dessus. À plusieurs reprises entre le 26 mai et le 11 juin, il pressa avec entêtement le gouvernement français d'accepter des bombardements sur Gênes et Turin à partir du territoire français. Suivant sa version des faits, les bombardiers anglais envoyés dans cette intention à Istres furent empêchés de décoller par l'opposition conjuguée du gouvernement français et de la population locale qui obstrua l'aéroport<sup>24</sup>. En même temps, il songea à la possibilité de prendre l'offensive contre l'Éthiopie, point faible du dispositif italien : le 28 mai, il pria son chef de cabinet militaire de s'enquérir auprès du comité des chefs d'état-major, « *What measures have been taken to attack Italian forces in Abyssinia, sending rifles and money to the Abyssinian insurgents and generally to disturb that country ?* »<sup>25</sup>

Cependant, les possibilités de chercher une paix de compromis ne disparurent pas entièrement de l'horizon. Étant donné l'effondrement de la grande stratégie de 1939 et devant une situation de faiblesse financière et militaire qui alla en s'accroissant au cours des mois à venir, il pouvait être tentant de négocier à un moment où l'Angleterre disposait encore d'atouts sérieux. Ou bien fallait-il gagner du temps en cherchant à convaincre les États-Unis de la volonté anglaise de résistance à tout prix, quitte à espérer en cas d'échec qu'une meilleure position de négociation pourrait se présenter plus tard ?

- 
23. Neville Chamberlain note dans son journal les principaux moments de cette réunion et l'attitude de Churchill : « *if we could get out of this jam by giving up Malta and Gibraltar and some African colonies he would jump at it* ». Cité par C. PONTING, *1940 : Myth and Reality*, Londres, Hamish Hamilton, 1990, p. 107.
  24. Embarrassé, Reynaud avait plaidé contre ces raids, objectant que Lyon était sans aucune défense contre d'éventuelles représailles italiennes. M. GILBERT, *Finest Hour. Winston S. Churchill, 1939-1941*, Londres, Heinemann, 1984, p. 500-501. L'amorce de négociations de la dernière minute entre Français et Italiens a été retracée par R. DE FELICE, *op. cit.*, p. 825-832, et par J.-B. DUROSELLE, *op. cit.*, p. 188-193.
  25. W.S. CHURCHILL, *The Second World War*, vol. II : *Their Finest Hour*, Harmondsworth, Penguin Books, 1988, p. 139, et *ibid.*, p. 109, 111-114.

C'est dans cet esprit que Churchill décida d'envoyer un message de guerre à outrance. Il avait menacé Pétain et Weygand de « mille ans d'infamie » s'ils livraient la flotte française à l'ennemi, et au début juillet, il ordonna un raid contre la flotte française mouillée en Afrique du Nord et en Égypte : il lui fut laissé le choix entre la reddition ou le désarmement dans les Antilles. À Alexandrie, l'amiral Cunningham réussit à faire triompher une solution de compromis : les navires français en rade seraient désarmés mais ne seraient pas remis aux Anglais. Le 3 juillet, ce ne fut pas le cas à Mers el-Kébir où le résultat de l'affrontement fut sanglant – inutilement d'ailleurs, car l'aviation britannique revint deux jours plus tard sur les lieux et mitrilla le *Dunkerque* et les embarcations tout autour<sup>26</sup>.

La conclusion était claire :

*Here was Britain [...] striking ruthlessly at her dearest friends of yesterday and securing for a while to herself the undisputed command of the sea. It was made plain that the British War Cabinet feared nothing and would stop at nothing*<sup>27</sup>.

Misant sur la nécessité de gagner du temps en vue d'une possible entrée en guerre des États-Unis, Churchill élimina bientôt les membres de son gouvernement qu'il jugeait trop « mous ».

Le prix à payer fut lourd. Washington saisit en effet l'occasion pour consolider son influence économique sur l'hémisphère occidental. Tandis qu'à travers cette immense région, les intérêts allemands étaient éliminés, notamment dans le domaine du transport aérien, l'humiliation ne fut pas épargnée aux Anglais de devoir fournir à Washington des relevés de leurs avoirs en vue de régler comptant leurs achats massifs aux États-Unis. En quelques mois, leurs actifs avaient fondu. Au plan militaire, les États-Unis obtinrent une série de bases anglaises à bail dans l'hémisphère occidental, de Terre-Neuve aux Antilles. La même demande fut présentée aux Antilles françaises. Là, le haut-commissaire français, l'amiral Robert, réussit à négocier un *modus vivendi* qui maintenait la neutralité des îles sous surveillance américaine. Le gouvernement de Vichy n'eut d'autre choix que de ratifier l'accord.

L'Union soviétique, entre-temps, félicitait la *Wehrmacht* pour sa brillante campagne et elle affichait sa bonne volonté à l'endroit de son nouvel allié.

---

26. P. BAUDOUIN, *op. cit.*, p. 236, citant les nouvelles que l'amiral Auphan lui donna du raid le jour même. Au cours de la guerre, le mitraillage d'hommes à la mer fit l'objet de négociations entre belligérants menées par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, mais sans résultat.

27. W.S. CHURCHILL, *op. cit.*, p. 211-212.

Dès le 19 juin toutefois, elle garantissait ses frontières occidentales en occupant les pays baltes, la Roumanie étant bientôt démembrée.

L'Allemagne, elle aussi, se trouvait à un carrefour. Dans cette période fiévreuse, les scénarios les plus audacieux sont échafaudés les uns après les autres, sans qu'il soit toutefois possible d'y trouver beaucoup de cohérence. Vues de Berlin, quelques lignes se dégagent toutefois. Sur l'arrière-plan d'un partage du monde en grands blocs continentaux, les vieux plans d'une *Mittelafrika* refirent surface, rêvant de réunir les anciennes colonies allemandes, complétées par le Congo belge, l'AEF et éventuellement le Nigeria. À Berlin, le ministère des Affaires étrangères était acquis au caractère définitif du partage de l'Europe entre le *Reich* et l'Union soviétique et, prévoyant une négociation avec l'Angleterre, esquissait les contours d'une future Eurafrique sous hégémonie allemande<sup>28</sup>.

Mais ceci ne correspondait pas aux vues idéologiques de Hitler pour qui l'écrasement du communisme à l'Est restait la priorité, tout comme la « question juive », mais, à ce stade, l'expulsion était à l'ordre du jour et non l'extermination. Après l'armistice avec la France, le *Führer* évoqua avec Mussolini la possibilité de diriger vers Madagascar les Juifs expulsés d'Europe. Notons que, dans le contexte des lois raciales de 1938, Mussolini avait déjà évoqué la possibilité de créer des zones de peuplement juif en Éthiopie. Entre-temps, nombre de Juifs des territoires alors italiens de la mer Égée avaient cherché refuge au Katanga.

Au cours des mois de juin-novembre 1940, des rêveries concernant l'Afrique furent exposées à plusieurs reprises par des dignitaires du régime nazi, à Mussolini, Ciano, et à Molotov lui-même en novembre. Ces plans sur la comète prirent parfois des aspects déconcertants. Ainsi, au cours d'une visite à Berlin, le germanophile ministre espagnol des Affaires étrangères, Serrano Suñer, découvrit la grande carte d'Afrique qui était accrochée au mur de la maison de Ribbentrop. Celui-ci traçait sur la carte les limites d'une zone qui devait constituer la région des intérêts allemands. On y trouvait le Cameroun, l'Afrique-Équatoriale française, le Congo belge (« avec les Belges, nous traiterons en premier ») et les territoires anglais du Kenya et du Tanganyika. Visiblement Suñer prit goût au jeu : « avisant à mon tour, sur la carte, notre Guinée espagnole, j'indiquais qu'il était nécessaire, pour revaloriser notre possession, de la doter d'un hinterland plus étendu, qui accroîtrait ainsi le chiffre de sa population noire »<sup>29</sup>.

28. K. HILDEBRAND, *op. cit.*, p. 644-645, 705-706. Une carte préparée par la *Kriegsmarine* témoigne d'ambitions semblables. C. METZGER, *op. cit.*, t. II, p. 828.

29. S. SUÑER, *Entre les Pyrénées et Gibraltar. Dix ans de politique espagnole*, Genève, Éditions du Cheval ailé, 1947, p. 161. Le jour même de la chute de Paris, Franco avait fait occuper Tanger par ses *regulares* marocains rendus tristement

Dans ce contexte dramatique, la France n'était toutefois pas entièrement hors jeu : en mai 1941, Hitler faisait encore miroiter aux yeux de l'amiral Darlan une collaboration avec la France qui serait récompensée par une extension de son Empire en Afrique, au détriment de la Gambie, de la Sierra Leone et du Nigeria, en compensation de la perte du Cameroun et du Togo : ces deux anciennes colonies allemandes lui feraient retour, après la victoire du *Reich*, désormais tenue pour acquise<sup>30</sup>.

Dans l'immédiat de la défaite, c'est plutôt le désarroi qui l'avait emporté en France. « L'Empire ? C'est de l'enfantillage ! », s'était exclamé Weygand. Ses préoccupations étaient ailleurs et, notamment, de maintenir l'ordre en France en cas de « coup soviétique ». La crainte de l'écroulement de l'ordre colonial dans l'Empire hantait cependant de hauts responsables politiques et militaires et elle les poussa à de surprenantes démarches. En février 1940, le général Noguès proposa au haut-commissaire espagnol au Maroc une politique commune à l'encontre des mouvements nationalistes marocains. Le 23 juin 1940, lors de la négociation de l'armistice italien, le général Huntziger, plénipotentiaire français, ne recula pas devant de mélodramatiques appels à la solidarité entre puissances coloniales. Il interpella Badoglio :

Vous savez ce que sont les pays indigènes [*sic*], surtout les territoires de l'Afrique du Nord. [...] Il s'agit de pays indigènes où l'autorité du blanc ne doit pas être bafouée. Ce n'est l'intérêt de personne et en particulier ce n'est pas l'intérêt de la grande puissance coloniale qu'est l'Italie. Des troubles risqueraient d'avoir des répercussions dans les territoires musulmans [...]»<sup>31</sup>.

Après l'armistice, l'Empire était en effet devenu le seul signe visible de ce qui restait à Vichy comme autonomie. Pour certains, l'Empire allait même représenter le gage d'une France nouvelle : « Ah ! l'Afrique, l'Afrique, c'était vers elle qu'il fallait sans cesse tourner nos regards. Elle était notre Bavière,

---

célèbres par leurs atrocités commises durant la guerre civile. Le 16 juin, il offrit à Hitler l'entrée de l'Espagne dans la guerre, en échange de la satisfaction de revendications espagnoles au Maroc : M.S. GÓMEZ et E. SACRISTAN, « L'Espagne et le Portugal pendant la Deuxième Guerre mondiale », *Guerres mondiales et contemporaines*, 158 (1990), p. 79-89 (p. 82).

30. P.-M. DE LA GORCE, *L'Empire éclaté, 1936-1946*, Paris, Denoël, 1988, p. 128-129. En échange, Darlan permit le passage de personnel et de matériel allemands en Tunisie et en Syrie, et il s'engagea à rétablir l'autorité de Vichy sur l'AEF.
31. Noguès : C. METZGER, *op. cit.*, t. I, p. 223-224. Huntziger : Marine nationale, Service historique, *L'Armistice de juin 1940 et la crise franco-britannique*, Vincennes, Service historique de la Marine, 1959. Les quatre volumes de *l'Histoire de la Marine nationale en guerre* constituent une source documentaire importante pour cette période.

notre Baltique, notre Navarre ! La lutte que l'on pouvait y mener était suffisamment enivrante pour rendre à notre vieux pays vaincu son orgueil et sa splendeur. »<sup>32</sup>

Les enjeux furent toutefois différents suivant les factions qui se partageaient le pouvoir. Un camp, mieux disposé vis-à-vis de l'Angleterre, s'employait à réduire au minimum les occasions de frictions avec l'ancien allié, même après le désastre de Mers el-Kébir<sup>33</sup>. Concrètement, la marine s'efforça de reprendre l'Empire en mains et d'ouvrir l'accès des colonies au commerce extérieur. C'est avec cet objectif que l'amiral Platon fut chargé d'une mission dans les centres de l'Afrique-Occidentale française (16-28 juillet 1940) et qu'au mois d'août deux sous-marins furent envoyés en patrouille de Dakar vers Douala et Pointe-Noire. Au cours de l'automne 1940 encore, Vichy chercha à obtenir des adoucissements au blocus et l'autorisation de reprendre un minimum de trafic entre Casablanca et Marseille.

Pour les gaullistes aussi, l'Empire figurait au premier rang. Dans ses *Mémoires de guerre*, de Gaulle nous donne une version noble des faits, ne négligeant jamais de jeter un grain de prescience sur la suite des événements : « dans les vastes étendues de l'Afrique, la France pouvait se refaire une armée et une souveraineté ». Et puis, regard sur l'avenir : « la libération nationale, si elle était un jour accomplie grâce aux forces de l'Empire, établirait entre la Métropole et les terres d'outre-mer des liens de communauté ».

En attendant, en août 1940, le mouvement gaulliste pouvait compter sur 7 000 combattants (le chiffre est peut-être généreux). C'était peu pour les « vastes étendues de l'Afrique », et d'autant plus qu'il n'y avait guère de « coloniaux » parmi eux. Les mythes étaient en marche : celui de l'Afrique profonde des chefs traditionnels, celui d'une Afrique nouvelle – celle des évolués –, mais encore celui de la « masse des humbles » : tous se seraient ralliés à l'épopée « quelque peu merveilleuse des gaullistes »<sup>34</sup>.

Pour l'instant, la situation « sur le terrain » était confuse. Dans un premier temps, une fois que l'armistice eut été décidé, les principaux chefs de

32. J. BENOIST-MECHIN, *De la défaite au désastre. I. Les Occasions manquées. Juillet 1940-avril 1942*, Paris, Albin Michel, 1984, p. 31.

33. Dans la nuit du 4 au 5 juillet, quelques appareils français furent envoyés sur Gibraltar. Plusieurs avions en panne firent demi-tour avant d'atteindre l'objectif, d'autres ne trouvèrent pas le port. Quelques bombes seulement furent larguées sur les installations. Marine nationale, Service historique, *Le Théâtre atlantique*, t. II, vol. I, p. 117-121, 261-274. L'Angleterre décida de ne pas considérer cet épisode comme un fait de guerre.

34. Ch. DE GAULLE, *Mémoires de guerre*, vol. I, *L'Appel, 1940-1942*, Paris, Plon, 1954, p. 89, et vol. II, *L'Unité, 1942-1944*, *ibid.*, 1956, p. 30-31. Rappelons que l'appel du 18 juin proclamait que la France n'était pas seule et qu'elle avait un vaste Empire derrière elle.

l'Empire s'étaient en effet ralliés au gouvernement Pétain. Ce fut le cas de Noguès dont le rôle fut décisif de ce point de vue. La veille de l'armistice encore, on l'a vu, il croyait toujours à la possibilité de poursuivre la lutte en Afrique du Nord. Depuis Londres, le 19 juin, de Gaulle offrit même de se placer sous ses ordres. Noguès ne répondit toutefois pas à cet appel d'un simple général de brigade<sup>35</sup>. À la fin de la guerre, il fit valoir que la défense efficace de l'Afrique du Nord avait paru impossible sans des renforts massifs en blindés britanniques (voire américains) et sans l'appui de la flotte, que Darlan lui avait refusé.

Cet exemple fut suivi ailleurs en Afrique où les gouverneurs se rallièrent à Vichy, les uns après les autres. Pendant cette période incertaine, quelques audacieux jouèrent cependant le tout pour le tout et rallièrent des colonies anglaises. Ils y retrouvent parfois des troupes plus ou moins désorientées. C'est ainsi qu'en *Gold Coast*, en juillet, on trouvait quelque 1 500 soldats français « indigènes » qui avaient été surpris en Angleterre par l'armistice et avaient été renvoyés vers l'Afrique. En août, ils y furent rejoints par une centaine d'Européens et environ 300 « indigènes » qui, en petits groupes, avaient quitté la Haute-Volta, le Niger, le Dahomey, le Cameroun. La valeur de ces troupes était fort inégale. De Gaulle avait envoyé un émissaire à Accra pour les appeler à rejoindre son mouvement, mais ce fut sans succès : une mutinerie de 1 700 « indigènes » appuyés par quelques cadres européens avait fait fondre ce petit effectif dont le plus grand nombre fut finalement appâté par la promesse d'une bonne solde et fut incorporé dans l'armée britannique<sup>36</sup>.

Il faut aussi faire le compte des anticonformistes, des « baroudeurs » qui s'agitent, qui parlent de gagner des territoires anglais, et qui, pour certains, passent à l'acte. C'est le cas au Tchad, où un contingent de sous-officiers passe au Nigeria avec armes et bagages, tandis qu'à l'autre extrémité du pays, une compagnie de Ouaddaï s'apprêtait à entrer au Soudan. Quelques individualités se détachent, celle du méhariste Jean Colonna d'Ornano, par exemple. Issu d'une lignée comptant trois maréchaux, il avait servi dans la Première

---

35. G. Palewski qui passa par l'Afrique du Nord afin de rejoindre de Gaulle décrivit Noguès comme anglophile mais déçu par Darlan et jaloux de De Gaulle. PRO, FO 371/24330/XC 170322.

36. J.-N. VINCENT, *Les Forces françaises dans la lutte contre l'Axe en Afrique. Les Forces Françaises Libres en Afrique, 1940-1943*, Vincennes, Service historique de l'Armée de Terre, 1983, p. 45. Le relevé figurant dans cette histoire officielle ne fait pas mention d'une troupe de quelques centaines de soldats français débarqués en août à Takoradi. Le gouverneur de *Gold Coast* se plaint de cette troupe composée d'« *untrained peasants and workmen from Brittany. On account of their semi-destitute conditions [they] are doing an immense amount of harm from the prestige point of view.* » Colonial Office. 17.08.1940. PRO, FO 371/24330/XC 170322.

Guerre avec des tirailleurs sénégalais. En juillet 1940, il voulut s'engager chez les Anglais, refusant une lutte fratricide entre Français, mais les gaulistes de Brazzaville le convainquirent de se joindre à eux. Autre exemple aventureux, celui de Delange, venu du Nord du Tchad : l'armistice l'avait surpris au Congo français alors qu'il se dirigeait sur Pointe-Noire pour s'y embarquer avec son bataillon de Saras<sup>37</sup>.

Tout ce petit monde désarmé et désorganisé mais prêt à agir constitua un vivier dans lequel la dissidence gaulliste allait puiser. Dans cette phase, l'appui anglais était toutefois nécessaire et, de ce point de vue, la conjoncture était favorable : Churchill se montra décidé à l'offensive pour garder le contrôle des ports sur la côte atlantique de l'Afrique. Le 24 juin, les gouverneurs des colonies reçurent même pour instruction de prendre le contrôle en cas d'effondrement dans l'Empire français. Dans ce but, le Premier ministre put prendre appui sur de solides réalités économiques.

La guerre commençait en effet à faire sentir ses effets dans une Afrique dont les appareils coloniaux dépendaient étroitement du commerce extérieur. Le 31 juillet 1940, Londres désigna l'Europe et l'Afrique du Nord comme zone de guerre soumise au blocus maritime : de Gaulle proposa en vain la mise sur pied d'un accord avec les États-Unis neutres pour la livraison de vivres à la France occupée. Les Anglais s'en tinrent à un système complexe de licences, de quotas d'importations ou d'exportations ou réexportations tolérées, de contrôle de la navigation (*navicerts*), de recours devant des tribunaux maritimes, etc. Les ports des colonies anglaises d'Afrique occidentale occupaient des positions clés pour l'application du blocus aux territoires de l'intérieur.

Ce lourd appareil devait leur valoir de nombreuses difficultés avec les puissances neutres dont le commerce maritime fut soumis à un régime de surveillance rigoureuse, cargaisons aussi bien que navires. Durant la « drôle de guerre », le commerce extérieur du Congo belge présenta des problèmes complexes. Une grande partie des exportations congolaises avait bien pour destination Anvers où elles étaient enregistrées par les douanes, mais de là, le consignataire anversoïse réexpédiait vers d'autres destinations qui n'apparaissaient plus dans les statistiques congolaises. À titre d'exemple, en 1938, l'Allemagne était le premier marché du cuivre congolais, soit par voie directe (15 000 tonnes), soit *via* des réexportations à partir de Belgique (30 000 tonnes)<sup>38</sup>. Un système très lourd de contrôle des cargaisons et des

37. Ouaddaï musulmans de l'Est du Tchad, Saras chrétiens-animistes au Sud. Dans ces régions, il existait des corps de troupe ethniquement purs : on parlait de « races ».

38. En 1938, la Belgique avait importé 124 000 tonnes de cuivre congolais et en avait réexporté 110 000. AEB, AF- A1-1 (1939-1940). La documentation officielle belge

destinations fut mis en place, les navires étant inspectés dans le détroit entre Douvres et l'estuaire de la Tamise. Au Congo, des exportateurs contournèrent ces entraves en expédiant à partir du Congo sur la base du *cash and carry*. Il est significatif de la force économique grandissante des États-Unis que, dès la fin 1939, plusieurs grandes firmes coloniales belges ouvrirent des comptoirs d'achat et de vente aux États-Unis.

Pour l'Afrique centrale portugaise, c'est sous ce système que purent rester ouvertes des communications entre Angola et métropole. Des accords entre Londres et Lisbonne formalisèrent ces relations dès juillet 1940. Ce n'est cependant pas de ce côté que devaient venir les craintes. La politique de Londres vis-à-vis du Portugal et de ses colonies avait été clairement rappelée aux gouverneurs d'Afrique britannique. Il y était souligné que le gouvernement portugais sous la direction de Salazar coopérait de la manière la plus cordiale avec le gouvernement de Londres et que « *continuance of these cordial relations is of vital importance* »<sup>39</sup>. L'intérêt était mutuel. Londres attachait beaucoup d'importance aux efforts portugais pour que l'Espagne reste en dehors du conflit. D'autre part, le régime salazariste, indissociable de l'Empire, savait que celui-ci ne pouvait subsister que sous la protection de l'alliance traditionnelle avec l'Angleterre. L'ouverture en juin 1940 de l'exposition du monde portugais rappela combien la « mystique impériale » alimentait la flamme nationale, alors que le danger menaçait : « faute d'une armée, faute de canons, le Portugal avait dressé contre la ferraille de l'envahisseur toutes ses sentinelles de pierre, les poètes, les explorateurs, les *conquistadors*. Oserait-on l'écraser dans son héritage d'un passé grandiose ? »<sup>40</sup>

D'autres terrains étaient moins assurés : consolider le maintien du Congo belge et de l'AEF dans le dispositif anglais s'imposa très tôt comme une priorité de la politique de Londres en Afrique.

---

permet de suivre dans ses grandes lignes l'adaptation du commerce extérieur du Congo aux contraintes de la guerre économique. AEB-AA, AEII, 584 (2939).

39. Télégramme chiffré, 27 juin 1940, PRO, FO 371/24493. La politique de guerre économique et les nombreux problèmes techniques qu'elle a soulevés sont étudiés en détail par W.N. MEDLICOTT, *The Economic Blockade*, vol. I, Londres, HMSO [Kraus repr., 1978]. Pour l'application du blocus au Portugal et à son Empire colonial, un travail fondamental est celui de F. ROSAS, *Portugal entre a paz e a guerra (1939-1945)*, Lisbonne, Editorial Estampa, 1990.

40. A. de Saint-Exupéry, cité par Y. LEONARD, « Le Portugal et ses "sentinelles de pierre". L'exposition du monde portugais en 1940 », *Vingtième Siècle*, 62 (1999), p. 26-37.



## Congo belge et AEF : le cap des hésitations, juin-septembre 1940

En janvier 1940, le roi Léopold III s'était enquis de savoir si le gouvernement britannique garantirait « l'intégrité de la Belgique et du Congo » au cas où la Belgique serait entraînée dans la guerre par une invasion allemande. La réponse fut évasive et la direction politique du ministère belge des Affaires étrangères attribua ces réticences aux incertitudes anglaises concernant l'avenir du Congo. La France se montra mieux disposée. Le 10 mai 1940, jour de l'invasion de la Belgique, le gouvernement anglais refusa encore à Bruxelles de garantir la souveraineté belge sur le Congo. Après la capitulation de l'armée belge, Reynaud, devenu Premier ministre, ajouta d'ailleurs que la situation du Congo belge serait « négociable »<sup>41</sup>. Pour sa part, Churchill décida, le 18 juin, qu'il « n'est pas question que les Belges se retirent de la guerre », ni de permettre que leurs colonies soient intégrées dans le système allemand. Le même jour, il donnait l'ordre de saisir toute la marine marchande belge qui était à portée de main<sup>42</sup>.

D'autres menaces s'étaient déjà profilées sur les rives du Congo. En juin-juillet 1940, le gouvernement de l'AEF avait lui aussi connu des hésitations. Comme en Afrique du Nord, la décision de Noguès joua un rôle décisif, en dépit de brefs moments de fièvre patriotique. Le 9 juin, en effet, le gouverneur général P. Boisson avait participé à une manifestation anglo-belge à Léopoldville. Les enfants des écoles avaient été rassemblés le long des rues, et à l'arrière-plan, « une masse compacte formée par les populations congolaises des deux rives »<sup>43</sup>. Boisson proclama à cette occasion « la foi invincible des Alliés dans la victoire finale » et il assura que « l'AEF ferait son devoir jusqu'à l'impossible ».

Sa visite sur la rive gauche du fleuve devait réparer le malaise causé par les instructions venues du ministère français des Colonies d'obtenir le stationnement de troupes françaises au Congo belge. Le gouverneur général et les chefs militaires du Congo belge avaient jugé particulièrement inopportune cette demande qui, à leur avis, ne faisait qu'alimenter la propagande allemande

41. Baron P. VAN ZUYLEN, *Les Mains libres. Politique extérieure de la Belgique, 1914-1940*, Paris, Desclée De Brouwer, 1950, p. 528-531, et G. VANTHEMSCHE, *op. cit.*, p. 122-123.

42. Minute datée du 18 juin 1940. Papiers du Premier ministre, cités par M. GILBERT, *op. cit.*, p. 572.

43. A. SICE, *L'A.E.F. et le Cameroun au service de la France (26-27-28 août 1940)*, Paris, PUF, 1946, p. 69. Un journal « Dissidence de l'AEF » fut tenu par des fonctionnaires rapatriés en France après le coup de Brazzaville (ANOM, AEF-A.P., 1940-41, doss. 891 : consulté à Paris, avant le déménagement de ces archives à Aix-en-Provence).

dirigée vers le Congo : celle-ci annonçait de fait le partage prochain de la colonie par les Anglais et les Français.

À Brazzaville, le général Husson, commandant des forces militaires, se rangea parmi ceux qui appelaient à la poursuite de la guerre. Le 18 juin, il s'adressa à ses officiers, leur déclarant « qu'il ne s'inclinerait pas devant le fait accompli [l'armistice] », et il terminait sa péroraison en s'écriant : « Tous au Kenya aux côtés des Anglais, qui m'aime, me suive ! » Quant à Boisson, le même jour, il rassemblait les responsables de l'administration pour leur dire vouloir poursuivre la lutte. Sa position fut à ce moment de constituer un front colonial commun avec l'Afrique du Nord, l'appui de la flotte et celui de l'armée de Syrie.

L'évolution décisive eut lieu dans une période étalée sur trois semaines, en juin-juillet. Le 27 juin, une émission de la BBC, reprise le jour même par la radio américaine, annonça la nomination par Vichy de Boisson comme haut-commissaire de l'Afrique française à Dakar, avec autorité sur l'AOF, l'AEF et les territoires sous mandat. Le 6 juillet, Boisson avait pris sa décision comme l'indique le télégramme qu'il envoya ce jour-là à Fort-Lamy :

Nous n'avons pas le droit de prendre attitude en opposition avec celle de l'Afrique du Nord et AOF. Ne connaissons de la situation que ce qui nous parvient par radios étrangères dont caractère tendancieux est évident. Ne prendrai jamais responsabilité faire dans ces conditions un geste susceptible de préjudicier intérêts supérieurs de la Patrie encore que j'ignore les raisons certainement impérieuses qui se sont opposées à la constitution bloc africain que j'envisageais qui aurait été seul susceptible ajouter aux chances de victoire<sup>44</sup>.

Boisson ne rendit toutefois pas immédiatement publique sa décision, ce qui lui valut des blâmes à Vichy<sup>45</sup>. L'historiographie gaulliste ne l'a pas ménagé, surtout à cause du rôle décisif qu'il joua dans la résistance au raid infructueux des Anglais et des gaullistes contre Dakar en septembre 1940. Au moment de la déclaration de guerre, Boisson avait été reconnu comme un des gouverneurs les plus brillants de l'Empire. Le patriotisme sourcilieux de ce gouverneur de « gauche » est d'ailleurs attesté de plusieurs côtés, tout comme on connaît la protection qu'il étendit aux Juifs et aux francs-maçons. En fait, à

---

44. Boisson à gouverneur Fort-Lamy, F. Éboué, 6 juillet 1940. Télégrammes officiels secrets, janv.-juil. 1940. ANOM, 5B709.

45. « L'apaisement en cours serait réalisé depuis longtemps si le Haut-Commissariat avait résolu d'appliquer les directives du gouvernement dès réception sans encourager attitude dissidente », Commandant de la Marine de l'AEF Huet, à l'Amirauté, 15.08.1940. ANOM, Télégrammes – Vichy [arrivées], registre 809.

ses yeux, il fallait maintenir la cohésion de l'Empire, sauvegarder un « bloc africain », ceci face à l'extérieur, mais aussi face à toutes les factions ou mouvements nationalistes « indigènes » qui pouvaient ébranler l'intérieur<sup>46</sup>.

Le 20 juillet, Boisson quitta Brazzaville pour Dakar. Il fit halte à Fort-Lamy où il constata que le ralliement à Vichy était loin de faire l'unanimité. Le Tchad : « sentinelle française, le dos aux savanes et le visage tourné vers le désert », comme l'écrivit noblement Jacques Soustelle. On allait en reparler.

Entre-temps à Brazzaville, le vent semblait tourner. Jusque-là, le général Husson avait été considéré comme anglophile (en août encore, il avait fait organiser des cours d'anglais, « fort suivis » !) et l'actif consul de Grande-Bretagne à Léopoldville s'était convaincu que, une fois devenu gouverneur général, il allait ouvertement se rallier à la cause anglaise. « *This confidence has proved entirely false* », devait-il reconnaître au lendemain de la visite d'un émissaire de Vichy, l'amiral Platon. Tandis que sur les ordres de Vichy, une escadre française avait franchi Gibraltar et était en route vers les côtes de l'AEF, Platon était venu en avant-garde au Gabon et au Congo français pour y galvaniser les fidélités au gouvernement de Pétain. À Pointe-Noire, il avait même donné l'ordre d'ouvrir le feu sur tout navire britannique qui se présenterait en rade. Le Tchad, étape sur l'axe stratégique anglais Nigeria-Soudan, était aussi au centre de ses instructions.

Virant de bord, Husson ordonna aux différents territoires de l'AEF de respecter les directives concernant la rupture des relations diplomatiques franco-anglaises, sous peine de « sanctions impitoyables ». Toute communication avec une puissance étrangère leur fut interdite sauf à passer par Brazzaville. Ces mesures avaient déjà été édictées par Boisson, agissant sur les instructions parvenues de France le 1<sup>er</sup> juillet. Cette fois, elles visaient en particulier les émissaires anglais du Congo belge vers la rive française ou du Nigeria vers le Tchad et le Cameroun<sup>47</sup>.

46. D. BOUCHE, « Le retour de l'Afrique occidentale française dans la lutte contre l'ennemi aux côtés des Alliés », *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, CXIV (1979), p. 41-63 (p. 46-47). En 1942, Laval se plaignait que Boisson était trop breton et manquait de sens politique : « il ne veut pas recevoir à déjeuner un Allemand. Mais Noguès, Estéva le font, qui ne sont pas plus germanophiles que lui » (M. MARTIN DU GARD, *La Chronique de Vichy, 1940-1944*, Paris, Flammarion, 1948, p. 281). Les historiens s'accordent aujourd'hui que Boisson a empêché les Allemands d'utiliser Dakar : « *Despite propaganda to the contrary, no German submarine ever used the port of Dakar, and only one German official ever visited Dakar and that on sufferance and the close surveillance of Boisson himself* » (M. CROWDER, « The 1939-45 War and West Africa », in J.F. ADE AJAYI et M. CROWDER (éds), *History of West Africa*, vol. II, Londres, Longman, 1974, p. 596-621 (p. 601-602).

47. ANOM, Sér. B, Télégrammes officiels secrets, 5B709. Aussi, correspondance de Joint, consul britannique à Léopoldville, 25.07.1940, et rapport sur la situation au

La fermeté apparente de la haute administration ne doit pas nous tromper. Jusqu'aux derniers moments de l'exercice de l'autorité de Vichy dans la région, l'évolution garda un caractère insaisissable. Le jugement d'A. Sicé, médecin général de l'AEF et sympathisant gaulliste de la première heure, est sans appel : il ne fallait pas chercher beaucoup plus loin que le conformisme pour expliquer les atermoiements infinis d'hommes formés avant tout à poursuivre leurs carrières de manière neutre et terne.

Le contexte au Congo belge ne fut pas plus limpide. L'écroulement du gouvernement belge après la capitulation de l'armée le 18 juin créa un vide politique au Congo qui menaçait la colonie de devenir un « bien sans maître ». Au plan formellement juridique, le ministre des Colonies, A. De Vleeschauwer, réfugié à Lisbonne<sup>48</sup> d'abord puis à Londres, n'était d'ailleurs plus ministre, mais portait désormais le titre d'« administrateur des Colonies ».

Au Congo même, l'opinion coloniale était divisée et changeante et, après la capitulation de l'armée belge, le danger avait existé d'un glissement vers la neutralité. Certes, il n'avait pas échappé à Londres que le gouverneur général, Pierre Ryckmans, avait affiché ses sentiments pro-anglais : le 28 mai, à l'annonce de la défaite de l'armée belge, il avait annoncé à la radio que le Congo restait dans la guerre et, le 9 juin, il avait accueilli pour un défilé à Léopoldville des membres d'équipage du *Bridgewater*, bâtiment anglais ancré à Matadi.

Cependant, des doutes commençaient à se faire jour. Le 9 juillet 1940, le colonel Gilliaert, commandant la Force publique, remit à Ryckmans un rapport à la fois stratégique et politique où il constatait que la Belgique venait d'être défaite par un agresseur « extraordinaire par sa force, ses réalisations, son dynamisme », si bien que le Congo belge restait la seule fraction intacte du patrimoine national belge. Gilliaert estimait que les perspectives de la guerre étaient défavorables pour l'Angleterre dont une partie de la flotte risquait d'être captive en Méditerranée si l'Espagne entrait en guerre et bloquait Gibraltar. L'aviation anglaise devrait affronter la « supériorité

---

Tchad transmis par le gouverneur général du Nigeria, 31.07.1940. PRO, FO 371/24329/XC 170322.

48. À Léopoldville, en novembre 1940, pour le bénéfice de Hailey, le sénateur belge R. Godding retraça le cours des événements qu'il avait vécus de près : comment le gouvernement belge, réfugié en France, avait confié à De Vleeschauwer la gestion des intérêts congolais dans l'idée qu'il remplirait sa mission depuis Lisbonne et non depuis Londres. Suivant Godding, c'est ensuite le financier Max Horn, bien introduit dans le monde anglo-américain, qui aurait poussé De Vleeschauwer à rallier l'Angleterre. On sait par ailleurs que, de Lisbonne, De Vleeschauwer avait désigné Horn comme conseiller du gouvernement de la Colonie pour défendre aux États-Unis les intérêts économiques du Congo. AEB, AF-1-1 (1940-1942).

écrasante » dont l'Allemagne venait de faire preuve dans le ciel de France. Dans ces conditions, le rapport concluait que le Congo devrait mener une politique d'indépendance armée et de neutralité, nouer de « bonnes relations avec toutes les puissances », et enfin qu'il serait un refuge belge au cas où la Belgique perdrait son indépendance.

Ryckmans rejeta ces propositions qui avaient d'ailleurs provoqué des remous au sein des cadres de la Force publique. Il réitéra qu'il resterait fidèle à l'alliance britannique, sur la base de la légalité, à vrai dire encore évanescence, du gouvernement belge<sup>49</sup>. Dans les mois qui suivirent, il resta de cet épisode une réputation de défaitisme collée aux cadres supérieurs de la Force publique.

Ce qu'on pouvait distinguer de l'opinion coloniale belge témoignait de courants contradictoires et fluctuants. La position de ceux qui souhaitaient sortir le Congo hors de la guerre rejoignait l'opinion du roi Léopold III, celle-ci restant d'ailleurs peu connue à l'époque en dehors de quelques initiés. Le roi avait en effet fait savoir qu'il souhaitait que le Congo adopte une « absolue neutralité », qu'il « maintienne au commerce le principe de la porte ouverte », sans aucune exclusive et surtout qu'il évite tout conflit avec l'Italie. Dans un message qu'il fit parvenir, le 30 août 1940, au ministre des Colonies, alors à Londres, il avait déjà précisé que « le Congo, qui n'a pas à assumer d'autres obligations que celles de la mère-patrie, n'a de mesures militaires à prendre que pour le cas où il est directement attaqué »<sup>50</sup>.

On en sait davantage aujourd'hui et, en particulier, que le souverain restait fidèle à l'idée que la Belgique n'était liée par aucune alliance et qu'il espérait que l'Italie pourrait intervenir en faveur de la Belgique en cas de paix négociée au sortir de la guerre. Il importait donc de ne pas provoquer Mussolini en Afrique. L'installation du gouvernement belge à Londres ne l'en fit pas démordre, au point de demander à Hitler l'autorisation d'envoyer un attaché à

---

49. Les documents émanant de la Force publique ont été publiés par J. VANDERLINDEN, *op. cit.* (1988), p. 68-93. Le 21 juillet, jour de la fête nationale belge, Ryckmans avait pris la parole à la radio pour annoncer que « le Gouvernement n'a qu'un programme : gagner la guerre pour libérer la Belgique et rendre à la Belgique un Congo intact [...]. Gagner la guerre, c'est-à-dire aider la Grande-Bretagne à la gagner. » P. RYCKMANS, *Messages de guerre*, Bruxelles, 1945, p. 32-34. Il s'agissait là d'un vœu pieux, bien éloigné de la réalité : le gouvernement belge était à ce moment réfugié à Vichy, prêt « à démissionner et à renoncer définitivement à toute activité politique ». J. STENGERS, *Léopold III et le gouvernement. Les deux politiques belges de 1940*, Paris-Gembloux, Duculot, 1980, p. 88-90. Notons que Ryckmans ne reçut pas de communication de son ministre avant le début septembre.

50. J. STENGERS est revenu sur ces épisodes dans son livre : *L'Action du Roi en Belgique. Pouvoir et influence*, Bruxelles, Racine, 1996, p. 288-291.

Léopoldville de manière à maintenir le Congo hors du conflit<sup>51</sup>. La réponse du dictateur fut dilatoire.

Des courants activistes, par contre, appelaient à une participation active du Congo à la guerre, en particulier par le biais d'un appui aux forces britanniques au Kenya et au Soudan. Le gouverneur général navigua avec peine entre ces courants contradictoires qui, bien souvent, ne tenaient pas compte d'insurmontables contraintes économiques et militaires. La stratégie anglaise dans la région n'était d'ailleurs pas exempte de certaines confusions. Dès la capitulation de l'armée belge, différentes autorités britanniques s'étaient inquiétées du sort du Congo, envisageant même en dernier recours d'encourager une déclaration d'indépendance de la colonie<sup>52</sup>.

Différents centres de décision furent impliqués avant que fût décanter une position définitive : aux départements civils ou militaires proches du gouvernement à Londres, il fallait en effet ajouter les initiatives prises par les colonies et Dominions et, en particulier pour l'Afrique centrale, le Nigeria, le Kenya, voire même l'Afrique du Sud. Il fallait en outre tenir compte des mesures prises par les grandes régions militaires. Le Congo belge fut divisé de ce point de vue en deux zones. L'une, minière, rattachait le Katanga à un commandement établi à Nairobi et qui, lui-même, constituait avec le Soudan un ensemble dépendant du tout-puissant *Middle Eastern Command* du Caire (*Field-Marshal* A. Wavell). Le reste du Congo tombait sous la responsabilité du *West African Command* d'Accra, lui-même sans ressources sérieuses et, en particulier, sans force aérienne. L'ensemble fut confié au lieutenant général G.J. Giffard.

Dans les faits, pendant les mois de juillet-novembre 1940, le Nigeria et le Congo belge fonctionnèrent comme des relais de l'influence britannique en Afrique centrale. Les mois de juillet et août virent en effet l'arrivée au Congo de diverses missions britanniques, peu ou mal coordonnées entre elles. Deux personnalités allaient toutefois réussir à imprimer le mouvement : le consul, E. Joint, accrédité à Léopoldville et Brazzaville, et Lord Hailey,

- 
51. J. VELAERS et H. VAN GOETHEM, « Léopold III en Belgique sous l'Occupation », in M. DUMOULIN *et al.* (éds), *Léopold III*, Bruxelles, Complexe, 2001, p. 141-155. Le général Van Overstraeten évoqua plus tard les interventions de van Zuylen, directeur de la politique aux Affaires étrangères, plaidant la neutralité du Congo (et des sociétés coloniales) et mettant en garde contre tout appui à la dissidence gaulliste à Brazzaville. Général VAN OVERSTRAETEN, *Léopold III prisonnier*, Bruxelles, Didier Hatier, 1986, p. 74-75. Se méfiant des projets anglais en Afrique, convaincu que « les petits pays n'ont pas la garde des grands intérêts européens », van Zuylen incarnait la politique de neutralité suivie par la Belgique au cours de la « drôle de guerre ». Au lendemain de la Libération, il fut épuré du ministère.
52. À Londres et dans l'Empire, les tours d'horizon de juin-juillet 1940 à propos du Congo ont été retracés par G. VANTHEMSCHE, *op. cit.*, p. 126-127.

chargé extraordinaire de mission auprès du gouvernement général de Léopoldville<sup>53</sup>. L'un et l'autre partagèrent de lourdes responsabilités dans la gestion pendant quelques mois des relations extérieures d'une colonie mise *de facto* sous la tutelle informelle de la Grande-Bretagne.

À Joint et Hailey, il faut ajouter les activités de missions militaires. Au Congo belge, ce fut la mission Mackenzie, davantage tournée vers les questions stratégiques : dotée d'un personnel nombreux, elle était chargée de veiller aux communications avec les arrières du Soudan et de l'Afrique orientale anglaise, mais elle déborda souvent de son rôle initial. Communiquant directement avec le *War Office*, elle court-circuitait les responsables belges au Congo et à Londres. Sa tendance à dramatiser la situation stratégique du Congo fut à l'origine de nombreux malentendus. Un des soucis de Hailey fut d'établir une bonne relation de travail avec Mackenzie.

Sur la rive droite du fleuve, une fois établie la dissidence gaulliste, une nombreuse mission militaire dirigée par Edward Spears eut aussi à affronter les susceptibilités locales : on y reviendra. Du côté belge, il faut encore ajouter une mission diligentée par les autorités militaires du Kenya. Elle était placée sous les ordres du bouillant colonel Grogan, mal informé sur les contextes locaux et peu disposé à les ménager. Ses instructions lui avaient d'ailleurs recommandé d'utiliser la tactique du *big stick* avec le gouverneur Ryckmans. Par ses déclarations intempestives, il joua plus d'une fois les trouble-fêtes.

La période fut en effet riche en confusions. Dans une région aussi mal intégrée et où les rumeurs les plus fantaisistes tenaient souvent lieu d'information, relayées par de multiples centres de décision, elles ajoutaient aux incertitudes de la situation en Europe. Retenons en exemple la question des relations entre Congo et Angola. Le fantasme avait circulé très tôt que des raids allemands montés à partir de l'Angola avaient pour objectif la région diamantaire du Congo belge, située à proximité immédiate de la frontière angolaise. Ces rumeurs avaient trouvé un écho auprès du gouvernement belge qui fit effectuer une démarche à Lisbonne au cours même de la campagne des dix-huit jours de mai 1940. À la même époque, le commandant en chef des

---

53. Lord Hailey, ancien gouverneur des United Provinces en Inde, avait dirigé le travail fondamental d'enquête sur l'Afrique, *African Survey*, publié en 1938. L'exposé qui suit doit beaucoup au journal qu'il tint à Léopoldville durant les mois de juillet-décembre 1940 et que j'ai consulté à Rhodes House, Oxford, MSS Brit. Emp. S342. Des extraits du journal de P. Ryckmans pour le temps de guerre ont été publiés par B. NORTON, dans *Le Congo belge durant la Deuxième Guerre mondiale. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1983, p. 285-311, mais ils ne couvrent pas l'année 1940. J. VANDERLINDEN, *Pierre Ryckmans, 1891-1959. Coloniser dans l'honneur*, Bruxelles, De Boeck Université, 1994, a eu accès au journal complet du gouverneur.

forces britanniques à Nairobi prévoyait qu'un soulèvement des Allemands en Afrique portugaise aurait vite raison des forces locales et qu'il menacerait ensuite les Rhodésies et le Nyasaland. Le Congo belge serait lui aussi ébranlé, peut-être avec la complicité de minorités italiennes et allemandes sur place<sup>54</sup>. Les mêmes rumeurs resurgirent au Katanga où, émissaire du Kenya, Grogan s'activa en faveur d'opérations préventives à monter à partir du Congo belge. Au même moment, l'Afrique du Sud envisageait des actions du même type au Mozambique et dans le sud de l'Angola.

Tout cela n'était qu'agitation sans signification réelle autre que d'imposer à Hailey de garder la tête froide et de se montrer capable d'improviser s'il le fallait. Ces exigences se manifestèrent dès le point de départ. En effet, l'AEF voisine connaissait des développements inattendus.

Au Tchad, une délégation anglaise venue du Nigeria avait entamé des négociations avec les autorités locales en vue de maintenir l'accès de la colonie à Lagos et de garantir le maintien de l'accès anglais à l'étape aérienne de Fort-Lamy, piste rudimentaire stratégiquement située sur la voie du Soudan. Le contexte était favorable. Jusque-là en effet, le Tchad n'avait pas appliqué les clauses de l'armistice et avait maintenu ouvertes les communications avec les territoires anglais. L'arrivée à Fort-Lamy de deux « missionnaires » gaullistes, Pleven et d'Ornano, consacra le mouvement au lendemain de la proclamation par Éboué du ralliement du territoire à la dissidence gaulliste et à l'alliance anglaise.

Quelques jours plus tard, la nouvelle accueillit Hailey à son arrivée à Léopoldville que des émissaires envoyés par de Gaulle venaient en outre de proclamer le ralliement de Brazzaville à la France libre. La scène a été décrite par Ryckmans observant l'arrivée à Léopoldville de l'hydravion transportant deux « missionnaires » à Léopoldville sous l'aile protectrice du consul anglais Joint<sup>55</sup>. Il s'agissait en fait de deux officiers, dont de Larminat, ralliés à de Gaulle. Voyageant sous des noms d'emprunt, ils venaient battre le rappel à

---

54. Dépêche du *General Officer Commanding, East Africa*, adressée au *War Office*, 27.06.1940. PRO, FO 371/24493. Fin septembre 1940, les missions anglaises au Congo reçurent d'Afrique du Sud le démenti à une rumeur qui voulait que chacun des 500 Allemands en Angola eût été chargé d'entraîner militairement 5 à 10 « indigènes » en vue d'un raid sur le Congo. En 1939, les statistiques officielles portugaises renseignaient 254 Allemands en Angola, « *all strong Nazis except for Jews* », suivant le consul anglais à Lobito.

55. J. VANDERLINDEN, *op. cit.* (1994), p. 454. Alors décidé à mener une politique offensive en Afrique, Churchill avait fait mettre à la disposition de De Gaulle un hydravion long courrier *Sunderland*, seul appareil capable à l'époque de rallier Lisbonne à Bathurst d'un coup d'aile. Cet avion transporta cinq émissaires gaullistes à Lagos, d'où, se décrivant eux-mêmes comme des *desperados*, ils se répartirent les tâches pour rallier les différents territoires français d'Afrique centrale.



Brazzaville de tous les indécis. Depuis Léopoldville, ils menèrent une guerre des nerfs contre le pouvoir en place sur la rive française et ils réussirent bientôt à l'évincer. Le 28 août, de Larminat fut nommé par de Gaulle « haut-commissaire de l'Afrique française », un titre créé pour l'occasion, tandis que Husson et quelques fidèles étaient expédiés sans cérémonie à Léopoldville où ils furent fraîchement reçus. Ce ne fut pas sans mal que le consul portugais leur délivra les visas nécessaires pour s'embarquer sur un navire portugais à destination de Lisbonne.

Dans les deux cas, Fort-Lamy et Brazzaville, les Anglais avaient apporté leur soutien à de Gaulle qui rêvait alors de « reconstruire l'Afrique »<sup>56</sup>. En ralliant à son mouvement des colonies individuelles, il espérait se rapprocher progressivement de l'AOF avec en vue l'Afrique du Nord qui était son véritable objectif. Les débuts de ce grand projet étaient certes modestes, mais, avant son départ de Londres, Hailey avait été mis en garde contre d'éventuelles interférences du gouvernement de l'AEF, alors rallié à Vichy. Il put dès lors inscrire Brazzaville dans l'horizon des forces amies à protéger. C'est d'ailleurs à lui que s'adressa en priorité Éboué lorsque, désigné par de Gaulle comme gouverneur général de l'AEF, il débarqua à Brazzaville. On y reviendra.

C'est toutefois Léopoldville qui fut au centre des négociations entamées en septembre 1940. Les contraintes auxquelles Hailey fut soumis étaient multiples : incertitudes à Londres, multiplicité des missions sur place, apprentissage de la situation coloniale, structurellement dépendante de Bruxelles, y compris pour les données économiques de base : non sans surprise, il découvrit que le Congo fonctionnait comme l'agence outre-mer d'une société ayant son siège à Bruxelles et seule à détenir les pouvoirs. Cette position était mal comprise dans le milieu impérial britannique où certains voulaient poursuivre au Congo belge la politique visant à détacher les colonies françaises du gouvernement de Vichy et entraîner le Congo à rompre avec les autorités belges et à se joindre indépendamment à une alliance africaine anti-nazie<sup>57</sup>.

Dans cet organigramme, le gouverneur général de la colonie était soumis à d'étroites contraintes, ainsi que le montra l'ignorance dans laquelle il fut longtemps tenu par sa hiérarchie. Le 7 septembre, Ryckmans avait bien reçu un

---

56. L'historiographie française traite généralement ces épisodes à partir des mémoires engagées de témoins-participants gaullistes. Pour le ralliement de l'AEF et les « Trois Glorieuses de Brazzaville », le travail de synthèse de P.-M. DE LA GORCE, *op. cit.*, s'en tient pour l'essentiel à l'exposé, factuel mais lyrique, de J. SOUSTELLE, *Envers et contre tout. De Londres à Alger : souvenirs et documents sur la France libre, 1940-1942*, Paris, Laffont, 1967.

57. « *It is fantastic to imagine (as East Africa and the Union [of South Africa] seem to imagine) that the GG [Ryckmans] is head of a state which is in posse independent. They don't work that way here.* » HMC, 31.09.1940.

télégramme dont la rédaction, passablement obscure, faisait allusion à l'accord du roi pour que le Congo observe la « non-belligérance » (Léopold III avait en fait demandé la « neutralité absolue » du Congo). Mais un mois plus tard et donc quatre mois après la défaite, alors que s'ouvraient les négociations avec Hailey, Ryckmans n'avait toujours pas reçu d'instructions de son ministre. Plus tard, c'est Hailey lui-même qui dut informer le gouverneur de l'état de guerre entre Belgique et Italie décidé par le gouvernement belge à Londres : la notification à Ryckmans par son ministre ne lui parvint que plus tard<sup>58</sup>. Sur place, Hailey fut à plus d'une reprise surpris par le manque de considération qui entourait la position de gouverneur général, une indifférence d'ailleurs matérialisée par la modeste bâtisse qui lui servait de résidence.

Ces obscurités et d'autres encore imposèrent à Hailey, au fil de son séjour, de faire l'apprentissage de la société coloniale belge et de ses divisions : non seulement le Congo n'avait pas l'autonomie dont jouissait une colonie anglaise, mais la faiblesse du « sentiment national » belge était pour lui une source d'étonnement. Un homme bien informé, Robert Godding, sénateur belge ayant des intérêts coloniaux, lui servit de mentor. La conjoncture était, il est vrai, incertaine. La situation des pouvoirs belges n'avait pas été clarifiée, que ce fût à Bruxelles, à Vichy ou à Londres. Au Congo, « l'opinion coloniale » fluctuait entre un camp résigné à la défaite et un courant militant, désireux de faire entrer le Congo dans la guerre, y compris sur le terrain militaire. Ryckmans lui-même devait naviguer entre ceux qui l'accusaient tantôt de « vendre le Congo » aux Anglais, tantôt de parquer le Congo dans l'attentisme.

Avec le temps, Hailey affinera son jugement concernant le gouverneur. Il vit en lui le seul responsable, dans les échelons supérieurs de l'administration coloniale belge, à connaître le Congo au-delà de Léopoldville et à manifester de l'intérêt pour ce qui pouvait constituer une personnalité africaine. Mais Hailey le vit aussi indécis, trop susceptible aux critiques, écrasé par l'inconsistance de sa chaîne de commandement en Angleterre et en Europe. Au total toutefois, la ligne suivie par la mission anglaise fut que Ryckmans ne pourrait maintenir son autorité que s'il pouvait montrer qu'il obtenait l'aide nécessaire pour que l'économie coloniale puisse continuer à fonctionner. Hailey était disposé à tout faire dans cette direction.

---

58. J. VANDERLINDEN, *op. cit.* (1994), p. 463-475. Victime d'une loi du genre biographique, l'auteur donne une version qui peut paraître exaltée de la véritable position d'un gouverneur de la colonie belge. G. Vanthemsche a montré que l'entière responsabilité de l'histoire coloniale belge a été marquée par la volonté de maintenir la colonie sous « le contrôle de Bruxelles – et de Bruxelles seulement » : *op. cit.*, p. 112-113.

Les négociations ont été étudiées ailleurs<sup>59</sup>. Mentionnons quelques axes principaux : l'accès aux dollars, l'or, les approvisionnements en matériel, les débouchés pour les grands produits coloniaux et notamment agricoles, sources de revenus pour la population africaine, le tout avec en arrière-plan la volonté de Ryckmans de ne pas endetter le Congo. Dans les pages qui suivent, nous examinons de plus près les nœuds qui ont été tranchés à Brazzaville et à Léopoldville en octobre-décembre 1940 et qui ont lancé l'AEF d'une part, le Congo belge d'autre part, dans deux guerres très différentes au sein d'un même conflit mondial.

### **Parallèles et divergences : les entrées en guerre de l'AEF et du Congo belge, octobre-décembre 1940**

Deux dynamiques se sont mises en place de part et d'autre du fleuve, se rejoignant parfois, mais finalement très divergentes.

Côté français, la fin de septembre fut lourdement marquée par l'échec du débarquement anglais à Dakar. En juillet, les chefs d'état-major britanniques avaient attiré l'attention sur le danger que représenterait Dakar aux mains de l'ennemi. La solution qui avait leurs préférences était toutefois celle du compromis. Il leur semblait souhaitable d'arriver à un *modus vivendi* avec les colonies françaises et, au fond, de neutraliser la côte ouest de l'Afrique. Churchill se convainquit cependant qu'il fallait installer un pouvoir ami à Dakar – de Gaulle était le candidat idéal. En cas d'échec, on se contenterait de détruire les installations, tout en mettant la main sur le cuirassé *Richelieu* et sur l'or évacué au Sénégal et de là à Bamako par la Banque de France. Le stock incluait d'ailleurs des réserves belges et polonaises.

Le projet de débarquement à Dakar porte la griffe de la prédilection de Churchill pour les opérations spectaculaires destinées, entre autres, à impressionner l'opinion publique, en Angleterre même, mais aussi dans l'Empire et aux États-Unis. Ces facteurs ont joué lorsqu'il dévoila devant de Gaulle interdit la vision grandiose d'une flotte britannique se présentant au large de Dakar, un plan qui venait donner une vaste ampleur au projet concomitant

---

59. J.-C. WILLAME, « Le Congo dans la guerre : la coopération économique belgo-alliée de 1940 à 1944 », dans *Le Congo belge (...), op. cit.*, 1983, p. 213-252 (sur base des sources publiées du Foreign Office). L. CAHEN, « Contribution à l'étude du rôle des pouvoirs publics dans l'effort minier du Congo belge (1940-1945) », *ibid.*, p. 89-129. Ces travaux ont précédé ceux de J. VANDERLINDEN, *op. cit.*, 1988 et 1994.

d'opérations gaullistes en AEF : « Dakar s'éveille un matin, triste et incertaine. Or, sous le soleil levant, voici que les habitants découvrent la mer couverte au loin de navires. Une flotte immense ! Et puis un inoffensif petit bateau blanc se détache, avec des émissaires gaullistes »<sup>60</sup>...

Ce fut bien une décision personnelle et qui fut maintenue, bien que les mises en garde et les avis défavorables n'aient pas manqué, provenant en particulier des gouverneurs de *Gold Coast* et de Sierra Leone<sup>61</sup>. Il entraînait certainement une part de rêverie dans les visions d'avenir héroïque caressées par Churchill. Le soir même du 9 août, lorsque la décision d'attaquer Dakar avait été prise (mais à l'insu d'une bonne partie de son gouvernement), le Premier ministre réunit quelques-uns des proches avec lesquels il conduisait la guerre, Eden, Ismay, Wavell. Les temps étaient difficiles. Trois jours plus tôt, Roosevelt avait demandé au gouvernement anglais ce qu'il comptait faire de la flotte anglaise en cas de défaite. Et voilà que dans les salons des *Chequers*, Churchill rêvait encore, tout haut. Plus que quelques mois et cette année même, on lancerait des raids de 10 000 hommes sur la Hollande, sur la Ruhr peut-être ? et pourquoi pas la Sicile ? elle avait toujours été antifasciste, déclarait Eden.

Churchill avait fait briller l'opération de Dakar aux yeux de De Gaulle à un moment où celui-ci était exalté par la chute de Brazzaville : déjà, il rêvait de prendre pied en Afrique du Nord. Le 29 août, il avait proposé à Catroux de se charger de l'Afrique du Nord et d'exercer le commandement de l'ensemble « dès que nous aurons pris pied au Maroc ou en Algérie »<sup>62</sup>.

On sait que l'attaque du 23 septembre contre Dakar connut l'échec et qu'elle pâlit pour longtemps l'étoile du général de Gaulle. La collaboration avec les gaullistes fut mise en veilleuse et, aux yeux de Churchill, les intérêts de la France libre passèrent momentanément au deuxième rang. Au lendemain de Dakar, il écrivit à Halifax qu'il se souciait peu après tout que les Espagnols entrent au Maroc français :

Je ne me suis pas engagé vis-à-vis de De Gaulle à une restauration de l'Empire dans tous ses détails, et si les Français doivent payer pour leur abjection, autant que ce soit au profit de l'Espagne en Afrique plutôt qu'en Europe. En réalité, faites savoir à l'Espagne que nous n'élèverons aucun obstacle à leurs ambitions marocaines pour autant qu'elle préserve sa neutralité<sup>63</sup>.

---

60. Ch. DE GAULLE, *L'Appel*, op. cit., p. 98.

61. Gouverneurs de *Gold Coast* et de Sierra Leone au secrétaire d'État pour les colonies, respectivement les 17 et 21.08.1940 (PRO, FO 371/24330/XC 170322).

62. Ch. DE GAULLE, *L'Appel*, op. cit., p. 290-291.

63. Minute de Churchill à Halifax, 29.09.1940. M. GILBERT, op. cit., p. 816.

En attendant, la solution du *statu quo* en Afrique du Nord et de l'Ouest sembla s'imposer. C'est dans ce lourd climat que de Gaulle débarqua à Brazzaville, le 24 octobre 1940. Après Dakar, il avait été déposé à Douala par les Anglais. De là, il avait gagné Fort-Lamy, accueilli par Éboué, et il avait poussé jusqu'à Faya, au nord du Tchad, déçu toutefois de n'y trouver que de maigres effectifs, davantage équipés en chameaux qu'en engins mécanisés. Ses pensées le poussaient néanmoins vers le nord, et d'abord sur le Fezzan. Nous y reviendrons.

Arrivé à Brazzaville, de Gaulle put se reprendre à rêver. Le 27 octobre, par ordonnance, il s'institua « gérant des intérêts de la France, exerçant dans les territoires libérés les attributions d'un gouvernement ». C'était faire preuve d'audace, alors que le gouvernement britannique reconnaissait encore à Londres le consulat de France désigné par Vichy. Le même 27 octobre, de Gaulle fut reçu officiellement à Léopoldville par Ryckmans, en dépit des réserves que celui-ci avait perçues auprès du gouvernement belge à Londres.

Cette réception au Congo belge encouragea de Gaulle à voir s'esquisser sur la carte de l'Afrique une coalition de pouvoirs amis, dessinant un vaste quadrilatère, de Lagos à Douala et Brazza-Léo et de là à Khartoum. « Depuis les immensités du centre de l'Afrique, sous le climat équatorial [...], si rudes que fussent les réalités, peut-être pourrais-je les maîtriser et, suivant le mot de Chateaubriand, "y mener les Français par le songe". »<sup>64</sup>

Les réalités étaient effectivement rudes. Le Gabon était encore fidèle à Vichy. En AEF d'ailleurs, l'Administration resta longtemps mal assurée : en 1942 encore, Ryckmans estimait que 50 % de la « population » (lisons : européenne) y était favorable à Vichy. Attaché anglais auprès de De Gaulle, E. Spears rapporte qu'en 1941, les « Français libres » eux-mêmes avaient le sentiment qu'ils avaient davantage de sympathisants en France que dans l'Empire, majoritairement indifférent.

C'est sous les ordres de E. Spears, qui avait suivi de Gaulle depuis Londres et Dakar, qu'une grosse mission militaire anglaise débarqua à Pointe-Noire. Des relations difficiles s'ensuivirent avec de Gaulle qui, dans ses *Mémoires*, se décrit lui-même comme « rugueux et ombrageux ». Dans les mois qui suivirent, il alla jusqu'à menacer de refuser l'accès de Pointe-Noire à des navires anglais. En secret, et alors que l'économie de l'AEF était sous perfusion britannique, il tenta d'entrer en relation avec les Américains, leur offrant des facilités pour des bases aériennes en AEF. Il vint un moment où il alla jusqu'à menacer Spears d'interdire aux Anglais l'utilisation de la piste de Fort-Lamy, essentielle pour les approvisionnements britanniques dans le Moyen-Orient. Ses relations avec Hailey furent cependant bonnes. Il l'invita

---

64. Ch. DE GAULLE, *L'Appel*, op. cit., p. 115 et 120.

et le reçut dès son arrivée à Brazzaville, et il le consulta notamment sur l'opportunité de nommer un Noir gouverneur général de l'AEF : comment les Anglais et les Belges réagiraient-ils à la nomination de Félix Éboué, d'origine guyanaise<sup>65</sup> ?

Au bout de longues négociations, des accords économiques furent conclus en décembre entre les Anglais et une AEF dont l'Administration, avant la guerre, vivait en partie sur la base de transferts de fonds publics français. Au plan stratégique, cette entente permit au dispositif anglais de transporter vers les théâtres d'opération les avions commandés par la Grande-Bretagne aux États-Unis et au Canada. Deux itinéraires avaient été assignés à ce qui fut connu comme l'*Atlantic Ferry Operation*, l'*Atfero*. Des équipages transporteraient les avions vers la Grande-Bretagne *via* Gander en Terre-Neuve, tandis que d'autres seraient transportés à Takoradi en *Gold Coast*. De là, ils seraient amenés au Caire pour renforcer l'armée du Moyen-Orient.

Takoradi-Le Caire : pas moins de 6 000 kilomètres, *via* Kano, Fort-Lamy et le Soudan<sup>66</sup>. Le 20 septembre, la première escadrille de 6 Blenheims et 36 Hurricanes quitta la côte de l'Afrique pour atteindre Khartoum quatre jours plus tard. À son apogée, ce pont aérien avant la lettre fit transiter jusqu'à deux cents appareils par jour à Fort-Lamy.

Entre-temps, au début décembre 1940, des contingents anglais, indiens et australiens mirent en déroute une armée italienne à Sidi Barrani, aux confins orientaux de la Libye : ce fut la première victoire britannique de la guerre et elle annonça haut et clair que l'Axe n'avait pas gagné la partie. On y reviendra.

À une tout autre échelle, Fort-Lamy servit de base à un nouveau raid sur Koufra, un raid français cette fois, sous le commandement de Leclerc. De Gaulle avait ordonné la manœuvre tout en visant un étrange marchandage : il pensait pouvoir un jour négocier avec les Anglais la restitution de l'oasis de Koufra au Soudan anglo-égyptien, en échange de l'acquisition du Fezzan par la France.

Le tableau laissé par l'histoire officielle, brossé à grands coups de pinceau, fut plus grandiose : suivant de Gaulle, Leclerc y avait fait « la dure et émouvante connaissance avec la gloire ». Quant au « serment de Koufra » que Leclerc fit prêter à sa petite troupe, il devint le début lointain de ce qui allait

---

65. Gouverneur général, Éboué fut toutefois chapeauté par de Lermminat, devenu « commissaire pour l'Afrique française ». Cette disposition inédite ne tarda pas à créer des conflits de compétence. B. WEINSTEIN, *Éboué*, New York, Oxford University Press, 1972, p. 258-259, 265-266. Lors de son voyage en Afrique occidentale en 1939-1940, Hailey avait relevé l'apparition d'une nouvelle génération d'administrateurs français qui ne respectaient plus la *colour bar*.

66. M. GILBERT, *op. cit.*, p. 714-715.

devenir une longue marche, « du Tchad au Rhin »<sup>67</sup>. Dans cette vision, Brazzaville constituait désormais la base arrière d'un dispositif orienté vers la Méditerranée. Et, de fait, la participation française à la guerre en Afrique orientale italienne garda un caractère secondaire, limitée à quelques effectifs du Tchad et du Sénégal qui vinrent en appui aux Anglo-Indiens dans la campagne d'Érythrée. À cette occasion, ce fut une grande déception pour de Gaulle de ne pouvoir compter sur les importants contingents qui, à Djibouti, restèrent longtemps fidèles à Vichy.

L'entrée en guerre du Congo rive gauche suivit un tout autre itinéraire. Le grand défi fut de consolider une Administration disposant de l'autorité nécessaire pour tracer un cap clair. Étant donné le manque d'autonomie du régime colonial belge, ce but ne fut atteint que lorsqu'une chaîne de commandement fut rétablie avec le gouvernement belge. Cette condition ne fut à son tour remplie qu'avec l'arrivée du Premier ministre et de quelques ministres à Londres, et lorsque cette petite équipe eut réussi à se ménager des appuis dans le gouvernement anglais : une partie qui n'était pas gagnée d'avance<sup>68</sup>.

La participation du Congo à la lutte armée fit figure d'ancrage pour repartir du bon pied : ancrer le gouvernement local dans une position claire vis-à-vis des éléments actifs dans la Force publique et dans le milieu colonial, ancrer l'alliance anglaise par la vente de matériel militaire au Congo, ancrer le gouvernement belge dans la guerre en le détachant donc des recommandations du roi d'éviter tout conflit avec l'Italie, autant de projets qui contribuèrent en quelques semaines à débloquer la situation. Il est révélateur de la culture politique belge de l'époque que la situation réelle du Congo était parfaitement inconnue des ministres enfin réfugiés à Londres. On a peine à croire que, six mois après le début des hostilités, le Premier ministre belge, dans sa première communication au gouverneur Ryckmans, recommandait d'équiper la Force publique en blindés et aviation de chasse pour se préparer à une invasion et à des bombardements aériens (*sic*)<sup>69</sup>. Quel ennemi avait-il en vue ?

Les débuts ne furent pas socialement faciles entre Hailey et cet homme politique hirsute qui, de prime abord, lui fit piètre impression. Mais De Vleeschauwer s'affirma finalement résolu à montrer que « *Congo is back in the picture* », non sans cultiver certaines ambiguïtés. Le ministre porta

67. « Jurez de ne déposer les armes que le jour où nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg », Serment de Koufra, 2 mars 1941.

68. Des échos parvinrent sur le tard à Hailey de l'impression de médiocrité que ce mini-gouvernement avait faite à son arrivée à Londres. Une correspondance de Halifax ne l'atteignit que deux mois plus tard : elle décrivait ce gouvernement comme *timid and vascillating*. HMC, 21.12.1940.

69. J. VANDERLINDEN, *op. cit.* (1994), p. 484-485.

toutefois son message à Nairobi où il prit les arrangements pour l'envoi d'un hôpital militaire de campagne congolais, en appui au service de santé britannique<sup>70</sup>. Il rencontra aussi Smuts au Cap. Ce fut l'occasion d'appeler les Afrikaners à soutenir une guerre anglaise où les frères flamands étaient engagés. Il se montra toutefois réservé devant les demandes sud-africaines de faire transiter des troupes par le Congo, à destination du Kenya. Smuts confia plus tard à de Gaulle qu'il pensait que, au bout du compte, le maintien du Congo belge dans la guerre avait en fait été dû au succès gaulliste à Brazzaville<sup>71</sup>.

Sur place, au Congo, les mois de novembre et décembre 1940 furent décisifs pour atteindre un accord économique et, dans le même temps, bousculer les autorités à Londres et à Léopoldville pour qu'elles adoptent une attitude offensive vis-à-vis de l'Italie et désarment ainsi des velléités putschistes dans le corps des officiers de la Force publique. La formule trouvée fut celle de la reconnaissance d'un « état de guerre avec l'Italie ». Dans ce climat, la victoire de Sidi Barrani résonna à Léopoldville comme cela avait été le cas ailleurs au sein de l'Alliance. À peu près simultanément, à partir du Kenya, une offensive britannique capturait El Wak, avant-poste italien en Somaliland. Ce fut le début d'une offensive qui amena deux divisions de contingents anglo-africains bien équipés à entamer un vaste mouvement en pince qui, quatre mois plus tard, fit tomber Addis-Abeba. Entre-temps, une colonne britannique de moindre envergure avait pris l'offensive à partir du Soudan. Traversant des régions désertiques, son itinéraire resta marqué par les squelettes des chameaux morts sous leurs charges.

C'est sur cet arrière-plan que se détacha la décision, prise en décembre, de faire participer la Force publique à la bataille. Le journal de Hailey ne confirme toutefois pas l'opinion exprimée par J. Stengers que le Congo entra de manière « éclatante » dans une participation active à la guerre. Ce fut en effet au prix de chicaneries de dernière minute soulevées par De Vleeschauwer et par le commandement de la Force publique qui présentaient l'opération comme « une défense avancée de notre frontière », qu'un bataillon congolais pénétra en janvier 1941 au Soudan. Il était placé sous la haute responsabilité stratégique et tactique des forces britanniques.

Ce fut une longue et pénible marche de deux mois dans un pays brûlant qui amena un corps expéditionnaire congolais, pauvrement équipé, au sud du Nil Bleu, dans le Galla Sidamo. Cette périphérie vaste et isolée, historique-

---

70. Sous le nom « d'hôpital belge de campagne », cette unité incorporant un personnel congolais nombreux servit au sein des armées britanniques durant la campagne d'Éthiopie et ensuite, jusqu'à la fin de la guerre, en Birmanie.

71. P.-M. DE LA GORCE, *op. cit.*, p. 201.



ment mal contrôlée par les centres du pouvoir éthiopien, voyait alors refluer dans le chaos les débris des armées italiennes en retraite depuis l'Est et le Nord.

Ce nouveau chapitre dans l'histoire de l'entrée du Congo en guerre ne peut être traité ici. Contentons-nous d'évoquer Asosa, Gambela (mars 1941), Saïo (juillet 1941) : leurs noms sont présentés comme autant de victoires et ils sont désormais inscrits comme noms de rues dans les paysages urbains du Congo. L'histoire coloniale belge retient comme hauts faits la reddition auprès des Belgo-Congolais du général italien Gazzera qui, depuis la chute d'Addis-Abeba, commandait les armées italiennes en Afrique orientale, et, avec lui, de plus de 3 000 prisonniers, italiens (dont 9 généraux !) et *ascari*. Les irréguliers « indigènes » furent libérés sur place, tandis que les prisonniers italiens étaient ensuite remis aux Britanniques. Venant du Soudan, ceux-ci avançaient précédés de « patriotes éthiopiens » et de contingents d'irréguliers qui ne témoignèrent pas au cours de cette campagne de la compassion recommandée par le négus Haïlé Sélassié lors de son retour dans son pays.

### En guise de conclusion : les jeux de la « mémoire historique »

Au fil des années, une version expurgée de cette campagne fut introduite dans la mémoire historique du Congo, mais, au moment même, les événements reçurent peu de publicité. Il est significatif que Ryckmans lui-même n'était pas tenu au courant du déroulement de la campagne. On le vit tout de même intervenir lors d'un premier communiqué militaire qui, plusieurs mois après l'entrée au Soudan, ne faisait mention que des blessés blancs, gardant le silence sur les pertes africaines<sup>72</sup>.

L'historiographie des autres pays belligérants est restée très discrète sur la participation du corps expéditionnaire congolais à la campagne du Galla Sidamo. L'histoire officielle de la participation sud-africaine se contente de

---

72. Au total, d'après l'histoire officielle belge de la campagne d'Abyssinie, le corps expéditionnaire congolais comptait, en 1944, 547 Européens et 7 238 « indigènes ». Durant la campagne, il avait perdu 2 tués européens (dont un suicide) et 509 morts, soldats et porteurs, « indigènes », ce dernier chiffre comprenant les lourdes pertes pour cause de blessure et de maladie. Une version quasi officielle de l'histoire militaire de la campagne a été établie par une commission constituée sous les auspices du Centre de Recherches et d'Études historiques de la Deuxième Guerre mondiale : *Contribution à l'histoire militaire du Congo belge pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Bruxelles, Centre de Documentation historique des Forces armées, 3 vol. ronéotés, 1982-1983 (rédaction gén. E. Janssens).

noter que « *a Belgian contingent of a small Congolese force* » avait occupé Gambela en mars et que c'est en juillet qu'il avance vers Dembidollo (à 50 km de distance). C'est alors que le général Gilliaert, alors en tournée d'inspection, reçoit la reddition du général Gazzera<sup>73</sup>. L'historiographie belge, d'inspiration officielle, ne s'étendit pas davantage sur le fait que la reddition italienne s'expliquait avant tout par les avancées britanniques et les redoutables coups de main de « patriotes » éthiopiens, armés et, parfois, encadrés par les Anglais. Une brochure belge publiée à Chicago pendant la guerre décrit les 650 gradés italiens recueillis à Burai (Botrai ?), presque nus, alors qu'ils avaient été dépouillés de tout par les insurgés éthiopiens : leur commandant demanda que chaque camion de prisonniers soit escorté par deux soldats « Niam-Niam » (*sic*) congolais, seuls susceptibles, disait-il, d'effrayer les insurgés éthiopiens<sup>74</sup>. Derrière cette féroce présentation se trouvait la réalité plus prosaïque de soldats congolais sans casque, sans pantalons longs, pieds nus.

Ces silences nous invitent à prendre conscience des divergences imposées à l'histoire de l'Afrique pendant la guerre. Ses soldats sont apparus dans notre récit, enrégimentés dans les armées des Empires, britannique, français, italien, belge, espagnol. Le cas de l'Afrique centrale a particulièrement retenu notre attention et, dans cette région, des contradictions apparaissent au grand jour.

Au Congo-Brazzaville, la « mémoire historique » retient la marche vers l'Afrique du Nord, la participation française à la campagne éthiopienne ayant été limitée à quelques camionnettes parvenues à se joindre à la colonne Wavell du Soudan. Les espoirs que de Gaulle avait pu nourrir de provoquer le ralliement des forces françaises stationnées à Djibouti s'étaient en effet évanouis. La « mémoire » au Congo-Kinshasa est, elle, orientée vers la campagne d'Éthiopie. Vues depuis les métropoles, les divergences ne sont pas moindres. Au défilé de la victoire à Paris, de Gaulle, avec le sultan du Maroc à sa droite, salua la parade des troupes venues de France mais aussi de

---

73. N. ORPEN, *East African and Abyssinian campaigns*, Cape Town, 1968, p. 321. La version anglaise de cette campagne, publiée pendant la guerre, garde le silence sur la participation belgo-congolaise. En Italie, dans ses travaux qui font autorité, l'historien indépendant Angelo Del Boca a brièvement mentionné la reddition de Gazzera auprès du général Gilliaert. Il évoque le dernier message, imprégné de l'emphase ampoulée dont il avait le secret, que Gazzera envoya à Mussolini, évoquant la défense désespérée et héroïque, « becs et ongles », que les Italiens auraient opposée, les *ascari* pleurant lorsque la défaite parut inévitable : *Gli Italiani in Africa Orientale. La caduta dell'Impero*, Rome-Bari, Laterza-Mondadori, 1992, p. 504-505. Le sort des *ascari* désarmés et livrés aux « patriotes » éthiopiens fut en effet fort incertain.

74. AEB, AF-1-38 (Italie).

toutes les régions de l'Empire : du Tchad à l'Afrique du Nord, l'Empire fut présenté comme ayant été le garant fidèle de la Patrie française<sup>75</sup>.

L'atmosphère fut bien différente à Bruxelles. En 1939-1940, ni les autorités politiques ni la hiérarchie militaire belges n'avaient prévu une participation active du Congo dans la guerre. En 1944, depuis Londres, le gouvernement en exil avait manœuvré pour qu'aucun contingent congolais ne participe à la campagne d'Italie. Les motivations avancées furent variées : ne pas exposer les troupes noires à l'hiver européen, ne pas les opposer à la redoutable machine de guerre allemande, leur chercher une autre destination : on parla de la Birmanie. Au bout du compte, on retrouve la crainte toujours latente d'exposer des Congolais au monde extérieur. Ces manœuvres dilatoires ne passèrent pas inaperçues de la troupe, observant avec attention le sort matériel et social des effectifs « indigènes » dans les autres armées en opération au Moyen-Orient<sup>76</sup>. Entre-temps, du côté anglais, on évoqua discrètement les insuffisances d'un encadrement qui avait déjà dû faire face à des débuts de mutinerie et qui n'inspirait pas confiance au commandement britannique. Plus tard, l'histoire semi-officielle du Congo pendant la guerre reconnut une part de laisser-aller dans un cadre colonial qui manquait de formation et de motivation.

De tout ceci, il résulta que, en septembre 1944, le corps expéditionnaire fut rappelé du Moyen-Orient et rapatrié au Congo. Ryckmans eut du mal à justifier cette décision. Il parla d'un échec<sup>77</sup>.

---

75. Il s'agissait là d'une vue gaulliste de l'Histoire. À cette époque, la version communiste était que, pour la France, « la vraie guerre » avait commencé avec l'attentat perpétré à Paris, le 23.08.1941, par un ouvrier communiste contre un officier allemand. J. SOUSTELLE, *op. cit.*, p. 125.

76. En mars 1944, le général Ermens témoigna de son inquiétude à ce sujet. Cité par C. LELOUP, « La Belgique et "l'africanisation" de la Force publique », *Journal of Belgian History*, octobre 2015, p. 47-79 (p. 63). Daté de Gaza le 07.08.1944, un rapport de l'aumônerie catholique de la Force publique alla dans le même sens en évoquant l'esprit anglophile et belgophobe qui régnait dans la troupe : celle-ci supportait mal les châtiments physiques (chicotte) et la pauvreté des relations humaines avec les cadres blancs. AEB, AF-1-1. Notons que les pilotes coloniaux belges qui avaient servi dans la *South African Air Force* en Éthiopie participèrent jusqu'à la fin de la guerre à la campagne d'Italie.

77. La biographie de Ryckmans passe rapidement sur ce point. J. VANDERLINDEN, *op. cit.* (1994), p. 582. Voir cependant les explications embarrassées du gouverneur dans une interview au *Courrier d'Afrique*, 13-14.08.1944 : il rejeta sur le *War Office* anglais la décision de ne pas engager le corps expéditionnaire sur un front européen, en dépit de « multiples démarches » du gouvernement belge : on a vu ce qu'il en était en réalité. Le contexte de l'interview montre par ailleurs que l'opinion blanche se préoccupait avant tout de la déception de cadres européens de ne pas participer à la campagne d'Italie.

En fait, alors que la guerre touchait à sa fin, la Belgique entoura le Congo d'une chape de silence. Lorsque la participation de la colonie au conflit fut abordée, ce fut dans le cadre des polémiques naissantes qui entourèrent les interventions qui avaient émané du roi Léopold III et de son entourage au cours des mois critiques de juin-août 1940. Le 2 septembre 1945, un grand défilé fut organisé à Bruxelles pour célébrer la victoire. Les drapeaux « belge, congolais et alliés » flottaient place des Palais, devant la foule des grands jours. Des détachements belges, anglais, américains, canadiens, français, néerlandais, luxembourgeois, polonais, participèrent à la parade. Mais il ne fut pas question de la Force publique.

Lors de ce moment d'exception, il apparut combien, vu de Bruxelles, le Congo restait sur une autre planète, loin des pensées de la Belgique officielle, sans d'ailleurs que personne ne parût avoir conscience de cette incongruité<sup>78</sup>.

C'était faire preuve d'aveuglement. Au sortir de la guerre, l'Afrique centrale ne restait en effet pas fermée aux grands courants qui agitaient le monde. À Brazzaville, en janvier 1944, avant la fin de la guerre, de Gaulle vint promettre aux colonies d'Afrique un nouveau statut au sein de l'Empire et il annonça la participation de tous les citoyens, d'origine française ou locale, aux élections qui se tiendraient dans la France libérée. Il tint parole et, en ce qui concerne l'AEF, plusieurs catégories d'« indigènes » participèrent à l'élection d'une Assemblée française en 1946. Parmi ceux-ci, les anciens militaires ayant servi dans l'une des deux guerres mondiales avaient reçu le droit de vote.

Au Congo belge, la fin de la guerre ne fut pas marquée par de semblables tournants et on aurait pu croire que « après la guerre = avant la guerre », mais, on l'a vu plus haut<sup>79</sup>, il ne manquait pas d'incidents significatifs. On pourrait en citer d'autres. Retenons ici qu'en 1945, dans le sillage de la grève du port, des Noirs américains (marins ? militaires ?) de passage à Matadi avaient été conduits par des grévistes angolais à San Salvador pour s'y renseigner sur l'ancien royaume de Kongo et sur la situation de son roi. La rumeur publique circulait en même temps que les États-Unis offriraient à de jeunes Kongo de la région de San Salvador de les envoyer outre-Atlantique pour y apprendre l'anglais. On a vu que, l'année précédente, à Élisabethville, un gradé congolais avait abordé un officier américain pour lui remettre un appel au nom de la charte de l'Atlantique. Quelques mois plus tard, en février 1944, éclatait la

---

78. *Courrier d'Afrique* (Léopoldville), 06.09.1945. Le journal se contenta de reproduire une description de la parade et de la ferveur qui l'entoura. La présence et l'absence du Congo dans différents segments de « l'opinion publique » belge au fil de l'époque coloniale ont été discutées par G. VANTHEMSCHE, *op. cit.*, p. 78-81.

79. Voir, dans le présent recueil, l'essai consacré aux résistances et espaces de liberté.

mutinerie de Luluabourg, brutalement réprimée, et les « évolués » du Kasai remettaient aux autorités un mémorandum rassemblant leurs griefs.

Tous ces événements furent enfouis sous une chape de silence et d'indifférence en Belgique. Ce n'est pas pour autant que l'histoire pouvait être arrêtée aux frontières du Congo<sup>80</sup>.

---

80. Matadi et San Salvador : Arquivo do Ministério dos Negócios estrangeiros, Lisbonne, Relações com o Congo Belga, Luanda, 18.01.1946, 2° Piso, Arm.º49, Maço 35. Élisabethville et Luluabourg : J.-L. VELLUT, « Le Katanga industriel en 1944. Malaises et anxiétés dans la société coloniale », dans *Le Congo belge durant la Deuxième Guerre (...), op. cit.*, p. 495-523. Le point sur la dimension militaire de la mutinerie dans L.F. VANDERSTRAETEN, « La Force publique et le maintien de la *Pax Belgica*, 1944-1959 », dans *Congo 1955-1960. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1992, p. 495-524.

## 14

### 1944-1960 : la marche vers l'indépendance du Congo belge<sup>1</sup>

#### **Le Congo belge sort de la guerre. Ancrages anciens, regards vers l'avenir**

Une occasion de percevoir l'esprit des couches dirigeantes de la colonisation en Afrique centrale est fournie par la conférence réunie par de Gaulle à Brazzaville (30.01-08.02.1944) et qui rassembla les hauts cadres de l'Empire français ralliés à la France libre. Pierre Ryckmans, gouverneur général du Congo belge, fut invité à assister à diverses séances et s'entretint avec les principaux participants. Face à l'extérieur, la conférence réitéra (en lettres capitales dans son communiqué) sa volonté de maintenir le *statu quo* politique : « la constitution, même lointaine, de self-governments dans les colonies est à écarter ». Elle annonça toutefois, pour l'avenir, une certaine décentralisation qui associerait progressivement les peuples coloniaux à « la gestion de la chose publique dans leur pays ». Elle s'engagea en outre à promouvoir une intervention publique dans le développement économique et social, dans la ligne annoncée par Albert Sarraut en 1935<sup>2</sup>.

- 
1. Cet essai, fondamentalement inédit, emprunte quelques paragraphes à ma contribution au recueil dirigé par O. LANOTTE, C. ROOSENS, C. CLÉMENT (éds), *La Belgique et l'Afrique centrale de 1960 à nos jours*, Bruxelles, Les Livres du GRIP, 2000. Avec remerciements pour l'autorisation.
  2. X. YACONO, *Les Étapes de la décolonisation française*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1991, p. 51 et sv.

Ryckmans a laissé quelques notes consacrées à la conférence. De Gaulle l'avait interrogé sur les dispositions de la population européenne du Congo. Pleven, qui présidait la conférence, s'était enquis de « l'état d'esprit des indigènes ». Ryckmans avait prodigué les apaisements sur ces deux points, mais il avait néanmoins évoqué la possibilité d'éveil d'un « nationalisme xénophobe », expression codée du temps pour désigner toute velléité anti-coloniale. Pleven avait résumé son programme : désarmer les revendications de manière préventive grâce au développement matériel<sup>3</sup>.

Félix Éboué, encore gouverneur général de l'AEF, fut la seule présence noire tant à la conférence que parmi les invités à la réception offerte à cette occasion par Ryckmans et un aréopage des milieux d'affaires belges de Léopoldville. Ne perdons pas de vue que si, plus tard, le rôle d'Éboué fut exalté, ce n'était pas le cas à l'époque. Il est d'ailleurs révélateur que, dans ses abondants mémoires et correspondances, Ryckmans ne mentionne jamais son nom<sup>4</sup>. Quelques jours après la conférence, Éboué s'embarqua pour un voyage en bateau et en voiture vers l'Égypte, traversant discrètement le Congo belge et le Soudan et laissant derrière lui quelques bonnes paroles pour la politique coloniale belge<sup>5</sup>. Il mourut, hospitalisé, peu après son arrivée au Caire.

Indirectement, ces journées de début 1944 résument bien les perspectives qui étaient alors celles des pouvoirs coloniaux au Congo belge. Le monde des affaires était optimiste : tandis que les perspectives de l'économie coloniale avaient été brillantes en temps de guerre, elles le seraient encore davantage dans un climat de redémarrage et de reconstruction à travers le monde. Les indicateurs économiques étaient d'ailleurs favorables, témoignant d'une croissance soutenue. La haute Administration se sentait forte par ailleurs du rôle actif, jusqu'alors inédit, qu'elle avait joué pendant la guerre, protégée des interventions de Bruxelles qui étaient de règle avant la guerre. Cette confiance dans le rôle de l'État correspondait aussi au climat général de l'après-guerre en Europe. L'époque était favorable au planisme et à la réduction des inégalités : on pensait y trouver la clé dans l'intervention des pouvoirs publics à l'extension des services sociaux, etc.

Sous le titre de *Dettes de Guerre*, une collection d'articles résume les opinions dans l'Élisabethville blanche du temps. Après l'indépendance, un des inspireurs du recueil, A. Rubbens, anciennement magistrat à Élisabethville, jetait un regard désabusé en arrière et relevait que, pour les auteurs de *Dettes de Guerre*, l'avenir du Congo semblait avoir été circonscrit par la relation

---

3. B. NORTON, *op. cit.*

4. Je me fonde sur la publication de J. VANDERLINDEN, *Pierre Ryckmans, op. cit.*, 1994.

5. F. ÉBOUÉ, « Si j'étais gouverneur général du Congo belge... », *La Voix du Congolais* (Léopoldville), 1946, p. 605.

bilatérale entre la métropole et la colonie. Aucune des contributions n'avait évoqué les problèmes internes : pas davantage les licenciements d'ouvriers requis par l'effort de guerre et renvoyés avec un maigre pécule dans leurs villages, non plus que les retours au Congo de militaires ayant servi Outre-Mer et qui avaient « trop vu et trop entendu », non plus d'ailleurs que les rares témoignages d'Européens de la « brousse » qui avaient compris que tout était changé. Rien ne semblait pouvoir être résolu par un peu de bien-être matériel et la « fermeté » de l'Administration d'un Congo protégé du monde extérieur<sup>6</sup>.

L'histoire enregistre aujourd'hui les ferments d'agitation et de conscience nouvelle qui secouèrent la société colonisée : troubles à Élisabethville et à Luluabourg, memorandum des « évolués » de Luluabourg, révolte de Masisi, mouvements sociaux à Matadi. On les a évoqués plus haut (3<sup>e</sup> partie, chap. 6), nous n'y reviendrons plus ici. Notons que, à l'époque, la presse coloniale n'y fit guère allusion et que rien ne vint troubler l'optimisme des dirigeants.

Du côté européen, l'époque connut certes des signes épars de mise en garde. Les outils de la pensée étaient ceux qui avaient été forgés dans l'entre-deux-guerres et, parmi ceux-ci, une réticence vis-à-vis de l'industrialisation à outrance. Ce fut le cas du discours d'adieu du gouverneur Ryckmans lorsqu'il évoqua la nécessité d'en finir avec l'ère des superbénéfices rapatriés en Belgique par des entreprises privées opérant sous la protection des pouvoirs publics. Les chiffres dont il fit état étaient révélateurs et causèrent quelques remous. Il faut remarquer ici que Ryckmans était seul dans la haute Administration du Congo à connaître du pays autre chose que le monde de la ville. Il faut voir dans cette expérience les origines de son plaidoyer pour une intervention massive de l'État colonial, avec l'appui de budgets métropolitains, au service d'un vaste programme de développement touchant la masse de la population. Cet appel resta toutefois à l'état de noble discours sans portée réelle. Le milieu des grandes entreprises coloniales n'avait d'ailleurs pas tardé à faire connaître ses réserves.

D'autres donneurs d'alerte se firent entendre, mais ils restèrent dans la ligne du réformisme social des années 1930. Le spectre de la dépopulation hantait encore la conscience coloniale : en 1945, évoquant les désastres infligés par l'« effort de guerre » à des civilisations menacées dans leur survie, y compris parfois démographique, le P. Van Wing évoquait « un recul de la population qui s'accélère ». Son diagnostic s'accompagnait d'une aspiration à un ordre social basé sur les valeurs agrariennes de petites propriétés familiales, en opposition au socialisme matérialiste mais aussi au dévelop-

---

6. A. RUBBENS, « De naweeën van de oorlogsinspanning », dans *Le Congo belge durant la Deuxième Guerre mondiale. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1983, p. 579-585.



pement incontrôlé du capitalisme industriel. Dans le même temps, un jeune sociologue, Guy Malengreau, ranimait le rêve sans cesse renaissant dans la colonisation belge : jeter les bases d'une société paysanne à la fois africaine et moderne.

On est en même temps interpellé par les signes d'une myopie typique de l'époque. À titre d'exemple, les papiers J. Van Wing contiennent des textes contemporains, saisis en 1946 chez Simon-Pierre Mpadi, prophète actif dans le Bas-Congo<sup>7</sup>. On y découvre l'existence d'un monde souterrain, plus baigné de spiritualité que le sont les analyses sociologiques du père jésuite. Les documents traduisent en effet le sentiment de malaise qui imprégnait alors les couches populaires du Congo. Le langage n'est pas celui de la science sociale européenne, mais il s'agit cette fois de la récupération à la fois de textes bibliques et de méthodes européennes de pédagogie religieuse qui permettent d'organiser la réflexion sur la condition africaine de l'époque. Nous retenons quelques passages de ce texte, rédigé en forme de catéchisme, avec questions et réponses.

Pour quelle raison le chef Simon Kibangu a-t-il ressuscité les morts et guéri les infirmes ?

[...] Toute la race noire qui n'a pas reçu la bénédiction de Dieu ressemble à des hommes morts qui n'ont pas d'âmes pour haleter et respirer l'air.

Cependant, par la force et la puissance de l'esprit spécialement venu sur notre sauveur, les morts sont ressuscités, ceux-là qui n'ont pas d'âme ; cela c'est la raison, l'explication que vous fait savoir Dieu tout-puissant, que vous noirs, vous étiez d'abord réprouvés. Ensuite votre sauveur est venu pour vous élever et vous donner ma bénédiction que moi, Dieu tout-puissant, je vous avais promise, à vous hommes noirs. À cause de cette bénédiction, vous êtes devenus comme des ressuscités.

Ceci est la deuxième question de cette prière : pourquoi le chef Simon Kibangu a-t-il soigné tous les malades : alors la maladie a-t-elle disparu ?

Voici la réponse : [...] Toutes souffrances des maladies qui nous entourent sont dues aux autorités terrestres qui règnent sur nous et nous gouvernent mal en tout. [...] Les maladies de toutes sortes dont les souffrances sont les plus graves sont : arrestations, interrogatoires, peine du fouet, prison, travail forcé et les sorciers qui nous dévorent en nous tuant. Tout cela se ressemble. Voilà, en un mot, les maladies de toutes sortes qui ligotent la race noire sur cette terre de péchés.

---

7. Documents saisis chez Simon-Pierre Mpadi lors de son arrestation le 27.03.1946. Traduction française par Henri Matota. AVJ, KADOC, fonds Jos. Van Wing, dossier 22.

Mais c'est à cause des maladies du péché que les noirs souffrent sur terre. Mais le sauveur s'est levé pour soigner toutes ces maladies et les extirper. Et maintenant l'avènement du roi des noirs est arrivé. Il se lèvera pour régner et pour faire finir les souffrances de l'esclavage des noirs. [...]

C'est de la même époque que date la première intervention connue de Kasa-Vubu dans les premiers débats publics qui surgissent à l'époque. Il y insiste sur les droits des Congolais sur le sol, au titre de premiers occupants : on a souligné plus haut l'importance fondamentale du sentiment de la présence européenne comme une donnée passagère<sup>8</sup>.

On ne trouvera pas d'écho de témoignages semblables dans les cris d'alerte de l'après-guerre qui proviennent de milieux européens. Pour des religieux qui, comme Van Wing, s'appuyaient sur une connaissance approfondie des cultures locales, les traces de prophétisme religieux ne débouchaient en effet que sur un monde clos, cultivant les complexes d'infériorité. À l'égal de la sorcellerie et des pratiques antisociales des féticheurs, les « sectes politico-religieuses » devaient être combattues comme autant de déviations. Dans l'optique missionnaire du temps, l'avenir était ailleurs.

## Réflexions autour d'une économie africaine autonome

Un état des lieux du Congo des années 1940 doit prendre en compte les visions d'un avenir alternatif à la « modernisation » sur le modèle occidental. On en trouve les traces dans les milieux missionnaires qui prônaient l'émergence de communautés de langues et de cultures, soutenues par une robuste croissance démographique et par un programme de développement économique « à la base », c'est-à-dire fondé sur une économie familiale moderne. Là, pensait-on, se trouvait la meilleure réponse aux dangers qui menaçaient le Congo moderne : matérialisme, déstructuration sociale, non-conformismes religieux, points de rencontre entre la subversion communiste introduite de l'extérieur et les mouvements dits « xénophobes » actifs à l'intérieur. L'idée était de « réindigéniser » la société africaine moderne, c'est-à-dire de rendre à

---

8. L'intervention de Kasa-Vubu est reproduite par J.-M. MUTAMBA, « Les discours du 30 juin : mythes et réalité », *Congo-Afrique* (Kinshasa), 476 (2013), p. 367-381 (p. 372).

celle-ci des fondations culturelles locales<sup>9</sup>, tout en faisant du catholicisme l'armature spirituelle de quasi-États ethniques en devenir.

L'argument de communauté de langue jouait un rôle dans ces projections et on y a vu la transposition d'un nationalisme culturel flamand. Il est un fait que le mouvement indigéniste témoignait d'un sentiment romantique et conservateur de solidarité avec un ordre ancien, menacé de disparaître. Au lendemain de la Deuxième Guerre, une autre filiation se faisait toutefois jour, celle de la pensée sociale chrétienne des années 1930, telle qu'elle avait été représentée en Belgique par J. Leclercq. Ce théologien peu conventionnel avait publié en 1938 un essai sur la « communauté populaire » où il défendait le concept, dérivé de celui de *Volksgemeinschaft*, de communautés inscrites dans la longue durée, au-delà de régimes politiques et d'États toujours transitoires. Il évoquait d'ailleurs spécifiquement le cas de la Belgique, un État qui, selon lui, ne pourrait subsister que s'il favorisait le plein épanouissement de ses deux communautés, flamande et wallonne<sup>10</sup>. Dans leur mission de l'Équateur, Hulstaert et Boelaert firent une lecture attentive de cet essai, au prix d'ailleurs d'ambiguïtés qui auraient étonné Leclercq<sup>11</sup>.

L'écriture d'une histoire « nationale » fut une autre manifestation caractéristique du romantisme historique. À Mbandaka, G. Hulstaert reconnaissait sans mal que les Mongo eux-mêmes n'étaient pas conscients de l'unité originelle de leur peuple, mais que cette notion leur avait été insufflée par les Blancs. Mais les réalisations les plus spectaculaires vinrent du côté kongo où les travaux historiques de Mgr Cuvelier purent s'appuyer sur plusieurs siècles de sources chronologiquement sûres. Réécrits sur un mode lyrique par un collaborateur zélé, les travaux de synthèse de Cuvelier contribuèrent à la création du mythe fondateur d'une souche monarchique kongo, socle d'une

9. L'expression est empruntée à H. VINCK, « Dimensions et inspiration de l'œuvre de Gustaaf Hulstaert », *Revue africaine des Sciences de la Mission* (Kinshasa), 6 (2000), p. 209-238 (p. 212-213).

10. P. SAUVAGE, *Jacques Leclercq, 1891-1971*, Paris - Louvain-la-Neuve, Duculot, 1992, p. 148-151.

11. Transposés dans les conditions du Congo colonial, les concepts européens prenaient parfois des significations imprévues. Hulstaert plaidait, par exemple, pour un retour des Mongo à la « fierté raciale » que leur avaient fait perdre les brutalités du contact avec les représentants de la colonisation, qu'ils soient blancs ou noirs. Les Ngombe par contre s'étaient protégés grâce notamment à leur recours intensif à la magie ! « Bongando en rasfierheid », *Aequatoria*, III, 2, 1940, p. 63-64. Mais il existait aussi un regard porté depuis l'Afrique sur l'Europe. En 1941, proche collaborateur de Hulstaert, E. Boelaert voyait la communauté populaire et le corporatisme comme les concepts clés d'un « ordre nouveau » auquel aspirait la « civilisation blanche ». Cité par H. VINCK, « La construction de l'Histoire des Mongó », in H.-P. WOTZKA (éd.), *Grundlegungen. Beiträge zur europäischen und afrikanischen Archäologie für Manfred K.H. Eggert*, Tübingen, Narr Franck-Attempo Verlag, 2006, p. 409-428.

identité kongo moderne. Destiné d'abord à un public flamand (et publié en Belgique en 1941 !), le *Oud-Koninkrijk Kongo* de J. Cuvelier incarna la réévaluation catholique du passé kongo. Jozef Boon, rédemptoriste, cosigne l'édition originale. C'est à lui, polygraphe de littérature religieuse populaire, que l'on doit la « mise en musique rédemptoriste » du travail plus discipliné de Cuvelier lui-même. L'œuvre ne put toutefois avoir de répercussions au Congo qu'après la parution de sa version française, *L'ancien royaume de Congo*, en 1946, et ses vulgarisations en kikongo<sup>12</sup>.

Au Congo même, la guerre raviva dans quelques milieux missionnaires « indigénistes » la tradition de sourde opposition à la civilisation matérialiste envahissante de l'Occident. L'époque vit différentes tentatives d'exploration des ressorts d'une spiritualité « bantoue », voire « africaine ». Les débats qui, dans l'immédiat après-guerre, tournèrent autour de la pensée de Tempels et de la *Philosophie bantoue* ne touchèrent toutefois que le milieu restreint des indigénistes dans le monde missionnaire, avec bientôt quelques rares relais dans la population européenne du Congo.

On a avancé que la défense des cultures et langues locales répondait à un projet de balkanisation du Congo et qu'elle visait à étouffer l'essor d'un sentiment nationaliste pancongolais. En dépit de leurs contradictions, et à l'exception sans doute de Boelaert, régionaliste radical, le milieu indigéniste était dans la volonté du regroupement de quelques grandes « langues de culture » locales, capables de développement intellectuel, à la différence du lingala et du swahili (kingwana) disqualifiés par leurs rôles de *trade languages*, intrinsèquement rudimentaires. L'objectif final était la survie d'un grand ensemble politique composé de « petites patries » fédérées dans un ensemble « à la belge » et où les Européens conserveraient leur place.

C'est dans cet horizon mental que l'on peut situer la rédaction par E. Nzeza-Landu d'un « Manifeste d'un groupe de Bakongo vers l'unification de la langue kikongo ». On est là à l'origine de l'« Association des Bakongo pour l'unification et le perfectionnement de la langue kikongo », dite Abako. L'objectif annoncé était celui de la consolidation culturelle d'une région kongo amplement dessinée, du Bas-Fleuve à l'embouchure du Kwa. Quelques thèmes clés étaient esquissés, l'histoire, la langue, la « civilisation bakongo » occupant la première place. Un appel tout particulier était lancé aux mission-

---

12. L'histoire embellie de l'ancien royaume fut notamment diffusée dans le Bas-Congo par les manuels de lecture en kikongo rédigés par Van Wing. Dans le même esprit, en 1971, J. De Munck, religieux rédemptoriste, publia localement l'*Histoire de Notre Pays kongo* (en kikongo). Il y restait fidèle à la lecture monarchiste et catholique de l'histoire de la région, à partir du royaume de Kongo jusqu'à la période coloniale et à l'indépendance. Le chapitre dédié à la colonie ne fait pas mention de Simon Kimbangu.

naires et séminaristes, commis, « étudiants en théologie et en philosophie » pour se faire les porte-paroles de ce programme qui rejetait avec vigueur les accusations de sympathies avec « le ngounzisme, la xénophobie et le kimban-guisme ». Ce fut la ligne encore défendue en 1958 par le fils de l'ancien gouverneur général, André Ryckmans, alors fonctionnaire territorial, convaincu que l'évolution accélérée de la région kongo devait combiner à la fois l'adhésion à l'ordre belge et le respect des héritages culturels locaux. Au Bas-Congo, ceci supposait le respect de la langue, des coutumes, de l'histoire chrétienne de l'ancien Kongo, la diffusion d'un christianisme éclairé allié à une connaissance avertie de la Bible et de sa dénonciation des « faux prophètes ».

Cependant, au fur et à mesure que l'Abako étendait son audience, dans la capitale comme dans le Bas-Congo, son inspiration ne se confondait plus avec celle des fondateurs. Indice des temps qui changeaient, J. Kasa-Vubu, élu président de l'Abako en 1954, lui imprima rapidement une couleur plus nationaliste. À Léopoldville, en avril 1960, lui qui avait vilipendé le prophète Simon Kimbangu quelques années auparavant, veilla à accueillir ses cendres lors de leur translation d'Élisabethville à Nkamba.

Au total cependant, il ne faut pas perdre de vue que le mouvement indigéniste ne toucha que certains secteurs minoritaires de la société du Congo belge, que ce soit dans ses composantes blanches ou noires. Cependant, le milieu universitaire congolais qui, en 1956, lança le manifeste de *Conscience africaine* était imprégné de ces idéaux. Leur écho ne s'arrêta pas là et, aujourd'hui, avec le recul, on peut y voir le réservoir où puisa le régime Mobutu lorsqu'il assigna au pays un « recours à l'authenticité »<sup>13</sup>.

Dans l'après-guerre, les centres de gravité du pouvoir colonial ignoraient toutefois avec superbe les velléités traditionalistes de quelques penseurs religieux. Si un ennemi était reconnu, c'était le communisme. L'anticommunisme avait été une référence de la refondation coloniale des années 1930, et il le fut plus que jamais après guerre, dans le climat de la guerre froide. Encore ici fleurit la théorie du complot : dans le milieu des grandes sociétés du Katanga, quelques responsables machinèrent de faux complots, destinés à démasquer d'éventuels agents ou encore à en infiltrer dans le milieu d'extrême gauche<sup>14</sup>.

13. G. DE VILLERS, « Formes de conscience et de pensée politiques dans le Congo de la décolonisation », in N. TOUSIGNANT (éd.), *Le manifeste de Conscience africaine (1956)*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2009, p. 183-206, et I. NDAYWEL È NZIEM, « *Conscience africaine* dans les choix subséquents de la postcolonie congolaise », *ibid.*, p. 207-228.

14. A.-S. GIJS a soigneusement démonté l'écheveau des faux complots dans le Katanga de la guerre froide (« réseau Crocodile », « affaire Moyen ») : *Le pouvoir*

Dans la vie quotidienne cependant, la société coloniale urbaine vivait à côté et au dehors de toute conscience du monde africain, et en particulier du monde, plus ou moins souterrain, de détresse spirituelle, de misère matérielle, de contraintes multiples qui était encore le lot de la masse de la population.

### **Géant aux pieds d'argile : derrière la façade Potemkine, d'autres réalités se laissent deviner**

Une légende historique attribuée à Potemkine la construction de façades en trompe-l'œil destinées à cacher la misère des villages russes. Le nom de ce ministre au service de la despote éclairée de Russie, Catherine II, reste désormais associé aux propagandes de toutes sortes qui dissimulent une réalité misérable derrière un mur d'apparences factices. Les « villages Potemkine » appartiennent aux légendes de l'histoire, mais cette image nous aide à comprendre que, dans le cas du Congo moderne, deux mondes coexistaient : une façade brillante sous le feu des projecteurs (et cette façade n'était pas de carton-pâte !) alla de pair avec un arrière-plan d'arriération silencieuse, celui d'un monde qui a laissé peu de traces dans la documentation écrite. Les contours que nous en connaissons dessinent un cycle malheureux de la colonisation, en parallèle avec le cycle vertueux affiché par le monde colonial officiel. Les deux cycles se rencontrèrent brutalement lors des célébrations de l'indépendance, le 30 juin 1960, et dans les jours qui suivirent.

Notre attention est d'abord attirée vers l'exercice, dans l'ombre, de pouvoirs arbitraires, hors du regard public du monde européen. La question des détentions nous retient ici. Au fil des années, la refondation conservatrice des années 1930 avait mis en place au Congo un monde des privations de liberté, un univers qui se décrivait lui-même comme empirique et dont les frontières étaient imprécises. Plus tard, la place de la prison dans la représentation de la « colonie belge » par les peintres populaires congolais témoigna de la forte charge émotionnelle liée aux pratiques répressives de la colonisation.

Dans le Congo d'après-guerre, il fallut compter sur des regards extérieurs pour jeter un peu de lumière sur des pratiques peu reconnues. On doit à une mission du Sénat belge (en elle-même une démarche exceptionnelle) qui

visita le Congo en 1947 d'avoir rompu le silence<sup>15</sup>. Un des rapports qu'elle déposa au retour de son voyage jette un regard critique sur le système de répression alors en vigueur au Congo. Les chiffres que la mission avait récoltés faisaient état de 160 000 personnes qui, à l'un ou l'autre moment, avaient été détenues en 1944. Des membres de l'Administration avaient reconnu que 10 % de la population active masculine avait effectué des séjours dans des prisons. Celles-ci comptaient 28 000 détenus à l'issue de l'année écoulée. Ces chiffres n'incluaient pas les relégués par décision administrative (et non judiciaire) : on en comptait environ 5 000 en 1945, dont plus de 3 000 pour motifs dits « politiques », en pratique, essentiellement religieux. En dehors de cette catégorie, on comptait les détenus condamnés par la justice pénale et qui, à l'expiration de leur peine, partaient en relégation. L'apogée des relégations sous le régime belge fut atteint en 1946-1947. Cette forme de répression est représentative du flou régnant dans l'exercice des pouvoirs coloniaux sur la masse de la population et nous nous y arrêtons brièvement.

Ce que nous savons de la pratique des relégations indique un large éventail allant, d'une part, de l'assignation à résidence dans son territoire d'origine d'une personne, parfois accompagnée de sa famille, jusqu'à, d'autre part, une déportation dans un territoire lointain, en régime plus ou moins surveillé. Les relégués étaient requis de construire leur propre demeure, certains se livraient à l'agriculture indépendante, d'autres étaient requis au service de l'Administration ou d'une entreprise. Dans la pratique, la relégation était à perpétuité, sauf une mesure administrative de libération, d'ailleurs peu fréquente. Dans la pratique encore, l'Administration n'exerçait guère de contrôle sur les relégués : on cite le cas d'une inspection à l'improviste d'une colonie pénale, réservée aux détenus considérés comme les plus dangereux, et dont la population régnait en maître sur la région avoisinante, se livrait au commerce informel, etc.<sup>16</sup>.

Quant aux détentions en prison régulière, comment établir un bilan général en l'absence de sources ? Notons cependant que l'état de la prison de Léopoldville scandalisa les membres de la mission sénatoriale de 1947 : lors de sa visite, la prison comptait 1 050 détenus, « certaines salles contiennent la nuit 244 personnes, tellement serrées les unes contre les autres que le moindre mouvement est pratiquement impossible ». Des enfants portant le maillot rayé

15. *Rapport de la mission sénatoriale au Congo et dans les territoires sous tutelle belge*, Bruxelles, Sénat de Belgique, 1947, p. 68-69.

16. Je remercie Guy Vanthemsche de m'avoir signalé le mémoire inédit de V. DEWULF, « *Exilés dans leur propre patrie* ». *Autour de la relégation au Congo belge (1910-1960)*, Université libre de Bruxelles, Faculté de philosophie et lettres, 2014-2015, basé sur une importante documentation inédite. J'emprunte à ce travail (p. 108) la note d'inspection de la colonie d'Ekafera en 1958.

des détenus, des aliénés, étaient internés dans les quelques prisons visitées, confiées pour l'essentiel à la gestion de gardiens africains. Des infractions insignifiantes avaient été relevées dans le registre d'écrou<sup>17</sup>.

Le témoignage sur la prison de Léopoldville est indiscutable. Les données chiffrées recueillies par la mission doivent par contre être interprétées en prenant en compte une double réalité<sup>18</sup>. Certaines peines de détention étaient en effet prononcées par des magistrats exerçant dans des tribunaux européens et statuant pour divers faits de droit commun : les statistiques des peines prononcées sont sans surprise, la très grande majorité se montant à moins de deux mois de détention. Mais il ne s'agissait là que de la face visible de l'iceberg des répressions.

Une autre réalité était celle de peines prononcées par un éventail d'instances répressives, allant d'une juridiction administrative mixte, européenne-africaine, jusqu'aux « tribunaux indigènes », auxquelles s'ajoutait un monde confus de peines disciplinaires, assorties de contraintes par corps (et éventuellement de fouet), infligées par de multiples agents subalternes pour des questions d'impôt, de cultures obligatoires, d'obligations sanitaires, etc. Chaque « collectivité indigène » (il y en avait à peu près un millier) était d'ailleurs tenue d'entretenir une prison. Celle-ci fonctionnait aussi comme un marqueur social : depuis 1939 en effet, « les religieux et les élites » étaient exempts du régime disciplinaire et relevaient uniquement de tribunaux à participation européenne. Certes, le régime de détention, toujours collective, était souvent informel et peu rigoureux. Parmi les peines administratives, le Code prévoyait toutefois les chaînes, huit coups de fouet, et le « cachot obscur jusqu'à un mois ».

Il est, par définition, impossible de dresser un tableau précis de pratiques en partie informelles. Il est par ailleurs difficile de mesurer le degré de répressivité d'un régime<sup>19</sup>. Mais nous savons assez pour avancer que, dans le

---

17. Le vade-mecum, recueil à l'intention du personnel territorial et qui était en usage dans les années 1950, fournit des informations précieuses sur les textes (codes, circulaires, etc.) encadrant le régime des servitudes pénales ou administratives. F. GEVAERTS, *Vade-mecum à l'usage des fonctionnaires et agents territoriaux du Congo belge*, s.l., 1953.

18. Le travail essentiel pour le volet des juridictions européennes est dû à M.-B. DAMBOUR, « La peine durant la colonisation belge », dans *La Peine. Mondes non-européens*, Recueils de la Société Jean Bodin, Bruxelles, De Boeck Université, 1991, p. 67-95. Le Congo belge est absent du recueil de travaux rassemblés par F. BERNAULT, *Enfermement, prison et châtiments en Afrique du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Karthala, 1999. Le livre récent de N.R. HUNT, *op. cit.*, 2016, consacre un chapitre à la colonie agricole d'Ekafera, réservée aux cas jugés dangereux.

19. Les données purement quantitatives sont peu significatives. Quelques rapides vérifications apprennent que le taux de détention se montait au Congo à 255 pour



système colonial, la pratique des peines disciplinaires constituait un vaste domaine, mal délimité, mal contrôlé, rarement explicitement reconnu, où régnaient l'arbitraire et l'intimidation. On a vu que ce territoire des répressions a été cultivé par les peintres populaires congolais (et par leurs mécènes européens). Il n'est pas certain qu'il ait eu à l'époque l'importance que lui a donnée le discours du 30 juin de Lumumba et qu'on lui accorde depuis. Au regard de l'histoire écrite aujourd'hui, le carré de la prison reste néanmoins comme un lieu où se sont révélées les limites de la force de pénétration d'un État fonctionnant suivant des règles bureaucratiques vérifiables, alors que lui échappaient de vastes secteurs de la société<sup>20</sup>.

La misère matérielle était un autre révélateur des limites de la couverture étatique. Nous y avons consacré un essai, repris dans le présent recueil (3<sup>e</sup> partie, chap. 7), et nous n'y reviendrons plus, sinon pour indiquer que la conscience devenait plus aiguë qu'il s'agissait d'une situation inacceptable à laquelle il fallait remédier. L'aspect santé publique était celui où les contrastes étaient les plus grands entre les ambitions affichées et la réalité « du terrain » où les services de l'État étaient notoirement insuffisants. La Mission sénatoriale avait noté le cas de l'hôpital public de Luebo qui, des hôpitaux de l'État, effectuait le plus grand nombre d'opérations de la province de Lusambo : 94 patients hospitalisés et 289 lits, pas d'électricité, pas d'eau courante, un matériel de stérilisation démodé et primitif.

Dans les faits, jusque dans les années 1940, l'État avait abandonné aux grandes entreprises et aux missions religieuses l'essentiel de la médecine sociale. Rendu public quelques années plus tard, le témoignage d'un médecin d'Élisabethville dénonça les conséquences de cette « privatisation » avant la lettre. Évoquant les années 1949-1950, il faisait état des ravages d'une mortalité infantile de grande ampleur dans la vaste population misérable qui s'agglutinait dans la ville et alentour, en dehors des camps modèles réservés à la main-d'œuvre des grandes sociétés. Il voyait d'ailleurs dans cette mortalité,

---

100 000 habitants (1944) et que, aujourd'hui, les taux en Belgique et aux États-Unis se montent respectivement à 97 et 743 pour 100 000 habitants.

20. Quelques données comparatives ont été récoltées par C. YOUNG, *The African Colonial State in Comparative Perspective*, New Haven-Londres, Yale University Press, 1994 : elles concernent en particulier le régime de l'indigénat en AOF. De 1933 à 1935, la statistique renseigne dans cette région entre 17 000 et 24 000 détentions disciplinaires (p. 155). Je remarque que, pour la jaquette de couverture de son livre, l'auteur a retenu deux peintures populaires congolaises qui présentent des scènes de fouet dans la colonie belge.

très incomplètement recensée, la véritable explication de la dépopulation du Congo que plusieurs auteurs évoquaient, sans base statistique fiable<sup>21</sup>.

Le manque de connaissances précises avait été longtemps caractéristique du système colonial. Dans l'après-guerre, il convient de souligner que des mesures furent prises pour y remédier. En 1947, un institut nouvellement créé et généreusement doté (IRSAC, Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale) affichait une vision globalisante, reflétant l'esprit de l'époque : il s'agissait rien moins que « de voir et comprendre l'homme africain au centre des trois niches écologiques qui l'enferment en cercles concentriques : la culture, l'économie et la géographie ». Derrière l'emphase et la grandiloquence du programme, il y eut des chercheurs dont les travaux concrets firent effectivement avancer une meilleure appréhension des civilisations du centre de l'Afrique par la communauté scientifique internationale et, par osmose, par de larges secteurs de la société. C'est, en particulier, dans le contexte de l'IRSAC que naquirent des tentatives de rapprochement entre anthropologie « de terrain » et visions universalistes de l'histoire<sup>22</sup>.

D'autres indices d'une conscience plus aigüe de la réalité vécue par une grande partie de la population apparaissent dans le domaine de la géographie économique. Des études sérieuses de la place de l'économie villageoise dans l'économie globale du pays commencèrent à mettre en question des perspectives qui étaient trop centrées sur les participations capitalistes européennes. On en voit un signe dans l'apparition, encore neuve dans les années 1940, d'analyses chiffrées d'ordre macroéconomique. La répartition des revenus de la population congolaise en trois grandes catégories nous permet de quantifier une situation restée jusqu'alors mal cernée. Les statistiques disponibles permettent d'éclairer les années 1950 et 1958 (en millions de francs) :

1. Production agricole non commercialisée : de 4 710 à 7 500

2. Production agricole commercialisée : de 3 600 à 6 200

3. Salaires : de 5 180 à 14 270

Revenu national congolais : de 29 310 à 48 050

Remarquons que le capital foncier n'était pas inclus dans ces estimations<sup>23</sup>. Ceci nous rappelle une donnée essentielle de la période coloniale : le capital foncier ne servit pas de levier à la constitution d'un capitalisme local. La

---

21. (Dr) P. VOS, *L'enfer katangais. Lubumbashi 1946-1949*, Bruxelles, P. Vos éditeur, 1973. On a vu que J. Van Wing évoquait encore le danger de dépopulation du Congo dans ses réflexions publiées au sortir de la guerre.

22. J. VANSINA, *Living with Africa*, Madison, University of Wisconsin Press, 1994.

23. J. GHILAIN (dir.), *Le revenu des populations indigènes du Congo-Léopoldville*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, Institut de sociologie, 1963, p. 82 et sv.

situation est en train de changer de nos jours, au prix de dépossessions à grande échelle et de grandes souffrances infligées aux acteurs, hommes, femmes et enfants, de l'économie villageoise.

On n'en était pas à ce contexte brutalement destructeur lorsque virent le jour les études pionnières d'anthropologues, de micro-géographes et de certains travaux intégrant l'économie villageoise et son caractère informel dans des schémas d'analyse plus vaste. Nous ne pouvons nous y attarder ici, mais relevons deux contributions significatives. Le beau travail de H. Nicolaï et J. Jacques était consacré à l'impact du chemin de fer du Kasai (BCK) sur l'essor de la production et du commerce des vivres dans les régions proches du rail, en dehors du concours des institutions ou du crédit européen (mais non de formes locales de crédit). Sous le coup de méthodes de culture sans cesse plus intensives pratiquées par des immigrants luba sur les terres lulua, la région menaçait de devenir un « désert agricole »<sup>24</sup>. Peu avant l'indépendance, une étude d'inspiration macro-économique intégrait une analyse attentive du secteur africain de l'économie agricole. Émietté à l'extrême, substituant le travail au capital, il occupait une place dynamique dans l'ensemble de l'économie congolaise<sup>25</sup>.

Ces travaux témoignaient, chacun à sa façon, de regards attentifs portés sur l'économie et la culture « réelles » des communautés villageoises et sur l'imprégnation de l'ensemble de la société par des rationalités à la fois simultanées et contradictoires. Dans le Congo colonial de l'après-guerre, le sentiment dominant était plutôt celui de faire confiance à des solutions techniques globales au problème du développement. Les grandes lignes étaient d'assécher le mécontentement par la consommation, de répandre le modèle urbain, de résoudre le problème agricole par la gestion administrative et scientifique de projets pilotes (l'objectif était de fixer 460 000 familles dans des « paysannats »)<sup>26</sup>.

Dans l'optique du temps, ces buts ambitieux seraient atteints par le biais d'une intervention massive des pouvoirs publics. Cette inflexion étatique fut caractéristique de l'après-guerre. Nous en avons vu les signes annonciateurs, en 1944, lors de la conférence de Brazzaville. Deux ans plus tard, quittant son

24. H. NICOLAÏ et J. JACQUES, *La transformation des paysages congolais par le chemin de fer : l'exemple du BCK*, Bruxelles, IRCB, 1954, p. 108.

25. L. BAECK, *Economische ontwikkeling en sociale structuur in Belgisch-Kongo*, Louvain, Centrum voor Economische Studiën, 1959.

26. Un travail récent montre la complexité des problèmes, à la fois techniques et sociaux, que dut affronter le projet d'unités agricoles coopératives dans un système de propriété foncière collective d'une part, et de régime administratif autoritaire d'autre part. P. CLEMENT, « Rural Development in the Belgian Congo. The Late-Colonial "Indigenous Peasantry" Programme », *Bulletin des séances*, ARSOM, 60, 2 (2015), p. 251-286.

poste, le gouverneur général Ryckmans laissa un message d'adieu au Congo : « Les jours du colonialisme sont révolus, l'œuvre coloniale va connaître ses plus beaux jours. » Il accompagnait son discours d'un réquisitoire contre l'exportation massive, vers la Belgique, de capitaux privés, et notamment des bénéfices de guerre, et il appelait à une intervention de l'État – à la fois colonie et métropole.

Ce fut un groupe réuni à Bruxelles par le ministre des Colonies, P. Wigny, qui prépara, en Belgique, un projet d'action publique visant une transformation profonde de l'économie politique du Congo. Dans l'esprit de ses concepteurs, le « Plan décennal pour le développement économique et social du Congo » devait, au moins matériellement, concrétiser une transformation radicale de la colonie. Essentiellement conçu par un « groupe d'experts » influencés par les courants de la pensée qui, à l'époque, cherchaient à rendre intelligible et maîtrisable le processus de développement économique, le Plan décennal fut lancé en 1949<sup>27</sup>. Il ne consacrait pas un mot à la dimension politique de l'avenir du Congo. Ce fut encore le même esprit qui présida à la conception d'un deuxième Plan, prévu pour démarrer en 1959. La dimension politique n'était pas envisagée.

On a suggéré plus haut que, plutôt que de parler *du bilan*, il était sans doute plus adéquat de parler *des bilans* du temps colonial. Le volet « santé publique » du Plan décennal nous offre l'occasion d'un de ces bilans. On a vu que la situation de la santé était profondément contrastée dans le Congo d'après-guerre. Ce terrain fut l'objet des visées les plus ambitieuses parmi celles qui furent nourries à l'époque.

Le chapitre médical du Plan est connu sous le nom de ses concepteurs, H. Van Hoof et A. Duren. Dans la ligne déjà expérimentée par les projets-pilotes du FOREAMI dans les années 1930 et dont a parlé plus haut (3<sup>e</sup> partie, chap. 7), il s'agissait d'un projet totalisant qui couvrait à la fois la lutte contre les grandes endémies, la médecine préventive, la recherche scientifique appliquée, la formation du personnel de santé. Grâce à ce projet, au prix d'une médecine à la fois humainement intrusive et scientifiquement efficace, le Congo belge réussit à éradiquer le paludisme sur son territoire. À la veille de l'indépendance, il en était résulté une couverture sanitaire unique en Afrique centrale. Cette machinerie sophistiquée dépendait toutefois étroitement du

---

27. G. VANTHEMSCHÉ, *Genèse et portée du Plan décennal du Congo belge (1940-1959)*, Bruxelles, ARSOM, 1994. Une discussion suivit la présentation de ce travail à l'Académie des sciences d'Outre-Mer de Bruxelles. Des participants à la mise en œuvre du plan y prirent part. Certains témoignant encore, près d'un demi-siècle plus tard, du regard de l'ingénieur et du technicien qu'ils avaient porté (et portaient encore) sur les problèmes de l'époque. *Bulletin des séances*, ARSOM, 39, 3 (1994), p. 349-356.

bon fonctionnement de l'État bureaucratique. Voici un cas où, matériellement parlant, le bilan fut scientifiquement positif. L'avenir montra qu'il existait aussi un autre bilan, plus incertain : celui de l'ancrage humain dans la société congolaise.

Il est temps de s'arrêter un moment. Au terme de sa réflexion sur le processus de décolonisation du Congo belge, Crawford Young situe dans l'immédiat après-guerre la principale responsabilité d'une décolonisation ratée. C'est alors, dit-il, qu'un système colonial convaincu de son invulnérabilité se complut dans un climat « d'autosatisfaction bornée » (*smug complacency*) et qu'il se ferma à toute perspective politique<sup>28</sup>. Ce fut, selon lui, le moment des occasions manquées.

Avec le recul du temps, c'est-à-dire avec le regard du présent que nous jetons sur le passé, cette observation est correcte. Mais on doit aussi accepter qu'avec le regard que le présent de la fin des années 1940 portait à la fois sur le passé et sur l'avenir, nombreux étaient ceux qui échappaient aux illusions de la toute-puissance de la modernité et de son triomphe sur le passé de l'Afrique. Ces illusions étaient largement partagées. On a souligné plus haut les aspects utopiques de la « situation coloniale » telle que définie par Georges Balandier dans les années 1950 : lui aussi avait réfléchi à partir de la thèse qu'une domination sans partage s'exerçait au sein de l'édifice social.

Parmi les exemples probants de l'outillage intellectuel du temps, je retiens aussi le témoignage de Basil Davidson, visiteur du Congo en 1955. Alors journaliste, il n'avait pas encore acquis une notoriété méritée d'historien de l'Afrique et de militant au service de l'émancipation de l'Angola et de diverses causes africaines. Cet observateur averti était familiarisé avec l'Afrique du Sud et l'Angola de son temps. Au Congo belge, Davidson ne ferma pas les yeux devant les pesanteurs du paternalisme ambiant. C'est pourtant dans cette colonie qu'il crut voir les signes avant-coureurs d'une Afrique industrielle moderne, riche d'une force de travail à la fois africaine et qualifiée<sup>29</sup>.

La période coloniale avait commencé sous le signe des fascinations techniques de la génération Stanley, il en fut de même pour les années de chute du rideau. Rares étaient ceux qui percevaient que le géant avait des pieds d'argile.

---

28. C. YOUNG, *Politics in the Congo. Decolonization and Independence*, Princeton, Princeton University Press, 1965, p. 161.

29. B. DAVIDSON, *The African Awakening*, Londres, Jonathan Cape, 1955.

## Premières fissures dans une construction coloniale

À s'en tenir aux apparences matérielles, les années 1955-1958 marquèrent l'apogée de l'époque coloniale. En 1955, la visite du roi Baudouin induisit les milieux coloniaux à se convaincre qu'on était en route vers une synergie durable entre les sociétés et les économies de la Belgique et du Congo : « notre souveraineté doit être exercée sans partage », avait déclaré le roi à Léopoldville.

Certains, sans doute, se rendaient compte que l'évolution vers une harmonisation entre les régimes sociaux des deux pays aurait exigé une réforme des aspects ouvertement inégalitaires du régime colonial, mais le plus souvent ces bonnes intentions se limitèrent à des déclarations de principe en faveur d'une future « communauté belgo-congolaise ». Au reste, ce projet à très long terme n'intéressa personne, ni au Congo ni en Belgique. Les plaidoyers du roi pour une amélioration des relations humaines n'avaient guère plus de portée pratique dans une société où, en ville du moins, ces relations étaient à peine existantes : comme le notait avec acuité Pierre Ryckmans (neveu de l'ancien gouverneur général), « si les Belges étaient simplement capables de redécouvrir l'emploi des mots “pardon”, “merci” et “s’il vous plaît”, l’atmosphère des rapports interraciaux en serait déjà singulièrement modifiée »<sup>30</sup>.

### *Espace public en devenir*

Entre-temps, un début d'espace public congolais prenait forme. En effet, un « service de l'information » créé pour l'occasion annonça en 1945 la parution d'un mensuel destiné aux « évolués » : « le format retenu était celui du *Bulletin administratif* » (*sic*). Ce fut néanmoins le signe qu'un début de conscience des temps apparaissait chez certains membres de l'Administration.

Je ne referai pas ici une analyse du contenu de *La Voix du Congolais*, le travail a été fait par d'autres. Je me contenterai de signaler que le souci qui apparaît à travers les pages de ce magazine est celui de clarifier les composantes d'une identité sociale des « évolués », que ce soit au plan de la couleur de peau, face aux Européens et face aux métis, ou au plan social. *La*

---

30. P.E. RYCKMANS, « Léopoldville blanche et noire », *Revue générale belge*, septembre 1958, p. 36-52 (p. 48). L'auteur (Pierre Ryckmans, *alias* Simon Leys, 1935-2014) était alors à la veille d'entreprendre une brillante carrière d'essayiste et de sinologue. Son article sur la Léopoldville de l'époque était une publication de jeunesse. Elle annonçait déjà les qualités qui furent la marque de fabrique du Simon Leys adulte.

*Voix du Congolais* eut l'occasion de dénoncer le mépris affiché par les « évolués » vis-à-vis du petit peuple (les *basenji*) et, en parallèle, les mauvais traitements infligés aux « évolués » par de petits cadres noirs de l'Administration (notamment en prison).

Un thème qui retient avant tout mon attention est celui de la lutte des « évolués » pour un accès au monde extérieur : sur ce plan, on peut en effet parler d'un combat contre le provincialisme imposé par les autorités. Dès ses tout débuts, *La Voix du Congolais* se fit l'écho de l'aspiration à l'information par la radio. Ce point mérite que nous nous y arrêtions brièvement.

Rappelons d'abord que les émissions de radio étaient encore une relative nouveauté et les récepteurs de radio étaient encore bien rares. Depuis 1934, quelques heures de programme émises de Belgique étaient relayées par un petit émetteur officiel à Léopoldville (*Radio Congo belge*, RCB). Elles visaient un public européen. Ce fut encore le cas, durant la guerre, des émissions produites pour le gouvernement belge à Londres mais transmises depuis Léopoldville par un nouvel émetteur installé à destination en particulier de la Belgique occupée.

Pour le public africain, les premières émissions officielles débutèrent en 1949. Elles pouvaient être captées à Léopoldville et dans le Bas-Congo. Auparavant, une station commerciale de Léopoldville, *Congolia*, avait commencé à diffuser quelques heures par semaine à destination du public africain. Ces programmes débutèrent en 1943 en kikongo et lingala, et bientôt en tshiluba (le swahili vint plus tard) et ils furent bien accueillis. Ils incluaient de la musique congolaise moderne et cette nouveauté encouragea la formation d'orchestres locaux. Dans l'histoire des programmes congolais, le retard d'Élisabethville est significatif, les premiers émetteurs ne visant que le public européen<sup>31</sup>.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'intervention du représentant de l'Administration faisant valoir avant le lancement de *La Voix du Congolais* que « la question de la radio individuelle était irréalisable, au moins pour le moment. On envisagera la possibilité de fournir aux noirs évolués des haut-parleurs qu'ils loueront. » On commencerait par quelques haut-parleurs publics dans les endroits les plus fréquentés de Léopoldville<sup>32</sup>.

31. G. PAUWELS-BOON, *L'origine, l'évolution et le fonctionnement de la radiodiffusion au Zaïre de 1937 à 1960*, Tervuren, MRAC, 1979.

32. Précisons qu'on en était aux tout débuts de la radiodiffusion à partir de stations locales en Afrique centrale. Brazzaville émit de la propagande de guerre à partir de 1941. Nairobi et Lusaka émettaient à la même époque. Radio Congo belge fut fondé durant la guerre, émettant à destination de la Belgique, mais se redirigea vers le public local dès la fin des hostilités. Pour le Congo belge, voir G. Pauwels-Boon, *op. cit.* Rappelons qu'on en était aux premiers pas de la conception d'appareils de réception simples et bon marché. Le Congo belge et l'Angola sont passés sous

Ces belles intentions sont à rapprocher d'une note du gouvernement général qui nous apprend que, en 1948, sous la responsabilité du service AIMO (Affaires indigènes et main-d'œuvre), la « radiodiffusion indigène » émettait une heure par jour. Elle avait pour mission de veiller « principalement à aider à la formation morale et intellectuelle des auditeurs, et accessoirement à les tenir au courant des événements mondiaux les plus saillants. [...] Le régisseur est donc avant tout un éducateur. Mais il doit éviter d'être un éducateur triste » [*sic*]<sup>33</sup>.

La question des voyages d'étrangers au Congo ou de Congolais à l'étranger fut un des sujets les plus sensibles abordés par *La Voix du Congolais*. On a signalé plus haut les multiples contacts transfrontaliers des trafiquants africains, les mouvements de population au travers de frontières poreuses, ou encore les expressions de la culture populaire (musique, sports, etc.) qui ignoraient les frontières politiques. Quelques rares visiteurs étrangers allaient à la rencontre des « évolués » : ce fut le cas de Eslanda Robeson, mentionnée plus loin, et encore : elle se plaignit de n'avoir pu rencontrer de femmes. Quant aux voyages à l'étranger de Congolais instruits, il s'agissait d'un horizon qui leur était pratiquement fermé. Dans l'entre-deux-guerres, on a pu relever une demi-douzaine de religieux reçus par leur congrégation en Belgique. La postérité a retenu deux noms d'entre eux, celui de Stefano Kaoze, Père Blanc, anthropologue de la région tabwa, et celui d'Antoine Mwenda-Munongo, futur historien respecté de l'empire yeke avant d'accéder finalement lui-même à la succession de la position de *mwami*. À l'exception de Kaoze, ces voyages furent pratiquement tenus secrets<sup>34</sup>.

Le cas du voyage en Belgique de Joseph Kapenda Tshombe est révélateur à plus d'un égard. *La Voix du Congolais* reproduisit sa photo en 1949, « de

---

silence par P. MIQUEL, *Histoire de la radio et de la télévision*, Paris, Éditions Richelieu, 1972.

33. *La Voix du Congolais* (Léopoldville), 1945, p. 18. Note Télécom/GG du 03.09.1948, *Vade-mecum*, op. cit., p. 497. Les émissions étaient alors d'une heure par jour. Le Plan décennal prévoyait qu'un programme de « radiodiffusion pour indigènes » serait diffusé par Léopoldville *via* des haut-parleurs publics installés d'abord dans les centres les plus importants, ce réseau étant appelé à s'étendre progressivement au cours du Plan. « Le Gouvernement dispose ainsi d'un puissant moyen d'éducation et de civilisation. »
34. J.-M. MUTAMBA, op. cit., 1998, p. 313. Antoine Munongo était le neveu du *mwami* Mukanda Bantu, successeur de Msiri et allié des Belges. Il ne doit pas être confondu avec son frère, Godefroid Munongo, l'un des artisans de la sécession katangaise. Concernant la fermeture de la Belgique aux visites de Congolais : en 1935, le gouverneur Ryckmans s'opposa à la participation d'un détachement de la Force publique aux cérémonies accompagnant l'inauguration d'une exposition universelle à Bruxelles. On a vu que la Force publique ne participa pas au défilé de la victoire à Bruxelles en 1945.



passage à Léopoldville au retour de Belgique », sans autre commentaire<sup>35</sup>. *Le Progrès* (1946-1958) d'Élisabethville, destiné aux « évolués », avait été plus prolixe, mais ce journal a été peu utilisé par les historiens. Ce n'est qu'avec le succès de son fils, Moïse Tshombe, que furent rendus publics les hauts et les bas de ce grand commerçant de manioc dans l'ouest du Katanga qui appartenait à une riche famille de commerçants, de propriétaires de plantations, d'hôtels, et de magasins de détail<sup>36</sup>. La rumeur circulait que le commerce informel du diamant avait sans doute contribué à faire de Kapenda un homme fortuné, invité en Belgique.

C'est ce contexte d'enfermement qui explique que *La Voix du Congolais* ait apporté toute son attention au travail effectué par l'hôpital de campagne congolais attaché aux forces de l'Empire britannique durant la campagne de Birmanie en 1944-1945. C'était l'évocation d'un contact avec le plus vaste monde, et ceci dans des activités de haute technicité : chirurgie, infirmerie, etc.

Au cours des années qui suivirent, les « évolués » firent le dos rond, y compris devant les interventions d'une bureaucratie tatillonne soucieuse de formaliser par une « carte du mérite civique » des frontières entre « évolués » et le reste de la population. Ce n'est cependant pas l'univers de la masse qui était mis en valeur, mais celui d'une future classe moyenne focalisée sur les modèles urbains de consommation, d'habitat, mais sans les couches d'industriels et d'ingénieurs qui font la structure d'une société industrielle.

Entre-temps, dans les années 1950, certaines composantes formelles du régime de *colour bar* qui régnait au Congo commencèrent à être démantelées en ville. Les pratiques sociales n'en changèrent pas pour autant. Intéressant directement la majorité de la population, un décret de 1955 aménagea et adoucit le régime d'exception imposé aux villageois sous la forme de travaux obligatoires. Sur le plan politique cependant, rien n'était prévu, sinon de mettre sur pied un « statut des villes », en discussion depuis 1947 déjà. À l'époque du voyage du roi, certains responsables coloniaux avaient certes perçu la déception que rien n'eût été dit sur l'avenir du pays. Ce fut toutefois une crise interne à la Belgique qui ouvrit un créneau permettant aux aspirations congolaises de se manifester au grand jour, alors qu'elles étaient jusqu'alors restées à la fois enfouies et confuses.

35. *La Voix du Congolais* (Léopoldville), 1949, p. 11.

36. P. ARTIGUE, *Qui sont les leaders congolais ?*, Bruxelles, Éditions Europe-Afrique, 1960, p. 109-110. J.-M. MUTAMBA, *op. cit.*, p. 120.

*Une crise métropolitaine cache le jeu de forces profondes  
à l'échelle mondiale*

La crise qui éclata en 1954-1956 ne fut pas étouffée par la chape de silence enserrant le Congo. Elle résulta en fait du clivage idéologique entre « cléricaux » et « anticléricaux », fondamental dans l'histoire politique de la métropole belge et qui, à visage plus ou moins découvert, parcourut d'ailleurs l'histoire du Congo colonial. À Bruxelles, en 1954, une coalition de gauche, libérale-socialiste, vint aux affaires et, au lieu d'un catholique, ce fut un parlementaire appartenant au parti libéral, A. Buisseret, qui reçut le portefeuille des Colonies (1954-1958). L'heure de la revanche avait sonné. Le ministre s'embarqua en effet bientôt dans une révision profonde du régime scolaire au Congo, placé jusqu'alors sous le contrôle des missions, catholiques avant tout, mais également protestantes. Il décida d'établir un réseau d'enseignement officiel laïque à l'intention des Africains et annonça des mesures limitant la liberté des missions dans l'utilisation de leurs subventions officielles. Une atmosphère de revanche et de sectarisme imprégna ce nouveau cours.

L'irruption de la politique belge au Congo aurait pu servir d'atelier de formation aux élites du Congo. Peut-être est-ce une raison de l'hostilité qu'elle rencontra chez la plupart des « coloniaux ». L'opposition de l'Église catholique locale fut particulièrement vive. Parmi les épisodes marquants de la tension qui régna à l'époque, relevons l'écho que provoqua un essai de conciliation entre le ministre et un représentant des évêques du Congo : on parla d'un nouveau Panmunjon, par allusion aux difficiles négociations menées quelque temps auparavant entre Américains et Nord-Coréens<sup>37</sup>.

Auguste Buisseret était un homme d'État conservateur et la suite des événements le montra peu sensible au mouvement d'émancipation politique au Congo. C'est cependant lui qui contribua à rendre manifestes les fissures qui, dorénavant, menacèrent la cohésion du bloc colonial belge. Il est paradoxal que la crise qui éclata entre milieux catholiques et mouvement laïque représenta à la fois le haut point de la pénétration dans la colonie du modèle politique belge mais qu'elle figura comme une des balises annonçant que la décolonisation était en route.

En effet, dès la fin de 1955, et surtout dans le courant de l'année suivante, il apparut progressivement que les tensions scolaires conduisaient à un profond réalignement au sein de l'hégémonie coloniale. Ce fut du moins le visage extérieur d'une crise de confiance. En quelques mois, dans des milieux variés, divers responsables catholiques annoncèrent que l'Église prenait ses

---

37. M.D. MARKOWITZ, *Cross and Sword. The Political Role of Christian Missions in the Belgian Congo, 1908-1960*, Stanford, Hoover Institution, 1973, p. 83-103.

distances vis-à-vis de l'État colonial. À la fin de 1954, un professeur à l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer à Anvers, J. Van Bilsen, esquissa un projet d'émancipation pour le Congo, dans un délai de trente ans. Après quelques ballons d'essai dans diverses publications, il choisit pour tribune la revue du mouvement ouvrier chrétien flamand. Bientôt traduit en français, son essai s'articulait autour de trois idées-force : le développement économique d'une colonie s'accompagne inévitablement d'une maturation politique, celle-ci précédant souvent la capacité technique de gouverner ; il est urgent d'accompagner le processus d'émancipation politique plutôt que de s'y opposer : le délai d'une génération paraît raisonnable ; l'émancipation du Congo pourrait aboutir à une fédération de « pays » relativement autonomes, accueillant, outre le Congo, le Ruanda et l'Urundi, et rayonnant d'ailleurs sur le Sud-Soudan<sup>38</sup>.

Le « plan de trente ans » fut souvent critiqué comme l'œuvre d'un idéologue sans connaissance du réel<sup>39</sup>. Son auteur put toutefois compter sur des appuis de poids, dont celui du père jésuite J. Van Wing, une voix influente à la fois au Bas-Congo et en Belgique où il faisait officieusement figure de représentant des missions du Congo. On retient, en particulier, une déclaration des évêques du Congo qui, le 29 juin 1956, rappela que « l'Église n'a pas à se prononcer sur les modalités de l'émancipation d'un peuple. Elle la considère comme légitime du moment qu'elle s'accomplit dans le respect des droits mutuels de la charité. » Cette dernière formule visait à protéger la position de la minorité européenne au sein de la future communauté à laquelle aboutirait le processus d'émancipation. Le langage utilisé était certes entouré de précautions. Bientôt publié à Léopoldville par la *Revue du Clergé africain*,

---

38. La version française du « plan de trente ans » fut publiée dans la *Revue nouvelle* de février 1957.

39. Caractère assez raide et convaincu de la valeur de ses jugements, Van Bilsen tint un compte minutieux des soutiens (plus individuels) et des oppositions (plus collectives) que son projet suscita au cours des mois qui suivirent sa publication. Parmi ses nombreuses publications, voir J. VAN BILSEN, *Congo 1945-1965. La fin d'une colonie*, Bruxelles, CRISP, 1994. Témoignages du temps : G.H. DUMONT, « Positions et affrontements antérieurs à la Table Ronde belgo-congolaise (1945-1960) », dans *Liber Amicorum A. De Schryver*, Gand, 1968, p. 359-382 (p. 363-364). L. PÉTILLON, *Témoignage et réflexions*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1967, p. 358-364. La réputation de Van Bilsen grandit au fil des crises qui accompagnèrent l'indépendance du Congo. En 1965-1967, le gouvernement belge fit appel à lui pour tracer les grandes lignes d'une politique de coopération avec la nouvelle république. G. VANTHEMSCHE, *Belgium and the Congo, 1885-1960*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 258.

le texte fit néanmoins l'effet d'une déclaration d'autonomie de l'Église vis-à-vis des autorités publiques<sup>40</sup>.

Le tournant qu'annonçait l'Église coloniale belge ne constituait en fait qu'un écho tardif des courants qui, depuis longtemps déjà, annonçaient l'entrée des Églises locales dans un âge post-missionnaire. Cette reconversion avait été amorcée en Chine dans les années 1920 par Vincent Lebbe, religieux belge, partisan impétueux du contrôle de l'Église locale par le clergé chinois, aux dépens des missions étrangères.

Après la guerre, dans la perspective d'une priorité à donner à l'émancipation des Églises locales, la « doctrine Lebbe » fut soutenue à Rome par la Propaganda Fide et, née dans le contexte chinois, elle prit rang de doctrine officielle de l'Église romaine. Promulguée en 1951, l'encyclique *Evangelii praecones* du pape Pie XII reprit en effet la ligne avancée par Lebbe et elle annonça l'approche d'un temps où les religieux étrangers ne seraient plus que des « combattants auxiliaires » d'Églises locales, désormais placées sous la responsabilité d'un clergé « indigène ». Ce « modèle chinois » était au même moment englouti dans la révolution communiste. Pendant quelques années, à partir de 1953, l'évolution du Vietnam sous l'autorité de Ngo Dinh Diem, catholique et anticommuniste convaincu, sembla annoncer que prenait forme un « modèle indochinois » de coopération entre nationalisme local et Église catholique<sup>41</sup>. Ces espoirs furent vite démentis.

À Léopoldville, le climat en était encore au conservatisme affiché des années 1930 (voir 5<sup>e</sup> partie, chap. 12). Déjà, tôt après la guerre, le délégué apostolique Dellepiane s'était montré inquiet du conservatisme missionnaire et il avait souhaité l'envoi à Rome, pour leur formation, de jeunes cadres ecclésiastiques congolais. Partisan affirmé d'un catholicisme universel, Dellepiane s'était toutefois montré très réservé à l'égard des courants indigénistes actifs dans le christianisme colonial belge. Bientôt en effet, on

---

40. L. PÉTILLON, *Courts métrages africains*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1979, p. 329. Réflexions sur le tournant de l'Église, dans G. MOSMANS, *L'Église à l'heure de l'Afrique*, Tournai, Casterman, 1961, recueil d'articles publiés entre 1956 et 1960 dans la *Revue nouvelle*, alors émanation en Belgique d'un certain catholicisme libéral. On attribue à Mosmans un rôle d'inspirateur de la déclaration de l'épiscopat, rôle qu'il cacha soigneusement lors de ses entretiens avec Pétillon. Cf. aussi « La politique congolaise en Belgique », in J. MEYNAUD, J. LADRIÈRE et F. PERIN (éds), *La Décision politique en Belgique*, Paris, A. Colin, 1965, p. 347-351. Cette discussion d'un « retournement » de l'Église au Congo prend en compte des variables catholiques propres au contexte colonial belge.

41. Au cours des années d'après-guerre, les élites du milieu missionnaire belge non lié au Congo suivirent avec attention l'évolution de l'Indochine. Ce fut le cas du jésuite Charles et celui d'une société d'auxiliaires des missions constituée dans l'esprit de V. Lebbe et qui fut active au Vietnam. R. De Jaegher, son représentant à Saïgon, figure parmi les acteurs militants de ce « modèle indochinois ».

allait parler de « d'inculturation » du christianisme hors de son berceau méditerranéen, de « désoccidentalisation » d'une Église qui, après tout, avait fondé son orthodoxie dans le contexte de l'histoire de l'Occident.

En 1950, l'Église missionnaire belge était encore convaincue que la colonisation devrait mener un jour, non à une rupture, mais à une libre association « qu'aucune des parties n'aurait le droit de rompre unilatéralement »<sup>42</sup>. Qu'elle fût bien éloignée des idées et des pratiques défendues par Vincent Lebbe apparut clairement lorsque le milieu missionnaire réagit avec vivacité à la publication par Jacques Leclercq d'une biographie enthousiaste de ce précurseur<sup>43</sup>. Pouvait-on imaginer que cette même Église coloniale belge, celle qui, dès Léopold II, avait, avec tant de constance, recherché et obtenu l'appui moral et matériel de l'État, irait briser les amarres sans une amorce de concertation avec le pouvoir civil ?

On le craignit en haut lieu. Le gouverneur général Pétillon avait la réputation d'être proche de la hiérarchie de l'Église en Belgique<sup>44</sup>. Le coup fut d'autant plus rude. Il évoqua avec amertume l'atmosphère de secret dans laquelle l'Église avait pris ce tournant historique : mis devant le fait accompli, il parla de « coup de poignard dans le dos ». Il est vrai que ce haut fonctionnaire en charge de l'administration du Congo multiplia dans ces années tumultueuses les manifestations d'un esprit fermé à toute compréhension de son époque. En 1953, il s'opposait à la venue d'étudiants congolais en Belgique. Il mettait en outre son veto à l'ouverture par Lovanium d'enseignements du droit ou de la philosophie et lettres, ces dernières qualifiées de « disciplines fumeuses », susceptibles de monter la tête d'étudiants congolais : l'Université de Louvain envisagea même de camoufler ces disciplines sous d'autres noms ! Il se targuait encore en 1958 de garder le cap traditionnel de la politique coloniale belge dont une règle d'or était de maintenir le Congo dans un état d'isolat : alors que le Ghana était à la veille de son indépendance,

---

42. *Code de morale internationale*, Paris, Spes, 1951, cité par F. MÉJEAN, *op. cit.*, p. 219. Ce texte émanant de l'Union catholique des études sociales, dirigée alors par le cardinal Van Roey de Malines, fut donc publié la même année que l'encyclique *Evangelii praecones* signalée plus haut.

43. P. SAUVAGE met en lumière l'amertume que provoqua la biographie « engagée » publiée par Leclercq en 1955 : *Jacques Leclercq (1891-1971). Un arbre en plein vent*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1992. Louvain-la-Neuve abrite un centre Vincent Lebbe, dédié à la mise en valeur de riches archives et à des publications sur le thème de l'inculturation du christianisme en dehors de l'Occident.

44. A. STENMANS et F. REYNTJENS, *La Pensée politique du gouverneur général Pétillon*, Bruxelles, ARSOM, 1993.

le gouverneur général du Congo précisait au recteur de l'université Lovanium que « l'Afrique en mutation ne l'intéressait pas »<sup>45</sup>.

Entre-temps, les avocats du changement au sein du milieu chrétien purent se féliciter à l'époque que, suivant le mot de l'un d'entre eux, la politique anticléricale du ministre A. Buisseret avait été « providentielle »<sup>46</sup>, car elle avait facilité une prise de conscience dans les milieux dirigeants de l'Église du Congo. Le 15 août 1959, une lettre pastorale salua, « l'annonce de l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi ». Bientôt, mais en retard sur le reste de l'Afrique, la hiérarchie épiscopale fut érigée au Congo belge. Sur le papier, ce statut garantissait au clergé séculier davantage d'autonomie vis-à-vis des congrégations missionnaires. La pratique ne suivit que lentement la théorie, mais l'époque fut marquée par des nominations d'évêques congolais (Kimbondo en novembre 1956, Malula et Nkongolo en septembre 1959)<sup>47</sup>.

Cette présentation du dégagement progressif de l'Église du Congo est à l'origine d'un récit historique qui oppose à l'aveuglement colonial la lucidité d'un monde missionnaire, préparé à une transition inévitable. Il est vrai que les missions chrétiennes avaient fait œuvre pionnière en formant des cadres : s'en tenant à la confession catholique, Guy Malengreau, pionnier de l'enseignement supérieur au Congo, rappelle que, en 1945, la colonie comptait 209 prêtres congolais, alors qu'il n'existait à ce moment pas un seul agent territorial « indigène » (ni, ajoutons, aucun officier congolais dans la Force publique).

---

45. Pétillon cité par L. Gillon dans *Problèmes de l'enseignement universitaire et de développement en Afrique centrale* (Recueil G. Malengreau), Paris, R. Pichon et R. Durand-Auzias, 1975, p. 46.

46. Un rapport confidentiel établi vers la mi-1956 pour le Secrétariat de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) pour le Congo et le Ruanda-Urundi soulignait que « l'Église doit marquer de plus en plus nettement son autonomie vis-à-vis du pouvoir politique. M. Buisseret est intervenu dans ce sens d'une manière providentielle », J. MEERT, « L'Église au Congo face à son avenir », *Rapport confidentiel* (ronéotypé), Léopoldville, 1956, p. 95.

47. W. MANZANZA MWANANGOMBE, *La Constitution de la hiérarchie ecclésiastique au Congo belge (10 novembre 1959)*, Francfort/Main, Peter Lang, 2003. Ce travail bien informé reconstitue notamment les fils locaux, belges et romains, des intrigues qui précéderent la nomination de l'abbé Malula comme évêque de Léopoldville. En Afrique, au début des années 1950, les étapes d'une plus grande autonomie des Églises locales s'étaient succédé dans la zone anglophone. En Afrique-Occidentale française, la hiérarchie fut constituée en 1953, sans d'ailleurs aucune concertation avec le gouvernement français. La même année en Belgique, le Vatican chercha à négocier une nouvelle convention pour le statut de l'Église au Congo, mais la tentative échoua devant les oppositions laïques aux privilèges que cherchaient à conserver les institutions catholiques.

Aujourd'hui, le grand récit de l'émancipation programmée de la catholicité congolaise est scruté de plus près<sup>48</sup>. Sur la base de sa propre expérience, Malengreau montre que les corps constituants de l'Église furent loin de marcher d'un même pas dans le processus d'émancipation locale. La question de la fondation d'une université fut un des terrains où les points de friction furent en effet amers entre différents centres de pouvoir, Rome, Église de Belgique, congrégations missionnaires. Ces dernières étaient elles-mêmes loin de former un front unique. Les jésuites en particulier cherchèrent longtemps à garder le contrôle sur le cours des événements. Après tout, ils avaient géré, à la manière d'un séminaire, les avancées des centres d'enseignement supérieur ouverts dans l'entre-deux-guerres par l'Université de Louvain à Kisantu. Dans le milieu catholique, les laïcs actifs dans l'enseignement supérieur furent longtemps tenus en marge par l'*establishment* clérical et ils échappèrent de peu à la menace d'une université « humblement soumise à la hiérarchie ecclésiastique »<sup>49</sup>, elle-même placée sous contrôle jésuite. La formule faisait penser au modèle de l'Université pontificale grégorienne de Rome.

Pendant ce temps, en arrière-plan, l'opinion blanche restait sourdement hostile tant au projet d'une université qu'à toute forme d'émancipation politique du Congo. À Rome même, la cause de l'émancipation était loin d'être acquise et des observateurs avertis notaient que le climat changeait. En effet, la dernière partie du pontificat de Pie XII fut de plus en plus placée sous le signe de l'influence américaine et du climat de guerre froide, si bien que la primauté fut désormais accordée à la lutte contre le communisme. D'importants changements de postes dans la curie assurèrent la négociation du virage. Sans doute l'Afrique restait-elle par excellence, aux yeux de Pie XII,

---

48. Sur la base des réévaluations récentes du pontificat de Pie XII et à partir de sources diplomatiques belges inédites, un article novateur de G. VANTHEMSCHÉ montre que, dans les dernières années précédant 1960, le gouvernement belge fut rassuré que le Vatican mettrait un frein à une africanisation accélérée de l'Église du Congo et que, quel que soit le cours des événements, Rome soutiendrait le maintien d'une forte présence missionnaire belge au Congo : « Le Saint-Siège et la fin du Congo belge (1958-1960) », *Revue d'Histoire ecclésiastique*, 109, 1-2 (2014), p. 196-233. Cet essai impose la révision d'un important chapitre de la décolonisation du Congo belge.

49. En 1954, l'expression fut utilisée par le provincial jésuite en Belgique, s'adressant par écrit au conseil d'administration de Lovanium. G. MALENGREAU, « Lovanium. Du centre universitaire de Kisantu à l'université de Kimuenza », in I. NDAYWEL È NZIEM (éd.), *Les Années Lovanium. La première université francophone d'Afrique subsaharienne*, t. I, *Congo-Meuse*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 93-245 (p. 199). En 1951, Guy Malengreau, catholique convaincu et un des cofondateurs de l'université Lovanium, décrivait les élèves en uniforme du centre universitaire de Lovanium à Kisantu, conduits en rangs de la chapelle à leurs dortoirs.

la terre d'avenir. En 1957, une nouvelle encyclique, *Fidei Donum*, réitéra la primauté accordée à l'Afrique mais souligna que l'établissement de hiérarchies locales ne rendait pas superflu le maintien d'une présence missionnaire. Les grands dangers étaient clairement pointés du doigt : le « faux nationalisme », la menace communiste, l'expansion de l'islam, le culte de la consommation et des biens matériels. La même année, lorsque P. Poswick, nouvel ambassadeur de Belgique au Vatican, fut reçu par Pie XII, le pontife vieillissant lui « parla du Congo, de la grande Œuvre que la Belgique y avait accomplie, des dangers que courait ce beau territoire du fait que d'autres peuples africains recevaient, sans avoir encore la maturité nécessaire, une indépendance qui risquait de faire des prosélytes »<sup>50</sup>.

Entre-temps, au Congo, le mouvement était donné. Presque simultanément avec la publication de la « déclaration de l'épiscopat », une revue de Léopoldville, *Conscience africaine*, publia un « manifeste ». Ce texte était dû à un petit cercle de catholiques congolais auxquels se joignit l'abbé Malula (futur cardinal) alors actif dans le milieu des Mutualités chrétiennes. Il est significatif que le manifeste affichait un soutien global au projet Van Bilsen, mais que les auteurs n'avaient pris connaissance de celui-ci que grâce à un professeur de l'université Lovanium, associé de près à leurs travaux<sup>51</sup>.

La publication de *Conscience africaine* connut un certain écho au Congo, en particulier à Léopoldville, mais elle passa quasiment inaperçue dans la presse belge de l'époque, encore que quelques publications catholiques lui aient assuré une certaine diffusion. L'élaboration du manifeste avait d'ailleurs exclusivement baigné dans différentes composantes du milieu catholique congolais<sup>52</sup>. Les auteurs furent d'ailleurs les premiers surpris de sortir d'un cadre restreint de réflexion pour devoir assumer un rôle sur la place publique. Avec le recul du temps, on voit mieux combien leur publication dans une petite feuille à publication irrégulière entrouvrit la porte à une expression plus libre de la part des Congolais instruits<sup>53</sup>.

À Léopoldville, quelques semaines après la parution de *Conscience africaine*, les dirigeants d'une association culturelle des Bakongo, l'ABAKO, publièrent à leur tour un manifeste. Le texte de *Conscience africaine* était en effet apparu comme une production des « gens du Haut » (Haut-Congo). Ces

---

50. P. POSWICK revient sur cet épisode dans *Un journal du Concile. Vatican II vu par un diplomate belge*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2005, p. 23.

51. Van Bilsen dut longtemps se défendre d'avoir été le *deus ex machina* d'un manifeste dont il ne prit connaissance que bien après sa publication.

52. J.-M. MUTAMBA MAKOMBO, *Du Congo belge au Congo indépendant*, Kinshasa, Institut de formation et d'études politiques, 1998, p. 248-257 et sv.

53. Je suis ici les observations de P.E. Ryckmans, neveu du gouverneur, témoin de visu, art. cité.



derniers avaient été les fondateurs historiques de Léopoldville-Kinshasa, historiquement soutenus par le milieu issu des missions scheutistes. L'afflux des immigrants kongo les avait toutefois mis en situation minoritaire dans la capitale. Pour leur part, certains des auteurs du manifeste kongo étaient, eux aussi, liés au milieu catholique, mais leur démarche était plus autonome et ils firent entendre un son nouveau. Le manifeste de l'ABAKO exigeait « l'émancipation aujourd'hui même », il demandait les libertés politiques, et, à la différence de *Conscience africaine*, il ne se terminait pas par un « Vive le Congo ! Vive la Belgique ! Vive le Roi ! ».

Au cours des mois qui suivirent, *L'Empire du Silence* – selon l'expression d'Oscar-Paul Gilbert, publiciste qui avait visité le Congo en 1946 – entra dès lors dans une vague d'émotions nationalistes grandissantes. Suivant l'observation de Jean Stengers, « même s'il n'atteint au début qu'un petit nombre, l'enivrement de la liberté dès qu'est prononcé le mot magique d'indépendance l'emporte vite irrésistiblement ». L'intimidation qu'exerçait jusque-là l'immense suprématie matérielle de l'Occident commençait en effet à s'effriter. Dans l'analyse des historiens congolais d'aujourd'hui, c'est l'entrebâillement par des Congolais d'une porte jusque-là fermée qui retient l'attention, tandis que les facteurs d'origine externe s'estompent dans les mémoires locales. Désormais, ce sont les manifestes congolais et l'essor d'une culture urbaine autonome qui font figure de signes décisifs du changement<sup>54</sup>.

On le voit, l'année 1956 annonçait des changements profonds. En Belgique cependant, on ne semblait pas vouloir modifier la politique coloniale. En 1957, le ministre Buisseret interdit au gouverneur général Pétillon d'évoquer au Conseil de Gouvernement de Léopoldville l'avenir politique du Congo. En juillet 1958 encore, le nouveau ministre des Colonies ne trouva dans son département aucun plan pour l'avenir de la colonie. Jusqu'au bout, l'idée du « Congo, dixième province belge » garda d'ailleurs ses partisans<sup>55</sup>. Au Congo même, en 1957 encore, l'« évolué » prudent recourait toujours au langage codé. Au début de 1957, P. Lumumba soumettait un manuscrit pour publication auprès d'un éditeur de Bruxelles, en annonçant son intention d'attirer « l'attention des Congolais sur la mauvaise propagande [propagande

54. J.-M. Mutamba n'a pas inclus la déclaration des évêques dans son *Histoire du Congo par les textes*. Dans son *Histoire du Congo*, I. Ndaywel consacre plus d'espace à l'essor de la musique urbaine de Kinshasa qu'aux manifestations de la culture politique savante de 1956.

55. En 1959, R. de Brie, un des fondateurs (1920) de la Cotonco, la principale société cotonnière du Congo, alla trouver Joseph Kasavubu pour lui proposer que le Congo devienne la dixième province de la Belgique. P. DE BRIEY, « R. de Brie », *Biographie belge d'Outre-Mer*, VII (A), 1973, col. 72-75.

anti-belge] qui s'effectue déjà sournoisement au Congo, dont le but direct est de séparer les Congolais des Belges »<sup>56</sup>.

Derrière cette façade, tout changeait cependant. En 1959, Lumumba devait évoquer devant un haut fonctionnaire colonial l'aliénation de l'Africain qui, « partout en brousse et dans les centres, ne dit au maître que ce qu'il croit conforme à son désir »<sup>57</sup>. Au moment où Lumumba livrait cette réflexion amère, la liberté de penser avait cependant gagné du terrain au Congo, et surtout à Kinshasa-Léopoldville. Vers la fin de 1956, T. Kanza, au retour de ses études en Belgique, souhaitait devant un auditoire africain un Congo interracial. Il soulignait toutefois, en citant *une personnalité belge*, que « l'indépendance constitue le but ultime »<sup>58</sup>.

En 1957 déjà, à Léopoldville, une presse noire, d'un ton étonnamment libre, annonçait le dégel. C'est le cas de *Congo* et de *Quinze*, l'un et l'autre illustrant bien le bouillonnement de la culture populaire à Kinshasa dans ces années décisives : football, associations de femmes, commentaires sur les premiers voyages de Congolais en Europe, faits divers sur la coexistence entre Blancs et Noirs, succès du chanteur Kabasele ou de l'orchestre de François Luambo (Franco), etc. Certes, les aspects brillants de la vie kinoise ne doivent pas faire oublier que la ville avait des côtés sordides. La croissance de Kinshasa avait bouleversé toutes les prévisions<sup>59</sup>, et, dans la fin des années 1950, il y régnait la délinquance, la misère, la corruption. L'important est que, à maints égards, Kinshasa échappait au pouvoir colonial. La vitalité de cette culture urbaine permet de comprendre comment la ville allait passer en peu de temps de l'atonie politique à la revendication enfiévrée des années 1958-1960.

- 
56. P. SALMON, « Une correspondance en partie inédite de Patrice Lumumba », *Bulletin des séances*, ARSOM, 20 (1974), p. 359-368 (p. 362). Ces protestations de loyalisme ne suffirent pas, et le livre de Lumumba ne fut publié qu'après la mort de son auteur (*Le Congo, terre d'avenir, est-il menacé ?*, Bruxelles, 1961). L'étude de la biographie du jeune Lumumba est renouvelée par la publication de J. OMASOMBO TSHONDA et B. VERHAEGEN, *Patrice Lumumba. Jeunesse et apprentissage politique, 1925-1956*, dans *Cahiers africains*, 33-34 (1998).
57. P. LEROY, *Journal de la Province Orientale, décembre 1958-mai 1960*, Mons, Presses de la Buanderie (photocopié), 1963, p. 51.
58. T. KANZA, *Congo, pays de deux évolués*, Léopoldville, 1956, p. 23. Le titre signifiait que « Noirs et Blancs évoluent dans leur mentalité », p. 9-10.
59. En 1950, les services responsables de l'urbanisme au Congo estimaient que, dans les dix ans, la population de Léopoldville passerait de 190 000 à 200 000 ou 225 000 habitants, « à moins qu'une crise mondiale n'ait réduit la population à moins de 100 000 ». Cf. Ministère des Colonies, *L'Urbanisme au Congo*, Bruxelles, s.d. (1951), p. 34. En fait, en 1958, la population africaine de Léopoldville atteignait 390 000 (1970 : 1 200 000). L. DE SAINT MOULIN, « Perspective de la croissance urbaine au Zaïre », *Zaïre-Afrique* (Kinshasa), 111 (1977), p. 2-16 (annexes). En 2000 : plus de 4 millions d'habitants.

Cette politisation si rapide est parfois attribuée à l'importation au Congo d'un sens politique, absent jusqu'alors. Pour d'autres, c'est l'exercice de la répression qui explique le retard de l'éveil politique<sup>60</sup>. Contentons-nous de voir que, dans le contexte colonial belge de l'après-guerre, il n'existait pas d'alternative à la soumission apparente et qu'effectivement, il s'agissait d'un *Empire du Silence*. La même année, Eslanda G. Robeson, épouse du chanteur américain Paul Robeson, visita Kinshasa et elle s'adressa à des « évolués » congolais. Elle leur parla des réformes en cours à Brazzaville et de l'espoir qui y régnait. On était en effet aux débuts de l'*Union française*, et d'une représentation africaine à l'Assemblée nationale à Paris. Un observateur belge de cette réunion note que ces mots firent une profonde impression sur l'auditoire : c'est vrai, se disaient-ils les uns aux autres, ils ont l'espérance. C'était comme si on leur avait révélé soudainement un peu du secret de leur amertume<sup>61</sup>.

Jusqu'à 1955-1956, l'ordre colonial paraissait si écrasant qu'il semblait impossible de l'affronter ouvertement. Les composantes de cet ordre étaient d'ordre économique, social, spirituel, mais aussi psychologique. La cohésion de l'ensemble avait été ressentie comme totale, mais voici qu'elle volait en éclats et que les émotions prenaient le dessus. Dorénavant, il devenait possible d'espérer, d'entreprendre et de persévérer<sup>62</sup>.

---

60. Exemple de dialogue de sourds sur cette question entre J. Chomé et J. Stengers, dans J. STENGERS et J. CHOMÉ, « La Belgique et la préparation du Congo à l'indépendance », *Le Congo d'hier et d'aujourd'hui*, *Cahiers du libre-examen* (Bruxelles), XXIII, 3-4 (1969-1970), p. 5-25.

61. Épisode rapporté par G. MALENGREAU, « La situation actuelle des indigènes au Congo belge », *Bulletin des séances*, IRCB, 18 (1947), p. 216-228 (p. 228). J. Van Bilsen donne une version de l'épisode qui retient l'indifférence politique des « évolués » assistant à cette conférence. Cité par L. PÉTILLON, *Témoignage...*, *op. cit.*, p. 108-109. L'Afrique n'était pas inconnue à Eslanda Robeson. Lors d'un premier voyage, en 1936, elle n'avait toutefois touché le Congo que brièvement, dans la région frontière de l'Uganda. Sympathisants communistes, les Robeson furent victimes du maccarthysme des années 1950. Paul Robeson, il est vrai, avait été Prix Staline.

62. Les travaux importants sur la « totalité coloniale » ont accompagné les signes d'émancipation africaine de l'après-guerre : *La Psychologie de la colonisation* de O. Mannoni paraît en 1950, et *La Situation coloniale* de G. Balandier, en 1951.

## Vers l'indépendance, 1958-1960

Les hommes politiques congolais hésitèrent longtemps avant d'utiliser le terme *indépendance*. Le plan de trente ans tout comme les manifestes de 1956 ne parlaient que d'*émancipation*. En avril 1958 encore, lorsque les premiers bourgmestres africains sont installés dans leurs fonctions, Joseph Kasavubu, président de l'ABAKO, élu dans une commune de Kinshasa, ne demande que l'*autonomie interne*. Mais dans les mois qui suivent, le ton change. Lors de l'Exposition universelle de Bruxelles, tandis que les intellectuels congolais font connaissance les uns avec les autres, un jeune abbé (le futur cardinal), J. Malula, s'adresse à un Congrès catholique : « mieux vaut que l'indépendance arrive trop tôt que trop tard »<sup>63</sup>. Quelques semaines plus tard, une motion fut déposée au Conseil de Gouvernement par plusieurs personnalités congolaises : l'autonomie interne doit conduire à l'indépendance totale. Enfin, en août, de Gaulle visite Brazzaville et présente clairement l'indépendance comme une alternative au projet de Communauté française. Désormais, l'indépendance fait partie des revendications au Congo. Elle est demandée par un mouvement déjà bien lancé, comme l'ABAKO, tout comme par les nouveaux venus et parmi eux surtout le Mouvement national congolais fondé en octobre 1958 par P. Lumumba.

À cette accélération spectaculaire des revendications au Congo a correspondu en Belgique un phénomène de glissement de terrain, le revirement prenant place sur un fond d'inertie profonde. Au premier coup d'œil, c'est celle-ci qui frappe le regard. Rappelons que la métropole et, dans sa vaste majorité, la classe politique ignoraient tout de la colonie, mais que l'opinion publique y était convaincue que l'anticolonialisme était inopportun ou dangereux<sup>64</sup>.

C'est sur cet arrière-plan qu'il faut apprécier l'attitude adoptée par les principaux piliers coloniaux dans les quelques mois que dura le processus de décolonisation politique. Des hypothèses ont été avancées sur les « véritables » motifs qui auraient poussé l'État belge à liquider au plus vite ses responsabilités au Congo<sup>65</sup>.

---

63. Cité par J. BRULS, « Les Églises belges », in M. MERLE (éd.), *Les Églises chrétiennes et la décolonisation*, Paris, 1967, p. 349.

64. G. JACQUEMYNS, « Le Congo belge devant l'opinion publique », *Institut universitaire d'Information sociale et politique* (Bruxelles), XI, 2-3 (1956).

65. J.-Ph. PEEMANS, « Imperial Hangovers: Belgium. The Economics of Decolonization », *Journal of Contemporary History*, 15 (1980), p. 105-121 (p. 118-119).

Restons plutôt en terrain sûr, et constatons que les composantes du pouvoir colonial sont allées en ordre dispersé à la négociation de l'émancipation du Congo. Loin d'assister à une montée en puissance de la fameuse trilogie coloniale, celle-ci affronta la bataille en ordre dispersé. L'administration locale se révéla entièrement désarmée, battant en retraite au Congo et absente des grandes décisions à Bruxelles. On a vu le tournant pris par l'Église. Quant aux grandes sociétés, elles furent prises de court et, à la veille de l'indépendance, elles se contentèrent de quelques mesures conservatoires, et en particulier de la dissolution du CSK, organisme mixte État-capital privé, qui occupait une place de premier rang dans la propriété des exploitations minières au Katanga. Celles-ci furent ainsi libérées d'un outil de contrôle public hérité du régime léopoldien.

Le silence des puissantes entreprises privées a intrigué les observateurs. Dans l'ouvrage déjà cité, C. Young reprend les conclusions de l'observateur averti que fut Jean Stengers. Celui-ci attribuait cette éclipse à la fois à l'absence d'alternative crédible à une décolonisation précipitée, et à la lourdeur des processus de décision au sein des groupes financiers. Sans doute peut-on ajouter à ces facteurs celui de l'ignorance du contexte congolais local dans laquelle baignaient, à Bruxelles, les décideurs du capitalisme colonial.

L'Église pensa survivre au changement, grâce notamment à une africanisation rapide de ses postes dirigeants au Congo. L'État enfin était mal préparé. Après tout, entre 1950 et 1958, le Conseil des ministres n'avait évoqué que deux fois les problèmes politiques du Congo<sup>66</sup>. Et pour l'année 1958, le *Rapport annuel aux Chambres* s'était contenté de résumer la situation politique en notant imperturbablement que « au mois d'août, les fêtes du cinquantenaire de l'annexion à la Belgique ont donné lieu à des réjouissances dans tout le Congo »<sup>67</sup>.

C'est cependant en juillet-août 1958 que la confiance dans l'avenir du Congo belge commença à s'éroder, au Congo comme en Belgique. À partir de cette période en effet, les retraits de fonds commencèrent à se multiplier à la Caisse d'épargne au Congo, tandis que les cours des valeurs coloniales s'orientaient définitivement à la baisse<sup>68</sup>. Ce manque de confiance se répercuta dans le milieu politique. Le Trésor colonial finançait en effet par l'emprunt les exportations massives de profits privés du Congo vers la Belgique, et il est douteux qu'une majorité politique se soit retrouvée en

---

66. P. DE VOS, *La Décolonisation. Les événements du Congo de 1959 à 1967* (Grands Dossiers de la RTB), Bruxelles, 1975, p. 10.

67. *Rapport annuel aux Chambres*, 1958, p. 324.

68. Toutes les données (dépôts à la Caisse d'épargne, cours boursiers, etc.) dans A. HUYBRECHTS, « L'économie congolaise à l'heure de la faillite », *Industrie*, XIV, 8 (1960), p. 565-574 (p. 568).

Belgique pour poursuivre cette politique aux dépens du Trésor belge cette fois<sup>69</sup>.

La dynamique du changement surgit ailleurs que dans les pouvoirs coloniaux traditionnels. On la trouve parmi une nouvelle génération d'intellectuels, de politiques, de femmes et d'hommes, qui avaient fait en Belgique l'apprentissage de la décolonisation et de l'entrée dans l'âge postcolonial. Leurs sympathies les situaient le plus souvent à gauche, chrétiens progressistes avant tout, communistes et socialistes parfois. Dans ce milieu, on pensait à une décolonisation plus ou moins radicale. Pour les classes dirigeantes sortantes, en revanche, lorsque le changement parut inévitable, il n'était pas envisageable d'affecter en profondeur la substance du régime : pour un temps au moins, seule la surface des choses serait modifiée. D'une certaine manière, c'était là le *pari congolais* dont il fut question à l'époque : réussir à faire après l'indépendance ce qu'il aurait fallu faire avant, c'est-à-dire construire une administration africaine efficace et compétente<sup>70</sup>.

Ce fut là l'inspiration des décideurs réels. En fait, à partir de l'été 1958, ce sont de petits groupes d'hommes politiques belges, fonctionnant en comités d'exception, qui ont pris la responsabilité des décisions les plus importantes. Cette procédure d'exception tint rigoureusement à l'écart les principaux partenaires du pouvoir colonial, l'Administration à Léopoldville, les grandes sociétés, les représentants du colonat<sup>71</sup>. Face à une classe politique qui refusait de renflouer les finances publiques coloniales, et qui ne voulait à aucun prix d'un conflit armé au Congo, un comité d'exception a lâché le mot *indépendance*.

Dans un second temps, ce sont les ministres du Congo (nouvelle appellation des ministres des Colonies) qui ont brûlé les étapes pour la proclamation du nouvel État. Un rôle décisif fut joué par un Groupe de travail mis sur pied par le ministre Pétillon. Composé de parlementaires des trois partis, ce comité déposa un rapport le 24 décembre 1958. « L'indépendance

69. C'est l'avis final de L. PÉTILLON, « Présentation de son livre : *Courts métrages africains* », *Bulletin des séances*, ARSOM, 26 (1980), p. 105-121 (p. 118-119). Une réflexion d'ensemble récente sur l'œuvre de L. Pétillon dans A. STENMANS et F. REYNTJENS, *op. cit.*

70. Sur l'origine du terme *pari congolais*, cf. W. GEERTS, *Binza 10. De eerste tien onafhankelijkheidsjaren van de Demokratische Republiek Kongo*, Gand-Louvain, E. Story-Scientia, 1970, p. 57-58. J. STENGERS donne une autre version dans « Une décolonisation précipitée : le Congo belge », *Cultures et développement* (Louvain-la-Neuve), x, 4 (1978), p. 521-556 (p. 552).

71. Pour l'histoire des dernières années du régime colonial au Congo, voir M. DE SCHREVEL, *op. cit.* ; R. LEMARCHAND, *Political Awakening in the Belgian Congo*, Berkeley, University of California Press, 1964 ; J. STENGERS, « La Belgique et le Congo », dans *Histoire de la Belgique contemporaine*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1975, et Id., « Une décolonisation précipitée... », art. cité.

complète ou l'association » y apparaissaient comme les deux termes d'une alternative des possibilités, à un horizon qui n'était pas précisé. Pour la première fois cependant, le mot *indépendance* apparaissait dans un document officiel belge, mais celui-ci ne fut pas diffusé, ce qui explique qu'il passa quasiment inaperçu.

Quelques jours plus tard, le 4 janvier 1959, de violentes émeutes éclatèrent à Kinshasa et elles imposèrent au gouvernement belge de parler clairement. Sans que la plupart des ministres eussent été mis au courant<sup>72</sup>, le roi d'abord, le ministre Maurice Van Hemelryck ensuite, annoncèrent que la Belgique acceptait l'idée d'indépendance. S'adressant à la radio le 13 janvier 1959, Baudouin prit en effet le gouvernement (à l'exception du Premier ministre G. Eyskens) de court et il annonça que la Belgique amènerait le Congo à l'indépendance : il eut recours à une expression un peu alambiquée, « sans précipitation inconsidérée et sans attermolements funestes », qui entra aussitôt dans le registre des paroles historiques.

Indépendance. Le mot était lâché. L'intervention du roi fit l'effet d'un véritable choc psychologique. Elle eut un grand retentissement auprès de l'opinion congolaise, tandis que les milieux coloniaux « se mettaient au garde à vous », suivant l'expression de Jean Stengers<sup>73</sup>.

Baudouin comme Van Hemelryck s'étaient tous deux gardés de donner des délais. En Belgique, à ce moment, ce tournant fut bientôt présenté comme un nouveau triomphe du génie colonial belge. La décolonisation du Congo sera une réussite, comme l'a été la colonisation<sup>74</sup> : c'est de cette manière que se rassurait un monde politique qui, jusqu'en 1958, avait baigné dans l'auto-satisfaction.

Le tempo s'accélérait. Au Congo, la revendication de l'indépendance sans délai se faisait de jour en jour plus pressante, tandis que les principaux alignements ethniques commençaient à prendre forme. En Afrique centrale, on l'apprenait durement, conscience sociale et conscience politique cheminaient à travers les filtres de la conscience ethnique. Dans un premier temps, ce furent les agents du pouvoir colonial, les commis, *clercs*, employés, qui conduisirent le mouvement de revendication. Mais bientôt la pression du monde rural se fit sentir, et d'abord dans le Bas-Congo, vieille terre de résistance passive à la domination étrangère. En août 1959, un rapport au ministre constatait que « tout ce qui vient de l'administration, des Européens en

72. P. DE VOS, *La Décolonisation...*, *op. cit.*, p. 34-35.

73. J. STENGERS, *L'Action du Roi en Belgique. Pouvoir et influence*, Bruxelles, Éditions Racine, 1996, p. 180-181.

74. J. STENGERS décrit l'atmosphère qui prévaut vers la fin 1958 : la Belgique « allait faire ce que personne n'avait conçu ni réalisé jusqu'alors : elle allait réaliser l'indépendance dans l'amitié », dans « La Belgique et le Congo », art. cité, p. 423.

général, ou des Congolais considérés comme collaborateurs des blancs est rejeté sans discussion »<sup>75</sup>. La question du délai avant l'indépendance devait être résolue.

En septembre 1959, en dépit de réserves initialement émises par le roi, Auguste De Schryver devint ministre du Congo et prit la succession de Van Hemelryck qui, homme d'émotion mais piètre tacticien, était de plus en plus isolé au sein même du gouvernement. Là où son prédécesseur avait échoué, De Schryver réussit. En trois mois, il ramena la perspective de l'indépendance d'un laps de temps probable de cinq ans, à un engagement pour 1960. Il est cependant significatif que cette concession majeure ait été masquée par des silences embarrassés de la part de la presse, ou tout simplement par la manipulation des paroles du ministre<sup>76</sup>. Dès cette fin d'année, une atmosphère d'abandon avait envahi la population européenne, à Léopoldville du moins. On rangera le roi Baudouin parmi les acteurs lucides de ces tournants historiques. En décembre 1959, il avait effectué un voyage-éclair à Stanleyville où Lumumba était emprisonné depuis quelques semaines pour avoir incité à boycotter les élections. Dès l'aéroport, cette visite fut accueillie à coups de pierres et elle se déroula dans un climat tendu. Baudouin quitta le Congo en confiant sombrement à son entourage : « nous allons abandonner le Congo dans la honte et il y aura beaucoup de morts »<sup>77</sup>.

Sous la pression de l'opposition socialiste, en janvier 1960, une réunion dite de la Table ronde fut organisée à Bruxelles, et non pas au Congo comme prévu d'abord. Elle regroupait des parlementaires belges, et une représentation congolaise hétéroclite, composée de dirigeants de partis politiques, de chefs coutumiers, etc. Les déclarations de De Schryver en décembre 1959 étant passées inaperçues, les participants de la Table ronde donnèrent l'impression de décider eux-mêmes du délai de 1960. En fait, leur intervention se limita à fixer la date précise du 30 juin. Avec le recul du temps, il apparaît qu'une des significations profondes de la Table ronde fut qu'elle entérina la victoire définitive du monde urbanisé, désormais seule référence reconnue du

---

75. Rapport du vice-gouverneur général A. Schoeller au ministre du Congo, 13 août 1959, dans *Congo 1959*, Bruxelles, CRISP, 1960, p. 100-107.

76. J. STENGERS, « La Belgique et le Congo », art. cité, p. 440, notes 69-71.

77. P. LEROY, « Journal de la Province Orientale, 1959-1960 », *Congo 1955-1960*, op. cit. (p. 316). Le témoignage de Leroy, gouverneur de la Province-Orientale, ne coïncide pas entièrement avec celui d'un journaliste, témoin fiable de l'arrivée du roi à l'aéroport de Stanleyville : Leroy décrit une foule remuante mais enthousiaste et fait le silence sur les pierres jetées sur la voiture du roi. M. RUYS, « Koning voorzag Kongo-debâcle », *De Standaard*, 14-16.08.1992, p. 7. Ruys n'a pas retenu que le roi ait parlé de quitter le Congo « dans la honte », mais bien que « nous allons abandonner le Congo et il y aura beaucoup de morts ».



Congo moderne : les grands chefs de jadis y furent réduits au rôle de pièces de musée.

Au cours des six mois qui suivirent, les principaux arbitrages tournèrent autour de la question de la forme du futur État, fédéral ou centralisateur, et autour du contrôle du premier gouvernement congolais que la Belgique devait mettre en place, à la lecture du résultat des élections législatives et provinciales, hâtivement organisées en 1960. Selon les termes d'un compromis boiteux, Lumumba reçut le poste de Premier ministre, et Kasavubu, le dirigeant de l'ABAKO, celui de président de la République. Le premier représentait le courant nationaliste unitaire, le deuxième, le « roi Kasa », tenait son prestige des débuts de la lutte pour l'indépendance sur laquelle reposait son autorité dans le Bas-Congo et dans la capitale.

Le 30 juin, lorsque le Premier ministre belge, G. Eyskens, fit son premier et dernier voyage au Congo, ce fut pour signer l'acte d'indépendance d'une république qui maintenait en place certains des principaux représentants de l'ancien régime, y compris le commandant en chef de la Force publique, Émile Janssens, et l'administrateur général de la Sûreté, Frédéric Vandewalle. À première vue, l'armée paraissait garante que l'ordre serait maintenu après l'indépendance. Le ministre De Schryver n'avait-il pas déclaré que la Force publique serait « le cadeau le plus formidable que l'on ferait au Congo indépendant »<sup>78</sup> ? Résumant la situation à l'intention des sous-officiers congolais, le commandant de la Force publique avait utilisé une formule qui avait le mérite de la clarté : « Après l'indépendance = avant l'indépendance ». Il fallut plus de trente ans pour apprendre que le général Janssens n'aurait alors affiché qu'un optimisme de commande et que, dès avril 1960, il aurait exposé au gouverneur général et au Collège exécutif que la Force publique s'était révoltée quatre fois depuis qu'elle existait et que « si on ne faisait rien, elle se révolterait et plus tôt qu'on ne croit »<sup>79</sup>. Un discours qu'il ne semble pas avoir répété au Premier ministre quelques semaines plus tard<sup>80</sup>.

78. P. DE VOS, *La Décolonisation...*, *op. cit.*, p. 72.

79. L. MARLIÈRE, « L'africanisation des cadres à la Force publique du Congo belge. Situation au moment de l'indépendance », dans *Défense et maintien de l'ordre en Afrique centrale, 1908-1962*, Bruxelles, Musée royal de l'Armée, 1994, p. 75-88 (p. 79). L'auteur concluait : « si, quand on a ouvert Lovanium, on avait ouvert une école de sous-lieutenants, nous aurions eu des éléments aussi valables que ceux de la Coloniale [française] ou des [King's] African Rifles [britanniques] ». Marlière avait rencontré en Indochine un officier servant dans l'armée française et qui s'était engagé en AEF, tout en étant originaire du Congo belge.

80. Dans ses souvenirs, Gaston Eyskens a réuni un florilège des assurances qui lui avaient été prodiguées par les responsables de l'Administration, de la Force publique et de la Sûreté coloniale sur la solidité de la Force publique. Deux mois avant l'indépendance, son commandant, le général Janssens, l'avait encore assuré que la Force publique était la plus disciplinée des armées d'Afrique et que lui-

Le 30 juin cependant, rompant avec la langue de bois des discours officiels, Lumumba prononça, devant le roi Baudouin et la foule des invités aux cérémonies de l'indépendance, un discours qui proclamait haut et clair la signification du royaume politique dont les Congolais entreprenaient la conquête : « Nous avons connu les insultes, les coups que nous devions subir matin, midi et soir, parce que nous étions des nègres. [...] Tout cela, mes frères, nous en avons profondément souffert. Mais tout cela aussi [...], nous vous le disons tout haut, tout cela est désormais fini. »<sup>81</sup>

Le contenu du discours reprenait les thèmes diffusés par Lumumba dans l'année précédant l'indépendance, mais il représentait un tournant à 180 degrés du discours qu'il avait prononcé quelques jours auparavant à l'occasion de son investiture par le nouveau Parlement congolais : alors, il avait célébré « l'œuvre immense » accomplie par les Belges au Congo durant trois quarts de siècle. Depuis, les circonstances avaient changé. La décision de prononcer une intervention à la suite du président Kasavubu, tout comme la première rédaction du texte, furent quant à elles le résultat d'une convergence entre plusieurs agendas personnels et politiques, aussi bien congolais que belges, inextricablement mêlés, comme l'avait d'ailleurs été l'ensemble du processus conduisant à cette journée<sup>82</sup>. Il est significatif que l'incertitude demeure sur les auteurs des deux discours, celui du roi, paternaliste et conservateur, et celui de Lumumba, tout en émotion.

Parmi les changements apportés en dernière minute aux premières ébauches de son discours, Lumumba avait introduit un appel à l'unité africaine<sup>83</sup>. Ce fut d'ailleurs l'ambassadeur du Ghana à Léopoldville qui entra en scène dès la clôture de la cérémonie, pour jouer les bons offices. Il convainquit Eyskens et Lumumba de l'utilité d'un geste de conciliation lors

---

même, personnellement, pouvait compter sur l'estime de ses troupes : « lorsqu'il rencontrait un soldat, il lui caressait la tête, geste fort apprécié des Noirs » [*sic*], avait-il confié au Premier ministre. G. Eyskens, *De Memoires*, Tielt, Lannoo, 1993, p. 569.

81. J. GERARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, *Congo 1960*, Bruxelles, CRISP, s.d. (1961), vol. I, p. 323-325.
82. Une étude du Lumumba de la période d'indépendance et notamment du discours du 30 juin : J.-C. WILLAME, *Patrice Lumumba. La crise congolaise revisitée*, Paris, Karthala, 1990, en particulier, p. 93-118. J.-M. MUTAMBA revient sur le discours de Lumumba dans : « Les discours du 30 juin », *op. cit.*, p. 367-381. Il se fonde sur les papiers A. Kashamura pour attribuer à Diallo Telli, représentant de Sékou Touré aux cérémonies de l'indépendance, une première mouture du discours. Celle-ci aurait ensuite été revue par Lumumba, Félix Moumié et Anicet Kashamura lui-même.
83. Le texte du discours corrigé rendit caduc celui qui avait été distribué en fin de séance et qui reprenait les termes de la première version. Les services de l'Information reçurent le texte définitif des mains du ministre A. Kashamura.

du banquet officiel. À cette occasion, Lumumba lut un discours dont le texte avait été rédigé par le ministre belge des Affaires étrangères, P. Wigny, et par F. De Ridder, attaché au gouverneur général Cornelis. C'est ainsi que jusqu'au bout, la journée fut placée sous le signe de la confusion entre acteurs congolais et belges. Tous se réunirent pour déposer une gerbe au pied du monument de Léopold II et, le soir même, le roi et son Premier ministre regagnaient Bruxelles.

Baudouin ignore Gaston Eyskens pendant le trajet. Il passa les jours suivants à Lourdes où il se recueillit en compagnie de Fabiola, alors sa fiancée. Pendant cette courte absence, un Conseil des ministres se tint à Bruxelles. Il fut consacré au bilan du 30 juin : « réussite totale », nota en conclusion le Premier ministre, conquis par l'optimisme du ministre des Affaires africaines, A. De Schryver, revenu de Léopoldville la veille<sup>84</sup>. La mutinerie éclatait le lendemain.

À son retour à Bruxelles, le roi fut tenté par une révision profonde de la politique du Congo unitaire jusque-là défendue par la Belgique. Pour ce faire, il essaya, en vain, de se débarrasser d'un Premier ministre auquel il n'avait pas pardonné le déroulement de la proclamation de l'indépendance et les désordres qui avaient suivi. G. Eyskens lui-même essaya pendant un temps d'amener Kasavubu à se défaire de Lumumba<sup>85</sup>.

Dans l'immédiat, le discours fit l'effet d'un coup de tonnerre, mais surtout en Belgique. Au Congo même, avant l'âge des transistors, l'écho fut limité. Le principal journal de Léopoldville garda le silence sur l'épisode. Sans doute s'agissait-il pour *Le Courrier d'Afrique* de ne pas accorder une large diffusion à un discours que très peu de Congolais, en pratique, avaient eu l'occasion d'entendre ou de lire : un relevé des échos du 30 juin dans plusieurs diocèses du Congo montre que la journée fut marquée par des craintes (souvent superstitieuses), des offices religieux, des défilés, mais nulle part il n'est fait mention du discours<sup>86</sup>. Il entre néanmoins une part de symbole dans l'auto-censure pratiquée par le *Couraf*. On peut y lire que le monde colonial se bouchait les oreilles, mais que rien n'y faisait, l'histoire du pouvoir africain

84. Papiers G. Eyskens. Je dois cette précision au professeur J. Stengers. Dans ses *Mémoires* publiés plus tard, Eyskens explique son optimisme par le calme régnant à Léopoldville et le souhait exprimé par Lumumba à De Schryver d'assurer le roi de la nécessité d'oublier ce qui avait été dit « dans un passé récent ». G. EYSKENS, *op. cit.*, p. 576.

85. J. VAN BILSEN, *Congo 1945-1965. La fin d'une colonie*, Bruxelles, CRISP, 1994, p. 249-250.

86. ZANA AZIZA ETAMBALA, *Congo 55-65. Van koning Boudewijn tot president Mobutu*, Tielt, Lannoo, 1999, p. 161-162. Le rapport de Stanleyville note toutefois que le défilé militaire avec ses officiers blancs souleva des murmures dans la foule.

avait bien commencé. Elle se plaçait d'entrée de jeu sous le signe d'une rupture dont les pleines conséquences n'allaient apparaître qu'au fil du temps.

On voit mieux aujourd'hui que le discours de Lumumba renforça en Belgique la position de ceux qui, tout au long du processus menant à l'indépendance, avaient cultivé les appréhensions à l'égard du Congo nouveau. On comprend dès lors pourquoi, aujourd'hui encore, les appréciations divergent sur ce coup d'éclat. Les témoins les plus proches, eux-mêmes, ne sont pas d'accord. Pour les uns, le discours du 30 juin fut une erreur politique grave, tandis que d'autres réaffirment avec pathos la primauté d'une révolte symbolique à un moment crucial de l'histoire. La première position fut en fait adoptée dès l'origine par des observateurs proches, tels l'avocat J. Marrès, ami de Lumumba, ou encore Thomas Kanza, ministre délégué à l'ONU dans le premier gouvernement congolais. D'autres refusent tout retour critique et entendent sauvegarder à tout prix la promotion de Lumumba au rang d'icône de la lutte anticoloniale<sup>87</sup>. Le personnage, aujourd'hui comme hier, sert de signe de ralliement à des clans adverses.

La journée du 30 juin, terminus d'une histoire de 75 ans, se clôtura dans une extraordinaire confrontation entre sortilèges provenant de mondes différents et cependant organiquement unis. L'ampleur du tournant historique apparut bientôt. Il vint d'un côté inattendu. Durant le demi-siècle précédent, en dépit de toutes ses faiblesses (recrutement, comportement vis-à-vis de la population, barrières raciales) et malgré ses faibles effectifs, la Force publique avait, dans l'ensemble, maintenu l'ordre dans un immense pays. Elle devint en quelques jours un facteur durable de désordre. Ce ne fut pas un des

---

87. C'est le cas de L. De Witte qui, dans un récent texte militant, parle du discours qui « mit le roi Baudouin à sa place » dans *De Standaard*, 27.06.2015. Je remercie G. Vanthemsche pour m'avoir signalé cet article. Concernant le Lumumba *post mortem*, voir P. HALEN et J. RIESZ (éds), *Patrice Lumumba entre Dieu et Diable. Un héros africain dans ses images*, Paris, L'Harmattan, 1997, en particulier p. 13 et p. 187-188, les appréciations contradictoires portées par Benoît Verhaegen et Jean Van Lierde sur le discours du 30 juin, erreur politique grave pour le premier, tandis que le second croit se retrouver lui-même dans un geste de révolte nécessaire. En fait, B. Verhaegen se ralliait à la position adoptée dès l'origine par Thomas Kanza : le discours de Lumumba a été inopportun et discourtois, mais le Premier ministre congolais avait été provoqué par Kasavubu qui n'avait pas soumis son propre discours à l'approbation du gouvernement. « *And what of the whole paternalistic attitude of the Belgians, and the unregenerate in the speech made by the King ?* » T. KANZA, *Conflict in the Congo*, Londres, Penguin, 1972, p. 153-164. La destinée posthume de Lumumba comme rédempteur a été étudiée par B. JEWISIEWICKI, « Corps interdits. La représentation christique de Lumumba comme rédempteur du peuple zaïrois », *Cahiers d'études africaines*, 141-142 (1996), p. 113-142. P. PETIT a récemment fait le point sur la légende héroïque qui, hors du Congo, fut créée autour de Lumumba : *Patrice Lumumba. La construction d'un héros national et panafricain*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2016.

moindres paradoxes de l'époque. Dans le tumulte de ces journées, l'Administration coloniale s'effondra. Quant au monde missionnaire, cet autre grand pilier de l'édifice colonial, il n'échappa pas à la brutalité des temps : le massacre des prêtres belges et hollandais de Kongolo en 1961 en fut une tragique illustration.

Comment concilier tant de profondes contradictions ? Elles sont inhérentes à l'expérience des acteurs d'une histoire embrouillée. Il fut donné à André Ryckmans, fils de l'ancien gouverneur général, d'incarner jusqu'au bout les ambitions et les désenchantements qui clôturèrent la période coloniale, tout comme d'autres ambitions et d'autres désenchantements l'avaient inaugurée. Administrateur territorial enthousiaste de la culture kongo, André Ryckmans eut aussi la charge de représenter l'autorité face à la vague de nationalisme populaire qui balayait le Bas-Congo de la fin des années coloniales. Victime de son audace, de sa confiance en lui-même et de sa générosité, André périt aux mains des mutins de juillet 1960. Le philosophe Jean Ladrière a vu la grandeur de ce parcours dans le refus d'échapper aux contradictions et dans la volonté d'assumer ce qui opposait des aspirations et des autorités issues de traditions invinciblement extérieures les unes aux autres<sup>88</sup>. L'historien de ces rencontres et de la part d'inconciliable qu'elles contiennent ne peut qu'accepter ce double visage du passé.

---

88. J. LADRIÈRE, préface du livre *André Ryckmans*, de J.K., reproduite dans *André Ryckmans. Un territorial du Congo belge. Lettres et documents, 1954-1960*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 251-262.

# Bibliographie de Jean-Luc Vellut

compilée par A. Cornet, P. Van Schuylenbergh et G. Vanthemsche

## *Livres et monographies*

*Guide de l'étudiant en Histoire du Zaïre*, Kinshasa-Lubumbashi, Éditions du Mont Noir, 1974, 107 p.

*Les Bassins miniers de l'ancien Congo belge. Essai d'histoire économique et sociale, 1900-1960*, Bruxelles, Centre d'Étude et de Documentation africaines, 1981, 70 p. (*Cahiers du CEDAF*, n° 7).

*Un centenaire : 1885-1985. Les relations Europe-Afrique au crible d'une commémoration*, Leiden, Institute for the History of European Expansion, 1992, 153 p. (Collection *Intercontinenta*, vol. 12).

Simon Kimbangu. 1921. *De la prédication à la déportation*, Vol. I, *Fonds missionnaires protestants* (tome 1), Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, 2005, 178 p. (*Fontes Historiæ Africanæ*).

Simon Kimbangu. 1921. *De la prédication à la déportation*, Vol. I, *Fonds missionnaires protestants* (tome 2), Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, 2010, 359 p. (*Fontes Historiæ Africanæ*).

Simon Kimbangu. 1921. *De la prédication à la déportation*, Vol. II, *Fonds missionnaires catholiques*, Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, 2016, 320 p. (*Fontes Historiæ Africanæ*).

## *Direction d'ouvrages*

*Études d'Histoire africaine* (Kinshasa-Leuven-Lubumbashi), 1969-1975, 7 volumes parus.

*Enquêtes et Documents d'Histoire africaine* (Louvain-la-Neuve), 1975-2001, 14 volumes parus.

*Femmes d'Afrique en Europe*, Louvain-la-Neuve-Paris, Centre d'Histoire de l'Afrique – Silex, 1981, 69 p.

[Avec E. Stols, éd.] *Les Belges et le Mexique. Dix contributions à l'histoire des relations Belgique-Mexique*, Louvain, Leuven University Press, 1993, 213 p.

[Avec Florence Loriaux et Françoise Morimont] *Bibliographie historique du Zaïre à l'époque coloniale (1880-1960). Travaux publiés en 1960-1996*, Louvain-la-Neuve-Tervuren, Centre d'Histoire de l'Afrique – Musée royal de l'Afrique centrale, 1997, 326 p.

*Itinéraires croisés de la modernité. Congo belge (1920-1950)*, Paris-Tervuren, L'Harmattan – Institut africain, 2000, 295 p. (*Cahiers africains*, 43-44).

[Direction et préface] *Fernand Allard. Journal du Congo (1905-1907)*, présentation et notes de D. Gallez, Rome, Institut historique belge de Rome, 2001, 338 p.

[Direction et préface] *Émeri Cambier. Correspondance du Congo (1888-1899)*, présentation et notes de A. Cornet, avec la collaboration de Fr. Bontinck, Rome, Institut historique belge de Rome, 2001, 478 p.

*La Mémoire du Congo. Le temps colonial*, Tervuren-Gand, Musée royal de l'Afrique centrale – Snoeck, 2005, 271 p. [également en langue néerlandaise : *Het geheugen van Congo. De koloniale tijd*].

*Villes d'Afrique. Explorations en histoire urbaine*, Paris-Tervuren, L'Harmattan – Institut africain, 2007, 237 p. (*Cahiers africains*, 73).

### *Articles et contributions à des ouvrages collectifs*

« La politique africaine du Congo », dans *Cahiers économiques et sociaux* (Léopoldville), (1965), p. 339-354 [également publié dans *Congo 1966*, Bruxelles, CRISP, p. 473-500].

« Relations internationales du Moyen-Kwango et de l'Angola dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Études d'Histoire africaine* (Kinshasa-Leuven), I (1970), p. 75-135.

« Le Lunda et la frontière luso-africaine, 1700-1900 », dans *Études d'Histoire africaine* (Kinshasa-Leuven), III (1972), p. 61-166.

« Sources écrites africaines pour l'histoire de l'Afrique centrale (des débuts à 1950) », dans *Likundoli. Enquêtes d'Histoire congolaise* (Lubumbashi), série B – Archives et documents, (1974), p. 61-93.

« Le royaume de Cassange et les réseaux luso-africains (c. 1750-1810) », dans *Cahiers d'études africaines*, 57, xv, 1 (1975), p. 117-136.

« Le Zaïre à la périphérie du capitalisme », dans *Enquêtes et Documents d'Histoire africaine* (Louvain-la-Neuve), 1 (1975), p. 114-151.

- « Rural Poverty in Western Shaba, ca. 1900-1930 », dans R. Palmer et N. Parsons (éd.), *The Roots of Rural Poverty in Central and Southern Africa*, Berkeley-Londres, University of California Press, 1977, p. 294-321.
- « L'Afrique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : connaissances, idéologies, perspectives », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire* (Bruxelles), LV, 3 (1977), p. 1076-1101.
- « Développement et sous-développement au Zaïre », in V.Y. Mudimbe (éd.), *La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier*, Paris, Berger-Levrault, 1978, p. 161-167.
- « Diversification de l'économie de cueillette : miel et cire dans la société de la forêt claire d'Afrique centrale, c. 1600-1950 », dans *African Economic History* (Madison, Wisconsin), 7 (1979), p. 93-112.
- « De Kongo, 1910-1940 », dans *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, Haarlem, Fibula, 1979, vol. 14, p. 367-378.
- « África central do Oeste em vésperas da partilha colonial : um esboço histórico do séc. XIX », dans *África* (Universidade de São Paulo), 3 (1980), p. 75-120.
- « Les Belges au Congo (1885-1960) », in A. d'Haenens (éd.), *La Belgique. Sociétés et cultures depuis 150 ans*, Bruxelles, Ministère des Affaires étrangères, 1980, p. 260-265.
- « Matériaux pour une image du Blanc dans la société coloniale du Congo belge », in J. Pirotte (éd.), *Stéréotypes nationaux et préjugés raciaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain – Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art, 1982, p. 91-116.
- « Dekolonisatie van Kongo (1945-1965) », dans *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, Haarlem, Fibula, 1982, vol. 15, p. 402-420.
- « Hégémonies en construction : articulations entre État et entreprises dans le bloc colonial belge (1908-1960) », dans *Canadian Journal of African Studies*, XVI, 2 (1982), p. 313-330.
- « Mining and Industry in the Belgian Congo, 1910-60 », in D. Birmingham and Ph. Martin (éd.), *Longman History of Central Africa*, Londres, Longman, 1982, vol. II, p. 126-163.
- « Le Katanga industriel en 1944. Malaises et anxiétés dans la société coloniale », dans *Le Congo belge durant la Deuxième Guerre mondiale. Recueil d'études*, Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, 1983, p. 495-523.
- « Le Congo belge dans la Deuxième Guerre mondiale. Travaux zaïrois », dans *Ibidem*, p. 597-607.
- « Préface », in L. Verbeek, *Mouvements religieux dans la région de Sakania 1925-1931. Documents inédits*, Louvain-la-Neuve, Centre d'Histoire de l'Afrique, 1983, p. 1-13.



- « El imperio colonial belga », dans *Historia Universal Salvat*, Barcelona, 1983, fasc. 173-174.
- « La violence armée dans l'État indépendant du Congo. Ténèbres et clartés dans l'histoire d'un État conquérant », dans *Cultures et développement* (Louvain-la-Neuve), XVI, 3-4 (1984), p. 671-707.
- « Origines et limites de l'industrie manufacturière au Congo belge », dans *Les Belges à l'étranger. 150 ans de réalisations dans le Tiers-Monde*, Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, 1985, p. 121-129.
- « Traces de l'Afrique dans l'imaginaire social en Belgique : données pour un inventaire (1885-1985) », dans *Zaire 1885-1985. Cent ans de regards belges*, Bruxelles, Coopération par l'éducation et la culture, 1985, p. 23-31.
- « L'ombre de la Conférence et de l'Acte de Berlin sur l'histoire internationale du Zaïre à l'époque coloniale », dans *L'Afrique noire depuis la Conférence de Berlin*, Paris, CHEAM – Documentation française, 1985, p. 71-89.
- « Les traités de l'Association internationale du Congo dans le Bas-Fleuve Zaïre (1882-1885) », dans *Un siècle de documentation africaine, 1885-1985*, Bruxelles, Ministère des Affaires étrangères, 1985, p. 24-34.
- « Histoire et développement », dans *Études sur le développement intégré*, Louvain-la-Neuve, Conseil pour le Développement intégré, 1985, p. 87-102.
- « Africa in toto. Inventaires, scénarios, et pratiques dans l'historiographie de l'Afrique », dans *Tijdschrift voor Geschiedenis* (Groningen), XCVIII, 3 (1985), p. 317-331.
- « Le "Rapport Casement", préface et règles d'édition », dans *Enquêtes et Documents d'Histoire africaine* (Louvain-la-Neuve), 1985, vol. 6, p. I-XXVII.
- « Résistances et espaces de liberté dans l'histoire coloniale du Zaïre : avant la marche à l'Indépendance, c. 1876-1945 », in C. Coquery-Vidrovitch, A. Forest, H. Weiss (éds), *Rébellions-révolutions au Zaïre, 1963-1965*, Paris, L'Harmattan, 1987, t. I, p. 24-73.
- « Détresse matérielle et découvertes de la misère dans les colonies belges d'Afrique centrale, c. 1900-1960 », in M. Dumoulin et E. Stols (éd.), *La Belgique et l'étranger aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Louvain-la-Neuve, Collège Erasme, 1987, p. 147-186.
- « L'économie internationale des côtes de Guinée Inférieure au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Actas, I Reunião Internacional de História de Africa, Relação Europa-Africa no 3º quartel do Séc. XIX*, Lisbonne, Instituto de Investigação Científica Tropical, 1989, p. 135-206.
- « La communauté portugaise du Congo belge : du régime de Léopold II à la Deuxième Guerre mondiale », in E. Stols et J. Everaert (éd.), *Flandre et*

*Portugal. Au confluent de deux cultures*, Anvers, Fonds Mercator, 1991, p. 315-345.

- « La présence portugaise au Congo du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle à la Deuxième Guerre mondiale », dans *La Revue générale*, 8-9 (septembre-octobre 1991), p. 35-48.
- « La stratégie africaine des grandes puissances. De la drôle de guerre au coup gaulliste à Brazzaville », dans *De Gaulle, la Belgique et la France libre*, Bruxelles, Centre de Recherches et d'Études historiques de la Deuxième Guerre mondiale, 1991, p. 47-77. [Une version préliminaire et abrégée de cet essai a été publiée sous le titre « Les enjeux de l'aventure gaulliste à Brazzaville (juin-septembre 1940) », dans *Bulletin du CRAOCA* (Cercle des anciens Officiers des Campagnes d'Afrique) (Bruxelles), 3 (1991), p. 49-55.]
- « La peinture du Congo-Zaïre et la recherche de l'Afrique innocente », dans *Bulletin des Séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer* (Bruxelles), 36, 4 (1990), p. 633-659 [sortie effective en février 1992].
- « Peintres congolais (1900-1950). Entraves et ouvertures dans les rencontres artistiques entre Afrique et Europe », dans *La naissance de la peinture contemporaine en Afrique centrale, 1930-1970*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 1992, p. 4-11 [catalogue de l'exposition, 13 mars-3 mai 1992].
- « Une exécution publique à Élisabethville en 1922. Notes sur la pratique de la peine capitale dans l'histoire coloniale du Congo », in B. Jewsiewicki (éd.), *Art pictural zaïrois*, Québec, Éditions du Septentrion, 1992, p. 171-222 (*Nouveaux Cahiers du CELAT*).
- « La médecine européenne dans l'État indépendant du Congo (1885-1908) », in P.G. Janssens, M. Kivits et J. Vuylsteke (éd.), *Analecta de réalisations médicales en Afrique centrale, 1885-1985*, Paris-Bruxelles-Louvain, Masson – Fondation Roi Baudouin – Peeters, 1991, p. 62-81 [sortie effective en mai 1993].
- « Émeri Cambier (1865-1943), fondateur de la Mission du Kasaï. La production d'un missionnaire de légende », in Pierre Halen et János Riesz (éd.), *Images de l'Afrique et du Congo/Zaïre dans les lettres belges de langue française et alentour*, Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve (4-6 février 1993), Bruxelles-Kinshasa, Textyles-Éditions – Éditions du Trottoir, 1993, p. 39-74.
- « Labour Migration Through the First Stages of Colonial Construction in the Belgian Congo (ca. 1890-1940) », dans *Journal für Entwicklungspolitik* (Vienne), 2 (1993), p. 137-156.
- « Les "persécutions mexicaines" et le nouvel ordre mondial (1926-1932) », in E. Stols et Jean-Luc Vellut (éd.), *Les Belges et le Mexique. Dix contri-*

*butions à l'histoire des relations Belgique-Mexique*, Louvain, Leuven University Press, 1993, p. 143-181 (Coll. *Avisos de Flandres*, 3).

- « Ressources scientifiques, culturelles et humaines de l'africanisme en Belgique. Perspectives sur un patrimoine d'outre-mer et sa mise en valeur », in Gauthier de Villers (éd.), *Belgique-Zaïre. Une histoire en quête d'avenir, Actes des Rencontres de Bruxelles*, Bruxelles-Paris, Institut africain – L'Harmattan, 1994, p. 115-145.
- « La Force publique dans l'histoire du Congo belge. Le "point de vue africain" : quelques réflexions », dans *Défense et maintien de l'ordre en Afrique centrale à l'époque contemporaine de la colonisation belge (1908-1962). Actes du colloque international du 17 octobre 1992*, Bruxelles, Centre d'Histoire militaire & Musée royal de l'Armée, 1994, p. 63-73.
- « Épisodes anticomunistes dans l'ordre colonial belge (1924-1932) », in P. Delwit et J. Gotovitch (éd.), *La Peur du Rouge*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles – Institut de Sociologie, 1996, p. 183-190.
- « Le cacao dans l'économie politique de l'ancien Congo belge », dans *Chocolat. De la boisson élitaires au bâton populaire XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, Caisse générale d'Épargne et de Retraite, 1996, p. 121-142 [également paru en néerlandais].
- « Le bassin du Congo et l'Angola », in J.F. Ade Ajayi (éd.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. VI, *L'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle jusque vers les années 1880*, Paris, Éditions UNESCO, 1996, p. 332-361.
- « L'historiographie immédiate de la prédication de Simon Kimbangu », in G. de Villers (éd.), *Phénomènes informels et dynamiques interculturelles en Afrique*, numéro spécial des *Cahiers africains*, 19-20 (1996), p. 139-165.
- « De Kongo-crisis : banden met het verleden », dans *Spiegel Historiae* (Amsterdam), 32, 12 (1997), p. 494-498.
- « Decoster (Albert), (Port Elizabeth [Afrique du Sud], 08.08.1916 - Bruxelles, 15.04.1989) », dans *Biographie belge d'Outre-Mer*, Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, vol. VIII, 1998, col. 80-88.
- « Profondeur historique de l'image de la Vierge Marie au Congo », dans *Revue canadienne des Études africaines*, 32, 2-3 (1999), p. 530-547.
- « Configurations of Space in Central African History », in K. Füllberg-Stolberg et al. (éd.), *Dissociation and Appropriation: Responses to Globalization in Asia and Africa*, Berlin, Zentrum für Moderner Orient, 1999, p. 255-264 (Studien, 10).
- « Prestige et pauvreté de l'histoire nationale. À propos d'une histoire générale du Congo », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 77, 2 (1999), p. 480-517.

- « La Belgique et la préparation de l'indépendance du Congo », in O. Lanotte, Cl. Roosens et C. Clément (éd.), *La Belgique et l'Afrique centrale de 1960 à nos jours*, Bruxelles, GRIP – Éditions Complexe, 2000, p. 83-94.
- « L'Afrique dans les horizons de l'Université catholique de Louvain », in J. Roegiers et I. Vandevivere (éd.), *Leuven / Louvain-la-Neuve. Aller retour*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2001, p. 205-223 [republié dans I. Ndaywel è Nziem (éd.), *Les années Lovanium. La première université francophone d'Afrique subsaharienne*, Paris-Bruxelles, 2010, t. 1, p. 17-46].
- « Réseaux transnationaux dans l'économie politique du Congo léopoldien, c. 1885-1910 », in L. Marfaing et B. Reinwald (éd.), *Afrikanische Beziehungen, Netzwerke und Räume*, Münster, LIT Verlag, 2001, p. 131-146.
- « Imagiers », in N'Goné Fall et J.L. Pivin (éd.), *Anthologie de l'art africain du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Édition Revue noire, 2001, p. 160-163.
- « Itinéraires et vies des objets dans les rencontres Afrique-Europe », dans *Makambo ya Ndoki – Affaires de Sorciers*, Namur, Musée africain de Namur, 2001, p. 5-12.
- « Jan Vansina on the Belgian Historiography of Africa: Around the Agenda of a Bombing Raid », dans *Africa Forum* (Gand, Association belge des Africanistes), 22 (mars 2002), p. 17-22.
- « Entre réalité, silences et pathos : à propos des temps de la violence et de la guerre en histoire de l'Afrique », in L. van Ypersele (éd.), *Imaginaires de guerre. L'histoire entre mythes et réalité*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant – Presses universitaires de Louvain, 2003, p. 137-156.
- « Aperçu des relations Belgique-Congo (1885-1960) », in J. Guisset (éd.), *Le Congo et l'Art belge*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2003, p. 21-35.
- « Regards sur le temps colonial », in J.-L. Vellut (éd.), *La Mémoire du Congo. Le temps colonial*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 2005, p. 11-33 [également paru en néerlandais].
- « Angola-Congo. L'invention de la frontière du Lunda (1889-1893) », dans *Africana Studia* (Universidade do Porto), 9 (2006), p. 159-187.
- « Frans Bontinck (1920-2005) », dans *Bulletin des Séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*, 52, 1 (2006), p. 351-364.
- « Réflexions sur la question de la violence dans l'histoire de l'État indépendant du Congo », in P. Mabila Mantuba-Goma (éd.), *La Nouvelle Histoire du Congo. Mélanges offerts à Frans Bontinck*, CICM, Tervuren-Paris, Africa Museum – L'Harmattan, 2006, p. 269-287.
- « Préface. Histoire des empires : d'où venons-nous ? Où va-t-on ? », in G. Vanthemsche, *La Belgique et le Congo. Empreintes d'une colonie*

- 1885-1980, Bruxelles, Complexe, 2007, p. 11-22 (Nouvelle Histoire de Belgique, vol. 4).
- « Procès et condamnations de Simon Kimbangu et de ses adeptes, septembre-octobre 1921. Témoignages baptistes inédits », dans *Carnets Ngonge* (Bruxelles), 2 (2007), p. 7-13.
- « Avancées du christianisme en Afrique centrale de l'Ouest, 1880-1920 », in P. Coulon et A. Melloni (éd.), *Christianisme, mission et cultures*, Paris, Karthala, 2008, p. 127-140.
- « Contextes africains du projet colonial de Léopold II », in V. Dujardin et al. (éd.), *Léopold II entre génie et gêne*, Bruxelles, Racine, 2009, p. 191-207.
- « Congo Mirror, premier journal congolais, River Congo, 22 April 1891 », dans *Carnets Ngonge* (Bruxelles), 10 (2010), p. 7-13.
- « Garenganze/Katanga-Bié-Benguela and Beyond: The Cycle of Rubber and Slaves at the Turn of the 20<sup>th</sup> Century », dans *Portuguese Studies Review* (Trent University, Canada), 19, 1-2 (2011), p. 133-152.
- « Itinéraires d'un rêveur », in F. Rosart et G. Zelis (éd.), *Dans l'atelier de l'historien contemporanéiste. Parcours d'historiens de l'Université catholique de Louvain*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2012, p. 137-160 [les renseignements biographiques et les notes en bas de page sont de la responsabilité des éditeurs seulement et contiennent des erreurs].
- « État indépendant du Congo : signes extérieurs de souveraineté », dans *Congo-Afrique* (Kinshasa), 476 (2013), p. 382-385.
- « Le christianisme catholique en Afrique : "un concert de voix concertantes et dissonantes". Perspectives à partir de la région Kongo-Angola », in G. Ruggieri (éd.), *Formes de vie chrétienne en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 71-88.
- « Roland Oliver (1923-2014) », dans *Bulletin des Séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*, 60, 1 (2014), p. 91-99.
- « À propos du Simon Kimbangu de Serge Diantantu. La place du religieux dans le "roman national" congolais », dans *Miscellanea di studi storici* (Università degli Studi della Calabria, Cosenza), (2014), p. 191-244.
- « Avancées du christianisme en Afrique centrale, 1500-1900. Entre utopies universalistes et refuges particularistes ». Contribution aux *Actes*, sous presse, du colloque du KADOC, *Religion, colonisation et décolonisation au Congo*, 8-10.11.2010.

#### *Notes de lecture : relevé sélectif*

- « Maxi's Praxis », dans *Journal of African History*, XXI, 1 (1980), p. 127-129 [en marge du bloc hégémonique].

- « R. Pélissier, *Guerres grises. Révolutions en Angola, 1845-1941* », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire* (Bruxelles), LVIII, 1 (1980), p. 97-104.
- « F. Bézy, J.-Ph. Peemans et M. Wauthélet, *Accumulation et sous-développement au Zaïre [...]* », dans *Cultures et Développement* (Louvain-la-Neuve), XIV, 2-3 (1982), p. 505-510.
- « L.H. Gann et P. Duignan, *The Rulers of Belgian Africa, 1884-1914* », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, LX, 2 (1982), p. 414-418.
- « R. Yakemtchouk, *Aux origines du séparatisme katangais* », dans *Revue d'Histoire ecclésiastique* (Louvain-la-Neuve – Leuven), LXXXIV, 3-4 (1988), p. 770-775.
- « *African Painters. 60 Ans de Peinture au Zaïre*. Par J.-A. Cornet et al. », dans *Journal of African History*, XXXI, 3 (1990), p. 507-508.
- « Jean Stengers, *Congo. Mythes et Réalités. 100 ans d'histoire* », dans *Journal of African History*, XXXIII, 1 (1992), p. 153-155 [une version plus complète a paru dans *UCL-CLIO* (Louvain-la-Neuve), 90 (oct.-déc. 1992), p. 23-25].
- « W.J. Samarin, *The Black Man's Burden. African Colonial Labor on the Congo and Ubangi Rivers, 1880-1900* », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 71, 4 (1992), p. 974-977.
- « Note de lecture. La lecture des signes de la pauvreté dans le passé et le présent de l'Afrique tropicale et australe », dans *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer* (Paris), LXXVIII, 295 (1992), p. 249-256 [publié également en italien : « La lettura dei segni della povertà nel passato dell'Africa tropicale ed australe » (trad. B. Montanari), dans *Studi Piacentini* (Piacenza), 12 (1992), p. 213-225].
- « A.M. Delathuy [pseudonyme de Marchal (Jules)], *Missie en staat in Oud-Kongo (1880-1914)* », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 73, 2 (1995), p. 530-536.

# Table des matières

|                                                                       |    |
|-----------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Présentation des travaux de Jean-Luc Vellut</b>                    |    |
| <i>Anne Cornet, Patricia Van Schuylenbergh, Guy Vanthemsche</i> ..... | 5  |
| <b>Avant-propos</b> .....                                             | 13 |
| <b>Sigles</b> .....                                                   | 17 |

## PREMIÈRE PARTIE

### ÉTAT DU CONGO. ÉTAT CONQUÉRANT, ÉTAT DE TRANSITION

|                                                                                                      |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>1. L'État indépendant du Congo dans l'histoire des géopolitiques du centre de l'Afrique</b> ..... | 21 |
| Le centre de l'Afrique aux marges des économies mondiales.                                           |    |
| Antennes du capital marchand et amorces géopolitiques .....                                          | 21 |
| Une « boîte à outils » pour un formatage géopolitique nouveau.                                       |    |
| Léopold II s'insinue dans l'histoire de l'Afrique .....                                              | 34 |
| Enthousiasmes et désenchantements de la génération Stanley .....                                     | 44 |
| <b>2. Épisodes d'un « grand désordre », 1880-1910</b> .....                                          | 61 |
| Guerres africaines dans l'État du Congo .....                                                        | 65 |
| Deux grandes offensives : de l'Uele au Nil, et du Lomami                                             |    |
| aux Grands Lacs .....                                                                                | 71 |
| Ngongo Leteta, Francis Dhanis : seigneurs de la guerre .....                                         | 77 |
| Sentinelles, auxiliaires, « mutins » : chefs locaux .....                                            | 81 |
| Violence et construction : le double visage de l'Histoire .....                                      | 87 |

## DEUXIÈME PARTIE

## CONGO, COLONIE BELGE : VOLETS D'UN ORDRE COLONIAL

|                                                                                                         |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>3. Hégémonies en construction. Articulations entre État et entreprises dans un « bloc colonial »</b> | 95  |
| L'autonomie du bloc colonial belge dans le contexte politique de la métropole                           | 96  |
| La structure du bloc colonial, en Belgique et au Congo belge                                            | 99  |
| La pratique de l'hégémonie coloniale : la conjoncture et les hommes                                     | 105 |
| Conclusion. Un itinéraire de l'autosatisfaction technocratique au doute existentiel                     | 111 |
| <b>4. Matériaux d'Europe et d'Afrique pour une image du Blanc en colonie</b>                            | 115 |
| Le peuplement européen au Congo belge                                                                   | 117 |
| L'image du Blanc au Congo : le point de vue des conquérants                                             | 118 |
| L'image du Blanc au Congo : la vision des vaincus                                                       | 129 |
| Liste des sources citées                                                                                | 135 |
| <b>5. La communauté portugaise du Congo belge. Une minorité ethnique</b>                                | 139 |
| À l'aube de l'entreprise léopoldienne : présences portugaises dans le bas-fleuve Congo                  | 139 |
| L'immigration portugaise au Congo belge : quelques points de repère (1885-1940)                         | 141 |
| Réseaux portugais au Congo (env. 1910-1940)                                                             | 142 |
| Le poids de l'entreprise portugaise dans le Congo colonial                                              | 148 |
| Clivages                                                                                                | 152 |
| L'affirmation d'une identité                                                                            | 160 |



TROISIÈME PARTIE  
MALAISES COLONIAUX

|                                                                                                     |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>6. Résistances et espaces de liberté dans l'histoire coloniale du Congo (env. 1876-1945)</b>     | 165 |
| Les résistances dans l'histoire de l'État conquérant (env. 1876-1910)                               | 166 |
| Anachronismes : les résistances primaires dans la période de normalisation (env. 1910-1925)         | 172 |
| En ordre dispersé : résistances dans l'État fragmenté                                               | 174 |
| Conscience du phénomène colonial : la vue globale                                                   | 190 |
| La colonisation à son apogée, le nationalisme en veilleuse (1920-1940)                              | 207 |
| Conclusion                                                                                          | 211 |
| <br><b>7. Détresse matérielle et découvertes de la misère dans les territoires belges d'Afrique</b> | 215 |
| L'histoire devant la pauvreté et devant les pauvres                                                 | 215 |
| La pauvreté de masse dans le monde rural : crises de subsistance et misère quotidienne              | 219 |
| La misère rurale dans la perspective coloniale : économie morale des colonisateurs                  | 228 |
| Fléaux et crises de misère : épidémies, dépeuplement, disettes (1900-1930)                          | 229 |
| Sous-alimentation, mauvaise santé : inventaires de la misère rurale (1930-1945)                     | 238 |
| Les visages de la misère dans la société coloniale de croissance (1946-1960)                        | 240 |
| Pour conclure. La pauvreté des « basenji »                                                          | 244 |
| <br><b>8. La peine de mort au Congo colonial. À propos de l'exécution de Bwana François, 1922</b>   | 247 |
| Congo belge : la peine capitale au fil de la mise en place d'un appareil de Justice                 | 247 |
| Peine de mort et compromis colonial : le poids des cultures                                         | 251 |
| Le pouvoir de la couleur au sein du compromis colonial                                              | 255 |

|                                                                                |     |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----|
| La mort de Musafiri Bwana François, Élisabethville,<br>22 septembre 1922 ..... | 260 |
| Vers une procédure précipitée .....                                            | 267 |
| La grâce refusée. Lectures divergentes, européennes et africaines ....         | 273 |
| Le supplice, les acteurs, le spectacle, les réflexions d'après .....           | 279 |

## QUATRIÈME PARTIE

### COMMENT RÊVER L'ÂME DU CONGO

|                                                                                                                      |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>9. Le Congo dans les esthétiques de l'Occident,<br/>l'Occident dans les esthétiques du Congo .....</b>            | <b>287</b> |
| Itinéraires et vies des objets dans les rencontres Congo-Europe .....                                                | 287        |
| Récoltes et collections .....                                                                                        | 290        |
| Problèmes de sens .....                                                                                              | 291        |
| L'entrée des peintres congolais sur la scène européenne<br>et la recherche de l'Afrique innocente .....              | 300        |
| <b>10. Un charisme du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle : présences<br/>de la Vierge Marie au Congo .....</b> | <b>309</b> |
| Itinéraires du catholicisme au Congo. Premiers points de repère .....                                                | 309        |
| Christianismes d'Europe et d'Afrique : entre religion savante<br>et religion populaire .....                         | 312        |
| Facteurs extérieurs, facteurs endogènes : ambitions universelles<br>et expériences hybrides .....                    | 319        |
| <b>11. Simon Kimbangu dans le « roman national » congolais.<br/>À propos du contrôle des représentations .....</b>   | <b>327</b> |
| Simon Kimbangu dans la pensée radicale : de la cooptation<br>à l'éclipse et à l'échec .....                          | 328        |
| Le « Simon Kimbangu » de Serge Diantantu : un « roman national »<br>prend forme .....                                | 336        |
| La ligne claire dans la forme et le fond .....                                                                       | 338        |
| Matériaux pour un récit (1) : chroniques écrites des acteurs<br>et des témoins .....                                 | 342        |
| Matériaux pour un récit (2) : voix populaires .....                                                                  | 347        |
| Matériaux pour un récit (3) : histoires savantes .....                                                               | 352        |
| Fusions, coexistences, tensions, silences autour du récit national .....                                             | 357        |

CINQUIÈME PARTIE  
RIDEAUX SUR UN TEMPS COLONIAL

|                                                                                                                               |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>12. 1920-1939 : avancées, anxiétés et replâtrages dans la construction du Congo .....</b>                                  | <b>369</b> |
| Années 1920 : avancées du capital aux marges des secteurs africains autonomes .....                                           | 369        |
| Le Congo belge sous l'impact de la crise mondiale et des crises locales .....                                                 | 386        |
| Rencontres et convergences entre fronts conservateurs de l'extérieur et de l'intérieur .....                                  | 396        |
| Une refondation coloniale aux yeux de l'Histoire : quel bilan ? quels bilans ? .....                                          | 408        |
| <br><b>13. 1920-1940 : incertitudes internationales. Les deux Congo, pions sur l'échiquier de la <i>Realpolitik</i> .....</b> | <b>415</b> |
| L'Afrique dans le sillage de la Première Guerre mondiale : incertitudes idéologiques et géopolitiques, 1919-1939 .....        | 415        |
| L'Afrique coloniale dans la « drôle de guerre » .....                                                                         | 422        |
| À l'ombre des armistices de mai-juin 1940 .....                                                                               | 425        |
| Congo belge et AEF : le cap des hésitations, juin-septembre 1940 ....                                                         | 434        |
| Parallèles et divergences : les entrées en guerre de l'AEF et du Congo belge, octobre-décembre 1940 .....                     | 444        |
| En guise de conclusion : les jeux de la « mémoire historique » .....                                                          | 450        |
| <br><b>14. 1944-1960 : la marche vers l'indépendance du Congo belge .....</b>                                                 | <b>455</b> |
| Le Congo belge sort de la guerre. Ancrages anciens, regards vers l'avenir .....                                               | 455        |
| Réflexions autour d'une économie africaine autonome .....                                                                     | 459        |
| Géant aux pieds d'argile : derrière la façade Potemkine, d'autres réalités se laissent deviner .....                          | 463        |
| Premières fissures dans une construction coloniale .....                                                                      | 471        |
| Vers l'indépendance, 1958-1960 .....                                                                                          | 485        |
| <br><b>Bibliographie de Jean-Luc Vellut .....</b>                                                                             | <b>495</b> |